00086373

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from
Hermès India
a project facilitated by the Rotary Club of Bombay
on 10 August, 2018

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE

PRÉHISTORIQUE
CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

II

DEUXIÈME PARTIE

PREMIER AGE DU FER OU ÉPOQUE DE HALLSTATT

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Copyright by Auguste Picard, 1913.

MANUEL
D'ARCHÉOLOGIE
PRÉHISTORIQUE
CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

PAR

Joseph DÉCHELETTE
CONSERVATEUR DU MUSÉE DE ROANNE
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

ROYAL ASIATIC

II

ARCHÉOLOGIE CELTIQUE OU PROTOHISTORIQUE

86373

DEUXIÈME PARTIE

PREMIER AGE DU FER OU ÉPOQUE DE HALLSTATT

Ela-c-2

PARIS
LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS
AUGUSTE PICARD, SUCCESSEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1913

00086373

AVERTISSEMENT

Contrairement à nos prévisions, nous avons dû subdiviser non pas en deux, mais en trois volumes, ce tome II de notre *Manuel*.

Quelque soin que nous ayons apporté à écarter de notre exposé tous les développements inutiles, nous n'aurions pu condenser en moins d'un millier de pages les matières abondantes et variées qu'il nous restait à traiter pour achever l'étude des temps protohistoriques.

Dans ces conditions, une nouvelle subdivision s'imposait, si nous ne voulions pas nous départir d'une méthode comparative qui nous oblige à porter nos investigations bien au delà des frontières de la Gaule.

Chacune des trois parties du tome II formera donc un volume spécial, mais avec une seule pagination. Le troisième contiendra l'index général alphabétique. Son impression sera achevée avant la fin de l'année en cours.

Avec ce second volume, nous publions un fascicule supplémentaire d'*Appendices*. Il se compose, comme le précédent, de divers relevés concernant le premier et le second âge du fer.

Roanne, le 8 janvier 1913.

ABRÉVIATIONS (SUPPLÉMENT)

Bertrand, *Gaule av. Gaulois.*	*Nos origines. La Gaule avant les Gaulois d'après les monuments et les textes*, 2e éd., Paris, 1891.
Bertrand et Reinach, *Les Celtes.*	*Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, Paris, 1894.
Combaire, *Premiers âges du métal.*	*La Belgique avant ses chroniqueurs. Les premiers âges du métal dans les bassins de la Meuse et de l'Escaut*, ext. Bull. Soc. anthr. Bruxelles, t. XIII, 1894-1895.
Déchelette, *Collection Millon.*	*La collection Millon. Antiquités préhistoriques et gallo-romaines.* Ouvrage publié par Joseph Déchelette avec la collaboration de MM. l'abbé Parat, le Dr Brulard, Pierre Bouillerot et C. Drioton. Paris, 1913.
Götze, Höfer et Zschiesche, *Alt. Thüringens.*	*Die vor- und frühgeschichtlichen Altertümer Thüringens*, Würzburg, 1909.
Gross, *La Tène.*	*La Tène ou un oppidum helvète*, Paris, 1886.
Hoernes, *Die Hallstattperiode.*	*Die Hallstattperiode*, Archiv für Anthropologie, 1905, p. 233-281.
Magni, *Pianezzo.*	*La necropoli ligure-gallica di Pianezzo nel canton Ticino*, ext. Rivista Archeologica della Provincia e antica Diocesi di Como, fasc. 53-55, 1907.
Marchesetti, *Castellieri.*	*I castellieri preistorici di Trieste e della regiona Giulia*, Trieste, 1903.
Marchesetti, *Santa Lucia.*	*La necropoli di S. Lucia, presso Tolmino*, I, Trieste, 1886 ; II, Trieste, 1893.

Mertins, *Wegweiser Schlesiens.*	*Wegweiser durch die Urgeschichte Schlesiens und der Nachbargebiete*, 2e éd., Breslau, 1906.
Naëf, *Vevey.*	*Le cimetière gallo-helvète de Vevey*, extraits du « Journal des fouilles », février-avril 1898, 64 p.
Naue, *Hügelgräber.*	*Die Hügelgräber zwischen Ammer- und Staffelsee*, Stuttgart, 1897.
Reinecke, *La Tène-Denkmäler.*	*Zur Kenntniss der La Tène-Denkmäler der Zone nordwärts der Alpen*, ext. de la Festschrift des röm.-germ. Centralmuseums zu Mainz, 1902.
Rice Holmes, *Ancient Britain.*	*Ancient Britain and the invasions of Julius Caesar*, Oxford, 1907.
Viollier, *Fibules.*	*Étude sur les fibules de l'âge de fer trouvées en Suisse. Essai de typologie et de chronologie*, ext. de l'Indicateur des Antiq. suisses, 1907.
Wagner, *Fundstätten und Funde.*	*Fundstätten und Funde aus vorgeschichtlicher, römischer und alamannisch-frankischer Zeit im Grossherzogtum Baden*, Tübingen, 2 vol. 1908-1911.

MANUEL

D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

TOME II

ARCHÉOLOGIE CELTIQUE OU PROTOHISTORIQUE

DEUXIÈME PARTIE

PREMIER AGE DU FER OU ÉPOQUE DE HALLSTATT

CHAPITRE PREMIER

LE PREMIER AGE DU FER EN GRÈCE ET EN ITALIE. L'ORIGINE DE L'INDUSTRIE DU FER.

Sommaire. — I. Importance de l'archéologie comparée pour l'étude des époques de Hallstatt et de La Tène. — II. Le premier âge du fer dans les pays grecs (période dipylienne et période archaïque ou ionienne). — III. Le premier âge du fer en Italie. — IV. L'origine de la métallurgie du fer. — V. Les survivances de la civilisation de l'âge du bronze dans la Gaule occidentale et l'Europe du nord.

§ Ier. — *Importance de l'archéologie comparée pour l'étude des époques de Hallstatt et de La Tène.*

Les trois parties du tome II de cet ouvrage correspondent respectivement, comme nous l'avons dit, aux trois grandes divisions chronologiques des temps protohistoriques :

I. Age du bronze, y compris la phase initiale du cuivre (environ de la seconde moitié du troisième millénaire à l'an 900).

II. Premier âge du fer ou époque de Hallstatt (de l'an 900 à l'an 500).

III. Second âge du fer, ou époque de La Tène (de l'an 500 au début de notre ère).

L'âge du bronze a fait l'objet du volume précédent. Ce second volume traitera de la période suivante, c'est-à-dire du premier âge du fer, période dont nous avons déjà indiqué à grands traits les caractères généraux (1re partie, p. 4).

Bien que notre enquête archéologique porte spécialement sur les antiquités de la Gaule, moins encore que précédemment nous ne devrons perdre de vue les peuples qui avoisinent cette région et contribuent au développement de sa civilisation.

Avec les débuts des âges du fer, au commencement du premier millénaire avant notre ère, nous touchons à une période où les relations entre le monde barbare et les habitants de l'Europe méridionale vont s'exercer beaucoup plus directement qu'aux temps égéo-mycéniens. Les migrations des uns, le mouvement de colonisation des autres tendent à rapprocher, parfois même à mélanger ces divers groupes ethniques.

Parmi les peuples du nord, une nation belliqueuse, éprise d'aventures et de conquêtes, la nation celtique, se place au premier rang par sa puissance et aussi par sa culture plus avancée. Elle remplit l'ancien monde du bruit de ses audacieuses expéditions. Elle envahit la Péninsule ibérique et l'Italie du nord, porte à Rome la terreur de ses armes, épouvante la Grèce et réussit même à créer en Asie-Mineure un établissement durable.

L'expansion territoriale des Celtes avait été devancée par celle de la civilisation grecque. Dès le VIIIe siècle, les côtes de l'Italie du sud et de la Sicile se couvrent de comptoirs ioniens et doriens, bientôt transformés en florissantes cités maritimes. Vers l'an 600, Marseille est fondée en pays ligure par des marins phocéens. Elle étend rapidement son hégémonie sur tout le littoral compris entre le Rhône et l'Italie. Des colonies grecques sont également créées sur les côtes méditerranéennes de l'Espagne.

Grâce à ce double mouvement, conquêtes territoriales des Celtes et colonisation hellénique, l'influence féconde des grands courants de la civilisation méridionale s'exerça plus profondément sur l'Europe barbare. Les faits archéologiques que nous allons exposer le démontrent mieux encore que les traditions de l'histoire. Nous verrons dans la seconde moitié de l'époque de Hallstatt des produits du sol et de l'industrie hellénique, des amphores vinaires, des vases de bronze, des vases céramiques peints, parvenir jusque sur les marchés de la Franche-Comté, de la Bourgogne et des régions rhénanes. Suivant des voies de communication déjà bien

anciennes, simples sentiers qui deviendront des routes à l'époque romaine, des caravanes de marchands apportent au cœur de la Celtique les vins du Midi si recherchés de ses habitants. Disons de suite que, contrairement aux hypothèses qui semblaient les plus plausibles, ce n'est pas habituellement, comme nous le montrerons, du port de Marseille que partaient ces convois, pendant les premiers temps qui ont suivi la fondation de cette ville. Elle était alors séparée du territoire celtique par les tribus des Ligures, alors moins civilisés et moins sociables que les Celtes philhellènes. La vallée du Rhône, au nord de la Provence, ne fut largement ouverte aux colons massaliotes qu'après la conquête celtique. Ils créèrent des comptoirs et des villes sur le littoral, mais ne réussirent pas tout d'abord à pénétrer dans la Gaule centrale.

Le centre et le nord de l'Italie étaient alors occupés par de puissantes nations, Etrusques, Ombriens et Vénètes, entretenant des relations régulières avec les peuples voisins. Les cités opulentes de l'Etrurie et de la Grande-Grèce formaient comme de vastes entrepôts des produits de la Grèce continentale, insulaire et asiatique. C'est surtout par l'intermédiaire des Etrusques, des Vénètes et des Sigynnes du Danube que s'opérait le trafic des marchandises d'origine hellénique qui parvenaient dans la Celtique primitive, c'est-à-dire dans la Gaule du nord-est et l'Allemagne du sud.

Au commencement du v^e^ siècle, au début de l'époque dite de La Tène, nous verrons se constituer dans les mêmes régions celtiques une civilisation d'une remarquable homogénéité. Originale malgré ses emprunts, elle se compose de deux éléments, l'un indigène, l'autre gréco-italique. Dans le domaine des arts, cette culture, bien qu'encore à demi barbare, marque un progrès considérable sur celles qui l'ont précédée. Elle est caractérisée par un style ornemental nettement défini, issu de l'imitation de certains motifs de la décoration grecque archaïque. Livrés à leurs seules ressources, les Celtes se seraient attardés au vieux thème du style géométrique européen dont nous connaissons déjà et dont nous retrouverons au début de la période de Hallstatt et plus tard encore, comme survivances traditionnelles, les monotones répliques. Il était réservé aux influences helléniques d'introduire dans cet art quelques éléments nouveaux empruntés à la vie organique, au monde végétal ou animal, voire même aux représentations humaines.

Ces indications générales relatives aux faits principaux que nous aurons à analyser suffisent à démontrer que l'étude des antiquités de la Gaule pour les âges du fer plus encore que pour les périodes antérieures doit avoir pour base fondamentale la connaissance de la civilisation des peuples classiques. Sans doute les influences dont nous parlons n'ont pu s'exercer que dans le domaine des arts mineurs ou industriels. L'architecture et la statuaire monumentale n'apparaîtront pas chez les Celtes avant la conquête romaine. A peine trouverons-nous quelques timides essais de sculpture, maladroites imitations grecques, sur le territoire des tribus placées en contact immédiat avec les Massaliotes. Les dieux de la Gaule peuplent encore son ciel, ses grandes forêts, ses fontaines et ses lacs, les vallées et les sources de ses cours d'eau. Leurs adorateurs ne les enferment pas dans d'étroits et obscurs sanctuaires. Ces divinités auxquelles on n'élève ni statues, ni temples, échappent, on le conçoit, aux investigations de l'archéologie. Leurs représentations plastiques n'apparaîtront qu'après la conquête romaine, c'est-à-dire après une transformation artificielle qui tendra à les assimiler de gré ou de force aux dieux du panthéon gréco-romain. L'influence des Grecs et des Etrusques sur les Celtes était assez profonde pour agir, nous le verrons, sur les rites funéraires. Elle ne modifiait pas, en apparence du moins, leurs conceptions religieuses. Nous n'aurons donc pas à aborder dans ce volume l'étude iconographique des dieux gaulois, partie intégrante de l'archéologie gallo-romaine proprement dite.

La culture de La Tène dans sa phase la plus brillante, c'est-à-dire dans sa phase initiale, marque l'apogée de la puissance des Celtes, auprès desquels tous les autres peuples de l'Europe occidentale et centrale passent alors au second plan.

Celle de Hallstatt en est comme le préambule. Elle constitue à son début une transition de l'âge du bronze à l'âge du fer. L'emploi de ce dernier métal pour la fabrication des armes et en particulier des épées est un des principaux caractères communs à ces deux dernières phases des temps pré-romains. Nous devons donc, dans ce premier chapitre, étudier les orgines de cette nouvelle métallurgie appelée à un merveilleux développement. Auparavant nous avons à définir les diverses subdivisions que l'archéologie distingue actuellement dans le développement des civilisations grecque et italique pendant la première moitié du dernier millénaire avant notre ère, période correspondant à l'époque hallstattienne.

Dans le chapitre suivant nous résumerons brièvement les plus anciennes indications que les auteurs grecs et latins nous ont conservées à l'égard des peuples composant la nation celtique.

§ II. — *Le premier âge du fer dans les pays grecs (période dipylienne et période archaïque ou ionienne).*

Les deux divisions des temps protohistoriques appelées époques de Hallstatt et de La Tène ne s'appliquent qu'aux pays de l'Europe centrale et occidentale, aux régions occupées surtout par des Celtes, des Germains, des Ligures, des Illyriens et des Ibères. Ce cadre de classification ne saurait s'adapter intégralement aux régions nordiques, où les types caractéristiques de la période de Hallstatt sont à peine représentés. On peut en dire autant pour les Iles Britanniques et l'Armorique, où l'âge du fer ne paraît commencer, à proprement parler, qu'à l'époque de La Tène, au début du v^e^ siècle.

Quant à la Grèce, les historiens de l'art antique ont coutume de subdiviser comme suit les phases du développement de son admirable civilisation durant ce dernier millénaire:

1. Période dipylienne ou premier âge du fer. Prédominance du style géométrique rectiligne (1200-800).
2. Période archaïque. Prédominance de l'art ionien (800-480).
3. Période classique. Apogée de l'art grec (480-300).
4. Période hellénistique. Diffusion de l'hellénisme (300-146).

La période romaine qui suit commence en 146, date de la conquête de la Grèce.

Le premier âge du fer de l'Europe centrale se trouve donc synchronique avec la fin de la période *dipylienne* et la période *archaïque* de l'art grec.

La période dipylienne doit son nom à une ancienne nécropole d'Athènes, située près de l'emplacement d'une des portes de la ville, le Dipylon ou Double Porte. Elle est souvent désignée comme le moyen âge des pays helléniques [1]. C'est dire qu'au point de vue

1. Les principaux documents dont on dispose pour l'étude de cette période sont des vases céramiques et des ouvrages de métal, tels que des fibules gravées. Conze fut le premier à montrer l'importance de cette catégorie de vases pour l'histoire de l'art antique Conze, *Zur Geschichte der Anfänge Griechischer Kunst*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Acad. de Vienne, *phil. hist. Classe*, 1870, t. LXIV, p. 505 ; — du même, autre mémoire dans les *Sitzungsber.* de l'Académie de Berlin, séance du 11 février 1897). Mais au moment des premiers travaux de Conze, on ignorait encore toute la phase mycénienne, les

de l'art elle représente une phase de régression plutôt qu'une ère de progrès, encore qu'un examen attentif permette de reconnaître dans quelques-unes de ses productions en apparence barbares les germes de la magnifique floraison qui va bientôt s'épanouir sur ce sol privilégié. Aux xi[e] et x[e] siècles, la culture égéo-mycénienne a presque disparu de la Grèce continentale. Un grand mouvement de peuples a déplacé les tribus fixées au nord de la péninsule. Des guerriers de race dorienne, jusque-là établis dans les régions montagneuses de l'Epire et de la Thessalie ont envahi la Grèce centrale, à l'exception de l'Attique, et le Péloponèse à l'exception de l'Arcadie [1]. Ces conquérants sont armés de l'épée de fer [2]. De mœurs rudes, ils ignorent les raffinements de culture de l'époque mycénienne. Ils ne construisent ni luxueux palais, ni puissantes forteresses. Nous ne les connaissons guère que par leurs tombeaux, dont

découvertes de Schliemann à Hissarlik n'ayant débuté qu'en 1871 (voir ci-dessus, t. II, 1[re] partie, p. 32). Pour la céramique dipylienne, et pour cette période en général, consulter l'exposé d'ensemble de M. Georges Perrot, *Hist. de l'Art*, VII, 1[re] partie, *La Grèce de l'Epopée*, ainsi que les notices substantielles de M. Pottier, *Catal. des vases du Louvre*, I, p. 212. On trouvera dans ces deux ouvrages tout le détail des sources, parmi lesquelles il faut signaler : Brückner et Pernice, *Mittheil. archäol. Instituts*, Athènes, t. XVIII, et S. Wide, *ibid.*, t. XXI. Voir aussi Poulsen, *Die Dipylongräber und die Dipylonvasen*, Leipzig, 1905, et la récente monographie de MM. Walter Müller et Franz Oelmann sur la nécropole de la période « géométrique » de Tirynthe, extrait de *Tiryns*, I, 1912.

1. On attribue généralement aux Doriens l'origine de la culture dipylienne, c'est-à-dire l'introduction en Grèce du style géométrique. Cette théorie soulève néanmoins une difficulté : le style géométrique s'est développé surtout dans l'Attique, région de la Grèce que n'avait point envahie les Doriens et dont la population était devenue ionienne. Nous ne pouvons nous arrêter à exposer les solutions du problème (voir à ce sujet les observations de M. Pottier, *Catal. des vases du Louvre*, I, p. 222). On doit se garder d'ailleurs de prêter aux classifications une valeur trop absolue, sans tenir compte des nuances dues aux multiples survivances et aux influences extérieures. « Entre les deux périodes mycénienne et dipylienne, il n'y a pas, quoi qu'on en ait dit, observe M. Pottier, de brusque interruption. Les sutures existent en céramique, comme elles existent dans l'emploi des armes pareilles, et dans le développement de l'architecture improprement appelée dorique, qui n'est autre chose que la continuation de l'ordre mycénien. » (*Catal. des vases du Louvre*, I, p. 223).

Suivant M. Montelius, après l'exode des tribus pélasgiques ou tyrrhéniennes qui avaient introduit en Grèce l'art mycénien, une civilisation moins avancée, celle des tribus proto-helléniques, se serait développée. Sous l'influence des survivances mycéniennes elle aurait donné naissance au style du Dipylon (Montelius, *The geometric period in Greece*, Proc. Brit. Assoc., août 1904 ; c. r. dans *Man*, 1904, p. 174).

2. Sur les armes de fer, les couteaux et les flèches de même métal des tombes du Dipylon, voir Perrot, *Hist. de l'Art*, VII, *Grèce archaïque*, p. 230.

la simplicité contraste avec la magnificence des grandes sépultures achéennes. Sous bien des rapports les tombes dipyliennes se rapprochent des tombes hallstattiennes de la première phase. On y trouve la même juxtaposition des incinérations et des inhumations [1].

Fig. 213. — Vase peint dipylien [2].

Le guerrier, de part et d'autre, conserve dans sa demeure souterraine son épée, ses couteaux et ses lances, armes de fer ordinairement dépourvues de tout luxe. Mais, en Grèce, le mobilier

Fig. 214. — Cratère dipylien, orné de grecques [3].

funéraire renferme des vases peints. L'étude de ces vases et des rares objets de bronze, tels que les fibules, qui les accompagnent, nous révèle les dissemblances fondamentales qui différen-

1. Aux VI^e^, V^e^, IV^e^ siècles, les deux rites coexistent dans le cimetière du Dipylon (Brückner et Pernice, *Athenische Mittheilungen*, 1893, p. 78 ; — Perrot, *loc. cit.*, p. 51).

2. D'après Rayet et Collignon, *Hist. de la céramique grecque*, p. 19, fig. 17.

3. D'après Conze, *Zur Geschichte d. Anf. griesch. Kunst*, pl. X, fig. 1 ; — Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VII, *Grèce archaïque*, p. 157, fig. 38.

cient le style dipylien (voir fig. 213-216) du style mycénien. Au décor souple et gracieux des vases égéo-mycéniens se substituent des tracés raides et anguleux. Certains vases, parmi les plus anciens, ne

Fig. 215. — Scène funéraire (l'exposition du mort), d'après un vase dipylien [1].

présentent qu'une ornementation géométrique, où dominent les triangles, les quadrillés, les damiers, les zigzags et les méandres. Les

Fig. 216. — Décoration intérieure d'une tasse du Dipylon [2].

vieux symboles dérivés de la roue, le swastika et ses doublets, sont semés à profusion. Ils apparaissent ici comme de simples motifs

1. D'après Rayet et Collignon, *Hist. de la céramique grecque*, p. 27, fig. 19.
2. D'après Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VII, *Grèce archaïque*, p. 175, fig. 59.

de remplissage et c'est à peine si l'on peut reconnaître leur signification prophylactique. Ces dessins recouvrent les parois du vase d'une trame serrée, presque sans vides, ni intervalles. D'autres séries céramiques présentent des motifs empruntés au monde animal, mais la faune dipylienne offre moins de variété que celle des vases mycéniens. Les poulpes, les argonautes, les libellules font place à de schématiques représentations de chevaux, de bouquetins,

Fig. 217. — Urne en terre noire d'un tumulus d'Oedenburg, Hongrie (1/9 gr. nat.) [1].

d'oiseaux d'eau. Quant aux figures humaines, ce sont également de pauvres silhouettes anguleuses, assemblage artificiel de ces triangles et de ces bâtons rompus qui composent le décor géométrique.

Cependant, malgré l'indigence de ses moyens d'expression, le céramiste aborde de nouveaux et importants sujets, notamment des représentations de scènes funéraires. La figure 215 reproduit partiellement l'un des épisodes peints sur un cratère dipylien du Louvre. Un cadavre gît sur un lit de parade. Tout autour, des pleureuses expriment leur douleur par une mimique conventionnelle.

En regard de ces spécimens céramiques de l'art grec géométrique, il n'est pas sans intérêt de placer d'ores et déjà quelques

1. D'après Hoernes, *Urg. d. Kunst*, p. 611, pl. XXXI.

vases ornés de la fin de l'âge du bronze et du début des temps hallstattiens, provenant de la Gaule orientale et des régions danubiennes (fig. 217-219). La technique en est différente. Le potier ignore encore l'usage du pinceau et se sert exclusivement de l'ébauchoir. Mais certaines analogies du style sont frappantes. Là aussi apparaît pour la première fois le méandre. De plus, on retrouve sur ces

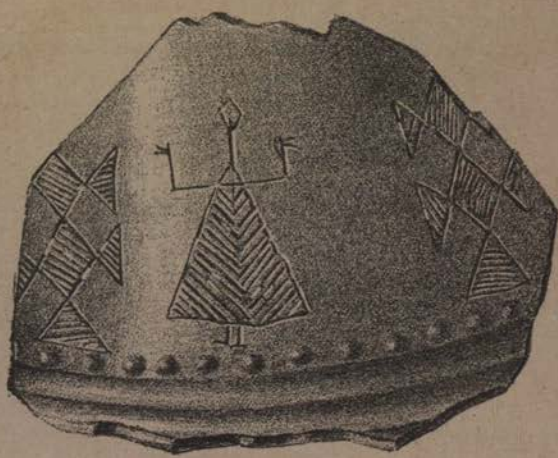

Fig. 218. — Fragment de vase à décor figuré d'Oedenburg, Hongrie (env. 1/3 gr. nat.) [1].

vases, en dépit de la rudesse et de l'extrême naïveté de l'exécution, cette innovation dans le choix des sujets qui caractérise l'art dipylien : la représentation, encore très rare d'ailleurs, de scènes figurées comportant plusieurs personnages. Que le lecteur se reporte aux chapitres relatifs à la céramique des volumes précédents : ni aux temps néolithiques, ni aux trois premières phases de l'âge du bronze, il ne rencontrera rien de similaire sur les poteries de la Gaule, hormis quelques timides essais de décor anthropomorphe tentés vers la fin du néolithique, également sous une première influence du sud-est (V. t. I[er], p. 600).

Or c'est bien à la fin de l'âge du bronze et au début de l'époque hallstattienne que correspond l'époque dipylienne. Ce synchronisme

1. D'après Bella, *Ausgrabungen auf dem Burgstall bei Oedenburg*, MAGW, 1894, *Sitzungsberichte*, p. [61], fig. 13.

ne permettrait pas de considérer comme fortuites de telles analogies. Nous les retrouvons au surplus sur de nombreuses séries d'objets, telles que les épées de fer à soie plate et les fibules, dont quelques types (fig. 220) sont communs à la Grèce dipylienne et archaïque, à

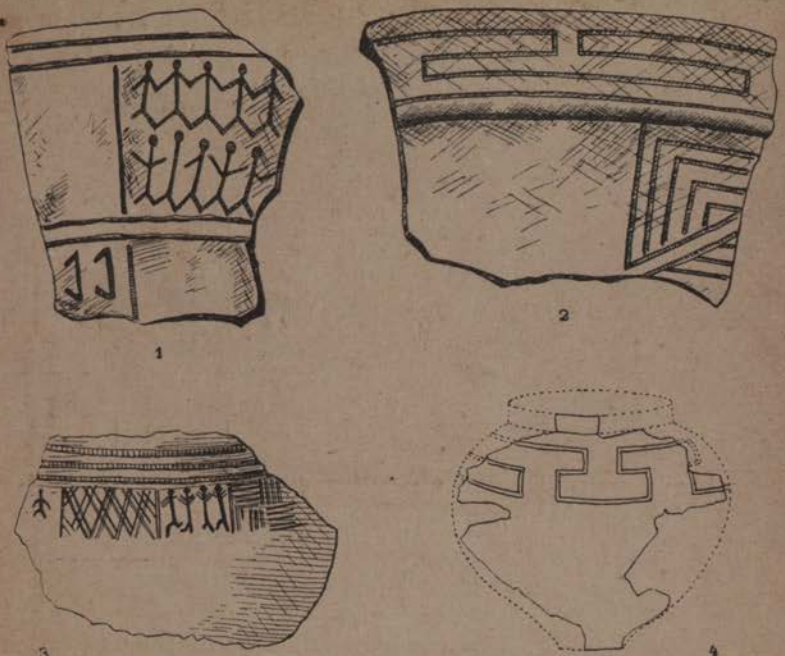

Fig. 219. — Fragments de vases à décor gravé, trouvés en France; chœurs de danses et ornements en forme de grecques.

1, 2, Cimetière de Villement, commune de Saint-Aoutrille (Indre) [1]; — 3, Palafitte de Chatillon, lac du Bourget [2]; — 4, Diarville (Meurthe-et-Moselle) [3].

l'Italie et même à la Gaule, où on ne les rencontre, il est vrai, qu'exceptionnellement.

A la période du Dipylon succède dans les régions helléniques une phase brillante, aurore d'une rapide Renaissance [4]. Une partie

1. D'après A. des Méloizes, *Un cimetière gaulois à épées de bronze découvert à Villement*, ext. Mém. Soc. ant. Centre, XVII, pl. III, fig. 6; pl. II, fig. 1.
2. D'après E. Chantre, *Age du br.*, pl. LXXI, fig. 1.
3. D'après L. Morel, *Tumulus de Diarville et d'Ambacourt*, RA, 1890, I, p. 241, fig. 12.
4. Sur la période archaïque grecque, consulter Perrot, *Hist. de l'Art*, t. VII, seconde partie, *La Grèce archaïque* (*Le Temple*); t. VIII (*La Sculpture*)

des tribus achéennes expulsées de la Grèce continentale par l'invasion dorienne s'étaient répandues sur les côtes de l'Asie-Mineure. Le principal groupe de ces émigrés était constitué par les Ioniens. A Milet, à Ephèse, à Phocée et dans les îles voisines, telles que

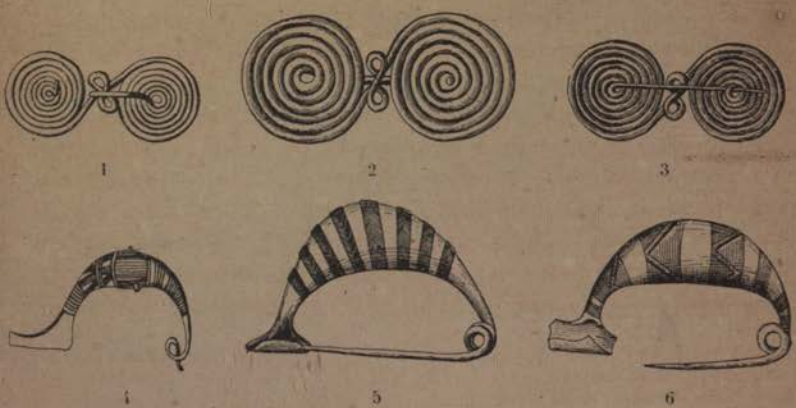

Fig. 220. — Fibules hallstattiennes en bronze. Grèce, Italie et Gaule (1/2 gr. nat.).

1, Béotie [1]; — 2, Hallstatt [2]; — 3, Italie méridionale [3]; — 4, Dodone (Epire) [4]; 5, Italie [5]; — 6, Nîmes [6].

Samos, Naxos et Chios, la Grèce asiatique devança la Grèce européenne. Elle avait recueilli en héritage une partie de la culture égéo-mycénienne [7] et, de plus, profité de ses relations avec les grands

et t. IX, *La Glyptique, la Numismatique, la Peinture, la Céramique*; — Pottier, *Catal. des vases du Louvre*, t. I et II, passim, et surtout, t. II, p. 486. On trouvera dans ce dernier volume, p. 495, la liste bibliographique des principaux groupes de vases « ioniens », groupes dont plusieurs sont représentés, nous le verrons, parmi les trouvailles du littoral de la Gaule méridionale à l'époque de Hallstatt.

1. D'après Boehlau, JKAI, 1888, p. 363; — Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VII, *Grèce archaïque*, p. 252, fig. 121.

2. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. XIII, fig. 9.

3. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie*, pl. XXI, n° 283.

4. D'après Carapanos, *Dodone et ses ruines*, pl. LI, fig. 1; — Cf. Perrot et Chipiez, *Ibid.*, p. 252, fig. 119.

5. D'après Montelius, *Ibid.*, pl. VI, n° 60.

6. Germer-Durand, *Découvertes faites à Nimes et dans le Gard pendant l'année 1869*, Nîmes, 1871, p. 53.

7. Sur les principaux travaux qui ont mis en lumière la survivance des éléments mycéniens dans les ouvrages ioniens, voir Pottier, *Catal. des vases du Louvre*, II, p. 487. « Là serait aussi, d'après certains auteurs, ajoute M. Pottier,

centres des civilisations orientales. L'Ionie se trouvait en communication immédiate avec les dynastes opulents de Lydie et de Phrygie, et, par la Cappadoce, ces royaumes se reliaient eux-mêmes aux empires des bassins de l'Euphrate et du Tigre.

Ces faits nous expliquent pourquoi cette période de l'art hellénique archaïque ou période ionienne (800-480) [1] est caractérisée par un style profondément pénétré d'influences orientales. Aux thèmes géométriques européens, se substituent, sur les poteries peintes et les ouvrages métalliques, de nombreux motifs étrangers. Les palmettes et les lotus se développent, les panthères et les lions se mêlent à une faune mythique, sphinx, griffons, harpyes, êtres fantastiques également originaires de l'Orient. L'art ionien répand ses produits sur tous les grands marchés méditerranéens. Ils pénètrent parfois jusqu'en pays celtique. Nous trouverons dans des sépultures de la Bourgogne de magnifiques vases en bronze origi-

l'explication du style de Hallstatt en Illyrie : l'art ionien, dépositaire de l'héritage mycénien, l'aurait porté sur les côtes de la mer Noire et transmis par la voie du Danube (Wide, *Ath. Mitth.*, 1897, p. 255) ; mais les intermédiaires sont encore difficiles à préciser de ce côté. » Il y a, selon nous, deux éléments principaux dans le style de Hallstatt : 1° le vieux thème géométrique européen, legs de l'âge du bronze, bien antérieur à l'invasion de la Grèce par les Doriens ; 2° l'élément orientalisant, introduit au VII^e^ siècle, après la colonisation grecque, dans la vallée du Danube non par la mer Noire mais par l'Adriatique et la grande voie commerciale de l'ambre, celle par laquelle les présents des Hyperboréens parvenaient à Délos au temps d'Hérodote (IV, 33). Les représentations des situles de l'art vénéto-ionien sont beaucoup plus avancées que les figurations très primitives des poteries d'Oedenburg et de Gemeinlebarn en Hongrie. Parmi les Hellènes, les Phocéens furent les principaux pourvoyeurs des objets de provenance grecque importés dans l'Adriatique (Hérodote, I, 163). Voir Meyer, *Gesch. Altert.*, II, p. 683; — Pottier, *Catal. des vases du Louvre*, II, p. 491. Comme nous le montrerons ci-après, les principaux entrepôts étaient alors Adria, ville ombrienne située près de l'embouchure du Pô et, plus à l'intérieur, la région de Bologne.

On a souvent insisté sur les similitudes que présentent certaines séries d'objets des nécropoles du Caucase avec les produits de la culture hallstattienne (voir Chantre, AFAS, Reims, 1880, II, p. 837; — du même, CIA, Lisbonne, 1880, p. 460). M. Virchow a appelé la nécropole de Koban « un véritable Hallstatt caucasique ». (Voir RA, 1883, II, p. 275). Ces ressemblances que Virchow exagérait portent principalement sur les fibules, les pendeloques, les amulettes et plus rarement sur les armes de fer (ZfE, 1904, p. 87). Elles s'expliquent, croyons-nous, par des influences communes : la colonisation grecque a fait pénétrer sur les côtes sud-est du Pont-Euxin certains types d'objets introduits également dans l'Italie du sud et sur les côtes de l'Adriatique. Des mêmes modèles sont issus de part et d'autre des copies progressivement dégénérées, mais dont certaines similitudes révèlent la parenté. Pour les sources sur l'archéologie du Caucase, voir ci-dessus, t. II, 1^re^ partie, p. 66.

1. C'est-à-dire du début de l'ère des Olympiades (776 av. J.-C.) à la seconde guerre médique (Prise d'Athènes et de l'Acropole par les Perses en 480).

naires sinon des centres métallurgiques de l'Ionie, des îles voisines ou de la Grèce propre, tout au moins des colonies de la Grande Grèce, où se sont établis des ouvriers formés à l'école des Hellènes asiatiques. Nous insisterons plus loin sur ces découvertes impor-

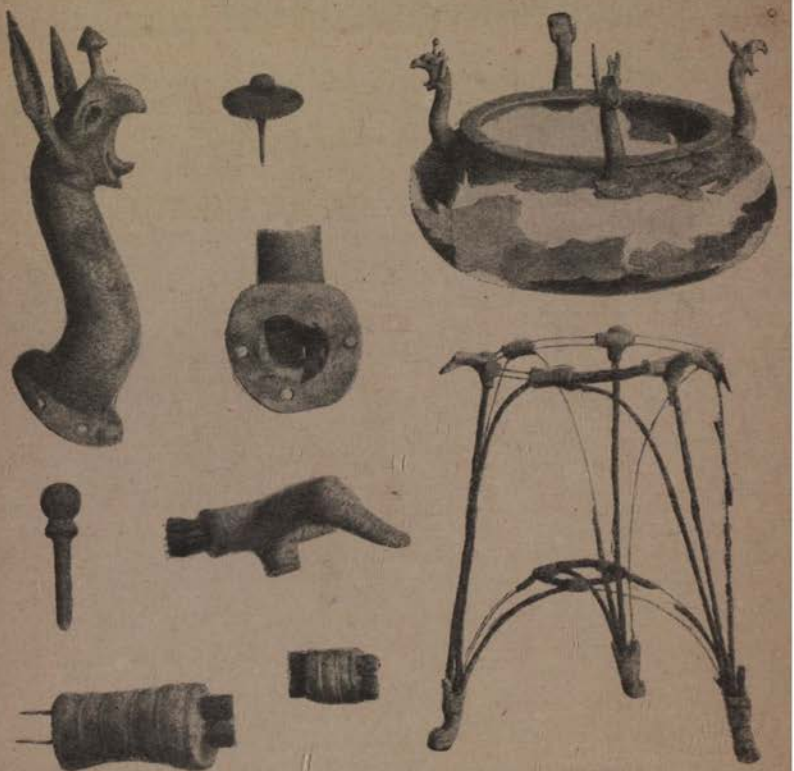

Fig. 221. — Trépied et chaudron du tumulus de la Garenne, à Sainte-Colombe (Côte-d'Or) [1].

tantes. Mais il n'est pas inutile de mettre dès maintenant sous les yeux de nos lecteurs la figure du grand trépied de bronze découvert dans une sépulture de la seconde période hallstattienne à Sainte-Colombe, près Châtillon-sur-Seine (fig. 221). Ce trépied portait un chaudron également en bronze qu'ornent quatre têtes de

1. D'après Flouest, *Les tumulus des Mousselots, près Châtillon-sur-Seine*, ext. Bull. Soc. hist. et nat. de Semur, 1875, pl. I.

griffons, lions assyriens à têtes d'oiseaux de proie. Des objets semblables se sont rencontrés dans les tombes étrusques (fig. 222). On les crut tout d'abord originaires des ateliers toscans. Mais, à partir des fouilles d'Olympie [1], quand les produits de l'art grec archaïque furent mieux connus, on put lui attribuer la paternité de ces ouvrages exportés au loin par les Hellènes, aidés de nombreux intermédiaires.

Fig. 222. — Trépieds et chaudrons de bronze provenant de la tombe Regulini-Galassi, à Cervetri (Italie) [2].

La figure 223 reproduit une tête de griffon en bronze découverte à Olympie ; elle est semblable, jusque dans les menus détails, à celles du vase de Sainte-Colombe. Les Étrusques furent seulement les principaux acquéreurs et parfois les entrepositaires de ces objets. C'est par leur entremise ou par celle des Vénètes et des Illyriens que quelques-uns sont parvenus sur les marchés de la Celtique ; ils

1. Les importantes excavations des Allemands dans les couches profondes des sanctuaires d'Olympie ont ramené une grande quantité de bronzes appartenant aux époques archaïques de l'art grec. Voir Furtwängler, *Olympia*, t. IV, *Die Bronzen*, 1890, atlas de 71 pl. ; — cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. VIII, chap. XI, § 1er : *Les plus anciens bronzes d'Olympie* (p. 420) ; — S. Müller, *Les trouvailles d'Olympie*, Mat., 1886, p. 96. Les milliers de bronzes de diverses époques découverts sur l'emplacement ou aux abords des lieux de culte proviennent des offrandes votives de pélerins venus de tous les pays grecs.

2. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centrale*, II, 2, pl. 335, fig. 8 et 9.

n'apparaissent pas dans les mobiliers funéraires avant la seconde phase hallstattienne (VII^e-VI^e siècle) et nous procurent, nous le verrons, les plus précieuses indications chronologiques. Ces nouveaux modèles ont renouvelé chez les peuples de l'Italie et plus tard chez les Celtes, mais seulement à l'époque de La Tène, les anciennes traditions artistiques. Pendant la période hallstattienne, le décor géométrique rectiligne, de tradition dipylienne, persiste sur beau-

Fig. 223. — Tête de griffon en bronze, d'Olympie (2/5 gr. nat.) [1].

coup de produits industriels indigènes, par exemple sur les ceintures de cuivre estampé, les parures, les poteries, etc. Pourtant dans une région voisine du territoire celtique, chez les Vénètes de l'Adriatique, se développe dès le VI^e siècle un art indigène, dont nous parlerons dans le paragraphe suivant, art qui présente avec celui de La Tène certaines analogies. Il ne serait point exact de prétendre, comme on l'a dit, que le second dérive du premier. En réalité, tous deux sont issus d'une culture à demi barbare pénétrée par les influences ioniennes, mais l'art vénète ou vénéto-illyrien a

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VIII, *Grèce archaïque*, p. 171 (d'après Furtwängler, *Olympia*, t. IV, n° 803).

vu le jour un siècle au moins avant celui de La Tène. Il est né au nord de l'Adriatique et non dans la vallée du Rhin : plus méridional, il devait nécessairement recevoir une empreinte plus profonde des influences de la Grèce et de l'Étrurie hellénisée.

§ III. — *Le premier âge du fer en Italie.*

L'Italie présente, comme la Gaule et l'Europe centrale, une assez grande diversité de peuples au premier âge du fer. C'est avant tout aux traditions historiques qu'il faut demander le fil conducteur permettant de se guider à travers le dédale des doctrines qu'ont suscitées dans ce pays les études palethnologiques. Livrée à ses propres ressources, l'archéologie des temps primitifs est rarement en mesure de distinguer exactement entre les groupes ethniques. Cependant, s'il est une région de l'Europe où l'abondance et la richesse des découvertes laissent aux archéologues l'espoir de compléter sur ce point les données de l'histoire, surtout en ce qui concerne la première moitié du dernier millénaire avant notre ère, c'est à coup sûr la Péninsule italique.

L'ensemble des faits peut se résumer comme suit :

Sur un territoire jusque-là occupé par des populations peu connues, en partie ligures ou sicules (époque néolithique et âge du bronze), on distingue, surtout à partir de l'an 1000 environ, plusieurs peuples nouveaux, dont quelques-uns sont particulièrement appelés à jouer un rôle prépondérant pendant le premier âge du fer :

Dans l'Italie du nord et du centre, les Ombriens, Ombro-Latins ou Italiotes, les Vénètes et surtout les Étrusques ;

Dans l'Italie du sud et en Sicile, les colonies grecques.

Les Ombriens agrandissent leurs domaines au détriment des tribus ligures ou sicules, mais se trouvent ensuite refoulés par les conquêtes territoriales des Étrusques. Vers l'an 400, les Gaulois traversent les Alpes et conquièrent rapidement l'Italie du nord que leur abandonnent les Étrusques. A partir du IIIe siècle, Rome, victorieuse des Gaulois qui avaient failli anéantir sa puissance en 390, exerce sa domination sur toute l'Italie.

Italie du sud. — La ville de Cumes en Campanie dont une tradition de l'antiquité plaçait la fondation au XIe siècle avant J.-C. [1]

1. Cette date paraît devoir être abaissée de deux ou trois siècles (voir Orsi, BPI, 1904, p. 21).

passait pour la plus ancienne colonie grecque du territoire italique. Ses fondateurs venaient de l'île d'Eubée. Au VIII^e^ siècle, les villes grecques couvrent les côtes de la Sicile et le littoral de l'Italie du sud. Les plus florissantes seront Tarente, Crotone, Sybaris, et cette région de la Péninsule ainsi hellénisée portera le nom de Grande-Grèce. La comparaison des découvertes de la Campanie et du Samnium avec celles de la seconde phase hallstattienne dans l'Europe centrale, la France et l'Espagne, atteste nettement, comme nous le verrons, l'influence des modèles helléniques sur l'industrie de ces dernières régions [1]. En Sicile, où la civilisation mycénienne avait laissé des vestiges importants, s'établissent à cette même époque de riches colonies helléniques. Les plus puissantes seront celles d'origine dorienne, telles que Syracuse, fondée en 735 par des Corinthiens ou des Mégariens, Géla bâtie par des Rhodiens et qui créa elle-même Agrigente. Deux importantes nécropoles siciliennes remontent aux premiers siècles de la colonisation grecque, celle de Syracuse et de Megara Hyblaea, cette dernière ville créée en 728 par des Mégariens et détruite en 482 av. J.-C. [2].

1. L'Italie du sud était peuplée de nombreuses tribus indigènes ; les Osques et les Samnites occupaient la Campanie et le Samnium ; des tribus de civilisation moins avancée étaient fixées dans l'Apulie et la Lucanie : Iapygiens ou Messapiens et Peucétiens. Les sources archéologiques sont encore très dispersées. Pour la région osco-samnite la nécropole la plus importante et la mieux étudiée est celle d'*Alfedena* (ancienne Aufidena) située sur le Sangro et que quelques archéologues relient au groupe de Novilara (voir A. de Nino, *Not. Sc.*, 1879, p. 320 ; 1882, p. 68, et surtout la grande monographie de M. Mariani, *Aufidena*, Mon. Ant., X, p. 226). La bibliographie des anciennes découvertes de cette époque dans l'Italie du sud et spécialement en Campanie se trouve dans Undset, *L'antichissima necropoli tarquiniese*, Annali dell' Instituto, 1884, p. 62-66. Pour des trouvailles plus récentes, provenant toujours des nécropoles voir : Dressel, *La necropoli presso Alife*, Annali dell' Instituto, 1885, p. 219 ; — Pellegrini, *Tombe greche arcaiche e tomba greco-sannitica a tholos della necropoli di Cuma*, Mon. Ant., XIII, 2, p. 201 ; — Karo, *Tombe arcaiche di Cuma*, BPI, 1904, p. 1 ; — F. Weege, *Oskische Grabmalerei*, JKAI, 1909, p. 149 ; — P. Orsi, *Not. Sc.*, 1911, *Supplemento*, p. 25.

2. C'est aux comptes rendus de ces fouilles qu'on doit se reporter de préférence pour le classement chronologique des vases grecs des VIII^e^-VII^e^ siècles, vases servant eux-mêmes de fossiles directeurs à la protohistoire. Ces nécropoles ont livré notamment en abondance des vases appartenant à une série protocorinthiens géométriques) dont on a recueilli des spécimens, comme nous le verrons, jusque dans notre département de Vaucluse.

Sur la nécropole de Syracuse (del Fusco) voir *Annali*, 1877, p. 36, et Orsi, *Not. Sc.*, 1893, p. 445 ; 1895, p. 209. Sur celle de Megara Hyblaea, *Mon. Ant.*, 1892, p. 689. Entre cette période de la colonisation grecque et la fin de l'âge du bronze se placent parmi les trouvailles de M. Orsi, les nécropoles de Finochitto, près de Noto, de Tremenzano, près de Castelluccio, etc. (troisième période sicule de M. Orsi, premier âge du fer). Voir BPI, 1892, p. 84 ; 1894,

Italie du centre. — Dans cette région domine pendant six siècles la puissante confédération des Étrusques ou Tyrrhéniens. Presque tous les historiens anciens ou modernes des peuples de l'antiquité se sont occupés de l'origine de cette nation, dont les nombreux monuments épigraphiques demeurent encore indéchiffrables. Après eux, les archéologues ont maintes fois abordé ce problème, en s'aidant des matériaux si riches et si variés qu'ont livrés les grandes nécropoles de l'Italie centrale. Deux solutions principales avaient été proposées par les anciens. Pour Hérodote (I, 94), la patrie primitive des Étrusques était la Lydie : contraints par une famine de se mettre en quête de nouveaux foyers, ces Asiatiques, après avoir côtoyé différents pays, abordèrent en Ombrie, y bâtirent des villes et prirent le nom du chef de leur colonie, Tyrrhénus [1]. Mais Denys d'Halicarnasse (I, 29) tenait pour purement fabuleuse cette tradition, acceptée cependant par la plupart des auteurs de l'antiquité. Il considérait les Étrusques comme un peuple italique aborigène.

Si l'on se place en présence des monuments, les faits les plus frappants et sur lesquels on n'a pas manqué d'insister, c'est, d'une part, le caractère orientalisant des sépultures étrusques dites *a camere*, rappellant par leurs dispositions les grands tombeaux de l'Asie Mineure, et, d'autre part, la facilité avec laquelle ce peuple s'est assimilé la culture ionienne ou gréco-orientale. La domination des Étrusques s'étendait non seulement sur la partie occidentale de l'Italie du centre, la Toscane actuelle ou Étrurie proprement dite, région alors très fertile et riche en minerais, mais encore sur la vallée du Pô et pendant une courte période sur la Campanie [2].

Au IVe siècle, les Étrusques reculèrent, d'une part, devant la con-

p. 23 ; — *Not. Sc.*, 1897, p. 71. Les tombes toujours creusées dans le roc sont de petites chambres carrées sans vestibule. Les poteries peintes géométriques sont apparentées à celles du Dipylon.

Pour les dates des colonies de la Grande-Grèce et de la Sicile, consulter Curtius, *Hist. grecque*, I, p. 542 ; — E. Meyer, *Gesch. Alterth.*, II, p. 440. Voir aussi sur ces établissements : Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VII, p. 304 ; — Pottier, *Catal. des vases du Louvre*, II, p. 360.

1. Les Etrusques étaient appelés Tyrrhéniens par les Grecs, *Tusci*, *Etrusci* par les Romains.

2. On ne connaît toutefois en Campanie aucune nécropole étrusque (Orsi, BPI, 1900, p. 281 . L'occupation de la Campanie par les Étrusques n'a duré qu'un siècle, de l'an 520 environ à l'an 424, date de la conquête samnite. Pour les textes, voir d'Arbois de Jubainville, *Premiers habitants de l'Europe*, 2e éd., t. I, p. 165-166, et RC, 1899, p. 377.

quête gauloise, de l'autre, devant les Grecs de Sicile. Leurs villes confédérées furent peu à peu annexées au territoire de la république romaine qui, en 280, acheva la conquête de leur pays. On sait quelles prodigieuses richesses archéologiques contenaient leurs nécropoles, en particulier celles de Vulci, de Corneto (ancienne Tarquinii), de Cervetri (anc. Cœre), de Chiusi (anc. Clusium), d'Orvieto, de Vétulonia, etc. La seule nécropole de Vulci, découverte en 1828, a livré près de vingt mille vases peints et pendant longtemps on crut originaires de l'Etrurie ces ouvrages céramiques, en réalité pour la plupart importés des pays grecs.

Nous n'avons pas à insister sur ces découvertes, mais il nous arrivera souvent de nous y reporter, à propos des trouvailles de la Gaule et de l'Europe centrale. Les Étrusques furent les premiers des peuples civilisés par la culture hellénique avec lesquels les Gaulois eurent un contact immédiat. Nous verrons qu'ils exercèrent sur les mœurs des tribus établies dans la Cisalpine une profonde influence [1].

Sans entrer dans l'examen spécial des trouvailles archéologiques de l'Italie du centre, nous devons du moins indiquer sommairement le cadre dans lequel on les répartit. Une classification très détaillée

1. Parmi les archéologues, quelques-uns, comme M. Helbig (*Die Italiker in der Poebene*, 1879, cf. Martha, *Art étrusque*, p. 25), suivi de Undset (*Annali dell' Instituto*, 1885, p. 5 et de M. Martha (*Art étrusque*, p. 28), ont adopté la thèse de l'historien Niebuhr, qui refusait créance au témoignage d'Hérodote. Pour les représentants de cette doctrine, les Etrusques seraient venus en Italie par terre, descendant des Alpes Rhétiques. Actuellement les savants inclinent à accepter le texte d'Hérodote, du moins dans ses données essentielles et à reconnaître l'origine orientale des Etrusques, et cela surtout depuis la publication du mémoire de M. Montelius : *The Tyrrhenians in Greece and Italy*, Journal of the Anthr. Institute, Londres, février 1897, p. 254 (analyse critique par M. S. Reinach, dans *Anthr.*, 1897, p. 215). Le grand recueil de M. Montelius, *Civ. prim. Italie*, reproduit un grand nombre des trouvailles et des monuments de l'Etrurie, et contient une riche bibliographie. Il nous suffira donc de citer ici les publications suivantes, historiques ou archéologiques, parmi les plus utiles à consulter : Dennis, *The cities and cemeteries of Etruria*, 2e éd., 2 vol., 1878; — Noël des Vergers, *L'Etrurie et les Etrusques*, 2 vol., 1862-1864, et album de pl. in-f° ; — d'Arbois de Jubainville, *Premiers habitants de l'Europe*, 2e éd., t. I, p. 129 ; — Jules Martha, *L'art étrusque*, 1889; — du même, *Manuel d'archéol. étrusque et rom.*, s. d. ; — Helbig, *Die Italiker in der Poebene*, 1879 Cf. *Annali*, 1884, p. 108 ; — Gsell, *La nécropole de Vulci*, 1891 ; — Pottier, *Catal. des vases du Louvre*, I, p. 284 ; — Modestov, *Introduction à l'hist. rom.*, trad. du russe par Michel Delines, 1907 (ouvrage que déprécient les critiques acerbes et souvent injustifiées de l'auteur à l'égard de ceux qui ne partagent pas ses vues. Cf. un c. r. par M. S. Reinach dans *Anthr.*, 1902, p. 371 : — Körte, art. *Etrusker*, in Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopädie*.

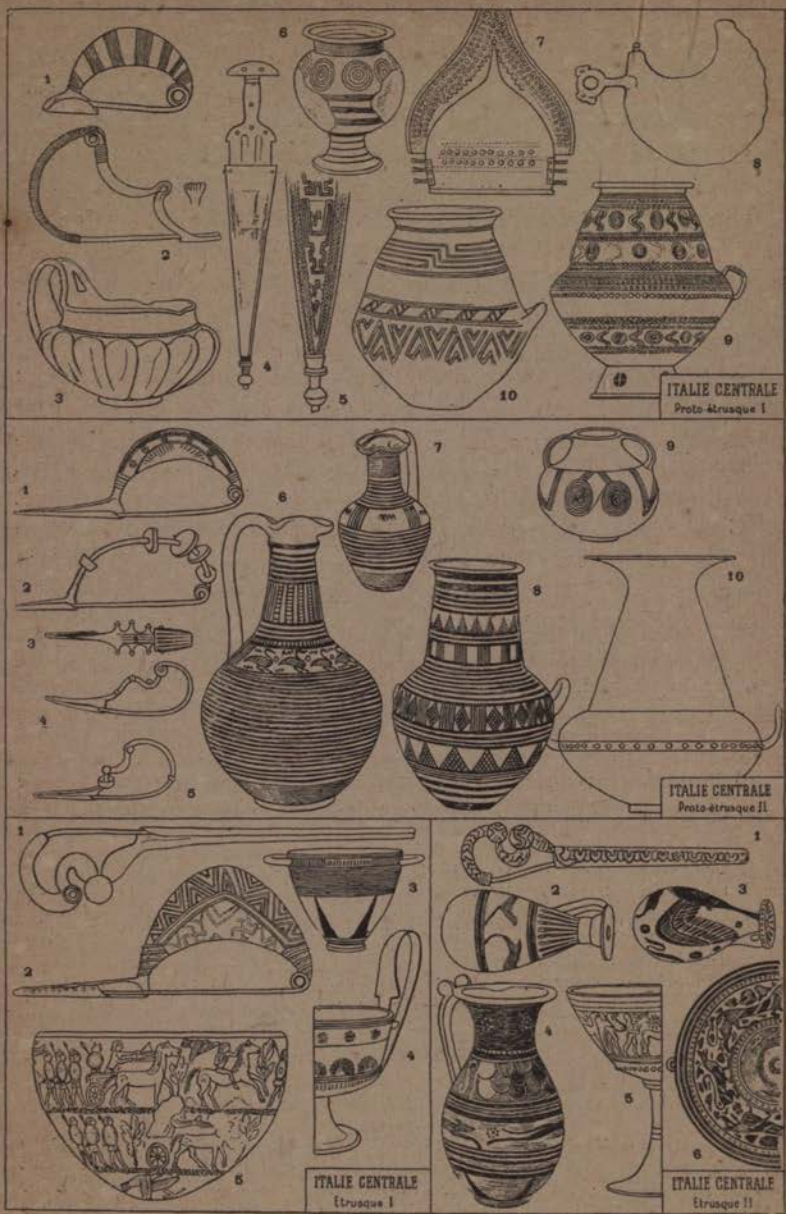

Fig. 224. — Principaux types du premier âge du fer dans l'Italie du Centre (périodes proto-étrusques et étrusques I-II)[1].

1. D'après Montelius, *Preclassical chronology*, pl. 11, 12, 13, 14.

en a été établie par M. Montelius, qui ne compte pas moins de six périodes distinctes dans le développement de cette civilisation, jusqu'à l'an 500 environ avant notre ère, soit deux périodes proto-étrusques et quatre périodes étrusques [1]. La figure 224 reproduit quelques-uns des objets que le savant suédois indique comme les types les plus caractéristiques des quatre premières phases, antérieures à l'an 600.

La période proto-étrusque I (1000-800) est synchronique avec la première phase villanovienne de l'Italie du nord, dont nous parlerons ci-après. A côté des tombes *à puits* incinérations semblables à celles de l'Italie du nord et représentant le rite funéraire indigène) apparaissent des tombes *à fosses* et peut-être les premières tombes *à chambres* pourvues d'une porte latérale. Ces dernières, d'origine orientale et dont le type aurait été importé d'Asie-Mineure, constituent plus tard la forme classique des sépultures étrusques [2].

C'est à cette période proto-étrusque qu'appartiennent, comme nous l'avons dit, les casques italiques en bronze martelé découverts à Bernières d'Ailly (Calvados) (t. II, 1re partie, p. 229). Cette trouvaille montre, concurremment avec d'autres objets, que l'âge du bronze IV en Gaule est en partie synchronique avec le début du premier âge du fer en Italie [3]. Un des types de fibules les plus caractéristiques se retrouve tout à la fois à Olympie et dans la Gaule du sud fig. 220, 4-6).

A la phase suivante, période proto-étrusque II (800-700), pas de changements importants : mêmes types de sépultures à puits (inci-

1. Les dates approximatives que nous indiquons ici sont plus basses que celles de M. Montelius. Sur ces évaluations qui donnent encore lieu à des écarts d'appréciation, surtout pour les siècles antérieurs au VIe — bien que la succession même des subdivisions de M. Montelius soit universellement acceptée — voir ci-après chapitre III.

Voici les dates proposées par l'éminent directeur du musée de Stockolm :

Période proto-étrusque	I	1100-1000
—	II	1000-900
Période étrusque	I	900-800
—	II	800-700
—	III	700-600
—	IV	600-500

2. Observons ici que, si la présence des tombes à chambres à cette phase initiale de l'âge du fer dans l'Italie centrale était absolument établie, il serait impossible d'élever des doutes sur l'historicité de la tradition rapportée par Hérodote, mais M. Montelius reconnaît lui-même que l'existence de ces tombes à cette période paraît seulement très probable.

3. A cette même phase proto-étrusque I se classe le vase en bronze martelé d'Orvieto (t. II, 1re partie, p. 427, fig. 173, n° 3).

nérations), à fosses et à chambres (inhumations). Les types industriels précédents se développent. Le pied des fibules s'allonge. Les poteries peintes sont encore de style géométrique, mais des oiseaux d'eau en animent le décor.

Ces deux périodes sont bien représentées dans les nécropoles de Narce, de Corneto, de Vulci, etc. La sépulture la plus caractéristique de la seconde est la *tomba del Guerriero*, à Corneto [1].

Jusqu'ici le décor de tous les objets ornés appartenait au style géométrique européen, au thème dipylien plus ou moins modifié. La scène change aux première et deuxième périodes étrusques (700-600). C'est l'époque des riches sépultures dont le mobilier révèle l'influence manifeste de l'art ionien orientalisant, et livre d'assez nombreux objets puniques introduits par le commerce des Phéniciens et des Carthaginois. Quelques tombes de cette phase sont particulièrement célèbres : la tombe Regulini-Galassi, à Cervetri, qui contenait notamment un chaudron de bronze porté sur un trépied de fer et orné de têtes de griffons [2], objet similaire, comme nous l'avons vu, au chaudron sur trépied de Châtillon-sur-Seine ; la tombe dite Grotte d'Isis à Vulci [3], d'où provient un scarabée au nom de Psammétique Ier (664-612 av. J.-C.) ; la tombe *del Duce* à Vétulonia [4], sépulture à char, avec cercles de roues, mors et harnais. C'est à la même époque qu'apparaissent en Suisse, dans la Gaule orientale et l'Allemagne du sud les premières sépultures à chars : nouvel exemple des influences méridionales sur les pays celtiques. Citons encore la riche tombe Bernardini, découverte à Préneste en 1876 [5].

Nous avons indiqué les caractères qui distinguent dans les pays grecs la phase dipylienne ou géométrique de la période ionienne ou orientalisante. Ce sont précisément les produits ou les imitations de l'art ionien, avec leur décor varié, composé de palmettes, d'animaux ailés, de lions, de bêtes féroces, d'animaux fantastiques, qui remplissent alors les tombeaux étrusques.

1. Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centrale*, pl. 287-290.
2. *Museo Gregoriano*, I, pl. XV, fig. 1. Cf. Martha, *L'art étrusque*, p. 107, fig. 99 (Cf. ci-dessus, p. 527, note 2).
3. Micali, *Monumenti inediti a illustrazione della storia degli antichi popoli italiani*, 1844, p. 37-71, pl. IV-VIII ; — Martha, *loc. cit.*, p. 110 ; — Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centrale*, pl. 265-268.
4. *Not. Sc.*, 1887, p. 471 et pl. 14 à 19 ; — Falchi, *Vetulonia e la sua necropoli antichissima*, p. 113, pl. IX-XII ; — Montelius, *Ibid.*, pl. 184-188.
5. *Mon. dell' Instituto*, X, pl. 31-33.

A l'est de l'Apennin, dans l'ancien Picenum, habitaient des tribus d'une civilisation différente, malgré ses emprunts, de celle des Étrusques et des Ombriens. Elle est connue surtout par diverses nécropoles, notamment par celle de Novilara, près de Pesaro [1]. Les tombes y sont pour la plupart à inhumation. C'est le même rite que dans l'Italie du sud, zone avec laquelle ce groupe présente de grandes affinités. Les tombes de Novilara contiennent beaucoup d'ambre et des fibules hallstattiennes.

Italie du nord. — Dans l'Italie du nord les principales nécropoles du premier âge du fer se répartissent en trois groupes, ayant pour caractère commun le rite de l'incinération, du moins pendant les premières phases :

1° Le groupe *villanovien* qui comprend surtout les découvertes des grandes nécropoles de Bologne ;

2° Le groupe *atestin* ou groupe des nécropoles d'Este et de la région voisine ;

3° Le groupe de Golasecca, localité située au sud du lac Majeur.

Les premières phases du groupe villanovien correspondent à l'occupation de la ville de Bologne par les Ombriens [2], les dernières à la domination successive des Étrusques et des Gaulois. La culture du groupe atestin est celle du peuple vénète ou vénéto-illyrien. Enfin, il faut peut-être rattacher aux Ligures de la Suisse alpestre les tombes de Golasecca, ainsi que l'importante sépulture à char de Sesto-Calende (fig. 269).

La culture dite villanovienne est connue depuis les découvertes du comte Gozzadini dans sa propriété de Villanova, à huit kilomètres à l'est de Bologne. Un cimetière protohistorique y livra 179 tombes à incinération et 14 squelettes. Mais ces trouvailles

1. Brizio, *La necropoli di Novilara*, Mon. Ant., V, p. 86 ; — Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centrale*, pl. 143-150. Voir la liste des autres nécropoles du même groupe dans BPI, 1906, p. 75. Certaines tombes étaient surmontées de stèles ornées de spirales, de scènes de chasse et de combats sur mer, et portant des inscriptions sabelliennes ou illyriennes. M. Hoernes classe ces tombes aux VIII^e-VI^e siècles et en rapproche les stèles sculptées de celles de Nesactium en Istrie (ancienne nécropole hallstattienne), ornées des mêmes spirales Hoernes, *Die Hallstattperiode*, p. 276 ; — du même, *Die Prähist. Nekropole von Nesactium*, JKAI, III, 1, 1905, p. 326. Sur d'autres trouvailles du premier âge de fer dans le Picenum, voir Silveri Gentiloni, *Necropoli dell' età del ferro a Tolentino*, BPI, 1880, p. 155 ; — Ugo Bellini, *Vestigia picene nell' Alta Marca*, ibid., 1906, p. 70 ; — *Not. Sc.*, 1902, p. 229.

2. Ces textes relatifs aux Ombriens ou Ombro-Latins sont coordonnés dans H. d'Arbois de Jubainville, *Premiers habitants de l'Europe*, II, chap. II, p. 242.

passèrent au second plan après l'exploration de la grande nécropole de Bologne, située à l'ouest de cette ville et où les fouilles systématiques furent commencées en 1869 [1]. En 1884, on y avait déjà découvert près de 2.000 tombes. Les constatations de l'archéologie confirmèrent pleinement les données de l'histoire. De l'étude des sépultures et des fonds de cabanes retrouvés dans la ville même, il résulte que Bologne fut fondée vers la fin de l'âge du bronze par les Ombriens : les plus anciennes tombes révèlent une industrie et des coutumes funéraires tout à fait semblables à celles de l'Italie centrale au début de l'âge du fer. Les sépultures des Étrusques apparaissent vers l'an 600 avant J.-C., celles des Gaulois vers 400 [2].

1. Elles furent surtout dirigées par MM. Gozzadini, Zannoni et Brizio. Le grand dépôt d'objets de bronze découvert dans le Prato de San Francesco, à Bologne (voir ci-dessus, II, 1re partie, p. 163), a été enfoui à l'époque villanovienne. Il se compose d'objets de diverses époques successives, sans doute accumulés pendant plusieurs siècles dans le trésor de quelque sanctuaire.

2. Pline résume comme suit l'histoire de cette région de l'Italie : « Les Sicules et les Liburnes ont habité une grande partie de cette contrée [l'Ombrie et le territoire d'Ariminum], particulièrement les districts de Palma, de Praetutia et d'Adria. Ils furent chassés par les Ombriens, ceux-ci par les Etrusques, les Etrusques par les Gaulois. » (III, 19) « Non loin de la mer, Butrium des Ombriens ; dans l'intérieur, colonies : Bologne (Bononia), appelée Felsina quand elle était à la tête de l'Etrurie » (III, 20). Sur l'occupation gauloise voir Polybe, II, XVII. En 196, Bologne tomba au pouvoir des Romains qui y établirent bientôt une colonie (Tite-Live, XXXIII, 37; XXXVII, 57).

Il est très difficile de distinguer entre les groupes ligures et ombro-latins. Nous avons dit combien est ici incertain le prétendu critérium de la diversité des rites funéraires. Les Ombriens de Villanova incinéraient leurs morts, mais dans la seconde partie de l'âge du bronze l'incinération était répandue dans toute l'Europe. Il ne serait donc point surprenant que cette coutume se fût introduite chez les Ligures de l'Italie ou terramaricoles. D'après M. Montelius, les sépultures de l'époque des terramares furent tout d'abord des inhumations, puis des incinérations.

D'autre part, on retrouve fréquemment dans l'art villanovien la représentation du cygne, qui paraît avoir été particulièrement populaire chez les Ligures. Les différences que l'on constate entre la civilisation des terramares et celle de Villanova s'expliquent surtout par un écart chronologique. Nous avons attribué les terramares aux Ligures sans méconnaître que certaines particularités de ces villages paraissent appartenir au groupe italiote, comme l'a observé M. Pigorini. Peut-être l'influence ombrienne s'est-elle exercée de bonne heure à l'âge du bronze sur la population ligure de la Haute-Italie, par suite d'immigrations successives ayant précédé la grande invasion que les historiens plaçaient vers le XIIe siècle.

Ces questions ethnographiques, difficilement solubles, ont été en Italie l'objet de nombreuses controverses sur lesquelles nous ne pouvons insister. Pour M. Pigorini, la civilisation villanovienne serait issue de celle des terramares par le fait d'un simple développement interne. L'une et l'autre seraient italiotes. Les terramaricoles, à la fin de l'âge du bronze, auraient essaimé

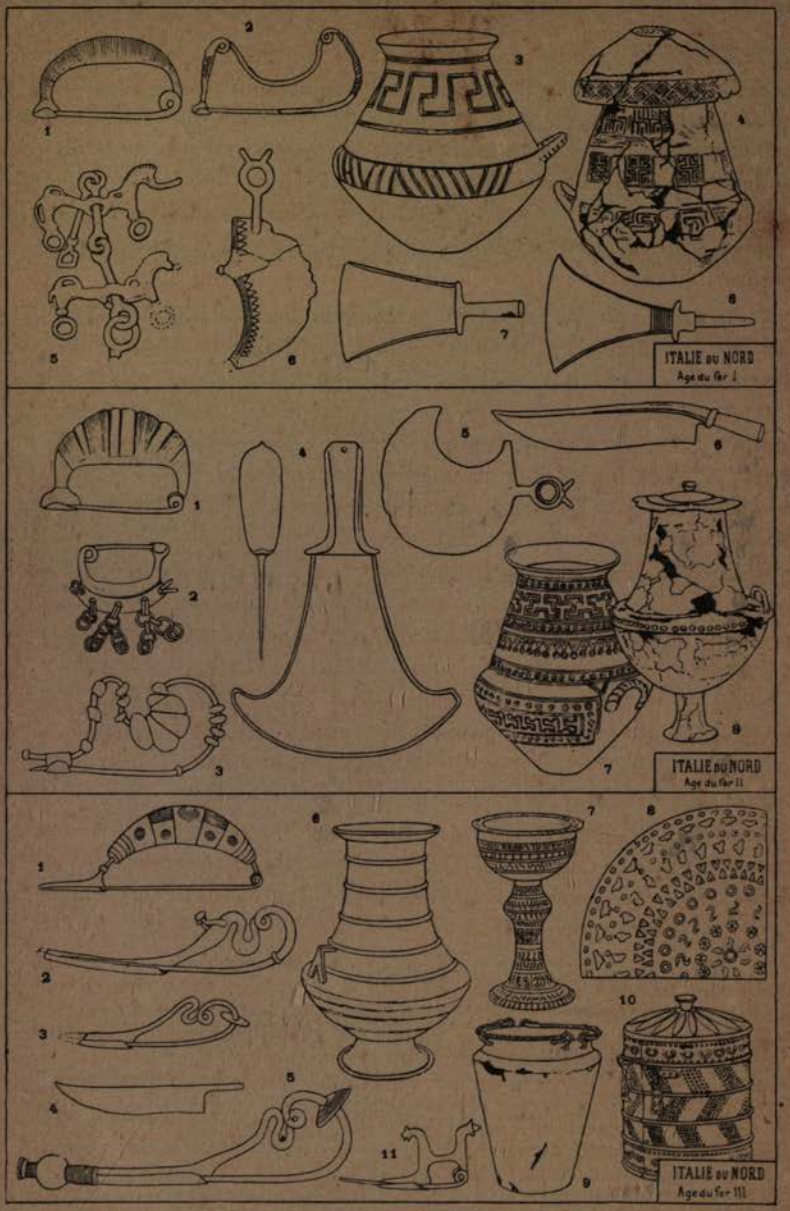

Fig. 225. — Principaux types du premier âge du fer dans l'Italie du Nord (période de Villanova) [1].

1. D'après Montelius, *Preclassical chronology*, pl. 7, 8, 9.

On divise en quatre périodes la phase à laquelle appartiennent les sépultures de Bologne antérieures à l'occupation gauloise, c'est-à-dire contemporaines de la nécropole de Hallstatt. Les trois premières qui constituent l'époque dite de Villanova sont pré-étrusques (ombriennes) ; la quatrième est étrusque :

1° *Premier âge du fer I* ou *période de Benacci I* (1000-900) [1]. Tombes à incinération. Ossuaire villanovien à décor incisé (géométrique).

2° *Premier âge du fer II* ou *période de Benacci II* (900-750). Tombes à incinération. Ossuaire villanovien à décor estampé (géométrique).

3° *Premier âge du fer III* ou *période d'Arnoaldi* (750-550). Tombes à incinération. Ossuaire villanovien à décor estampé (géométrique avec figurations schématiques d'animaux, de végétaux, etc.) (Cf. t. II, 1re partie, p. 431, fig. 174, et p. 432.) Vases grecs encore très rares.

4° *La Certosa. Période étrusque* (550-400). Tombes à fosses avec coffres en bois (pas de chambres) et tombes à incinération. Fibules caractéristiques dites de la Certosa. Vases attiques à figures noires et à figures rouges.

Notre figure 225 groupe quelques-uns des types les plus caractéristiques des trois premières périodes, types tirés des publications de M. Montelius. Nous reviendrons sur la période de la Certosa, en parlant de l'époque de La Tène.

Quant aux deux autres groupes de sépultures de l'Italie du nord, ceux d'Este et de Golasecca, il nous suffira d'indiquer qu'on y distingue des subdivisions chronologiques dont le synchronisme avec les périodes reconnues à Bologne paraît établi comme suit [2] :

vers le sud, les uns descendant jusque dans la région de Tarente, les autres occupant les territoires de Villanova, de la Toscane et du Latium (pour l'exposé de ces controverses, voir Modestov, *Introd. à l'hist. rom.*, chap. VII ; — Peet, *Les origines du premier âge du fer en Italie*, RA, 1910, II, p. 378 ; — du même, *The bronze and stone ages in Italy*, p. 195). Notre interprétation se rapproche de la doctrine qu'a enseignée Brizio.

1. Les noms de Benacci et d'Arnoaldi sont ceux des propriétaires des fonds où les sépultures de ces périodes se trouvaient localisées dans la nécropole. Les sépultures dites de la Certosa étaient groupées sur l'emplacement d'une ancienne chartreuse.

Les dates indiquées par M. Montelius sont les suivantes : *Benacci I* (1100-950) ; *Benacci II* (950-750) ; *Arnoaldi* et *La Certosa*, comme ci-dessus.

2. L'étude et la classification des trouvailles d'Este sont dues surtout à MM. Prosdocimi et Ghirardini (voir Montelius, *loc. cit.*, p. 274 ; — Ghirardini,

BOLOGNE		ESTE		GOLASECCA
Époque villanovienne (ombrienne).	Benacci I.	Époque italique (?).	Este I (commence à l'âge du bronze).	
	Benacci II.	Époque vénète.	Este II.	Golasecca I.
	Arnoaldi.			
Époque étrusque.	Certosa.		Este III.	Golasecca II.
Époque gauloise.	La Tène.	Époque gauloise.	Este IV.	

C'est à la troisième période d'Este que se place la belle série des situles de bronze ornées et des ceintures du même style vénéto-ionien dont nous aurons à parler [1]. A Golasecca, il convient de signaler particulièrement les enceintes de pierres brutes circulaires et quadrangulaires qui entourent ou avoisinent les tombes de la première période [2]. Nous retrouverons en Gaule des enceintes funéraires similaires dans plusieurs régions.

Mon. Ant., II, p. 230. Cf. Hoernes, *Die Hallstattperiode*, p. 274). Les découvertes de Golasecca ont été décrites par M. Castelfranco (Montelius, *loc. cit.*, p. 233; — Hoernes, *loc. cit.*, p 274). Nous parlerons ci-après, chap. VI, de la célèbre tombe de Sesto-Calende, qui se rattache au groupe de Golasecca.

1. Montelius, *loc. cit.*, pl. 54-55.

2. G. de Mortillet, RA, 1866, I, p. 51; — Castelfranco, BPI, 1876, p. 89; — Montelius, *loc. cit.*, p. 234 et pl. 43.

§ IV. — *L'origine de la métallurgie du fer.*

L'époque de Hallstatt, appelée encore le *premier âge du fer*, commence avec l'apparition de ce métal dans l'Europe centrale, bien que la première des épées hallstattiennes soit encore une épée de bronze. Appelée à devenir l'un des principaux auxiliaires du progrès dans les sociétés modernes, l'industrie sidérurgique débuta humblement par la production d'objets de parure et de menus ustensiles, dans l'Europe du sud comme dans l'Europe centrale. Des générations de forgerons se succédèrent dans les forêts autour des brasiers et des enclumes, avant qu'apparut la première épée de fer. La réduction de ce métal qu'Homère désigne par l'épithète πολύκμητος (d'un travail difficile), constituait, en effet, une opération laborieuse et pénible : c'est là ce qui retarda la propagation de son emploi.

Il semble bien qu'à l'âge du bronze, quelques essais aient été tentés çà et là, particulièrement en Égypte, pour extraire le fer de ses oxydes : essais plus ou moins infructueux et longtemps stériles. Sans doute on pouvait sans trop de difficultés retirer du four primitif un lopin de métal permettant de façonner quelques petits objets, mais ce fut seulement vers le milieu du second millénaire que se répandit, dans la vallée du Nil, l'emploi industriel du fer. Le perfectionnement des procédés métallurgiques permettait de substituer au bronze le fer aciéré pour la fabrication des armes et des outils.

L'antiquité du fer en Égypte a donné lieu depuis longtemps à de nombreuses controverses. Plusieurs égyptologues ont contesté la légitimité de l'âge du bronze des préhistoriens. Selon eux, diverses trouvailles d'objets en fer paraissent appartenir au Haut-Empire. Ces découvertes, que quelques-uns estiment décisives, sont peu nombreuses et ont donné lieu à des interprétations différentes. En 1837, un morceau de fer fut trouvé par Hill dans les joints intérieurs de la maçonnerie de la grande pyramide de Gizeh [1]. En 1882, M. Maspero recueillit à Abousir, dans la pyramide du roi Ounas (Ve dynas-

1. Cet échantillon est déposé au Musée Britannique. Sur cette découverte et les commentaires qu'elle a suscités, voir O. Bauregard, *L'antiquité du fer en Égypte*, BSA, 1884, p. 106, et Montelius, *L'âge du bronze en Égypte*, Anthr., 1890, p. 31.

tie), quelques petites masses de fer, parmi lesquelles il reconnut des viroles ou douilles ayant serti des manches d'outils [1]. Il trouva également un amas de fragments d'outils de fer brisés à Dahchour, dans la grande pyramide en briques [2].

Enfin, en ces dernières années, M. Flinders Petrie découvrit à Abydos, dans un dépôt de la VI[e] dynastie, un gros morceau de fer, associé à des objets de cuivre de types intermédiaires entre ceux de la IV[e] et ceux de la XII[e] dynastie [3]. Pour le Moyen Empire on peut signaler une autre découverte de M. Maspero, celle d'une soie de ciseau brisé et d'une virole en fer dans le ciment qui reliait les pierres de la pyramide de Mohammeria, près d'Esneh [4]. On a contesté la portée de ces diverses trouvailles, en alléguant, comme le fait M. Montelius [5], que toutes, sauf celles d'Abydos, peuvent être « secondaires » et qu'il est très incertain que la masse de fer d'Abydos soit en métal ouvré [6].

Cependant une trouvaille toute récente semble démontrer la haute antiquité des premiers essais d'utilisation du fer et les faire remonter à une date encore plus reculée qu'on ne le supposait. Une tombe pré-dynastique explorée avec soin à El Gerzeh par l'Ecole britannique d'archéologie en Egypte, tombe demeurée bien intacte, contenait entres autres objets un collier composé de perles de fer, d'or, d'agate et de cornaline. Un harpon de cuivre faisait partie du mobilier de la même sépulture. Il résulte de l'analyse chimique que le fer de ces perles n'est point du minerai brut, mais

1. Maspero, BSA, 1883, p. 813.

2. Maspero, note communiquée à M. S. Reinach pour son article : *L'âge du bronze en Egypte*, Anthr., 1891, p. 10. Mais suivant M. J. de Morgan : « la pyramide noire de Dahchour ne remonte qu'à la XII[e] dynastie ; d'autre part, le site exact dans lequel furent trouvées ces viroles n'a pas été observé scientifiquement » (*Les premières civilisations*, p. 216, note 1). Dans cette même note, M. de Morgan se rallie à l'opinion de M. Montelius et reconnaît qu'on ne possède encore aucune preuve certaine de l'emploi du fer en Égypte avant 1500. D'autres égyptologues, notamment MM. Maspero et Wiedemann, ont au contraire soutenu la thèse de la haute antiquité du fer en Égypte (voir ci-après, p. 543, note 1).

3. Flinders Petrie, *Abydos*, II, p. 33 ; — Hall, *Note on the early use of iron in Egypt*, Man, 1903, p. 147.

4. *Guide du Musée de Boulaq*, 1883, p. 296. Cf. Maspero, BSA, 1883, p. 813 ; — *Man*, 1903, p. 149. La date de cette pyramide se placerait entre la XIII[e] et la XVII[e] dynastie.

5. Montelius, *L'âge du bronze en Egypte*, Anthr., 1890, p. 31.

6. Le Guide du Musée Britannique (p. 426), la désigne comme « une masse d'oxyde hydraté de fer (non métallique) ».

bien du métal manufacturé [1]. Les perles présentent la forme d'une petite plaquette repliée autour d'un mandrin.

Quoi qu'il en soit, avant le milieu du second millénaire, on ne saurait parler d'un âge du fer en Égypte. Si le fer fut connu avant cette date, son emploi demeura tellement limité qu'on peut à peine constater sa présence dans quelques rares dépôts au milieu d'innombrables découvertes d'objets de cuivre ou de bronze. Il est important de rappeler qu'en déblayant les villes de Kahun (XII[e] dynastie) et de Gurob (du commencement de la XVIII[e] dynastie, à l'an 1500 environ), M. Flinders Petrie n'a pas rencontré la moindre trace de fer ou d'oxyde de fer. « Dans les longues listes de tributs de la XVIII[e] dynastie, écrit M. Hall, il (le fer) n'est jamais mentionné, mais sous la XIX[e] dynastie [vers l'an 1250], il apparaît dans un texte religieux à Abou Simbel, texte d'après lequel le dieu Ptah déclare avoir façonné les membres du roi Ramsès II avec de l'electrum, ses os avec du bronze et ses bras avec du fer [2]. » Ce texte est le plus ancien où l'on rencontre sans aucun doute possible la mention du fer.

1. Wainwrigth, *Pre-dynastik iron beads in Egypt*, Man, 1911, p. 177. L'analyse est due à M. le prof. Gowland. Plusieurs auteurs ont exprimé l'hypothèse que l'industrie sidérurgique aurait pu débuter par l'utilisation du fer météorique. On allègue que dans la langue des Egyptiens le mot *ba-en-pet* (fer du ciel) s'oppose au mot *ba-en-ta* (fer de la terre) et que les Mexicains de la vallée du Toluka utilisent le fer météorique pour la fabrication d'instruments. Certains techniciens ont formulé des réserves sur cette conjecture (voir de Launay, art. *Ferrum*, dans le *Dict. des Antiq.* de Saglio, p. 1076).

On a beaucoup discuté jadis sur la signification précise du mot *ba* dans la langue des Egyptiens de l'Ancien Empire. Il est admis généralement que ce mot, avant de s'appliquer au fer sous les formes *ba-en-ta* et *ba-en-pet*, pouvait avoir la signification générale de *métal* (voir Wiedemann, BJ, 1896, cah. XCIX, p. 15). Nous ne rappellerons que pour mémoire les observations relatives à la couleur des armes sur les anciennes peintures égyptiennes : le rouge et le jaune indiquant le bronze, le bleu, les objets de fer ou d'acier. La portée attribuée à ces constatations semble avoir été exagérée (Hall, *Man*, 1905, p. 71). Sur tous ces problèmes, consulter G. de Mortillet, *Discussion sur le fer en Egypte*, BSA, 1883, p. 808 ; — O. Montelius, *L'âge du bronze en Egypte*, Anthr., 1890, p. 37 ; — du même, *Bronzezeit im Orient*, AfA, 1892, p. 5 (cf. S. Reinach, *Anthr.*, 1892, p. 451) ; — Wiedemann, BJ, 1890, cahier LXXXIX, p. 197 (c. r. par S. Reinach, *Anthr.*, 1891, p. 104). On ne saurait accorder un instant d'examen à l'hypothèse d'une destruction totale des objets de fer par l'oxydation dans les sépultures des premiers Egyptiens. Chacun sait que le sol desséché de la vallée du Nil nous a conservé intacts les objets de matière facilement destructible, bois, cuir, sparterie, etc. Le premier millénaire avant J.-C. nous a laissé de nombreux ouvrages de fer des Egyptiens, fort bien conservés. M. Flinders Petrie en a trouvé beaucoup dans les fouilles de Naucratis et de Tanis (premier millénaire av. J.-C.). Voir les indications citées dans ZfE, 1905, p. 87.

2. Hall, *Man*, 1903, p. 86.

La connaissance du fer a-t-elle passé de l'Égypte aux vieilles civilisations asiatiques ou bien la transmission s'est-elle opérée en sens inverse ? Doit-on même admettre plusieurs centres indépendants, où les connaissances métallurgiques se seraient développées spontanément ? Cette dernière hypothèse ne saurait, à notre avis, être retenue.

Des faits multiples, comme nous l'avons vu précédemment, ne permettent pas d'admettre l'isolement des grands centres de production industrielle, au second millénaire. Au temps de la thalassocratie égéenne, l'Égypte communiquait avec la Crète et la Grèce continentale. La culture égéenne rayonnait sur l'Europe méridionale et sur l'Asie antérieure. Une découverte industrielle aussi importante que l'emploi d'un nouveau métal pour la fabrication des armes et même des ustensiles domestiques était appelée à une diffusion assez rapide dans le monde méditerranéen. C'est d'ailleurs ce que démontrent les observations récentes et anciennes de l'archéologie, sans qu'il nous soit encore possible de déterminer exactement le premier lieu d'apparition et les étapes successives de l'industrie du fer. Nous constatons du moins qu'à la fin du second millénaire avant notre ère, ce métal est employé partout dans la Méditerranée orientale. Vers l'an 900, au plus tard, il en est de même en Italie et dans l'Europe centrale.

On ne saurait douter, d'autre part, que les navigateurs sémites n'aient contribué à la propagation des produits de la nouvelle industrie. A partir du début de l'âge du fer on voit se développer la thalassocratie des Phéniciens qui succèdent aux Égéens. Vers l'an 1100, selon la tradition de l'antiquité, les marins de Tyr fondent chez les Ibères la colonie de Gadir, aujourd'hui Cadix. Ce que ces hardis navigateurs allaient chercher au lointain pays de Tartesse, au delà des colonnes d'Hercule, nous le savons par la Bible : ils furent les premiers trafiquants qu'attirèrent les immenses richesses minérales de l'Espagne, surtout l'argent, le cuivre et l'étain. Mais le fer comptait aussi parmi les métaux que leurs navires importaient sur les côtes d'Asie [1].

Suivant une thèse récente, les Philistins établis en Crète auraient porté sur la côte cananéenne la connaissance de l'industrie du fer dont on devrait même leur attribuer l'invention (vers l'an 1100 av.

1. Ezéchiel, XXVII, 12 et 19.

J.-C.) [1]. Sans aller jusqu'à accepter cette doctrine qui soulève de graves objections, on doit reconnaître que, dans les traditions grecques, la Crète joue un rôle important parmi les centres de la fabrication du fer. Il semble, d'ailleurs, que la province sidérurgique crétoise se prolonge jusqu'en Asie-Mineure : les traditions mythologiques relatives aux Dactyles idéens, ces génies métallurges, à la fois forgerons et magiciens, se localisent tantôt sur le mont Ida de l'île de Crète, tantôt sur la montagne phrygienne du même nom [2]. A l'époque d'Homère, le fer était un article de commerce dont la Grèce devait s'approvisionner en partie chez les divers peuples voisins. Plus tard, les Chalybes établis sur les côtes méridionales de la mer Noire sont les principaux pourvoyeurs des marchés helléniques en objets de fer et d'acier [3]. Le mot χάλυψ qui désigne l'acier dans la langue grecque en indique la provenance. Cependant, à une date sans doute assez reculée, peut-être dès l'arrivée des Doriens, les mines de fer de la Laconie livrèrent au commerce des armes et des outils recherchés par leur qualité [4].

1. Belck, *Die Erfinder der Eisentechnik*, ZfE, 1907, p. 334 ; 1908, p. 44 et 241. Cf. *Anthr.*, 1908, p. 342. *Un fondeur de fer* est mentionné dans une inscription phénicienne de Cypre (*Corpus inscr. semitic.*, pars I, n° 67). Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, III, p. 864. Sur les Philistins en Crète, voir H. Vincent, *Canaan*, p. 460.

2. La *Chronique* de Paros (table de marbre contenant un résumé de l'histoire grecque à l'usage scolaire, aujourd'hui conservée à Oxford) place en 1432 avant J.-C. l'invention du fer et l'attribue aux Dactyles de l'Ida crétois (Müller, *Fragmenta histor. graec.*, I, p. 545). Cette indication, qui n'a que la valeur d'une tradition, est sans fondement historique.

La mythologie grecque a prêté à plusieurs êtres mystérieux le don des connaissances métallurgiques. Les forgerons apparaissent partout comme de redoutables enchanteurs. Leur isolement dans la forêt, auprès de brasiers toujours allumés, leurs visages noircis de suie, leurs procédés secrets, mêlés sans doute de pratiques magiques, tout, dans les habitudes et l'aspect extérieur de ces artisans, était de nature à répandre autour d'eux une sorte de religieuse terreur. Les Dactyles, Cabires, Curètes, Telchines et autres génies métallurges inspirés des dieux, peuvent se comparer aux forgerons de l'époque irlandaise (voir ci-dessus, II, 1re partie, p. 153).

3. Sur les Chalybes, voir les textes d'Hécatée, Eschyle, Sophocle, etc., dans d'Arbois de Jubainville, *Premiers habitants de l'Europe*, I, p. 246. L'auteur classe les Chalybes parmi les Scythes, conjecture douteuse, car les Scythes étaient, au contraire, pauvres en fer (Hérodote, I, 215 ; — Strabon, XI). Sur les génies métallurges de la Phrygie et de la Crète, enchanteurs et magiciens, consulter Rossignol, *Les métaux dans l'antiquité*. Cf. Bertrand, *Gaule av. Gaulois*, 2e éd., p. 226.

4. Müller, *Dorier*, II, 23. Cf. L. de Launay, art. *Ferrum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1080, note 15. Les clefs de fer dites laconiennes se sont répandues dans tous les pays grecs et ont passé en Italie. Nous parlerons plus loin de la monnaie de fer des Spartiates.

On ne doit pas s'écarter sensiblement de la vérité en plaçant aux XIII^e^-XII^e^ siècles environ l'utilisation industrielle du fer dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate. Une découverte célèbre est celle du grand magasin rencontré par Place dans une des dépendances du palais de Korsabad, près de l'ancienne Ninive. Ce dépôt, sans doute une réserve de guerre, contenait une énorme quantité d'ustensiles en fer, du poids total de 160.000 kilogrammes. La plus grande partie de ce stock était formé de lingots de fer (fig. 226, 1) en forme de gros fuseaux, à section quadrangulaire, avec trous de suspension [1]. Leur poids variait entre 4 et 20 kilog. environ. Place les prit pour des outils du genre de nos « bouchardes ». Plus tard, on y reconnut avec raison des masses de métal brut destinées au commerce. Il est très intéressant de constater que dans l'Europe centrale et occidentale, les lingots de fer circulaient également sous cette même forme (fig. 226, 2-7), non seulement à l'époque romaine, mais même à l'époque de La Tène et sans doute dès celle de Hallstatt [2].

Vers l'an 900, le nouveau métal se répand en Italie, dans les Alpes orientales et l'Europe centrale. Plusieurs auteurs ont rattaché son introduction en Italie à l'arrivée des Etrusques, peuple auquel les anciens attribuaient, nous l'avons vu, une origine lydienne. Cependant la région la plus riche en trouvailles d'objets de fer à l'époque hallstattienne n'est pas la Toscane, mais la zone du littoral de l'Adriatique, où s'est développée la civilisation dite de Novilara, sous des influences helléniques [3].

C'est aussi, croyons-nous, par cette voie de l'Adriatique, la grande

1. Victor Place, *Ninive et l'Assyrie*, Paris, 1867; — Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, II, *Chaldée et Assyrie*, p. 720; — Beck, *Geschichte des Eisens*, I, p. 134. Sur les origines de la métallurgie du fer en Orient et dans l'Europe du Sud, on trouvera d'intéressantes indications dans un mémoire de M. Moritz Alsberg, *Die Anfänge der Eisenkultur*, 1886. C. r. par M. S. Reinach, dans RA, 1886, II, p. 117 (analyse détaillée). La seule erreur capitale de M. Alsberg est de nier l'âge du bronze.

2. Exemplaires de la caverne Byčiskála en Moravie (Hoernes, *Natur- und Urgesch. des Menschen*, II, p. 222).

3. On a trouvé récemment sur la côte est de l'Italie du sud, à Coppa-Nevigata, près de Manfredonia, province de Foggia, de nombreuses scories de fer avoisinant une couche archéologique qui contenait des fragments de vases de la fin des temps mycéniens (*Mon. Ant.*, 1909. Cf. Angelo Mosso, *Le origini del ferro nella prehistoria*, Acad. dei Lincei, 3 avril 1910).

Cependant les Etrusques ont utilisé les mines de fer de la Toscane et de l'île d'Elbe. Voir sur cette exploitation L. de Launay, art. *Ferrum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1084.

route du commerce de l'ambre, que les connaissances sidérurgiques ont gagné l'Europe centrale et tout d'abord le Norique, célèbre

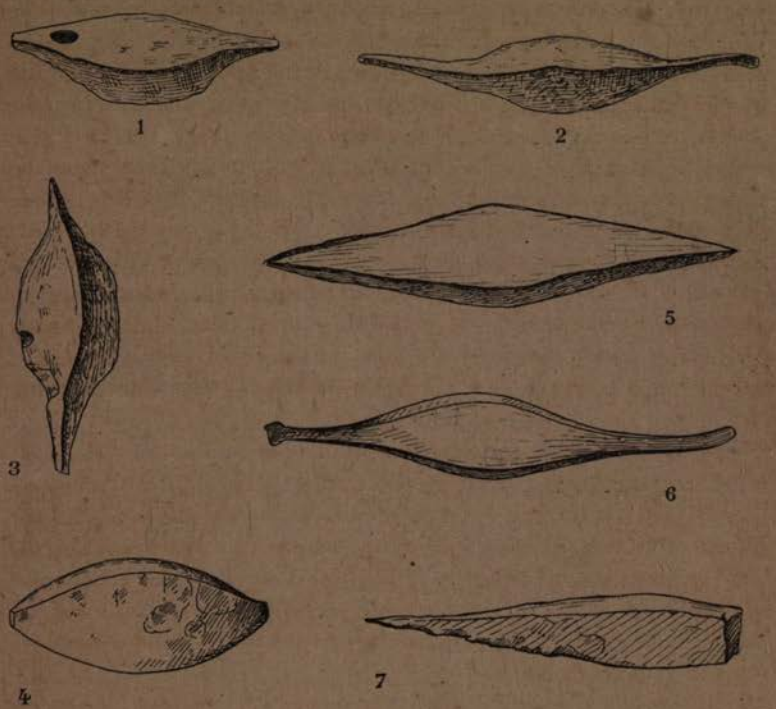

Fig. 226. — Lingots de fer. Assyrie, Allemagne et France.

1, Korsabad (Assyrie); — 2, Provenance inconnue (musée d'Avranches); — 3, Saint-Molf, près Guérande (Loire-Inférieure) [1]; — 4, Renchen (Bade) [2]; — 5, Deidesheim (musée de Dürkheim, Palatinat rhénan) [3]; — 6, Environs d'Abbeville (Somme) [4]; — 7, Lit de la Saône, à Chalon (Dijon, coll. H. Millon) [5]. (N^os 3, 5,6, env. 1/8 gr. nat.; n^os 4, 7, env. 1/7 gr. nat.).

dans l'antiquité par ses gisements de fer et ses forges. Les minerais de la Carinthie contiennent parfois jusqu'à 40 pour cent de métal [6].

1. D'après Daubrée, *Exploitation des métaux dans la Gaule*, RA, 1881, I, p. 342, fig. 26; p. 341, fig. 25, 24.
2. D'après Wagner, *Fundstätten und Funde*, II, p. 3, fig. 1 *a*.
3. D'après C. Mehlis, *Eisenschmelzen der Vorzeit*, PB, 1906, p. 87.
4. D'après A. Rhoné et G. de Mortillet, *Mat.*, 1868, p. 519, fig. 140.
5. D'après J. Déchelette, *La coll. Millon*, p. 262, fig. 56.
6. L. de Launay, *Ibid.*, p. 1085.

Pline et beaucoup d'autres auteurs anciens vantent l'excellence du fer du Norique [1], qu'à l'époque romaine on exportait dans le nord de l'Italie pour la fabrication des armes [2]. Le Norique, l'Istrie, l'Illyrie, étaient des régions florissantes aux temps hallstattiens et les trouvailles de cette époque y abondent. Jusque dans les couches profondes des *Gradisches* de la Carniole et des *Castellieri* de l'Istrie on rencontre en abondance des scories de fer, et les mines de ce métal avoisinent ces habitats [3].

Des régions illyriennes et alpestres la connaissance du fer gagna rapidement la vallée du Danube et les pays celtiques situés des deux côtés du Rhin. Là, comme dans les pays du sud [4], on se servit tout d'abord du nouveau métal pour orner des objets de bronze de bandes inscrustées, puis pour la fabrication de quelques objets de parure, anneaux, bracelets, etc.; enfin on l'employa à la fabrication des armes [5].

Nous avons montré précédemment que des relations commerciales régulières reliaient la Gaule du nord-est, particulièrement la Bourgogne et la Franche-Comté, aux pays d'Outre-Rhin. Il n'est nullement nécessaire d'admettre quelque invasion étrangère pour expliquer l'apparition du nouveau métal en Gaule. La culture hallstat-

1. Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 14. Cet auteur ajoute que les meilleurs de tous les fers étoient celui de la Sérique (l'Extrême-Orient, sans doute l'Himalaya) et ensuite celui des Parthes. La nécropole de Hallstatt est située dans le Norique.

2. Sur les mines de fer de la Carinthie, de la Carniole et de la Styrie et sur les textes littéraires et épigraphiques relatifs à l'exploitation du fer dans le Norique, à l'époque romaine, voir Beck, *Geschichte der Eisens*, I, p. 509; — H. Blümner, *Technologie und Terminologie*, III, p. 79.

M. Ridgeway a essayé récemment de placer dans le Norique le centre de diffusion de la sidérurgie (Ridgeway, *The beginning of iron* (c.r. dans *Rev. d'Ethnogr. et de Sociologie*, 1908, p. 536), mais l'Egypte et la Grèce tout au moins ont la priorité.

3. Marchesetti, *Castellieri*, p. 161; — Hœrnes, *Die Hallstattperiode*, p. 259.

4. Voir ci-dessus, t. II, 1re partie, p. 53.

5. A la fin de l'âge du bronze on trouve quelques objets, notamment des poignées d'épées et quelques bracelets de bronze ornés d'incrustations de fer. Voir par exemple : *Album musée Lausanne*, pl. XIV, 6 (épée du type de Mörigen); pl. XXVIII, 6 (bracelet ouvert à tige creuse); — V. Gross, *Protohelvètes*, pl. XI, 1, 8 (épées de l'âge du bronze IV); pl. XVI, 25 (bracelet). Dans l'*Iliade*, les armes défensives sont souvent ornées d'applications d'étain. Le fer remplace ici ce métal.

En Grèce, il apparaît seulement à la fin de la période mycénienne. « Il semble que ce soit un métal de luxe : on en fait des anneaux que l'on dépose dans les tombes avec les anneaux d'or. » Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. VI, p. 954. Cf. *Ibid.*, p. 590. Voir également, Montelius, *Bronzezeit im Orient*, AfA, 1892, p. 31. Cf. Reinach, *Anthr.*, 1892, p. 458.

tienne, dans sa phase la plus ancienne, s'est développée principalement chez les peuples illyriens, venètes et celtiques. Elle n'est point exclusivement illyrienne, vénète ou celtique. Ce n'est point par des hypothèses d'ordre ethnographique, mais par des considérations géographiques et économiques que s'explique sa large diffusion, du moins pour sa période initiale, car, à sa seconde phase, elle bénéficia sans nul doute de l'expansion territoriale des Celtes. C'est en Lorraine, en Bourgogne et en Berry que s'allumèrent les premiers fours pour minerais de fer. C'est là qu'apparaissent les premières épées forgées avec ce métal, épées déposées dans des sépultures que nous tenons pour celtiques.

Il importe de remarquer que ce progrès industriel constituait pour les peuples de l'Europe centrale une véritable révolution économique, dont ils comprirent de bonne heure l'importance au point de vue militaire. Avec l'utilisation du fer pour la fabrication des armes, les Celtes se trouvaient en quelque sorte affranchis d'une sujétion dangereuse. La Gaule orientale et centrale pouvait puiser désormais dans son propre sol le métal nécessaire à son armement, alors qu'auparavant elle devait rechercher au dehors tout au moins un des deux éléments constitutifs du bronze, l'étain. Elle se trouvait donc par là sous la dépendance de l'Armorique, de la Bretagne ou de l'Ibérie. Les forges s'allumèrent dans la Celtique sur tous les points où la forêt avoisinait la mine, conditions qui se rencontrent fréquemment sur le territoire forestier de la Gaule du Nord.

Les régions où apparaissent les vestiges les plus abondants de la culture hallstattienne sont aussi celles où l'on a reconnu à diverses époques les traces les plus denses de forges antiques. Dans sa liste des anciennes mines de fer exploitées aux temps romains et préromains, un ingénieur, M. Daubrée, cite au premier rang le département de la Côte-d'Or [1]. Or, comme nous le verrons, cette partie de la Bourgogne a précisément livré à l'archéologie les plus importantes sépultures du premier âge du fer. C'est ainsi, croyons-nous, qu'une conquête industrielle ouvrit la voie aux conquêtes territoriales. A peine les Celtes sont-ils armés de l'épée de fer qu'on les

1. Daubrée, *Exploitation des métaux dans la Gaule*, RA, 1881, I, p. 336. Les restes des fourneaux et surtout les amas de scories appartenant aux temps antiques sont d'ailleurs nombreux sur notre sol comme les mines de fer, surtout en Bourgogne et en Berry (Daubrée, *loc. cit.*, p. 337 ; — *Dict. des Antiq.* de Saglio, art. *Ferrum*, par L. de Launay, p. 1085). Pour la Haute-Marne (Vassy, Saint-Dizier), voir Bulard, *Ann. de Géographie*, XIII, p. 223.

voit s'avancer vers le Sud. Au commencement du IVe siècle, c'est un glaive de fer que le Brennus vainqueur jettera dans la balance des Romains.

A l'époque impériale, ceux-ci connaissaient diverses légendes sur l'origine de l'invasion celtique. Pline rapporte qu'un Gaulois d'origine helvète, nommé Hélicon, étant allé exercer à Rome son métier de forgeron, éveilla à son retour les convoitises de ses compatriotes en leur montrant quelques spécimens des riches produits agricoles de l'Italie : raisins, vin et huile [1].

Ce texte nous apprend qu'à Rome même on appréciait les travaux des métallurgistes transalpins. C'est à ses forgerons que la Gaule dut en grande partie sa force militaire et c'est grâce à eux que les tribus celtiques entrèrent victorieuses jusqu'au cœur de Rome.

La métallurgie du fer ne cessa pas de se développer chez ces peuples jusqu'aux temps romains. A l'époque de La Tène, les travaux des forgerons celtiques et celtibères témoignent d'une technique très avancée qui paraît à peine avoir été égalée chez les peuples classiques. Nous le constaterons en étudiant les armes, ustensiles et objets divers en fer, si variés et si nombreux, que le second âge du fer nous a laissés.

Les anciens, et notamment César, ont été frappés de l'habileté des forgerons gaulois. Les chaînes de fer que fabriquaient les Vénètes armoricains pour les ancres de leurs navires ont retenu son attention. A Rome, on se contentait de câbles en chanvre. Au dire de Varron [2], la cotte de mailles était une invention d'origine celtique; or la fabrication de cette armure exige une grande habileté technique et quand bien même l'information de l'auteur latin serait inexacte, le seul fait qu'il l'ait acceptée démontre que l'adresse des forgerons gaulois était alors tenue en haute estime. Les Romains, au contraire, malgré leur science consommée des choses de la guerre, ne furent jamais que des armuriers peu inventifs, empruntant aux barbares leurs différents modèles de glaives. Quant à l'épée gauloise, il est vrai qu'elle a été bien décriée par Polybe, mais les récits de Plutarque semblent la réhabiliter, lorsque cet historien rapporte que Camille, pour résister aux sabres gaulois « qui étaient la plus grande force de ces barbares [3] » se vit obligé de faire rapidement

1. Pline, *Hist. nat.*, XII, II.
2. Varron, *Ling. Lat.*, 116.
3. Plutarque, *Camille*, XL.

forger pour la plupart de ses hommes des casques de fer. Ceux qui ont pu examiner au musée de Zurich les magnifiques épées de La Tène ou qui ont pris connaissance des analyses du métal composant les épées gauloises d'Alise-Sainte-Reine, analyses faites sous la direction du colonel de Reffye [1], demeurent convaincus que la fabrication de ces belles armes dénote chez les ouvriers qui les ont forgées une habileté de main-d'œuvre et des connaissances techniques déjà très développées.

Parmi les ustensiles, engins ou instruments gaulois dont la fabrication se rattachait au travail du fer, on peut rappeler la charrue à quatre roues [2], la moissonneuse, tombereau au bord armé de dents, qui était porté sur deux roues et poussé en avant dans le champ de blé par un bœuf (les épis arrachés par les dents de cette machine tombaient dans un récipient [3]) ; enfin la tarière à mèche spirale [4] qui portait à Rome le nom de *terebra gallica*, indiquant son pays d'origine.

M. Daubrée, après avoir décrit les nombreux *ferriers* ou amas de scories de fer disséminés sur le sol français, en attribue une bonne partie à l'époque gauloise et ajoute : « A l'aspect de ces quantités si considérables de scories, on se demande quelle longue suite de siècles il a fallu pour les produire à des hommes qui n'avaient d'autre force que celle de leurs bras, qui ne forgeaient le fer que pour en fabriquer des épées, des haches d'armes et quelquefois des chaînes de navires » A l'époque où ces lignes étaient écrites, on était encore loin de soupçonner l'étonnante variété de l'outillage en fer des peuples gaulois. Les chapitres qui suivent la mettront en évidence. Elle apparaîtra surtout au second âge du fer, époque dont l'étude fera l'objet de la troisième partie de ce tome II. C'est aussi dans cette troisième partie que nous décrirons les procédés employés par les Gaulois pour la réduction et la préparation du fer.

1. Voir ci-après, 3e partie, le chapitre de l'armement.
2. Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 48.
3. *Ibid.*, XVIII, 72.
4. *Ibid.*, XVII, 15.

§ V. — *Les survivances de la civilisation de l'âge du bronze dans la Gaule occidentale et l'Europe du nord.*

Pendant que l'emploi du fer se propageait dans la Gaule occidentale et centrale, surtout dans les provinces de Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté, Berry et Auvergne, la plupart des régions de la Gaule occidentale et particulièrement l'Armorique s'attardaient quelque temps encore aux anciennes traditions industrielles de l'ère précédente. Notre carte des dépôts de l'âge du bronze en France montre nettement que les principaux centres de production métallurgique, avant l'introduction du fer, avoisinaient l'Atlantique et la Manche. L'étain étranger venait des Iles Britanniques et du Portugal. On conçoit que ces régions, la Grande-Bretagne, le nord de la Péninsule ibérique et la Gaule Armorique, c'est-à-dire les marchés et les entrepôts de l'étain aient lutté contre l'introduction du fer. C'était là une transformation industrielle qui, sans anéantir le trafic de l'étain, semblait devoir en diminuer considérablement l'importance. En fait, la première phase de l'époque de Hallstatt n'est aucunement représentée dans toute la Gaule occidentale [1]. La seconde, celle de poignards à antennes, a laissé des vestiges nombreux dans la Gaule du sud-ouest, et seulement des traces très clairsemées en Armorique. Dans l'état actuel des découvertes c'est seulement à l'époque de La Tène que cette dernière région apparaît comme définitivement acquise à l'industrie du fer.

On ne peut encore déterminer les caractères distinctifs de la phase finale de l'âge du bronze qui correspond dans nos provinces de l'ouest à la période hallstattienne des provinces orientales. Les centres de production, brusquement appauvris, perdirent leur importance industrielle et créèrent sans doute peu de types nouveaux. Il y a lieu de croire que durant cette phase, d'ailleurs assez courte, s'il y eut encore quelques modifications dans les formes de l'âge du bronze IV, cette dernière évolution en modifia à peine les principaux caractères.

Il est cependant dans la France du sud-ouest une région assez

1. Voir ci-après la carte de répartition des épées et poignards hallstattiens qu'il est intéressant de comparer à celle des dépôts de l'âge du bronze. On a souvent constaté la pauvreté archéologique de la Grande-Bretagne et de l'Armorique à partir de la fin de l'âge du bronze. Voir S. Reinach, RC, 1900, p. 172.

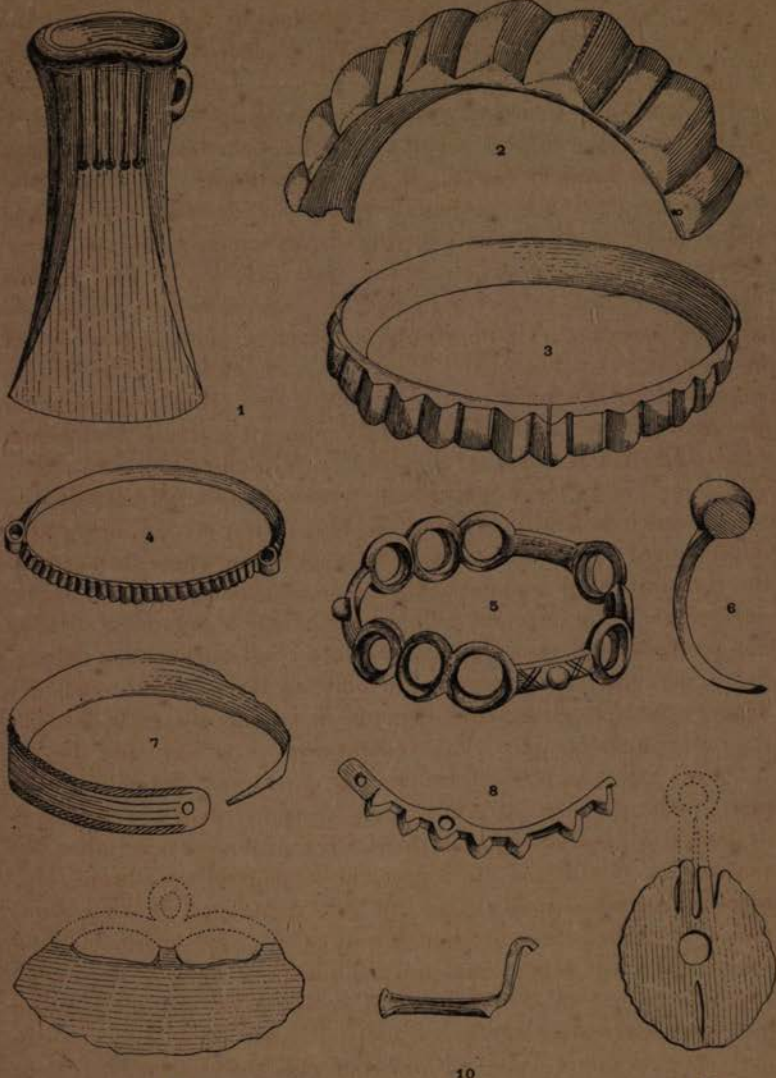

Fig. 227. — Principaux types de l'industrie « launacienne » [1].

1. D'après Cazalis de Fondouce, *La cachette de fondeur de Launac*, pl. I, fig. 3 ; pl. VI, fig. 1 ; pl. III, fig. 3 ; pl. IV, fig. 9 ; pl. III, fig. 1 ; pl. V, fig. 12, 11 ; pl. IV, fig. 5 ; pl. II, fig. 9 ; pl. X, fig. 4 ; pl. XI, fig. 8.

étendue où apparaît un groupe local de civilisation qui, tout en présentant sous certains rapports le facies général de l'âge du bronze, nous semble incontestablement contemporain du hallstattien de la Gaule orientale : nous voulons parler du groupe *launacien*, connu par le dépôt de « fondeur » de Launac (Hérault), et par ceux de Montpellier, Bautarès, Loupian, etc., dans le même département [1]. On a classé ces dépôts à une phase de transition de l'âge du bronze à l'âge du fer, mais il faut, croyons-nous, malgré la présence de nombreuses haches à douille en bronze, en abaisser la date jusqu'à l'époque de Hallstatt. Les types des objets de parure (fig. 227) et notamment des bracelets sont nettement hallstattiens et correspondent, pour la plupart, malgré leur variété, à ceux des provinces de l'est. D'autres se retrouvent dans les sépultures hallstattiennes du Languedoc. Sans nous arrêter au détail des descriptions, nous invitons nos lecteurs à comparer la figure ci-contre aux reproductions des principaux bracelets du hallstattien typique (voir ci-après, chap. IX) ; les analogies sont caractéristiques [2].

Si, comme tout le fait supposer, les dépôts de haches en bronze constituaient souvent des offrandes votives et si ces objets ont servi d'instruments d'échange dans les opérations du négoce, à défaut de monnaie proprement dite, on conçoit que, malgré la substitution du fer au bronze pour la confection des armes et de certains outils, les haches en bronze n'aient point disparu brusquement de la circulation. Elles figurent en nombre dans les dépôts launaciens de l'Hérault [3].

On retrouve la hache à douille en bronze à Court Saint-Étienne

1. Sur l'historique de ces trouvailles, leur composition et leur bibliographie, voir *Appendice* I, p. 57.

2. Presque tous les types de bracelets, d'ailleurs très variés, de la cachette de Launac, pourraient être rapprochés des formes hallstattiennes orientales. Il en est de même pour les rasoirs (fig. 227, nos 9 et 11). Le fragment de fibule à porte-agrafe allongé (fig. 227, n° 10) se classe au premier âge du fer. Les bracelets caractéristiques du type n° 2 se retrouvent en Auvergne exactement semblables, ce qui montre que le groupe launacien est représenté dans la France méridionale sur une zone étendue. Le talon de lance figuré ci-dessus (t. II, 1re partie, p. 216, fig. 68, n° 10) appartient à ce dépôt de Launac. C'est en réalité un objet de destination encore inconnue.

3. Ce sont des haches à douille, dont quelques-unes ont leurs plats ornés de nervures. Le dépôt de Launac contenait neuf haches votives, dont les dimensions sont comprises entre 0m 04 et 0m 055 (Cazalis de Fondouce, *La cachette de Launac*, p. 8).

(nécropole de la Quenique, Belgique) dans une sépulture de la deuxième période hallstatienne [1].

Ce que nous venons de dire de l'Armorique s'applique aux Iles Britanniques et à la Scandinavie, où la culture de l'âge du bronze, quelque peu modifiée par certains emprunts hallstattiens, a survécu jusqu'à l'époque de La Tène [2]. Sans doute, contrairement aux anciennes doctrines, il est aujourd'hui reconnu que le fer a été introduit dans les régions nordiques à une époque peu postérieure à son apparition dans l'Europe centrale. Worsaae plaçait au commencement de l'ère chrétienne les débuts de l'âge du fer en Scandinavie et Alexandre Bertrand partageait encore cette opinion [3]. Undset, par une enquête plus approfondie, montra que la civilisation de La Tène, celle du deuxième âge du fer, avait rayonné jusque dans les pays du nord [4]. Enfin, selon M. Montelius, la dernière des six périodes de l'âge du bronze scandinave, période pénétrée d'influences hallstattiennes, est synchronique avec le premier âge du fer de l'Europe centrale et s'étend du VIII^e^ siècle environ au commencement du VI^e^. Elle peut être considérée elle-même comme un premier âge du fer; cependant ce métal est très rare encore et ce n'est guère que vers l'an 500 environ av. J.-C. qu'on peut placer la fin de l'âge du bronze dans les pays du nord.

La première épée de fer hallstattienne qu'ont forgée les Celtes est

1. Comte Goblet d'Alviella, *Antiquités protohist. de Court Saint-Etienne*, ext. Bull. Acad. royale, Belgique, 1908, et *Bull. des Musées Royaux du cinquantenaire*, Bruxelles, 1912, p. 29.

2. Pour les Iles Britanniques, voir *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 82, 96, etc. Pour la Scandinavie, consulter Montelius, *Les débuts de l'âge du fer*, ext. des Comptes rendus du XX^e^ Congrès de la Fédération hist. et archéol. de la Belgique, Gand, 1907; — du même, *L'âge du bronze en Suède*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 239; — du même, *La période de La Tène en Suède*, CPF, Autun, 1907, p. 804; — Montelius-Reinach, *Temps préhist. Suède*, p. 142. Pour M. Sophus Müller, la période comprise entre le VIII^e^ et les V^e^-IV^e^ siècles, forme dans toute l'Europe du Nord (France septentrionale, Belgique, Iles Britanniques, Allemagne du nord et Scandinavie), ainsi qu'en Hongrie, un « âge du bronze récent » (Sophus Müller, *L'Europe préhist.*, trad. Philippot, tableau général des groupes de civilisation [après la p. 56] et p. 142). M. Sophus Müller fait entrer encore la Suisse occidentale (palafittes), ainsi que la Transylvanie orientale dans cet âge du bronze récent. Nous verrons que la seconde phase du hallstattien est seule représentée en Suisse par des trouvailles nombreuses. A cette époque, les villages lacustres furent abandonnés, peut-être en raison de l'invasion des Celtes ou simplement par suite de modifications profondes dans les conditions de l'habitat, dues au progrès de la civilisation.

3. A. Bertrand, *Archéol. celt.*, p. 38.

4. Undset, *Erste Aufl. d. Eisens*, p. 388; Cf. Salomon Reinach, RC, 1900, p. 86.

la copie exacte de la dernière épée de bronze, très répandue dans toute l'Europe centrale, occidentale et nordique. Celle-ci demeura quelque temps en usage dans les pays où survécut l'âge du bronze. Dans les régions celtiques et illyriennes on en rencontre des exemplaires en bronze et des exemplaires en fer. Il est donc bien évident qu'elle constitue un type de transition et que, par conséquent, la phase primitive du premier âge du fer se place au temps où ce glaive fut employé.

D'ailleurs, quelques épées de fer hallstattiennes ont été importées dans les pays du nord. Tel est, pour la Grande-Bretagne, un glaive à antennes en fer trouvé dans la Tamise [1]. On connaît de même en Scandinavie plusieurs objets hallstattiens, parmi lesquels une grande épée de fer [2].

Le conservatisme rituel assura parfois une certaine survivance à quelques objets de bronze employés pour l'accomplissement des rites religieux traditionnels. Ce sont là des phénomènes isolés, d'un ordre tout spécial et sans aucune influence sur le développement général de la civilisation. On en retrouve d'ailleurs mention dans les textes de l'antiquité. Une loi des Latins, par exemple, ordonnait au *Flamen Dialis* de se servir d'un rasoir d'airain pour se couper la barbe [3]. La même prescription avait été édictée pour les prêtres étrusques et sabins [4]. A Carthage, où des inscriptions nous font connaître l'existence de barbiers sacrés, on rencontre encore à l'époque hellénistique des rasoirs de bronze délicatement gravés [5]. Les Étrusques se servaient de charrues à soc d'airain pour tracer les enceintes des villes [6], parce que cette opération était un acte

1. Cf. *Guide British Museum, Iron age*, p. 96, fig. 72.
2. Montelius, *La période de La Tène en Suède*, CPF, Autun, 1907, p. 804.
3. Servius, *Ad Aen.*, I, 448.
4. Macrobe, *Saturnales*, V, 19. Le bronze, dit cet auteur, jouait un grand rôle dans les cérémonies religieuses. Cf. Mommsen et Marquardt, *Manuel des Antiq. rom., Le culte*, I, p. 282.
5. J. Déchelette, *L'archéol. préhist. et les fouilles de Carthage*, Anthr., 1903, p. 667.
6. Macrobe, *loc. cit.*, V, 19. A Rome, l'introduction d'un outil de fer dans un temple donna lieu pendant longtemps à des cérémonies expiatoires (voir Michel Bréal, *Trois inscriptions italiques*, RA, 1876, II, p. 242 ; cf. A. Bertrand, *Gaule av. Gaulois*, 2e éd., p. 298). M. Michel Bréal cite à ce propos une survivance rituelle de l'âge de la pierre : le *pater patratus* frappe le porc avec un silex au moment du traité avec les Albains : « *porcum saxo silice percussit.* » (Tite-Live, I, 24). Ces exemples de survivance rituelle, loin de ruiner la théorie des trois âges, comme le pensait Bertrand, attestent au contraire l'importance et la durée des âges de la pierre et du bronze.

essentiellement religieux réglé par d'immuables traditions. Ajoutons que si quelques auteurs anciens font encore mention d'armes ou d'instruments tranchants en bronze en décrivant les temps légendaires, c'est parce que l'antiquité attribuait ces armes de bronze aux héros [1] : c'était la conséquence logique du fait que dans l'*Iliade*, inspirée des souvenirs de la fin de l'âge du bronze, les armes de ces guerriers sont encore faites de ce métal [2]. En outre, quelques-unes des anciennes épées conservées comme objets votifs dans des temples de la Grèce étaient aussi des épées de bronze, auxquelles on prêtait des origines légendaires [3].

En dehors des faits exceptionnels dont nous venons d'indiquer des exemples, la substitution du fer au bronze pour la fabrication des armes et des instruments tranchants fut générale et complète dans toute l'Europe, la Russie, la Finlande et le nord de la Scandinavie exceptés, à partir d'une date qui varie suivant les régions entre le VIII[e] et le V[e] siècle. L'épée de bronze disparut sans retour et les rites funéraires eux-mêmes furent impuissants à en perpétuer la survivance. Parmi les nombreuses sépultures de la seconde phase hallsttatienne ou de l'époque de La Tène, qui contiennent des armes, nous ne rencontrerons pas une seule épée de bronze [4]. Le succès de l'épée de fer fut moins éphémère que les acquisitions territoriales des guerriers celtiques dont elle constitua l'arme principale.

1. Voir Pausanias, *Descr. de la Grèce*, III, III.

2. Les armes sont de cuivre ou de bronze dans l'*Iliade*, tandis que quelques instruments sont en fer. Les armes de fer apparaissent déjà dans l'*Odyssée*. Sur l'emploi des divers métaux dans les poèmes homériques, question qui a donné lieu à de nombreux travaux, voir L. de Launay, art. *Ferrum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1075, note 6 ; — Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VII, p. 230.

3. On montrait, par exemple, à Nicomédie, dans le temple d'Esculape, l'épée en bronze de Memnon (Pausanias, *loc. cit.*, III, III).

4. C'est pourquoi il nous est impossible d'admettre avec M. Jullian que l'épée de bronze se soit conservée comme arme de sacrifice ou de parade, et à plus forte raison qu'elle ait été encore utilisée comme arme de guerre après l'époque de Hallstatt (Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, p. 307, note 3). A l'époque de La Tène, c'est invariablement une épée de fer qui se rencontre dans les sépultures quand celles-ci contiennent des armes, qu'il s'agisse de simples guerriers ou de chefs (Voir *Appendice VI*, p. 148). Les habitats de la même époque ne livrent plus le moindre vestige d'épée de bronze. Il en est de même aux époques romaine et mérovingienne.

CHAPITRE II

LES ORIGINES ET LES MIGRATIONS DES CELTES. LA FONDATION DE MARSEILLE.

Sommaire. — I. Les premières informations historiques concernant les Celtes. Leurs relations avec les plus anciennes voies du commerce international. Situation géographique de la Celtique primitive. — II. Les conquêtes et les migrations des Celtes. — III. Décadence de l'empire celtique. — IV. La fondation de Marseille et la thalassocratie phocéenne. La voie commerciale de Marseille à la Seine par le territoire éduen.

§ 1er. — *Les premières informations historiques concernant les Celtes. Leurs relations avec les plus anciennes voies du commerce international. Situation géographique de la Celtique primitive* [1].

L'archéologie est l'auxiliaire de l'histoire et ne saurait s'affranchir de ses enseignements, à partir du moment où apparaissent les premiers témoignages littéraires. Dans le précédent volume nous

1. Ce paragraphe a trait aux indications que nous ont laissées sur les Celtes Hécatée de Milet, Himilcon (?) dans Festus Aviénus et Hérodote. Au IVe siècle, Ephore plaçait quatre peuples aux extrémités du monde : les Scythes au nord, les Indous à l'est, les Ethiopiens au sud, les Celtes à l'ouest, ces derniers habitant à partir du couchant d'été, et jusqu'au couchant d'hiver (C. et Th. Müller, *Frag. hist. graec.*, I, p. 243, 244, frag. 38. Sur le voyage de Pythéas, voir H. d'Arbois de Jubainville, *Principaux auteurs*, p. 63 ; — Hergt, *Die Nordlandfahrt des Pytheas*, Halle, 1893 ; — C. Jullian, *Himilcon et Pythéas*, Journal des savants, III, 1905, p. 95).

Nous ne pouvons énumérer ici les principaux auteurs anciens, grecs ou latins, à consulter sur l'histoire des Celtes. La liste en est longue, mais, comme l'observe M. Dottin, son étendue ne doit pas faire illusion ; la plupart n'apportent à la connaissance des Celtes qu'une contribution des plus modiques (Dottin, *Manuel celtique*, p. 10). Nous utiliserons autant que possible ces données éparses en parlant de l'armement, de l'outillage et du costume des Celtes, à l'époque de La Tène, n'ayant pas à nous occuper ici de leurs institutions. Ce qui a trait aux représentations des divinités fera l'objet d'un chapitre de notre tome III.

Le bénédictin Dom Bouquet a réuni dans le premier volume du *Recueil des historiens des Gaules*, Paris, 1738 (réimpression sous la direction de L. Delisle,

nous sommes attaché à rapprocher nos conclusions des textes concernant les Ligures et les Ibères. A partir du milieu du premier millénaire avant notre ère, les nations celtiques se placent au premier plan dans le monde barbare. Elles entretiennent alors avec

Paris, 1869, les textes des auteurs anciens, grecs et latins, relatifs aux Celtes. Ceux qui concernent les Bretons sont groupés dans les *Monumenta historica Britannica* de Henry Petrie et Thomas Hardy, Londres, 1848, p. I-CV. Tout récemment a paru à Londres le premier volume d'un nouveau recueil des textes anciens relatifs aux Celtes, classés cette fois dans une seule série, par ordre chronologique : W. Dinan, *Monumenta historica celtica*, vol. I, Londres, 1911. Cf. RC, 1911, p. 108. On possède aussi pour les textes grecs le recueil commode de M. Cougny : *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, texte et traduction, 6 vol., 1878-1892. Pour l'analyse critique des plus anciennes sources littéraires, voir H. d'Arbois de Jubainville, *Principaux auteurs* ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 7 ; — Dottin, *Manuel celtique*, p. 297.

Les ouvrages généraux concernant les Celtes, antérieurement à la seconde moitié du XIX^e^ siècle, sont nombreux (voir Ruelle, *Bibliographie générale des Gaules*, I, col. 15), mais la plupart manquent de critique. L'*Ethnogénie gauloise* de Roger de Belloguet (1858-1868, 3 vol., un IV^e^ tome a été publié par les soins de A. Maury et de H. Gaidoz en 1873) ouvre la série des travaux conçus d'après les méthodes de l'érudition moderne (voir Dottin, *Manuel celtique*, p. 1). Nous ne parlerons pas ici de ceux qui relèvent exclusivement de la philologie celtique comparée, créée par Pictet, Bopp et l'illustre Zeuss, auteur de la *Grammatica celtica* (1^re^ éd., Leipzig, 1853, refondue par Ebel en 1870, 1 vol. in-4°). On trouvera l'historique de cette science dans Tourneur, *Esquisse d'une histoire des études celtiques*, Biblioth. de la Faculté de philosophie de Liège, 1905, p. 207. Plusieurs des revues consacrées spécialement à ces recherches linguistiques, comme la *Revue celtique*, fondée par Gaidoz en 1870, ne demeurent pas étrangères au mouvement archéologique. En France, parmi les représentants des études celtiques, on peut placer au premier rang H. d'Arbois de Jubainville (1827-1910). Outre de nombreux articles, nous aurons à citer souvent ses principaux ouvrages : *Premiers habitants de l'Europe*, 2^e^ éd., 2 vol., 1889. — *Principaux auteurs à consulter pour l'histoire des Celtes*, t. XII de son *Cours de littérature celtique*, 1902. — *Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'an 100 avant notre ère*, 1904.

Pour les Celtes comme pour les Ligures, M. Jullian a montré dans son grand ouvrage (*Hist. de la Gaule*, I, p. 110 et passim), comment une critique ingénieuse, servie par une profonde connaissance des textes, peut, en rassemblant mille traits épars, reconstituer un tableau historique vraiment vivant de ces âges lointains. Ainsi que nous l'avons indiqué dans le volume précédent, nous nous trouvons en désaccord avec notre éminent maître, en matière de chronologie. Un autre point de sa doctrine, la solution donnée au problème obscur de l'origine des Celtes, semble difficilement conciliable, comme nous le verrons, avec les faits archéologiques. Ceux-ci nous conduisent à une autre interprétation des textes. Mais nous accorderons volontiers que les questions ethniques constituent pour la préhistoire, privée du témoignage des inscriptions et des monnaies, un terrain beaucoup moins sûr que les problèmes chronologiques.

En 1906 a paru le *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique* de M. Georges Dottin, ouvrage que son auteur définit modestement un « répertoire classé des divers renseignements que l'on a pu recueillir sur les plus anciens Celtes. » Pour ce qui se rattache aux sources historiques, nous avons

les pays du sud des relations assez actives. Ce contact avec des peuples plus fortunés, occupant des terres fertiles, éveillent leurs convoitises. En même temps leur armement se perfectionne, grâce à leur habileté dans l'industrie du fer. Dès le IVe siècle, la renom-

eu maintes fois recours à ce volume, indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux études celtiques.

Quelques bons articles généraux sur les Celtes ont été insérés dans divers périodiques ou encyclopédies : Dr Lagneau, art. *Celtes*, dans le *Dictionn. encyclop. des sc. médicales* de A. Dechambre, t. XIII ; — Niese, art. *Galli*, dans la *Real-Encyclop.* de Pauly et Wissowa ; — Will, art. *Celtes*, dans la *Grande encyclopédie* ; — Ferdinand Lot, *Les Celtes*, Revue encyclopédique, 5 novembre 1898. Voir aussi le tome Ier de l'*Hist. de France* d'Ernest Lavisse (Bloch, *Les origines, la Gaule indépendante et la Gaule romaine*, 1re éd., 1900).

Dans le domaine archéologique, MM. Alexandre Bertrand et Salomon Reinach se sont attachés à rapprocher les trouvailles préhistoriques des informations littéraires. Voir surtout : Bertrand, *Archéol. celt. et gaul.*, 1re éd., 1876 ; 2e éd., 1889 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, 1894. Les vues d'Alexandre Bertrand sur les origines celtiques procèdent de la doctrine d'un historien auquel son érudition et son talent d'écrivain avaient acquis un crédit considérable, Amédée Thierry, auteur de l'*Histoire des Gaulois*. La thèse fondamentale d'Amédée Thierry, la prétendue division de la race celtique en Galls et en Kymri ou Cymri, ne peut être retenue. Les philologues ont montré qu'il n'y a aucune relation entre le nom des Cymri, donné du temps des Angles et des Saxons à la population celtique du pays de Galles, et ceux des Cimmériens de la Crimée ou des Cimbres de la Germanie (Cf. d'après Zeuss, DAG, II, p. 59, au mot *Kymri* ; — d'Arbois, *Premiers habitants*, 2e éd., I, p. 257 ; — Dottin, *Manuel celtique*, p. 21). Amédée Thierry plaçait au XVe siècle l'arrivée en Gaule d'un premier ban d'envahisseurs celtiques, les Gallo-Kymris, au VIIe, celle d'un second ban, les Kymri-Belges. Alexandre Bertrand s'est inspiré de cette doctrine dualiste. Le savant conservateur du musée de Saint-Germain croyait distinguer une époque celtique (introduction des métaux, bronze, or et fer) et une époque gauloise (prédominance du fer, disparition de l'épée de bronze) (Voir *Arch. celt.*, p. 265). Son système reposait sur une interprétation erronée des faits archéologiques, la négation de l'âge du bronze, et sur une hypothèse historique tout au moins contestable, la dualité ethnique des peuples celtiques indiquée par leurs doubles dénominations de Κελτοί ou *Celtae* d'une part et de *Galli* et Γαλάται, d'autre part (Voir dans RC, III, 1876-1878, p. 251, un compte rendu critique de ce système par H. d'Arbois de Jubainville, au point de vue historique. Bertrand avait exposé sa doctrine en 1875 à l'Académie des Inscriptions. Cf. RA, 1875, I, p. 281).

Or on s'accorde généralement à reconnaître que ces expressions ne sont que des appellations diverses données à un même peuple (Cependant M. Camille Jullian assimile les Galates aux Belges. *Hist. de la Gaule*, I, p. 316). Le mot Κελτός est le plus ancien. Il apparaît pour la première fois au Ve siècle dans Hérodote, Hécatée ayant déjà parlé de la Celtique. C'est l'équivalent du gaulois *Celta*. Pausanias (I, 3) déclare que Κελτός est bien le nom que se donnait cette nation et cette assertion confirme celle de César : *Ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur* (*De bello gall.*, I, 1).

L'expression de Galate, Γαλάτης, n'est pas employée avant le IIIe siècle. Elle apparaît tout d'abord dans un fragment des écrits de Timée, Müller-Didot, *Fragm. hist. graec.*, n° 37, t. I, p. 200). A partir du Ier siècle, quelques

mée des Celtes, nation belliqueuse et puissante, se répand dans le monde méditerranéen. Les peuples et les cités les redoutent comme envahisseurs ou les recherchent comme mercenaires [1].

Cependant les textes des auteurs anciens relatifs aux Celtes, antérieurement à l'historien Polybe, sont peu nombreux, obscurs et laconiques : le plus souvent quelques brèves indications transmises de seconde ou de troisième main et dénotant de la part de leurs auteurs une connaissance tout à fait rudimentaire de la géographie des pays du nord. Polybe lui-même n'a guère parlé que des Gaulois cisalpins, c'est-à-dire de ceux qui occupèrent l'Italie du nord au IVe siècle et s'emparèrent de Rome, à l'exception du Capitole. A partir de la conquête de la Narbonnaise par les Romains (120 av. J.-C.) on commença à mieux connaître les régions celtiques. Le

écrivains grecs établirent des distinctions arbitraires entre les mots Κελτός et Γαλάτης, afin de différencier les Celtes des Germains, ces deux peuples étant auparavant confondus et considérés comme formant une seule nation. *Galli* est l'équivalent romain de *Celtae*, comme l'indique César. Au-devant des Pyrénées, dit également Appien, habitent les Celtes, appelés aujourd'hui Galates et Gaulois (*Hisp.* I, éd. Didot, p. 34). Le mot *Gallia* apparaît pour la première fois dans les *Origines* de Caton (II, 34), vers 168 av. J.-C. « Ces deux mots [*Galli* et *Galatae*], observe M. Dottin, n'ont aucun rapport avec le mot *Gaël* que nous donnons maintenant aux peuples celtiques d'Irlande et d'Ecosse, Gaël a en effet en irlandais la forme *Gaidel, Goidel*, essentiellement différente de *Galli, Galatae*. » (Dottin, *Manuel celtique*, p. 12). Sur ces diverses dénominations désignant les Celtes, voir aussi H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes, les Galates, les Gaulois*, RA, 1875, II, p. 4 ; — du même, BAF, 1887, p. 96 ; — du même, *Premiers habitants de l'Europe*, 2e éd., II, p. 420.

Les Celtes étaient divisés en nombreuses peuplades, dont plus de cent cinquante nous sont connues. La plupart de celles qui occupaient la Gaule n'entrent dans l'histoire qu'à partir de César. Plusieurs apparaissent simultanément dans diverses régions, par exemple les *Tectosages* en Germanie, en Asie-Mineure et dans la Gaule méridionale, les *Parisii* et les *Belgae* en Gaule et en Grande-Bretagne, les *Lingones* et les *Senones* en Gaule et en Italie. Les nombreuses migrations des Celtes peuvent expliquer, tout au moins en partie, ces fractionnements.

Le nom des *Volcae*, peuple du haut Danube, paraît avoir désigné les Celtes en général chez les Germains. Il donna naissance au vocable germanique *Walah*, qui s'appliqua aux Romains, successeurs des Celtes, puis aux peuples de langue romaine : d'où Valachie, Wallons, Welsh, Wales (Galles), ces derniers mots anglo-saxons (G. Paris, *Romania*, I, 1872, p. 5 ; — Cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Premiers habitants de l'Europe*, II, p. 420).

1. En 369 et 368 des guerriers celtes, à la solde de Denys de Syracuse, combattirent avec les Lacédémoniens (Diodore, XV, 70). On trouve plus tard des mercenaires gaulois au service des rois de Macédoine, d'Agathocle, d'Antigone, des Séleucides, des Ptolémées, de Pyrrhus, d'Astrubal, d'Annibal, etc. Cf. Niese, article *Galli*, de la *Real-Encyclop.* de Pauly et Wissowa, 2e éd., p. 620. Sur les mercenaires galates d'Alexandrie, voir Adolphe Reinach, *Les Gaulois en Egypte*, Rev. Et. Anc., 1911, p. 33.

Grec Posidonius, d'Apamée [1], après avoir visité l'Espagne et même la Gaule méridionale, décrivit les mœurs de leurs habitants, mais nous ne possédons que quelques fragments de ses ouvrages.

Les Celtes orientaux se rendirent célèbres vers le IIIe siècle par leurs invasions en Thrace et en Macédoine et par le pillage de Delphes (279 av. J.-C.).

Il faut arriver à César, pour rencontrer des renseignements détaillés sur la Gaule transalpine. Cependant, si fragmentaires que soient les textes des anciens auteurs grecs sur la nation celtique, ils nous procurent d'utiles informations. Nous croyons, d'ailleurs, que leurs obscurités sont susceptibles d'être élucidées en partie à l'aide des données de l'archéologie.

Les géographes grecs empruntaient leurs principales informations aux périples des navigateurs et aux récits des marchands qui fréquentaient les sentiers terrestres aboutissant aux ports de commerce. Or les statistiques des trouvailles archéologiques nous révèlent le tracé et même, dans une certaine mesure, l'importance relative des grandes voies qui reliaient les pays méditerranéens à l'Europe centrale, occidentale et nordique, durant les diverses périodes des temps protohistoriques. La plus ancienne était celle de l'Atlantique par les colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar). Ce fut la grande voie de transit aux temps néolithiques et au début de l'âge du bronze : c'est par là que certains types de sépultures mégalithiques en même temps qu'une divinité funéraire — idole féminine souvent associée à la hache — ont gagné de proche en proche, à partir du bassin oriental de la Méditerranée, les côtes occidentales de l'Ibérie et de la Gaule, la Cornouaille, pays de l'étain, l'Irlande, pays de l'or, les côtes de la mer du Nord et de la Baltique, pays de l'ambre [2].

Parallèlement à cette voie maritime il existait, surtout à partir de l'âge du bronze II (autour de l'an 2000), une route continentale allant du nord de l'Adriatique à la Scandinavie par le Norique, les vallées de la Moldau et de l'Elbe. Au milieu de son parcours, elle rencontrait la vallée du Danube qui la mettait en communication d'un côté avec la mer Noire, de l'autre avec la vallée du haut Rhin [3].

1. Voir Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, II, p. 126; — H. d'Arbois de Jubainville, *Principaux auteurs*, p. 180.

2. Voir J. Déchelette, *Une nouvelle interprétation des gravures de New-Grange et de Gavr'inis*, Anthr., 1912, p. 29. Nous avons complété dans cet article les faits exposés ci-dessus, t. I, chap. X.

3. Les Anciens ont cru longtemps que le Pont-Euxin communiquait avec l'Adriatique par une branche de l'Ister ou Danube. Cette erreur est repro-

Cette voie de l'Adriatique à la Scandinavie, à laquelle le commerce de l'ambre donnait toute son importance, est celle qu'a suivie la spirale à l'âge du bronze II. Elle explique les relations actives qui se sont établies alors entre les régions du nord et du sud, donnant naissance à la belle civilisation de l'âge du bronze nordique.

Au premier âge du fer, c'est par cette route, véritable axe de la vie économique dans l'Europe centrale, que les produits de l'industrie sidérurgique du Norique et bientôt après les procédés de cette industrie se sont répandus dans le monde celtique.

Enfin, une troisième voie, fluviale comme la précédente, présente aux époques de Hallstatt et de La Tène une importance toute particulière ; c'est celle de l'Adriatique aux hautes vallées du Rhône et du Rhin par le Pô, le Tessin et les lacs de la Suisse. Une de ses branches, celle qui débouchait en Gaule sur le Doubs, passait précisément par la station de La Tène, qui a donné son nom au second âge du fer, tandis que la voie de l'Adriatique aux Balkans avoisinait Hallstatt et ses exploitations de sel. Nous montrerons ci-après que la station de La Tène, considérée à tort comme un oppidum, n'est, à notre avis, qu'un poste de péage de cette route commerciale [1].

Si nous nous reportons maintenant aux textes des écrivains grecs relatifs aux pays du nord et de l'ouest et aux légendes qui se rattachent à ces régions, nous constatons que les données de l'archéologie se trouvent d'accord avec les informations historiques.

Le transit par la voie de l'Atlantique a fait la fortune des gens de Tyr, de Sidon et de Tartesse pendant la période de la thalassocratie phénicienne, surtout à partir de l'an 1100, date traditionnelle de la fondation de leur colonie de Gadîr. Dès la fin du VII^e^ siècle il a enrichi également les navigateurs phocéens qui nouèrent avec Tartesse d'étroites relations commerciales, à peu près à l'époque où

duite par le Pseudo-Scylax, par Aristote et par d'autres auteurs, dont quelques-uns appartiennent même à l'époque d'Auguste (Voir les références dans Walckenaer, *Géogr. de la Gaule*, I, p. 3). Comme les routes commerciales suivaient de préférence les vallées fluviales, on concluait aisément de l'existence d'une route à celle d'un cours d'eau. Ajoutons que lorsqu'une voie passait d'un fleuve à l'autre au moyen d'un « portage » de faible longueur, les géographes étaient exposés à prendre ce portage pour une vallée fluviale.

1. Nous parlerons plus loin des trouvailles importantes jalonnant cette route à partir du Tessin, région où l'on connaît de vastes et riches nécropoles de l'âge du fer (voir D. Viollier, ASA, 1906, p. 97 ; — du même, *Essai sur les rites funéraires en Suisse*, 1911, p. 73).

ils fondèrent Marseille [1]. Et, d'autre part, nous savons par Aviénus que les gens de Tartesse trafiquaient avec les pays du nord-ouest [2]. Pendant longtemps le négoce maritime s'opérait par cabotage, à l'aide de nombreux transbordements. Avec les progrès de la navigation commencèrent les voyages au long cours. Au VI^e^ siècle, le carthaginois Himilcon explora les côtes occidentales de l'Europe [3]. Sa relation originale est perdue, mais, comme nous l'avons dit, un poète latin du IV^e^ siècle, Festus Aviénus, nous en a transmis la substance [4]. Au temps d'Alexandre le Grand se place le voyage du marseillais Pythéas sur les côtes occidentales de l'Europe, puis jusqu'à l'Elbe et le long des Iles Britanniques. Nous ne possédons pas le récit de ce voyage. Il ne nous est connu que par les citations d'écrivains, tels que Polybe et Strabon, systématiquement hostiles envers le hardi navigateur. Pythéas paraît être le premier qui ait compris dans la Celtique la Gaule du nord et de l'ouest [5].

La route terrestre de la Baltique à l'Adriatique nous est clairement mentionnée dans un passage d'Hérodote indiquant le mode de transport des présents que les Hyperboréens (il s'agit ici des peuples du nord) envoyaient à Délos : les offrandes étaient trans-

1. Hérodote a donné de curieux détails sur les rapports des navigateurs phocéens avec un roi des Tartessiens, Arganthonios, au temps de Crésus (I, 163). Vers 630, un peu avant l'arrivée des Phocéens à Tartesse (Busolt, *Griechische Geschichte*, I^2^, p. 285), un navigateur de Samos, Colaeus, fut poussé par les vents d'est jusqu'à ce port de l'Ibéric. Ce débarquement fortuit au pays des métaux procura au marin grec d'énormes bénéfices (Hérodote, IV, 152). Sur cette thalassocratie phocéenne, consulter : Théodore Reinach, *La tête d'Elche au musée du Louvre*, Revue des Etudes grecques, 1898, p. 39 ; — C. Jullian, *La thalassocratie phocéenne à propos du buste d'Elche*, Rev. Et. Anc., 1903, p. 317 ; — du même, *Hist. de la Gaule*, I, p. 195 ; — M. Clerc, *Les premières explorations phocéennes dans la Méditerranée occidentale*, Rev. Et. Anc., 1905, p. 329.

M. Théodore Reinach a montré (*Ibid.*, Rev. Etudes grecques, 1898, p. 43), que le pays d'Alybé « patrie de l'argent » mentionné dans l'*Iliade* (Catalogue des alliés de Priam, II, 856-7), n'est autre que le promontoire d'Alybé, l'une des colonnes d'Hercule avoisinant Tartesse, dont parle Denys le Périégète (*Geog. minores*, Didot, II, 122-3), la Calpé des barbares. Nous connaissons par Diodore (V, 35) et Strabon (III, II, 14) l'importance de l'exploitation argentifère au pays de Tartesse ou région du Guadalquivir. Là encore, les trouvailles archéologiques (voir t. II, 1^re^ partie, p. 365) ont admirablement confirmé les textes.

2. Voir t. II, 1^re^ partie, p. 27.

3. Pline, *Hist. nat.*, II, 67, 169. Cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Principaux auteurs*, p. 31 ; — C. Jullian, *Himilcon et Pythéas*, Journal des Savants, III, 1905, p. 95.

4. Voir t. II, 1^re^ partie, p. 7, note 1.

5. Strabon, I, IV, 3. Voir sur Pythéas, *ibid.*, I, IV, 5 ; III, II, 11 ; IV, V, 5 ; — Pline, IV, 95 ; XXXVII, 35 (Cf. ci-dessus, p. 558, note 1).

mises *de peuple en peuple* à partir du pays des Scythes et « portées le plus loin possible vers l'Occident jusqu'à l'Adriatique ». C'est par là qu'arrivait dans les ports des Vénètes, aux époques de Hallstatt et de La Tène, l'ambre de la Baltique. Des navires grecs auxquels les Phocéens, ici comme aux colonnes d'Hercule, avaient montré la route [1], venaient y chercher la précieuse substance ainsi que les divers produits du nord. Ils y importaient le vin et les articles manufacturés des pays helléniques. De ces entrepôts vénètes l'ambre gagnait encore par la vallée du Pô et par le Tessin les vallées de la Suisse et de la Gaule orientale, en suivant la troisième route que nous avons indiquée.

Dans ces conditions, il est aisé de comprendre comment cette région du nord de l'Adriatique, celle qui avoisinait notamment le très ancien port d'Adria [2], a passé auprès des peuples méditerranéens pour le lieu de production de l'ambre et comment, dans les traditions mythologiques relatives à cette matière, le Pô est devenu le fleuve de l'ambre. On plaçait à son embouchure les îles Electrides [3]. Propagée par les navigateurs, cette fable a été acceptée par la plupart des écrivains de l'antiquité grecque, encore que quelques historiens ou géographes mieux informés, comme Hérodote, lui aient refusé créance. Elle a égaré même les écrivains modernes, et conduit quelques celtistes des plus autorisés, notamment d'Arbois de

1. Hérodote, I, 163.

2. Cette voie du Pô au Rhin et au Rhône avait comme port sur l'Adriatique la vieille ville d'Adria ou Atria qui passait pour être d'origine pélasgique (voir Tite-Live, 33, 7; Strabon, V, 214; Justin, XX, 1, 9; Pline, III, 120; Théopompe (Strabon, VII, 317). Cf. Hülsen, art. *Atria*, in Pauly et Wissowa, *Real-Encyclop.*, 2e éd.). Nous avons dit quelle était l'importance exceptionnelle des découvertes archéologiques de Bologne et d'Este. Nous devrons souvent comparer à ces trouvailles celles de la Suisse, de l'Allemagne du sud et de la Gaule orientale. Des vases attiques du ve siècle, d'un type très caractéristique, se sont retrouvés, d'une part, à Adria, Este et Bologne, de l'autre, au nord des Alpes, dans le Palatinat rhénan et la Haute-Marne (Joseph Déchelette, *Collection Millon*, p. 134).

Il est important de remarquer que la voie maritime des produits grecs aboutissant à Adria et à l'Istrie avait comme principal port la ville de Tarente : *Tarentus... in omnes terras, Istriam, Illyricum... vela mittit* (Florus, I, 18). Tarente comptait parmi les plus puissantes colonies doriennes. Cumes, colonie de Chalcis d'Eubée, était située dans la Campanie, sur la mer Tyrrhénienne. Nous verrons qu'elle a dû exporter ses produits et notamment ses bronzes si réputés par la même voie de l'Adriatique, tandis que certains produits de l'industrie sidérurgique laconienne, introduits dans l'Italie du sud par Tarente, ont été également colportés ou imités en pays gaulois.

3. Pour les références, voir Pauly et Wissova, *Real-Encyclop.*, 2e éd., au mot *Elektrides*.

Jubainville, à des interprétations, selon nous, tout à fait erronées, de quelques anciens textes relatifs aux Celtes ou aux Ligures. Ces derniers, voisins immédiats des Vénètes et des Illyriens, c'est-à-dire fixés près du marché de l'ambre, jouent un rôle important dans les mythes relatifs à ce produit. M. d'Arbois de Jubainville et d'autres historiens en ont conclu que vers le VII^e^ siècle leur territoire s'étendait jusqu'aux côtes méridionales de la mer du Nord[1]. Les trouvailles de l'archéologie nous permettent de rétablir les faits: les Ligures ont dû détenir longtemps, concurremment avec leurs voisins de l'est, les entrepôts de l'ambre sur le Pô et l'Adriatique, mais non pas les gîtes de cette matière, c'est-à-dire les côtes de la Frise ou celles de la Baltique. Nous lisons, il est vrai, dans le poème de Festus Aviénus, qu'au nord du cap de l'Œstrymnis (Bretagne continentale) le navigateur rencontrait une région inhabitée d'où les Ligures auraient été chassés par les Celtes[2]. Mais on ne saurait tirer de ce texte, qui s'applique évidemment au gisement de l'ambre de la mer du Nord, les preuves de l'existence d'une Ligurie septentrionale.

Nous croyons, quant à nous, que l'auteur du poème, Aviénus, utilisant les sources anciennes pour reconstituer une géographie rétrospective, s'est trouvé en présence de deux traditions: l'une fausse, mais très accréditée, plaçait le gîte de l'ambre chez les Ligures, l'autre, conforme à la réalité, en attribuait la possession à des peuples du nord identifiés aux Hyperboréens et aux Celtes, groupes alors mal définis et comprenant les peuples germaniques. Aviénus a voulu concilier les deux doctrines. Son allusion aux prétendus conflits engagés sur les côtes de la mer du Nord entre les Ligures et les Celtes[3] n'est sans doute qu'une hypothèse imaginée dans cette intention.

1. H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'an 100 avant notre ère*, p. 80 ; — du même, *Principaux auteurs*, p. 40 ; — du même, *Conquête par les Gaulois de la région située entre le Rhin et l'Atlantique, au nord des Pyrénées*, RC, 1903, p. 162.

2. *Ora maritima*, vers 113-119.

3. M. Camille Jullian (*Hist. de la Gaule*, I, p. 229) place dans les basses plaines de l'Allemagne du nord, la presqu'île et les îles danoises les premières demeures des Celtes, que des raz de marée, cataclysmes fréquents sur les côtes du Jutland, auraient chassés de ces régions. Nous lui objecterons que la civilisation de Hallstatt n'y est pas représentée (voir ci-dessus, p. 555). Au second âge du fer, on ne rencontre en Scandinavie que des influences tardives de la culture de La Tène. D'autre part, les textes relatifs aux régions nordiques, textes qui semblent obscurs ou même contradictoires, doivent, selon nous, être interprétés à l'aide des observations archéologiques relatives à l'ambre.

Les deux auteurs les plus anciens qui font mention de la Celtique ou des Celtes sont Hécatée de Milet et Hérodote. Le premier, dans sa *Description de la Terre*, cite la Celtique (Κελτική), contrée voisine de la Ligurie : « Marseille, ville de la Ligystique près de la Celtique [1]. » Dans un second fragment, il mentionne « Nyrax, ville de la Celtique. » On a conjecturé que ce nom désignait peut-être le Norique [2], c'est-à-dire le territoire occupé par les Celtes entre le Danube et les régions vénéto-illyriennes de l'Adriatique. Cette hypothèse nous semblerait dans quelque mesure confirmée par l'importance de la grande voie qui traversait ce territoire.

Quant à Hérodote, on trouve deux fois dans ses écrits le nom des Celtes : « L'Ister (le Danube) est un fleuve dont les sources se trouvent chez les Celtes près de la ville de Pyrène. Il traverse l'Europe par le milieu. Les Celtes habitent en deçà des colonnes d'Hercule et ils sont voisins des Cynésiens, le dernier peuple de l'Europe du côté du couchant [3]. » Et plus loin : « L'Ister coule à travers toute l'Europe. Il prend sa source chez les Celtes, les derniers peuples de l'Europe du côté de l'occident après les Cynètes, et après

Certains auteurs anciens ont identifié les Celtes avec les Hyperboréens. Héraclide de Pont parlant de la prise de Rome par les Gaulois, écrivait que cette ville avait été envahie par une armée venue du pays des Hyperboréens (Plutarque, *Camille*, 22). Mais ce peuple, tout d'abord plus mythique que géographique, n'a jamais été exactement localisé. Les Hyperboréens étaient les possesseurs des gites de l'ambre (voir Apollonius de Rhodes, *Argonautiques*, IV, v. 611-618); or, ces gites étaient mal connus et les variations des connaissances des anciens à leur sujet paraît bien expliquer, croyons-nous, la diversité des opinions successivement répandues sur le pays des Hyperboréens. Si Pindare place ces derniers au nord de l'Adriatique (*Olympiques*, III), c'est-à-dire dans le voisinage immédiat des Ligures, c'est parce qu'il s'inspire des traditions relatives à l'ambre ligurique (λιγγούριον). Les auteurs qui, mieux informés, ont connu ou soupçonné, comme Hérodote (III, 115), l'origine nordique de l'ambre, placent les Hyperboréens près de l'Océan (pour les textes, voir d'Arbois de Jubainville, *Premiers habitants de l'Europe*, 2e éd., I, p. 235; — S. Reinach, *Les Hyperboréens*, RC, 1891, p. 163). Pindare et Hécatée d'Abdère (Diodore, II, 47) parlent l'un et l'autre du culte d'Apollon chez les Hyperboréens. Nous avons montré qu'il s'agit d'une divinité solaire remontant à l'âge du bronze et qui a survécu dans la même région sous la forme de l'Apollon Belenus, dieu celtique ou illyrien. Il est très intéressant de constater (voir plus loin, chap. VIII) que les figurations solaires ont gagné la province orientale hallstattienne, c'est-à-dire la Silésie, par le prolongement de la voie de l'ambre allant de l'Adriatique au Samland.

1. C. et Th. Müller, *Fragmenta histor. graec.*, I, p. 2, frag. 22. Cf. Cougny, *Auteurs grecs*, I, p. 366. Voir ci-dessus, t. II, 1re partie, p. 7, note 1.

2. H. d'Arbois de Jubainville, *Principaux auteurs*, p. 14. *Contra*, Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, I, p. 96.

3. Hérodote, II, 33.

avoir traversé l'Europe entière il se jette dans la mer sur les côtes de la Scythie [1]. »

L'erreur géographique d'Hérodote plaçant de même qu'Aristote [2] la source du Danube dans les Pyrénées, pourrait s'expliquer en admettant que ses informations fussent tirées de deux sources différentes. Par les Phocéens fréquentant le nord de l'Adriatique les Grecs du v[e] siècle savaient sans doute que la route reliant cette mer aux pays septentrionaux traversait dans la vallée du haut Danube le territoire celtique ; d'autre part, ils tenaient des navigateurs de la Méditerranée occidentale — peut-être des mêmes Phocéens [3] — que la voie maritime de l'Atlantique côtoyait peu après le détroit de Gadès une contrée également celtique. La géographie du territoire compris entre les Pyrénées et les Alpes leur était encore inconnue, sauf l'étroite bordure du littoral méditerranéen. On pouvait en conclure que le Danube, fleuve celtique venant de l'ouest, descendait de la montagne celtique appelée Pyrène, dénomination qu'Hérodote paraît appliquer par erreur à une ville [4].

Il nous reste à rechercher dans les anciennes traditions littéraires relatives aux Celtes la mention de notre troisième route, celle de la vallée du Pô, du Tessin et des lacs suisses. Alexandre Bertrand a montré depuis longtemps qu'elle avait été suivie par les Argonautes. La légende de ces navigateurs, déjà populaire au temps d'Homère, avait pour thème initial la conquête de la Toison d'or en Colchide. Sur cette donnée primitive se sont greffés successivement une série d'épisodes, dont les variantes accusent le progrès continu des connaissances géographiques.

D'après l'itinéraire adopté par Apollonius de Rhodes, les Argonautes, après avoir atteint sur les côtes nord de l'Adriatique l'île Electride ou île de l'ambre, remontent le Pô et se trouvent dans les lacs suisses, « au milieu des lacs orageux qui s'étendent au loin

1. Hérodote, IV, 49.
2. *Météorologiques*, I, 13.
3. Hérodote (I, 163) parle précisément des expéditions maritimes des Phocéens, d'une part, à Adria et en Tyrrhénie, de l'autre, en Ibérie et à Tartesse.
4. M. Camille Jullian suppose que les Celtes, voisins des Cynètes, dont parle Hérodote, ne seraient pas, comme on le croit communément, les Celtes de l'Ibérie, mais les Celtes de l'Océan germanique, des gisements de l'ambre (*Les Celtes chez Hérodote*, Rev. Et. Anc., 1905, p. 375). Dans cette hypothèse, la conquête celtique de l'Ibérie serait postérieure à Hérodote et se placerait au IV[e] siècle (Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 308). L'archéologie n'est pas encore en mesure d'élucider ce problème.

dans le pays des Celtes. » De là, ils réussissent à gagner la vallée du Rhône, grâce à une intervention divine, au moment où leur navire allait se perdre dans les eaux de l'Océan, c'est-à-dire s'engager dans la vallée du Rhin. « A la faveur d'un nuage ils purent traverser, sans être aperçus, les nombreuses tribus des Celtes et des Ligures [1]. » D'après ce récit, les vallées du Pô et du Rhône communiquaient entre elles. Comme l'a fait observer Bertrand, cette géographie singulière remonte à une époque beaucoup plus haute que celle d'Apollonius (IIIe siècle av. J.-C.). Elle s'inspire de documents sans doute sensiblement contemporains d'Hécatée [2].

Les nombreuses et riches sépultures du Tessin, remplies de perles d'ambre, et une suite de nécropoles tumulaires jalonnent dans l'Italie du nord, dans les vallées alpestres et sur le plateau suisse cette route des Argonautes [3].

Nous verrons, d'autre part, que le mode de répartition géographique des trouvailles celtiques contenant des objets grecs ou italiques ne peut laisser aucun doute sur le parcours que suivaient habituellement ces importations. A l'époque de La Tène le commerce massaliote mit la Gaule centrale en relation régulière avec la Méditerranée, mais auparavant ce n'est pas, comme on l'a dit, par la vallée du Rhône que les influences helléniques se sont exercées sur les Celtes ; c'est par la voie des Argonautes, c'est-à-dire par les vallées du Pô et du Tessin et par les lacs de la Suisse [4].

1. Apollonius, *Argonautiques*, IV, 627.

2. Bertrand, *Archeol. celt.*, p. 256 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 19. Sur la légende des Argonautes, voir aussi d'Arbois de Jubainville, *Principaux auteurs sur l'histoire des Celtes*, p. 100.

3. De la vallée du Tessin les Argonautes pouvaient atteindre directement le Rhin par les passages qui s'ouvrent au sud du Saint-Gothard, mais la principale route commerciale, celle de la Gaule orientale, gagnait, croyons-nous, les lacs de Bienne et de Neuchâtel, soit par le haut Rhin et l'Aar, soit par le lac de Thun et l'Aar, de toute façon par la station de La Tène.

4. Rappelons, à ce sujet, que pendant les derniers siècles avant notre ère, les peuples fixés dans la Suisse orientale, le Tyrol et la Styrie, ont fait usage d'un alphabet particulier qui, de tous ceux compris dans le groupe dit nord-étrusque, est, au témoignage de Mommsen, celui qui se rapprocherait le plus de l'alphabet grec (Mommsen, *Die nordetruskischen Alphabete auf Inschriften und Münzen*, Mitth. Antiq. Gesells. Zurich, VII, 8, 1853). Cet alphabet rhétien est, d'ailleurs, très voisin de l'euganéen (voir F. Lenormant, art. *Alphabetum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 214). C'était peut-être l'alphabet « grec » dont les Helvètes faisaient usage, au témoignage de César (*De Bello gall.*, I, 29). Cependant l'usage des lettres grecques chez les Celtes n'était pas limité à cette peuplade (César, V, 14). Voir ci-après, p. 574, note 1.

Tacite rapporte que sur les confins de la Germanie et de la Rhétie, il existait de son temps des monuments et des tombeaux gravés de lettres grecques.

En résumé, les documents que nous venons de passer en revue nous montrent les Celtes installés au v^e^ siècle sur le haut Rhin et le haut Danube. Des tribus de même nationalité étaient peut-être déjà établies en Ibérie le long du littoral atlantique. Les Ligures occupaient encore toute la vallée du Rhône. Comme le périple d'Himilcon, si l'on s'en rapporte au poème d'Aviénus, ne signale pas la présence des Celtes dans la Péninsule ibérique, on peut conjecturer que les tribus de cette race n'auraient pas franchi les Pyrénées avant le vi^e^ siècle, au plus tôt.

On ne saurait rien conclure du silence des anciens auteurs sur l'ethnographie des autres régions de l'Europe occidentale. La Gaule centrale et septentrionale appartenait à ces contrées lointaines encore inconnues des géographes grecs. Elle n'était pas traversée par les grandes routes de transit international. Celle qui remonte la vallée du Rhône pour gagner d'une part la Loire, de l'autre la Seine, ne prit toute son importance qu'après l'occupation de la Gaule méridionale par les Celtes. Nous sommes donc autorisé à essayer de compléter ici les traditions littéraires par les indications de l'archéologie. Or, comme nous le verrons ci-après, pour la Gaule du nord-est et du centre au premier et au second âges du fer, celle-ci dispose précisément d'un ensemble de matériaux d'étude d'une exceptionnelle richesse. En les comparant aux trouvailles non moins abondantes des pays du Rhin et du haut Danube on se trouve, à notre avis, conduit aux conclusions suivantes :

Il ne faut peut-être pas rejeter entièrement ce témoignage comme on l'a proposé (Salomon Reinach, *Les Hyperboréens*, RC, 1891, p. 164). Dans ce même passage, Tacite rapporte une légende relative aux voyages d'Ulysse et d'Hercule en Germanie et à la fondation, par le premier, de la ville d'Asciburgium, située sur les bords du Rhin (Tacite, *Germanie*, III et XXXIV). Nous voyons dans ces fables (cf. Max Siebourg, *Odysseus am Niederrhein*, WZ, 1904, p. 312 le souvenir confus des anciennes relations commerciales ouvertes entre les régions rhénanes et les pays méditerranéens par le territoire suisse.

Au iv^e^ siècle, alors que les Ligures occupent encore la vallée du Rhône au nord de Marseille, un historien grec, Ephore, né à Cumes en Éolide, rapporte que les Celtes sont amis des Hellènes (philhellènes) (Strabon, IV, 1, 6). Nous verrons que le principal centre d'exportation des produits grecs dans la Celtique pendant plusieurs siècles, à partir du vii^e^, paraît avoir été la Campanie où se trouvait l'importante ville commerciale de Cumes, colonie eubéenne, comme sa sœur asiatique la Cumes d'Éolide. Les commerçants eubéens étaient donc fondés à tenir les Celtes pour philhellènes.

Le Pseudo-Scymnus (v. 162-195), après avoir parlé des relations habituelles des Celtes avec l'Hellade et de l'hospitalité qu'ils donnent aux habitants de ce pays, mentionne aussitôt les Enètes (Venètes) et les Istriens, et cela est d'autant plus frappant que le passage concerne la géographie de l'Espagne.

1° D'après les traits de similitude des rites funéraires et des principaux types industriels, comme aussi d'après les données de l'anthropologie, des peuples appartenant à un même groupe ethnique occupaient, à l'époque de Hallstatt, d'une part l'Allemagne du sud, la Bohême, peut-être aussi quelques régions orientales de l'Autriche, d'autre part, la Gaule du nord-est et du centre, c'est-à-dire tout au moins la Lorraine, la Bourgogne, le Berry et l'Auvergne. La partie orientale de cette zone étant habitée au v[e] siècle par les Celtes, d'après le témoignage des textes, il devait en être de même pour la partie occidentale [1].

2° Jusqu'à la fin de l'époque de La Tène II, époque de l'invasion belge, on ne constate sur ce vaste territoire aucune perturbation profonde, dénotant un changement de population. Les rites funéraires comme les types de l'armement et du costume évoluent, mais lentement et normalement. Les prétendus hiatus qu'on a cru reconnaître sont parfaitement explicables par des emprunts à la culture gréco-italique. Or, comme il est établi qu'à l'époque de La Tène I et II, tout ce territoire appartenait aux Celtes, on peut encore en conclure que, tout au moins dès l'époque de Hallstatt, la Celtique comprenait ce même domaine.

Les mêmes similitudes s'observent, nous l'avons vu, sur les deux

1. Nous nous trouvons ici à peu près d'accord avec d'Arbois de Jubainville, qui plaçait la Celtique primitive sur les bords du Rhin, du Main et du haut Danube, territoire occupé aujourd'hui par la Hesse-Darmstadt, le Grand Duché de Bade, le Wurtemberg, la Bavière du nord (H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes depuis les temps les plus anciens*, p. 6). Mais pour l'éminent celtiste ces peuples n'auraient franchi le Rhin que vers une date voisine du VII[e] siècle. Nous croyons que l'arrivée des Celtes dans la Gaule du nord-est et du centre ne peut encore être exactement déterminée, mais qu'elle est antérieure à l'époque de Hallstatt. De son côté, M. Dottin, reconnaissant que « les renseignements recueillis sur l'ère d'extension des civilisations de Hallstatt et de la Tène ne sont pas contradictoires aux données de l'onomastique », est amené « à rechercher le lieu d'origine des anciens Celtes dans la Gaule et l'Europe centrale, à proximité des Germains » (Dottin, *Manuel celtique*, p. 342).

Il est intéressant de noter que, d'après la tradition druidique rapportée au premier siècle av. J.-C. par Timagène (Ammien Marcellin, XV, 9), les Celtes, habitants de la Gaule, se considéraient comme une population indigène qui s'était mêlée à des contingents d'émigrés étrangers, « venus d'au delà des mers » et à des peuplades transrhénanes. Sur l'origine des Celtes comme sur celle des autres peuples on racontait, d'ailleurs, beaucoup de fables, parfois forgées d'après les épisodes populaires de la guerre de Troie sur de simples rapprochements de mots (Sur ces légendes, voir les références données par Dom Bouquet, *Recueil des hist. des Gaules. De l'origine des Celtes*, p. XXI ; — cf. Pauly et Wissowa, *Real-Encycl.*, art. *Galli*, par Niese, p. 613). Le prétendu voyage d'Hercule en Gaule joue aussi dans ces mythes un rôle important.

rives du Rhin dès l'âge du bronze [1]. Nous avons pu en conclure que les Celtes occupaient déjà dès ce temps-là la Gaule du nord-est et l'Allemagne du sud, le centre le plus populeux paraissant être alors cette dernière région.

Nous avons vu qu'il est arrivé aux archéologues celtistes les plus compétents de classer à l'époque hallstattienne des sépultures tumulaires de la Bourgogne et de la Lorraine remontant en réalité au milieu du second millénaire. De telles confusions n'auraient pu se produire si les sépultures de ces deux époques se distinguaient les unes des autres par des caractères différentiels nettement définis. Quant à préciser l'époque exacte de l'arrivée des tribus celtiques sur le sol de la Gaule, c'est un problème que l'archéologie, faute de documents suffisants, ne semble pas être encore en mesure de résoudre.

§ II. — *Les conquêtes et les migrations des Celtes* [2].

De leur domaine primitif, l'Europe centrale et la France du nord-est, les Celtes se sont répandus, au premier et au second âges du fer, sur un très vaste territoire. Au commencement du IIIe siècle, époque de leur plus grande extension, leur domaine comprenait les Iles Britanniques, la Péninsule ibérique, la Gaule, l'Italie du nord, les régions du Rhin et du Danube, jusqu'à la mer Noire. Quelques-unes de leurs tribus s'étaient établies en Thrace. D'autres avaient réussi à fonder au centre de l'Asie-Mineure (Phrygie et Cappadoce) un établissement durable, la Galatie.

De ces nombreuses conquêtes, les unes, celles des Iles Britanniques et de la Péninsule ibérique, s'opérèrent à une date incertaine, peut-être antérieure à la fin de l'époque de Hallstatt. Les autres, pour la plupart historiques, se placent au IVe et au IIIe siècle. Quelques écrivains modernes, notamment M. d'Arbois de Jubainville, ont admis l'existence d'un vaste empire celtique, soumis à

1. Tome II, 1re partie, p. 152. Sur le type physique des habitants de l'Allemagne du sud, aux époques du bronze et de Hallstatt, voir ci-après, chap. III, § IV.

2. Sur les migrations des Celtes, outre les ouvrages cités, notamment Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, II, p. 247, consulter Hirschfeld, *Timagenes und die gallische Wandersage*, Sitzungsb. der Berliner Akad., 1894, XIX, p. 331. Voir aussi Leopold Contzen, *Die Wanderungen der Kelten*, Leipzig, 1861 ; — Niese, *Zur Geschichte der keltischen Wanderungen*, Zeitschrift f. deutsche Litteratur, 1898, p. 129.

une autorité politique suprême. On connaît la légende rapportée par Tite-Live [1] : A l'époque de Tarquin l'Ancien, vers l'an 600 av. J.-C., Bellovèse et Sigovèse, neveux d'un roi des Bituriges, Ambigat, se seraient mis simultanément à la tête de deux expéditions : l'une aurait abouti à la conquête de l'Italie, l'autre à l'occupation des pays du Rhin et du haut Danube. La critique moderne a dénoncé l'invraisemblance du récit de l'historien latin ou tout au moins ses contradictions et ses anachronismes [2]. Il est certain, d'autre part, que la première invasion des Celtes en Italie n'est pas antérieure au début du IVe siècle. Si l'on ne peut établir l'unité politique des peuples appartenant à cette grande famille, l'uniformité de leur langage a été mise en évidence par les recherches des linguistes [3].

L'archéologie est maintenant en mesure, elle aussi, de démontrer que les conquêtes des Celtes aux IVe-IIIe siècles, concurremment avec le développement des transactions commerciales, eurent pour résultat de répandre dans toutes les régions européennes soumises à la domination de ce peuple une culture remarquablement homogène. C'est la civilisation dite de La Tène, née au Ve siècle dans les pays rhénans, c'est-à-dire au centre même du territoire que nous considérons comme la patrie celtique primitive.

Nous avons dit que l'époque des premières migrations des Celtes dans les Iles Britanniques est incertaine. Elle serait antérieure au IXe siècle si, comme l'a fait observer M. Salomon Reinach, le nom grec de l'étain, κασσίτερος, déjà employé par Homère, est celtique [4]. Pour opérer leur débarquement en Angleterre, les Celtes ont dû se rendre maîtres de la basse vallée du Rhin [5].

1. Tite-Live, V, 34.

2. Voir S. Reinach, *Le récit de Tite-Live sur la migration gauloise*, dans Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 205 ; — Dottin, *Manuel celtique*, p. 308-311.

3. « La linguistique, écrit M. Dottin, ne permet pas de distinguer deux couches successives de traces des Celtes. Les noms de lieux que l'on regarde comme celtiques sont des noms composés dont le second terme est *-dunum*, *-nemetum*, *-magus*, *-briga*, *-ritum*, *-durum*. Ils ne sont pas tous celtiques au même degré de vraisemblance [Pour *briga*, notamment, voir Dottin, *Rev. Et. Anc.*, 1907, p. 175 et Loth, RC, 1907, p. 337]. Mais aucun indice linguistique ne nous conduit à les classer chronologiquement. » (Dottin, *Manuel celtique*, p. 321). Voir p. 337 du même ouvrage, un tableau synoptique indiquant la répartition de ces noms de lieux celtiques. Une carte de cette répartition pour l'Europe a été publiée par Pič, dans *Starožitnosti*, II, 1, carte C.

4. S. Reinach, *L'étain celtique*, Anthr., 1892, p. 275 ; — du même, *Un nouveau texte sur l'origine du commerce de l'étain*, Anthr., 1899, p. 397. Cf. ci-dessus, t. II, 1re partie, p. 97, note 1.

5. Dans l'Allemagne du nord-ouest, leur domination s'est étendue au moins

Les linguistes ont reconnu dans les Iles Britanniques la présence de deux familles de langues néo-celtiques : la branche *goidélique* ou *gaélique* parlée en Irlande, en Écosse, et dans l'île de Man ; la branche *brittonique* ou bretonne comprenant les dialectes du pays de Galles, du Cornouaille et de l'Armorique [1]. Les différences qui

jusqu'au Weser (Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, II, p. 217 : — Niese, *Kelt. Wanderungen*, p. 129) ou plutôt jusqu'à l'Elbe (H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*, p. 2). De la Bohême et de la Moravie, ils ont dû chercher à gagner par la Silésie les gites de l'ambre du Samland. La ville de *Lugidunum* (Liegnitz en Silésie) atteste leur extension dans cette direction du nord-est. Nous verrons que la frontière entre les sépultures celtiques à inhumation et les sépultures germaniques à incinération, vers les IV^e^-III^e^ siècles, paraît devoir être placée un peu au sud-ouest de Leipzig.

1. Nous devons rappeler que les langues celtiques se divisent en deux groupes : les langues celtiques antiques et les langues néo-celtiques du moyen-âge et des temps modernes, dérivées des précédentes et encore parlées dans quelques cantons.

Il n'est resté aucune œuvre littéraire des anciens Celtes, dont les langues sont perdues, de même que leurs poésies lyriques ou épiques (Sur leur littérature qui ne se composait pas d'ouvrages écrits, mais d'hymnes et de chants, voir Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, p. 379). Nous ne possédons pour l'étude de ces idiomes que de rares documents épars :

1° Les mots réputés celtiques, conservés par les écrivains anciens. Tels sont par exemple les mots *ambactus* (servus), *vergobret* (magistrat suprême des Eduens), *essedum* (voiture), *alauda* (alouette), *marga* (marne) (On trouvera le dernier recensement de ces mots dans le *Manuel celtique* de M. Dottin, p. 54-75) ;

2° Les inscriptions dites gauloises, réparties en trois groupes, d'après l'alphabet avec lequel elles ont été écrites : le nord-étrusque [voir ci-dessus, p. 569, note 4], le grec et le latin (Dottin, *loc. cit.*, p. 75). Celles du premier groupe qu paraissent dater de la seconde moitié du II^e^ siècle avant notre ère ne sont peut-être pas celtiques. On les a recueillies surtout dans l'Italie du nord. Les inscriptions lapidaires en caractères grecs proviennent toutes de la Narbonnaise et datent, comme celles du troisième groupe, de l'époque gallo-romaine (Dottin, *loc. cit.*, p. 77 : — Voir John Rhŷs, *The celtic inscriptions of France and Italy*, ext. Proceed. of British Acad., t. II (c. r. dans RC, 1907, p. 262) et *The celtic inscriptions of Gaul, additions and corrections*, ibid., t. V, 1911 (c. r. dans RC, 1912, p. 366). Tels sont les textes souvent commentés, mais encore très obscurs, de Vaison, Nîmes, Orgon près d'Arles, etc. César nous apprend dans ses Commentaires que les Gaulois se servaient de caractères grecs. Les inscriptions en caractères latins sont les plus nombreuses. On les trouvera, de même que celles du groupe précédent, dans les volumes XII et XIII du *Corpus inscriptionum latinarum* (Voir pour le détail des sources : Dottin, *loc. cit.*, p. 11). On ne connaît au total qu'une trentaine d'inscriptions gauloises. Leur interprétation demeure presque toujours incertaine. Il convient d'observer que, si toutes les inscriptions gauloises proprement dites, écrites en caractères grecs, proviennent de la Narbonnaise, on possède des graffites grecs sur vases céramiques trouvés notamment dans les oppida éduens et séguviases du mont Beuvray et du Crêt-Châtelard, commune de Saint-Marcel-de-Félines (Loire). Ce sont ordinairement des noms propres, écrits après cuisson, sans doute ceux des possesseurs des vases.

séparent ces deux branches de langues celtiques ont permis de conclure à une double invasion des Iles Britanniques : les Goidels y auraient débarqué les premiers, occupant toute la Grande-Bretagne et l'Irlande. Vers l'an 200, les Gallo-Bretons, d'origine belge, auraient substitué leur domination à celle des Goidels, dont le dialecte se serait maintenu en Irlande et au nord de la Grande-Bretagne. Sur le continent, la langue latine a remplacé partout l'idiome celtique après la conquête romaine, mais le parler breton fut rapporté en Armorique par des insulaires émigrés après l'invasion saxonne du VI^e^ siècle. La conquête de l'Angleterre par les Celtes de Belgique est un fait historique rapporté par César [1]. Elle semble avoir été précédée un ou deux siècles plus tôt par l'arrivée d'un ban de Gaulois originaires de la Gaule du nord-est. Quant à l'invasion goidélique, hypothèse légitime des linguistes, elle se placerait autour de l'an 1000. Le tableau suivant résume, d'après MM. Read et Smith [2], les vues généralement adoptées par les savants anglais sur les invasions celtiques :

Autour de l'an 1000 av. J.-C.	Invasion aryenne (peut-être les Goidels) venant de l'est et introduisant la crémation ?
400-300 av. J.-C.	Brythons fixés dans le comté d'York et sans doute aussi dans les parties méridionales de l'île, peut-être originaires du nord-est de la France (ce sont les Gallo-Brythons du professeur Rhŷs).

3° Des listes de noms propres réputés celtiques, noms de personnes ou de localités empruntés, soit aux textes littéraires soit aux monuments épigraphiques grecs et latins. Ces noms sont groupés dans le grand recueil publié par M. Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*.

Le vieux celtique continental remplacé par le latin n'a survécu dans aucune langue moderne. Il était apparenté aux idiomes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. « La comparaison de toutes ces formes modernes du celtique entre elles et avec les quelques spécimens qui nous restent du gaulois ou vieux celtique, permet de se faire de celui-ci une idée, incomplète sur bien des points, mais suffisante pour en esquisser les traits essentiels et en déterminer les affinités. » Ernault, *Petite grammaire bretonne*, 1897, p. VII.

Le celtique appartient au groupe des langues indo-européennes avec le latin, le grec, le germain, le slave, l'albanais, l'indien, le persan et l'arménien. Ce fait fut reconnu par les fondateurs de la philologie celtique comparée.

1. *De Bello gall.*, V, XII.

2. *Guide British Museum. Iron age*, p. 83 ; — Voir aussi Rice Holmes, *Ancient Britain*, chap. V. *The early iron age*, p. 231.

Environ 200 ans av. J.-C. Belges (mélangés de Germains); avec eux apparaît de nouveau le rite de la crémation.

Nous verrons, en effet, que les sépultures de La Tène découvertes dans le comté d'York sont manifestement antérieures à l'an 200 et ne peuvent se rattacher à l'invasion belge.

La date de l'arrivée des Celtes en Espagne et les conditions de cette conquête sont inconnues. Le rapprochement de quelques textes semble, nous l'avons dit, autoriser certaines hypothèses. On a remarqué que Festus Aviénus, dont le poème s'inspire d'un périple phénicien de la fin du VI^e^ siècle ou du commencement du V^e^, ne mentionne pas les Celtes en Espagne, tandis que, si l'on s'en tient à l'interprétation habituelle du texte d'Hérodote cité plus haut, ils occupaient le sud-ouest de ce pays vers le milieu du V^e^ siècle.

Ils auraient donc passé les Pyrénées vers l'an 500 [1]. Ils entrèrent sans doute en Espagne par l'extrémité ouest des Pyrénées, région qu'enrichissait le commerce du sel, et occupèrent une grande partie de la Péninsule [2]. Leur domination subsista jusqu'à la conquête carthaginoise, à la fin du III^e^ siècle. Ils se mélangèrent peu à peu à la population autochtone, les Ibères, d'où le nom de Celtibériens que reçurent alors les habitants d'une partie de la Péninsule. De récentes explorations archéologiques, d'une importance capitale pour la protohistoire de l'Espagne, explorations dues au marquis de Cerralbo et dont nous parlerons plus loin, viennent de nous faire connaître plusieurs nécropoles et une ville fortifiée celtibérienne situées sur les confins de l'Aragon et de la Castille.

La conquête de l'Italie du nord par les Celtes, événement qui fut suivi de la prise de Rome en 390 av. J.-C., nous est mieux connue que les autres expéditions de ces mêmes peuples. Elle a fait l'objet des récits des écrivains grecs et latins, notamment de Polybe. Nous verrons, en parlant des sépultures de La Tène à l'étranger,

1. H. d'Arbois de Jubainville, *Notice sur les Celtes d'Espagne*, C. R. Acad. Inscr., 1890, p. 219; — du même, *Les Celtes en Espagne*, RC, 1893, p. 357; 1894, p. 2. D'autres auteurs abaissent jusque vers l'an 400 environ l'arrivée des Celtes en Espagne (Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 305, voir ci-dessus, p. 568, note 4; — Pauly et Wissowa, *Real-Encycl.*, art. *Galli*, par Niese, p. 615). Au IV^e^ siècle, Ephore savait que les Celtes occupaient la plus grande partie de la Péninsule ibérique jusqu'à Cadix (C. et Th. Müller, *Frag. hist. graec.*, I, p. 245, frag. 43).

2. Ils étendirent leur domination jusqu'à Cadix (Strabon, II, IV, 4).

comment les trouvailles archéologiques ont pleinement confirmé ici les indications historiques [1].

C'est de la vallée du Danube et sans doute par la voie du Norique plutôt que par la Gaule orientale que les Celtes ont pénétré en Italie. L'histoire ne nous apprend rien sur leurs conquêtes de la Gaule occidentale et méridionale, sur leurs luttes contre les Ligures et les Ibères. On constate du moins qu'au milieu du IVe siècle av. J.-C. le Pseudo-Scylax ne signale qu'une population mêlée de Ligures et d'Ibères entre les Pyrénées et le Rhône [2], tandis que, lorsque Annibal traverse la Gaule méridionale pour passer d'Espagne en Italie (218 av. J.-C.), il n'y rencontre que des Gaulois [3].

Ce serait donc à une date voisine de l'an 300 que se placeraient les conquêtes des Celtes dans la Gaule ligure méridionale. Vers la même époque, en 279 av. J.-C., des bandes de Celtes descendant de la Thrace et de la Macédoine pillèrent la Grèce [4]. Peu après, l'une d'elles, passant le Pont-Euxin, réussit à s'établir en Asie-Mineure où elle fonda en Phrygie et en Cappadoce le royaume de Galatie. En souvenir de leurs victoires sur ces Gaulois d'Orient ou Galates, les rois de Pergame élevèrent des monuments où figuraient,

1. Diodore de Sicile (XIV, 117, 7) rapporte que les Celtes s'avancèrent jusque dans l'Iapygie. Or des tombes gauloises du IVe siècle ont été précisément signalées à Canosa (*Canusium*) dans l'Iapygie ou Apulie (PB, 1898, p. 49, pl. V-VI), tandis qu'un important cimetière sénonais a été découvert près de l'ancienne Senigallia et d'autres sépultures gauloises dans l'Italie du nord.

2. Scylax, *Periplus*, dans *Geogr. minores* de Didot, I, p. 25. Si, comme l'a conjecturé Müllenhoff (*Deutsche Altertumskunde*, I, p. 439), on doit restituer à l'historien grec Timée (vers 300 av. J.-C.) les chapitres 84-98 du traité apocryphe d'Aristote, *De mirabilibus auscultationibus*, les Celtes auraient déjà atteint la Provence vers la fin du IVe siècle, car l'auteur y mentionne la route dite d'Héraklès conduisant de l'Italie à la Celtoligye et à l'Ibérie (Cf. RC, 1893, p. 85).

3. Polybe, *Hist.*, III, 40, 41, 47.

4. Les récits de Diodore et de Pausanias sur l'invasion des Celtes en Macédoine et en Grèce et sur leur établissement en Asie-Mineure dérivent surtout d'un ouvrage perdu de Jérôme de Cardie (vers 270 av. J.-C.), continuateur de Ptolémée, fils de Lagos. Voir H. d'Arbois de Jubainville, *Principaux auteurs*, p. 81. Pour les références aux passages de Polybe relatifs aux Celtes d'Orient, voir Dottin, *Manuel celtique*, p. 305.

On a peu de renseignements historiques sur les Celtes de la Pannonie et de la Germanie. Ces peuples eurent des établissements sur tout le cours du Danube jusqu'à la mer Noire et en Russie sur le bas Dniester à Carrodunum, limite de leur extension orientale en Europe. Dans ces régions, ils se trouvaient voisins des Scythes et des colonies grecques. C'est de là que quelques bandes allèrent piller la Grèce. *Carrodunum* compte avec *Lugidunum* (Liegnitz) dans la Silésie et *Noviodunum* (Isakscha) en Roumanie parmi les villes les plus orientales de l'empire celtique européen.

comme nous le verrons, des représentations de ces barbares [1]. Tout porte à croire qu'il s'opéra alors d'importants mouvements parmi les tribus celtiques. On peut placer vers l'an 250 l'établissement des Belges dans la Gaule du nord-est [2]. César trouva ces peuples établis sur le territoire compris entre la Seine, la Marne et le Rhin. Il rapporte que la plupart étaient originaires de la Germanie et que leurs ancêtres ayant passé le Rhin avaient expulsé les Gaulois de leurs anciens domaines [3]. Les Belges, à demi Germains, étaient plus belliqueux et de mœurs plus rudes que les anciens Celtes. Dans la crainte de s'énerver au contact de la culture méridionale, ils s'interdisaient, disait-on, toute relation commerciale avec l'étranger [4]. Nous constaterons l'introduction des rites funéraires germaniques dans la Gaule orientale à partir de la fin du second siècle av. J.-C. Aux v^e^ et iv^e^ siècles ce même territoire était occupé par de riches tribus celtiques qui ont laissé d'innombrables nécropoles. Elles entretenaient avec les pays du sud des relations commerciales très actives, et, par suite, ont subi, comme les Celtes de l'Europe centrale, l'influence de l'Etrurie et de la Grande Grèce. Il est impossible d'assimiler les Celtes de ces vastes cimetières de la Champagne aux Belges de César, dont les sépultures sont de pauvres incinérations de l'époque dite de La Tène III.

C'est aussi vers l'an 200, nous l'avons dit, que, selon toute apparence, les Belges passèrent dans le sud de l'île de Bretagne.

§ III. — *Décadence de l'empire celtique.*

Les Gaulois qui avaient jeté l'épouvante en Grèce et en Italie au temps de leur plus grande puissance ne tardèrent pas à reculer

1. Sur les Gaulois d'Asie-Mineure, voir F. Robiou, *Les Gaulois d'Orient*, Paris, 1866. — H. von Gelder, *Galatarum res in Græcia et Asia gestæ usque ad medium secundum sæculum ante Christum*, Amsterdam, 1888 ; — F. Staehelin, *Geschichte der klein-asiatischen Galater*, 2^e^ éd., Leipzig, 1907 ; — G. Perrot, *De Galatia provincia romana*, 1867. Ces ouvrages ou mémoires sont purement historiques. Une bibliographie détaillée est donnée dans la *Real-Encyclop.* de Pauly et Wissowa, art. *Galatia*. On n'a pas signalé d'antiquités celtiques en Galatie. Voir cependant ci-après (3^e^ partie, chapitre relatif à la céramique) un rapprochement tenté récemment entre les vases peints de la Gaule et ceux de la Cappadoce.

2. H. d'Arbois de Jubainville place cette invasion belge au iii^e^ siècle (RC, 1903, p. 168). Il est possible qu'elle se soit opérée par une sorte d'infiltration progressive des tribus germaniques.

3. *De Bello gall.*, II, iv.

4. *Ibid.*, I, i.

devant les légions, tandis qu'au nord les Germains les rejetaient sur la rive gauche du Rhin. A l'exception de l'Irlande, protégée par sa situation géographique, l'immense territoire des Celtes fut peu à peu absorbé par l'empire romain.

Au IIIe siècle, les armées carthaginoises d'Hamilcar Barca, d'Asdrubal et d'Annibal s'emparèrent de l'Espagne (238-219). Ce pays tomba quelques années plus tard aux mains des Romains, après la seconde guerre punique (201).

Dans la Gaule cisalpine, un siècle après la prise de Rome, les Romains réussissaient à conquérir le pays des Sénons (283). Ils écrasaient ensuite les Boïens et les Insubres. En 191, toute la Gaule cisalpine leur était soumise.

La Galatie, ravagée et domptée par les légions du consul Manlius Vulso en 189, fut réduite en province romaine par Auguste (25 av. J.-C.) [1].

L'Illyrie succomba en 129.

La conquête de la Gaule transalpine débuta par la fondation d'Aix (122) et de Narbonne (118). Les Romains avaient été appelés par les Grecs de Marseille dans la Narbonnaise.

La conquête de César est trop connue pour que nous ayons à en rappeler les huit campagnes successives (58-50). Pressés par les Suèves, que d'autres peuples germaniques, les Cimbres et les Teutons, avaient devancés lors de leurs grandes invasions en Gaule, les Helvètes abandonnèrent leurs foyers pour gagner la Gaule occidentale. César arrêta les envahisseurs, Helvètes et Suèves, mais les Gaulois payèrent de leur liberté cette intervention. En l'an 50, devant la forteresse d'Alesia, le proconsul, malgré l'héroïque effort de Vercingétorix, brisait pour jamais la résistance des tribus confédérées.

Avec la conquête du Norique (en 16 av. J.-C.), de la Rhétie et de la Vindélicie (en 15 av. J.-C.), de la Pannonie (en 10 av. J.-C.), les Celtes de l'Europe centrale, déjà refoulés par les Germains depuis le IIe siècle, perdirent à leur tour leur indépendance. La frontière romaine toucha au Boiohemum ou pays des Boïens que ce peuple avait en partie déserté.

Sous Domitien, en 78-85 après J.-C., Agricola opéra la soumission

1. La langue celtique était encore parlée au IVe siècle par les Galates, à moins que saint Jérôme, en rapportant ce fait (*Comm. Epître aux Galates*, II), n'ait reproduit la relation d'un auteur plus ancien (Dottin, *Manuel celtique*, p. 105).

de la Grande-Bretagne, où César avait pénétré en 54 et en 55 av. J.-C.

L'Irlande, dont les mines d'or de l'âge du bronze étaient sans doute épuisées et que les légions considérèrent comme une proie négligeable, échappa seule à l'asservissement. Dans cette île lointaine expira, lors de la conquête scandinave, l'indépendance d'une nation dont la renommée avait rempli le monde antique.

§ IV. — *La fondation de Marseille et la thalassocratie phocéenne. La voie commerciale de Marseille à la Seine par le territoire éduen.*

Les Phocéens montrèrent aux Hellènes les routes maritimes de l'Occident [1], routes où naviguaient avant eux les Phéniciens [2], et plus anciennement encore les Égéens, sur une zone moins étendue. Les premiers parmi les Grecs — vers la fin du VII^e^ siècle — ils réussirent à atteindre, d'une part, les ports vénètes et illyriens du nord de l'Adriatique, malgré les dangers de cette mer inhospitalière, de l'autre, les rivages de l'état de Tartesse. Ils s'étaient portés sur les deux grands marchés où aboutissaient les voies commerciales de l'Europe barbare, marchés de l'étain et de l'ambre, des esclaves, des fourrures et de bien d'autres produits. Mais, ni aux colonnes d'Hercule, ni sur le territoire vénète, ils ne fondèrent aucune colonie [3]. Sans doute, au nord comme à l'ouest, les populations se montraient « philhellènes » [4], c'est-à-dire disposées à accueillir favorablement les marins grecs venant ouvrir à leur négoce de nouveaux débouchés. Mais d'autres puissances maritimes, les Phéniciens, les Carthaginois et les Étrusques, paralysaient le développement de la thalassocratie phocéenne. Un troisième entrepôt des

1. Hérodote, I, 163.

2. Si l'on accepte les vues de M. Bérard (*Les Phéniciens et l'Odyssée*, I, p. 281), l'île odysséenne de Calypso, fille d'Atlas, se trouverait près du détroit de Gibraltar.

3. Sur la côte occidentale de l'Italie, en Lucanie, ils fondèrent Hyélé (appelée le plus souvent Vélia). Pour les trouvailles numismatiques de cette ville, qu'il est intéressant de comparer à celles de Massalia, voir Babelon, *Mélanges numismatiques*, III, p. 59. — A. Blanchet, *Traité des monnaies gaul.*, I, p. 228, note 3. — Sur ses ruines, voir JKAI, V, IV, 1889.

4. Cela est établi par le témoignage d'Hérodote pour ce qui est des gens de Tartesse. D'autre part, les textes des auteurs grecs relatifs aux Celtes philhellènes nous paraissent s'appliquer spécialement à ceux du Danube avoisinant les Vénètes (voir ci-dessus, p. 569, note 4).

produits de l'Europe barbare s'offrait aux navigateurs de l'Ionie : sur les côtes de la Ligurie, un autre Eridan, le Rhône, ouvrait une voie d'accès vers les régions inconnues avoisinant l'Océan. La vigne et l'olivier pouvaient croître sur ce rivage. Les Phocéens y reconnurent un promontoire d'une défense facile, dominant une rade abritée. Ils y établirent leur colonie de *Massalia*.

Nous n'avons pas à rappeler les gracieuses légendes de sa fondation [1]. Il est également hors de notre propos d'étudier les monuments grecs, d'ailleurs clair-semés, recueillis sur le sol même de Marseille. Mais un problème d'une haute importance pour la protohistoire des régions occidentales se présente à notre examen : quelle fut la part des influences marseillaises dans le développement de la civilisation des Celtes [2] ? On ne saurait, à coup sûr, contester l'action de la colonie phocéenne sur la région côtière de la Gaule méridionale, non plus que sur les tribus barbares fixées dans son voisinage immédiat. Dès le VI^e^ siècle, les Marseillais organisaient sur le littoral tout un système de colonies, de factoreries et d'escales. En Gaule, Olbia, Antipolis (Antibes), Nicaea (Nice), Agathe (Agde) [3] ; en Espagne, Rhodé (Rosas) [4] et Emporiae (Ampurias) comptaient parmi les principales. Mais on peut se demander jusqu'où pénétra dans l'intérieur et notamment dans la vallée du Rhône, leur action commerciale [5].

1. Toutes les sources sur les origines de Marseille se trouvent mentionnées dans l'exposé de M. Camille Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, chap. V et X, p. 193, 383 et 518. Nous rappellerons que les principaux textes anciens sont les suivants : Aristote (chez Athénée, XIII, 36) ; — Trogue-Pompée (chez Justin, son abréviateur, XLIII, 3). Cet historien était originaire du pays des Voconces. Ses récits doivent donc procéder directement des traditions marseillaises ; — Strabon, IV, 1, 4.

La date de la fondation de Marseille se place à quelques années près, vers l'an 600 (Cf. Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 205, note 2).

2. Cette question a fait l'objet de nombreuses discussions. Voir Jullian, *Ibid.*, I, p. 220.

3. Sur les établissements grecs du sud de la Gaule, voir Desjardins, *Géogr. de la Gaule rom.*, I, p. 176 et suiv. ; — Jullian, *loc. cit.*, I, p. 396.

4. Il est très douteux que Rhodé (Rosas) soit une fondation rhodienne, comme l'ont admis, sans doute d'après la forme de son nom, quelques auteurs anciens (Pseudo-Scymnus. 205-6 ; — Strabon, III, 4, 8). Cf. Jullian, *loc. cit.*, I, p. 401, note 3.

5. Justin rapporte que Marseille fonda de nombreuses colonies sur le territoire enlevé aux Ligures et il ajoute, au sujet des Grecs : « Les mœurs barbares des Gaulois s'adoucirent dans leur commerce. Il les amenèrent peu à peu à quitter leurs usages pour prendre ceux des nations civilisées, et leur apprirent à cultiver la terre, à fortifier les villes, à recourir aux lois et non à la violence, à tailler la vigne et à planter l'olivier. Tel fut alors le chan-

Les historiens et les archéologues admettent en général qu'elle s'est rapidement étendue jusqu'au cœur même de la Gaule et, comme il est manifeste que l'art celtique dit de La Tène a puisé aux sources helléniques quelques-uns de ses principaux éléments, on a voulu attribuer aux Grecs de Provence le mérite d'avoir importé dans la Celtique les premiers germes de la culture classique. Cette hypothèse ne résiste pas, nous le croyons du moins, à un examen attentif des faits archéologiques. On ne doit point oublier qu'au VI^e^ siècle, la Celtique était encore séparée de Marseille par des tribus ligures de mœurs barbares, hostiles aux colons grecs, tandis qu'au contraire, du côté de l'ouest, ses frontières touchaient à un territoire déjà plus civilisé à l'âge du bronze, comme l'indique la richesse métallique des villages lacustres de la Suisse orientale. Les habitants de ces palafittes, loin d'être isolés, entretenaient avec l'extérieur un commerce des plus actifs et des plus étendus, ainsi qu'en témoignent les objets italiques et scandinaves qu'on y a découverts. Nous avons vu, au surplus, qu'ils possédaient un système de poids paraissant bien se rattacher à ceux de l'Orient et de la Grèce (p. 403). On peut discuter sur le parcours des voies naturelles qui, à travers la Suisse alpestre, donnaient accès aux caravanes venant de la vallée du Pô, mais on ne saurait, croyons-nous, en contester l'importance.

Or, du VI^e^ au IV^e^ siècle environ, c'est par ce même chemin, c'est-à-dire, selon nous, par les vallées du Pô, du Tessin et du Rhin, que les produits grecs arrivaient au nord des Alpes. Ce fait nous est bien démontré par la localisation des trouvailles soit le long de cette voie, soit dans les régions où aboutissait son prolongement, l'Allemagne du sud, la Franche-Comté, la Bourgogne et la Champagne. De plus, il est remarquable que la civilisation de Hallstatt a trouvé de bonne heure un brillant développement sur cette même zone. Au contraire, le territoire situé au nord de la

gement qui s'opéra dans les hommes et dans les choses qu'il semblait, non pas que la Grèce eût passé dans la Gaule, mais que la Gaule se fût transportée dans la Grèce » (Justin, XLIII, 4). Il est à remarquer que l'abréviateur de Trogue-Pompée parle ici des Gaulois et non des Ligures.

M. Jullian (*Rev. Et. anc.*, 1906, p. 120, et *Hist. de la Gaule*, I, p. 221) rattache cependant aux anciennes sources d'Aviénus le passage de son périple relatif au lac de Genève (alors appelé Accion ou Accios) et à la colonne du Soleil, montagne avoisinant la source du Rhône (Aviénus, v. 634-684. Cf. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, I, p. 194).

L'ignorance d'Hérodote (V^e^ siècle) sur les sources du Danube nous montre toutefois combien ces régions étaient alors peu connues des Grecs.

Provence, jusqu'au confluent du Rhône et de la Saône, si l'on en juge par les trouvailles archéologiques, ne participait ni à ce mouvement commercial, ni au développement de culture qui en résultait. Le principal foyer de la civilisation barbare se trouvait alors plus au nord, chez les peuples celtiques. Enfin — et cette considération est capitale — c'est dans une région éloignée de Marseille, dans l'Allemagne du sud, que s'est constituée au ve siècle la civilisation de La Tène. Or, entre l'Adriatique et les pays rhénans, une première culture, due également aux influences helléniques ioniennes, s'était précisément développée au siècle précédent (vie siècle). L'art de La Tène est le frère puîné de l'art vénète. Tous deux sont nés d'éléments helléniques introduits dans un milieu barbare, d'ailleurs selon des proportions bien différentes. Tout au contraire, aux vie-ive siècles, entre Avignon et Lyon, l'archéologie ne reconnaît encore, nous l'avons dit, aucune trace d'hellénisation [1].

Ce sont peut-être les difficultés que rencontrait Marseille à canaliser par la vallée du Rhône le commerce de l'étain et de l'ambre qui décidèrent Pythéas à explorer sur tout son parcours la voie maritime occidentale. Quand plus tard la route fluviale fut largement ouverte aux Marseillais, ils ne surent pas rendre justice au hardi navigateur, parce que l'intérêt économique de sa tentative ne se percevait plus aussi nettement.

Nous n'entendons pas dire par là que dès l'âge du bronze et même plus anciennement la vallée du Rhône ait été fermée aux influences extérieures. Si les colons de Phocée vinrent occuper le littoral provençal non loin de ce fleuve, c'est parce que des comptoirs de commerce, grecs ou autres, y prospéraient déjà. Mais nous croyons que la principale voie des échanges entre la Celtique et les pays gréco-italiques ne suivait pas encore la vallée rhodanienne.

Une seconde période s'ouvre pour la colonie phocéenne vers le iiie siècle. Des événements politiques modifient ses conditions économiques. La région du Rhône est alors occupée par des Celtes,

1. Au cours d'une récente enquête archéologique en Provence, nous avons pu constater que les trouvailles protohistoriques des environs de Marseille confirment entièrement nos conclusions : la période de La Tène y est représentée, mais surtout *par les types de sa seconde phase*, et non par ceux de sa période initiale. Il en est de même pour la Catalogne, alors en relation directe avec la région marseillaise (Voir les chapitres *Sépultures*, *Oppida* et *Objets de parure* de la 3e partie).

c'est-à-dire par des tribus plus policées que les Ligures. Bien que la décadence maritime ait alors commencé pour Marseille et que sur mer elle ait vu diminuer sa zone d'influence [1], cependant, grâce au concours des Celtes, les relations commerciales se développent entre les Grecs de Provence, la Gaule centrale et les régions voisines. Ce mouvement économique s'accentue encore après la conquête de la Narbonnaise par les Romains. Nous voyons alors les oboles marseillaises circuler jusque dans les *emporia* de la Gaule centrale, se répandre dans les vallées alpestres de la Suisse' atteindre même des marchés plus lointains [2]. Des embouchures de la Seine et de la Loire, les produits des pays du Nord suivent ce magnifique réseau routier qu'admiraient les géographes anciens et remontent jusqu'au Rhône à l'aide de portages faciles. Diodore de Sicile a mentionné, sans doute d'après Timée, cette voie gauloise de l'étain breton, qui, partant de la Gaule du nord, en face de l'île d'Ictis (île de Wight?) [3] conduisait en trente jours à l'embouchure du Rhône [4]. La route devait remonter la Seine et peut-être l'Yonne. De toute façon elle gagnait la Saône à Cabillonum (Chalon-sur-Saône), le grand port des Éduens. Maîtres de Cabillonum, ceux-ci disposaient des voies d'accès aux vallées de la Seine et du Rhône. En outre, ils détenaient la route qui conduisait à la Loire (par Decize). Le grand carrefour de la vie économique dans la Celtique était en leur pouvoir.

Ces conditions géographiques nous aident à comprendre certains faits historiques ou archéologiques, par exemple, l'importance stratégique et commerciale de Bibracte, la capitale des Éduens, ville forte d'une grandeur exceptionnelle, avoisinant ces passages,

1. Voir Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 444.

2. Sur la diffusion des monnaies de Marseille, particulièrement abondantes dans la vallée du Rhône, voir Adrien Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, II, p. 518. Nous reviendrons sur le monnayage marseillais et sur ses imitations gauloises. Des monnaies de l'Espagne ont été introduites en Gaule, le plus souvent par Marseille, en raison des relations directes et actives de cette ville avec sa colonie d'Emporiae (voir Blanchet, *Ibid.*, I, p. 241 ; — J. Déchelette, *Invent. général des monnaies antiques recueillies au Mont Beuvray de 1867 à 1898*, Rev. numismatique, 1899, p. 129).

3. La situation de l'île d'Ictis (*Mictis* dans Pline, IV, 16) est discutée. Voir l'exposé de ce problème géographique dans Rice Holmes, *Ancient Britain*, p. 499. Sur l'estuaire de la Loire, — c'est-à-dire sur le grand entrepôt commercial de l'âge du bronze — l'emporium de Corbilo est déjà mentionné par Polybe (XXXIV, x, 6). Cf. Strabon, IV, II, 1.

4. Diodore, V, 23. Cf. Strabon, III, II, 9.

l'abondance des monnaies marseillaises dans ses habitations [1], l'énorme quantité d'amphores vinaires de provenance méridionale, dont les débris jonchent son plateau. En outre, elles nous expliquent l'étonnante similitude que présentent, comme nous le montrerons, les trouvailles du port éduen de Cabillonum avec celles du port de La Tène, sur une des routes conduisant du Rhône au Rhin. Les magasins d'objets de fer découverts à La Tène, d'une part, à Chalon de l'autre, appartenaient, croyons-nous, à deux des principaux péages de ces grandes voies.

Celle qui conduisait de Marseille à l'estuaire de la Seine et qui relie actuellement les trois plus grandes villes de France, fut déjà, à partir de l'occupation du Rhône par les Gaulois, une des principales artères du mouvement commercial en Gaule [2].

Lorsque Rome, après la conquête de la Narbonnaise, eut établi sa domination sur la Gaule du sud, Marseille demeura en bonne intelligence avec elle. Les négociants romains avaient besoin du concours de la marine marseillaise. De leur côté, les nautes de la colonie phocéenne n'auraient pu, sans une entente avec les gens de Bibracte, faire parvenir leurs chargements d'amphores dans la Gaule centrale [3]. Des intérêts communs unissaient ici Rome, Marseille et

1. Voir J. Déchelette, *loc. cit.*, Rev. numismatique, 1899, p. 166. Les oboles de Marseille sont cependant des pièces minuscules dont beaucoup doivent échapper aux ouvriers dans les travaux de fouilles.

2. Lyon était la métropole des Gaules. Il est possible que César ait un instant songé à conférer ce titre à Bibracte (Hypothèse de M. Hirschfeld. Voir sa notice : *Die Haeduer und Arverner unter Römischer Herrschaft*, Akad. d. Wissenschaften zu Berlin, 9 décembre 1897 ; trad. J. Déchelette, *Mém. Soc. Eduenne*, XXVII, 1899, p. 269). L'altitude de Bibracte et ses conditions topographiques s'opposaient absolument à la réalisation de cette pensée.

3. En l'an 121, c'est à titre d'alliés que les Éduens implorèrent le secours de Rome contre les incursions des Arvernes sur leur territoire (Tite-Live, *Epitome*, 61. Voir à ce sujet O. Hirschfeld, *loc. cit.*, trad. J. Déchelette, *Mém. Soc. Eduenne*, 1899, p. 269).

L'importance et la notoriété du peuple éduen au second siècle av. J.-C. sont établies par ce fait que Polybe, en parlant du passage du Rhône par Annibal, signale seulement les Éduens dans le voisinage du Rhône, du côté du nord par rapport à Marseille (Polybe, III, 47, 3. M. Holder admet dans ce passage la leçon Αἴδους. Cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Principaux auteurs*, p. 141). A l'époque de César, les Éduens, les plus célèbres des Celtes, d'après Méla, commandaient à une vaste confédération comprenant notamment les *Ambarri*, les *Aulerci Brannovices*, les *Manduhii*, les *Segusiavi*, sans doute aussi les *Senones* et les *Parisii*. Grâce à la clientèle des Ségusiaves, ils étaient également maîtres des communications terrestres entre le Rhône et la Loire, de Lyon à Roanne (*Rodumna*), par la montée de Tarare. Bibracte commandait les routes de *Cabillonum* aux sources de l'Yonne et à *Noviodunum* par Decize, c'est-à-dire

Bibracte. L'union des trois villes assurait la sécurité au commerce international sur sa grande voie de communication. On ne peut donc s'étonner de voir les Éduens, dès le second siècle avant notre ère, désignés, à l'exclusion de tout autre peuple de la Gaule, comme *fratres et consanguinei* des Romains, c'est-à-dire comme unis avec eux par une étroite alliance [1]. Peut-être avaient-ils obtenu ce titre exceptionnel par l'entremise de Marseille, alliée fidèle de la République romaine.

Grâce à des efforts persévérants et heureux, le sol provençal commence à nous livrer quelques documents archéologiques datant des débuts de la colonisation grecque, humbles vestiges, il est vrai — ce ne sont souvent que des tessons céramiques — mais dont le témoignage est digne d'intérêt [2]. Ces documents confirment les traditions littéraires. A Marseille même, nous le verrons, les recherches ont atteint les niveaux contemporains de l'arrivée des Phocéens. Par suite des progrès de la science céramographique, ces précieux tessons de poteries grecques nous livrent, pour la plupart, avec une précision suffisante, les secrets de leur provenance et de leur date. Ils nous montrent que, dès le VII[e] siècle avant J.-C., quelques comptoirs fréquentés par des navigateurs grecs et antérieurs à la colonisation proprement dite, devaient s'échelonner sur le littoral alors ligure de la Gaule méditerra-

au cours de la Loire. Ces passages interceptés ou mal protégés, le mouvement commercial de la Gaule était en quelque sorte paralysé.

Nous trouvons encore une preuve de l'importance du commerce éduen dans la légende qui rattachait ce peuple à la nation troyenne. Il est manifeste que les Grecs étaient portés à assigner une origine orientale aux peuples étrangers à leur race fixés aux principaux carrefours de leurs exportations : à l'entrée de la grande route du Pô, Padoue avait été fondée, disait-on, par Anténor, et les Vénètes étaient alliés aux Troyens. Les Éduens, eux aussi, étaient issus des habitants d'Ilios (Scoliaste de Lucain, *Pharsale*, V, 427). Sur Ulysse, fondateur d'Asciburgium en Germanie, voir ci-dessus, p. 569, note 4. Cette légende de l'origine troyenne des Éduens n'était sans doute ni gauloise, ni romaine, mais marseillaise. Timagène l'a étendue à tous les Celtes (Ammien Marcellin, XV, 9, 5). Pour une autre interprétation voir Hirschfeld, trad. J. Déchelette, *loc. cit.*, p. 265.

1. Tacite, *Annales*, XV, 25. Pour la critique des textes, voir Hirschfeld, *loc. cit.*

2. Sur les ouvrages de sculpture trouvés à Marseille, consulter Espérandieu, *Bas-reliefs*, I, p. 48 et suiv. ; — Jullian, *Hist. de la Gaule*, p. 430, note 4.

D'anciennes trouvailles de poteries grecques sont signalées dans Dumont, *Bull. de correspondance hellénique*, VIII, 1884, p. 188 ; — Froehner, *Cat. du musée de Marseille*, n[os] 2092-2094. Cf. Jullian, *Ibid.*, p. 430, note 3. Nous parlerons ultérieurement des découvertes récentes, beaucoup plus intéressantes.

néenne. Au VI^e^ siècle, Marseille recevait les produits variés des ateliers céramiques de l'Ionie.

Nous reviendrons sur ces découvertes. Elles se rattachent à l'étude des oppida ligures ou gréco-ligures. Or, la plupart des vestiges recueillis dans ces enceintes appartiennent à l'époque de La Tène. Nous aurons également à signaler des trouvailles récentes provenant des tumulus hallstattiens de la Provence. Dans quelques-uns de ces tertres funéraires, comme sur le sol de Marseille et dans les villages fortifiés qui l'avoisinent, on a recueilli des objets grecs remontant à une époque très voisine de la fondation phocéenne. Mais ces trouvailles proviennent de la zone immédiatement soumise à l'influence de la ville grecque. Il nous faudra remonter au nord jusqu'en Bourgogne pour rencontrer d'autres importations helléniques à l'époque de Hallstatt.

CHAPITRE III

SUBDIVISIONS GÉOGRAPHIQUES ET CHRONOLOGIQUES DE L'ÉPOQUE DE HALLSTATT

Sommaire. — I. L'aire géographique de la civilisation hallstattienne et ses subdivisions. — II. Les provinces orientales. — III. La nécropole de Hallstatt. — IV. La province occidentale. Les tumulus de l'Allemagne du sud, du plateau suisse et de la Belgique. — V. Subdivisions chronologiques.

§ Ier. — *L'aire géographique de la civilisation hallstattienne et ses subdivisions.*

La culture hallstattienne, considérée dans son ensemble, a occupé un vaste territoire qui s'étend de la Péninsule ibérique au sud-ouest de la Hongrie.

Au nord et au nord-ouest, les Iles Britanniques, l'Armorique, la Scandinavie et l'Allemagne du nord n'ont ressenti son influence, comme nous l'avons dit, que dans une assez faible mesure. On rencontre dans cette zone, vers la fin de l'âge du bronze, divers objets, épées, poignards, vases en bronze, importés du sud. D'autres, de fabrique indigène, dérivent visiblement des modèles méridionaux du premier âge du fer. Toutefois, ces découvertes ne modifient pas profondément le facies général de l'industrie dans les pays du nord et l'on peut admettre que l'âge du bronze y a duré jusque vers l'an 500 environ avant J.-C. [1].

Répartie sur un territoire très vaste, la culture hallstattienne est loin, on le conçoit, de présenter partout le même aspect. Nous avons indiqué quelle était déjà à l'âge du bronze, même sur une circonscription géographique aussi limitée que la Gaule, la diversité des industries, des costumes, des coutumes funéraires. La civilisation du premier âge du fer a introduit plus d'uniformité dans l'armement. Elle a répandu en tous sens des modèles industriels qui ont modifié les produits des fabriques locales. Elle a ouvert aux influences

1. La date de la première invasion de la Bretagne insulaire admise par les celtistes, celle des Goidels, est trop incertaine pour que l'on puisse déterminer le type d'épée que portaient ces premiers conquérants. Les Gaulois de la seconde invasion, vers l'an 400 ou 300, étaient armés de l'épée de La Tène I.

méridionales de nouvelles voies de pénétration, élargissant ailleurs des sentiers déjà anciens, mais encore peu fréquentés. Chaque région a conservé néanmoins son individualité propre. Telles parures féminines de la Franche-Comté, par exemple, différaient de celles de la Bourgogne, et ces dernières ne ressemblaient pas complètement à celles de la Champagne. Tout naturellement, si l'on compare les types industriels de régions aussi éloignées les unes des autres que l'Espagne, les vallées alpestres, la Hongrie, les dissemblances s'accusent et les similitudes s'affaiblissent, sans cesser cependant d'être perceptibles. De tous les petits centres d'industrie, nous ne possédons qu'une connaissance bien incomplète. Elle est du moins suffisante pour nous permettre non seulement de préciser les caractères généraux de la période, mais encore de répartir en un certain nombre de grandes provinces ses divers faciès régionaux.

M. Hoernes, l'un des préhistoriens les plus versés dans l'étude de la civilisation de Hallstatt, y reconnaît quatre groupes géographiques, se distinguant surtout par la céramique et les fibules[1].

1. Un groupe sud-est ou adriatique occupant les régions des Alpes dinariques et sud-orientales (Bosnie-Herzégovine, Croatie-Slavonie, Pays du littoral, Carniole, Carinthie du sud, Styrie du sud). Ce territoire fait suite aux régions hellénique et italique, où le premier âge du fer présente, comme nous l'avons vu, des affinités avec le hallstattien proprement dit.

2. Un groupe central ou danubien comprenant les régions nordiques des Alpes orientales et les pays danubiens adjacents (Carinthie du nord, Styrie du nord, Hongrie occidentale, Basse et Haute-Autriche, Bohême et Moravie méridionales).

3. Un groupe nord-est ou groupe Elbe-Oder (Haut-Palatinat, Bohême du nord, Moravie du nord, Silésie et Posen).

4. Un groupe occidental ou groupe rhéno-rhodanien (Allemagne du sud et de l'ouest, Suisse du nord, France orientale). Cette province est étroitement liée à la seconde. Elle n'en est, pour ainsi dire, que le prolongement.

La France méridionale et la partie ouest de la Péninsule ibérique, doivent être ajoutées, comme nous le montrerons, à ce quatrième groupe, la culture hallstattienne s'y trouvant abondamment représentée, mais à une date relativement tardive.

1. Hoernes, *Die Hallstattperiode*, AfA, 1905, p. 278; — Du même, *Kultur der Urzeit*, III, *Einsenzeit*, 1912, p. 54.

Le cadre de cet ouvrage, dont l'objet principal est l'étude des antiquités de la Gaule, ne nous permet pas de nous arrêter longuement à l'examen des trouvailles extrêmement nombreuses appartenant aux trois premiers groupes. Nous nous bornerons à les passer rapidement en revue [1]. Dans les chapitres qui suivent, nous serons constamment conduit à nous reporter aux découvertes des provinces orientales, pour mieux définir l'origine, l'âge et les caractères de tel ou tel objet recueilli sur notre propre sol.

Ces indications générales, complétées par ce que nous avons dit précédemment sur le premier âge du fer en Grèce et en Italie, témoignent de l'utilité et de l'intérêt qu'offrent ici les études comparatives. On peut se représenter la civilisation hallstattienne comme un arbre aux larges rameaux dont les racines profondes plongent dans le sol hellénique et italique. En insistant sur l'importance des influences méridionales, nous n'entendons nullement contester l'activité industrielle des peuples barbares ou dénier toute originalité à leurs productions. Celles-ci présentent une variété qui, à elle seule, témoigne d'un génie inventif. Mais, ainsi que l'examen de l'ensemble des trouvailles classées géographiquement permet de le reconnaître, les diverses zones hallstattiennes ont été d'autant plus avancées en civilisation qu'elles se trouvaient plus rapprochées des pays grecs ou italiques, ou encore, comme nous l'établirons plus loin, des grandes voies de communication naturelles qui unissaient l'Europe méridionale et l'Europe centrale.

On s'est demandé depuis longtemps à quel peuple devait être attribuée cette nouvelle culture. Là encore, il faut se tenir en garde contre les solutions simplistes et les généralisations imprudentes. Le problème est, en réalité, complexe, comme cette civilisation, géographiquement si étendue.

Sans donner aux distinctions ethniques une valeur absolue, on peut, avec M. Hoernes, admettre que le premier groupe est surtout illyrien, le quatrième celtique, le troisième germanique [2]. Le second

1. Cette étude sommaire fera l'objet du paragraphe suivant. Moins que jamais, à l'époque de Hallstatt, la Gaule ne peut être considérée comme une région indépendante.

2. Hoernes, *Die Hallstattperiode*, p. 278, note 1. Alexandre Bertrand (*Archéol. celt.*, 2e éd., p. 225) a suggéré l'idée que la nécropole de Hallstatt devait être attribuée aux Sigynnes d'Hérodote (V, 9); — cf. Apollonius de Rhodes, *Argon.*, IV, 320). M. Jullian a repris cette hypothèse en la précisant. On ignore, d'ailleurs, à quelle nationalité appartenaient les Sigynnes, dont le nom en ligure signifiait « commerçant » (voir t. II, 1re partie, p. 21). Cette région,

groupe serait également celtique, opinion qui semble justifiée, tout au moins pour la Bohême du sud. Cette région, depuis l'âge du bronze jusqu'à la fin de l'époque gauloise — nous le constaterons plus loin — est demeurée constamment unie par des liens étroits au domaine celtique occidental. Dès la fin du néolithique, il y eut, malgré les distances, plus d'affinités culturelles entre ce pays et la Gaule orientale qu'entre celle-ci et l'Armorique.

Mais on ne saurait assez répéter qu'antérieurement à la période de La Tène, les théories ethnographiques ne doivent être produites, dans l'état actuel de nos connaissances, qu'avec de prudentes réserves. C'est pourquoi, tout en les formulant à titre d'indications générales et sans les prendre comme base de classification, nous attribuons aux conditions géographiques et économiques ainsi qu'aux faits d'ordre commercial qui en résultent une portée beaucoup plus considérable. Leur action permanente exerçait sur le développement de la civilisation des effets plus durables que la possession du sol par des tribus souvent instables, dont l'habitat demeurait soumis à de fréquentes vicissitudes.

§ II. — *Les provinces orientales.*

Toute la partie sud du territoire oriental hallstattien possède de nombreuses et riches nécropoles. Celles de la Bosnie, de la Croatie, de l'Istrie, de la Carniole, de la Carinthie, de la Styrie, sont, pour la plupart, célèbres dans l'histoire de l'archéologie protohistorique.

En Croatie se trouve l'importante station de Prozor [1]. Beaucoup plus importante encore est l'immense nécropole bosniaque de Glasinatz [2]. On estime à vingt mille le nombre des tumulus de pierres

carrefour de grandes voies de transit, surtout pour le fer, le sel, l'ambre, etc., était, nous l'avons dit, un des plus importants centres de négoce de l'Europe centrale. Les Sigynnes se disaient issus d'une colonie de Mèdes, selon Hérodote. Cette attribution d'une origine orientale s'applique surtout aux peuples placés sur les grandes voies du commerce européen international, commerce aboutissant aux côtes orientales de l'Asie-Mineure. Voir ci-dessus, p. 569, note 4, et p. 585, note 3. On ne peut donc donner une signification proprement ethnique à ce terme de Sigynnes.

1. *Popis arkeol. odjela muzeja u Zagreb* [Catalogue (illustré) du musée d'Agram], par Sime Ljubic, Agram, 1889 (en croate). Les découvertes hallstattiennes de cette région ont fait l'objet de diverses monographies du même auteur écrites dans la même langue.

2. Glasinatz est surtout connu depuis la conférence archéologique organisée en 1894, par le gouvernement de Bosnie et Herzégovine, à Sarajevo (voir Salomon Reinach, *Anthr.*, 1894, p. 554).

Sur cette nécropole, consulter : Truhelka, *Die Necropolen von Glasinac*

groupés sur le plateau qui porte ce nom et occupe une surface de trois milles carrés [1]. Un millier de ces tertres étaient fouillés en 1894. En dehors de quelques enfouissements plus anciens ou plus récents, les tombes de Glasinatz, en grande majorité, se classent au premier âge du fer. Elles ont révélé une civilisation locale, d'un facies original ; les productions indigènes sont nombreuses, mais elles portent des traces manifestes d'influences grecques et italiques. On y rencontre notamment en abondance des fibules à porte-agrafes ornés d'une petite plaque, type évidemment dérivé des fibules grecques à grandes plaques de l'époque dipylienne. Les tumulus de Glasinatz ont livré aussi des jambières ou cnémides en bronze estampé, imitées des ouvrages grecs de l'époque archaïque [2]. Beaucoup de fibules, par exemple celles dites à barque et à double spire, se retrouvent dans les pays grecs, en Italie, et dans diverses régions orientales du territoire hallstattien.

Les sépultures de l'Istrie et notamment celles de Santa Lucia, près du confluent de l'Idria et de l'Isonzo, présentent de frappantes analogies avec celles de la Carniole. A Santa Lucia [3], près de sept mille

in Bosnien, MAGW, 1889, p. 24; — Hoernes, *Grabhügel von Glasinac*, Ibid., 1889, p. 134. Cf. S. Reinach, *Anthr.*, 1890, p. 105; — Truhelka, *Das Gräberfeld von Glasinac*, CBl.A, 1889, p. 191; — Szombathy, *Die Archäol. Versammlung in Sarajevo*, MAGW, 1894, *Sitzungsberichte*, p. [210]; — Hoernes, *Die Hallstattperiode*, fig. 13. Sur les travaux de Fiala insérés dans les *Mittheil. aus Bosnien und der Hercegovina* et dans le *Glasnik* de Sarajevo, voir *Anthr.*, 1894, p. 474; 1895, p. 450; 1896, p. 212.

1. Ces tumulus sont, comme ceux de l'Europe centrale et occidentale, de dimensions très diverses: « Leur longueur varie de 2 à 20 mètres, leur hauteur de 0m 25 à 2m 50. Soixante pour cent sont à inhumation, trente pour cent à incinération. Un pour cent seulement des objets recueillis sont antérieurs ou postérieurs à l'époque de Hallstatt, qui est représentée par deux périodes. En général, les objets découverts dans les incinérations paraissent plus récents. » *Anthr.*, 1894, p. 564.

On doit noter que l'ambre se rencontre à Glasinatz en quantité énorme.

2. Hoernes, *Urg. d. Kunst*, p. 608, fig. 182 et pl. XVI, fig. 6 et 9.

3. Santa Lucia a été explorée par M. Marchesetti et par M. Szombathy. Voir le compte rendu copieusement illustré du premier: C. Marchesetti, *Scavi nella necropoli di S. Lucia presso Tolmino* (1885-1892), Bull. d. Soc. adriatica di sc. naturali, t. XV, 1893, 30 pl.; — du même, *Die Nekropole von S. Lucia im Küstenlande*, MAGW, 1889, *Sitzungsberichte*, p. [149] et CBl.A, 1889, p. 181, avec indications bibliographiques complémentaires: — du même, *La nécropole préhist. de Santa Lucia (Autriche)*, La Naturé, 1907, II, p. 395. Cf. BPI, 1908, p. 139. Les produits des fouilles sont conservés aux musées de Vienne et de Trieste. On connaît encore d'autres nécropoles hallstattiennes dans le pays du littoral autrichien, notamment celles de Saint-Kanzian (Marchesetti, *Castellieri*, pl. XV-XVI; — Hoernes, *Die Hallstattperiode*, p. 263 et 278) et de Nesactium (voir ci-dessus, p. 24, note 1).

tombes ont été ouvertes. Presque toutes à incinération, elles contenaient un mobilier abondant : vases de terre et de bronze, perles et petits vases de verre, fibules et épingles variées, dont plusieurs types se retrouvent à Hallstatt. Quelques tombes renfermaient des chevaux inhumés avec leurs harnais, ornés de pièces de bronze ou de fer. Les armes sont rares. Elles consistent en couteaux, lances et javelots. On a trouvé également quelques poignards à antennes[1] avec fourreaux de bronze ornés. Les tombes les plus anciennes remontent au VIII^e^ siècle environ, les plus récentes à la fin du V^e^ [2]. Dans les mêmes régions ont été découverts en ces dernières années plusieurs centaines de villages fortifiés préhistoriques, connus sous le nom de *castellieri* et remontant en partie à la même époque que cette nécropole.

En Carniole, les belles trouvailles des nécropoles de Watsch et de Sanct-Margarethen, ont enrichi les musées de Laibach et de Vienne, surtout à partir de 1878[3]. Les tumulus ou *gromilas* entourent souvent des postes fortifiés ou *gradisce*, sorte d'oppida semblables aux *castellieri* de l'Istrie[4]. Les mobiliers funéraires comprennent notamment des situles historiées et des casques de types variés, en forme de chapeaux sans crête ou à double-crête (fig. 228, 2-4). Le cimetière de Hallstatt a livré une de ces armures de tête à double crête, appartenant à la seconde phase de la nécropole.

1. *La Nature*, 1907, II, p. 397, fig. 42.

2. M. Hoernes y a distingué deux périodes ; l'une (Santa Lucia I, 750-550 av. J.-C.), est synchronique avec Benacci II, Este II et Arnoaldi ; l'autre (Santa Lucia II) correspond à l'époque de la Certosa et d'Este III, entre 550 et 400. — Hoernes, *Zur Chronologie der Gräber von Santa Lucia*, MAGW, 1894, *Sitzungsberichte*, p. [95] et [105] ; — du même, AfA, 1875, p. 581. Cf. S. Reinach, *Anthr.*, 1896, p. 72, et G. de Mortillet, REA, 1895, p. 128.

3. Les fouilles ont été pratiquées par les soins de MM. de Hochstetter et Deschmann et par le prince de Windischgraetz (Ferdinand de Hochstetter, *Die neuesten Gräberfunde von Watsch und St-Margarethen in Krain und der Culturkreis der Hallst.-Periode*, Denkschriften der mathem. Classe der K. Akad. d. Wissenschaften, t. XLVII, 1883, p. 161 ; — S. Reinach, *Fouilles dans les nécropoles de Watsch et Sanct-Margarethen en Carniole*, RA, 1883, II, p. 265 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 134). A propos de l'époque de La Tène, nous parlerons des sépultures de Sanct-Michaël, près Adelsberg en Carniole, sépultures où la période hallstattienne est également représentée (voir Hoernes, *Die Gräberfelder an der Wallburg von St. Michael bei Adelsberg in Krain*, MAGW, 1888 (c. r. par A. Blanchet, dans RA, 1890, II, p. 296) ; — Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LVIII-LXI).

4. Much, *Kunthist. Atlas*, pl. LI-LXIII, avec bibliographie. A remarquer notamment la célèbre fibule à grandes pendeloques anthropomorphes en feuilles de bronze estampé, réunies par des chaînettes (*Ibid.*, pl. LXII. Cf. Hoernes, *Urgesch. d. Kunst*, pl. XI, fig. 1).

D'autres (fig. 228, 1) se composent d'une calotte en treillis de bois, renforcée latéralement d'un rang de larges disques à pointe centrale. Le sommet de la calotte est également formé d'un cône métallique à pointe longue terminale [1].

Nous pouvons noter ici l'absence complète des coiffures métalliques dans les tombes militaires du territoire hallstattien occiden-

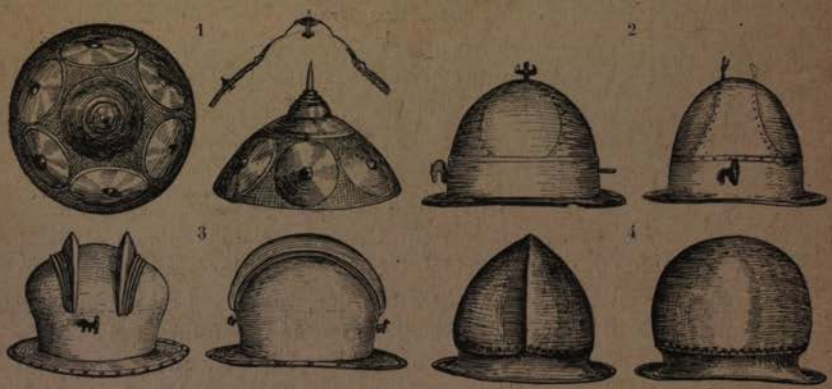

Fig. 228. — Casques en bronze, types illyriens.

1, Sanct-Margarethen (Carniole) ; — 2, 3, 4, Watsch (Carniole) [2].

tal. Cette particularité est une de celles qui distinguent les guerriers illyriens des guerriers celtes. Même à l'époque de La Tène, les casques sont rares en pays gaulois. Les exemplaires que nous rencontrerons alors dans les tombes des chefs dérivent, d'ailleurs, d'un modèle italique imité par l'industrie celtique.

Beaucoup d'objets de parure de la Carniole présentent de grandes analogies avec ceux de l'Europe centrale et témoignent du synchronisme des gisements.

A cette époque, l'art illyrien, plus avancé que l'art celtique, n'excluait point de ses thèmes décoratifs les représentations animées.

1. « En 1812, on a trouvé dans les Alpes autrichiennes, à Negau, en Styrie, vingt casques de ce type portant des inscriptions indéchiffrables, qui ne sont pas étrusques. » S. Reinach, *Nécropoles de Watsch*, RA, 1883, II, p. 272. Le profil de la calotte de ces casques, en forme de chapeau sans crête, a l'aspect d'un fer à cheval.

2. D'après Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LVII, fig. 1 ; pl. LI, fig. *a*, *b* ; — pl. LII, fig. *a*, *b*.

Au nord des Alpes, à peine rencontre-t-on çà et là, sur la zone hallstattienne, quelques figurines humaines servant de pendéloques-amulettes, ou encore, sur de très rares tessons céramiques, de timides essais de représentations humaines. Sous ce rapport, les pays du sud subirent de bonne heure l'influence des régions méditerranéennes. Au VI^e^ siècle, les Vénètes exportaient dans les pays illyriens et jusqu'à Hallstatt quelques-unes de leurs situles de bronze, historiées à la façon du bouclier d'Achille et où se déroulaient en registres superposés des représentations d'un art très vivant ; elles mettent sous nos yeux les cérémonies auxquelles donnaient lieu les funérailles des chefs : sacrifices, processions, courses de char, combats de pugilistes (voir ci-après, chap. VIII).

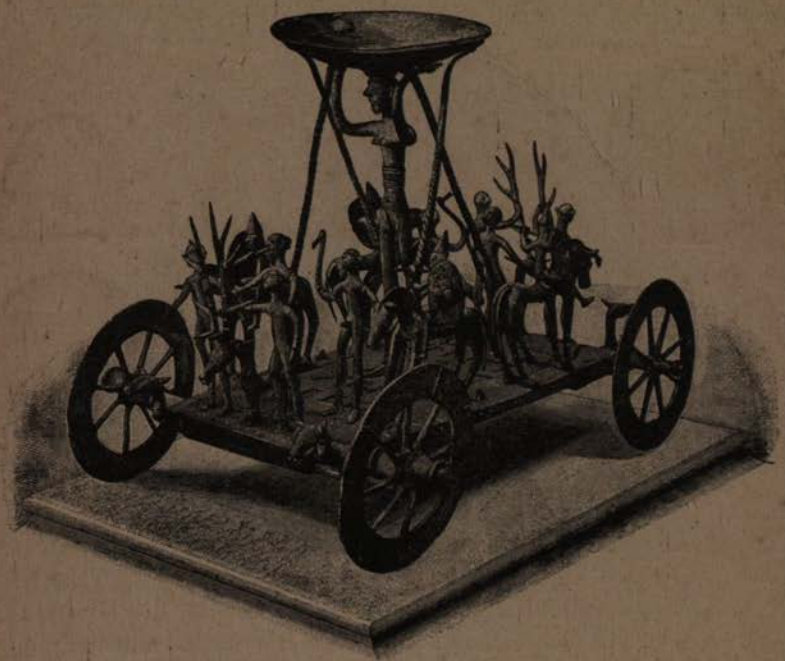

Fig. 229. — Chariot votif en bronze, trouvé à Strettweg (Styrie) (env. 1/6 gr. nat.)[1].

Parmi les productions plastiques dues à l'art des régions sud-

1. D'après Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. XLI.

hallstattiennes, se place en premier lieu le chariot (fig. 229) trouvé dans une sépulture à Strettweg, près de Judenburg (Styrie) [1], avec divers objets, notamment des lances en fer et une hache en bronze [2]. De nombreux personnages y sont figurés, prenant part à une scène religieuse, sans doute quelque fête sacrificielle en l'honneur d'une Artémis primitive. Au centre, une femme d'une taille

Fig. 230. — Un des disques du tumulus de Klein-Glein (Styrie (env. 1/6 gr. nat.) [3].

surhumaine, personnifiant soit la déesse, soit une prêtresse, soutient une large patère. Des guerriers, fantassins et cavaliers, l'environnent, conduisant à l'autel deux cervidés, animaux consacrés à l'idole.

D'autres trouvailles hallstattiennes de la Styrie sont depuis longtemps célèbres, par exemple celles du cimetière de Maria Rast, près de Marburg [4], de Klein-Glein (fig. 230) et des localités voisines,

1. Judenburg est précisément situé dans la vallée de la haute Mur, qui, comme l'observe M. Jullian, conduit par le Simmering et la Vienne à la tranchée de la Moravie, à l'Oder et à la Vistule. Cette localité se trouve donc sur la grande route de l'ambre (*Hist. de la Gaule*, I, p. 377, note 7).

2. Cet objet est conservé au musée de Gratz. Voir Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. XLI ; — Hoernes, *Urg. d. Kunst*, p. 420 et pl. VIII, fig. 14.

3. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, III, VII, pl. 3, fig. 1, *a*.

4. L'exploration du « champ d'urnes » de Maria Rast est due à M. Alphonse Müllner et au comte G. Wurmbrand (AfA, t. XI, p. 231 ; — Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. XL).

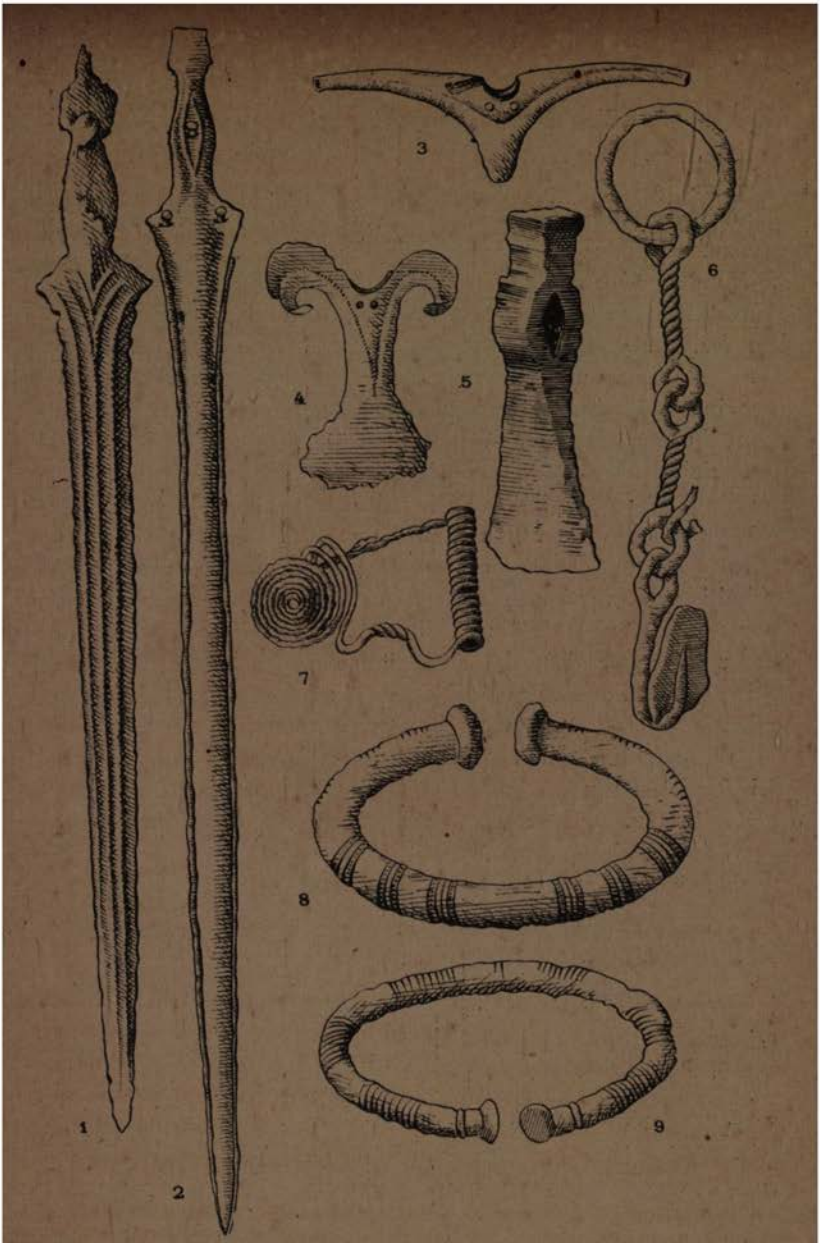

Fig. 231. — Objets divers provenant des sépultures hallstattiennes de Plátenitz et d'autres nécropoles de la Bohême.

1, 2, 3, 5, 7, 8, 9, Plátenitz (Bohême) [1] ; — 4, Břasy (Bohême) [2] ; — 6, Zárybník (Bohême) [3].

1. D'après Pič, *Památky*, XX, pl. LIV, fig. 1 ; pl. LIII, fig. 1, 6; 2, 7 ; pl. LIV, fig. 10, 15.
2. D'après Pič, *Starožitnosti*, I, 2, pl. XXIX, fig. 10.
3. D'après Pič, *Ibid.*, I, 1, pl. XXXIV, fig. 3.

aux environs de Wies [1]. En Carinthie, les tumulus de Frögg, près Velden-Rosegg, ont livré, entre autres objets curieux, de petites figurines en plomb (cygnes, chevaux et cavaliers) et des roues ayant appartenu également à un petit chariot votif [2].

Nous parlerons dans le paragraphe suivant du cimetière de Hallstatt. Il se rattache à la province danubienne du premier âge du fer. On y rencontre des fibules, telle que celle dite à lunette ou à spirales, qui manquent à peu près complètement dans les provinces du nord, ainsi que quelques bronzes historiés provenant du territoire illyro-vénète.

Parmi les nécropoles plus orientales, une des plus connues est celle de Statzendorf (Basse-Autriche), située dans le voisinage de Saint-Pölten. Des sépultures, au nombre de trente-neuf, la plupart à incinérations, y ont été explorées en 1902. Elles appartiennent à la phase primitive du premier âge du fer, caractérisée dans cette région par une forme spéciale de fibule, dite « fibule en harpe » (en fer ou en bronze), et par des objets de parure en fer (colliers, bracelets, épingles). Une tombe renfermait les mors de deux chevaux. Les os calcinés étaient déposés le plus souvent dans des vases en terre [3].

La fibule à harpe de Statzendorf se retrouve dans le cimetière de Stillfried (Basse-Autriche) [4] et dans l'importante nécropole de Plátenitz (fig. 231, 7), au sud de la Bohême [5], nécropole dont quelques tombes appartiennent à la fin de l'âge du bronze et la plupart à la première partie de l'époque hallstattienne.

1. Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. XLII-XLVI. Voir ci-dessus, 1re partie, p. 437; — S. Reinach, *Ibid.*, RA, 1883, II, p. 276.

2. Musée de Klagenfurt. Cf. Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. XLVII-XLVIII; — Hoernes, *Urg. d. Kunst*, pl. XV, fig. 1-9.

3. Adalberg Dungel, *Die Flachgräber der Hallstattzeit bei Statzendorf in Niederösterreich*, MPCW, II, n° 1, 1908, p. 2 (c. r. par le Dr Laloy, dans *Anthr.*, 1909, p. 89).

4. Pič, *Pamatký*, XX, p. 479, pl. LIII-LVIII ; — du même, *Starožitnosti*, II, 3, col. 293 et pl. II, XXX-XLIII. Pour la Bohême, voir notre résumé des travaux de Pič, *Tumuli de la Bohême*, Anthr., 1901, p. 413 ; — pour la Moravie et notamment pour les découvertes de la Býčiskála-Höhle, voir Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LXXXV-LXXXVI et Červinka, *Morava za pravěku*, p. 243.

5. Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. XXXVIII. C'est sur les limites de Statzendorf et de Kuffarn que fut trouvée en 1891, dans une sablière, la célèbre situle historiée dite de Kuffarn (voir ci-après, chap. VIII). Elle provenait d'une inhumation datant de la période de transition entre Hallstatt et La Tène, comme le démontrent la présence d'une bouterolle d'épée de La Tène I, associée à divers objets, notamment trois fers de lance, un couteau de fer, une cuillère en bronze prototype du simpulum, une fibule du type de la Certosa (Lambert Karner, *Ueber einen Bronzesitula-Fund bei Kuffarn*, MAGW, 1891, *Sitzungsberichte*, p. [68]. Cf. S. Reinach, *Anthr.*, 1893, p. 182, et A. de Mortillet, REA, 1892, p. 165).

Fig. 232. — Poterie à décor figuré incisé, représentant sans doute une situle portée processionnellement sur un char. Oedenburg (Hongrie) (env. 1/3 gr. nat.) [1].

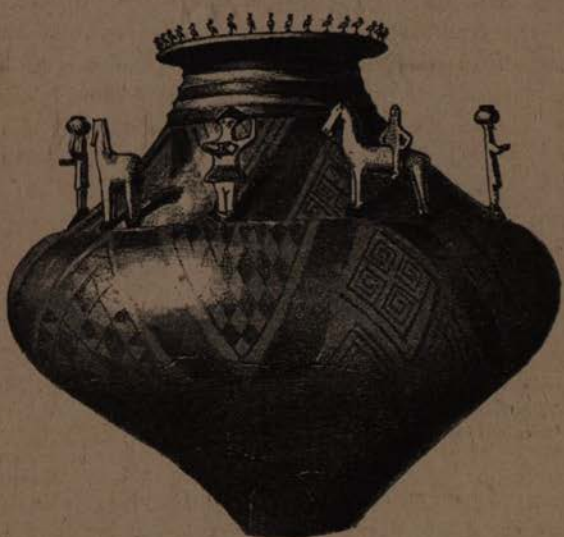

Fig. 233. — Urne à décor plastique (restauration). Gemeinlebarn (Hongrie) (env. 1/8 gr. nat.) [2].

1. D'après L. Bella, *Ausgrabungen auf dem Burgstall bei Oedenburg*, MAGW, 1894, *Sitzungsberichte*, p. [60], fig. 11.

2. D'après J. Szombathy, *Die Tumuli von Gemeinlebarn*, MPCW, I, 2, 1890, p. 60, fig. 39.

Les sépultures d'Oedenburg et de Gemeinlebarn en Hongrie sont célèbres par leurs urnes céramiques à décor barbare figuré (fig. 217, 218, 232, 233) [1].

Les localités que nous venons de citer appartiennent aux deux

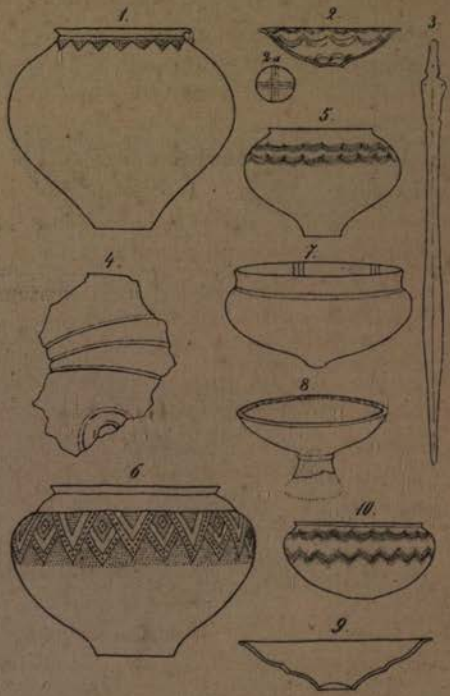

Fig. 234. — Trouvailles des tumulus de Roiderholz (Haute-Autriche). Épée de fer et vases céramiques (nos 1, 2, 3, 5, 1/16 gr. nat. ; nos 9, 10, 1/12 gr. nat. ; nos 2 a, 6, 7, 8, 1/8 gr. nat. ; no 4, 1/4 gr. nat.) [2].

premiers groupes du territoire hallstattien, ainsi que diverses trouvailles de la Haute-Autriche (fig. 234). Le troisième, celui du nord-est, comprend, nous l'avons dit, le Haut-Palatinat, la

1. On peut citer encore en Basse-Autriche le tumulus de Langenlebarn (Szombathy, *Ein Tumulus bei Langerlebarn*, MPCW, I, 3, 1893, p. 79). Pour des tumulus de la Haute-Autriche, voir PB, 1905, p. 1.

2. D'après H. von Preen, *Ausgrabung vorgeschichtlicher Grabhügel im Roiderholz bei Ranshofen*, PB, 1905, pl. I.

Bohême et la Moravie du nord, la Silésie et la province de Posen. Nous en parlerons à propos de la céramique, car les vases peints de cette région comptent parmi ses productions les plus caractéristiques. Nous y retrouverons certaines figurations qui ornent les poteries peintes des pays grecs à l'époque géométrique: le swastika, le triscèle, la rouelle, etc. Au premier âge du fer, malgré leur éloignement de la Méditerranée, ces régions barbares, occupées par des populations germaniques, avaient subi de très bonne heure les influences des pays classiques et se trouvaient plus avancées en civilisation que les tribus fixées dans la basse vallée de l'Elbe. On ne saurait expliquer ce fait autrement que par le développement du commerce de l'ambre baltique. C'est alors du littoral de la Prusse orientale, du Samland, et non plus des gisements de la mer du Nord que les pays du sud recevaient cette matière, de plus en plus recherchée ; aussi les formes industrielles de la culture hallstattienne apparaissent-elles même en Poméranie [1], et l'on trouve en Silésie la grande épée en fer de l'Europe centrale, à peine modifiée [2], des rasoirs de bronze, des agrafes de ceinturons, d'autres objets de toilette et de parure, des poteries, des mors de chevaux, qui se rattachent nettement à la même civilisation. Ces objets sont parfois associés à des produits de l'industrie gréco-italique, par exemple aux cistes à cordons[3].

§ III. — *La nécropole de Hallstatt.*

Le cimetière de Hallstatt est situé dans le Salzkammergut autrichien. Cette localité possède d'importantes mines de sel gemme exploitées depuis les temps préhistoriques. C'est certainement à ces gisements placés à proximité de la voie de l'ambre, qu'on doit attribuer la richesse des mobiliers funéraires, signe manifeste d'une prospérité exceptionnelle.

Découverte en 1846, la nécropole fut explorée pour le compte du musée de Vienne par Georges Ramsauer, directeur des mines de sel [4]. Les premières fouilles durèrent jusqu'en 1864, c'est-à-dire

1. Lissauer, ZfE, 1905, p. 787.
2. O. Mertins, *Wegweiser Urgesch. Schlesiens*, p. 87, fig. 226.
3. *Ibid.*, p. 88, fig. 231. Nous parlerons dans la troisième partie des urnes à visage de l'Allemagne orientale.
4. E. von Sacken, *Das Grabfeld von Hallstatt*, Vienne, 1868. Cf. Desor, *Mat.*, 1868, p. 214. Le musée de Lintz possède une belle série d'objets provenant des fouilles faites dans la nécropole de 1871 à 1876 (130 sépultures).

pendant dix-sept ans. Elles mirent à découvert 993 sépultures, dont 525 à inhumations, 455 à incinération complète et 13 à incinération partielle: « On peut dire, écrit M. Hoernes, que l'incinération fut le mode de sépulture préféré au commencement du premier âge du fer et que l'inhumation domina vers la fin du même âge, mais à Hallstatt, ce n'est que dans les tombes de femmes les plus récentes que l'inhumation commence à l'emporter sur la crémation [1] ». Les tombes à longues épées hallstattiennes en bronze ou en fer sont presque toutes à incinération.

Les rites funéraires variaient alors d'une province à l'autre : nous verrons qu'en Gaule, par exemple, contrairement à ce qu'on observe à Hallstatt, l'inhumation a prévalu pendant la phase initiale du premier âge du fer. Il semblerait que parmi les tribus occupant la Celtique primitive (France orientale et Allemagne du sud), l'inhumation eût été la règle habituelle, tout au moins pour les sépultures riches [2]. Mais on constate des coutumes différentes chez les peuples voisins, notamment chez les Illyriens et chez les habitants de l'Italie. Nous inclinons à croire que la nécropole de Hallstatt est illyrienne et non point celtique [3]. Si l'inhu-

D'après M. Hoernes (CIA, Monaco, 1906, II, p. 77), le chiffre total des tombes fouillées à Hallstatt s'élève à environ 3000. Voir aussi A. B. Meyer, *Das Grabfeld von Hallstatt*, Dresde, 1885 (cf. *Mat.*, 1886, p. 52); — Hoernes, *Hallstatt en Autriche, sa nécropole et sa civilisation*, Rev. d'anthr., 1889, p. 328 (c. r. par H. d'Arbois de Jubainville, dans RC, 1889, p. 379).

L'ouvrage de Sacken, malgré ses vingt-six planches, ne donne qu'une connaissance insuffisante des trouvailles de Hallstatt. Ramsauer dressa un journal détaillé des fouilles, demeuré inédit, mais dont les musées de Vienne, de Lintz et de Saint-Germain-en-Laye possèdent des copies, d'ailleurs peu correctes. M. Hoernes, qui a repris l'étude des trouvailles de Hallstatt, a publié un premier résumé de ses observations sur le classement chronologique des tombes, travail auquel il est indispensable de recourir (*La nécropole de Hallstatt*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 75. Voir aussi du même, *Die Hallstattperiode*, AfA, 1905, III, p. 23[2]; c. r. par Lissauer, ZfE, 1905, p. 787; — du même, *Gruppen und Stufen der Gräberfeldes von Hallstatt*, Korrespond. Blatt d. deuts. Geschichts- und Altertumsvereine, 1907, p. 60; — Voir également Reinecke, *Brandgräber u. s. w. und die Chronologie des Grabfeldes von Hallstatt*, MAGW, 1900, p. 44).

1. Hoernes, *La nécropole de Hallstatt*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 93.

2. En Bavière, les tombes où l'on trouve les grandes épées de fer sont généralement à inhumation (Naue, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, RA, 1895, II, p. 48). A l'époque de La Tène, toutes les sépultures gauloises de la Marne sont à inhumation.

3. Cette opinion est celle de M. Hoernes (*Revue d'anthr.*, 1889, p. 328-336; c. r. dans RC, 1889, p. 379) Pour Alexandre Bertrand (*Archéol. celt.*, p. 225, 258), les habitants de Hallstatt étaient compris parmi ces Sigynnes dont parle Hérodote (voir ci-dessus, p. 590, note 2). Hallstatt est en effet placé dans une région voisine des grandes voies commerciales de l'Europe centrale.

Son territoire appartenait plus tard au domaine des *Taurisci Norici* de

mation a prévalu pendant la seconde période de la nécropole, peut-être est-ce en raison de la suprématie qu'exerçaient alors les peuples de race celtique dans l'Europe centrale, leur expansion par voie

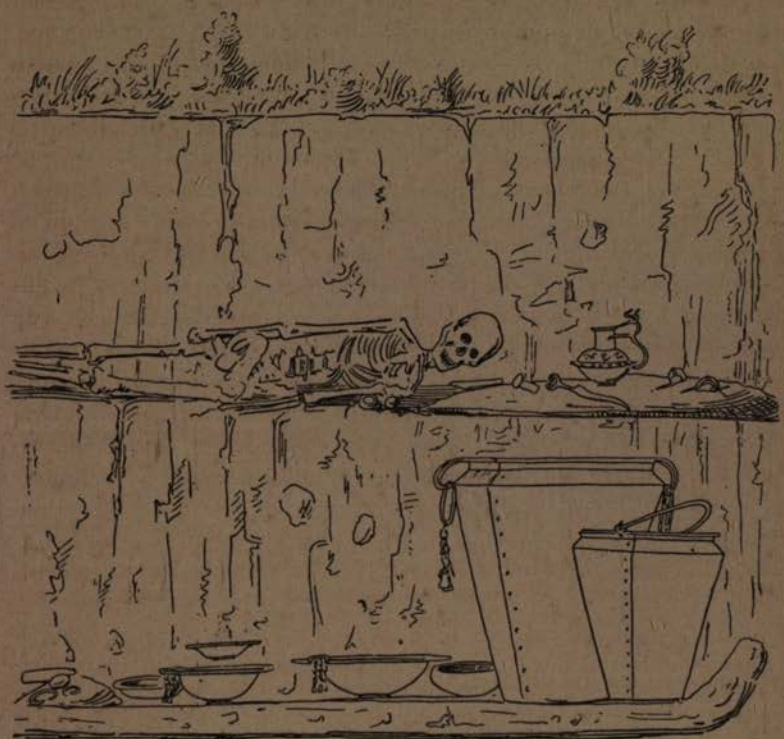

Fig. 235. — Deux sépultures de femmes (inhumation et incinération). Nécropole de Hallstatt[1].

de conquête ayant pu être précédée par des infiltrations lentes, diffusant dans les régions illyriennes des éléments ethniques nouveaux.

Les squelettes, le plus souvent orientés de l'est à l'ouest, sont couchés sur le dos ou sur le côté (fig. 235). Ils sont parfois groupés par

Strabon, peuple celtique ou celto-illyrien (voir Bertrand, *Ibid.*, p. 288; — Julian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 298). On ne peut déterminer à quelle époque ces Taurisques se fixèrent dans les Alpes autrichiennes.

1. D'après Hoernes, *La nécropole de Hallstatt*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 90, fig. 91.

deux, côte à côte, et placés de telle sorte que l'ensevelissement des deux corps, tantôt de même sexe, tantôt de sexes différents, paraît avoir été opéré simultanément [1]. Dans d'autres tombes, les squelettes sont superposés. Quelques sépultures contiennent trois et même quatre corps. Il semble bien que l'on se trouve en présence de ces immolations plus ou moins volontaires dont parlent les auteurs à propos des Celtes et sur lesquelles nous reviendrons dans la troisième partie.

Les cendres des morts livrés aux flammes étaient le plus souvent déposées sur le sol ou sur de grandes dalles, ou encore placées dans des récipients ovalaires en argile. Comme les tombes à inhumation, celles à ustion renfermaient fréquemment les restes de plusieurs cadavres. Il arrive aussi que les deux rites sont représentés dans la même tombe. C'est, d'ailleurs, dans les incinérations qu'ont été recueillis ordinairement les objets les plus importants, par exemple les grands vases en bronze et presque tous les objets de parure en or.

Les explorateurs de la nécropole ont constaté à plusieurs reprises des rites encore plus complexes. « Sur les 993 tombes qui ont été fouillées, il s'en est trouvé 13 qui présentaient le spectacle singulier d'une incinération partielle. C'est tantôt le tronc qui a été conservé et la tête brûlée ; tantôt au contraire le tronc manque et la tête seule existe. Toujours les débris calcinés sont soigneusement placés dans la tombe, à côté des parties du corps non brûlées, et souvent ils sont accompagnés d'offrandes semblables à celles des tombes ordinaires. Cet usage est d'autant plus frappant qu'il ne s'agit pas ici d'une incinération incomplète ou arrêtée par quelque accident. D'après M. de Sacken, il paraît évident qu'on dépeçait intentionnellement le cadavre pour en livrer telle ou telle partie au bûcher [2]. »

Cette singulière coutume n'est point particulière à la nécropole de Hallstatt. Un des tumulus de Minot (Côte-d'Or) contenait un squelette partiellement incinéré [3]. Des observations similaires ont été faites au cours des fouilles de la nécropole de Vevey [4] et des tumulus de la Bavière [5].

1. *Anthr.*, 1895, p. 586.
2. *Mat.*, 1868, p. 298.
3. H. Corot, *De l'exploration des tumulus*, RPI, 1908, p. 9.
4. Naef, *Vevey*, p. 29, sépulture n° 15, et fig. 15.
5. Naue, *Hügelgräber*, pl. III, fig. 3, 4, 5 *a* ; pl. IV, fig. 5, 6, et p. 28, 30, 41, 42 ; — du même, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, RA, 1895, II, p. 44. Il est

La nécropole de Hallstatt a livré un grand nombre d'objets variés, qui enrichissent pour la plupart le musée de Vienne. Sur 5.816 pièces, Ramsauer en a compté 64 en or (dont 6 seulement dans les inhumations), 3.574 en bronze, 593 en fer, 270 en ambre, 73 en verre, 1.242 en argile [1]. Quelques-unes, en très petit nombre, appartiennent à l'époque de La Tène.

Fig. 236. — Couvercle de situle historié, trouvé à Hallstatt (1/4 gr. nat.) [2].

Les armes comprennent des épées de bronze et surtout de fer, des poignards de fer, des lances, des flèches et des haches, des ustensiles de fer et de bronze, quelques casques et pièces d'armures. Les objets de parure dominent : ceintures en tôle de bronze estampée, fibules, épingles, bracelets, chaînettes à pendeloques, grains de collier. Enfin une série exceptionnellement riche de vases en bronze martelé, situles, coupes, plateaux, etc., témoigne de l'importance

intéressant de noter que, d'après le témoignage des textes, des coutumes funéraires similaires se pratiquaient encore chez les Romains à l'époque classique. Avant de livrer un cadavre aux flammes du bûcher, il arrivait parfois qu'on lui coupait un membre pour l'inhumer à part. « Cet usage, observe Marquardt, ne peut être qu'une survivance datant de l'époque où l'inhumation fut abandonnée et où l'on tendit à revenir à la crémation traditionnelle. » Marquardt, *La vie privée des Romains*, I, p. 439 (à consulter pour les références aux textes). Cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Le témoignage linguistique de la civilisation commune aux Celtes et aux Germains*, RA, 1891, I, p. 212.

1. RA, 1865, II, p. 315.

2. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. XXI, fig. 1.

des relations qui, grâce au commerce du sel, unissaient cette région aux pays du sud. Nous verrons, en effet, que ces ouvrages de chaudronnerie, étaient, pour la plupart, importés de la péninsule italique. Parmi eux, un très petit nombre appartiennent à la série des vases vénètes, à décor figuré « orientalisant » (fig. 236).

§ IV. — *La province occidentale. Les tumulus de l'Allemagne du sud, du plateau suisse et de la Belgique.*

Le groupe occidental du territoire hallstattien peut se subdiviser en trois zones :

a) Zone de l'Allemagne du sud, à laquelle se rattachent la Belgique et le plateau suisse ;

b) Zone de la France orientale et centrale ;

c) Zone de la France du sud-ouest et de la Péninsule ibérique.

Dans les deux premières, ou du moins dans la plupart des régions qui les constituent, les deux phases successives de l'époque de Hallstatt sont représentées. La troisième n'a connu, par contre, que la seconde phase, celle des épées courtes à antennes.

L'examen des découvertes appartenant aux deuxième et troisième zones sera l'objet des deux chapitres suivants. Dans ce paragraphe, nous signalerons sommairement les principales nécropoles situées sur la rive droite du Rhin, le plateau suisse et le territoire belge.

La Bavière, le Wurtemberg, le duché de Bade et l'Alsace sont les parties de l'Allemagne du sud où se groupent les plus riches et les plus importantes trouvailles de cette période. Elle est représentée plus sporadiquement dans la Province rhénane [1] et dans les régions voisines.

Les tombes sont des tumulus, comme à l'âge du bronze. Il semble que, sur ce territoire, la transformation des types industriels se soit opérée graduellement par une évolution progressive et continue, qui rend peu vraisemblable l'hypothèse d'un changement de populations à l'apparition du fer. La céramique la plus caractéristique du

1. Pour les trouvailles hallstattiennes de cette province, dont M. Hoernes ne fait pas mention, voir Schumacher, *Vorgesch. Funde und Forschungen, hauptsächlich in Westdeutschland*, Bericht über die Fortsch. d. röm. germ., Forschung, 1905, p. 16 ; — Baldes, *Hügelgräber im Fürst. Birkenfeld*, Progr.-Beilage des Gymnasiums zu Birkenfeld, 1905. Cf. Schumacher, *loc. cit.*, p. 18.

début de l'époque hallstattienne se rattache, comme nous le verrons, à celle de l'âge du bronze III, aux vases à décor excisé [1]. Nous rappellerons cependant que la période IV de l'âge du bronze est marquée par une modification passagère, mais assez générale, des anciens rites funéraires [2] : l'incinération et la tombe plate non tumulaire tendent alors à prédominer. Il serait difficile de déterminer les causes de ce changement, mais ce qui nous paraît hors de doute, c'est que les tumulus de l'Allemagne du sud, à l'époque de Hallstatt I, ne diffèrent guère que par la composition du mobilier de ceux de l'âge du bronze II-III. Il en est de même pour les tumulus de l'Alsace, de la Bourgogne, de la Franche-Comté et du Berry. C'est seulement par l'étude des objets déposés dans les tombes qu'on peut les classer par époques [3]. Cette remarquable continuité des rites funéraires sur une vaste zone nous porte à croire, comme nous l'avons dit, que les mêmes populations ont occupé ces contrées pendant les deux périodes.

D'autre part, il n'existe pas non plus sur ce territoire de hiatus apparent entre le premier et le second âge du fer (La Tène I et II), et comme la culture de La Tène, originaire de ces contrées, est une culture celtique, nous pouvons, ainsi que nous l'avons dit, conclure de ces faits que l'ensemble de la population occupant l'Allemagne du sud et la Gaule du nord-est au premier âge du fer et à l'âge du bronze se rattachait déjà à la souche celtique, sans qu'il soit possible à l'archéologie de fixer exactement l'époque, assurément très reculée, où les proto-Celtes ont pris possession de ce vaste domaine.

Les observations des anthropologistes, malheureusement peu nombreuses, paraissent aboutir aux mêmes constatations pour l'Allemagne du sud. L'un d'eux, après une étude approfondie des squelettes rencontrés dans les tumulus du Wurtemberg, est conduit à conclure que dans cette province « les sépultures du bronze et les sépultures hallstattiennes donnent les restes d'une population appartenant à cette souche germanique que les écrivains classiques ont connue sous le nom de Celtes (les Celtes des archéologues), de Suèves, de Marcomans [4] ».

1. Sur ces vases, voir t. II, 1re partie, p. 378. Nous les avons désignés sous la dénomination de vases à incisions profondes. Le vocable proposé par M. Guébhard (BSPF, 1911, p. 394), « vases excisés », est peut-être préférable.

2. Voir t. II, 1re partie, p. 154.

3. Voir ci-dessus, t. II, 1re partie, p. 151, et ci-après, chap. IV, § II.

4. H. von Hölder, *Untersuchungen über die Skelettfunde in den vorrömischen Hügelgräbern Würtembergs*, Stuttgart, 1895. Cette citation est

Dans l'Allemagne du sud comme en France, les tumulus, dont la figure 237 montre un des dispositifs, sont établis de préférence sur les plateaux ou près des cours d'eau et des lacs. Leur mode de construction varie quelque peu suivant la nature des matériaux utilisables. Dans la Haute-Bavière, ils sont en argile sans mélange de

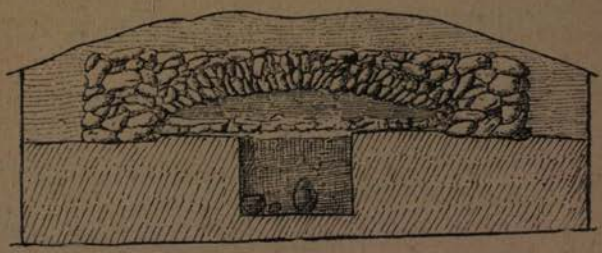

Fig. 237. — Coupe d'un tumulus hallstattien de la Bavière [1].

pierres. Dans le Haut Palatinat, l'argile est mêlée à des couches de pierres [2].

empruntée à une analyse du mémoire original qu'a publiée la *Revue de l'École d'anthropologie de Paris*, 1895, p. 391. Cf. une autre étude critique plus développée de M. Hervé, *Ibid.*, 1896, p. 227. D'autres anthropologistes allemands paraissent conduits, il est vrai, à des conclusions différentes et admettent que l'Allemagne du sud-ouest aurait vu se renouveler plusieurs fois sa population aux temps protohistoriques (Schliz, *Mannus*, 1911, p. 313. Cf. Hubert, RC, 1912, p. 395). En présence de ces incertitudes de l'anthropologie physique, il paraît prudent de s'en tenir, de préférence, aux indications de l'archéologie.

Le type des petits brachycéphales bruns, qui compte à cette époque de rares représentants dans le Wurtemberg, y est aujourd'hui prédominant (Hervé, *loc. cit.*, p. 230).

1. D'après J. Naue, *Hügelgräber*, pl. III, fig. 4.

2. Les ouvrages de J. Naue donnant le compte rendu de ses fouilles dans les tumulus de la Bavière et du Haut-Palatinat constituent une des principales sources pour l'étude du hallstattien dans l'Allemagne du sud. Nous devons toutefois formuler les plus expresses réserves sur les classifications chronologiques de cet auteur, certainement erronées sur bien des points (Naue, *Hügelgräber zwischen Ammer- und Staffelsee*, Stuttgart, 1887 ; — du même, *L'epoque de Hallstatt en Bavière*, RA, 1895, II, p. 40; — du même, *Nouvelles trouvailles préhist. dans la Haute-Bavière*, Anthr., 1897, p. 641.)

Voir aussi pour la Haute-Bavière : Dr S. von Forster, *Ueber Hügelgräbfunde bei Nürnberg*, Festchrift zur Begrüssung des XVIII. Kongresses der deuts. Anthr. Gesells. in Nürnberg, 1887, p. 57 ; — du même, XV *Hügelgräber der Beckersloher Nekropole*, Festchrift für die Saecul. d. Naturhist. Gesells. in Nürnberg, 1901, p. 273. Nous parlerons plus loin des intéressantes trouvailles céramiques de cette nécropole ; — Hörmann, *Die rituellen Beigaben in Hügelgräbern Nordbayerns*, CBl.A, 1911, p. 34 ; — On peut consulter aussi G. Hager et J. A. Mayer, *Kataloge des bäyer. Nationalmuseums*, IV,

On rencontre parfois dans un même tumulus les deux rites de l'incinération et de l'inhumation. « L'orientation des squelettes, écrit J. Naue, ne semble soumise à aucune règle ; tout au plus pourrait-on croire que la direction nord-sud était l'objet d'une certaine préférence. Les ensevelissements secondaires sont très fréquents ; généralement il y a superposition, plus rarement juxtaposition. Je n'ai pu constater que très rarement la juxtaposition immédiate de deux squelettes, l'un d'homme, l'autre de femme ; dans ce cas il y a eu ensevelissement simultané des deux corps [1] ».

Comme à Hallstatt et en Franche-Comté, on observe parfois, ainsi que nous l'avons dit, le curieux usage de l'ensevelissement partiel des corps. « Tantôt c'est la tête, les fémurs et les os du tronc qui manquent, tantôt le squelette a été brisé en morceaux et l'on a posé certains os longs sur le tronc ou à côté de lui. Souvent le crâne est placé sur le milieu du tronc. Dans certains cas, je n'ai pu constater que la présence des fémurs, sur lesquels les bras étaient croisés ; une fois même, je n'ai trouvé que le bassin, avec tout auprès des os humains incinérés, mêlés à des ornements de bronze... Un autre détail intéressant est la présence, dans les tombes, de squelettes entiers ou fragmentés de sangliers, grands ou petits. Une fois, dans un grand tumulus, j'ai retrouvé seulement un sanglier de grande taille enseveli avec des vases. On entrevoit parfaitement l'explication de cette coutume, le sanglier étant un animal sacré chez les Celtes. Les restes d'autres animaux sont rares ; généralement ce sont des os de petits oiseaux [2]. »

Nous retrouverons en effet, à l'époque de La Tène, la coutume d'ensevelir avec le mort un sanglier entier. L'immolation de cet animal apparaît donc chez les Celtes dans le rituel des cérémonies funéraires bien avant que nous rencontrions ses représentations sur les enseignes militaires et parmi les petits bronzes figurés servant d'amulettes.

Des constatations semblables ont été consignées par les explorateurs des tumulus du Wurtemberg et de la principauté de Hohenzollern. D'importantes trouvailles hallstattiennes, en particulier celles des tumulus de Hundersingen, sur le Danube, et de Pflugfelden,

1892, pl. II-XI. — M. Reinecke a fait observer qu'à la phase des poignards à antennes (notre phase II), toutes les sépultures hallstattiennes de l'Allemagne du sud paraissent être à inhumation (MAGW, 1900, p. 49).

1. J. Naue, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, RA, 1895, II, p. 43.

2. *Ibid.*, p. 45.

près de Ludwigsburg, ont enrichi le musée de Stuttgart [1]. De puissantes tribus occupaient cette région, soumises à des chefs dont le mobilier des sépultures atteste l'opulence. Nous ne rencontrerons nulle part en Gaule une épée de fer hallstattienne aussi luxueuse que celle de Sternberg, somptueusement ornée de feuilles d'or à sa poignée. En France, les sépultures sont de la plus grande simplicité pendant toute la première phase. Les guerriers inhumés avec la grande épée de fer, même à Magny-Lambert, appartiennent à une aristocratie militaire que le luxe méridional n'avait pas encore gagnée, tandis que, dès le VIIIe siècle, on voit se manifester dans la vallée du Danube un goût prononcé pour les objets d'apparat. Rien ne le démontre mieux que la décoration des poteries, comme nous le verrons en décrivant les vases polychromes de l'Allemagne du sud, grandes urnes et larges plateaux, fabriqués pour rehausser la pompe des cérémonies funéraires.

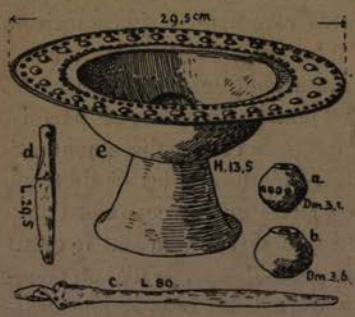

Fig. 238. — Sépulture de l'époque de Hallstatt I, trouvée à Buchheim (grand-duché de Bade). Coupe en bronze battu, couteau, fusaïoles, épée de fer [2].

Riches et nombreuses sont également les tombes de cette époque dans le duché de Bade, où les deux phases hallstattiennes sont représentées [3]. On y peut citer, parmi les plus importantes, les tumulus

1. Les plus importantes de ces trouvailles ont été publiées dans les *Altertümer*. Nous en ferons mention à propos des armes, des bijoux, de la céramique et des vases de métal importés des pays classiques. Les découvertes de la province de Hohenzollern, qui se classent, pour la plupart, comme celles de la Suisse, à la seconde phase hallstattienne, avaient été publiées dès 1860, c'est-à-dire huit ans avant la publication de Sacken sur Hallstatt, par Lindenschmit père (*Alterlümer der fürstl. Hohenzollernschen Sammlung zu Sigmaringen*, Mayence, 1860. Cf. Hoernes, *Die Hallstattperiode*, p. 235, fig. 1. Voir aussi le *Catalogue du musée de Stuttgart*, 1908, p. 25).

Les tumulus hallstattiens wurtembergeois renferment des inhumations et des incinérations. Ils se rencontrent surtout dans la partie occidentale et moyenne de l'Alb, c'est-à-dire dans la chaine montagneuse séparant les bassins du Rhin et du Danube. Ils sont très rares dans l'*Unterland* ou bassin du Neckar.

2. D'après Wagner, *Fundstätten und Funde*, I, p. 39, fig. 26.

3. Wagner, *Hügelgräber- und Urnen-Friedhöfe in Baden*, Zur Begrüssung des XVIe Congresses d. Deuts. Gesells. in Karlsruhe, Karlsruhe, 1885, c. r. par Virchow, dans ZfE, 1885, p. 239; — du même, *Fundstätten und Funde aus*

de Buchheim [1] (fig. 238), de Wahlwies [2], de Salem (fig. 239) [3], de Waldhausen [4], de Gündlingen (fig. 240) [5], de Kappel am Rhein [6], de Schwetzingen [7]. Un grand nombre sont situés dans l'Oberland badois, notamment sur les plateaux de Constance.

Fig. 239. — Sépulture de l'époque de Hallstatt II, trouvée à Salem (grand-duché de Bade). Poignard à antennes, fibule serpentiforme et petit vase en bronze [8].

Nous avons parlé précédemment (1re partie, p. 380) des importants tumulus de la région de Haguenau, explorés par M. Nessel.

[1] *vorgesch. röm. und alaman.-frank. Zeit im Grossherz. Baden*, 2 vol., 1908-1911, très utile recueil statistique des trouvailles archéologiques du pays de Bade, classées par localités et dans chaque localité par périodes. L'ouvrage, illustré de nombreuses figures, est accompagné de relevés cartographiques.

1. Wagner, *Fundstätten*, I, p. 39, fig. 26.
2. *Ibid.*, I, p. 65, fig. 44-49.
3. *Ibid.*, I, p. 81, fig. 56.
4. *Ibid.*, I, p. 102, fig. 67.
5. *Ibid.*, I, p. 182, fig. 121-123.
6. *Ibid.*, I, p. 211, fig. 141.
7. *Ibid.*, II, p. 203.
8. D'après Wagner, *Ibid.*, I, p. 81, fig. 56.

Là aussi les mobiliers hallstattiens succèdent dans les nécropoles à ceux de l'âge du bronze [1].

D'une manière générale, la Suisse comprend deux régions dis-

Fig. 240. — Sépulture du début de l'époque de Hallstatt, découverte à Gündlingen (grand-duché de Bade). Epée et bouterolle de fourreau en bronze. Vases céramiques [2].

tinctes au premier âge du fer, comme l'a montré M. Viollier : d'une part, le Plateau, c'est-à-dire toute la partie qui s'étend au nord des

1. Sur ces fouilles, voir A. W. Naue, *Denkmäler Elsass*, 1905. Les tumulus de l'Alsace avaient été explorés il y a près d'un demi-siècle par Maximilien de Ring. Voir son ouvrage : *Tombes celtiques de l'Alsace*, 1859-1870. Un résumé de ces fouilles a été inséré dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, v. Ensisheim, p. 370. Consulter aussi les publications de Faudel et Bleicher, *Matériaux pour une étude préhist. de l'Alsace*, 1877-1891/4. Cf. *Mat.*, 1886, p. 350.

2. D'après Wagner, *Fundstätten und Funde*, I, p. 183, fig. 122, h, i, k, l, m, n.

Alpes entre le lac Léman, le Rhin et le lac de Constance ; d'autre part, les vallées alpestres, notamment les trois cantons du Valais (vallée du Rhône), des Grisons (vallée du Rhin supérieur) et du Tessin (vallée du Tessin) [1].

A ces deux zones géographiques correspondent deux civilisations spéciales, différenciées surtout par les rites funéraires : les sépultures des vallées alpestres sont des tombes plates à peu près toutes à inhumation ; celles du Plateau sont des tombes tumulaires, où apparaissent les deux rites, incinération et inhumation, mais avec une prédominance sensible du premier.

Les nécropoles à tombes plates ou à tertres jalonnent le plus souvent les grandes vallées et les cols que suivaient les voies de communication, reliant la Gaule orientale à l'Italie du nord. Ces passages étaient fréquentés depuis une haute antiquité, comme l'indiquent les trouvailles des palafittes de l'âge du bronze. Mais il est manifeste qu'à la seconde phase hallstattienne et au début de l'époque de La Tène, le transit des marchandises importées d'Italie par cette route atteint un large développement [2].

Les tumulus du plateau suisse, établis de préférence sur les flancs des coteaux, s'échelonnent par petits groupes nombreux le long des vallées du lac de Constance au lac Léman et en particulier dans les vallées de l'Aar et de ses tributaires. Nous aurons à revenir sur les trouvailles de ces tumulus, dont plusieurs contenaient des objets grecs et étrusques, et à parler notamment des célèbres découvertes de Grächwill, au nord-est de Berne, d'Ins ou Anet, au sud du lac de Bienne, de Lunkhofen (canton d'Argovie), de Russikon (canton de Zurich), etc. Toutes se classent à la seconde période de l'époque hallstattienne [3].

1. Viollier, *Essai sur les rites funéraires en Suisse, des origines à la conquête romaine*, Extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, Sciences religieuses, t. XXIV, fasc. 1, 1911.

2. Ces artères de commerce ont pu servir également, comme le suppose M. Viollier, de voies de migrations.

3. Viollier, *loc. cit.*, p. 49. Suivant une communication que nous devons à notre obligeant confrère, on n'a trouvé en Suisse que deux grandes épées de fer hallstattiennes. Consulter aussi sur les tumulus de la Suisse : F. Keller, *Beschreibung der helv. Heidengräber und Todtenhügel seit 1836 eroff.*, Mittheil. d. Antiq. Gesell. in Zurich, 1845, p. 9 ; — Jahn, *Die Ausgrabungen zu Grächwyl* (sic) *im Kanton Bern*, Ibid., 1852, p. 109 ; — G. de Bonstetten, *Notice sur les armes et les chariots de guerre découverts à Tiefenau, près de Berne en 1851*, Lausanne, 1852 ; — Ulrich, *Catalog der Samml. der antiq. Gesellschaft in Zurich*, I, Vorröm. Abth., 1890, p. 174 ; — du même, *Chronologie in der Urg. d. Schweiz*, in Festgabe auf die Eröffn. des Schweiz.

Les grandes nécropoles du canton du Tessin se relient à celles du territoire italique avoisinant le Lac Majeur. Toute cette région constituait aux temps protohistoriques un centre de mouvement commercial des plus actifs. C'est par là, nous l'avons dit, que l'ambre, importé de la Baltique en Vénétie, gagnait le Plateau suisse. Beaucoup d'autres marchandises cheminaient par ces hautes vallées alpestres jusqu'au cours supérieur du Rhin et du Rhône. Les nécropoles du Tessin helvétique sont situées près de Bellinzona, au débouché du Val Mesolcina, « où, sur l'espace d'une lieue carrée, écrit M. Viollier, on a déjà reconnu et fouillé neuf cimetières représentant tout près d'un millier de tombes ».

Les plus importants sont ceux de Giubiasco (plus de 500 tombes explorées), de Cerinasca, de Molinazzo, de Castione [1]. Tandis qu'à Golasecca, nécropole hallstattienne voisine, l'incinération était presque exclusivement en usage, dans celles-ci, comme dans les cimetières gaulois de la Haute-Italie, les morts étaient inhumés. L'orientation varie, l'axe des tombes étant dirigé tantôt du sud au nord, tantôt de l'est à l'ouest. De petites murailles en pierres sèches, hautes d'environ 0 m 30, garnissent les parois des fosses.

La période initiale de tous ces cimetières du Tessin paraît se placer à la fin du premier âge du fer, mais le plus grand nombre de sépultures ne remontent qu'à l'époque de La Tène. Au second siècle de notre ère on inhumait encore dans la nécropole de Giubiasco.

Il importe, d'ailleurs, de remarquer que, dans ces régions alpestres, comme dans les Pyrénées, certains types de l'industrie hallstattienne et de La Tène I se sont conservés jusqu'aux derniers siècles avant l'ère chrétienne, par suite de survivances locales qui rendent

Landesmuseums in Zurich, 1898; — Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 359; — ASA, 1902-03, p. 8 : 1905-06, p. 5 ; 1906, p. 89 ; 1908, p. 15, 89, 191, 287; 1910, p. 169, 527.

1. Pour ces nécropoles, voir R. Ulrich, *Die Gräberfelder von Molinazzo-Arbedo und Castione*, dans Festgabe auf die Eröffnung des Schweizerisches Landesmuseums in Zurich am 25 Juni 1898, p. 83 (c. r. par H. Hubert, dans *Anthr.*, 1901, p. 717); — du même, *Das Gräberfeld von Cerinasca-Arbedo*, ASA, 1899, p. 173, pl. XI-XIII ; — Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 380; — Viollier, *Fibules*, p. 4. Pour la situation géographique de ces nécropoles, consulter la carte de la Suisse à l'âge du fer insérée dans une publication récente : *Atlas des stations lacustres et de la Suisse préhistorique*, Genève, 1912. — Les sépultures de Pianezzo se rattachent à ce même groupe (A. Magni, *La necropoli ligure-gallica di Pianezzo nel canto Ticino*, ext. Revista Archeol. della provincia di Como, 1907, p. 55).

particulièrement difficile la classification chronologique des sépultures [1].

Les Grisons (vallée du Rhin supérieur) se rattachent étroitement comme civilisation à la vallée du Tessin ; mais les riches nécropoles de Castaneda et de Misox n'ont pas encore été systématiquement fouillées. Il en est de même pour les abondantes sépultures du Valais révélant une industrie originale que caractérise notamment le bracelet dit à ornement valaisien ; toutefois, la plupart des produits de cette industrie, ce bracelet en particulier, ne sont pas antérieurs à l'époque de La Tène.

En Belgique, un bon nombre de *marchets*, amoncellements de pierres correspondant aux *murgers* de la Bourgogne, paraissent appartenir à l'époque de Hallstatt, bien qu'il s'en trouve de plus anciens et de plus récents [2]. Ces marchets abritent tantôt un ou plusieurs squelettes placés ordinairement au niveau du sol, tantôt une incinération.

Les petits tumulus de la Campine, comme les vastes nécropoles de Weert sur le territoire hollandais, et d'autres sépultures voisines, recouvrent de nombreuses incinérations de l'âge du bronze et de l'époque hallstattienne, mais le mobilier en est généralement très pauvre. Les urnes cinéraires ne contiennent souvent que quelques débris de métal. Cependant, certaines sépultures ont livré des rasoirs [3] et des épées de bronze typiques pour l'époque hallstattienne [4].

Plus au sud, dans le Brabant, on a exploré également de nombreux tertres, parmi lesquels nous devons mentionner spécialement ceux de Court-Saint-Etienne, d'où proviennent entre autres objets, plusieurs épées et poignards de fer, brisés ou tordus intentionnellement. Une des tombelles renfermait un mobilier particulièrement intéressant : un poignard à antennes en fer, deux mors de cheval complets, une lance à douille, enfin un grand coutelas en forme de

1. M. Reinecke a signalé le pseudo-archaïsme parfois trompeur de ces trouvailles du Tessin (*La Tène-Denkmäler*, p. 10, 13 et 18 ; voir surtout p. 50, note 63).

2. Baron A. de Loë, *Les « Marchets »*, ext. du C. R. du Congrès d'arch. et d'histoire, Dinant, 1903 ; — Baron de Loë, Mailleux et Rahir, *Fouilles des « Marchets » du Franc-Bois, à Fagnolles, prov. de Namur*, ext. du Bull. Soc. anthr. Bruxelles, 1909 ; — Comte Goblet d'Alviella, *Antiq. protohist. de Court-Saint-Etienne*, ext. Bull. Acad. royale de Belgique, 1908, n° 1.

3. Comhaire, *Les premiers âges du métal dans les bassins de la Meuse et de l'Escaut*, ext. Bull. Soc. anthr. Bruxelles, 1894-95, pl. IV, fig. 53-54.

4. *Ibid.*, pl. VI, fig. 74 ; pl. VII, fig. 65-77.

scramasaxe, c'est-à-dire à un seul tranchant et à dos épais (fig. 316) [1]. Ces armes étaient brisées en plusieurs morceaux. A ces objets de fer était associée une hache en bronze à douille et à anneau. A l'exception de la hache, héritage d'une civilisation antérieure, mais peut-être déposée dans la sépulture comme objet votif, ces objets appartiennent à la seconde moitié du premier âge du fer. Un mors de cheval hallstattien a été recueilli dans la même région [2].

La célèbre sépulture d'Eygenbilsen, près Maëstricht, dans le Limbourg belge, bien que contenant une ciste cinéraire à cordons, appartient à La Tène I et non à la période de Hallstatt, comme l'indique la présence d'une œnochoé à bec tréflé parmi le mobilier [3]. Il est impossible d'admettre que la période hallstattienne se soit prolongée, en Belgique, comme on l'a conjecturé, jusqu'à l'époque romaine [4], mais les trouvailles de La Tène y sont rares jusqu'à ce jour.

De l'ensemble de ces observations sur le premier âge du fer dans l'Europe centrale, on peut dégager quelques conclusions générales, dont les faits relatés aux chapitres suivants achèveront la démonstration.

L'ancien *Noricum* des Romains fut, sans doute, le foyer de diffusion des connaissances sidérurgiques, importées du sud. Cette vaste région montagneuse correspondant à la Styrie, à la Carinthie, à la Carniole, à une partie de l'Autriche et de la Bavière, région comprise entre l'Adriatique et le Danube, n'était pas seulement favorisée par ses richesses minières, fer et or : au point de vue commercial, elle bénéficiait, nous l'avons dit, d'une situation géographique exceptionnelle. Par le Danube supérieur et par la vallée du Neckar, ses produits industriels gagnaient aisément les vallées du haut Rhin et du haut Rhône, tandis que par la même voie danubienne, en aval, ils parvenaient facilement en Hongrie. La grande voie de l'ambre mettant en communication la Baltique et l'Adriatique par l'Elbe et la Moldau, traversait cette zone, qui, dès l'âge du bronze, constituait déjà un carrefour de trafic.

La culture hallstattienne dès sa première phase a gagné nos pro-

1. Comte Goblet d'Alviella, *loc. cit.* Sur les anciennes trouvailles de Court-Saint-Etienne, voir aussi Comhaire, *loc. cit.*, p. 86, et *Mat.*, 1881, p. 326.

2. Ch. Denns, *Sépultures à incinération du premier âge du fer dans la région d'Ottignies*, Annales Soc. arch. Bruxelles, t. XVII, 1903, p. 137 (c. r. par E. C[artailhac], dans *Anthr.*, 1904, p. 79).

3. H. Schuermans, *Objets étrusques découverts en Belgique*, Bull. des Comm. royales d'art et d'archéol. de Belgique, t. XI, 1872, p. 239. Pour le complément et la bibliographie, voir Comhaire, *loc. cit.*, p. 105.

4. Comhaire, *Ibid.*, p. 125.

vinces françaises du nord-est en suivant cette voie. Aussitôt en possession des nouveaux procédés métallurgiques, les Celtes fixés en Lorraine, en Bourgogne et en Berry ont eux-mêmes exploité leurs propres richesses minières et forgé de grandes épées de fer en quantité considérable.

Une autre route de communication commerciale dont nous avons parlé, celle qui réunit l'Italie du nord au Jura par le Tessin et les lacs suisses, joue un rôle capital pendant la seconde phase hallstattienne, la phase des glaives courts à antennes, postérieurs aux longues épées de fer. C'est par cette voie, croyons-nous, que la Gaule reçut les premiers exemplaires de ces épées à antennes, d'origine italique, prototypes de celles que fabriquèrent les forgerons de la Franche-Comté, de la Gaule du sud et de l'Ibérie. C'est de plus par ce même chemin que divers produits industriels grecs et italo-grecs, vases et trépieds de bronze, poteries peintes attiques, etc., parvinrent en Suisse, dans l'Allemagne du sud, en Bourgogne et en Franche-Comté.

Nos conclusions s'appuient, comme on le verra, sur la statistique générale des trouvailles. La grande épée de fer, type caractéristique de la première phase hallstattienne, manque dans toute la Gaule méridionale, et elle est très rare en Suisse. Elle se rencontre abondamment sur une vaste zone située plus au nord et comprenant en Allemagne la Bavière, le Wurtemberg, le duché de Bade et l'Alsace, en France, la Lorraine, la Bourgogne, le Berry et l'Auvergne. Les Celtes du Norique, mis au courant des connaissances sidérurgiques par les peuples méditerranéens, lui ont sans doute donné sa forme définitive, en prenant pour modèle l'épée de bronze alors en usage. Elle fut peu après reproduite par les forgerons des tribus de même nationalité fixés sur la rive gauche du Rhin.

§ V. — *Subdivisions chronologiques.*

La chronologie de la période de Hallstatt soulève certains problèmes, dont quelques-uns attendent encore une solution définitive. Cependant disons de suite, pour dissiper toute équivoque, que les écarts de dates sur lesquelles peut porter la discussion sont relativement faibles. Il est parfaitement établi que dans l'Europe centrale et la Gaule orientale le premier âge du fer correspond — à un ou deux siècles près, suivant les régions — à la première moitié du der-

nier millénaire avant notre ère. Il fait suite aux périodes de l'âge du bronze précédemment décrites, qui occupent tout le second millénaire.

La méthode des déterminations est ici la même que précédemment : elle consiste à établir en premier lieu la chronologie relative des types industriels, d'après leur mode d'association dans les trouvailles d'objets réunis en nombre; en second lieu, à fixer, par des observations assez nombreuses et assez concordantes pour être concluantes, le synchronisme des subdivisions ainsi obtenues avec celles de l'âge du fer dans les pays classiques. Les dates de ces dernières nous sont données par les documents historiques et épigraphiques [1].

Grâce à la multiplicité des découvertes et aux progrès de l'archéologie comparée, l'enchaînement et la coordination des périodes se complètent peu à peu. D'ores et déjà, on peut tenir pour définitive, dans ses grandes lignes, la classification des trouvailles du premier et du second âge du fer. Nous croyons presque superflu d'ajouter qu'en cette matière, s'il est nécessaire et légitime de délimiter les périodes par des chiffres précis, on doit cependant se garder de leur attribuer une valeur trop absolue. Les classifications marquent les grandes étapes de l'évolution industrielle considérée dans son ensemble, le processus général de la civilisation ; mais on peut observer, à toutes les époques, des survivances et des divergences locales dues à des causes complexes et traduisant la marche souvent capricieuse et ondoyante de cette évolution.

En règle générale, les dates-limites assignées par l'archéologie aux subdivisions chronologiques présentent d'autant plus de précision et d'exactitude qu'elles s'appliquent à des périodes de production industrielle plus active.

Le premier âge du fer en Gaule comprend, comme nous allons le voir, deux phases bien distinctes : une première période où le mobilier encore pauvre des sépultures nous laisse entrevoir l'existence d'une caste militaire vivant sans luxe, attachant peu de prix aux ornements corporels et aux objets d'apparat. Pas un bijou d'or ; de rares bracelets de fer. Le plus souvent un rasoir de bronze accompagne seul l'épée de fer, sans doute pour attester les droits du guerrier à des prérogatives aristocratiques, dont quelque particularité traditionnelle dans le port de la barbe devait être le signe

1. Les trouvailles numismatiques ne peuvent être utilisées qu'à partir de l'époque de La Tène.

extérieur. Seule l'industrie métallurgique est prospère, renouvelée par l'emploi du fer : les Celtes se forgent des armes nouvelles.

Toute autre est la seconde période, riche en objets de parure d'une remarquable variété. Nous touchons à l'aurore de la phase brillante de l'histoire des Celtes, celle où la tradition suivie par Tite-Live plaçait les grandes expéditions de Bellovèse et de Sigovèse. Les tribus de la Bourgogne et de la Franche-Comté se trouvent alors en relation permanente, par les routes de la Suisse, avec les peuples de la Haute-Italie. L'or se montre dans quelques tombeaux sous la forme de colliers et de boucles d'oreilles. Les caravanes apportent au nord des Alpes le vin des pays du sud. Avec des amphores grecques nous rencontrons dans les plus riches sépultures de magnifiques vases en bronze ciselé de style grec ionien et, au VI^e^ siècle, des vases peints attiques. Le luxe funéraire des Étrusques gagne les barbares transalpins, surtout dans les régions qu'enrichit quelque important négoce, tel que le commerce du fer ou du sel [1]. On commence à ensevelir les morts sur des chars d'apparat et même à déposer dans les tombes jusqu'à des instruments de cuisine, évidemment à l'exemple des peuples italiques.

On voit par là quel contraste frappant offrent les deux périodes au point de vue de la richesse des types industriels et combien la première est pauvre comparée à la seconde.

Ces différences, très sensibles dans la Gaule de l'est, s'atténuent un peu dans l'Allemagne du sud, plus voisine des régions orientales hallstattiennes, où, dès la première phase, les sépultures témoignent d'un luxe funéraire inconnu auparavant. A Hallstatt même, si les objets de parure font à peu près complètement défaut, comme en Gaule, dans les sépultures viriles, l'ensemble des mobiliers funéraires appartenant à cette phase nous révèle déjà la prospérité matérielle de ces tribus du Norique : les salines du Salzberg permettaient aux habitants de Hallstatt qui les exploitaient de recevoir du sud, dès le temps de la grande épée de fer, ces nombreux vases en tôle de bronze battu, qui constituaient alors une des principales spécialités industrielles des pays gréco-italiques et que les peuples fixés au nord des Alpes recherchaient déjà dès le milieu de l'âge du bronze.

1. Nous avons déjà parlé de l'importance des salines au point de vue du tracé des routes commerciales aux temps protohistoriques (1^re^ partie, p. 394). Sur cette même question, pour l'époque de Hallstatt, voir ci-après, chap. V, § 1.

Un préhistorien suédois, Hans Hildebrand, fut le premier à reconnaître deux phases distinctes dans le développement de la civilisation de l'Europe centrale et occidentale, à partir de l'apparition du fer et à appliquer à chacune d'elles une dénomination géographique. En 1874, au Congrès international de Stockholm, l'éminent archéologue s'exprimait ainsi : « Dans les Alpes et au nord des Alpes, la civilisation du bronze se transforme en une civilisation du fer sous une influence venue du Sud. Le développement n'est pas le même partout. Les objets découverts se montrent appartenir à deux groupes, auxquels j'ai donné, il y a quelques années, les noms de deux grandes localités de trouvailles, le groupe de Hallstatt et celui de La Tène. Le premier de ces groupes est beaucoup plus rapproché d'une civilisation plus ancienne du bronze, et présente, au reste, une affinité beaucoup plus grande que le second avec les civilisations de transition de l'Italie septentrionale [1]. »

Otto Tischler, professeur à Kœnigsberg, indiqua que cette période de Hallstatt comprenait deux subdivisions, caractérisées, la première par la grande épée de fer à soie plate, la seconde par le poignard de fer à antennes. Tischler s'attacha, d'ailleurs, au classement chronologique des fibules et de quelques autres types de l'industrie hallstattienne [2]. Il mit en évidence la similitude des trouvailles de cette période dans l'Allemagne du sud-ouest et dans la Gaule orientale. Enfin, il montra l'importance de l'étude des stations italiques pour la détermination des dates.

A l'époque où Tischler jetait les bases de la division chronologique des temps hallstattiens, plusieurs nécropoles importantes de l'Europe centrale et même de l'Italie étaient encore inconnues. Les recherches ultérieures ont confirmé dans leur ensemble ses observations. D'autres travaux les ont complétées, en particulier ceux de

1. H. Hildebrand, *Sur les commencements de l'âge du fer en Europe*, CIA, Stockholm, 1874, II, p. 599.

2. Tischler, *Gliederung der vorröm. Metallzeit*, CBl.A, 1881, p. 121 ; — du même, *Bericht physik.-ökon. Gesells. Königsberg*, 1884, p. 18. Nous verrons que les divisions chronologiques de La Tène ont été également définies par le même savant. Sacken croyait que la durée du cimetière de Hallstatt correspondait à toute la seconde moitié du premier millénaire avant J.-C. jusqu'à l'empire romain, mais Morlot en plaçait le début vers l'an 1000. Voir A.-B. Meyer, *Das Gräberfeld von Hallstatt*, 1885 (c. r. dans *Mat.*, 1886, p. 55).

M. Hoernes pour l'ensemble de l'époque de Hallstatt et ceux de M. Reinecke pour l'Allemagne du sud [1].

Quant aux trouvailles françaises des époques de Hallstatt et de La Tène, elles n'avaient pas encore été l'objet d'une enquête générale, permettant notamment de préciser les caractères particuliers des subdivisions. Nous nous sommes efforcé de combler ici cette lacune pour l'une et l'autre de ces périodes, en procédant à leur étude synthétique [2]. Cette enquête nous a permis de constater

1. M. Montelius distinguait en 1885 trois périodes hallstattiennes :
1° Epées de bronze : type de Ronzano ; type à antennes ; type hallstattien.
2° Epée de fer hallstattienne.
3° Glaives courts [du type de La Tène I] *Om tidbestamning inom bronsåldern*, Stockholm, 1885, p. 110).

En 1900, le même auteur n'accoladait plus que les deux dernières phases à l'époque de Hallstatt (Montelius, *La chronologie préhist. en France et en d'autres pays celtiques*, CIA, Paris, 1900, p. 339 ; — *Anthr.*, 1901, p. 621).

Une classification chronologique de l'ensemble des découvertes hallstattiennes a été donnée par M. Hoernes dans son mémoire : *Die Hallstattperiode*, AfA, 1905, p. 281. On y trouve un tableau synoptique des diverses subdivisions des premier et second âges du fer dans les régions méridionales (Italie, Illyrie) et dans les provinces alpestres, l'Europe centrale et occidentale.

M. Reinecke, comme nous l'avons dit plus haut (1re partie, p. 104), a proposé un système de classification où la fin de l'âge du bronze est rattachée au hallstattien et en constitue la période initiale. D'autre part, il attribue une phase spéciale aux épées de bronze hallstattiennes, tout au moins à celles du type léger, d'où les quatre subdivisions suivantes pour l'ensemble du hallstattien :

Phase A. Age du bronze V-VI de M. Montelius = notre âge du bronze IV.
Phase B. Epées de bronze hallstattiennes.
Phase C. Grandes épées de fer hallstattiennes.
Phase D. Poignards et glaives courts en fer à antennes.

Voir Reinecke, *Brandgräber von Beginne d. Hallstattzeit aus den östlichen Alpenländern u. die Chronol. des Grabf. von Hallstatt*, MAGW, 1900, p. 44 ; — du même, *Grabfunde der zweiten aus Hallstattstufe, aus Süddeutschland*, Altertümer, V, x, pl. 55 ; — du même, *Funde der Späthallstattstufe aus Süddeutschland*, Ibid., V, v, pl. 27 ; — du même, *Die Zeitstellung der östdeuts. Steinkistengräber mit Gesichturnen*, CBl.A, 1904, p. 13. Nous avons indiqué pour quelle raison nous continuons à accolader à l'âge du bronze, suivant l'ancien usage, cette période A, qui est celle des épées de bronze de Ronzano et des épées à antennes.

Pour certaines régions de l'Allemagne du sud, voir aussi Schumacher, *Zur prähist. Arch. Südwestdeutschlands*, Fundber. aus Schwaben, 1898, p. 21, et 1900, p. 36. Quant au système de classification proposé par J. Naue pour les trouvailles de la Haute-Bavière et du Haut-Palatinat, il nous paraît être en désaccord avec l'ensemble des faits archéologiques, comme nous l'avons dit ci-dessus (page 608, note 2), et ne peut être retenu.

2. Comme précédemment nos recherches ont porté sur des documents de première main, procès-verbaux des découvertes ou matériaux muséographiques.

que les divisions de Tischler s'appliquent à la Gaule comme aux autres régions de la province occidentale hallstattienne, mais avec l'inégalité frappante que nous venons de signaler dans les deux phases, au point de vue de la variété et de la richesse des types industriels.

Ceux-ci peuvent être répartis chronologiquement comme suit. (Voir les planches VI-VIII placées à la fin du volume. On y trouvera, outre les principaux objets de fabrique indigène, quelques vases en métal de provenance grecque et italique, particulièrement importants pour la chronologie).

Période I. (De 900 à 700 avant J.-C.) :

Épées de bronze hallstattiennes (pl. VI, fig. 1). Épées de fer hallstattiennes de même forme que les précédentes (fig. 7). Ces épées ont des fourreaux de cuir à bouterolles caractéristiques (fig. 2-6), les plus anciennes spéciales à l'épée de bronze, les plus récentes communes à l'épée de bronze et à l'épée de fer).

Rasoirs en bronze ajourés, souvent plus ornés que ceux de l'âge du bronze (fig. 8-10).

Pas de fibules. Objets de parure très rares et mal définis.

Urnes céramiques à col évasé (fig. 12-13) ; quelques vases sont ornés de grecques incisées.

Cistes italiques en bronze battu, à cordons espacés (vers la fin de la période) (fig. 14).

Dans l'Allemagne du sud et à Hallstatt on trouve, en outre, les objets suivants associés aux précédents :

Grandes épingles à plusieurs sphères superposées. Fibules « à lunettes » (ou à double spirale) (p. 524, fig. 220, n° 2). Ces fibules sont les seules que renferment à Hallstatt les tombes de la première période. On les retrouve encore dans quelques tombes de la seconde. Pas de fibules dans les tombes viriles de la première période [1].

Période II. (De 700 à 500 avant J.-C.) :

Poignards de fer à antennes (pl. VII, fig. 1-5). Quelques grandes épées de fer également à antennes

Larges ceintures en bronze battu, à décor estampé, rarement gravé (fig. 6-7). Bracelets et anneaux de jambe en bronze de formes variées (fig. 10-19). Gros bracelets de lignite. Bras-

1. Hoernes, *La nécropole de Hallstatt*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 85.

sards-tonnelets en bronze mince gravé (fig. 20). Pendants d'oreilles en bronze, en forme de croissants creux (fig. 8) ou de ruban (fig. 9).

Épingles de bronze à cou de cygne (fig. 21). Trousses de toilette (fig. 22). Urnes céramiques à panse renflée, renfermant souvent de petits vases (fig. 23).

Fibules nombreuses à navicelle, à sangsue, à timbale, à arc serpentiforme, à arbalète (pl. VIII, fig. 24-35).

Quelques œnochoés et vases en bronze de style ionien, importés de la Grèce ou de la Grande-Grèce par l'Italie du nord (fig. 37-39). Rares bijoux d'or étrusques (fig. 36).

Vases attiques du VI^e^ siècle à figures noires, introduits en Franche-Comté par la même voie.

Dans les Alpes orientales et à Hallstatt, situles ornées de style vénéto-ionien (elles manquent dans l'Allemagne du sud et en France).

Cistes italiques en bronze battu, à cordons rapprochés (fig. 40); elles se trouvent encore au début de l'époque de La Tène.

Presque tous ces objets proviennent de dépôts funéraires. Quelques fibules, poteries et menus objets divers ont été recueillis dans des lieux d'habitation. En France, pendant les deux périodes, les tombes sont des tumulus où les deux rites, inhumation et incinération, sont représentés, le premier constituant la règle générale, le second l'exception.

L'industrie hallstattienne compte parmi ses productions, comme nous le verrons, beaucoup d'autres objets. Ceux-là sont les plus caractéristiques pour les deux subdivisions. Ils en constituent les « fossiles directeurs ». Les autres sont communs aux deux phases ou ne peuvent encore se prêter à une classification très précise. Tels sont, par exemple, certains vases en bronze battu, notamment les petites tasses qui accompagnent parfois les grandes épées de fer et se retrouvent à la seconde période.

Quelques chronologistes divisent en trois phases, au lieu de deux, l'époque de Hallstatt, classant l'épée de bronze à une période initiale qui précéderait l'épée du fer [1]. Théoriquement, cette coupure semblerait justifiée, mais l'étude des mobiliers funéraires nous a montré qu'en France il serait impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'attribuer en propre à cette première période d'autres

1. Voir ci-dessus, p. 621, note 1.

types que l'épée de bronze et sa bouterolle. En outre, à Hallstatt, comme l'a observé M. Hoernes, il n'y a pas de différence appréciable entre le contenu des tombes à épées de bronze et celui des tombes à grandes épées de fer [1]. L'épée de bronze hallstattienne, dans bien des régions éloignées des centres sidérurgiques, paraît avoir survécu durant toute la première phase. Il nous paraît donc tout au moins prématuré d'appliquer une division tripartite à l'époque de Hallstatt. Nous nous en tenons encore au système général de Tischler, en essayant d'en préciser et d'en compléter les données.

Ajoutons que cette classification s'applique dans son ensemble non seulement à la province occidentale hallstattienne, mais aussi, avec des retouches partielles, au second des quatre groupes géographiques indiqués plus haut (p. 589). Pour les Alpes orientales, où les épées manquent dans les sépultures, les subdivisions ne peuvent encore être aussi exactement définies.

Il ne nous reste plus qu'à indiquer les relations chronologiques de ces deux périodes avec celles du premier âge du fer en Grèce et en Italie et à rappeler les dates assignées à ces dernières (voir ci-dessus, p. 534). Ces dates sont celles qu'ont adoptées M. Hoernes [2] et M. Reinecke, guidés par les beaux travaux de M. Montelius [3].

1. Hoernes, *La nécropole de Hallstatt*, p. 80.

2. Hoernes, *Die Hallstattperiode*, p. 281.

3. La succession des périodes archéologiques de l'Italie du nord et du centre, telle que l'a tracée magistralement M. Montelius, a été universellement acceptée dans son ensemble, mais on a formulé des réserves sur quelques-unes des dates proposées par le savant suédois.

Il a paru à des archéologues autorisés que dans sa classification des poteries grecques, base fondamentale de tout système chronologique, M. Montelius reportait à une époque trop reculée les séries antérieures aux vases à figures rouges. Il classe à la seconde moitié du VII[e] siècle le groupe des vases à figures noires auquel appartient le vase François du musée de Florence, au VIII[e] siècle les vases corinthiens anciens (à zones d'animaux), au IX[e] siècle les vases protocorinthiens. Les sépultures du type de la tombe *del Guerriero* de Corneto (groupe proto-étrusque II) sont par suite attribuées au IX[e] siècle, celles de Regulini-Galassi (à Cervetri), de Bernardini (à Palestrina), *del Duce* (à Vetulonia) au IX[e]. Les objections formulées à ce sujet nous semblent fondées. Les trouvailles des nécropoles siciliennes (nécropole du Fusco à Syracuse et de Megara Hyblaea) paraissent établir que les colons grecs, en arrivant en Sicile, vers le milieu du VIII[e] siècle, y ont apporté la céramique protocorinthienne. Voir Karo, *Cenni sulla cronologia preclassica nell'Italia centrale*, BPI, 1898, p. 144; — Pottier, *Catal. des vases grecs du musée du Louvre*, I, p. 310. Du côté des préhistoriens on a également considéré comme trop élevés les chiffres indiqués par M. Montelius (Voir Hoernes, *Urg. d. Kunst*, p. 542; — Reinecke, ZfE, 1900, *Sitzungsberichte*, p. [162]).

M. Milani (*Museo topografico dell'Etruria*, p. 143) et M. Salomon Reinach (*Anthr.*, 1897, p. 221) ont, au contraire, accepté ces dates.

Toute la chronologie de l'âge du bronze repose, comme nous l'avons vu, sur les trouvailles de l'Égypte, qui permettent de placer vers l'an 1200 ou 1100 la fin du mycénien le plus récent [1]. Pour le premier âge du fer en Grèce, ou du moins pour sa période initiale, on ne dispose plus des mêmes synchronismes. Les stations égyptiennes ne contiennent pas de vases dipyliens et, d'autre part, les objets importés de la vallée du Nil sont extrêmement rares dans les pays grecs, pendant toute la période géométrique. C'est seulement au VII^e^ siècle qu'un roi d'Égypte, Psammétique, ayant pris à son service des mercenaires ioniens, leur céda dans le Delta les terres où ils élevèrent une citadelle, Naucratis.

Mais pour la première moitié du premier millénaire les traditions historiques de source grecque nous procurent déjà des indications chronologiques permettant de déterminer l'ordre de succession de diverses séries d'objets, notamment des vases céramiques. La poterie grecque, abondante et variée, demeurera jusqu'à l'époque romaine le chronomètre le plus sûr de l'archéologie, à défaut de monnaies.

Il n'entre pas dans notre propos d'exposer le détail de ces classifications céramographiques nécessairement fort complexes [2]. Il nous suffira d'indiquer les principaux groupes de vases grecs, de l'an 1000 à l'an 500 environ, avec les dates approximatives attribuées à chacun d'eux :

1. Vases de style géométrique (XI^e^-IX^e^ siècles).
2. Vases attiques du Dipylon, de style géométrique, avec scènes figurées (IX^e^-VIII^e^ siècles).
3. Vases proto-corinthiens ou corinthiens géométriques sans traits incisés (seconde moitié du VIII^e^ siècle et VII^e^ siècle).
4. Vases corinthiens, rhodiens et ioniens (VII^e^ siècle).
5. Vases attiques à figures noires (VI^e^ siècle).

1. Voir 1^re^ partie, p. 61.

2. La bibliographie du sujet est immense. Il nous suffira d'indiquer à nos lecteurs le *Catalogue des vases antiques en terre cuite du musée du Louvre*, de M. Pottier (3 vol. parus, 1896-1906). On trouvera dans cet ouvrage, véritable manuel de céramographie grecque, un exposé critique des problèmes chronologiques, avec l'indication des sources à consulter. Voir notamment pour les vases dipyliens, I, p. 212 ; pour les vases protocorinthiens et corinthiens, I, p. 416, 429 ; pour les vases ioniens (série nombreuse et variée), I, p. 514 ; pour les vases attiques à figures noires et à figures rouges de style sévère, II, p. 708, 879 ; pour l'ensemble de la classification, I, p. 50.

Nous citerons également parmi les ouvrages généraux Rayet et Collignon, *Hist. de la céramique grecque*, 1888, les deux derniers volumes de l'*Hist. de l'Art* de M. Perrot, enfin Walters, *History of ancient pottery*, 2 vol. 1903.

6. Premiers vases attiques à figures rouges (fin du VI^e siècle).

Quelques dates historiques donnent à cette chronologie de fermes jalons : telle est, par exemple, celle de la prise d'Athènes par les Perses (480), les fouilles opérées dans les décombres de l'Acropole ayant permis de retrouver la couche incendiée correspondant à cet événement. Elle renfermait déjà des vases à figures rouges du style sévère, ce qui a permis de dater l'apparition de cette technique à la fin du VI^e siècle. D'autres points de repère sont empruntés à l'histoire des colonisations grecques : c'est ainsi que Syracuse possède une nécropole établie dès les premiers temps de sa fondation par des Corinthiens, en 735 avant J.-C. Son exploration a permis de dater les vases protocorinthiens, abondamment représentés dans le mobilier des tombes, ainsi que dans une autre nécropole sicilienne de la même époque, celle de Megara Hyblaea [1].

A l'aide de diverses indications de même nature et d'autres synchronismes sur lesquels nous ne pouvons insister, la chronologie de la céramique grecque s'est constituée sur des bases solides : sans doute la phase comprise entre le XII^e et le VIII^e siècles laisse place à quelque incertitude, mais pour les séries postérieures les écarts d'appréciation sont faibles. D'autre part, les vases grecs abondent dans les sépultures de l'Italie centrale ; à l'aide de leur témoignage, corroboré par celui des vases de bronze et d'autres objets, on a pu déterminer l'âge des subdivisions du premier âge du fer italique, tel que nous l'avons indiqué ci-dessus.

Ceci posé, si l'on se reporte au contenu des sépultures appartenant à la seconde phase hallstattienne, on acquiert aisément la conviction qu'elle est à peu près contemporaine de la troisième phase du premier âge du fer dans l'Italie du nord et des périodes étrusques I et II de l'Italie centrale. Elle est en effet caractérisée par l'apparition, au nord et au sud des Alpes, d'objets grecs de style « orientalisant » (VII^e-VI^e siècles), objets qui manquent complètement dans la phase précédente, celle de la grande épée de fer. Cette dernière doit donc correspondre à la période dite Benacci II du premier âge du fer nord-italique, et au commencement de la période Arnoaldi.

Nous avons déjà constaté antérieurement le parallélisme des trouvailles françaises et italiques depuis les débuts de l'âge du bronze. Les synchronismes s'accuseront et se multiplieront encore au second

1. Pour les travaux relatifs à ces nécropoles (la plupart dus à M. Orsi) voir Pottier, *Ibid.*, I, p. 429.

âge du fer, après que les Gaulois auront envahi l'Italie du nord, et nous aurons ainsi la preuve formelle que la civilisation de La Tène I, celle de la plupart de nos innombrables cimetières gaulois de la Marne, a continué sans interruption, aux v^e^ et iv^e^ siècles, la civilisation hallstattienne.

Il semblerait sans doute prématuré de comparer d'ores et déjà l'ensemble des trouvailles des temps protohistoriques à une chaîne dont le complet développement nous serait connu sur toute sa longueur. Mais, du moins, le nombre des lacunes dans la série de ses éléments diminue chaque jour. On peut, sans trop de témérité, prévoir que les découvertes ultérieures, en nous apportant les maillons nécessaires aux sutures de cette chaîne, n'en modifieront pas sensiblement la composition ni l'étendue.

Le lecteur trouvera à la fin du volume suivant un tableau résumant sous une forme synoptique l'ensemble des subdivisions chronologiques des temps protohistoriques. Nous ne nous arrêterons pas ici à l'examen détaillé des découvertes italiques et celtiques qui permettent de placer la seconde phase hallstattienne aux vii^e^-vi^e^ siècles : fibules, bijoux divers, vases en bronze, poignards à antennes, vases céramiques, tous ces objets et beaucoup d'autres encore constituent, nous le verrons, la base fondamentale de ces synchronismes. Leurs témoignages sont vraiment trop concordants pour qu'il soit possible d'en contester la portée. Nous le constaterons dans les chapitres suivants.

En France, une des découvertes les plus récentes est celle de l'oppidum du camp de Château, à Salins, où des débris des produits de l'industrie indigène, parfaitement en place dans une couche stratifiée, débris comprenant des fibules de l'extrême fin du hallstattien, se trouvaient associés à des vases à figures noires et à figures rouges de la fin du vi^e^ siècle (voir ci-après, chap. VI).

Nous parlerons des vases en bronze, œnochoés, trépieds, lébès de style grec orientalisant découverts dans de nombreux tumulus de la Franche-Comté, de la Bourgogne, de la Suisse, de l'Allemagne du sud, avec des objets de la seconde phase hallstattienne. Ces objets manquent totalement dans les sépultures de la première phase, celle des grandes épées de fer. Mais à la fin de cette première phase apparaît parmi les trouvailles de Magny-Lambert une ciste à cordons espacés, d'origine italique (fig. 245, n° 6). Or en Italie cette ciste se classe au début de la période Arnoaldi.

Dans l'Italie centrale, la *tomba del Guerriero* de Corneto

est sensiblement synchronique avec la sépulture à ciste de Magny-Lambert : elle se place, d'après son contenu, à la fin du VIII^e^ siècle. C'est cette date que l'on peut assigner comme limite inférieure à la première phase hallstattienne dans la province occidentale.

En résumé, dans l'Europe centrale, comme en Grèce et en Italie, on observe au premier âge du fer une ligne de démarcation assez nette entre la phase initiale, caractérisée par le style purement géométrique, et la phase à influences ioniennes orientalisantes. L'évolution s'opère en Grèce vers l'an 800. Par suite de l'importation des produits grecs, elle se fait sentir dans l'Europe centrale et la France orientale au début du VII^e^ siècle. Vers l'an 500 ces influences méridionales donneront naissance à un style celtique indigène. Ce style, dit de La Tène, évoluera à son tour, sans, d'ailleurs, éliminer entièrement les vieux thèmes primitifs légués par la période « géométrique », c'est-à-dire par la fin de l'âge du bronze et la première phase hallstattienne.

CHAPITRE IV

LES SÉPULTURES HALLSTATTIENNES DE LA FRANCE ORIENTALE

Sommaire. — I. Les tumulus hallstattiens. Observations générales. — II. Tumulus de la Bourgogne. — III. Tumulus de la Franche-Comté. — IV. Tumulus de la Lorraine et de la Champagne. — V. Tumulus de la Savoie, du Dauphiné et de la Provence.

§ Ier. — *Les tumulus hallstattiens. Observations générales.*

L'histoire économique des peuples anciens peut emprunter à l'étude des tombeaux d'utiles informations. Qu'une ère de prospérité matérielle s'ouvre pour une région, grâce à l'exploitation de quelque produit du sol, à l'utilisation d'une nouvelle voie commerciale, aux conquêtes territoriales d'une tribu ou pour tout autre cause, aussitôt l'accroissement de richesse dont bénéficient les vivants se traduit par le luxe ou l'abondance des offrandes consacrées aux morts.

Les magnifiques sépultures élevées en Armorique et en Irlande à la fin des temps néolithiques et à l'âge du bronze, les monuments du Mont-Saint-Michel, de Locmariaquer, de Tumiac, les tumulus de Carnac, de Gavr'inis, de New-Grange et plusieurs autres cryptes grandioses provoquent à juste titre notre étonnement. On peut cependant expliquer l'énigme de leur origine : elles attestent la prospérité de la Gaule occidentale, au temps où la grande route des trafics internationaux suivait le littoral atlantique, ouvrant des débouchés aux marchandises venant du sud et facilitant en sens contraire la circulation de l'or irlandais et de l'étain britannique.

Nous avons montré comment l'apparition du fer dans la Gaule orientale ruina brusquement cette suprématie détenue par les régions armoricaines à la fin du néolithique et à l'âge du bronze. C'est alors en Bourgogne, en Franche-Comté et dans les provinces voisines, partout où débuta l'exploitation du nouveau métal, que nous trouvons en Gaule les tribus les plus populeuses et les plus prospères, celles qui occuperont désormais le premier plan dans l'histoire des progrès de la civilisation de notre pays jusqu'à la con-

quête romaine. Nous allons le constater en étudiant leurs sépultures, particulièrement celles de la seconde phase hallstattienne.

Le premier âge du fer est parfois désigné en France sous le nom d'*époque des tumulus*. Cette dénomination n'est pas rigoureusement exacte : outre les dolmens sous tumulus de type néolithique, formant un groupe distinct, des tertres funéraires semblables à ceux de l'époque hallstattienne apparaissent déjà à une phase reculée de l'âge du bronze [1]. D'autre part, ce même mode de sépulture demeura encore en usage dans certaines régions à l'époque de La Tène. Mais, dans nos provinces orientales, centrales et méridionales, comme dans l'Allemagne du sud, le tumulus constitue bien la sépulture-type hallstattienne. Les tombes plates sont alors exceptionnelles, sauf sur certains points des régions alpestres avoisinant l'Italie du nord, où, comme à Hallstatt, les sépultures ne sont pas surmontées d'un tertre [2]. Les tumulus devaient constituer

1. Voir 1re partie, p. 147 et suiv.

2. Parfois, si le tertre fait défaut, cela provient simplement de ce que les travaux de culture l'ont détruit.

On doit se garder de confondre avec les tumulus préhistoriques les tertres factices connus sous le nom de mottes féodales (*mota*, *dunio*) et datant pour la plupart du haut moyen âge. Antérieurement au XIIIe siècle, le château féodal se composait essentiellement d'un donjon carré en charpente, élevé sur un monticule de terre et entouré d'une enceinte ou d'une palissade (voir Enlart, *Manuel d'archéologie française, Architecture civile et militaire*, p. 495). Les grandes dimensions du tertre, son relief fortement accusé, sa forme conique avec pentes rapides et dépression ou plateforme au sommet, la présence d'un fossé plus ou moins comblé, tels sont les principaux caractères qui permettent de distinguer les mottes des tumulus préhistoriques. Un substantiel mémoire sur les mottes a été publié par G. de Mortillet, dans REA, 1895, p. 261 ; — voir aussi P. de Cessac, *Coup d'œil sur l'homme préhistorique dans la Creuse*, BM, 1871, p. 342; — Florance, *Classement des camps, buttes et enceintes du Loir-et-Cher*, CPF, Autun, 1907, p. 603; — J. de Saint-Venant, *Premiers temps du métal dans la Nièvre*, Ibid., p. 792, note 1. « En quelques cas, observe ce dernier auteur, on a reconnu, il est vrai, que certaines mottes avaient un tumulus comme noyau, car c'était autant de travail épargné lors de leur érection, mais ce cas est tout à fait exceptionnel. »

Les monticules artificiels de la Bresse et de la Dombe, connus sous le nom de « poypes », se classent parmi les mottes féodales. L'un d'eux recouvre les substructions d'un beau donjon en pierres de taille du XIIe siècle (J. Buche, *La Poype de Villars*, Annales de la Société d'Émulation de l'Ain, 1899, p. 150). On peut considérer comme définitives les conclusions récemment formulées sur ces monuments par M. l'abbé Marchand, *Les poypes de la Bresse*, CPF, Autun, 1907, p. 557).

Sur la route de Brioude au Puy, trois monticules factices longtemps regardés comme des tombelles ont livré deux monnaies de Robert, duc de Bourgogne (XIe siècle) (Jouffroy et Breton, *Description de la Gaule*, 1838, p. 37). Dans certaines régions on éleva des mottes-donjons jusqu'à une époque

souvent des sépultures héréditaires qui recevaient successivement, et parfois pendant une longue période, les restes funéraires d'une famille ou d'une tribu.

Beaucoup abritent tout à la fois une sépulture centrale hallstattienne et des sépultures de La Tène I ou même de La Tène II, disséminées à la périphérie de la masse tumulaire ou étagées au-dessus du dépôt primitif [1].

Le mode de construction varie souvent d'une province à l'autre selon la nature des matériaux, c'est-à-dire suivant la constitution géologique du sol. Enfin, dans une même région, les tertres présentent des particularités multiples dues notamment à leurs différences d'âge, à la diversité des rites funéraires, inhumation ou incinération, ou encore à l'inégalité du rang social des individus ensevelis. Ils se présentent ordinairement sous la forme d'une butte plus ou moins circulaire ou ovalaire avec dépression centrale et de hauteur très variable. Ceux de Magny-Lambert (Côte-d'Or), qui peuvent compter parmi les plus élevés, atteignaient encore une hauteur de 5 à 6 mètres et un diamètre de 30 à 32 mètres environ, au moment où on les explora [2]. Mais ces dimensions sont peu communes. Il n'est pas rare que le relief s'abaisse à un mètre et même au-dessous. On les rencontre réunis par groupes, le plus souvent dans les terrains boisés ou sur les plateaux incultes, là où ils n'ont pas été nivelés par les travaux de culture et l'épierrement des champs. Lorsqu'on les repère exactement sur la carte d'une région de quelque étendue, on constate qu'ils jalonnent souvent les voies naturelles de communication. Ils devaient se trouver à proximité des lieux habités.

avancée du moyen âge. Les habitants de la Creuse en ont construit pendant la guerre des Anglais (P. de Cessac, *loc. cit.*, p. 342). Les tertres de délimitation et certains résidus d'anciennes exploitations minières constituent encore une autre catégorie de monticules factices, d'ailleurs rares, qui ne doivent pas être confondus avec les tumulus préhistoriques. On a même signalé, comme très ancien, l'usage de déposer dans les tertres de délimitation des charbons et des tessons (voir Brunet de Presle, *Note sur l'origine de quelques tumulus à propos d'un passage des agrimensores*, BAF, 1867, p. 83, et BM, 1871, p. 343).

1. C'est pourquoi l'exploration des tumulus demande beaucoup de soin et d'expérience. Consulter sur la conduite pratique des fouilles : Flouest, *De l'exploration des tumulus*, Mat., 1882-83, p. 303 ; — H. Corot, *De l'exploration des tumulus*, RPI, 1908, p. 9 ; — G. Goury, *Les étapes de l'humanité*, t. I, fasc. 2, *L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole*, p. 31, note 1 ; — voir aussi *Manuel de recherches préhistoriques*, p. 287.

2. Le tumulus des Mousselots, commune de Sainte-Colombe (Côte-d'Or), ainsi qu'un de ceux d'Apremont (Haute-Saône), mesuraient, dit-on, 70 mètres de diamètre (voir ci-après § II).

Si nous prenons pour base de classification la place qu'occupe la sépulture principale, nous pourrons répartir les tumulus hallstattiens en deux catégories :

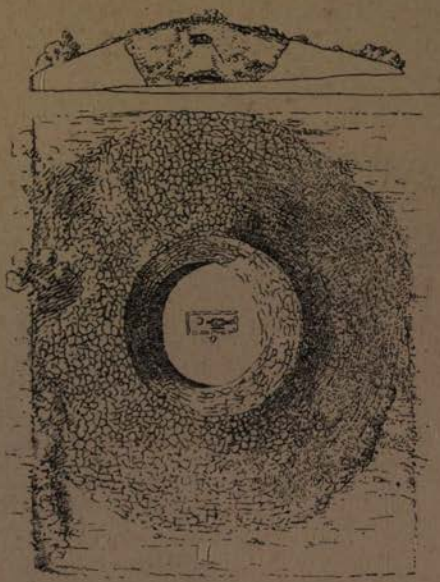

Fig. 241. — Coupe et plan du tumulus dit le Monceau-Laurent, à Magny-Lambert (Côte-d'Or) [1].

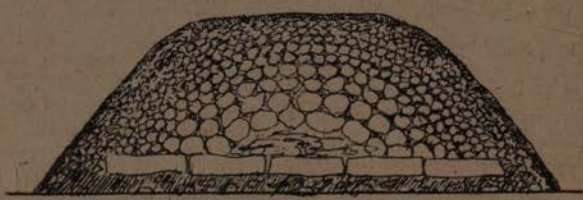

Fig. 242. — Coupe d'un tumulus hallstattien. Charcier (Jura) [2].

a) Tumulus à sépulture centrale non excavée ;

b) Tumulus à sépulture excavée.

Les premiers (fig. 241 et 242) sont de beaucoup les plus nombreux :

1. D'après A. Bertrand, *Archéol. celtique*, pl. VI.
2. D'après Omer Potard, *Notice sur les tumulus de Charcier et de Doucier*, Bull. Soc. anthr. Lyon, 1910, p. 188.

la sépulture centrale [1] — avec squelette, récipient cinéraire ou simple amas de cendres — repose sur l'aire du tertre au niveau du sol naturel, ordinairement aplani et revêtu d'argile battue ou de pierres. Des dalles brutes ou des pierres posées de champ abritent souvent le dépôt. L'aire du tertre, lorsque des corps y ont été incinérés, est recouvert d'une épaisse couche de cendres.

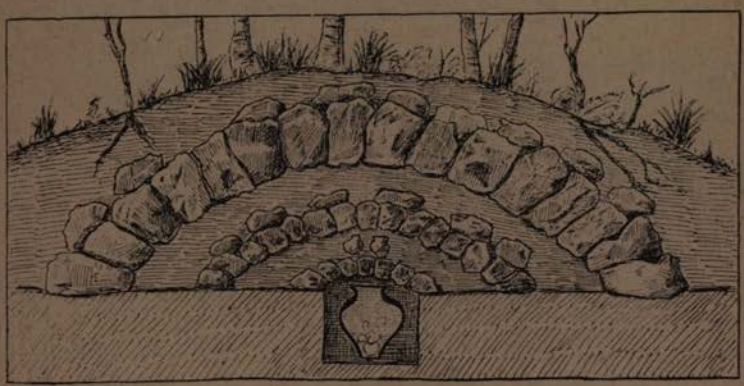

Fig. 243. — Coupe d'un tumulus à puits, Bohême [2].

Ceux de la seconde catégorie (fig. 243), bien plus rares, abritent en général une incinération [3]. Le récipient est déposé dans un

1. Il peut arriver que le dépôt funéraire primitif se compose de plusieurs sépultures.

2. D'après Pič, *Starožitnosti*, I, 2, p. 5, fig. 2.

3. La nécropole tumulaire d'Haulzy, commune de Vienne-la-Ville (Marne), intéressante nécropole des périodes de Hallstatt et de La Tène I, fouillée méthodiquement par M. Goury, comprenait quelques tumulus à grandes fosses (Goury, *loc. cit.*, p. 95). Celles-ci, assez spacieuses pour contenir des corps étendus, ne renfermaient cependant que des vases cinéraires; les objets de parure étaient distribués sur le sol de la même manière que s'ils avaient été portés par un sujet inhumé. M. Goury a expliqué ces particularités singulières par un simulacre d'inhumation. Il s'est assuré que l'hypothèse d'un anéantissement intégral des débris osseux ne peut être alléguée. Il y a là sans doute une sorte de rite de transition. La même nécropole contenait également des tombes à puits et des tumulus à sépulture non excavée, tous à incinération.

Signalons encore, comme type exceptionnel, un tumulus de Minot élevé au-dessus d'une grande fosse carrée avec escalier de trois degrés taillés dans la roche. L'inventeur, M. Corot, considère cette fosse comme une habitation hallstattienne, convertie en bûcher d'incinération, puis recouverte d'un tumulus (Corot, RPI, 1908, p. 19, fig. 3).

petit réduit, creusé au centre [1]. C'est à peu près la tombe à puits (*a pozzo*) des nécropoles villanoviennes de l'Italie du nord, mais avec le tertre en plus [2]. Les tumulus à puits sont relativement peu nombreux ; il est à remarquer que plusieurs contenaient des récipients particulièrement précieux et notamment des vases d'origine hellénique : le beau stamnos en bronze de la Motte Saint-Valentin (commune de Courcelles-en-Montagne, Haute-Marne), l'amphore en argile de Mercey-sur-Saône (Haute-Saône), l'œnochoé de Pertuis (Vaucluse) proviennent d'une de ces cavités sous tumulus, souvent recouvertes comme des cachettes par une simple pierre.

Dans les régions rocheuses, les tertres se composent ordinairement de pierres brutes, tantôt disposées avec une certaine régularité et formant même une sorte de voûte ou de fausse voûte à zones concentriques, tantôt amoncelées pêle-mêle. Les ensevelissements secondaires, parfois nombreux, la désagrégation des matériaux, le ruissellement des eaux pluviales, les racines des arbres, l'effondrement des cavités, le travail des animaux fouisseurs, mille causes en un mot, sans parler des méfaits des τυμβωρύχοι de tous les temps, ont contribué à en modifier plus ou moins et souvent profondément la structure interne et le profil extérieur.

Ceux de pierres abondent notamment en Bourgogne, en Bavière et en Bohême. Dans les régions où la pierre est rare en surface, en Lorraine par exemple, le noyau est souvent composé de terre ou de sable. Une chape d'argile recouvre le tertre d'un manteau imperméable. La masse tumulaire renferme communément des tessons de poterie et des objets divers brisés, pouvant provenir d'offrandes rituelles ou de repas funèbres [3].

1. C'est à ce type de tumulus qu'appartiennent les sépultures homériques : tombeau de Patrocle (*Iliade*, XXIII, 249-261) et d'Hector (*ibid.*, XXIV, 788-804). Sur l'architecture funéraire des pays grecs, après l'invasion dorienne, voir Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VII, *Grèce archaïque*, p. 39. L'étude de ces tombes, comparées à celles de l'Occident, se prêterait à d'intéressants développements.

2. Keller, en faisant observer que ce genre de tumulus se rencontre en Suisse (cf. Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 183), lui donne le nom de *tumulus à sac*. Cette expression a été adoptée par quelques préhistoriens A. de Mortillet, *Les tumulus*, REA, 1905, p. 225). Celle de *tumulus à puits* déjà employée par M. Goury (*Haulzy*, p. 70) nous semble préférable, d'autant plus qu'elle met en relief la ressemblance de ces sépultures avec les tombes plates italiques.

3. Voir Beaupré, *Observations sur les sépultures sous tumulus de la Lorraine*, Jahrb. d. Gesellschaft für lothringen Gesch. u. Altertumskunde. XIV, 1902, p. 210.

Dans un grand nombre de régions elle recouvre souvent des cordons circulaires composés de blocs plantés dans le sol. Les pierres de ces enceintes — improprement désignées sous le nom de cromlechs — peuvent être espacées ou jointives. On connaît des tumulus à plusieurs enceintes concentriques (fig. 244) [1]. A l'origine, tout

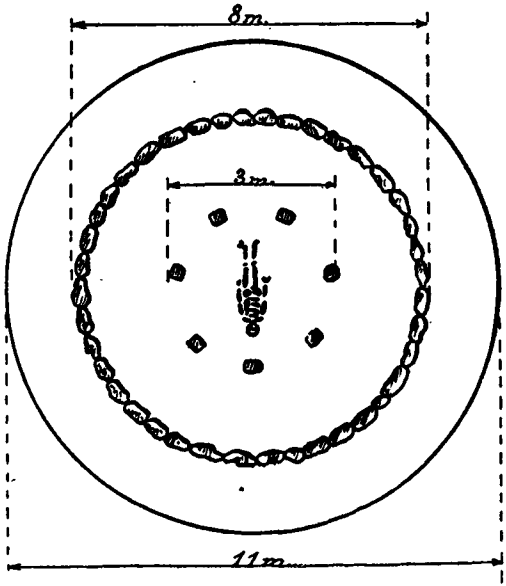

Fig. 244. — Tumulus à double cordon circulaire en pierres. Minot (Côte-d'Or) [2].

au moins, elles n'avaient pas, croyons-nous, pour unique destination de retenir les terres. Sans doute les constructeurs ont pu être amenés à leur assigner une fonction architectonique semblable à celle de la κρηπίς des tertres funéraires de la Grèce asiatique et

1. Aristote a signalé la présence de ces cercles de pierres brutes, sortes de petits menhirs autour des sépultures ibériques : « Les Ibères, dit-il, race belliqueuse, plantent sur la tombe du guerrier autant d'obélisques qu'il a tué d'ennemis. » *Politique*, IV, II, 6 [Barthélemy Saint-Hilaire et d'autres traduisent faussement le mot ὀβελίσκος, par « pieu de fer »]. Aristote ignorait que les anciens Hellènes avaient pratiqué le même rite ; son explication n'est sans doute qu'une interprétation arbitraire. (Sur les stèles des sépultures celtibériques, voir ci-après chap. V.)

2. D'après H. Corot, *De l'exploration des tumulus*, ext. RPI, 1908, p. 17, fig. 2.

continentale [1]. Mais elles devaient représenter primitivement et elles ont conservé longtemps une signification rituelle et symbolique. L'hypothèse purement utilitaire ne saurait, en effet, expliquer les tracés compliqués des cordons de pierres que recouvrent, comme nous le verrons, certains tertres. Il y a là, évidemment, une survivance d'un usage très répandu dans tout le monde antique et antérieur au premier âge du fer. En Grèce, l'enceinte qui entourait les tombes de Mycènes [2] se composait d'une banquette circulaire reposant sur deux rangs de pierres debout [3].

On sait qu'à Locmariaquer, le grand tumulus néolithique du Mané-Lud cachait à une de ses extrémités un cercle de petits « menhirs » enfouis dans sa masse, chacune de ces pierres supportant une tête de cheval [4].

On rencontre également en Étrurie des enceintes de pierres brutes autour des tombeaux. A Vetulonia, des cercles formés de dalles jointives ont succédé aux cercles en pierres brutes espacées. La célèbre *tomba del Duce*, dont nous avons parlé, était entourée d'un cordon circulaire de 17 mètres de diamètre. Les pierres plates qui le composaient, posées debout et presque jointives, s'enfonçaient dans la terre à 0m 60. Le cercle circonscrivait cinq tombes à fosse et se trouvait placé entre deux autres d'un diamètre un peu plus petit [5]. Des dispositions analogues se retrouvent dans plusieurs nécropoles étrusques.

Nous devons signaler, outre ces enceintes internes, des alignements ou levées de pierres brutes entourant souvent des groupes de tumulus hallstattiens. Le tracé en est plus ou moins irrégulier et comprend des parties rectilignes, parfois longues de plusieurs centaines de mètres. Tous ceux qui ont examiné ces « murées » en Franche-Comté, en Bourgogne et ailleurs [6] ont reconnu que par

1. Voir à ce sujet É. Cahen, art. *Sepulcrum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des antiq.*, p. 1213.

2. Voir 1re partie, p. 34.

3. Sur le θριγκὸς λίθων, enceinte de pierres, entourant à Némée le tombeau d'Opheltes, dont parle Pausanias (II, 15, 4), voir Emile Cahen, *loc. cit.*, p. 1211.

4. *Manuel*, t. Ier, p. 392, et II, 1re partie, p. 417.

5. Montelius, *Civ. prim. Italie*, p. 850. A Vetulonia, les tombes tumulaires, qu'on nomme *cucumelle* sont nombreuses et de dimensions très variables (Montelius, *ibid.*, p. 821).

6. J. Feuvrier, *Les murées du Grand-Mont, territoire de Dôle et d'Authume* (*Jura*), CPF, Autun, 1907, p. 813 ; — Abbé Parat, *Aggeres, tumulus et murets de Montapot* (*Yonne*), Bull. Soc. sc. hist. de l'Yonne, 1907,

leur aspect, leurs matériaux et leur mode de construction, elles sont apparentées aux tumulus qui les avoisinent. Leur destination semble problématique : l'hypothèse d'enclos d'habitations paraît peu satisfaisante, du moins dans la plupart des cas, les foyers et les traces caractéristiques d'habitat faisant défaut.

Ici encore, il faut peut-être recourir aux indications des auteurs anciens. Nous y sommes d'autant mieux autorisé que l'invasion dorienne a introduit en Grèce, comme nous l'avons vu, des usages funéraires rappelant à bien des égards ceux de l'Europe centrale et occidentale. Les tumulus de l'Attique, à l'époque archaïque, contemporaine de l'époque de Hallstatt II (VII^e^-VI^e^ siècles), présentent d'étroites et curieuses analogies avec ceux dont nous nous occupons. Les familles nobles, les Eupatrides, ensevelissaient leurs morts dans de grands tertres entourés, comme ceux de la Bourgogne, de cercles de pierres dressées. Au IV^e^ siècle, Démosthène fait encore mention de l'une de ces sépultures communes aux membres d'un γένος : on l'appelait le tombeau des Bousélides, parce qu'elle recevait les restes de tous les descendants de Bousélos. « Il y a là, ajoute-t-il, un enclos d'une assez grande étendue, à la mode antique [1]. »

Il est probable que chez les peuples barbares, des clôtures faites de haies, de palissades, de levées de terre ou de pierrailles, servaient également à délimiter l'étendue du terrain réservé au groupe de tumulus appartenant à une famille ou à une tribu, et où s'accomplissaient les cérémonies religieuses aux jours des funérailles et des fêtes mortuaires. Les nombreux murets signalés par les archéologues bourguignons et franc-comtois autour de tertres juxtaposés, sont peut-être les vestiges de ces enceintes [2]. En Bour-

p. 209. — Dr Brulard, *Les murées de Magny-Lambert*, RPI, 1908, p. 129; — Florance, *La station préhist. et les tumulus avec murées de Maves-Pontijou* (*Loir-et-Cher*), REA, 1911, p. 345 ; — Capitan et Ulysse Dumas, *Les constructions autour des dolmens*, REA, 1907, p. 330 (observations relatives aux dolmens et aux tumulus du Gard, avec deux plans de ces constructions péridolméniques). Cf. P. Raymond, *Les alignements péridolméniques et péritumulaires*, RP, 1909, p. 344. Dans la Haute-Bavière les tombes sont parfois placées à la périphérie d'un cercle plus ou moins grand. J. Naue a pensé que l'espace ainsi circonscrit était réservé aux cérémonies funéraires (J. Naue, *Nouvelles trouvailles de la Haute-Bavière*, Anthr., 1897, p. 645).

1. Démosthène, *Contre Macartatos*, 791 ; voir aussi *Contre Eubulide*, 28. Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VIII, *Grèce archaïque*, *La Sculpture*, p. 73.

2. Il serait intéressant de relever les tracés de ces murets, qui ne se confondent pas avec les résidus des épierrements des champs.

gogne, ils sont parfois disposés en alignements pierreux, parallèles, d'une longueur de 100, 200 mètres et plus. Suivant des observations récentes, leurs dimensions seraient souvent proportionnées à celles des tumulus voisins [1]. A Magny-Lambert, où les tumulus atteignent une hauteur exceptionnelle, les clôtures sont beaucoup plus larges et plus hautes que dans les autres régions de la Bourgogne ou dans le Jura [2].

Nous pourrions encore citer d'autres traits de ressemblance caractéristique entre le tumulus grec archaïque et le tumulus celtique hallstattien [3].

1. Dr Brulard, *Les murées de Magny-Lambert*, RPI, 1908, p. 133.

2. Dans le Jura les murets ont souvent 2 à 3 mètres de largeur, plus rarement 4 mètres ; leur hauteur maxima est de 0 m. 60. Les moins élevés sont gazonnés et quelquefois d'un relief très faible (Feuvrier, *loc. cit.*, CPF, Autun, 1907, p. 813). A Magny-Lambert, « leur hauteur est de 1 m. 50, mais plusieurs atteignent 3 mètres. La largeur à la base varie de 3 à 4 mètres » (Dr Brulard, *loc. cit.*, RPI, 1908, p. 130). Dans le Loir-et-Cher, à Maves-Pontijou, sur la rive droite de la Cisse, « il existe une suite de murées bien régulières, formant, sur une ligne continue de 550 mètres de longueur, quatre quadrilatères de 125 mètres de largeur et de 125 à 175 mètres de longueur, mitoyens à l'est et à l'ouest. Le premier, à l'est, contient trois tumulus de 20 mètres de diamètre et de 1 mètre de hauteur; le deuxième, en descendant à l'ouest, un seul tumulus de 20 mètres et 1 mètre; le troisième huit tumulus, dont trois de 20 mètres et 1 mètre; trois de 6 mètres et 0 m. 50 et deux de 10 mètres et 0 m. 50 ; le quatrième et dernier ne comprend qu'un seul tumulus de 20 mètres et 1 mètre ». (Florance, *La station de Maves-Pontijou* (*Loir-et-Cher*), REA, 1911, p. 345). Nous parlerons plus loin des enceintes des tumulus pyrénéens que MM. Bertrand et Reinach ont rapprochées depuis longtemps de celles de Golasecca. Ces dernières sont pour la plupart circulaires, exceptionnellement rectangulaires. Au centre des enceintes circulaires, écrit M. Castelfranco, et dans le voisinage, on trouve de nombreuses tombes presque toujours groupées, quelquefois isolées. Les enceintes semblent contemporaines des tombes les plus anciennes (P. Castelfranco, RA, 1877, II, p. 75; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 81). Sur ces enceintes formées non plus de murets, mais de blocs non jointifs, voir Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie septentr.*, p. 238 et pl. 43, fig. 1.

3. Chez les Grecs d'Homère les urnes cinéraires déposées dans les tumulus sont enveloppées d'un voile (*Iliade*, XXIII, 254 ; XXIV, 796). De nombreux vestiges de tissus fins et grossiers ont été signalés sur les objets divers que contenaient les tertres hallstattiens, vases métalliques, armes et parures. Nous avons dit qu'à Apremont (Haute-Saône), par exemple, des toiles enveloppaient même les roues d'un char (Perron, *La Motte d'Apremont*, Mat., 1880, p. 354). On voit par là avec quel soin scrupuleux s'accomplissaient les rites funéraires.

Ces similitudes nous laissent quelque doute sur l'exactitude d'une théorie récente, suivant laquelle le tumulus attique se rattacherait au tumulus ionien et phrygien (Dragendorff, *Theraïsche Gräber*, p. 290. Cf. Emile Cahen, art. *Sepulcrum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1213). En effet, les tertres funéraires de la Grèce se relient par ceux de la Bosnie à ceux de l'Europe centrale et de la Gaule. Or ces derniers (Bavière, Bourgogne, Franche-Comté,

En Bourgogne et ailleurs, des tertres paraissant intacts, ne contiennent non seulement aucun vestige d'ossements humains, ce qui pourrait s'expliquer par la décomposition intégrale de ces matières organiques, mais encore aucun débris d'offrandes [1]. Flouest les a désignés par l'expression de *tumuli ad honores* : il les considérait comme des monuments commémoratifs élevés à des morts disparus, par exemple à des guerriers tués dans un combat et abandonnés sur le champ de bataille. L'hypothèse, à première vue, n'est pas invraisemblable.

Les Grecs et les Romains dédiaient, comme on sait, à ces morts une sépulture fictive [2], le cénotaphe, où les âmes des défunts, auparavant fantômes errants et redoutables, trouvaient un asile. Le tumulus cénotaphe existait déjà aux temps homériques [3].

Il faut cependant reconnaître que le nombre parfois considérable des tertres entièrement vides se prête difficilement à cette explication [4].

Nous avons dit que les tumulus contenaient souvent des tombes périphériques, postérieures à celle du centre. Cependant, dans certaines nécropoles, ils ne renferment qu'une seule sépulture.

etc.) sont tout à fait semblables à ceux de l'âge du bronze depuis les périodes II-III (voir ci-dessus, 1re partie, p. 151). Le type en était donc dès cette époque très répandu dans le monde antique, quoique distribué inégalement chez différents peuples. Il ne semble pas avoir été employé en Attique avant le VIIIe siècle, mais il est également en Gaule des régions où on ne le rencontre que tardivement. Les tumulus sont très nombreux en Etrurie. On en reconnaît des restes sur l'emplacement de toutes les nécropoles (Martha, *Art étrusque*, p. 203). Il ne semble pas que l'on soit encore bien fixé sur les variations successives de leur mode de construction.

1. Sur ces tumulus vides qu'on a signalés non seulement en Gaule, mais dans la Haute-Bavière et le Haut-Palatinat (Naue, RA, 1895, II, p. 46), voir H. Lorimy, *Les tumulus d'Ampilly*, Bull. Soc. arch. Châtillonnais, 1896, p. 151 (exploration d'un groupe de ces tumulus vides). Nous les retrouverons ci-après, dans les Pyrénées.

2. Pour les textes latins, voir Edouard Cuq, art. *Funus*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1396, et Schliemann, *Ilios*, p. 862. L'*honorarium sepulcrum* était « un cénotaphe érigé en mémoire d'un défunt inhumé ailleurs ». Cuq, *loc. cit.*, p. 1396.

3. *Odyssée*, I, 291 ; II, 222.

4. Schliemann a trouvé en Troade plusieurs tumulus vides (*Ilios*, p. 862). Ils sont abondants en Thrace (*Ibid.*, p. 851 ; — G. Seure, *Voyage en Thrace*, Bull. correspondance hellénique, 1901, p. 203. Cf. *Anthr.*, 1902, p. 756). D'après ce dernier auteur, les tumulus vides de cette région ou de Scythie, trop nombreux pour être des cénotaphes, seraient des tertres indicateurs avoisinant une sépulture plate. Ce dispositif aurait eu pour but de dépister les violateurs de tombeaux. Nous verrons qu'en Champagne, à l'époque de La Tène, on élevait fréquemment un tumulus vide sur l'emplacement des nécropoles à tombes plates.

C'est le cas surtout pour les tumulus de terre à incinération, de petites dimensions, dont la construction était rapide et peu dispendieuse : au lieu d'ouvrir les tertres déjà existants, on en élevait d'autres, au fur et à mesure des besoins [1]. Les grands tertres sont ordinairement polytaphes. Lorsque des tombes de la première ou de la seconde phase de La Tène succèdent à celles de l'époque de Hallstatt, on peut admettre, dans bien des cas, que le tertre ait été utilisé comme lieu de sépulture d'une tribu, pendant une période parfois longue, par des générations successives. Mais on constate souvent qu'après un abandon de plusieurs siècles, un tumulus a reçu de nouveaux restes funéraires. Il arrive même que des Romains et plus tard des Germains ont été déposés tour à tour dans le tertre que quelque chef puissant, Celte ou Ligure, avait construit quelques siècles auparavant, pour abriter exclusivement ses restes et ceux de ses descendants.

Fig. 245. — Couvercle de coffret en os d'époque burgonde. Barésia (Jura) [2].

Ces ensevelissements secondaires de l'époque romaine ne sont pas rares [3], ceux des temps mérovingiens sont plus abondants encore [4]. Charlemagne se vit obligé d'interdire aux Saxons de se faire inhumer *ad tumulos paganorum* [5]. Parfois des monnaies indiquent la date approximative de ces apports plus récents [6]. A titre d'exemple, nous

1. A. Haulzy, la moitié des tumulus environ ne mesure pas plus de 1 mètre de hauteur et de 12 mètres de diamètre. Ils ne contiennent qu'une sépulture (Goury, *Haulzy*, p. 23).

2. D'après A. Lejay, *Les sépult. tumulaires de Barésia et des environs*, RP, 1910, p. 140, fig. 1.

3. Voir, par exemple, RA, 1861, II, p. 387 ; — *Anthr.*, 1900, p. 395 ; — Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. XLVII, fig. 7 ; — Beaupré, *Etudes préhist. Lorraine*, p. 53.

4. Voir Beaupré, *loc. cit.*, p. 30, 33, 37 ; — Piroutet, *Etude sur les fibules préromaines des environs de Salins*, RA, 1904, II, p. 54 ; — *Mat.*, 1877, p. 349, fig. 158 (perles de verres et poteries du tumulus de Blandayan dans le Mâconnais, indiquées comme hallstattiennes, en réalité mérovingiennes).

5. Baluze, I, p. 254, XXII. Cf. RPI, 1905-06, p. 186.

6. Entraînées par les eaux pluviales, les pièces de monnaie, en raison de leur poids, glissent parfois jusqu'aux niveaux inférieurs à travers les pierres. L'explorateur doit se tenir en garde contre les méprises archéologiques qui peuvent résulter de ce fait, et dont on pourrait citer des exemples récents (voir ci-après, p. 645, note 1).

reproduisons ici (fig. 245) une plaque en os historiée ayant appartenu à un couvercle de coffret. Elle a été recueillie à Barésia (Jura), dans un tumulus du premier âge du fer, et classée par erreur à cette époque. Comme l'indiquent le style et le sujet de la représentation dont elle est ornée, c'est un ouvrage de l'art chrétien du v[e] siècle après notre ère. Le coffret devait accompagner dans le tumulus une sépulture burgonde [1].

§ II. — *Tumulus de la Bourgogne.*

L'exploration méthodique des tumulus bourguignons n'a débuté que vers 1872. F. de Saulcy avait déjà signalé, quelques années auparavant, leur multiplicité et leur intérêt [2]. Sur plusieurs points on avait recueilli divers objets provenant de tertres ouverts ou nivelés par suite de circonstances fortuites. Flouest comprit l'importance archéologique de ces trouvailles et fouilla quatre grands tumulus de la commune de Magny-Lambert, canton de Baigneux-les-Juifs, arrondissement de Châtillon-sur-Seine [3] : ceux dits du *Monceau-Laurent*, de la *Vie* (chemin) de *Baigneux*, de la *Combe-Bernard* et de la *Combe à la Boiteuse* [4]. Une civilisation se révéla, jusqu'alors à peu près inconnue dans la série de nos antiquités nationales. Elle était caractérisée par l'emploi d'une lourde épée

1. Joseph Déchelette, RP, 1910, p. 180.

2. F. de Saulcy, *Note sur la nécropole de Brully et sur celle des bois de la Pérouse*, RA, 1861, II, p. 411. Une épée de fer de cette nécropole était la première, comme le faisait observer Saulcy, qui rappelât celle dont parle Tite-Live (p. 412) ; — du même, *Fouilles de tumulus dans les Vosges et dans la Côte-d'Or*, RA, 1867, II, p. 417 ; — Beaudot, *Découverte d'un tumulus près de la colonne de Cussy* (*Côte-d'Or*), BM, 1864, p. 864 ; — A. Bruzard, *Tumulus de Genay*, Bull. Soc. sc. de Semur, 1868, p. 38 ; — Flouest, *Le tumulus de Langres et les tumulus du Châtillonnais*, Bull. Soc. sc. de Semur, 1871, p. 281 et RA, 1872, II, p. 317 : — Hamy, *Les premiers Gaulois*, Anthr., 1906, p. 1. Ces sépultures tumulaires de la Bourgogne appartenant à l'époque de Hallstatt sont du même type que celles d'Auvenay (Côte-d'Or), remontant à la fin de l'âge du bronze (voir 1[re] partie, p. 155).

3. Les travaux furent dirigés par Abel Maître, chef des ateliers du musée de Saint-Germain.

4. Sur les fouilles de Magny-Lambert, consulter : Ed. Flouest, *Les fouilles de Magny-Lambert*, RA, 1872, II, p. 346 ; 1873, I, p. 111 ; — A. Bertrand, *Les tumulus gaulois de Magny-Lambert*, MAF, t. XXXIV, p. 287 ; — du même, *Archéol. celt.*, p. 269 (contient le procès-verbal original d'Abel Maître) ; — Hamy, *Les premiers Gaulois*, Anthr., 1906, p. 13. Sur les fouilles de M. le D[r] Brulard, voir sa notice, *Les tumulus de Magny-Lambert*, ext. du t. XIV des Mém. de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or.

de fer à soie plate, pareille à celles de la nécropole de Hallstatt. Au Monceau-Laurent une ciste en bronze à cordons, de fabrique italique, un rasoir, un puisoir et une coupe de même métal accompagnaient l'épée, à côté d'un squelette de guerrier (fig. 246). Alexandre

Fig. 246. — Mobilier d'une sépulture hallstattienne. Tumulus du Monceau-Laurent, à Magny-Lambert (Côte-d'Or) [1].

Bertrand et Flouest publièrent plusieurs comptes rendus des découvertes, accompagnés de commentaires archéologiques. Ces monographies guidèrent leurs continuateurs.

Cependant deux fautes avaient été commises. L'exploration des quatre tumulus ou tout au moins de trois d'entre eux était demeurée incomplète : on s'était contenté d'en ouvrir la partie centrale pour atteindre la sépulture principale, en négligeant les sépultures péri-

1. D'après Bertrand, *Arch. celt.*, pl. VII-VIII.

phériques ou secondaires, d'un âge plus récent. D'autre part, on ne reconnut pas que les tertres appartenaient à deux époques distinctes : celui de la Combe-Bernard au plus pur âge du bronze, les trois autres au premier âge du fer [1]. Ainsi s'expliquent les conclusions erronées, qui, dans les travaux des deux archéologues, se mêlent à des observations justes [2].

Sur les trente-cinq à quarante tertres que possédait jadis la commune de Magny-Lambert, Flouest, aidé d'Abel Maître, en avait donc exploré quatre partiellement en 1872. Dix autres ont été intégralement fouillés, à une date récente, par M. le Dr A. Brulard [3], qui compléta l'œuvre inachevée de ses devanciers et découvrit dans les quatre premiers tertres plusieurs sépultures secondaires demeurées intactes [4].

Ces quatorze tumulus, tant par leur structure que par leur mobilier, peuvent servir de types pour l'étude de ces sépultures en Bourgogne. Le mode de construction en est assez uniforme. Le tertre, qui repose sur une base aplanie, avec partie centrale dallée, se compose de pierres plates disposées en imbrications avec plus ou moins de soin (fig. 241). Ce noyau abrite une chambre sépulcrale centrale en dalles brutes, posées de champ. Il est enveloppé d'une chape en argile, elle-même recouverte d'un lit de pierres. Des ossements d'animaux domestiques et des débris de poteries sont disséminés dans la masse tumulaire.

Dans le tableau synoptique qui suit, nous mentionnons, d'après les divers comptes rendus des inventeurs, les trouvailles de chacun de ces quatorze tertres, ainsi que les principales observations archéologiques auxquelles les fouilles ont donné lieu. Les attributions chronologiques que nous indiquons sont basées sur la composition de chaque mobilier, d'après notre classification.

1. Alexandre Bertrand niait, nous l'avons dit, l'existence d'un âge du bronze en France.

2. A l'époque où écrivait Al. Bertrand, on connaissait à peine les tumulus de la France centrale, occidentale et méridionale. Ses essais de synthèse à ce sujet ont eu le mérite de susciter de nouvelles recherches. Les conclusions n'en sont plus acceptables sur bien des points, notamment en ce qui concerne la prétendue ligne de démarcation entre la région des dolmens, c'est-à-dire la France occidentale, et celle des tumulus ou France orientale (voir sa carte de la Gaule à l'ère celtique vers 400 avant J.-C. dans *Arch. celt.*, 2e éd., 1878, pl. V).

3. Deux autres, dont le Monceau-Milon, avaient été détruits avant 1870 pour l'empierrement d'une route.

4. Dr Brulard, *Les tumulus de Magny-Lambert*, ext. Comm. antiq. Côte-d'Or, t. XV.

N° d'ordre	NOM du TUMULUS	Diamètre à la base.	Hauteur.	SÉPULTURE CENTRALE	SÉPULTURES SECONDAIRES
1	Le Monceau-Laurent	32	5m90	Squelette. Grande épée de fer hallstattienne, rasoir en bronze, ciste à cordons, une coupe et un puisoir en bronze. *Époque hallstatienne I.*	Une sépulture à incinération sans mobilier à 2 mètres du sommet (Flouest). *Époque indéterminée.* A 1 m. au-dessous du sol, un squelette, deux bracelets, deux armilles, six fibules (Brulard). *Époque de La Tène I*[1].
2	La Vie de Baigneux	33	4m60	Squelette. Grande épée de fer hallstattienne, rasoir en bronze, deux bracelets en bronze. *Époque hallstattienne I.*	Deux sépultures, deux bracelets en bronze, deux armilles, un petit anneau (B.). *Hallstatt II ou La Tène I.*
3	La Combe-Bernard.	26	?	Squelette de femme. Deux bracelets, une épingle, deux anneaux de jambe, une aiguille à chas, un torques, une bague, le tout en bronze ; une plaquette en or, une perle de verre bleu et vert ; fragments de bracelets en jayet et d'une écuelle en terre noire. *Age du bronze III.*	Une sépulture. Trois bracelets en bronze, une fibule en bronze, sept petits anneaux de fer (B.). *Époque de La Tène I.*
4	Tumulus de la Combe à la Boiteuse.	23	2m50	Fragments de bracelets en bronze, vase en terre noire à chevrons.	Une sépulture à un mètre du fond (F.).
5	Tumulus des Fourches.	25	3m20	Squelette d'homme. Grande épée en fer hallstattienne, deux bagues, un bracelet d'enfant, un rasoir en bronze (sur un dallage dans une cella en pierres). *Époque hallstattienne I.*	Traces d'incinérations dans le flanc nord-est.
6	Tumulus des Champs Rocheux	32	5m90	Squelette sous un dallage. Grande épée en fer, bague en fil de bronze. *Époque hallstattienne I.*	A l'ouest, traces d'une sépulture à incinération avec débris de vase. Au sud, quatre anneaux de bronze.
7	Tumulus du Trembloi	22	2m60	Squelette sur dallage. Bracelet de bronze, deux perles d'ambre ; près de la tête, quantité de petits clous en bronze, garniture d'un casque de cuir (?) ; grande épée en fer hallstat-	Dans la zone d'argile, à 0m70 de la superficie, squelette humain sans mobilier, au-dessus de la sépulture centrale.

				tienne, beau rasoir discoïdal à anneau. *Époque hallstattienne I.*	
8	Tumulus de Basile.	30	5	Squelette sur dallage dans une cella. Grande épée de fer hallstattienne, beau rasoir en bronze. *Époque hallstattienne I.*	Trois squelettes dans la zone d'argile. Bracelets de bronze, fragments de plaque en bronze estampé. Petits crochets de bronze.
9	Tumulus de la Grande Haie.	18	2	Squelette sur dallage dans une cella. Pas de mobilier. Une pierre en granit à broyer le blé.	Pas de sépulture secondaire.
10	Tumulus de la Motte			Aucune sépulture. Débris de poterie noire. Nombreux ossements d'animaux.	
11	Tumulus du Bois de la Chapelle	20	2m80	Dans une cella sans dallage, squelette. Grande épée de fer, clou en bronze. *Époque hallstattienne I.* Enorme quantité d'ossements disséminés dans la masse pierreuse.	A l'ouest, restes d'incinération et fragments de vase en terre noire. Au centre, à 0m60 de profondeur, squelette sans armes, ni mobilier.
12	Tumulus de Tout-y-faut.	18	1m80	Squelette central, sans doute de femme. Bracelet de fer, deux bracelets de bronze, bague en bronze, quatre aiguilles ou poinçons en fer et en bronze, deux anneaux de bronze. *Époque indéterminée.*	Deux squelettes dans le pourtour, à 1 mètre de profondeur.
13	Tumulus de Rivaney.	17	2m50	Un squelette. Bracelets en bronze, armilles. *Époque de La Tène I.*	Deux squelettes dans la masse pierreuse. Ossements et dents d'animaux domestiques.
14	Tumulus de la Meuse.	25	3m50	Squelette ; pas de dallage. Tronçon d'épée en fer et rasoir (?).	Deux squelettes de femme côte à côte dans la calotte terreuse. Toutes deux avec un torques de bronze plein. Avec le squelette de droite, une fibule, une bague en torsade en or, à chaque tibia une armille en bronze. Avec le squelette de gauche, deux anneaux de jambe presque semblables. *Époque de La Tène I.* Entre les deux sépultures, un dé à jouer en pierre, aiguisoir en grès, fibule en fer, poinçons en bronze et en fer, deux perles en verre bleu. Sur le côté nord, dans la calotte argileuse, squelette d'enfant avec trois bracelets de bronze, deux agrafes en bronze, fibule en bronze. Au nord-ouest, autre squelette d'enfant avec deux bracelets. *Époque de La Tène I.*

1. M. Brulard a découvert « sous le squelette » une monnaie gauloise en bronze coulé de la seconde moitié du premier siècle avant J.-C. Beaucoup plus récente que l'inhumation, elle a dû glisser des couches supérieures avant ou pendant les fouilles, à travers les pierres du tumulus. Elle ne saurait dater cette sépulture. Flouest avait, d'ailleurs, trouvé une monnaie gauloise en potin, similaire, sur les pentes de ce même tumulus du Monceau-Laurent (RA, 1881, I, p. 135).

L'époque à laquelle appartient chacun des quatorze tertres étant déterminée par l'âge de la sépulture centrale, nous constatons qu'il s'en trouve un de l'âge du bronze III, sept de l'époque de Hallstatt I et un de La Tène I. Cinq ne peuvent être datés en raison de l'indigence ou de la composition peu caractéristique de leur mobilier. L'un de ces derniers, complètement stérile, pourrait

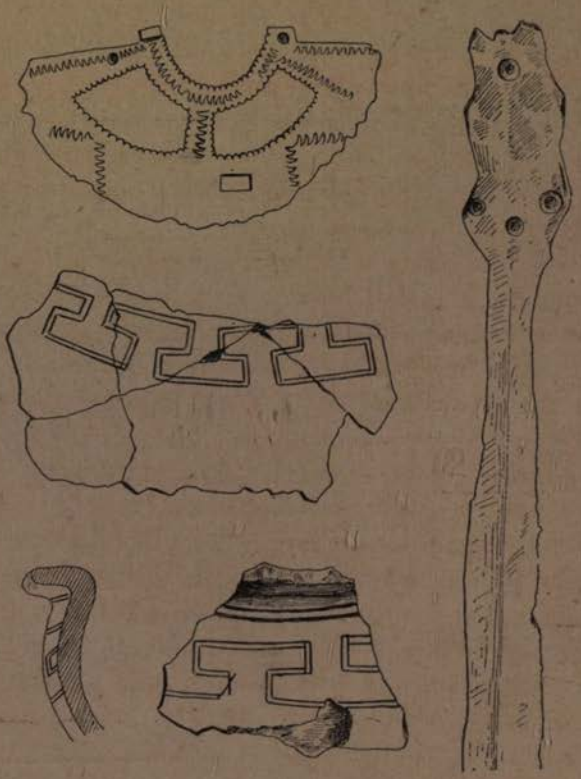

Fig. 247. — Mobilier d'un tumulus hallstattien du Bois de Langres (Haute-Marne). Rasoir, épée de fer. Poteries ornées de grecques [1].

compter parmi ces tumulus vides dont nous avons parlé. Quant aux sépultures secondaires ou adventices, dont l'âge est susceptible d'être déterminé, elles sont de La Tène I et, par conséquent, bien plus récentes que les tertres dont elles occupent les parties latérales ou supérieures. La sépulture centrale est toujours une inhumation. Une grande épée de fer hallstattienne et un rasoir accompagnent

1. D'après Flouest, *Le tumulus du bois de Langres*, ext. Bull. Soc. Sc. hist. et nat. de Semur, 1871, pl. I, fig. 1, 2, 3, 6.

presque régulièrement les squelettes masculins, comme dans la plupart des tombes viriles de la même époque en Bourgogne (fig. 247). Quelques incinérations se rencontrent dans les tombes secondaires.

Les principaux caractères que présente la construction de ces tertres se retrouvent partout ailleurs en Bourgogne, plus ou moins modifiés par certaines conditions locales. Nous avons dit que la hauteur et le volume des quatre plus grands tumulus sont exceptionnels.

On constate donc deux lacunes dans la série des périodes représentées ici par l'ensemble des ensevelissements successifs : l'une correspondant à l'âge du bronze IV, l'autre à Hallstatt II, soit qu'il y ait eu abandon temporaire de ce canton par les tribus qui l'occupaient, ou faits de guerre, destruction de sépultures, transfert de la nécropole sur un lieu voisin, etc.

Les tombes tumulaires de la seconde phase hallstattienne, si elles manquent à Magny-Lambert, sont loin de faire défaut en Bourgogne, notamment dans le Châtillonnais. Quelques-unes se distinguent par le luxe de leur mobilier, luxe inconnu à la phase précédente, où la trouvaille du Monceau-Laurent (n° 1) est une exception. C'est alors qu'apparaissent pour la première fois ces riches « sépultures à char » que nous retrouverons à l'époque de La Tène. A cette nouvelle série appartient celle de La Garenne, aux Mousselots, commune de Sainte-Colombe, près Châtillon-sur-Seine. Construit en pierres et en terre, le tumulus, nivelé en 1845-46 par un agriculteur [1], ne mesurait, dit-on, pas moins de 70 mètres de diamètre, sur 4 mètres de hauteur. On y trouva quelques débris de char, le magnifique bassin en bronze, orné de quatre têtes de griffon, reproduit ci-dessus, p. 526 (fig. 221), travail grec du VII^e^ ou du VI^e^ siècle, enfin un trépied de fer et de bronze, brisé en plusieurs pièces. Si le produit des fouilles avait été intégralement recueilli, il comprendrait sans doute d'autres objets, notamment quelques-unes de ces nombreuses fibules caractéristiques de la même époque, telles qu'en ont livrées les autres tertres de cette région.

Au même lieu, sur le territoire des Mousselots, la Commission de topographie des Gaules fit explorer, en 1863, un tumulus d'une grande richesse, dit du Champ de la Butte. Là un personnage

1. On ne possède sur cette trouvaille qu'une relation incomplète rédigée par un antiquaire de la région, le D^r^ Bourret. Elle a été publiée par Flouest dans sa notice : *Le tumulus des Mousselots*, ext. Bull. Soc. des sc. de Semur, 1875, p. 7. Les trouvailles furent données par le propriétaire du sol à la bibliothèque de Châtillon.

opulent avait été également inhumé sur un char. On recueillit deux pendants d'oreilles en or et deux bracelets de même métal. Le tertre contenait une hache en fer. On ne prit pas soin de recueillir les autres objets [1].

M. Henry Corot a exploré méthodiquement et intégralement de

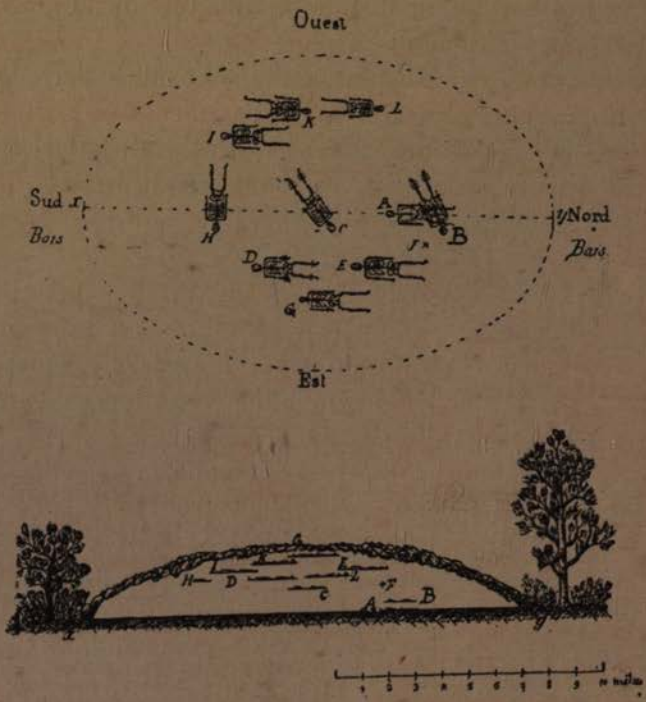

Fig. 248. — Plan et coupe d'un tumulus. Bange, commune de Minot (Côte-d'Or) [2].

nombreux tertres de la région de Savoisy et de Minot, dans le même département de la Côte-d'Or (fig. 248). Là aussi, les sépultures

1. Flouest, *loc. cit.*, p. 16. Les trouvailles entrèrent au musée de Saint-Germain ; il ne fut dressé aucun procès-verbal des fouilles. Elles avaient été confiées à un agent voyer, dont Flouest recueillit plus tard le récit. Le même auteur, Flouest, a encore décrit d'autres tumulus de la Côte-d'Or, dont quelques-uns fouillés par la Soc. arch. du Châtillonnais : *Le tumulus du Bois-Bouchot, à Chamesson*, ext. Bull. Soc. arch. Châtillonnais, 1883 ; — du même, *Le tumulus de la Bosse du Meuley, à Chambain*, ext. Bull. Soc. sc. Semur, 1873 ; — du même, *Le tumulus du bois de Langres*, ext. Bull. Soc. sc. Semur, 1871.

2. D'après H. Corot, *Un tumulus hallstattien à Minot*, BA, 1902, p. 222, pl. XX.

centrales remontent ordinairement à l'époque hallstattienne, tandis que le plus grand nombre des sépultures secondaires — parfois des incinérations — datent de l'époque de La Tène. Les tumulus sont d'une construction moins soignée que ceux de Magny-Lambert et de dimensions plus faibles [1]. Ils recouvrent souvent des enceintes de pierres fichées dans le sol.

En Franche-Comté, on a signalé des cordons de pierres brutes simples, doubles ou même triples, autour des tumulus [2]. Nous retrouverons un dispositif semblable dans des nécropoles pyrénéennes un peu plus récentes. A Pommard (Côte-d'Or), au lieu dit la Chaume, trois enceintes doubles, non recouvertes d'un tertre, avoisinent deux tumulus (fig. 249). Elles sont formées de pierres

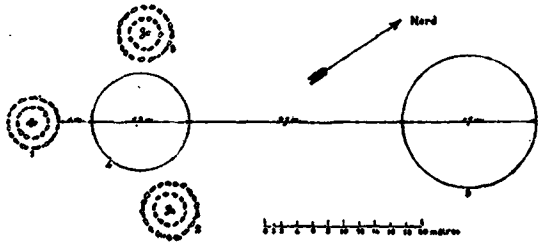

Fig. 249. — Cercles de pierres et tumulus. Pommard Côte-d'Or) [3].

brutes enfoncées dans le sol et mesurent 5 à 6 mètres de diamètre. Au centre, se dressent trois ou quatre pierres debout [4].

Le même arrondissement possède d'autres groupes importants de tumulus, parmi lesquels nous citerons ceux des Murots bleus,

1. Henry Corot, *Les tumulus de Minot, La Buge-ez-Clausets et Dessous-le-Breuil*, ext. Bull. arch. Châtillonnais, 1893-94 ; — du même, *Les tumulus de Minot* (2e fascicule), *La Moloise et les Vendues*, ext. Mém. Comm. antiq. Côte-d'Or, t. XIII ; — du même, *Les tumulus de Minot* (3e fouille), *Les Vendues de Verroilles et le Crai carré*, ext. Bull. Soc. arch. Châtillonnais, 1895-96 ; — Rey, *Considérations générales sur les pénétrations hallstattiennes et de La Tène en Côte-d'Or*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 99 ; — Hamy, *Les premiers Gaulois*, Anthr., 1906, p. 17.

2. Piroutet, d'après Castan, *Anthr.*, 1900, p. 380.

3. D'après A. Moingeon, *Les tumulus de Pommard* (*Côte-d'Or*), RPI, 1908, p. 35.

4. L'une de ces enceintes, explorée en 1904 par M. A. Moingeon, renfermait, à sa partie centrale les restes d'un squelette avec un bracelet de bronze de type hallstattien. On recueillit aussi dans l'enceinte les débris de deux vases, dont un orné (A. Moingeon, *Les tumulus de Pommard*, RPI, 1908, p. 33).

commune de Créancey. L'un d'eux a livré en 1852 une épée de fer à antennes. Les fouilles reprises en 1902 ont donné entre autres objets deux fragments de ceinture en feuille de bronze estampé [1].

§. III. — *Tumulus de la Franche-Comté.*

L'extraordinaire abondance des tumulus franc-comtois défie en quelque sorte tout dénombrement. D'immenses nécropoles s'échelonnent sur les plateaux du Doubs et du Jura. On ne saurait les comparer qu'aux cimetières également celtiques mais non tumulaires de la Marne. De part et d'autre, c'est par centaines et même par milliers que se comptent souvent les sépultures sur des circonscriptions de faible étendue. En 1838, une statistique enregistrait huit cents tumulus sur le seul plateau d'Amancey, arrondissement de Besançon [2].

Tout autour et dans le massif d'Alaise leurs groupes se succèdent. Ils se relient au sud-ouest à ceux de la région de Salins, au nord à ceux de Cademène et de Montrond ; « Sur une étendue de cinq à six lieues carrées, on se croirait dans un vaste et immense cimetière où l'on a déjà constaté la présence de plus de trente mille tombes [3]. » Si élevée qu'elle puisse paraître, cette estimation est peut-être inférieure à la réalité ; beaucoup de sépultures sont recouvertes de tertres d'un relief à peine sensible. Sur ce territoire limitrophe entre les Ligures et les Celtes et dont les salines constituaient la richesse, combien de luttes meurtrières durent se livrer aux âges du bronze et du fer? L'histoire n'en a conservé aucun souvenir. On reconnaît là les vestiges de véritables fourmilières humaines qu'il serait difficile de ne pas rattacher dans leur ensemble à ces tribus celtiques toujours prêtes à essaimer et à déverser sur les régions méridionales le trop-plein de leurs contingents. L'exploitation des salines et l'élevage des porcs dans les forêts de chênes — nous reviendrons plus loin sur ce sujet — assuraient l'abondance à ces populations si nombreuses. Ici

1. L. de Montille, *Les fouilles des Murots bleus*, Mém. de la Soc. d'archéol. de Beaune, 1902, p. 59. Dans l'arrondissement de Semur, M. Raoul Bouillerot et M. Tardivon ont exploré le tumulus de la Fortelle, à Boux-sur-Salmaize. Voir R. Bouillerot, *Le tumulus de la Fortelle à Boux-sur-Salmaize*, RPI, 1906, p. 3.

2. DAG, au mot *Amancey*, p. 46.

3. *Ibid.*, au mot *Alaise*, . 27.

comme à Hallstatt, « la ville du sel [1] », le mobilier des sépultures révèle nettement par sa composition l'existence d'un grand entrepôt commercial entretenant avec des régions lointaines, par l'entremise des caravanes, des relations régulières. En échange du condiment indispensable à l'alimentation des hommes et des salaisons de porc, les Celtes de la Franche-Comté, prédécesseurs ou ancêtres des Séquanes, recevaient du sud divers produits manufacturés. Nous parlerons ci-après (chap. V, § VI) des débris de vases attiques des VI^e^ et V^e^ siècles recueillis récemment dans un oppidun, à Salins. Parmi les trouvailles funéraires que nous allons signaler, les amphores céramiques grecques et les vases de bronze de même origine se montrent particulièrement abondants.

La Bourgogne et la Franche-Comté, à l'époque de Hallstatt, la Champagne aux premiers temps de l'époque de La Tène, tels ont été successivement, d'après le témoignage des sépultures, les deux principaux centres de la civilisation des Celtes sur le territoire français, à la période la plus brillante de leur domination.

L'exploration des innombrables tertres funéraires de la Franche-Comté avait débuté avant 1840 [2]. Elle entra dans une phase active quand s'éleva la fameuse controverse sur l'identification de l'Alesia des Commentaires. La forteresse où succomba l'indépendance gauloise devait-elle être placée à Alise-Sainte-Reine en Côte-d'Or ou à Alaise en Franche-Comté ? Un des fondateurs de la Société d'émulation du Doubs, l'architecte Alphonse Delacroix, avait le premier formulé cette dernière hypothèse. Jules Quicherat lui prêta l'appui de son érudition et de son autorité. De 1856 à 1869 le problème suscita de vives discussions. Napoléon III qui préparait alors son *Histoire de Jules César* fit entreprendre des recherches sur le terrain. Sous son impulsion, mais avec une activité quelque peu désordonnée, on explora les plateaux d'Alaise.

Les défenseurs d'Alaise-Alésia voyaient dans l'immense nécropole

1. Dans la région de Hallstatt, l'exploitation du sel a laissé des traces depuis l'époque néolithique et l'âge du bronze ; au premier âge du fer, elle a atteint une activité bien plus considérable, par suite du développement des transactions internationales. On n'a pas retrouvé l'emplacement des villages occupés par la population (Hoernes, *Die Hallstattperiode*, p. 245).

2. En 1838, on commença l'exploration du château Sarrazin, monticule auquel le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* attribue des dimensions sans doute exagérées (haut. 10 mètres ; diam. 20 mètres) (DAG, *Amancey*, p. 46). Les fouilles des tumulus de la Combe d'Ain, dont nous parlerons ci-après, furent entreprises, à partir de 1837, par MM. Edouard Clerc et Jules Le Mire.

qui occupe soit ces hauteurs, soit la zone voisine, le cimetière des armées gauloises accourues à l'appel de Vercingétorix. L'archéologie protohistorique ne possédait pas encore de critérium assez sûr pour guider les recherches avec quelque précision. Les discussions s'égaraient dans le dédale des conjectures arbitraires. Les fouilles, conduites sans méthode, mais dont le produit a enrichi les collections publiques et privées [1], ne pouvaient apporter la solution des problèmes mis à l'étude; elles révélèrent du moins les richesses archéologiques de la Gaule orientale et préparèrent les voies aux travaux des Bertrand et des Flouest. Des recherches ultérieures ont démontré que les tombes tumulaires de la Franche-Comté appartiennent à diverses époques successives : la plupart à la seconde phase hallstattienne, quelques-unes à l'époque néolithique, d'autres à l'âge du bronze[2]. Ces dernières abondent particulièrement dans le département du Jura, surtout aux environs de Salins, notamment à Clucy, Cernans et Fertans [3]. Il en est qui se classent aux plus anciennes phases de cet âge, comme l'atteste la composition du mobilier. On y rencontre le poignard triangulaire en bronze, la hache à bords droits et quelques épingles des types les plus anciens [4].

Les tertres de la Combe d'Ain, explorés par MM. Le Mire et Clerc [5], contenaient les restes de guerriers inhumés avec l'épée de

1. Beaucoup de ces trouvailles ont disparu. Plus de cinquante tumulus avaient été ouverts par le père du peintre Courbet, à Flagey, canton d'Amancey (Doubs). Le produit de ces fouilles a été dispersé, après être entré dans l'atelier du maître (A. Vaissier, *Sépultures de Vareilles*, Mém. Soc. Emul. Doubs, 1883, p. 304).

Dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, publié en 1875, après un historique confus des recherches opérées à Alaise, la Commission de la topographie des Gaules observe prudemment que « la date même approximative de ces ensevelissements lui paraît presque impossible à déterminer dans l'état actuel de la science » (DAG, v. *Alaise*, p. 28).

2. D'après M. Piroutet, les évaluations numériques seraient toutes inférieures à la réalité. Toutefois les gros tumulus ronds sont assez rares et il en est peu d'intacts : Piroutet, *Coup d'œil sommaire sur le préhist. en Franche-Comté*, Anthr., 1903, p. 692.

3. Voir *Manuel*, t. II, 1re partie, p. 136.

4. Piroutet, *Ibid.*, p. 461 et 679.

5. E. Clerc et J. Le Mire, *Les tumulus de la Combe d'Ain*, Mém. Soc. Emul. Jura, 1877, p. 471 (c. r. dans *Rev. Soc. Savantes*, 1882, I, p. 120); — E. Clerc, *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*; — Piroutet, *Contribution à l'étude du premier âge du fer*, Anthr., 1900, p. 399. Une nécropole tumulaire du même âge avec épées hallstattiennes de bronze et de fer a été fouillée en 1862 dans la plaine de Cormoz, à Château-Gaillard, arrondissement de Belley (Ain) (DAG, p. 272); — voir *Appendice III*, p. 171, et *Appendice IV*, p. 8.

bronze hallstattienne (fig. 250) ou avec des épées de fer du même type, des lances ou pointes de javelot en bronze et en fer ; c'est-à-dire avec tous les types d'armes caractéristiques de la période hallstattienne I [1].

Au premier âge du fer se classent encore plusieurs tumulus de la Franche-Comté. A Fresse, dans la Haute-Saône, arrondissement de Gray, un de ces tertres a livré une grande épée de fer à soie plate [2]. A Vouglans, commune de Lect (Jura), un autre tumulus, entouré d'une enceinte de pierres brutes, contenait également un squelette, avec une de ces épées [3]. Nous pourrions citer d'autres

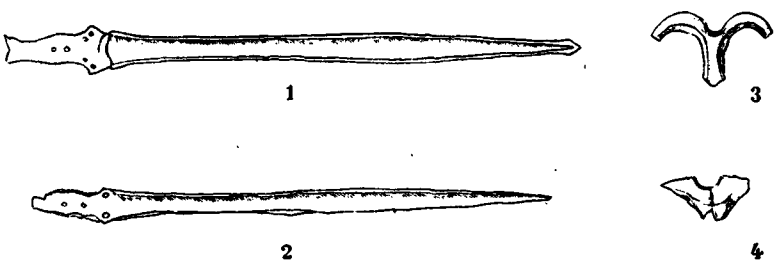

Fig. 250. — Epées et bouterolles de bronze. Tumulus de la Combe d'Ain (Jura [4].

trouvailles similaires de la première période hallstattienne. Pour la plupart, cependant, les tumulus francs-comtois appartiennent à la seconde ; on y rencontre non seulement le poignard à antennes, ordinairement assez rare, mais encore de nombreuses fibules et objets en bronze de types variés, bracelets, ceintures en feuilles de bronze estampées, brassards en bronze mince gravé, épingles à col de cygne, etc. Un groupe de tumulus, dans la forêt des Moydons, se distingue par un mobilier d'un caractère original, avec des parures d'une forme particulière : ornements de poitrine en bronze fondu ajourés (fig. 251), disques à zones concentriques mobiles, servant d'ornements abdominaux [5] (voir ci-après, fig. 360), etc. Nous

1. Une sépulture plus récente a livré un poignard de fer à antennes.

2. F. Quivogne, *Les tumulus de Gy et de Bucey-les-Gy* (*Haute-Saône*), AFAS, Clermont-Ferrand, 1876, II, p. 628.

3. Delseries, *Le tumulus de Vouglans*, REA, 1896, p. 318.

4. D'après E. Clerc et J. Le Mire, *Le tumulus de la Combe d'Ain*, ext. Mém. Soc. Emul. Jura, 1877, pl. I, fig. 2, 3 ; pl. II, fig. 3.

5. Pour la bibliographie des tumulus de la Franche-Comté (travaux de MM. Castan, Toubin, Delort et autres), voir Piroutet, *Contribution à l'étude du premier âge du fer en Franche-Comté*, Anthr., 1900, p. 369 ; — *Coup d'œil*

constaterons que ce groupe franc-comtois, n'est point tout à fait local, mais a son prolongement dans la Suisse orientale.

Parmi les tumulus de la région d'Alaise, d'Amancey, de Pontarlier, des environs de Salins, de la région de Saint-Claude et de nombreuses autres localités, si le plus grand nombre remontent à la

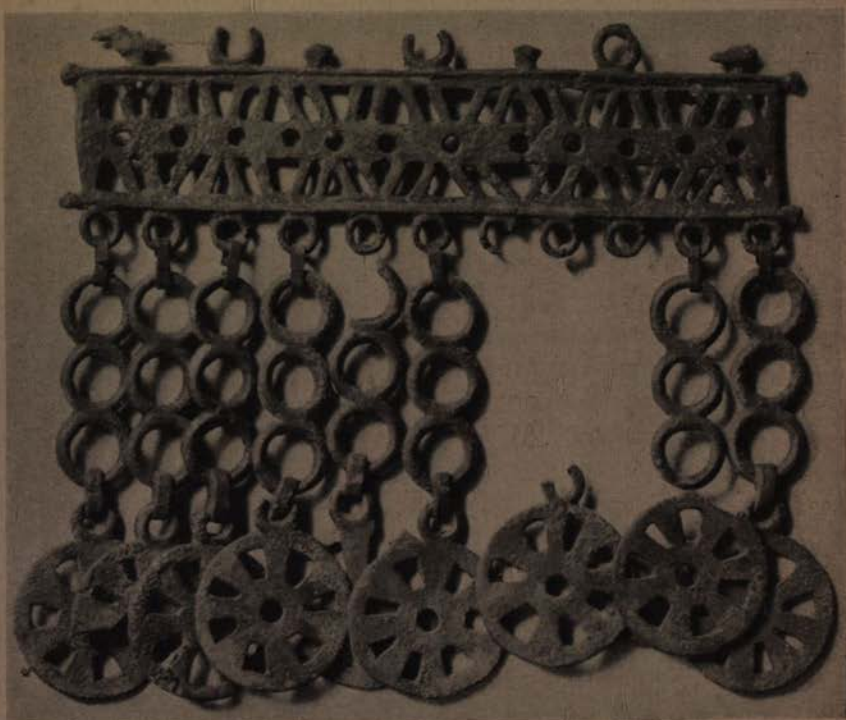

Fig. 251. — Ornement pectoral en bronze. Tumulus de la forêt des Moydons-Papillards, à Chilly (Jura).

seconde phase hallstattienne, d'autres, un peu plus récents, ont livré des objets typiques de l'époque de La Tène. Tels sont ceux de la Croix des Monceaux, sur la commune de Conliège, d'où pro-

sommaire sur le préhist. en Franche-Comté, Anthr., 1903, p. 437 et 700 ; — *Nouvelles fouilles de tumulus aux environs de Salins*, Anthr., 1904, p. 297 ; — *Fibules préromaines des environs de Salins*, RA, 1904, II, p. 52 ; — Chantre et Savoye, *Le département du Jura préhist., répertoire et carte*, AFAS. Grenoble, 1904, I, p. 278, II, p. 1056; — A. Bertrand, *Le musée de Besançon*, RA, 1861, II, p. 386.

vient notamment une magnifique amphore en bronze, importée d'un atelier grec du v^e^ siècle [1].

Ici, comme en Bourgogne, la diffusion des nouveaux types industriels ne coïncide aucunement avec une modification des usages funéraires et l'on construisit encore quelques nouveaux tumulus au début du second âge du fer. Plus tard, on se contenta le plus souvent d'utiliser les anciens comme lieu de sépulture.

Dans la Haute-Saône, les plus importantes découvertes tumulaires sont celles de la Motte d'Apremont et de Mercey-sur-Saône, en aval et en amont de Gray.

Fouillé partiellement par M. E. Perron, en 1879, le tumulus d'Apremont rappelle par ses dimensions exceptionnelles (diam. 70 mètres, haut. 4 mètres), celui de la Garenne, à Sainte-Colombe. Mais sa masse était constituée uniquement de terre sablonneuse et non de pierres. « Les terres de la butte, écrit l'inventeur, sont parsemées de charbons et de fragments très menus de poterie noirâtre et grossière. Aucun vestige de squelette n'a été retrouvé. Mais on a extrait de cette tombelle les débris d'un chariot à quatre roues dont toutes les parties paraissent avoir été enveloppées de tissus. Une couronne d'or, ornementée de dessins au repoussé, formée d'un double bandeau, du poids de 232 grammes, des fibules en or, des perles d'ambre et d'ivoire, une grande bassine en bronze avec anses en fer, une coupe en or pesant 55 grammes... , un certain nombre d'autres objets, parmi lesquels il faut citer une épée de fer enroulée sur elle-même et une pointe de javelot en silex taillé à fins éclats constituent la partie du mobilier funéraire qui a été recueillie et que possède aujourd'hui le musée de Saint-Germain [2]. »

A Mercey-sur-Saône, l'un des trois tertres ouverts par le même explorateur contenait une amphore grecque enfouie comme vase cinéraire dans une petite fosse. Un second tertre livra une œnochoé en bronze à bec tréflé, les restes d'une ciste à cordons et deux bijoux d'or : un collier et un bracelet.

Près de Mercey, à Savoyeux, sur la rive droite de la Saône, un

1. Chevaux et Robert, *Rapport sur les nouvelles fouilles faites à la Croix des Monceaux*, Mat., 1887, p. 503, et 1888, pl. II.

2. Perron, *Tumulus d'Apremont et de Mercey-sur-Saône*, AFAS, Reims 1880, p. 821. Voir la relation détaillée de cette fouille dans *Mat.*, 1880, p. 337 et pl. IX-XIV ; — Consulter aussi Castan, *La tombelle gauloise d'Apremont*. RA, 1879, II, p. 380.

tumulus contenait, comme celui d'Apremont, de nombreux débris d'un chariot à quatre roues. Sur l'un des côtés du tumulus, on avait découvert « une grande amphore romaine à base conique [1] ». Peut-être était-ce encore une amphore grecque, semblable à celle de Mercey.

La sépulture à char d'Apremont se classe à la seconde phase hallstattienne, celles de Mercey et de Savoyeux, un peu plus récentes, appartiennent, d'après le style de ces vases grecs, au v[e] siècle après J.-C., c'est-à-dire à l'époque de La Tène, plutôt qu'à celle de Hallstatt. Mais le passage de l'une à l'autre de ces périodes n'est marqué par aucune modification sensible dans les coutumes funéraires. Le mode de construction des tertres ne révèle pas de différences appréciables. Seule la composition du mobilier permet de distinguer entre les dépôts hallstattiens et ceux de La Tène [2].

§ IV. — *Tumulus de la Lorraine et de la Champagne.*

A partir de la Côte-d'Or, plus on se rapproche de l'Allemagne centrale et de la Bohême, c'est-à-dire du territoire où se sont constituées, croyons-nous, les tribus celtiques, plus les tumulus de l'âge du bronze apparaissent nombreux à côté de ceux de l'époque hallstattienne. C'est ainsi qu'ils sont plus abondants en Lorraine que dans nos autres provinces de l'est [3], et en Alsace qu'en Lorraine. Plusieurs des tumulus lorrains ont livré des épées de fer hallstat-

1. Perron, *Tumulus de la vallée de la Saône supérieure* [Mercey et Savoyeux], RA, 1882, I, p. 72 et 129.

2. Les recherches anthropologiques du D[r] Hamy ont montré que dans la Gaule orientale la population dominante des tumulus hallstattiens appartenait à un type dolychocéphale, mélangé avec l'élément brachycéphale de la fin du néolithique. Ce type dolychocéphale est celui des nécropoles mérovingiennes du v[e] siècle. « L'enchaînement, observe M. Hamy, est des plus nets entre les types de ces deux périodes distantes pourtant de dix siècles. » Les documents ostéologiques font à peu près défaut pour l'âge du bronze (Hamy, *Les premiers Gaulois*, Anthr., 1906, p. 1 ; 1907, p. 127). D'après les mensurations opérées par Broca, sur vingt-huit squelettes marniens de l'époque de La Tène, les deux tiers des sujets (masculins) étaient dolychocéphales et sous-dolychocéphales (Raymond, *Les caractères physiques des Gaulois*, RP, 1907, p. 15).

3. Sur les tumulus lorrains consulter : Bleicher et Barthélemy, *Les tumuli de la Lorraine*, AFAS, Nancy, 1886, II, p. 643. — V. Barthélemy, *Recherches archéolog. sur la Lorraine avant l'histoire*, Nancy, 1889 ; — Beaupré, *Contribution à l'étude de l'âge du bronze dans l'est de la Gaule*, ext. Bericht über die Prähist.-Versammlung... zur Eröffnung des anthr. Museums in Köln, 1907 ; — Hamy, *Les premiers Gaulois*, Anthr., 1907, p. 130. On trouvera dans cet article (p. 135) des notes bibliographiques sur les explorations des tumulus vosgiens.

tiennes. Dans l'un d'eux, à Bouzemont (Vosges), un rasoir de bronze à un seul tranchant était associé, comme dans la Côte-d'Or, à une de ces épées, placée à la gauche du guerrier [1]. Néanmoins, la plupart ont livré des objets de parure féminine, bracelets et torques, et se classent à la fin des temps hallstattiens et au début de l'époque de La Tène. Là encore les deux périodes se confondent si intimement qu'il est parfois difficile d'y distinguer une démarcation précise.

M. Beaupré a observé que dans tous les groupes de tertres importants l'incinération se rencontre avec l'inhumation, mais dans une proportion relativement faible. « Les tumulus étaient, en général, destinés à recouvrir un seul corps. Quand on se trouve en présence d'inhumations et d'incinérations superposées, l'inhumation est en-dessous, l'incinération au-dessus [2]. »

En Champagne, dans la Haute-Marne et sur le plateau de Langres, prolongement de la Côte-d'Or, plusieurs tumulus ont donné lieu à des découvertes intéressantes. Il nous suffira de citer celles de La Motte d'Attancourt [3], de Perrogney [4], et d'Essey-les-Eaux [5], localités où des tertres de pierres abritent de nombreuses inhumations, quelques-unes hallstattiennes, la plupart du deuxième âge du fer.

Les tumulus ne font point défaut dans les départements de la Marne et de l'Aube [6]. Déjà, en 1853, on en signalait sur plusieurs points, surtout dans la partie orientale de l'Aube. A cette époque, on les

1. L. Morel, *Tumulus de Diarville et d'Ambacourt*, RA, 1890, I, p. 243.

2. Beaupré, *Nouvelles observations sur les sépultures sous tumulus de la Lorraine*, Jahrbuch d. Gesells. f. lothringische Geschichte, 1906, p. 132. On trouvera dans ce mémoire et dans un article précédent (*Observations sur les sépultures sous tumulus de la Lorraine*, Ibid., 1902, p. 290) la liste des nombreuses relations du comte Beaupré sur ses fouilles des tumulus de la Meurthe-et-Moselle : Stations du bois de la Voivre, près Haroué, de Benney, Lemainville, Chaudeney, etc. Voir aussi du même auteur : *Etudes préhist. Lorraine*, 1902 ; — *Statistique et bibliographie des sépultures pré-romaines de Meurthe-et-Moselle*, BA, 1903, p. 437 ; — *Station funéraire de la Garenne à Liverdun (Meurthe-et-Moselle)*, Nancy, 1908.

3. A. Nicaise, *Le tumulus de la Motte d'Attancourt (Haute-Marne)*, L'Homme, 1884. p. 140 ; — RA, 1883, II, p. 382.

4. Balliot, *Tumulus de Perrogney, près de Langres*, BSA, 1899, p. 630.

5. Balliot, *Les tumulus d'Essey-les-Eaux*, REA, 1901, p. 87 ; 1902, p. 25. Sur d'autres tumulus du plateau de Langres, voir aussi : R. Bouillerot, *Tumulus du canton de Prauthoy (Haute-Marne). Collection de feu l'abbé A. Fourot*, RPI, 1908, p. 69.

6. Ed. de Barthélemy, *Essai sur la statistique monumentale du département de la Marne*, BM, 1853, p. 260.

tenait pour gallo-romains. Les fouilles systématiques de M. Goury nous ont fixés très exactement sur le contenu et sur l'âge d'un groupe important situé à Haulzy, commune de Vienne-la-Ville. Là tous les tertres explorés, au nombre de soixante-dix-huit, étaient à inhumation, la grande majorité contenant une urne placée à la base de la masse tumulaire. Deux d'entre eux ont livré une grande épée de fer hallstattienne. Beaucoup contenaient le mobilier classique de la période initiale de La Tène. La continuité des rites funéraires ne révèle ici encore entre les deux périodes aucune modification impliquant l'arrivée d'une population nouvelle [1].

Dans les Ardennes, on connaît surtout des dépôts tumulaires de l'époque de La Tène [2].

§ V. — *Tumulus de la Savoie, du Dauphiné et de la Provence.*

Les tumulus hallstattiens paraissent nombreux en Savoie, dans le Dauphiné et la Haute-Provence, mais les fouilles méthodiques ou les découvertes ayant donné lieu à des relations précises demeurent jusqu'à ce jour assez rares. Au Mollard, commune de Gruffy (Haute-Savoie), un tertre large de 28 mètres fut coupé par une route en construction. On y recueillit plus tard des ossements humains, quatre bracelets en bronze creux, des bracelets filiformes, des brassards en jayet et divers objets de parure, notamment une belle ceinture faite d'une feuille de bronze estampée, les fragments d'une seconde ceinture, des fibules à double timbale et deux épées, dont une à antennes. Ce mobilier correspond exactement à ceux des tumulus du Jura [3].

1. G. Goury, *Les étapes de l'humanité*, II, fasc. 1. *La nécropole d'Haulzy*, 1911. Pour les fouilles d'un tumulus de l'Aube, celui de Fiel, commune d'Arrelles, voir BAF, 1860, p. 74. — Le tumulus du Moulinet, à Pont-Sainte-Marie (même département), a livré des objets de parure de l'époque de La Tène (L. Le Clert, *Catal. des bronzes du musée de Troyes*, p. 136 et pl. XXXIX).

2. Lieutenant Perlier, *Note sur les tumulus de Maubert-Fontaine (Ardennes)*, BA, 1909, p. XXXVII. M. Perlier nous a communiqué divers objets provenant des tumulus de cette région : ils appartiennent à La Tène II (voir ci-après, 3e partie).

3. Revon, *La Haute-Savoie avant les Romains*, Revue savoisienne, 1878, p. 63 ; — Thonion et Flouest, BAF, 1890, p. 176. Nous parlerons plus loin des sépultures de Saint-Jean-de-Belleville, explorées avec méthode par le comte Josselin Costa de Beauregard et dont la plupart appartiennent à l'époque de La Tène. Consulter aussi pour le premier âge du fer en Savoie, Louis Schaudel, *Les stations et les sépultures des époques hallstattienne et marnienne de la Savoie*, AFAS, Lyon, 1906, II, p. 656.

Plus récemment, l'exploration méthodique de cinq tumulus à Champcrose, commune de Chabestan (Hautes-Alpes), nous en a fait connaître la structure et le mobilier, d'ailleurs très pauvre. Un de ces tertres, à une altitude de 750 mètres, contenait avec des débris d'os humains et d'os d'animaux quelques tessons de poterie, des objets de parure, dont un bracelet de fer, et, de plus, un rasoir en bronze, avec un poignard de fer à antennes [1].

Les tombes du premier âge de fer de cette région alpestre ne paraissent abriter que des inhumations. D'après leur mobilier, elles se classent, en général, à la période des poignards à antennes [2].

Nous terminerons par la Provence cette rapide revue des trouvailles funéraires de l'époque de Hallstatt dans la France orientale.

1. D. Martin, *Les tumuli de Chabestan* (*Hautes-Alpes*), Bull. Soc. Etudes Hautes-Alpes, 1902, p. 248, 339 (c. r. dans *Anthr.*, 1903, p. 195) ; — G. de Manteyer, *Fouilles de Champcrose, Le tumulus n° 12*, Ibid., 1904, p. 101. Ce tertre était pavé et recouvrait des cercles de pierres concentriques, semblables à ceux des régions du sud-ouest de la France. Plus élevé en altitude et plus pauvre encore était le tumulus de Corréo, à la Frayssinousse, récemment exploré (D. Martin, *Fouilles d'un tumulus de Corréo à la Frayssinousse*, AFAS, Lyon, 1906, II, p. 799 ; — voir aussi A. Philippot et Ch. Cotte, *La nécropole de Saint-Roch* (*Hautes-Alpes*), HP, 1909, p. 170).

2. On peut actuellement répartir entre diverses époques les sépultures assez disparates décrites par M. Ernest Chantre (*Premier âge du fer*, 1880). Au second âge du fer appartiennent, comme nous le verrons, celles de Peyre-Haute, commune de Guillestre (Hautes-Alpes) (pl. I-VII) ; à l'âge du bronze es objets figurés sur les planches XXIII (Publy), XLIV (La Combe-Bernard, à Magny-Lambert). Les autres objets figurés sont les uns du premier, les autres du second âge du fer.

On trouvera quelques aperçus sur les trouvailles des Hautes-Alpes dans les anciens ouvrages ou mémoires suivants : Ch. Chappuis, *Etude archéol. et géogr. sur la vallée de Barcelonnette*, 1862 ;—Florian Vallentin, *Sépult. préhist. des Hautes-Alpes*, Grenoble, 1878, et CAF, Vienne, 1879, p. 371 ; — Tournier, *Invent. d'archéol. préhist. des Hautes-Alpes*, Mat., 1878, p. 145 ; — J. Roman, *L'époque préhist. et gaul. dans le départ. des Hautes-Alpes*, CAF, Vienne, 1879, p. 376. L'ensemble de ces découvertes appellerait une nouvelle révision synthétique. Nous ne mentionnerons ici que pour mémoire une importante sépulture découverte en 1882 à Saint-André-de-Méouilles par le Dr Ollivier. Le mobilier de cette tombe, exceptionnellement riche, comprenait : une sorte d'umbo en bronze battu, orné de zones perlées concentriques, objet de parure coiffure ?) jusqu'à ce jour unique ; quatre grands disques convexes avec décor similaire servant sans doute d'ornement de poitrine et rappelant les disques pectoraux des guerriers osco-campaniens, des épingles, des boutons, des anneaux, etc. (voir Dr Ollivier, *Age préhistorique dans les Basses-Alpes, période du bronze*, Digne, 1884). D'après l'auteur, une lance et quatre faucilles de bronze auraient fait partie du même mobilier. Il semble bien qu'il y ait eu mélange de plusieurs trouvailles d'âges différents. M. Ollivier signale encore la découverte ultérieure (1884) d'une seconde sépulture similaire dans la même région (*loc. cit.*, p. 9).

Il y a peu d'années, en dehors de trouvailles numismatiques, la protohistoire de la Provence ne possédait guère d'autres sources que les traditions littéraires relatives à la fondation et aux premiers temps de la colonie de Marseille. L'archéologie n'avait encore retrouvé ni les habitats ni les sépultures des tribus ligures qui vécurent en contact immédiat avec les colons phocéens. Cette lacune disparaît peu à peu. Les documents matériels viennent s'ajouter aux récits historiques, mêlés de poétiques légendes, des écrivains de l'antiquité.

A l'Agnel, sur la commune de Pertuis (Vaucluse), en vue d'un oppidum, M. Cotte a recueilli dans une tombe tumulaire une belle œnochoé grecque en bronze du VII^e^ ou du VI^e^ siècle avant notre ère [1]. Ce récipient (fig. 308, 3) servant d'urne funéraire, contenait les ossements incinérés d'un enfant, une chaîne en fer et le talon d'une lance de même métal. Comme à Courcelles-en-Montagne et à Mercey, le vase grec gisait dans un loculus central creusé au-dessous du niveau du sol. Sur l'aire du tertre, une couche de cendres mêlées à des débris d'os calcinés et d'objets métalliques indiquait la présence d'un bûcher. On rencontra encore une pendeloque en bronze émaillée, des fragments de poterie indigène et une hache polie brisée en deux moitiés, curieux vestige de la survivance d'un vieux culte fétichiste. Coïncidence singulière, nous retrouvons dans chacune des deux sépultures déjà citées, celles de Courcelles-en-Montagne et de Mercey, la même hache brisée en pierre polie, accompagnant un vase hellénique.

Sur la même commune de Pertuis (Vaucluse), le tumulus « des Trois Quartiers » livrait peu après au même explorateur la coupe que reproduit la figure 252, coupe appartenant à la série des vases du VII^e^ siècle environ, appelés *protocorinthiens* géométriques [2]. Le vase gisait près d'un squelette dont l'avant-bras gauche portait un bracelet de bronze. Un poignard en fer à rivets était déposé sur la poitrine ; sous les pieds, un fragment de défense de san-

1. Ch. Cotte, *Découverte d'une œnochoé dans un tumulus de Provence*, IIP, 1909, p. 193, 257.

2. Ch. Cotte, *Les tumulus hallstattiens provençaux à vases grecs archaïques*, IIP, 1910, p. 356. Cette série est datée avec une précision suffisante par les découvertes des nécropoles de la Sicile, celles du Fusco, près de Syracuse, et de Megara Hyblaea (voir ci-dessus, p. 530). M. Orsi a reconnu exacte notre attribution (Cotte, *Ibid.*, p. 363). Sur ce groupe de vases, consulter Pottier, *Catalogue des vases du Louvre*, II, p. 429 ; — Louis Couve, RA, 1898, I, p. 217.

glier. Des os d'animaux, offrandes alimentaires ou restes de repas funéraires, étaient épars près du corps et dans la masse des terres.

A ces tumulus situés dans le département de Vaucluse se relient ceux des Bouches-du-Rhône, petits « clapiers » de faible relief et dont on ne connaît encore qu'un nombre très restreint. Comme ceux

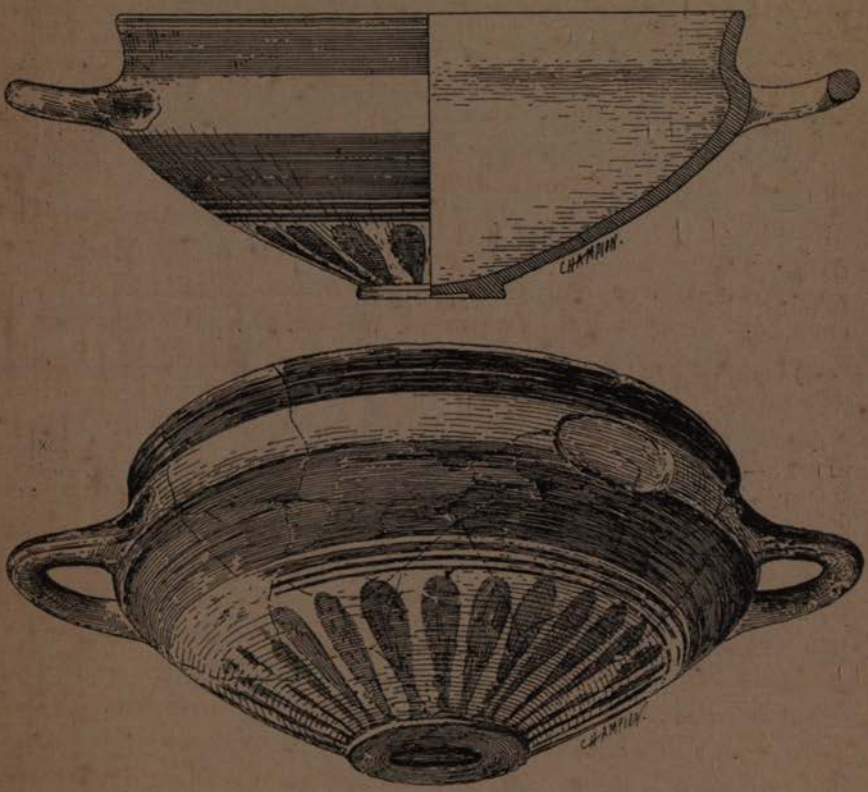

Fig. 252. — Vase grec « protocorinthien » découvert dans un tumulus hallstattien « aux Trois quartiers » commune de Pertuis (Vaucluse)[1].

du Gard, ils ne contiennent qu'un mobilier pauvre. Deux rasoirs de bronze ajourés permettent de les rattacher au premier âge du fer[2].

Les sépultures découvertes par M. Cotte appartiennent, comme l'indiquent les vases grecs, à la seconde phase hallstattienne. Dans

1. D'après des dessins communiqués par M. Cotte.

2. Ces découvertes sont dues à M. H. de Gérin-Ricard. Voir sa notice : *Découverte d'un groupe de tumuli de la fin de l'âge du bronze à La Sérignane (Bouches-du-Rhône)*, ext. Bull. soc. arch. Provence, 1909, n° 13.

toute la France méridionale, les tombes à grandes épées de fer sont inconnues, mais plusieurs trouvailles funéraires, insuffisamment décrites, ont procuré des exemplaires de la grande épée de bronze du même type. A Sainte-Cécile (Vaucluse), une petite nécropole se composait de plusieurs tombes à incinération, avec cellules de pierres brutes ; au centre, une sépulture en pierres sèches, avec grandes dalles de couverture, contenait un squelette de guerrier accompagné d'un grand vase en terre noire, d'une belle épée de bronze hallstattienne avec bouterolle et d'un mince bracelet de bronze [1].

Il résulte de l'ensemble de ces observations sur les tumulus hallstattiens de la région du Rhône que les rites funéraires des Ligures occupant alors ce territoire (voir ci-dessus, p. 577) ne différaient guère de ceux des Celtes. L'absence de la grande épée de fer, de débris de chars et, au nord du Pertuis, d'objets de fabrique hellénique, tels sont les principaux caractères par lesquels les mobiliers funéraires de cette région se distinguent de ceux de la Bourgogne et des provinces voisines.

1. *Mat.*, 1885, p. 445 ; — Morel, *Champagne souterraine*, pl. 42 et texte, p. 203 ; — Castagné, *Hist. de la Provence dans l'antiquité*, I, p. 197. — Les autres épées de ce modèle trouvées en Provence (voir *Appendice IV*, p. 14) doivent provenir de sépultures semblables.

CHAPITRE V

SÉPULTURES HALLSTATTIENNES DE LA FRANCE OCCIDENTALE, DE LA FRANCE CENTRALE ET DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE.

Sommaire. — I. Tumulus des régions pyrénéennes. — II. Tumulus du Languedoc et de la Guyenne. — III. Tumulus de l'Auvergne et de la France centrale. — IV. Tumulus des provinces du nord-ouest. — V. Sépultures hallstattiennes de la Péninsule ibérique.

§ 1er. — *Tumulus des régions pyrénéennes.*

Nous avons parlé précédemment (t. Ier, p. 408) des grandes nécropoles qui, partant du plateau de Ger [1], s'étendent entre Dax et Tarbes sur une vaste zone des Landes et des Basses-Pyrénées. Elles se composent de nombreux tumulus, quelques-uns recouvrant des dolmens et des allées mégalithiques avec inhumations néolithiques, la plupart, de l'époque hallstattienne, renfermant des urnes cinéraires ou des cendres sans récipients.

Le général Pothier, explorateur de ces tumulus, a montré qu'ils s'échelonnent le long des Pyrénées sur une longueur de 300 kilomètres environ, depuis la ligne de partage des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique jusqu'à l'Océan. Ils sont disséminés par groupes sur les départements suivants : Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées et Landes. C'est une suite de nécropoles peu distantes les unes des autres et se reliant par le Languedoc à celles des régions bourguignonnes, franc-comtoises, lorraines et bavaroises. Chacun de ces districts possède ses types particuliers et ses coutumes locales, sans que cette diversité relative altère en ce qu'elle a d'essentiel et de plus caractéristique le facies général de la civilisation hallstattienne.

Dans la partie est de ces nécropoles, soixante-deux tombelles furent fouillées vers 1883 par le général Pothier [2]. Plus au sud, près

1. Ce plateau recouvert de landes domine l'Adour. Il comprend les territoires de Ger, de Pontacq, de Barzun (Basses-Pyrénées), d'Ibos, d'Azéreix, d'Ossun, de Gardères, d'Oroix et de Pintac (Hautes-Pyrénées).

2. Général Pothier, *Les tumulus du plateau de Ger*, Paris, 1900, p. 156; — du même, *Les populations primitives*, p. 113. Il était alors colonel directeur

de Bartrès (canton de Lourdes) et d'Ossun (arrondissement de Tarbes), Édouard Piette pratiqua quelques explorations [1].

Après les tumulus de la Bourgogne et de la Franche-Comté, ceux-ci comptent parmi les plus importants du territoire français. La culture hallstattienne, dans nos provinces du sud-ouest, différait de celle de la Gaule orientale et de l'Europe centrale sous plusieurs rapports :

1° La grande épée de fer, si abondante en Bourgogne, fait ici défaut. On ne trouve que l'épée de fer courte ou poignard à antennes, muni d'une poignée de fer ou de bronze. Tous les autres types d'armes et d'objets de parure des tertres pyrénéens, notamment les fibules, dérivent des modèles de la seconde phase de l'époque hallstattienne, souvent modifiés par les influences de La Tène. Dans le sud-ouest de la Gaule, comme dans la Péninsule ibérique, l'invasion celtique paraît donc postérieure à la phase des grandes épées de fer : ces constatations se trouvent d'accord avec les textes.

2° La population pyrénéenne qui a construit ces tertres était plus pauvre que les Celtes de la Bourgogne et des pays voisins. Nous y cherchons vainement quelques riches offrandes comparables aux mobiliers de la Garenne, du Champ de la Butte ou d'Apremont. Pas de parures d'or ; aucun vase grec, aucun trépied, aucune situle italique. D'où de grandes difficultés, pour assigner à ces sépultures une date précise. De ce que les types industriels sont apparentés à ceux de l'époque hallstattienne, on ne saurait conclure à un synchronisme complet avec les trouvailles similaires des provinces orientales. Il semble, au contraire, que les peuples ibériques, tout en subissant l'influence des Celtes, ont conservé assez tard leurs anciennes coutumes. En Bourgogne, en Franche-Comté, en Lorraine, en Berry, nous voyons au v^e^ siècle la civilisation de La Tène succéder partout à celle de Hallstatt : les types industriels évoluent et les sépultures où apparaissent des formes nouvelles sont datées avec précision par les importations du sud. Dans

de l'Ecole d'artillerie de Tarbes. Un recueil lithographique, contenant le plan et les coupes de près de quarante tumulus et accompagné d'un album photographique a été tiré à petit nombre avant 1886. Nous en devons l'obligeante communication à M. Cartailhac. Plusieurs de ces photographies furent reproduites dans *Mat.*, 1886, p. 557.

1. Ed. Piette, *Note sur les tumulus de Bartrès et d'Ossun*, Mat., 1881, p. 522. Voir pl. XV le plan du « tumulus du mort » avec massif de pierres et « cromlech interne ».

les Pyrénées françaises, de même que dans toute la Gaule du sud-ouest, les périodes de La Tène I et II ne sont jusqu'à ce jour nullement représentées.

D'autre part, une arme caractéristique, un javelot tout en fer, que les écrivains du IIe siècle ont décrit comme propre aux Ibères, se retrouve dans quelques-uns de ces tumulus avec le poignard à antennes (fig. 254) [1]. On doit donc — sous réserve des découvertes ultérieures — assigner une limite chronologique assez basse à la fin de la période hallstattienne dans le sud-ouest de la France [2], et nous verrons qu'il en est de même pour l'Espagne du nord. Mais toute précision chronologique semble encore prématurée.

Celles des sépultures explorées par le général Pothier sur le plateau de Ger sont toutes à incinération. Dans la plupart, on rencontre, à une hauteur variable, une ou même plusieurs couches horizontales de charbon, correspondant à l'emplacement des bûchers. Les tumulus contiennent ordinairement plusieurs urnes cinéraires, accompagnées de vases à offrandes de types variés. D'autres fois, les cendres du mort, mêlées au charbon du foyer, ont été déposées sans récipient dans une sorte de cella ou gisent éparses sur l'emplacement du foyer. Les urnes, munies de couvercles, renferment, outre des fragments d'os calcinés, des débris d'objets métalliques, fondus, tordus, ou fortement détériorés par l'action des flammes. Les morts avaient été déposés sur le bûcher avec leurs parures et leur équipement. Un grand nombre de tombes contiennent des mors de bride et des pièces de harnachement en fer [3]. Parmi les objets ou débris métalliques, ceux de grandes dimensions étaient placés à côté des urnes. Des poignards à antennes, des lances et des piques de fer, des couteaux, anneaux, bracelets, pendeloques, chaînettes, torques et fibules de bronze ou de fer, des grains de colliers en ambre, telle est la composition des mobiliers funéraires. Les flammes n'ont laissé intact qu'un fort petit nombre de ces objets. Une pointe de lance en bronze, un fragment de hache à douille et une pointe de flèche de même métal, pièces associées à

1. Nous reviendrons sur ce type d'arme dans la 3e partie.

2. M. Reinecke incline même à croire que l'âge des sépultures d'Avezac-Prat pourrait être abaissé jusqu'à l'époque de La Tène III, ce qui semble excessif (Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 18). Dans le volume précédent (1re partie, p. 27) nous avons attribué aux VIe-Ve siècles l'ensemble de ces nécropoles pyrénéennes. Depuis les trouvailles similaires du marquis de Cerralbo entre Saragosse et Madrid, nous considérons ces dates comme un peu trop élevées.

3. Général Pothier, *Tumulus du plateau de Ger*, p. 146.

des débris de fer, sont ici les seuls vestiges de l'outillage d'une période antérieure [1].

Comme dans beaucoup d'autres régions hallstattiennes, l'aire du tumulus est souvent plantée de cercles concentriques, appelés improprement cromlechs [2] ; ils se composent de galets jointifs ou espacés, parfois disposés sur deux rangs, comme les parois externe

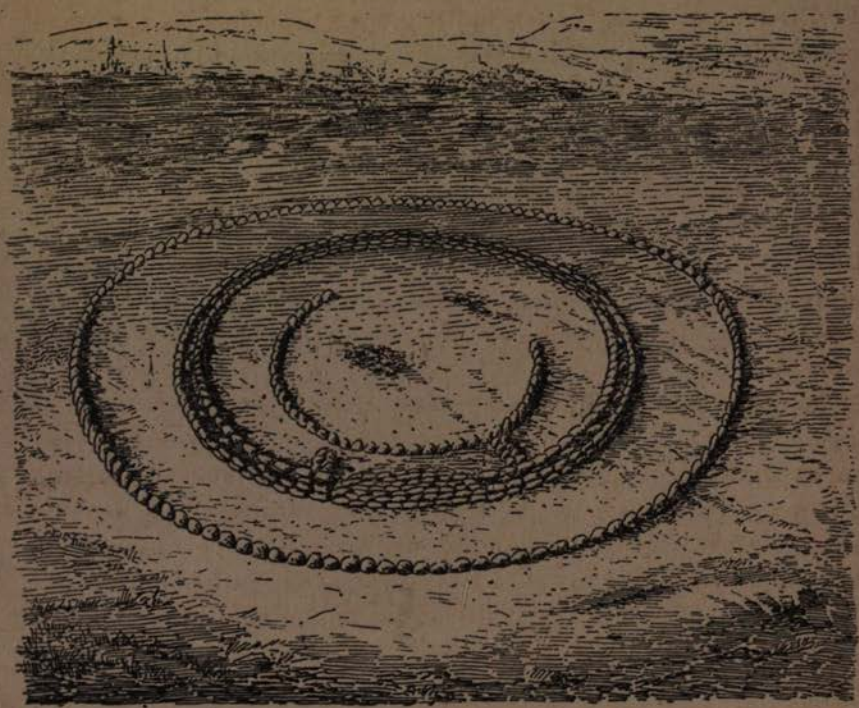

Fig. 253. — Enceintes concentriques que recouvrait un tumulus du plateau de Ger. Diamètre extérieur, 20 mètres [3].

et interne d'une muraille (fig. 253). Le diamètre du cercle extérieur atteint rarement plus de 15 à 20 mètres. Les blocs sont placés au niveau du sol, parfois un peu plus haut. On trouve encore dans ces tumulus d'autres cordons de petites pierres, formant des tracés non circulaires, et aussi des aires pavées recouvertes de lits de charbon et paraissant correspondre à l'emplacement de bûchers.

L'exploration des tumulus d'Avezac-Prat, sur le plateau aride de

1. Général Pothier, *Tumulus du plateau de Ger*, p. 42, tumulus J.
2. Voir tome I[er], p. 446.
3. D'après le général Pothier, *Ibid.*, p. 77, fig. 26.

Lannemezan (Hautes-Pyrénées), a donné lieu aux mêmes observations [1]. Leur diamètre varie de 3 à 30 mètres. Leur relief, parfois à peine sensible, ne dépasse pas une hauteur de 2 mètres. Les enceintes périphériques sont formées de pierres brutes; le noyau du tertre est un simple amas de terre recouvrant parfois, comme au plateau de Ger, de petits murs circulaires. Un groupe de trois tombelles est circonscrit par une enceinte extérieure mesurant 34 m 75 de diamètre et formée de 172 pierres debout, dont quelques-unes dépassaient le sol de 0 m 65 : ce grand cordon circulaire est divisé en deux parties par un alignement de pierres enfouies dans le sol. Les tertres de cette enceinte, qu'il faut peut-être comparer aux « murets » des tumulus bourguignons, ont donné des débris de poterie et divers objets de fer. Très vraisemblablement les « cromlechs » de la Can de Ceyrac (Gard) [2], dont les diamètres atteignent 95 et 98 mètres, sont des enceintes tumulaires de même nature. L'hypothèse paraît d'autant plus vraisemblable que leur ouverture correspond par les particularités de leur tracé à celle d'un cercle tumulaire du plateau de Ger [3].

L'emplacement du bûcher d'incinération se rencontre dans la masse tumulaire à des profondeurs variables. On le reconnaît à une couche lenticulaire de cendres et de charbon de plusieurs mètres de largeur. Parfois les lits de cendres sont superposés et séparés par une couche de terre. Le nombre des urnes varie par tumulus de un à cinquante. Comme celles des autres nécropoles pyrénéennes, elles renferment souvent de petits vases minuscules pour liquides ou parfums [4]. La figure 254 reproduit le contenu d'une des plus intéressantes sépultures d'Avezac-Prat.

1. E. Piette et G. Sacaze, *Les tumulus d'Avezac-Prat* (*Hautes-Pyrénées*), Mat., 1879, p. 499. On connaît dans les Alpes des enceintes de pierres dressées qui correspondent peut-être à d'anciens enclos funéraires. Au Petit Saint-Bernard (*Mons Graius* des Romains), on voit « sur l'esplanade qui domine la route, à 2500 mètres d'altitude, un *cromlech* composé de 54 pierres brutes cubant environ un demi-mètre cube chacune, distantes les unes des autres de 3 mètres et disposées en un cercle de 72 mètres de diamètre ». Desjardins, *Géogr. de la Gaule romaine*, I, p. 675.

2. Tome I^er^, p. 446.

3. Pothier, *Album photographique*, Tumulus L, n° 18. Quelques-uns des objets de fer et de bronze recueillis à Avezac-Prat, poignards à antennes, coutelas, lances, piques, javelots, bracelets, fibules, boutons, diadèmes, etc., ont été moins altérés par le feu que ceux des autres nécropoles pyrénéennes. Nous les étudierons en détail dans les chapitres suivants.

4. Piette qui les regarde comme des urnes cinéraires d'enfants reconnaît cependant n'y avoir jamais trouvé de fragments d'os (*loc. cit.*, p. 505). Nous avons vu combien ce rite était répandu à l'époque de Hallstatt. Dans certaines

Sur d'autres points de la région pyrénéenne des nécropoles semblables ont été, à diverses reprises, reconnues et plus ou moins

Fig. 254. — Une sépulture d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées) [1].

superficiellement explorées. Parfois, comme dans le cimetière de Garin, les cellas abritant l'urne cinéraire sont également entou-

régions pyrénéennes, les tumulus paraissent complètement vides et ne livrent à leurs explorateurs que quelques tessons de poterie. On ne saurait considérer ces tertres vides comme des fonds de cabanes, ainsi que cela a été proposé (Dufourcet et Testut, *Le premier âge du fer dans la région sous-pyrénéenne*, 1885). Voir ci-dessus, p. 639.

1. D'après E. Piette et G. Sacaze, *Les tumulus d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées)*, Mat., 1879, p. 499, pl. X.

rées de petits cercles de pierres ordinairement simples, rarement doubles (fig. 255). L'urne, recouverte d'une dalle brute ou d'une ardoise, et parfois surmontée d'un petit amoncellement de pierres,

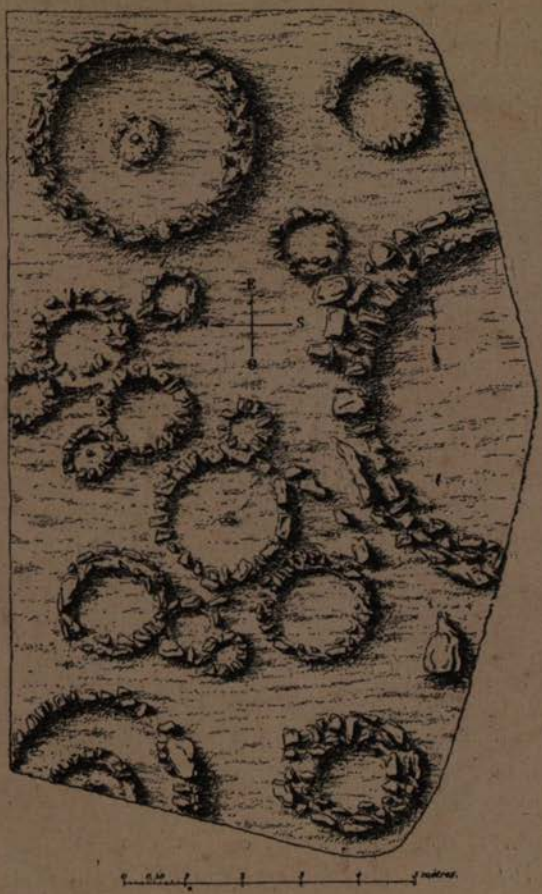

Fig. 255. — Cercles de pierres à Garin (Haute-Garonne) [1].

en occupe le centre. Ces sépultures nous paraissent être des dégénérescences de véritables tumulus pyrénéens. On retrouve les mêmes cercles de pierres et les mêmes urnes dans les nécropoles de la plaine de Rivière, près de Saint-Gaudens [2], et d'Ayer, à Bordes-

1. D'après A. Ramé, *Rev. Soc. Savantes*, 1875, II, p. 461 (cf. Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 82, fig. 31).

2. Julien Sacaze, *Les anciennes sépultures à incinération de la plaine de Rivière*, AFAS, Reims, 1880, II, p. 877. Les cercles de pierres de cette nécropole, souvent doubles, étaient formés de pierres jointives posées à plat

sur-Lez (Ariège) [1]. Dans ce dernier cimetière, sur dix-sept enceintes étudiées, la plupart étaient circulaires, deux présentaient un tracé en parallélogramme.

Comme à l'ordinaire, on s'est trouvé en présence d'un mobilier composé d'objets de fer et de bronze, torques, bracelets, boutons à bélières, fibules, etc., d'ailleurs très détériorés par l'incinération. Les objets de parure en fer dominaient. L'ambre ne faisait pas défaut parmi les grains de collier.

Comment expliquer l'abondance des sépultures hallstattiennes et par conséquent la densité de la population dans cette région des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne et de l'Ariège, peu favorisées au point de vue agricole ? L'archéologie comparée nous permet de proposer une solution à ce problème. Nous avons déjà cité deux régions qui se sont enrichies à cette même époque par le commerce du sel : celle de Hallstatt dans le Salzkammergut et celle de Salins, en Franche-Comté. Or la longue bande de tumulus qui s'étend de Dax à Lourdes traverse une région également riche en salines. Elle passe par Salies-de-Béarn (Basses-Pyrénées) et son prolongement oriental atteint, d'autre part, Salies-du-Salat, dans la Haute-Garonne.

Tout porte donc à admettre que dès cette époque les gisements de sel pyrénéens étaient l'objet d'une active exploitation. Des *voies du sel* s'étaient constituées dans ces vallées comme dans les Alpes orientales et le Jura, et grâce au mouvement commercial que créait ce trafic, les autres produits industriels de la même région, notamment ceux de l'industrie sidérurgique, trouvaient également des débouchés extérieurs [2].

Comme nous le verrons dans le § V, d'importantes trouvailles, faites tout récemment en Espagne dans la vallée du Jalón, entre Madrid et Saragosse, ont montré qu'à l'époque des nécropoles du

(blocs de 0m 30 à 0m 50 de longueur). Leur diamètre varie de 1 à 10 mètres. Pas de tumulus comme à Azevac, pas de ciste intérieure. La plupart des vases étaient munis d'un couvercle ; quelques-uns renfermaient des objets en fer et en bronze.

1. Abbé Cau-Durban, *Nécropole d'Ayer* (*Bordes-sur-Lez*), AFAS, Toulouse, 1887, II, p. 737.

2. L'antique voie reliant l'embouchure de l'Adour au golfe du Lion, aujourd'hui de Bayonne à Port-Vendres, était déjà mentionnée dans les sources qu'a utilisées Aviénus, si l'on admet l'interprétation de Müllenhoff (*Deutsche Altertumskunde*, I, p. 98 et carte à la fin du volume).

Les descriptions d'Hérodote nous apprennent que les grandes voies de la Libye passaient par des mines de sel (Hérodote, IV, 185).

plateau de Ger, la civilisation celtibérique était à peu près la même des deux côtés des Pyrénées. Or la région de ces nouvelles découvertes est également riche en salines [1].

§ II. — *Tumulus du Languedoc et de la Guyenne.*

Le groupe pyrénéen des sépultures de l'âge du fer se relie sans solution de continuité bien sensible à ceux de la Bourgogne et de la Champagne par les trouvailles du haut Languedoc, des Cévennes et du massif central. Ici encore, comme dans tout le sud-ouest de la France, les tombes sont le plus souvent des incinérations tumulaires. Lorsque les tertres semblent faire défaut, on peut se demander s'ils n'ont pas été dégradés par les travaux de culture et le ruissellement des eaux, ou si les constructeurs de ces sépultures ne se sont pas contentés d'établir des tumulus tout à fait rudimentaires. Nous mentionnerons sommairement les principales découvertes :

La nécropole de Gabor, à Saint-Sulpice (Tarn) [2], explorée surtout de 1891 à 1893, se composait d'une centaine de tombes par incinération. Les urnes (fig. 256), renfermant des débris d'ossements humains, mêlés à une terre noire, gisaient sans ordre ni régularité à quatre ou cinq pas d'intervalle. Elles étaient munies d'un couvercle et presque toujours accompagnées d'autres vases de dimensions plus réduites. Un petit nombre renfermaient des objets de parure à l'état de débris : torques filiformes à crochets, anneaux, bracelets de fer à boules terminales, bracelets rubannés et anneaux de bronze. Dans une tige de bronze étaient passées deux perles d'ambre, restes d'un collier. Les armes faisaient défaut.

Nous verrons que la céramique de Gabor présente de curieuses analogies avec celle de la Bavière et de la Bohême.

D'autres nécropoles de la même époque sont connues dans le département du Tarn : ce sont celles de Sainte-Foy, à deux kilomètres de Castres, d'où proviennent (1863) plusieurs urnes cinéraires, quatre poignards à antennes, des bracelets et des torques de

1. Pour l'exploitation des salines de la Lorraine à l'époque de Hallstatt, voir ci-après chap. VI, § IV.

2. R. Pontnau et E. Cabié, *Un cimetière gaulois à Saint-Sulpice (Tarn)*, Anthr., 1894, p. 641, et *Revue du Tarn*, 1894.

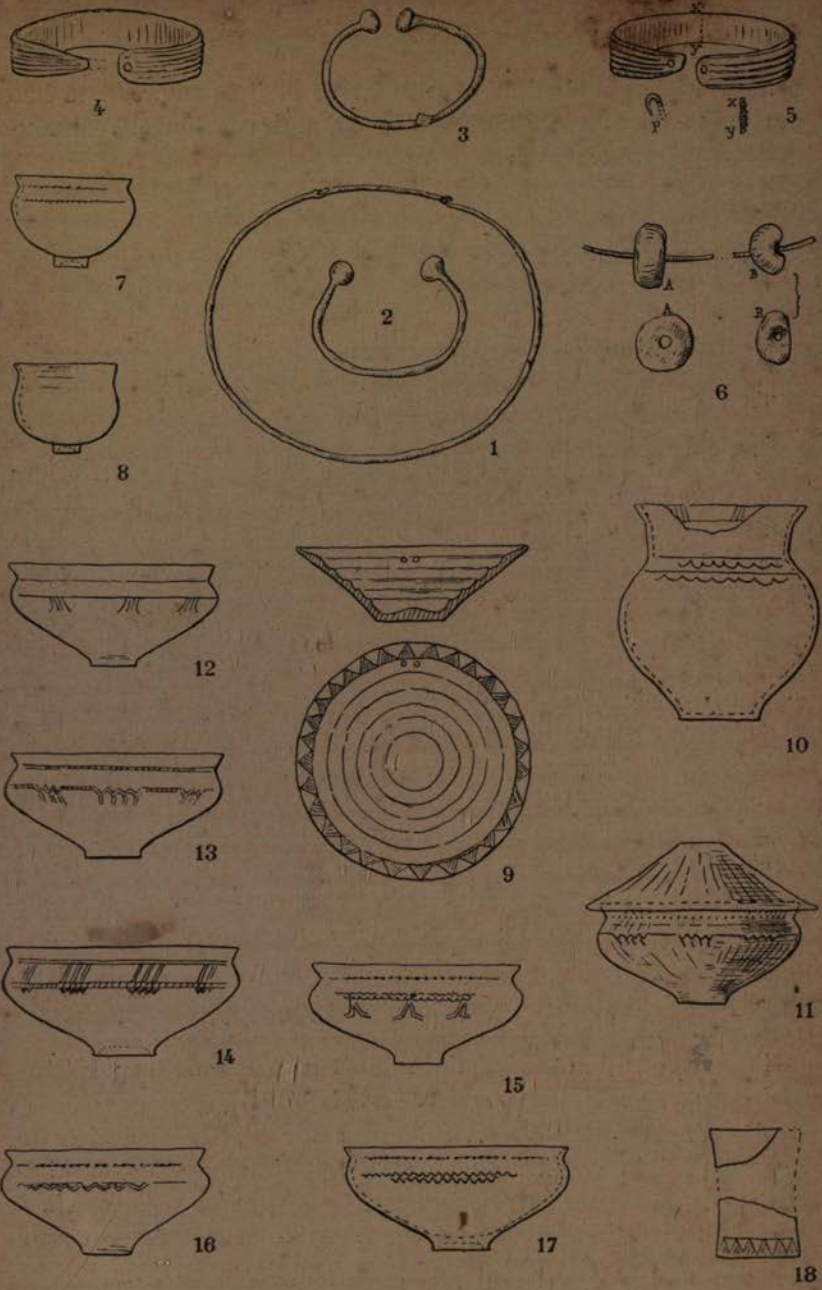

Fig. 256. — Urnes cinéraires et objets divers. Nécropole de Saint-Sulpice (Tarn)[1].

1. D'après R. Pontnau et E. Cabié, *Un cimetière gaulois à Saint-Sulpice (Tarn)*, Anthr., 1894, p. 645, fig. 2, 3, 4.

bronze, un bracelet filiforme en argent replié en spirale et muni de boutons coniques, enfin quelques perles d'ambre [1].

Les cimetières situés sur les plateaux de Lacam et de Mons, près Roquecourbe (Tarn), ont livré (1857) des vases céramiques hallstattiens, notamment une coupe ornée de triangles rouges sur fond noirâtre, une fibule caractéristique à spire longue et des poignards en fer, du type à antennes [2]. A Lavène, près Montsalvi (Tarn), des tombes de l'âge du bronze caractérisées par des poignards et des épingles à rouelles typiques avoisinaient des sépultures hallstattiennes. A Montsalvi même, commune de Puygouzon, on a trouvé également, dans une nécropole, des épingles-rouelles et d'autres objets de parure, notamment des torques de bronze, des perles d'ambre et des poteries ornées de grecques [3]. Là encore, les vestiges de deux périodes bien distinctes, l'âge du bronze et le premier âge du fer se trouvent juxtaposés, mais nous ignorons ce que contenait exactement chaque sépulture. Le champ d'urnes de Buzet-sur-Tarn (Haute-Garonne) est tout proche de celui de Bordes dépendant de la commune de Saint-Sulpice (Tarn) [4]. L'un et l'autre renfermaient des incinérations semblables à celles de Gabor.

Les sépultures néolithiques avoisinent immédiatement celles du premier âge du fer dans plusieurs nécropoles pyrénéennes. Quelques auteurs en ont conclu que dans ces régions et dans les Cévennes les deux périodes se sont succédé directement sans phase intermédiaire. Hypothèse inadmissible : là, comme sur tout le territoire français, la longue période de l'âge du bronze a séparé l'âge de la pierre polie de l'âge du fer. La nécropole de Lavène et les dépôts des départements des Landes, de l'Aude, du Tarn, etc., ont en effet livré des types d'instruments et d'objets divers appartenant au pur âge du bronze. Nous avons dit que quelques dépôts de l'Hérault et des départements voisins doivent cependant être attribués à un prolongement local de l'âge du bronze, synchronique avec Hallstatt I.

1. Alfred Caraven, *Mémoire sur le cimetière gaulois de Sainte-Foy, près Castres*, CAF, Rodez, Albi, Le Mans, 1863, p. 286 ; — du même, *Sépultures gauloises, romaines et franques du Tarn*, Castres, 1873 ; — du même, *Le Tarn et ses tombeaux*, Paris, 1873 ; — Cartailhac, *Note sur l'archéol. préhist. du départ. du Tarn*, Mat., 1879, p. 482.

2. Aliberl, *Découvertes archéol. des environs de Castres*, CAF, Rodez, Albi, Le Mans, 1863, p. 345 ; — Cartailhac, *Ibid.*, p. 486.

3. Cartailhac, *Ibid.*, p. 488 ; — Flouest, *Notes sur quelques antiq. gauloises du musée d'Albi*, BA, 1889, p. 200.

4. Cartailhac, *Ibid.*, p. 495.

A Genevrier, dans l'Aveyron, un dolmen utilisé par les populations de l'âge du fer, contenait, au-dessus d'une couche néolithique, une sépulture hallstattienne à inhumation, avec les débris d'une poignée d'épée en fer à rivets de bronze, une tige de fer terminée par un bouton sphérique (bracelet à bouton ou sommet d'épée à antennes), enfin une coupe conique en bronze martelé, à fond en ombilic, ornée sur son pourtour de huit cercles estampés (fig. 292) [1] : le fond de ce vase métallique avait été perforé intentionnellement de quatre trous ; exemple d'un rite très répandu consistant à rendre inutilisables les objets offerts au mort : le bris des vases d'argile, le ploiement des armes, lances ou javelots, la perforation des récipients de bronze, toutes ces mutilations dérivent d'une même coutume funéraire. Deux tasses en bronze similaires, dont l'une ornée, accompagnaient un squelette de guerrier inhumé avec la grande épée de fer hallstattienne (fig. 257), dans un tumulus de l'Aven Armand (Lozère) [3].

Fig. 257. — Épée de fer hallstattienne et coupelle en bronze. Tumulus de l'Aven Armand (Lozère) [2].

Dans le Gard, on a exploré un assez grand nombre de tumulus de diverses époques, dont quelques-uns sont sûrement hallstattiens.

1. G. de Mortillet, *Fouilles des dolmens de Montaubert et de Noguiès (Aveyron)*, Mat., 1879, p. 420, fig. 157. Cette coupe appartient au musée de Saint-Germain.

2. D'après le Dr F. Delisle et A. Viré, *Recherches de préhistoire dans le départ. de la Lozère*, AFAS, Boulogne-sur-Mer, 1899, II, p. 612, fig. 1 et 2.

3. Dr Delisle et Armand Viré, *Ibid.*, p. 606. Un tertre voisin a livré des poteries peintes (*Ibid.*, p. 614). L'abondance relative de ces coupes en bronze battu dans les sépultures hallstattiennes de la Lozère et des régions voisines (on en trouve dans l'Aveyron et l'Auvergne) mérite d'être signalée. Prunières qui explora plus ou moins complètement un bon nombre de tumulus dans les causses lozériens y recueillit deux de ces récipients. Un autre tertre lui livra de belles fibules, un rasoir en bronze et un petit anneau d'or grossièrement ciselé. Enfin dans un tumulus de la commune d'Esclanèdes il trouva, près d'un squelette, une belle épée de bronze hallstattienne avec sa bouterolle. Un vase en terre reposait derrière la tête du guerrier (Dr Prunières, *Mobilier*

Leur mobilier est très pauvre. Beaucoup ne renferment que quelques débris de poterie et de rares objets de parure [1]. Le plus typique est celui d'Airolles, à l'ouest du Vigan [2]. Ce tertre haut seulement de 1 mètre et ne dépassant pas dix mètres de diamètre, renfermait quatre sépultures secondaires sur son pourtour et au centre la tombe principale. Dans celle-ci (fig. 258), un poignard à antennes gisait sous les débris d'un crâne. Une écuelle ou tasse en

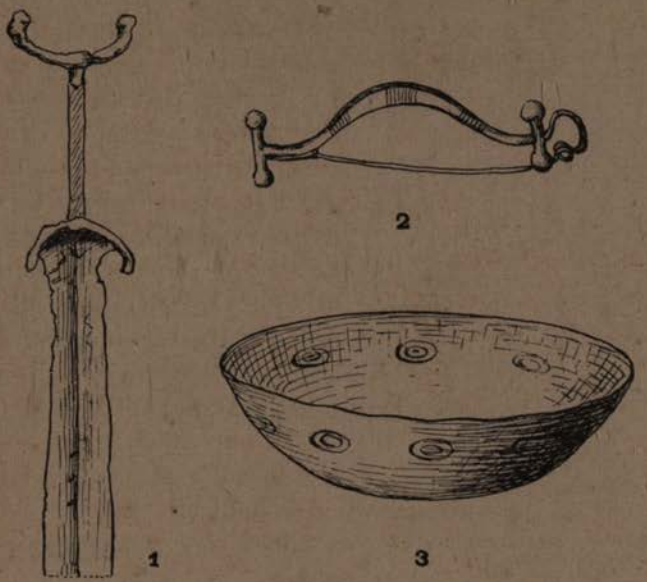

Fig. 258. — Sépulture du tumulus d'Airolles (Gard) [3].

bronze du type de celle de Genevrier et une fibule hallstattienne à bâtonnets transversaux placés l'un au pied, l'autre à la tête de l'arc, accompagnaient cette arme. Les tombes latérales consistaient en cistes de pierres plates presque carrées, trop étroites

de trente nouveaux tumuli, au milieu des dolmens du Causse de Sauveterre AFAS, Toulouse, 1887, I, p. 196 ; II, p. 698 ; — *Mat.*, 1888, p. 196). Une partie de ces objets est conservée au Muséum d'Histoire naturelle.

1. Ulysse Dumas, *Époque hallstattienne. Tumulus d'Aigaliers, Baron et Belvezet*, ext. Bull. Soc. Etude des Sc. nat. de Nîmes, 1905 ; — du même, BA, 1905, p. XXXVIII ; — du même, REA, 1909, p. 101.

2. Ce tumulus fut fouillé en 1875 par M. Cazalis de Fondouce. Voir son compte rendu récent : *Tumulus hallstattiens des causses du Gard*, RP, 1906, p. 207. Voir aussi Dr Paul Raymond, *Tumulus de l'époque mœringienne ou launacienne*, BSPF, 1904, p. 90.

3. D'après Cazalis de Fondouce, *Ibid.*, p. 210, fig. 4 ; p. 212, fig. 5 ; p. 213, fig. 6.

pour loger un cadavre allongé (0m 75 à 1 mètre en tout sens). Le rite de l'ensevelissement du squelette dans la posture accroupie si fréquent aux temps néolithiques, survivait-il encore dans cette région au premier âge du fer ? La relation de la fouille ne permet pas de l'affirmer. L'un de ces caissons contenait des débris osseux d'un sujet jeune, une bague d'argent, des fragments de bracelets de fer et quelques os de lapin et d'oiseau. Un autre tertre funéraire du même groupe a livré un rasoir en bronze de type hallstattien et un bracelet de fer [1]. Poignards à antennes en fer, rasoirs de bronze, petites tasses de bronze battu, objets de parure en fer, la composition du mobilier est entièrement conforme à celle des tumulus hallstattiens de la France orientale.

Les tumulus du Gard sont d'ailleurs, eux aussi, entourés d'une enceinte de pierres.

La province hallstattienne pyrénéenne se prolonge au nord par les nécropoles de la Guyenne, à l'est par celles du Languedoc. Le Lot-et-Garonne a livré plusieurs sépultures à poignard de fer muni d'antennes, encore inédites [2]. A Liviers, près de Jumillac-le-Grand (Dordogne), un grand tumulus contenait des vases semblables à ceux des Pyrénées, un poignard de fer à antennes, deux couteaux de fer, peut-être les restes d'un char et divers menus objets [3].

§ III. — *Tumulus de l'Auvergne et de la France centrale.*

Poursuivons en remontant vers le massif central notre enquête géographique : elle nous mettra le plus souvent en présence des mêmes faits, dont l'uniformité même est significative.

Lorsque les premières informations historiques nous feront connaître l'organisation politique de la Gaule, nous la trouverons divisée en de nombreux états indépendants. L'archéologie nous montre que déjà bien avant César le morcellement politique n'impliquait nullement l'isolement des groupes. Nulle part les frontières nationales n'étaient complètement closes, ni les barrières naturelles

1. Cazalis de Fondouce, *Ibid.*, p. 207, fig. 3.

2. Poignard à antennes et très grande fibule en fer découverts au lieu de Bataille, commune d'Ambrus. Epée à antennes découverte à Tayrac, commune de Beauville (communication de M. Momméja).

3. L. Bourdery, *Rapport sur les fouilles d'un tumulus à Liviers*, Bull. Soc. arch. Limousin, 1881, p. 125. L'auteur a cru la sépulture romaine. Sa restitution de l'épée est inexacte. Ce qu'il a pris pour une demi-croisière est une antenne de la poignée.

infranchissables. A l'époque de Hallstatt, comme à celle de La Tène, des relations régulières permettaient aux différents peuples habitant la Gaule de communiquer facilement entre eux, comme l'établissent ces traits frappants de similitude, témoignant de la rapide diffusion des progrès industriels. Sans doute, les parures féminines que nous rencontrons dans les tombes cévenoles diffèrent de celles de la Bourgogne et de la Franche-Comté, mais, de part et d'autre, les guerriers marchaient au combat avec les mêmes armes. Si les modes locales pouvaient imposer leurs lois en matière de costume ou d'ornements corporels, les Celtes savaient s'en affranchir en ce qui concernait leur armement. Un forgeron avait-il créé dans quelque grand centre industriel un nouveau type de glaive paraissant supérieur au modèle usuel, l'arme était adoptée rapidement par toutes les tribus, de la Hongrie à notre Plateau central. En huit siècles, nous le verrons, l'armement gaulois se renouvellera cinq ou six fois sur presque tous les points de ce vaste territoire et, comme sur l'ordre d'un chef suprême, chacun de ces perfectionnements reçut partout son application. L'étude comparative des sépultures hallstattiennes nous procure à cet égard de sûres indications.

En Auvergne, l'époque hallstattienne est représentée principalement par les trouvailles de Mons, près Saint-Flour (Cantal), et par celle de Moissat (Puy-de-Dôme). Sur le plateau de Mons, comme dans les Pyrénées, les tumulus à incinération du premier âge du fer sont encore juxtaposés aux tumulus-dolmens, mais les épées rencontrées dans ces tombes sont semblables à celles de Magny-Lambert [1]. Une tasse en bronze, comme dans les tumulus bourguignons et lozériens, est là encore associée à l'arme de fer. A Moissat, un squelette de femme découvert dans une ciste en dalles de calcaire brut, sans vestige de tumulus apparent, portait à chaque jambe quatre grands anneaux de bronze, d'un type caractéristique [2].

Aux tumulus hallstattiens de l'Auvergne se rattachent ceux de la Corrèze renfermant des corps non incinérés, déposés soit dans une cella de pierres sèches, soit dans un tronc d'arbre creux [3]. Deux

1. Cohendy, *Le mégalithe et les tombelles préhist. de Mons*, Mém. Acad. Clermont-Ferrand, 1877, p. 161 ; — Delort, *Mat.*, 1878, p. 57 ; — du même, *Dix ans de fouilles en Auvergne*, p. 36, pl. IV, IX et XXIV.

2. Dr Pommerol, *Découverte à Moissat d'une sépulture du premier âge du fer*, Rev. d'Auvergne, 1888, p. 73, et Mat., 1888, p. 166.

3. E. Brugère et Lalande, *Fouille de tumulus dans la commune de Saint-Ybard (Corrèze)*, Bull. Soc. hist. de la Corrèze, 1890, p. 287 (c. r. par E. Cartailhac, dans *Anthr.*, 1890, p. 753).

brassards en bronze d'un de ces tumulus, à Saint-Ybard (Corrèze), appartiennent à un type local du Cantal.

Si nous remontons plus au nord pour atteindre la Celtique de César, nous aurons encore à signaler dans les provinces du Nivernais, du Berry et de l'Orléanais de nombreux tumulus. Ils rappellent par leur mode de construction ceux de la Bourgogne et de la Franche-Comté plutôt que ceux de la région méridionale. En outre, nous y retrouvons comme dans la Gaule orientale, vers la fin de l'époque de Hallstatt et le début de celle de La Tène, plusieurs vases en bronze, cistes à cordons et œnochoés, importés d'Italie par les vallées alpestres. Comme ceux de la Côte-d'Or, dont ils ne sont que le prolongement, ces tumulus appartiennent, pour la plupart, à la première phase de l'époque hallstattienne. Ils sont donc plus anciens que les tertres pyrénéens et languedociens.

« Dans le Nivernais, écrit M. de Saint-Venant, cette époque est très largement représentée par de nombreux tumulus de pierrailles, contenant des corps inhumés, quelquefois fort nombreux (jusqu'à 50), qui portaient généralement aux bras ou aux jambes des bracelets de bronze, rarement de fer ou de lignite (à en juger d'après les récoltes qui nous restent) [1]. » Les armes, épées de fer et de bronze, sont très rares.

Les découvertes hallstattiennes du Berry sont plus variées. Quelques-unes présentent un intérêt tout particulier. La plus ancienne nécropole hallstattienne est celle de Villement, commune de Saint-Aoustrille (Indre). Là, se développait, sur une longueur de 5 à 600 mètres, un groupe de tumulus, aujourd'hui en partie détruits. Ceux qu'on a explorés ne contenaient qu'une seule sépulture, ce qui est un caractère d'archaïsme. Les corps avaient été inhumés. Parfois de menus fragments de poteries accompagnaient seuls les débris d'ossements. De ces tertres proviennent, outre quelques objets de parure, trois belles épées de bronze hallstattiennes et de curieux fragments céramiques comprenant des débris d'assiettes à décor anthropomorphe [2] (voir p. 523, fig. 219, 1). D'autres épées du même type ont été recueillies en Berry dans des

1. J. de Saint-Venant, *Premiers temps du métal dans la Nièvre*, CPF, Autun, 1907, p. 791. Voir aussi Dr Jacquinot, *Les tumuli d'Arthel* (*Nièvre*), Mat., 1881, p. 71.

2. Adalbert des Méloizes, *Un cimetière gaulois à épées de bronze*, Mém. Soc. antiq. Centre, XVII, 1890, p. 15.

tumulus qui contenaient, en outre, plusieurs spécimens de la grande épée de fer. L'une d'elles était associée à un rasoir et à un bracelet de bronze dans une sépulture découverte à Lunery (Cher), en 1887 [1].

D'autres tumulus, sans renfermer des sépultures de guerriers, ont livré des bracelets de bronze ou de lignite, des anneaux de jambe, des torques et divers menus objets [2]. Dans un de ceux de Prunay, commune de Morthomiers (Cher), en 1880, des circonstances fortuites amenèrent la découverte de nombreux ossements humains qu'accompagnaient des anneaux de bronze et une magnifique œnochoé de La Tène I. Un autre, à Chaumoy, commune de Subdray, a livré en 1889 une ciste à cordons en bronze, placée près d'un squelette [3]. Enfin, d'autres vases italiques, cistes ou œnochoés (voir ci-après, chap. VIII) doivent provenir sans doute de tumulus détruits. Cependant ceux de l'importante trouvaille de la rue de Dun, à Bourges, accompagnaient une sépulture à fosse et à incinération [4]. A Reuilly, près d'Orléans, une ciste à cordons en bronze contenait des ossements humains, probablement ceux d'une femme, des fragments de tissus et quelques objets de fer (fig. 299). Cette tombe était enfouie dans un tumulus où l'on recueillit plus tard trois torques en bronze [5].

Nous reviendrons sur ces trouvailles, dont plusieurs se classent au commencement du second âge du fer.

§ IV. — *Tumulus des provinces du nord-ouest.*

Dans la Marche, le Poitou, l'Angoumois et la Saintonge, un certain nombre d'indications, le plus souvent trop sommaires ou relatives à des explorations incomplètes, nous révèlent du moins l'exis-

1. A. Buhot de Kersers, *Note sur une épée en fer et un rasoir en bronze trouvés à Lunery*, Mém. Soc. antiq. Centre, XV, 1888, p. 29 (cf. *Mat.*, 1888, p. 184). Pour les autres découvertes, voir ci-après, chap. VII.

2. Consulter P. de Goy, *Sépultures antiques en Berry*, Mém. Soc. antiq. Centre, XI, 1884, p. 33 (c. r. par Cartailhac, dans *Mat.*, 1885, p. 521) ; — du même, *Mat.*, 1887, p. 493 ; — J. de Saint-Venant, *Tumulus à Bouzais, près Saint-Amand-Montrond*, Mém. Soc. ant. Centre, t. XVIII, 1891, p. 17 ; — D. Mater, *Description d'objets antiques du musée de Bourges*, Ibid., t. XIX, 1892, p. 31.

3. O. Roger et H. Ponroy, *Ciste en bronze trouvée au Chaumoy, commune de Subdray (Cher) en 1889*, Mém. Soc. antiq. Centre, t. XVII, 1890, p. 1.

4. Abbé Breuil et P. de Goy, *Note sur une sépulture antique de la rue de Dun découverte en 1849*, Mém. Soc. antiq. Centre, t. XXVII, 1903, p. 157.

5. Boucher de Molandon et baron A. de Beaucorps, *Le tumulus de Reuilly, son vase funéraire à cordons saillants de l'âge primitif du bronze*, Mém. Soc. archéol. de l'Orléanais, XXII, p. 99 ; — Baron A. de Beaucorps, *Torques à bos-*

tence du groupe le plus occidental des tumulus hallstattiens. Mais, soit insuffisance de recherches locales, soit pénurie de trouvailles, il est difficile de connaître les conditions de la première apparition du fer dans ces régions. Il semble manifeste, cependant, que la culture hallstattienne, essentiellement continentale, n'a pu atteindre que faiblement le littoral atlantique. Nous en avons indiqué les raisons (p. 549).

La vieille Armorique, grand entrepôt de l'étain britannique, région si favorisée aux temps néolithiques et à l'âge du bronze, vit alors diminuer les sources de sa richesse. Il est possible que dans les deux Bretagnes, continentale et insulaire, l'usage des épées de fer ait été introduit par des invasions celtiques. A l'époque de La Tène, les étapes successives de cette double conquête seront achevées.

Dans les tumulus de la Haute-Vienne, en particulier à Saint-Mathieu, des fibules, des poignards, des couteaux et agrafes de fer, sont associés à des poteries et à des ossements calcinés [1]. Les comptes rendus trop succincts de ces trouvailles nous montrent du moins leur similitude avec celles des tumulus du sud-ouest. Un des tertres de Saint-Mathieu contenait une de ces petites coupes en bronze battu que nous avons si souvent signalées, un coutelas de fer, un vase en terre noirâtre et une fibule de bronze du type méridional de Hallstatt II [2].

Au lieu dit Le Gros-Guignon, commune de Savigné (Vienne), un grand tumulus de 38 mètres de diamètre et de 5 à 6 de hauteur renfermait un squelette gisant entre les roues d'un char. On a recueilli les débris de ce véhicule, ainsi que des fragments de harnais, revêtements de roues, clous à grosse tête hémisphérique en bronze fondu ou en fer, garnitures d'essieux, sphères creuses en bronze, mors en fer et ornements divers [3].

settes et à segment mobile accompagnant une ciste dans la sépulture à incinération du tumulus de Reuilly, Ibid., XXIII, p. 259 (Cf. RA, 1887, II, p. 256 et *Anthr.*, 1894, p. 92).

1. Vital Granet, *Fouilles dans les tumulus de l'arrondissement de Rochechouart (Haute-Vienne)*, AFAS, Marseille, 1891, I, p. 253. Voir aussi *Mat.*, 1885, p. 442 et 1886, p. 333.

2. Collection de M. le Dr Hugonneau (l'un des explorateurs de ces tumulus) conservée à Saint-Mathieu. Voir les travaux de M. Martial Imbert, *Les anciennes populations du sud-ouest du Plateau central*, 1890, p. 45 (liste de 136 tumulus avec inventaire sommaire des résultats des fouilles); — du même, *Bull. Soc. Les Amis des Sc. et arts de Rochechouart*, t. XIII, 1903, p. 84.

3. G. Chauvet, *Le Gros-Guignon, tumulus de la commune de Savigné*

En Armorique, et dans tout le nord-ouest de la France, la civilisation hallstattienne n'est représentée que par quelques trouvailles isolées. Peut-être devons-nous lui attribuer quelques monuments funéraires dont l'âge demeure incertain. Au lieu dit Le Rocher, commune de Plougoumelen (Morbihan), un tumulus a livré une situle hallstattienne en bronze, cerclée de fer à son ouverture et remplie de cendres et d'ossements (fig. 292). Le tertre était entouré extérieurement d'une construction de forme tronconique, faite de longues pierres taillées, disposées en assises régulières. Le vase repo-

Fig. 259. — Monument funéraire de Silfiac (Morbihan), actuellement à Pontivy [1].

sait sous un lit de charbon de bois, au-dessous du niveau du sol, dans une fosse rectangulaire recouverte de pierres sèches. Il était surmonté d'une coupe hémisphérique en bronze formant couvercle et contenait, outre les ossements, quelques débris en fer. Des restes d'un autre vase cinéraire en bronze contenaient des anneaux de fer [2].

On connaît en Armorique plusieurs autres monuments funéraires du même type. Tel est celui de Silfiac (Morbihan), reconstitué dans le square de la ville de Pontivy (fig. 259) [3]. Il était recouvert d'un

(*Vienne*), ext. Bull. Soc. arch. Charente, 1883, p. 7; — du même, *Sur le tumulus du Gros-Guignon*, BSA, 1884, p. 204 ; — du même, *Sépult. pré-rom. de la Charente*, BA, 1899, p. 535. Cette tombe à char est peut-être du second âge du fer.

1. D'après Darlet, *Note sur un monument funéraire découvert près de Silfiac (Morbihan)*, BA, 1891, p. 491, pl. XXXV.

2. L. Galles, *Découverte de sépultures de l'époque du bronze au Rocher en Plougoumelen*, Mat., 1873, p. 236 ; — V. Micault, *De l'âge de quelques tumuli de Bretagne*, Mém. Soc. Emul. Côtes-du-Nord, t. XIX, 1881, p. 167.

3. Darlet, *Ibid.*, p. 491.

tertre d'où l'on a retiré trois urnes cinéraires ; l'un de ces vases contenait des clous en fer à tête de bronze. Un autre de ces monuments coniques, découvert par P. du Chatellier, à Kerbascat, commune de Tréguennec (Finistère) [1], contenait dans un coffre en pierres, une urne à pâte fine brun lustré et à décor incisé, de forme hallstattienne [2]. Mesurant 6m30 de diamètre à la base, cet édicule funéraire avait été également construit avec beaucoup de soin en pierres schisteuses régulièrement taillées et disposées par assises égales. Nous avons vu que, dès l'âge du bronze I, les Armoricains savaient édifier des chambres tumulaires en petites pierres habilement appareillées, mais non taillées. Le mode de construction de ces sépultures, appartenant sans doute au premier âge du fer, indique un perfectionnement des anciens procédés. La hauteur primitive des murs dont la base seule subsiste ne peut s'évaluer. On ne saurait non plus déterminer le mode de couverture employé. D'autres sépultures du même type, mais avec double enceinte, ont été découvertes par James Miln, à Lignol, près de Carnac [3].

§ V. — *Sépultures hallstattiennes de la Péninsule ibérique.*

Nos informations sur les premiers âges du fer en Espagne et en Portugal sont encore bien incomplètes. Cependant des trouvailles récentes ont déjà procuré pour deux régions, l'Andalousie et l'Espagne centrale, des matériaux importants. Dans les nécropoles des Alcores [4], en Andalousie, des tumulus à incinération qui rappellent par le dispositif de leur construction les tumulus hallstattiens ont livré un mobilier funéraire où des fibules serpentiformes et à arbalète, analogues à celles du premier âge du fer dans les pays celtiques, sont associées à de nombreux objets introduits par le com-

1. Il a été reconstruit dans le parc du château de Kernuz, près Pont-l'Abbé (Finistère), résidence du regretté Paul du Chatellier.

2. P. du Chatellier, *Exploration d'un monument circulaire à Kerbascat*, ext. Mém. Soc. Émul. Côtes-du-Nord, t. XX, 1878, p. 49. Nous ne pouvons, avec cet auteur (*Epoq. préhist. Finistère*, 1re éd., p. 55 ; [2e éd., p. 60), attribuer à l'époque hallstattienne la belle urne de Plouhinec (voir ci-après, troisième partie).

3. Darlet, *loc. cit.*, p. 493. Pour d'autres sépultures bretonnes attribuées au premier âge du fer, voir aussi J. Loth, *Fouilles de six tumuli dans la commune de Lignol* (*Morbihan*), Mém. Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine, 1907, p. 229.

4. Ces nécropoles se sont rencontrées par groupes dans les localités suivantes, situées près de Carmona : l'Acébuchal, Alcantilla, La Cañada de Ruiz Sanchez, La Cruz del Negro.

merce des Phéniciens. Ces sépultures étant à incinération ne peuvent être tenues pour puniques, car ce rite n'était pas en usage chez les Sémites, Sidoniens, Tyriens et Carthaginois, avant le IIIe ou le IVe siècle. On doit sans doute les attribuer à quelque peuple indigène ayant subi cependant, sous d'autres rapports, les influences puniques [1]. Parmi les importations phéniciennes se rangent en premier lieu de magnifiques godets et tablettes d'ivoire, avec gravures

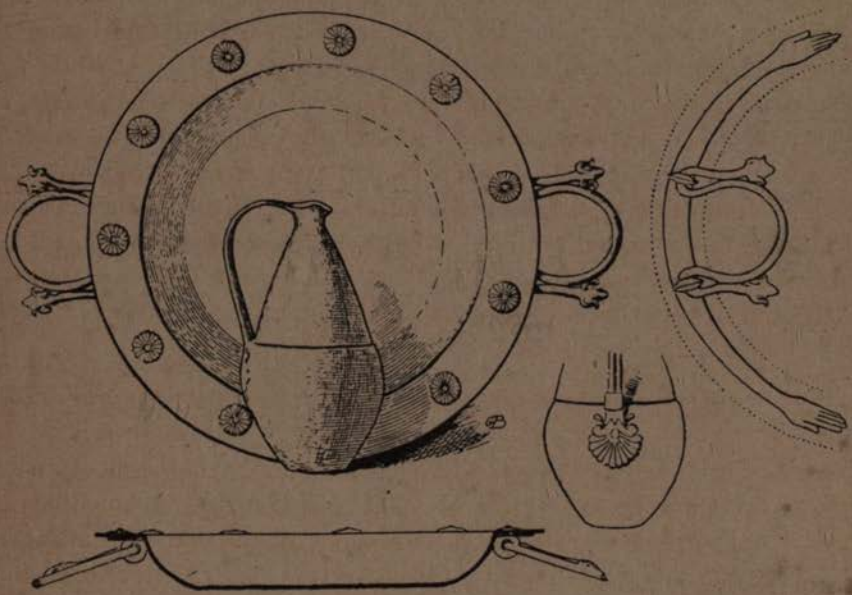

Fig. 260. — Bassin et œnochoé de bronze provenant d'un tumulus de la région des Alcores (Andalousie)[2].

de personnages et d'animaux, de style oriental. On peut encore citer dans cette série divers menus objets, pacotille courante des navigateurs sémites, alabastra, verroteries, peignes, pendants de collier en

1. Voir J. Déchelette, *Essai sur la chronologie préhistorique de la Péninsule ibérique*, RA, 1908, II, p. 219, 390 et 1909, I, p. 15.

Quelques pages de ce paragraphe sont extraites de ce mémoire où l'on trouvera des détails plus complets sur les découvertes protohistoriques de l'Ibérie. En raison du mode de construction que présentent les tumulus des Alcores, nous les avions considérés comme celtiques, mais comme il s'agit d'une population déjà pénétrée par les influences sémitiques, il faudrait, dans cette hypothèse, admettre que les Celtes aient atteint l'Andalousie dès le VIIe siècle. Or cette date semble peu conciliable avec les indications historiques qui permettent de déterminer vaguement l'époque de l'invasion celtique en Ibérie (voir ci-dessus, p. 576).

2. D'après G. Bonsor, *Les colonies agricoles pré-romaines dans la vallée du Bétis*. RA, 1899, II, p. 254.

or, bagues en argent à chaton mobile, lampes-coquilles en argile, d'un type bien connu depuis les fouilles de Carthage, amphores, etc.

A la même catégorie d'objets phéniciens appartiennent le bassin et l'aiguière en cuivre ou en bronze découverts dans le tumulus de La Cañada de Ruiz Sanchez (fig. 260) [1]. Le bassin circulaire est un large plat dont le marli est orné d'un rang de rosaces en relief. Les deux anses mobiles, semi-circulaires, ont pour terminaison des têtes de bélier. Elles sont fixées sous le marli à une pièce d'attache

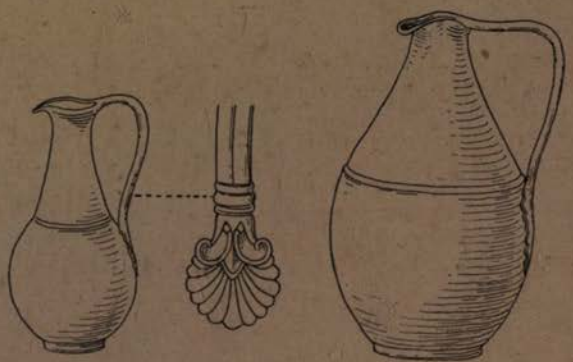

1 1a 2

Fig. 261. — Œnochoés de bronze. Tombe Regulini-Galassi, à Cervetri (Étrurie) [2].

dont les extrémités ont la forme de mains allongées. L'œnochoé à bec tréflé très rétréci porte comme attache d'anse une palmette. Sa présence contribue à préciser la date de la sépulture. Le même vase apparaît à Cervetri [3] en Étrurie, dans la tombe Regulini-Galassi (fig. 261). Ajoutons que le mobilier de la nécropole carthaginoise de Douimès (VI^e siècle) contient des œnochoés en argile tout à fait semblables [4].

1. G. Bonsor, *loc. cit.*, RA, 1899, II, p. 254, fig. 58.

2. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie cent.*, II, 2, pl. 336, fig. 12 *a* et 12 *b*; pl. 339, fig. 7 *a*.

3. Reinecke, VBAG, 1900 p. 161; — Montelius, *Ibid.*, pl. 336, fig. 12; pl. 339, fig. 7 *a* et *b*. Rapprocher aussi du bassin de La Cañada celui de la même sépulture étrusque (Montelius, *Ibid.*, pl. 336, fig. 17).

4. R. P. Delattre, *Carthage*, *La nécropole de Douïmès*, *fouilles de 1893-94*, extr. du *Cosmos*, 1897, p. 13, fig. 21 et p. 14, fig. 24. Des trois nécropoles puniques explorées par le P. Delattre, l'une, celle de Saint-Louis, contient des tombeaux de toutes les époques, y compris l'époque romaine. Une autre, celle de Bordj-Djedid, près de la colline de Sainte-Monique, ouverte au IV^e siècle, a été abandonnée au II^e, avant la fin des guerres puniques. La troisième, celle de Douïmès, la plus ancienne, appartient aux VII^e et VI^e siècles.

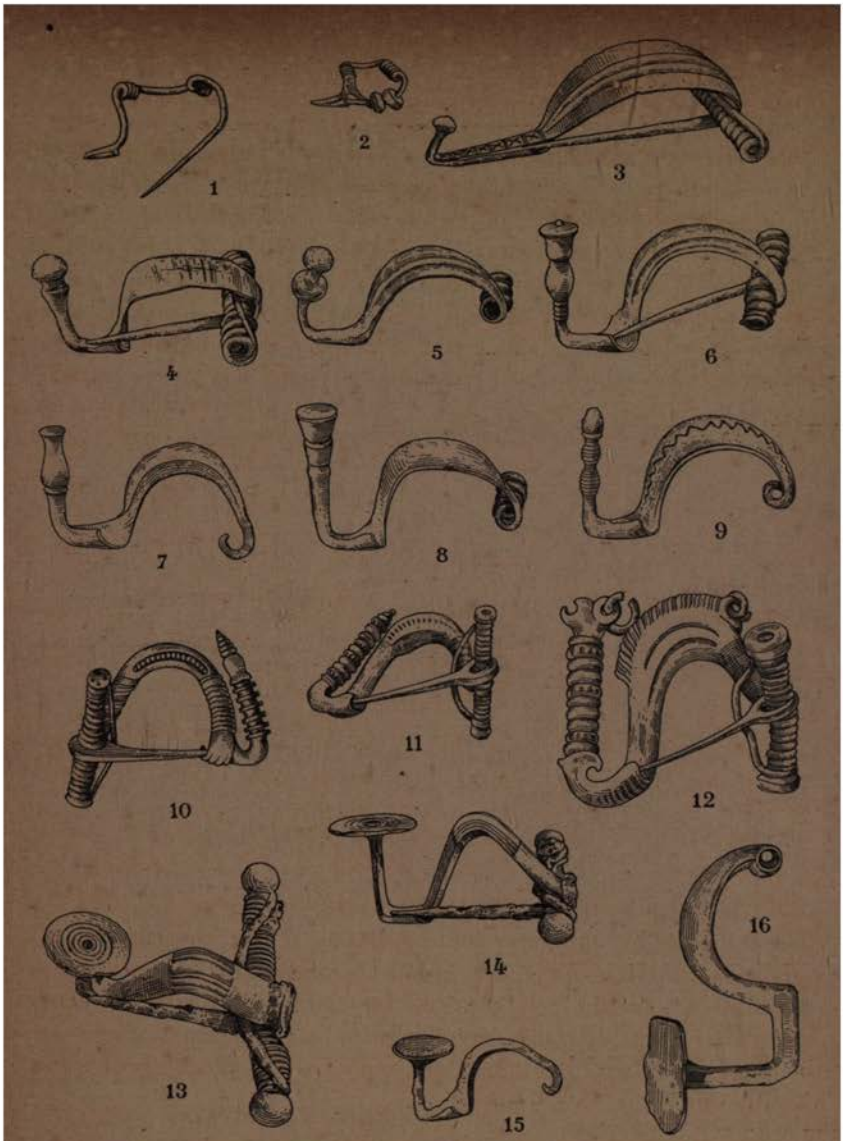

Fig. 262. — Fibules de la Péninsule ibérique et des Pyrénées françaises. Premier et second âges du fer.

1, Herrerías [1] ; — 2, La Cruz del Negro ; — 3, L'Acébuchal [2] ; — 4, Sabroso [3] ; — 6, 7, 8, Sabroso ; — 5, Briteiros ; — 9, Monte-Redondo ; — 11, 12, Traz-os-Montes ; — 16, Santa Luzia ; — 15, Villa de Mouros [4] ; — 10, Mogaroudo [5] ; — 13, 14, Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées) [6].

1. D'après Siret, *Villaricos y Herrerías*, p. 400, fig. 15, n° 9.
2. D'après Bonsor, *Les colonies agricoles pré-romaines dans la vallée du Bétis*, RA, 1899, II, p. 278, fig. 91 à 96, n° 6 ; p. 151, fig. 6.
3. D'après Leite de Vasconcellos, AP, 1903, p. 19, fig. 5.
4. D'après Fortes, *As fibulas do noroeste da Peninsula*, Portugalia, II, fasc. 1, p. 15-33, fig. 11, 1, 8, 7, 10, 20, 19, 16, 9.
5. D'après Albino Pereira Lopo, AP, 1899-1900, p. 250.
6. D'après Piette et Sacaze, *Mat.*, 1879, p. 499-518, pl. XIII, fig. 10.

D'autres nécropoles ou stations de l'Espagne ont livré des fibules semblables à celles des Alcores. Une fibule serpentiforme (fig. 262, 1), d'un type hallstattien II bien caractéristique, a été rencontrée par M. Siret dans une urne cinéraire à Herrerias, au sud de l'Espagne, mais nous ne connaissons pas les conditions exactes de cette découverte.

Au groupe des premiers âges du fer de la Péninsule appartient, par exemple, la fibule incomplète de *Cividade Velha de Santa*

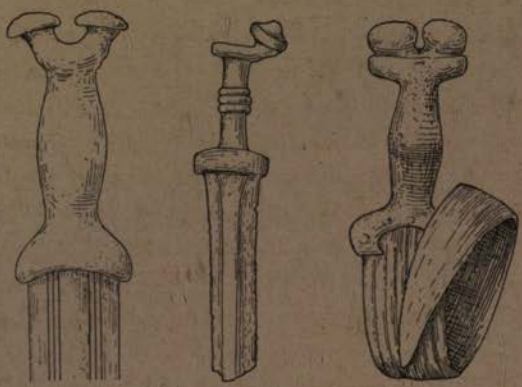

1 2 3

Fig. 263. — Poignards à lame de fer avec poignée à antennes.

1, Villaricos [1] ; — 2, 3, Espagne ou Portugal, localités indéterminées [2].

Luzia [3] (fig. 262, 16), identique à un type recueilli dans les tumulus d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées) (fig. 262, 13, 14), avec le poignard de fer à antennes [4].

Les fibules de forme intermédiaire entre celles de Hallsttat II et de La Tène I [5] ne sont pas rares au nord-est de la Péninsule, où les modèles de l'Europe centrale ont été, les uns copiés exactement, les autres interprétés librement par l'industrie locale. Mais quoique

1. D'après Siret, *Villaricos y Herrerrias*, pl. VII, fig. 69.
2. D'après Cartailhac, *Ages préhist. Espagne*, p. 246, fig. 358 et 360.
3. José Leite de Vasconcellos, *Cividade Velha de Santa Luzia*, AP, 1903, p. 19.
4. Piette et Sacaze, *Les tumulus d'Avezac-Prat*, Mat., 1879, p. 499, pl. XIII, fig. 10 *a*.
5. José Fortes, *As fibulas do noroeste da Peninsula*, Portugalia, II, fasc. 1 (1905), p. 15.

de facies hallstattien, ces fibules appartiennent le plus souvent à l'époque de La Tène, les types du premier âge du fer ayant survécu longtemps dans la Péninsule ibérique.

Avec les fibules, les armes comptent parmi les objets les plus typiques pour cette période en Espagne et en Portugal.

La grande épée de fer hallstattienne ne s'y est pas rencontrée, non plus que son prototype en bronze. Par contre, l'épée de fer, courte, à antennes, type de la seconde phase dans l'Europe centrale, est particulièrement abondante en Espagne où elle paraît avoir duré du v[e] au II[e] siècle environ [1] (fig. 263).

Les importantes et récentes trouvailles du marquis de Cerralbo, celles de la nécropole de Aguilar de Anguita, notamment, en ont livré un nombre considérable. Ces découvertes, encore inédites, constituent un ensemble de documents archéologiques du plus haut intérêt pour l'étude de l'âge du fer chez les Celtibères.

La nécropole d'Aguilar est située en Castille dans la province de Guadalajara, près des sources du Jalón, dont la fertile vallée mettait en communication les bassins de l'Èbre avec ceux du Tage et du Douro. Cette région possède de riches salines qui augmentaient encore son importance commerciale. Les fouilles du marquis de Cerralbo ont mis à jour plus de 2.200 sépultures à Aguilar [2]. Toutes sont à incinération. Les tombes étaient alignées sur plusieurs rangs

1. Nous n'indiquons, d'ailleurs, que sous toutes réserves, à titre provisoire, ces attributions chronologiques encore sujettes à révision.

2. Au mois de septembre 1911, d'après une note que veut bien nous communiquer le marquis de Cerralbo, le total des sépultures fouillées à Aguilar de Anguita s'élevait à 2264. Il a exploré, en outre, deux autres nécropoles celtibériques : celle de Luzaga (1813 sépultures à urnes), située à dix kilomètres au sud-est de la précédente, dans la même province, et celle dite d'Arcobriga ; cette dernière (300 sépultures) avoisine une ville celtibérienne que le marquis de Cerralbo a également mise à découvert et qu'il identifie avec l'antique Arcobriga (Ptolémée, II, 6, 57). La nécropole de Luzaga, un peu plus récente que celle d'Aguilar de Anguita, a donné des fibules et des épées de La Tène, d'ailleurs en nombre restreint. De la nécropole d'Arcobriga proviennent plusieurs épées à antennes et des épées de La Tène repliées. Toutes ces sépultures sont par incinération. Elles ne contenaient aucune monnaie.

Les trouvailles sont actuellement conservées au château de Santa Maria de Huerta, l'une des résidences du marquis de Cerralbo, auquel nous exprimons nos vifs remercîments pour son obligeante libéralité et pour les renseignements et documents photographiques qu'il a bien voulu mettre à notre disposition. Ses recherches ont d'ailleurs porté sur beaucoup d'autres gisements et stations de diverses époques. A Torralba, localité de la province de Soria, située au nord-est d'Aguilar de Anguita, il a mis au jour un campement quaternaire de chasseurs d'éléphants, appelé à compter parmi les plus

et surmontées chacune non d'un tertre, mais d'une stèle en pierre brute. L'ensemble devait former de véritables allées parallèles [1]. Au-dessous de la stèle, actuellement renversée et enfouie dans le sol, on rencontre l'urne funéraire contenant les cendres et aussi, dans les sépultures de femmes, des objets de parure de bronze. A côté, sont rassemblés les objets de fer plus volumineux. Le mobilier avait été brûlé sur le bûcher avec le cadavre.

Les sépultures masculines renferment souvent l'équipement complet d'un guerrier (fig. 264) : un poignard à antennes, tout en fer, avec son fourreau de même métal, muni de boucles de suspension et d'une bouterolle ; deux lances de différentes grandeurs, ordinairement minces et effilées ; parfois un de ces javelots forgés d'une seule tige de fer, hampe et pointe, que les auteurs grecs et latins signalent chez les peuples ibériques [2]. Les armes défensives sont représentées dans quelques tombes par un bouclier — le petit bouclier rond des Ibères — dont il reste l'umbo de fer circulaire ajouré et les boucles de suspension, ornées de pièces d'applique en forme d'S. On peut ranger aussi parmi les pièces défensives, plutôt que parmi les parures, des plaques circulaires en tôle de bronze, réunies par paires au moyen de deux bretelles métalliques, l'une s'appliquant sur la poitrine, l'autre sur le dos. Ces plaques, mesurant environ 0^m20 de diamètre, sont ornées au repoussé de motifs géométriques très simples, disposés en cercles concentriques, ou même de simples filets circulaires.

Les sépultures féminines contiennent des bracelets de bronze souvent filiformes et réunis en nombre pour former une armille, des plaques de ceinture en bronze mince estampé, semblables à celles des sépultures hallstattiennes de l'Europe centrale et de la France orientale. L'objet le plus curieux est une pièce de fer en forme de collier cylindrique, qui porte, à hauteur de la nuque, une mince tige de fer bifurquée à son extrémité libre et haute de 0^m30 à 0^m40.

célèbres découvertes de la préhistoire. D'importants débris osseux et d'énormes défenses d'*Elephas meridionalis* se sont rencontrés là, associés à de grandes haches chelléennes. Voir la notice préliminaire du marquis de Cerralbo : *El Alto Jalón, Descubrimientos arqueológicos*, Madrid, 1909.

1. Nous avons dit que, d'après le témoignage d'Aristote, les Ibères plantaient autour de la tombe d'un guerrier autant d'obélisques qu'il avait immolé d'ennemis voir ci-dessus, p. 635 . A Aguilar de Anguita, il n'y a qu'une stèle par tombe. Toutes ces pierres sont brutes, sauf une seule, qui porte un grossier bas-relief représentant un cheval et une figure humaine.

2. Voir ci-dessus, p. 665.

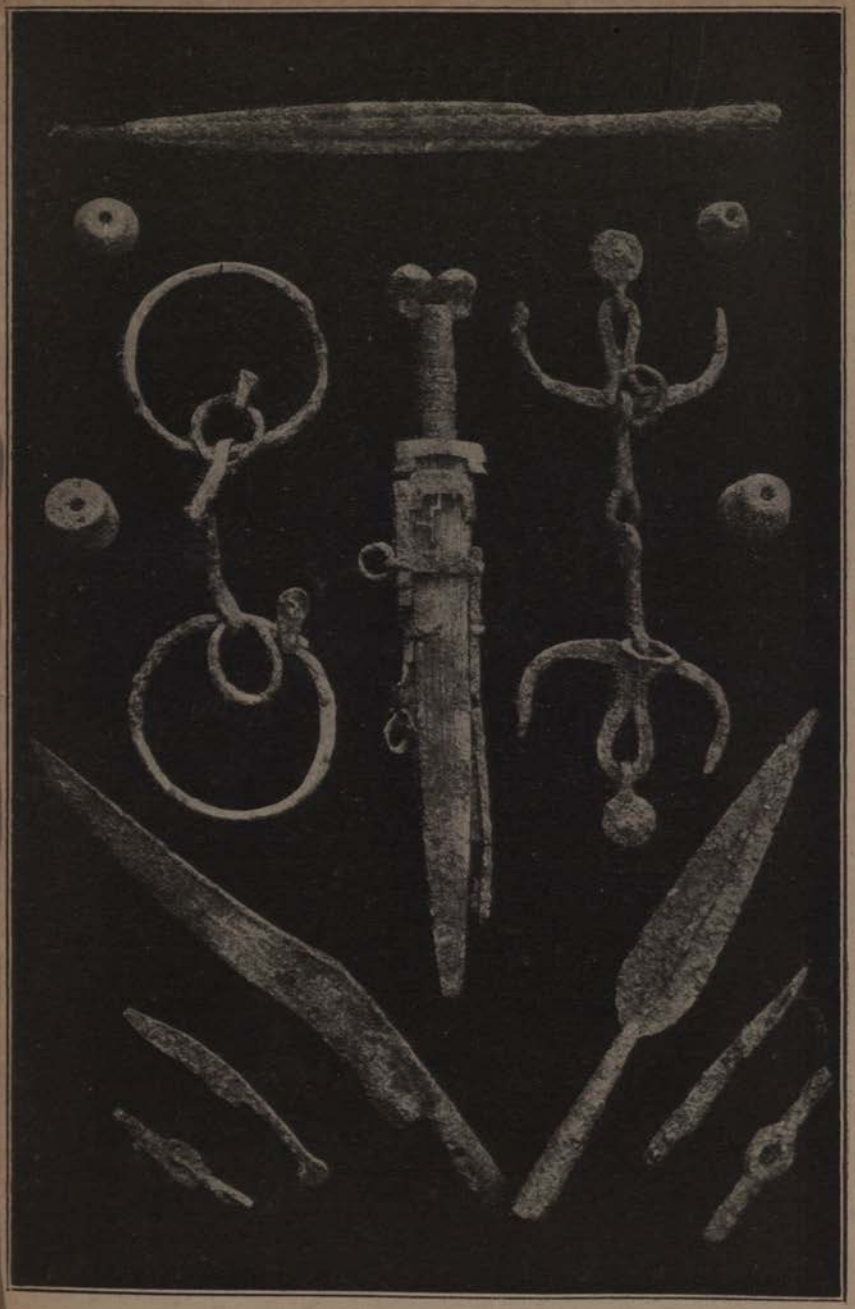

Fig. 264. — Objets de fer et fusaïoles en terre cuite. Mobilier de deux sépultures d'Aguilar de Anguita [1].

1. D'après une photographie inédite communiquée par le marquis de Cerralbo.

Le marquis de Cerralbo y voit l'armature singulière qui, au dire d'Artémidore, soutenait les hautes coiffures des femmes ibères, explication qui nous paraît incontestable [1].

Les objets de harnachement sont nombreux et comprennent des mors en fer, plus lourds et plus compliqués que les exemplaires retrouvés également dans les sépultures celtiques aux époques de Hallstatt et de La Tène. Strabon a insisté sur l'habileté consommée des Ibères dans l'art de l'équitation. Leurs chevaux étaient dressés à gravir des montagnes et même formés à des exercices de haute école, par exemple à fléchir les genoux, sur un signal donné [2]. Or, parmi le matériel de harnachement des sépultures d'Aguilar de Anguita, se trouvent précisément de curieux caveçons, d'un type nouveau.

Enfin, découverte plus imprévue, la nécropole d'Aguilar de Anguita a livré jusqu'à neuf fers de cheval, en différents endroits et toujours près des sépultures (un à $0^m 60$ de profondeur, un autre à $1^m 80$ environ, tous les autres entre 1 mètre et $1^m 50$). On sait combien de discussions a soulevées depuis longtemps la question de la ferrure à clous dans l'antiquité. A l'heure actuelle, il est généralement admis que les plus anciens de ces fers ne sont pas antérieurs à une phase déjà avancée de l'époque romaine; quelques archéologues abaissent même leur origine jusqu'à l'époque mérovingienne [3].

Aguilar de Anguita n'est distant que de quelque cinquante kilomètres à vol d'oiseau de l'emplacement de Bilbilis, la patrie de Martial [4]. Le poète qui se plaît à vanter les charmes et les ressources de sa ville natale la dit renommée par ses chevaux et par ses eaux [5]. Ces découvertes nous montrent combien cette réputation était justifiée. Elles établissent que dans cette région de l'Espagne dont les vallées sont riches en excellents pâturages, l'élevage et le dressage des chevaux avaient atteint, en effet, et cela dès le milieu du dernier millénaire avant notre ère, un développement important.

Il en était de même pour l'industrie du fer et en particulier pour

1. Artémidore, ap. Strabon, III, IV, 17.

2. Strabon, III, IV, 15 et 18. Justin XLIV, I et II parle aussi des chevaux excellents de la Péninsule ibérique.

3. Nous parlerons dans le tome III de cette question si discutée, et nous reviendrons à ce sujet sur les fers d'Aguilar, encore inédits voir quelques indications sommaires dans notre notice : *Les fouilles du marquis de Cerralbo*, C. R. Acad. Inscr., séance du 30 août 1912, p. 433).

4. Aujourd'hui Bambola, près Calatayud.

5. Les éditions portent ordinairement *aquis* et *armis*, mais la leçon *equis* paraît être la meilleure Pauly et Wissowa, *Real Encyclopädie*, v. *Bilbilis*).

l'armurerie. Martial signale à plusieurs reprises l'excellence du fer de Bilbilis et la qualité des eaux du Salon (Jalón), pour la trempe des armes [1]. Pline cite Bilbilis, avec Turiasson en Espagne et Côme en Italie, parmis les localités célèbres pour la trempe du fer [2] et, d'après Justin, on n'estimait point une arme qui n'ait été plongée dans le Salon ou dans le Chalybs [3].

Les trouvailles de la vallée du Jalón et des régions immédiatement voisines confirment entièrement ces témoignages des textes. La quantité d'objets de fer, glaives courts à antennes, lances, mors, couteaux, etc., retirés des tombes d'Aiguilar de Anguita est considérable. Le métal, d'excellente qualité, s'est remarquablement conservé. Les épées à antennes de ces nécropoles appartiennent au même type que celles des tombes pyrénéennes fouillées jadis par Piette et par le général Pothier. Il en est de même des lances, des javelots, des couteaux, et d'une façon générale, des objets métalliques. Évidemment les populations celtibériques occupant alors le bassin de l'Èbre étaient étroitement apparentées par leur civilisation à celles de l'Aquitaine. De part et d'autre, les morts étaient incinérés, mais le tumulus pyrénéen fait défaut dans la vallée du Jalón et, d'autre part, les tombes aquitaniques renferment des objets de fer moins nombreux et moins variés. Des deux côtés des Pyrénées on faisait usage du javelot tout en fer.

L'ensemble des mobiliers funéraires d'Aguilar de Anguita et des nécropoles correspondantes des Pyrénées, bien que présentant le facies des produits hallstattiens, paraît appartenir à une époque relativement basse. Les objets ne fer attestent une technique très avancée, une industrie en pleine possession de ses moyens et ayant dépassé depuis longtemps les premiers stades de son développement. Deux des armes caractéristiques, l'épée courte et le javelot tout en fer, étaient encore en usage, d'après le témoignage des auteurs, au second siècle avant notre ère. On ne saurait s'écarter beaucoup de la vérité en plaçant vers le IVe siècle avant J.-C. le groupe principal des sépultures d'Aguilar de Anguita et aux siècles suivants les nécropoles plus récentes de Luzaga [4] et d'Arcobriga, où

1. Martial, I, 50 : IV, 55 : XII, 18.
2. Pline, XXXVI, 41.
3. Justin, XLIV, III.
4. La nécropole de Luzaga qui contenait moins d'armes que les deux autres a livré des fibules de La Tène I et II et une anse de vase en bronze, d'un type à double crochet tout à fait caractérisque pour l'époque de La Tène III. Cf. J. Déchelette, *Les fouilles du Beuvray, de 1897 à 1901*, pl. XIV, fig. 34 (Voir ci-après, 3e partie).

apparaissent un plus grand nombre d'épées ou autres objets du type de La Tène.

La civilisation qui nous est révélée par les belles fouilles du marquis de Cerralbo présente des traits d'originalité incontestables. Une étude approfondie de chacun des types industriels composant ces trouvailles les mettrait en évidence. Sans méconnaître l'individualité du génie ibérique, on doit, croyons-nous, attribuer aux influences helléniques une part considérable dans la formation de cette culture. Les prototypes des principaux objets industriels de la civilisation d'Aguilar de Anguita, épées, ornements corporels et céramique, devront être recherchés sur le territoire hellénique et particulièrement dans les colonies grecques de l'Italie méridionale.

Les modèles industriels de la Grande-Grèce et de la Campanie ont dû se répandre dans la colonie d'Emporium [1]. De là, ils ont gagné l'*hinterland* ibérique où les ateliers indigènes les ont imités. Ces conclusions nous semblent confirmées par le fait qu'à Emporium les débris des vases campaniens des IIIe-IIe siècles avant notre ère jonchent l'emplacement de la ville, à un certain étage des stratifications. Enfin, dans une intéressante nécropole de la même époque, découverte aux environs de Barcelone, à Cabrera de Mataró (voir ci-après, troisième partie, chap. IV), les vases campaniens forment un groupe nombreux, à côté de la céramique indigène.

A mesure que nos connaissances sur les peuples barbares de l'Europe occidentale et centrale se précisent et s'étendent, nous percevons plus nettement l'importance des emprunts helléniques dans les éléments de leur civilisation, et cela surtout à partir du VIe siècle, c'est-à-dire immédiatement après le grand mouvement de la colonisation grecque.

1. On retrouve notamment les prototypes de plusieurs des produits industriels ibériques dans la nécropole d'Alfedena, sur le territoire osco-samnite (cf. ci-dessus, p. 530, note 1). Non seulement, de part et d'autre, on faisait usage du glaive court à antennes que les Celtes avaient également adopté, mais il y a dans le costume des guerriers de l'Italie méridionale et de l'Ibérie des traits de similitude vraiment caractéristiques. Les uns et les autres portaient en guise de cuirasses des disques de cuivre appliqués sur le dos et sur la poitrine et rattachés par des bretelles métalliques. De leur côté, les femmes celtibères, comme les femmes osco-samnites habitant près de Cumes, faisaient usage de parures auxquelles étaient suspendues des spirales doubles en bronze. Enfin l'étude comparative de la céramique donne lieu, comme nous le verrons ci-après, à de curieux rapprochements.

CHAPITRE VI

LES HABITATS HALLSTATTIENS

Sommaire. — I. Les enceintes occupées à l'époque de Hallstatt en Franche-Comté, Bourgogne et Lorraine. — II. L'enceinte de la Steinsburg près Römhild (Saxe) et les murs renforcés de parements internes. — III. Le problème des remparts vitrifiés et calcinés. — IV. L'exploitation des salines.

§ Ier. — *Les enceintes occupées à l'époque de Hallstatt en Franche-Comté, Bourgogne et Lorraine.*

L'époque de Hallstatt, comme l'époque dipylienne en Grèce, nous est surtout connue par des sépultures. Nous venons de montrer quelle est l'abondance des trouvailles de cette nature. On ne saurait cependant admettre que les tribus celtiques ne possédaient point d'établissements stables et que, sans domiciles bien fixes, elles transportaient sans cesse leurs campements d'une région à l'autre. Sans doute l'histoire des Celtes nous apprend que maintes fois, pressés par un vainqueur, découragés par une famine ou séduits par l'appât de quelque riche butin, ces peuples aventureux ont affronté les dangers des grandes migrations. Petits groupes de mercenaires ou bandes d'envahisseurs, nous les voyons souvent abandonner leurs foyers, chercher au loin une fortune nouvelle auprès de chefs étrangers ou sur des terres plus fertiles. Mais ces déplacements exceptionnels n'impliquent nullement des habitudes de vie nomade. Nous en avons déjà pour preuve ces innombrables tumulus, sépultures héréditaires des familles et des tribus, où des générations successives venaient déposer leurs morts.

Où trouverons-nous donc les demeures des vivants? On ne peut hésiter à répondre : dans les enceintes avoisinant plus ou moins les tumulus. Depuis quelques années, nous l'avons dit, l'attention des préhistoriens s'est portée sur les intéressants vestiges de la fortification primitive. On en a commencé le dénombrement [1]. On

1. Nous avons déjà signalé (t. Ier, p. 371) la statistique entreprise pour les enceintes de la France par la Société préhistorique française. Cette enquête collective commencée sur l'initiative et sous la direction de M. Guébhard, se

recueille avec une sollicitude éclairée et on classe avec plus de discernement que par le passé les vestiges archéologiques épars à leur surface ; parfois même des explorations méthodiques mettent à nu l'emplacement des foyers que recouvre la végétation des forêts, gardiennes tutélaires des richesses archéologiques.

Ces recherches n'ont pas été stériles pour la connaissance des habitats hallstattiens, encore que deux périodes — l'âge néolithique et la fin de l'époque de La Tène — aient plus particulièrement retenu l'attention. Les motifs de ces préférences s'expliquent aisément. Les stations néolithiques occupées pendant une période beaucoup plus longue que le premier âge du fer, sont jonchées d'instruments de silex ouvrés, révélant leur existence. Les déchets de fabrication,

poursuit aujourd'hui sous la présidence de M. Viré. Les tirages à part des cinquante premiers rapports des travaux de la Commission (1906-1910), pourvus de tables alphabétiques, constituent un utile recueil de matériaux. On y trouve notamment des inventaires départementaux, parmi lesquels nous citerons les suivants :

Meurthe-et-Moselle (comte Beaupré, BSPF, 1907, p. 155; — voir aussi du même, *Etudes préhist. Lorraine*, p. 61).

Lot (Armand Viré, BSPF, 1908, p. 70);

Loire (S. Bouttet, BSPF, 1912, p. 435);

D'autres relevés départementaux ont été insérés dans les comptes rendus des congrès annuels de la Société préhistorique française. En voici la liste, dans laquelle nous intercalerons d'autres inventaires anciens et récents, dus à l'initiative individuelle de quelques archéologues provinciaux :

Cher Buhot de Kersers, BM, 1886, p. 594) ;

Gard (Ulysse Dumas, HP, 1907, p. 97 ; — J. Bourrilly et F. Mazauric, CPF, Nîmes, 1911, p. 540. — Pour les travaux antérieurs de M. de Saint-Venant, voir ci-après, p. 703) ;

Hérault Emile Bonnet, *Antiquités et monuments de l'Hérault*, p. 43) ;

Loir-et-Cher (Florance, CPF, Chambéry, 1906, p. 803; *Ibid.*, Autun, 1907, p. 603 ; *Ibid.*, Tours, 1910, p. 929) ;

Lot-et-Garonne (G. Tholin, *Notes sur les stations, les oppidums, les camps et les refuges du département du Lot-et-Garonne*, 1877. Cf. Mat., 1879, p. 87 ;

Maine-et-Loire (O. Desmazières, CPF, Tours, 1910, p. 1038) ;

Orne (L. Coutil, CPF, Beauvais, 1909, p. 599) ;

Somme (C. Boulanger, CPF, Autun, 1907, p. 590).

Nous rappelons que les inventaires concernant les Alpes-Maritimes et le Var ont été dressés par MM. Guébhard et Goby (voir t. Ier, p. 371) ; ceux de la Côte-d'Or par M. Jobard (*Ibid.*, p. 371. Cf. Drioton, CPF, Autun, 1907, p. 698; — du même, *Essai de classification des enceintes de la Côte-d'Or*, Matériaux pour l'étude des cavernes, monuments, enceintes de la Côte-d'Or, 1908, n° 1). Plusieurs enceintes de l'Aisne ont été explorées et décrites par M. Vauvillé : MAF, 1889, p. 295 ; BSA, 1900, p. 45 ; MAF, 1907, p. 1 et 216 (voir ci-après, troisième partie).

Les rédacteurs de ces relevés doivent, autant que possible, s'attacher à distinguer entre les enceintes présumées préhistoriques, et les mottes féodales, ordinairement reconnaissables à un ensemble de particularités bien définies (voir ci-dessus, p. 630, note 2).

les outils de pierre brisés ou hors de service, sont abondants. Personne, au cours des siècles, n'a songé à recueillir ces objets inutilisables. Tout au contraire, on a constamment glané pour les porter au creuset, les débris de métal abandonnés près des foyers protohistoriques, quand l'oxydation ne les avait pas anéantis. Il faut, en général, procéder à des recherches systématiques pour retrouver les vestiges des âges du bronze et du fer. Assez restreint est encore le nombre de ces explorations, qui exigent de la part de ceux qui les poursuivent un zèle tout désintéressé. Si la fouille d'une nécropole peut éveiller les convoitises du collectionneur, celle d'une enceinte, tout en exigeant beaucoup d'efforts, ne saurait avoir pour mobile que le désir de pénétrer plus avant dans la connaissance de l'antiquité.

Ajoutons que les premiers travaux archéologiques dirigés dans ce sens — le promoteur en fut Napoléon III, historien de Jules César — ont porté principalement sur les grands *oppida* de La Tène III, sur les lieux mémorables où se déroula le drame de la conquête des Gaules. On explora Alise, Bibracte, Gergovie, les camps des Rémois et des Suessions, avant de s'occuper des petites enceintes qui n'ont pas d'histoire.

Or celles-ci sont légion, à côté des villes fortifiées que mentionnent les *Commentaires*. Dans la troisième partie nous reviendrons sur ce sujet et nous décrirons quelques-uns des types les plus caractéristiques de fortification celtique. L'état actuel de nos connaissances ne permet pas de répartir ces divers systèmes défensifs dans le cadre d'une classification chronologique précise, semblable à celle des objets mobiliers. Il serait souvent téméraire de prétendre fixer exactement l'âge d'un camp préhistorique. Nous verrons cependant que, même dans cet ordre de recherches, si beaucoup de problèmes attendent une solution, on dispose du moins d'observations nombreuses, susceptibles de conduire à des vues d'ensemble dignes d'intérêt. Dans ce chapitre nous nous contenterons d'indiquer quelques découvertes récentes d'habitats hallstattiens, situés sur les trois provinces les plus riches en nécropoles de cette époque : la Franche-Comté, la Bourgogne et la Lorraine. Nous mentionnerons les principales découvertes similaires signalées dans l'Allemagne du sud.

Certaines particularités de construction des remparts entourant des camps hallstattiens devront aussi retenir notre attention.

Nos lecteurs savent quel nombre considérable de tumulus funé-

raires s'élèvent sur les plateaux francs-comtois. Or les camps et les stations y abondent également. Les vestiges d'occupation qu'on y rencontre appartiennent le plus souvent aux temps néolithiques et à l'âge du bronze, mais il y a toute apparence que sur bien des points les explorations ultérieures y mettront à découvert des habitats de l'âge du fer.

Une trouvaille importante mérite à ce sujet de retenir particuliè-

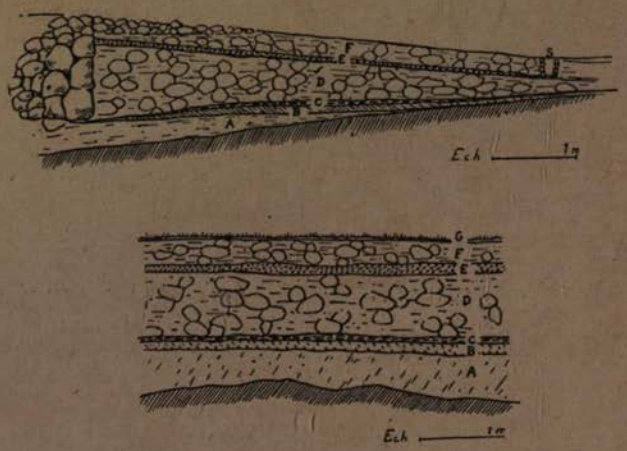

Fig. 265. — Coupes des fouilles du Camp de Château, à Salins (Jura). La première coupe passe par la partie calcinée du rempart dont elle montre le parement interne. En S, une sépulture [1].

rement l'attention. En 1906-1907, M. Piroutet fouilla sur une faible étendue la citadelle d'un oppidum dit le « Camp de Château », commune de Salins, à trois kilomètres de cette ville [2]. Il rencontra au-dessus du sol naturel plusieurs couches archéologiques correspondant à d'anciens foyers et présentant une remarquable continuité. La figure 265 en indique l'ordre de succession, soit en allant de bas en haut :

A. Terrain très dur renfermant quelques objets : poterie, fusaïoles.

B. Grande couche d'argile cuite et battue ; sorte d'aire bien conservée et d'un niveau constant.

C. Foyers inférieurs.

1. D'après M. Piroutet et J. Déchelette, *Découverte de vases grecs dans un oppidum hallstattien du Jura*, RA, 1909, I, p. 194, fig. 1.
2. M. Piroutet et J. Déchelette, *Ibid.*, p. 193.

D. Pierres et foyers. Sur un point, plusieurs lits d'argile cuite battue.

E. Foyers supérieurs.

F. Pierres et foyers (rares).

G. Gazon et couche de terre stérile.

Dans les trois zones principales, A, C et E, se trouvaient, entre

Fig. 266. — Fibules en bronze du Camp de Château, à Salins (Jura)[1].

autres objets, plusieurs fibules de la période de Hallstatt II (fig. 266), fibules serpentiformes sans ressort (couche A), fibules à timbale et à arbalète, fibules à double timbale, types communs dans les tumulus du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or et même de la Marne, communs aussi en Bavière et en Suisse. Les strates C et E renfermaient des tessons de vases peints helléniques et des amphores de même origine : tessons à *figures noires sur fond rouge* et à *figures rouges sur fond noir*. Les progrès de la céramographie grecque permettent, nous l'avons dit, de classer chronologiquement avec précision les poteries peintes des VI^e^-IV^e^ siècles. Depuis les

1. D'après M. Piroutet et J. Déchelette, *Ibid.*, p. 196, fig. 2 ; p. 197, fig. 3 ; p. 199, fig. 4.

Fig. 267. — Coupe du rempart du Camp d'Affrique, à Messein (Meurthe-et-Moselle)[1].

1. D'après une photographie inédite communiquée par le comte Beaupré.

découvertes de l'acropole d'Athènes, il est acquis que les débuts de la technique à figures rouges se placent un peu avant l'année 480, date de la prise de cette ville par les Perses. Or la couche C du Camp de Château renfermait précisément des débris de coupes à figures noires de fabrique attique et de la seconde moitié du VI[e] siècle, tandis que la couche E a livré un échantillon caractéristique des vases à figures rouges comptant parmi les plus anciens de cette série. Nous avons indiqué plus haut l'intérêt de cette trouvaille au point de vue de la chronologie hallstattienne.

Dans le chapitre VIII, nous parlerons de divers objets de fabrique indigène recueillis aux mêmes niveaux que les vases grecs, notamment d'une crémaillère en fer, le plus ancien spécimen connu

Fig. 268. — Pendant d'oreille, fibules et épingle hallstattiens en bronze Camp d'Affrique, à Messein (Meurthe-et-Moselle) [1].

de cet ustensile, dont les particularités de forme ne se sont pour ainsi dire pas modifiées depuis la fin de l'époque hallstattienne. Ajoutons qu'à tous les niveaux on a recueilli des fusaïoles, des fragments de meules, des broyeurs, des silex taillés, dont plusieurs flèches, et des haches polies. Il semblerait donc que même au premier âge du fer l'emploi des instruments de pierre n'était point complètement abandonné. Dans les anciens camps, occupés pour la plupart à l'époque néolithique, les haches en pierre polie et les silex taillés abondaient à la surface du sol ; aux époques ultérieures, les habitants n'ont pas manqué d'utiliser ce matériel. Jusqu'aux temps mérovingiens on rencontre çà et là des outils de silex employés concurremment avec ceux de métal.

En Lorraine, ce sont des fibules de la même époque (fig. 268) que

1. D'après une photographie communiquée par le comte Beaupré.

M. Beaupré a recueillies récemment dans le « Camp d'Affrique », à Messein (Meurthe-et-Moselle), camp dont la figure 267 montre l'importante enceinte ou plutôt l'un des deux remparts concentriques. Nous verrons plus loin (§ III) que cette enceinte présente une particularité qu'on observe, d'ailleurs, au Camp de Château : l'un de ses murs renferme un noyau dur et compact, formé de pierres cimentées par la calcination. L'étude de ces énigmatiques « remparts calcinés » ou « vitrifiés », dont on connaît de nombreux exemples, sera l'objet d'un des paragraphes suivants.

Les habitations hallstattiennes du Camp d'Affrique étaient de simples huttes rectangulaires, adossées au rempart. Outre les fibules, on en a retiré d'autres objets caractéristiques : grands couteaux de fer, aiguilles de bronze, fragments de bracelets, poteries, etc.

Le sol de l'enceinte est actuellement creusé de galeries établies pour la recherche du minerai de fer. C'est sans doute la présence de ces richesses métalliques qui détermina une tribu celtique à installer là ses foyers.

En Bourgogne, plusieurs camps ont livré ces mêmes fibules typiques de l'époque de Hallstatt II. On les a rencontrées au Camp de Chassey (Saône-et-Loire), où la continuité de l'habitat est établie pour toute la durée des âges préhistoriques : époque néolithique, âge du bronze, premiers âges du fer ; l'occupation a persisté même à l'époque romaine [1].

Nous avons parlé plus haut de la nécropole tumulaire d'Haulzy, commune de Vienne-la-Ville (Marne), nécropole composée de tumulus du premier et du second âge du fer. A deux cents mètres au sud-ouest de ces tertres s'élève une petite enceinte avec vallum en terre et fossé. Les fonds d'habitation contenaient des fragments d'une poterie exactement semblable à celle des tumulus [2].

1. Voir 1re partie, p. 122, fig. 31. Quelques menus vestiges métalliques de l'industrie hallstattienne ont été également signalés par M. l'abbé Parat, au Camp de Cora, à Saint-Moré (Yonne), sur un plateau dominant la Cure. La station est un promontoire dont le côté accessible est barré par un puissant rempart, long de 180 mètres. Elle a livré beaucoup de débris de poterie commune, des silex, des fusaïoles, et aussi quelques menus bronzes. Un mur romain flanqué de tours surmonte ce retranchement. Voir Parat, *Répartition des objets de Hallstatt et de La Tène dans la vallée de l'Yonne*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 72 ; — du même, *Le Camp antique de Cora*, Bull. Soc. Sc. hist. de l'Yonne, 2e semestre 1907.

2. G. Goury, *L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole*, p. 16.

Les Celtes de l'âge du fer ont occupé non seulement les camps préexistants, mais en outre, ils ont établi, peut-être d'après des méthodes perfectionnées, de nouvelles enceintes. Il en fut de même chez les Ligures : nous verrons (3e partie, chap. II) que plusieurs des villages fortifiés du littoral méditerranéen doivent en effet remonter à une époque voisine de la fondation de Marseille.

§ II. — *L'enceinte de la Steinsburg près de Römhild (Saxe) et les murs renforcés de parements internes.*

Les recherches des archéologues allemands ont abouti à des constatations semblables relativement aux habitations hallstattiennes ; mais, sur la rive droite du Rhin comme en France, les observations sont encore peu nombreuses. Les demeures de cette époque ne diffèrent de celles de l'âge du bronze par aucun caractère essentiel : la brique et la maçonnerie de pierres n'étaient pas encore employées [1]. On se contentait de huttes en matériaux légers. Dans la région rhénane, les habitats en plaine se montrent alors plus nombreux : il semble que les conditions de sécurité s'améliorent et permettent aux agglomérations humaines d'abandonner parfois les hauteurs escarpées pour descendre dans les vallées [2].

C'est peut-être à la même cause qu'on peut attribuer l'abandon des palafittes, dont quelques-unes cependant, parmi celles de la Suisse, étaient encore occupées au premier âge du fer [3].

1. Sur les travaux de MM. Schliz et Soldan, relatifs aux fonds d'habitations et sur les *castellieri*, *gradine*, etc., de l'Autriche-Hongrie et de la Bosnie-Herzégovine, étudiés particulièrement dans la région de Trieste par M. Marchesetti, voir Hoernes, *Die Hallstattperiode*, p. 242. Nous parlerons plus loin des enceintes préhistoriques de l'Allemagne du sud.

En Italie, les fonds de cabanes d'Este et de Bologne, des époques pré-étrusques et étrusques ont été l'objet de plusieurs monographies (Prosdocimi, *Avanzi di antichissime abitazioni nell'agro atestino*, BPI, 1887, p. 156, 185 ; — Zannoni, *Arcaiche abitazioni di Bologna*, 1893. Cf. Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie septentr.*, I, col. 407.

Certaines urnes funéraires en argile des nécropoles latiales et étrusques (Corneto, Vetulonia, etc.) ont la forme de cabanes. Il est possible qu'elles reproduisent le type des habitations de cette époque (voir Montelius, *loc. cit.*, p. 816 et pl. 175, fig. 14-17). On connaît également en Scandinavie et en Allemagne des urnes-cabanes (Montelius-Reinach, *Temps préhist. Suède*, p. 131 ; — Lindenschmit, *Altertümer*, I, x, III ; IV, pl. LXII. Pour le détail de la bibliographie, voir J. Schlemm, *Wörterbuch*, v. *Hausurnen*). Elles manquent sur tout le territoire français.

2. Hoernes (d'après Schumacher), *Die Hallstattperiode*, p. 246.

3. M. Viollier admet l'abandon volontaire des villages lacustres. Il incline même à penser que leurs habitants auraient alors déserté leur patrie, comme

Nous pouvons rapprocher des trouvailles du Camp de Château à Salins, celles d'une importante enceinte de la forêt de Thuringe, la Steinsburg, sur le Petit-Gleichberg, près Römhild (Saxe) [1]. Elles se classent dans l'ensemble à la fin de l'époque de Hallstatt et aux diverses phases de l'époque de La Tène. Le nombre des objets antérieurs ou plus récents est de faible importance : il paraît pro-

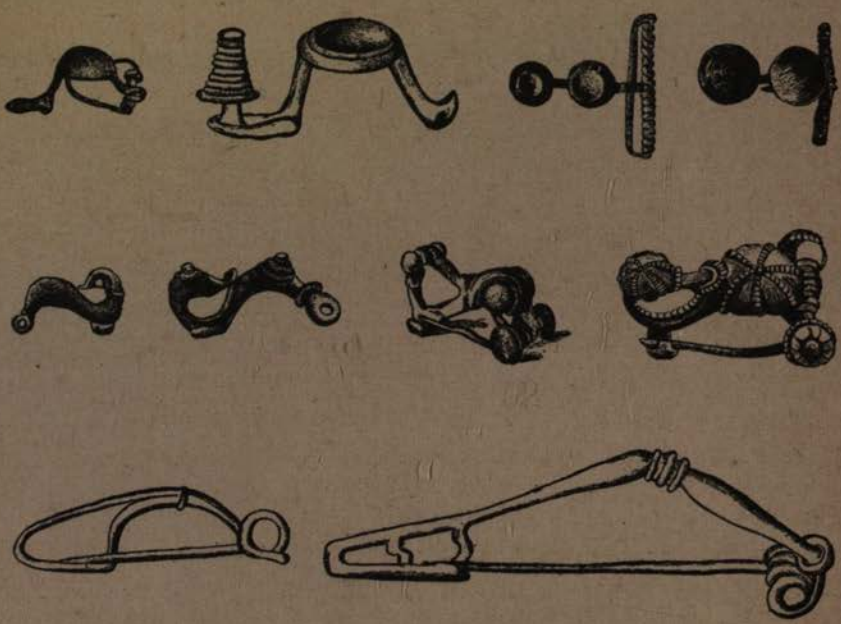

Fig. 269. — Fibules des époques de Hallstatt et de La Tène, trouvées à la Steinsburg, près Römhild (Saxe) [2].

bable que le système défensif de l'oppidum remonte à la fin des temps hallstattiens ou au second âge du fer.

Les plus anciens objets de parure présentent de curieuses analogies avec ceux du Camp de Château. De part et d'autre, apparaît

plus tard les Helvètes au temps de César. Des bandes hallstattiennes pénétrant par le Rhin, seraient venues occuper ce territoire délaissé (Viollier, *Fibules*, p. 43).

1. Sur cette station, voir surtout Jacob, *Die Gleichberge bei Römhild als Kulturstätten der La Tène-Zeit Mitteldeutschlands*, Vorgesch. Altertümer d. Prov. Sachsen, Halle, 1887. On trouvera la bibliographie des travaux ultérieurs, notamment des notices de M. Götze, dans Götze, Höfer et Zchiesche, *Altert. Thüringens*, p. 431.

2. D'après Jacob, *Ibid.*, p. 25, fig. 61-67 ; p. 26, fig. 69 ; p. 27, fig. 75, 76.

la fibule à double timbale et à long ressort. La continuité de l'habitat au Petit-Gleichberg est attestée par la présence de fibules appartenant non seulement à l'époque de La Tène I, mais aux phases ultérieures de cette époque (fig. 269). Les maisons étaient établies sur plan circulaire ou rectangulaire. On retrouve la partie inférieure des murs, construits en pierres sèches. La Steinsburg compte parmi les plus vastes enceintes de l'Allemagne. De plan elliptique, elle mesure 1052 mètres dans le sens de son grand axe, 838 mètres dans le sens transversal. Elle était défendue par plusieurs murs

Fig. 270. — Murs à parements internes (coupes).

1, Coupe du rempart de la Steinsburg [1] ; — 2, Camp Subeyra, à Saint-Cézaire (Var) [2].

concentriques, également en pierres sèches (basalte). Le rempart extérieur présente une particularité curieuse, mais assez fréquente dans la fortification préhistorique : renforcé par des parements internes, comme le montre la figure 270, n° 1, il se compose, en quelque sorte, de plusieurs murs accolés.

Plusieurs *castella* du département du Gard possèdent des murailles du même type, c'est-à-dire doubles ou même triples, l'épaisseur pour chacun des murs variant de 1 m. 50 à 3 mètres [3]. M. de Saint-Venant a rapproché ce mode de construction défensive du *murus duplex*, qui, d'après les *Commentaires* de César (II, 29), défendait un camp des *Aduatici* [4].

1. D'après Götze, *Die Steinsburg auf dem Kleinen Gleichberge bei Römhild*, VBAG, 1900, p. 418, fig. 1.

2. D'après Guébhard. *Premier essai d'inventaire des enceintes préhist. du départ. du Var*, CPF, Périgueux, 1905, p. 378, fig. 22.

3. J. de Saint-Venant, *Antiques enceintes fortifiées du midi de la France*, CIA, Paris, 1900, p. 430. Cf. du même, *Arécomiques*, p. 30.

4. Le contexte indique qu'il ne s'agit pas de murs séparés. Sur cette question, voir Guébhard, *Le murus duplex des Gaulois*, BSPF, 1906, p. 146.

Nous avons dit précédemment (1re partie, p. 125) que le même procédé de doublement se rencontre au Castellaras de la Malle, à Saint-Vallier (Alpes-Maritimes). Il est difficile d'indiquer à quelle époque on commença à en faire usage. MM. Goby et Guébhard en ont signalé plusieurs autres exemples : Camp Subeyra, (fig. 270, n° 2), Camp Barlet, à Cannaux, La Capelle de Saint-Cézaire, Camp de Collet-Assout.

Les Celtes renforçaient ordinairement leurs remparts de pierres sèches au moyen d'une charpente interne. Lorsque le bois faisait défaut, ils y suppléaient sans doute en établissant dans la masse de la maçonnerie cette solide ossature en moellons. On ne saurait toutefois attribuer exclusivement à un groupe ethnique déterminé tous les murs à parements internes : les Ligures comme les Celtes paraissent en avoir fait usage.

§ III. — *Le problème des remparts vitrifiés et calcinés*[1].

Nous avons dit que les stations du Camp d'Affrique et de Salins où des fouilles méthodiques ont permis de constater la présence de vestiges hallstattiens bien caractéristiques, possédaient l'une et l'autre des remparts appartenant à la catégorie dite des « murs calcinés ».

Il nous faut définir dès maintenant cette expression et étudier l'ensemble des constructions défensives présentant la même particularité. Mais comme les problèmes qui s'attachent à ces enceintes sont étroitement liés à ceux que présentent les enceintes dites « vitrifiées », nous devons faire porter notre examen sur les deux groupes.

L'âge et l'origine de ces murailles ont donné lieu depuis longtemps à de nombreuses controverses, sans qu'aucune des solutions proposées ait encore obtenu l'assentiment général. Elles se distinguent des murs ordinaires en pierres sèches par ce fait que, sous l'action d'un feu violent, elles ont été réduites sur tout leur développement ou seulement par endroits en un conglomérat compact et très dur.

Suivant la nature des matériaux, roches cristallines ou calcaires,

1. Nous rectifions ici, sous réserve des explications données ci-après, l'opinion que nous avons exprimée au sujet de l'âge des murs vitrifiés (1re partie, p. 371).

ce noyau se compose d'une gangue plus ou moins vitrifiée ou d'une sorte de mortier de chaux extrêmement compact. Les vitrifications renferment ordinairement de petites cavités ou alvéoles remplies de cendres noires et portant des empreintes ligneuses bien caractéristiques (fig. 271). De même, la chaux est mêlée de charbons et de cendres.

Fig. 271. — Empreintes ligneuses sur les pierres vitrifiées du rempart de Lourdon, commune de Villerest (Loire).

Nous commencerons par l'étude des murs vitrifiés.

Ils se rencontrent sur une zone géographique étendue : en Écosse, en Irlande[1], en France, dans diverses provinces de l'Allemagne[2], en Bosnie et en Bohême[3].

Ceux du territoire français, dont voici la liste, se trouvent pour la plupart dans les départements du centre[4] :

1. Ils font défaut en Angleterre. Sur les travaux anglais relatifs aux forts vitrifiés de l'Ecosse, voir Jules Marion, *Mon. celtiques et scandinaves des environs d'Inverness (Ecosse)*, MAF, 1872, p. 9 ; — Anderson, *Scotland in pagan times*, II, p. 276 ; — Christison, *Early fortifications in Scotland*, 1898, p. 169.

2. Pour la bibliographie (travaux de Schuster, Cohausen, Virchow, Schuchhardt, etc.), voir Anthes, *Bericht röm.-germ. Forschung*, II, 1905, p. 36 ; III, 1906-07, p. 46.

3. Fodisch, *Proc. Soc. Scotland*, t. VIII, p. 155 ; — Anderson, *loc. cit.*, p. 275.

4. Ce relevé dressé par le général de la Noë (*Bull. géographie hist. et descrip.*, 1887, p. 383) a été revu et complété par le Dr Paul Raymond (*Etude sur les enceintes vitrifiées et calcinées de la Gaule*, RP, 1910, p. 2). Nous renvoyons à ce mémoire pour les indications bibliographiques. L'enceinte de Bègues que nous ajoutons à la liste de M. Raymond nous a été signalée par le comte O. Costa de Beauregard.

Camp de Péran, à Plédran (Côtes-du-Nord)
La Courbe, à Argentan (Orne) ;
Sainte-Suzanne (Mayenne) ;
Château-Meignan, à Saint-Jean-de-Mayenne (Mayenne) ;
Le Puy de Gaudy, à Sainte-Feyre (Creuse) ;
Château-Vieux, à Pionnat (Creuse) ;
Thauron (Creuse) ;
La Fage, à Saint-Flour (Cantal) ;
Escoalier, à Mauriac (Cantal) ;
Bègues (Allier) ;
Châtelux, à Saint-Alban (Loire) ;
Château-Brûlé, à Lourdon, commune de Villerest (Loire) ;
Camp de Sermus, à Saint-Privat (Corrèze) ;
Castel Sarrazi, à Gandumas, près d'Excideuil (Dordogne) ;

Un point essentiel demeure hors de contestation : ces murs sont des ouvrages de fortification. La plupart ferment l'accès d'un promontoire, ordinairement d'une superficie assez restreinte. Quelques-uns sont protégés par un fossé.

C'est en Écosse qu'on a commencé à les étudier. En 1777, Thomas West signala pour la première fois la double enceinte de Craig-Phadrig, près Invernèss, qu'il rapprocha de vitrifications semblables situées sur les collines de la Haute-Écosse. Avec de nombreux naturalistes anglais, il les considéra comme des produits naturels d'éruptions volcaniques, explication étrange, aussitôt combattue par l'ingénieur des mines John Williams. Celui-ci formula le premier l'hypothèse d'une vitrification intentionnelle et s'attacha à démontrer que les murs avaient été formés par des lits superposés de matières combustibles et de roches siliceuses, réduites ensuite par un feu violent à l'état de masse compacte. Bientôt après (en 1787) lord Woodhouselee présentait une autre théorie : à son avis les murs vitrifiés n'étaient pas autre chose que des remparts détruits par les flammes ; construits en pierres et bois, ils auraient été incendiés par les assiégeants. De son côté, sir Georges Mackensie prétendit y reconnaître des tours de signal, où des feux constamment allumés auraient vitrifié peu à peu l'aire maçonnée des foyers.

Le désaccord des auteurs provient en partie de ce que les observations et les théories se rapportent à des cas différents.

On a parfois confondu avec les « remparts vitrifiés » des vestiges de construction n'ayant rien de commun avec ces travaux de

fortification, par exemple des restes d'anciens foyers et d'établissements industriels, des vestiges de tumulus à incinération [1]. Quand la vitrification est superficielle en même temps que sporadique, et particulièrement s'il s'agit de murs de faible développement, l'hypothèse des « feux signaux » peut être prise en considération [2].

Enfin on a signalé des remparts dont la maçonnerie contiendrait des laitiers et débris de foyers provenant d'anciens établissements industriels situés dans leur voisinage. Les constructeurs auraient utilisé ces matériaux de fortune, en raison de leur solidité et de la facilité de leur extraction [3].

Quant aux véritables remparts vitrifiés — et nous entendons par là les murailles défensives dont la vitrification provient évidemment de foyers allumés sur place — avant de formuler à leur sujet une théorie générale, il y aurait lieu de soumettre ceux de la France et de l'Écosse à une étude plus approfondie qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

Un fait nous paraît déjà établi par les recherches de quelques archéologues allemands : c'est que les murs à noyau scorifié de la Silésie, comme l'a démontré M. Schuchhardt et comme le reconnaît M. Anthes, sont tout simplement des remparts à charpente ligneuse et remplissage de pierres, consumés accidentellement ou non par un incendie [4]. La coupe du mur scorifié du Stromberg

1. Les fouilles méthodiques du tumulus de Celles (Cantal) ont permis de constater que les blocs de basalte entourant le lieu de la crémation étaient entrés en fusion, ce qui impliquait une température d'au moins 800 degrés centigrades (Pagès-Allary, J. Déchelette et A. Lauby, *Le tumulus arverne de Celles*, Anthr., 1903, p. 385). Sur les tumulus vitrifiés de la Creuse, voir Autorde, CPF, Autun, 1907, p. 740.

2. Voir à ce sujet, lieutenant-colonel Marc Hardy, *Proc. Soc. antiq. Scotland*, XL, 1906, p. 136.

3. Cette observation a été faite par le commandant Prévost à propos de certains murs vitrifiés de l'Allemagne, de la Bohême et du département de la Mayenne (BJ, cahier XLI, 1886, p. 161). La thèse a été reprise pour le département de la Creuse par M. Autorde dans une intéressante monographie (CPF, Autun, 1907, p. 721) où l'auteur paraît avoir trop généralisé ses conclusions. On doit se demander si une partie des prétendus murs à matériaux vitrifiés *d'emprunt* ne rentrent pas, en réalité, dans la catégorie des murs scorifiés du type de la Silésie décrits ci-après. On peut encore admettre ici l'hypothèse de la reconstitution d'un mur détruit par un incendie, avec utilisation d'une partie des anciens matériaux.

4. M. Schuchhardt a exploré les remparts de la Silésie en 1909, de concert avec M. Schmidt (voir ZfE, 1909, p. 508 ; —CBl.A, 1910, p. 89). Il a constaté que les vitrifications proviennent de l'incendie d'un boisage dense établi à l'intérieur des remparts, le *murus gallicus* ne faisant d'ailleurs pas défaut en Silésie. M. Schmidt qui a publié sur ces remparts scorifiés une monographie accom-

près Weissenberg (fig. 272) vient à l'appui de cette explication, déjà formulée, nous l'avons dit, par lord Woodhouselee. Ce rempart mesurant quatre mètres de largeur, était construit en grosses pierres à sa partie antérieure, en bois et pierres de basalte à sa partie postérieure. La coupe permet de reconnaître que le haut de la partie boisée s'est écroulée pendant l'incendie, tandis que la base, soumise à un feu plus violent, s'est transformée en un noyau

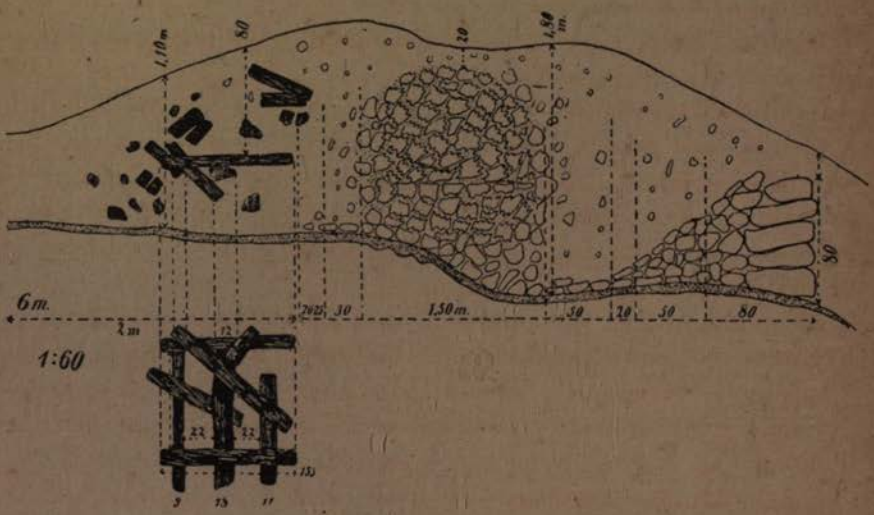

Fig. 272. — Coupe d'un rempart scorifié. Enceinte du Stromberg près Weissenberg (Silésie) [1].

scorifié. D'autres remparts de la Silésie, explorés comme celui-ci par MM. Schuchhardt et Schmidt, confirment ces conclusions.

Nous verrons dans la troisième partie qu'à l'époque de César le rempart le plus répandu chez les peuples gaulois consistait en une construction de pierres et de bois. Les *Commentaires* (VII, XXIII) contiennent une description détaillée de celui d'Avaricum, établi d'après ce dispositif : sur un lit de pierres constituant

pagnée de nombreuses coupes (voir fig. 272, cf. CBl. A, 1906, p. 90) en a interprété différemment l'origine. Selon lui, les vitrifications proviendraient de foyers puissants allumés intentionnellement dans des cabanes en pierre, aussitôt après leur construction, dans le but de les préserver de toute humidité par la scarification des parois, hypothèse qui nous semble inacceptable. M. Feyerabend, directeur du musée de Görlitz, partage, d'ailleurs, l'opinion de M. Schuchhardt (*Mannus*, 1910, p. 51).

1. D'après H. Schmidt, *Die vorgeschichtlichen Rundwälle in der Amtshauptmannschaft Löbau*, ext. du *Jahreshefte d. Gesell. Anthr. u. Urgesch. d. Oberlausitz*, II, 1909, p. 37, fig. 15.

l'assise de base se plaçaient des poutres longitudinales, reliées entre elles par d'autres pièces de bois transversales. On élevait le mur en alternant ainsi les cadres de charpente et les lits de pierres.

Dans les pays celtiques, de nombreuses murailles appartiennent à cette catégorie. Plusieurs, comme nous le verrons, datent incontestablement de l'époque de La Tène III, mais il se pourrait que cette méthode de construction ait été employée beaucoup plus tôt.

Il resterait à rechercher si la même explication peut s'appliquer aux murs vitrifiés de France et d'Écosse [1]. Ceux que nous avons pu étudier, par exemple celui de Lourdon, près de Roanne, ont été évidemment soumis à l'action d'un feu extrêmement violent. Le mur de Lourdon était construit principalement en porphyre micro-granulitique, roche qui, d'après des essais récents, n'a pu entrer en fusion qu'à une température supérieure à 1000 degrés centigrades [2].

A première vue, il semblerait difficile d'écarter une ancienne hypothèse à laquelle l'ingénieur Daubrée a donné l'appui de sa compétence technique. Suivant cette théorie, les constructeurs auraient incendié systématiquement les murailles dans le but d'obtenir par la vitrification des matériaux pierreux un noyau dur et compact propre à résister à la sape [3]. Une étude approfondie de la structure de ces murs, débarrassés au préalable des éboulis qui les recouvrent, permettrait sans doute d'élucider le problème. Il ne saurait être solutionné par de simples expériences de laboratoire. Des monographies détaillées, accompagnées de plans et de coupes, dressés à la suite de fouilles méthodiques, pourront seules servir de base à des explications objectives. Or jusqu'à ce jour on cherche vainement ces documents dans les études consacrées à ces énigmatiques murailles.

1. M. Schuchhardt conclut ici nettement dans le sens de l'affirmative (ZfE, 1909, p. 508).

2. S Bouttet, *Les enceintes vitrifiées du département de la Loire*, RP, 1910, p. 257.

3. Il est intéressant de rappeler à ce sujet le curieux essai de vitrification tenté en 1782 par un officier de Dunkerque sur un bloc formé de quarante mille briques. L'inventeur entendait démontrer l'utilité pratique de ce procédé pour la construction économique des plates-formes en batteries (voir général de la Noë, *Documents pour servir à l'étude des enceintes vitrifiées*, RA, 1882, II, p. 358). Mais il est possible que l'idée de cet essai ait été inspirée par les trouvailles des murs vitrifiés, dont on s'occupait alors beaucoup, nous l'avons dit, dans les Iles Britanniques.

Un des points les plus importants serait de savoir si, en France et en Écosse comme en Allemagne, les murs vitrifiés appartiennent bien au type du *murus gallicus*, c'est-à-dire s'ils ont été construits en pierre et bois. Le dégagement des assises de base demeurées en place devra conduire sous ce rapport à des observations concluantes.

Il est vrai qu'on n'a jamais signalé en France dans les murs vitrifiés les fiches en fer si nombreuses dans ces murs « gaulois ». Mais, d'autre part, nous devons prendre en considération un fait que mentionne Daubrée : pour le rempart vitrifié de Péran, « on a, d'après M. Desnoyers, la preuve que des *poutres qui faisaient partie de la construction* ont été carbonisées sur place »[1].

A coup sûr, il devait être malaisé de transformer en un foyer incandescent les pièces de charpente noyées dans la pierraille, si considérable que fût la proportion du bois[2], mais une fois le foyer allumé, des courants d'air traversaient les cavités que laissait dans la masse en ignition la combustion des charpentes ; ils attisaient violemment l'intensité de l'incendie : par ces nombreuses cheminées horizontales, pouvait s'établir naturellement le tirage forcé que Daubrée jugeait nécessaire pour le ramollissement et la fusion des roches cristallines[3]. Cette interprétation a le grand avantage d'expliquer comment dans plusieurs remparts la vitrification est seulement partielle et sporadique et non pas continue, comme elle devrait l'être dans l'hypothèse d'une combustion ayant pour but d'augmenter la cohésion de la maçonnerie par l'agglutination de ses éléments.

Si la combustion de ces remparts est le résultat d'incendies intentionnels ou accidentels, le problème chronologique perd d'ailleurs son intérêt ou plutôt il se rattache à une question plus générale et jusqu'à ce jour problématique : celle de savoir à quelle époque remontent les premiers murs de type gaulois en pierre et

1. Daubrée, RA, 1881, I, p. 24.

2. César (VII, XXIII) dit des murailles gauloises que la pierre les défend du feu, ce qui ne saurait signifier qu'elles fussent absolument incombustibles.

3. Voir Daubrée, *Examen minéralogique et chimique de matériaux provenant de quelques forts vitrifiés de la France. Conclusions qui en résultent*, RA, 1881, I, p. 18 ; — du même, *Examen de matériaux provenant des forts vitrifiés de Craig Phadrick, près Inverness (Ecosse) et de Hartmannswillerkopf (Haute-Alsace)*, RA, 1881, II, p. 36 ; — du même, *Examen de matériaux provenant des forts vitrifiés de Château-Meignan (Mayenne) et du Puy de Gaudy (Creuse)*, RA, 1882, I, p. 275 ; — G. de la Noë, *Documents pour servir à l'étude des enceintes vitrifiées*, RA, 1882, I, p. 358.

bois, particulièrement nombreux à l'époque de La Tène III, et jusqu'à quand s'est prolongé ce mode de construction défensive.

Nous devons ajouter qu'on possède encore peu d'indications précises sur l'âge des enceintes vitrifiées connues en France.

A l'intérieur du camp de Dun Mac Uisneachan, dans le Loch Etive (Écosse), camp dont le mur extérieur seul est vitrifié, on a trouvé des habitations rectangulaires en pierres sèches. Elles contenaient des os d'animaux domestiques, des meules, un fragment de glaive, un anneau de même métal et une plaque en bronze émaillée de cercles concentriques rouges et jaunes, paraissant remonter aux premiers siècles de l'ère chrétienne[1].

Les enceintes calcinées ont été signalées en Lorraine, en Bourgogne et en Franche-Comté. On en connaît également dans l'Allemagne du sud[2].

Celles de la Lorraine, décrites en 1886 par MM. Bleicher et Barthélemy, sont au nombre de trois : le camp d'Affrique, commune de Messein (superficie, environ 7 hectares) ; la Fourrasse, commune de Champigneulles (environ 6 hectares) ; la Butte Sainte-Geneviève, commune d'Essey (environ 20 hectares)[3]. Ces trois enceintes, du type de l'éperon barré, sont défendues par un rem-

1. Anderson, *Scotland in pagan times, Iron age*, p. 277. Un fragment de brique soudé dans la masse vitreuse du rempart de Puy de Gaudy daterait cette construction d'une époque postérieure à la conquête romaine (P. de Cessac, BM, 1867, p. 806). Les détails font défaut sur cette observation et elle demeure insuffisante, malgré l'autorité de Cessac, dont les témoignages étaient en général bien contrôlés.

Plusieurs archéologues ont attribué les enceintes vitrifiées de l'Écosse aux conquérants scandinaves, plaçant ainsi leur construction entre le VIIe et IXe ou le Xe siècle de notre ère (tel était l'avis de M. Marion, dont nous avons cité le substantiel mémoire, *Ibid.*, p. 45). Le général de la Noë classait au contraire les remparts calcinés et vitrifiés aux derniers siècles avant la conquête romaine (BAF, 1892, p. 232). G. de Mortillet les attribuait aux Anglais de la guerre de Cent ans, sans songer qu'ils se rencontrent sur une zone beaucoup plus étendue que celle des incursions anglaises.

2. Voir Anthes, *Bericht röm.-germ. Forschung*, VI, p. 10.

3. Bleicher et Barthélemy, *Nouvelles recherches sur les camps d'Affrique et de la Fourasse, Etude des matériaux calcinés et vitrifiés*, AFAS, Toulouse, 1887, I, p. 284 ; — Barthélemy, *Contribution à l'étude des camps vitrifiés et calcinés*, AFAS, Marseille, 1891, I, p. 269. Cf. *Anthr.*, 1891, p. 349 ; — Barthélemy, *Contribution à l'étude des camps vitrifiés et calcinés*, Mém. Soc. archéol. Lorraine, Nancy, 1892, p. 266 ; — Bleicher et Barthélemy, *Camps vitrifiés et camps calcinés*, Mém. Soc. arch. Lorraine, 1892, p. 266 ; — Beaupré, *Et. préhist. Lorraine*, 1902, p. 61 ; — du même, *Note sur les enceintes à vallum calciné*, BSPF, 1906, p. 114, et 1909, p. 381 (pour Sainte-Geneviève, voir ci-après, 3me partie, chap. II) ; — P. Raymond, *Etude sur les enceintes vitrifiées et calcinées de la Gaule*, RP, 1910, p. 12.

part rectiligne. Au camp d'Affrique le retranchement est double, chaque mur étant précédé d'un large fossé creusé dans le roc (fig. 273). Le mur intérieur seul contient un noyau de chaux reposant directement sur le sol et présentant une largeur de 6 mètres sur 4 à 5 mètres de hauteur.

Comme nous l'avons dit, les trouvailles du Camp d'Affrique paraissent indiquer que sa principale occupation se p ace à la période hallstattienne.

Celles de Sainte-Geneviève remontant pour la plupart à l'époque de La Tène III (voir troisième partie), il semble probable que le

Fig. 273. — Coupe du double rempart du Camp d'Affrique, à Messein (Meurthe-et-Moselle) [1].

rempart est de cette époque. Il est vrai que la station a livré également des instruments de pierre pouvant dater de l'époque néolithique ou de l'âge du bronze.

Nous ne pouvons décrire en détail les dispositions assez variées que présentent ces enceintes, ainsi que celles du Jura [2] et de la Bourgogne, ces dernières au nombre de quatre [3]. Leurs rem-

1. D'après Beaupré, *De l'emploi du double vallum dans la fortification préhist.*, BSPF, 1909, p. 383.

2. Cf. Piroutet, RPI, 1906, p. 20 et 42.

3. Ces enceintes ont été explorées et décrites par M. Drioton (*Contribution à l'étude de la fortification antique dans l'arrond. de Dijon*, RPI, 1905, p. 4) :

1° Enceinte du *mont Affrique*, commune de Flavignerot (levée en pierres sèches, longue de 350 mètres, haute de 3 m. 20 avec noyau de chaux) ;

2° Enceinte du *Châtelet*, commune d'Etaules ; puissant retranchement long de 78 mètres, haut de 8. « Sept sondages, écrit M. Drioton, exécutés sur divers points, me permettent de constater que la levée est recouverte d'un véritable blindage de chaux, dont le volume total est d'environ dix mètres cubes par mètre courant de retranchement. Au-dessous de la chaux existe une couche de cendres et de charbons de 2 à 8 centimètres d'épaisseur. Les pierrailles qui supportent les charbons ont subi l'action d'un feu intense. Le lit de chaux est recouvert sur toute son étendue par une couche de matériaux n'ayant pas subi l'action du feu et dont l'épaisseur, qui n'est que de 0 m. 30 à 0 m. 40 sur la partie extérieure du retranchement, atteint 1 mètre et même 1 m. 40 sur la partie intérieure. »

3° Enceinte du *Châtelet*, à Val-Suzon ;

4° Enceinte du *Bois-Brûlé*, à Plombières. Cette dénomination de *Bois-Brûlé*

parts, comme en Lorraine, ferment l'accès d'un promontoire et sont munis d'un fossé. Tantôt la masse calcinée est à la base du mur, tantôt, comme à Étaules, elle constitue une sorte de chape à sa partie supérieure. Mais le profil primitif ne pourrait être reconnu qu'en débarrassant le retranchement d'une masse considérable d'éboulis.

Pour ces murs calcinés, de même que pour nos murs vitrifiés, il faut encore, dans l'attente de recherches complémentaires faites sur le terrain, ajourner toute réponse définitive à cette question : la combustion provient-elle d'un simple incendie, accidentel ou non, comme on l'a constaté en Silésie, ou bien de l'emploi systématique d'un procédé tendant à assurer la cohésion des matériaux [1].

Dans l'état actuel de nos connaissances, il serait prématuré, croyons-nous, de se prononcer formellement, mais on peut espérer qu'une étude attentive des remparts de l'Écosse et de la France apportera la solution de ce problème archéologique, discuté depuis plus d'un siècle.

§ IV. — *L'exploitation des salines.*

Nous avons insisté dans le chapitre précédent sur l'importance du commerce du sel aux temps hallstattiens. A coup sûr, rien n'autorise à supposer qu'aux époques antérieures, l'emploi du condiment que Pline déclare indispensable à l'homme fût encore peu répandu. Les marais salants des côtes maritimes constituaient des centres d'approvisionnement d'une exploitation facile ; mais il

rappelle celle de *Château-Brûlé*, donnée à l'enceinte vitrifiée de Lourdon, à Villerest. Le *Camp d'Affrique* et le *Mont Afrique* en Lorraine et en Bourgogne, sont, croyons-nous, l'équivalent des *Castels Sarrazins*. Il y a, d'ailleurs, parmi les enceintes vitrifiées un *Castel Sarrazi* à Gandumas (Dordogne). Ces appellations populaires, dont quelques-unes rappellent celles des dolmens (voir t. I, p. 378), ne sauraient naturellement être prises en considération pour une attribution ethnique.

On a signalé deux enceintes calcinées dans la Gaule de l'ouest, l'une à Séneret (Vienne), l'autre à Vœuil près d'Angoulême (Charente). Voir P. Raymond, *loc. cit.*, RP, 1910, p. 17.

1. Contrairement à l'opinion du comte Beaupré (BSPF, 1909, p. 383), nous nous demandons si les talus des remparts du Camp d'Affrique, d'une inclinaison assez faible, ne seraient pas les éboulis d'un mur à parois verticales, construit en bois, terre et pierre. Il y aurait d'autant plus d'importance pour le problème des murs calcinés à éclaircir ce point, que, d'après les observations précises du même archéologue lorrain, tous les vestiges recueillis dans cette enceinte se classent au premier et au second âge du fer, avec prédominance pour l'époque de Hallstatt II.

importe de remarquer que le premier âge du fer — nous avons souvent insisté sur ce fait — se distingue par un développement considérable du commerce continental. Les principaux centres de la métallurgie du fer, le Norique, la Bourgogne, la Lorraine, la Franche-Comté, ne se trouvaient pas à proximité du littoral maritime. Il se créa donc des « voies du fer » partout où les forges furent assez actives pour subvenir à une large clientèle d'exportation. Si quelque riche gisement de sel gemme avoisinait ces établissements — ce fut précisément le cas en Norique, en Lorraine et en Franche-Comté — les chemins des exportations du fer devenaient aussi des voies du sel, des *viae salariae* pour les désigner par le nom d'une des grandes routes de l'Italie, partant du port d'Ostie : routes commerciales et sans doute aussi routes militaires, car la possession des salines aux temps anciens donnait lieu à de nombreux conflits. L'histoire a parfois gardé le souvenir de ces luttes. Strabon rapporte qu'en Illyrie les Autariates entretenaient dans les temps anciens des hostilités continuelles avec les Ardiæens, au sujet d'une saline située près de la frontière commune [1]. Nous savons par un texte de Tacite qu'en Germanie la possession d'un fleuve salifère limitrophe armait également les Hermundures contre les Cattes [2].

Le nombre et l'importance des enceintes fortifiées en Lorraine et en Franche-Comté doit, croyons-nous, s'expliquer tout à la fois par la richesse de ces régions en salines et en mines de fer. Nul doute que ces produits naturels du sol, utilisés activement à partir de l'époque de Hallstatt, n'aient éveillé les convoitises des peuples voisins et obligé leurs possesseurs à se prémunir tout particulièrement contre les incursions et les pillages.

Maintenant que, grâce à l'étude méthodique des enceintes de ces deux provinces, nous pouvons formuler des conjectures plus précises sur les conditions chronologiques de leur établissement, nous constatons que la période de Hallstatt a joué à cet égard un rôle très important.

D'autres découvertes lorraines présentent un intérêt tout particulier pour l'étude de l'industrie du sel et attestent encore son développement au premier âge du fer. Nous voulons parler de ces singuliers gisements, tout d'abord énigmatiques, connus sous

1. Strabon, VII, v, 11.
2. Tacite, *Annales*, XIII, LVII.

le nom de *briquetages*[1]. Les plus importants sont situés dans la vallée de la Seille, près de Vic de Burthécourt : là, dans le voisi-

Fig. 274. — Reconstitution d'un appareil servant à recueillir le sel par voie d'évaporation des eaux salées[2].

nage immédiat de sources salées, le sol est recouvert d'une épaisse couche de fragments de briquettes rectangulaires et de cylindres en terre cuite, atteignant parfois plusieurs mètres d'épaisseur.

1. Les anciens travaux relatifs aux briquetages de la Seille, connus depuis la fin du XVII[e] siècle, sont nombreux mais n'offrent plus qu'un intérêt documentaire. Sur les premières hypothèses relatives à leur origine, voir F. Barthélemy, *Recherches sur la Lorraine avant l'histoire*, et Jacquot, AFAS, Nancy, 1886, II, p. 1075. Morey (*Mém. Acad. Stanislas*, 1867, p. 140) les expliqua le premier par l'hypothèse d'installations industrielles opérant le bouillage des eaux salées.

Consulter parmi les notices récentes : Keune, *Die Erforschung des Briquetagegebietes*, CBl. A, 1901, p. 119 (communication présentée au congrès de cette Société à Metz en 1901 et suivie d'une intéressante discussion) ; — A. Schliz, *Salzgewinnung in der Hallstattzeit mit Bezugnahme auf die mutmasslichen Verhältnisse in Wurttembergisch-Franken*, ZfE, 1903, p. 642.

2. D'après A. Schliz, ZfE, *Ibid.*, 1903, p. 645. Cette reconstitution ne diffère que par quelques dispositions de détail de celle qu'avait proposée M. Keune (cf. Beaupré, *Etud. préhist. Lorraine*, pl. XII, fig. 1).

Des fouilles méthodiques ont permis de déterminer la nature exacte de ces débris céramiques. Ce sont les vestiges des appareils alors en usage pour l'évaporation des eaux chargées de sel (fig. 274). On en remplissait des récipients en terre cuite de forme rectangulaire. Ces cuvettes étaient placées sur de petits échafaudages formés de bâtonnets en argile, disposés comme les pièces de bois d'un bûcher. Au-dessous, un foyer était allumé. L'eau s'évaporait en s'écoulant sur les bâtonnets portés à une haute température et le sel s'y cristallisait. On a signalé les mêmes vestiges dans d'autres régions également riches en sources salées, notamment en Belgique et en Thuringe[1].

Des expériences pratiques ont donné par cette méthode des résultats satisfaisants. Elles ont montré, en outre, que les appareils étaient rapidement mis hors d'usage, ce qui explique l'extraordinaire abondance de leurs débris : ils forment une masse si compacte dans les marais avoisinant la Seille qu'on les prenait jadis pour les restes d'une chaussée de quelque voie antique.

Des recherches systématiques, entreprises par la Société d'histoire et d'archéologie de Metz en 1901, ont permis de constater que ces exploitations remontaient à l'époque de Hallstatt. C'est à cette phase qu'appartiennent les poteries, fibules et objets de parure recueillis dans toutes les couches[2].

Les procédés employés pour l'évaporation des eaux chargées de sel devaient varier dans une certaine mesure d'une région à l'autre. Pline rapporte qu'en Gaule et en Germanie on versait l'eau sur des bois enflammés[3] ; Tacite confirme ce témoignage, en ce qui concerne les Hermundures[4]. Mais ces indications des deux auteurs sont incomplètes : entre l'eau et le feu s'interposait nécessairement quelque appareil récepteur en argile ou en pierres brutes[5].

1. La bibliographie des nombreux travaux relatifs aux briquetages de la Seille est donnée par le comte Beaupré, *Etudes préhist. Lorraine*, p. 92. Pour les trouvailles similaires à celles de la Seille, voir Schliz, *Salzgewinnung in der Hallstattzeit*, ZFE, 1903, p. 642. Cf. *Anthr.*, 1904, p. 479.
2. Keune, *loc. cit.*, p. 122 ; — Beaupré, *loc. cit.*, pl. XII, fig. 2-3.
3. Pline, XXXI, XXXIX.
4. Tacite, *loc. cit.*
5. Sur l'exploitation et le commerce du sel chez les peuples de l'antiquité classique, voir Maurice Besnier, art. *Sal*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*

CHAPITRE VII

ARMES OFFENSIVES ET DÉFENSIVES

Sommaire. — I. L'armement hallstattien. Rareté des armes défensives. — II. L'épée de bronze hallstattienne. — III. La grande épée de fer. — IV. Les poignards ou glaives courts à antennes. — V. Lances et pointes de flèche. — VI. Les sépultures à char.

§ 1er. — *L'armement hallstattien. Rareté des armes défensives.*

Sur une large étendue du territoire hallstattien, de la Bohême à la Gaule centrale inclusivement, les épées offrent pendant toute la durée du premier âge du fer une remarquable uniformité. Elle contraste avec la variété des modèles simultanément en usage durant l'âge du bronze.

L'un après l'autre, trois types de glaives sont adoptés par toutes les peuplades occupant cette vaste zone :

a) Une épée de bronze dérivée de l'un des modèles de l'âge du bronze IV, et qui n'en diffère que par quelques particularités accessoires. Elle doit être considérée comme un type de transition. On la classe à l'époque de Hallstatt, parce qu'elle est tout à fait semblable par sa forme à l'épée de fer hallstattienne qui la remplace ; elle apparaît en France dans les mêmes milieux que cette dernière, c'est-à-dire dans les tumulus de la Gaule orientale et centrale. Toutefois, son aire de dispersion est plus étendue. Nous verrons que dans nos provinces, elle se rencontre non seulement chez les Celtes, mais aussi chez les Ligures de la Gaule méridionale.

b) Une longue et lourde épée de fer, copie agrandie de la précédente, comme nous venons de le dire. La poignée était rivée à ses garnitures par des chevilles tout d'abord en bronze, puis en fer. Le fourreau était encore en bois ou en cuir, comme antérieurement ; il porte parfois une large bouterolle en bronze, d'un modèle qui se trouve aussi avec l'épée de bronze précédente.

c) Un glaive court en fer, appelé « poignard à antennes », en raison des appendices cornus qui surmontent son pommeau. Le fourreau est quelquefois en bronze battu.

Les épées *a* et *b* caractérisent la première phase de l'époque de Hallstatt. Le poignard à antennes est l'arme de la seconde. Il nous révèle des modifications notables survenues dans la manière de combattre. Auparavant et depuis l'âge du bronze IV [1], les guerriers frappaient de *taille* plus que *d'estoc*. Ils faisaient donc usage d'épées longues et tranchantes. La grande épée de fer hallstattienne mesure un mètre et même davantage et se termine par une pointe mousse. Mais les Grecs et les peuples de l'Italie possédaient alors un glaive en fer moins long. Il paraît tout à fait probable que l'adoption d'un modèle court et effilé par les peuples de l'Europe centrale est due à leurs relations indirectes mais de plus en plus régulières avec les régions méridionales. La chronologie des trouvailles justifie cette hypothèse ; en outre, il est manifeste qu'à cette seconde phase les importations italiques exercent, comme nous l'avons dit, sur toute la civilisation hallstattienne une influence profonde et progressive. C'est alors qu'apparaissent au nord des Alpes (Allemagne du sud et Gaule orientale) les premières sépultures de guerriers inhumés sur leurs chars, véhicules de parade et de combat adoptés depuis longtemps chez les peuples orientaux et méditerranéens.

Nous verrons, d'ailleurs, que des ressemblances de détail entre les glaives courts italiques et celtiques établissent la parenté de ces armes. Par l'intermédiaire des navigateurs de l'Adriatique, les Celtes reçoivent les modèles industriels qui cheminent de la Grande-Grèce en Étrurie et en Vénétie en donnant lieu, tout le long de ce parcours, à des imitations locales. Pour la plupart, ils conserveront encore l'épée courte pendant la première phase de La Tène. Aussitôt après ils reviendront au grand sabre à pointe mousse. Cette nouvelle modification de leur armement se produira au moment où chez eux, par suite de l'abandon des chars de guerre, la cavalerie prendra dans le combat un rôle prépondérant.

Longue ou courte, l'épée constitue l'arme par excellence des guerriers hallstattiens. En France, il est assez rare que des pointes de lance, de javelot ou de flèche l'accompagnent dans le mobilier des sépultures de guerriers ; il n'en est pas de même dans d'autres régions.

Une autre particularité de l'armement des peuples celtiques à cette époque, c'est l'absence d'armes défensives en métal. Le casque, la

1. Voir 1re partie, p. 202.

cuirasse et les cnémides font presque complètement défaut au nord des Alpes. Vers la fin de l'âge du bronze, quelques casques italiques avaient cheminé, nous l'avons vu, jusqu'en Normandie et dans diverses régions de l'Europe centrale. Mais les sépultures celtiques hallstattiennes n'ont pas encore livré le moindre vestige d'une armure de tête. Elle paraît, au contraire, avoir été d'un usage assez répandu vers les VI^e^-V^e^ siècles dans la zone illyrienne [1]. Il n'est pas impossible qu'ailleurs on ait fait alors usage de casques en cuir, en treillis, ou en quelque autre matière plus destructible que le métal, et l'on peut en dire autant pour le bouclier. Dans un tumulus de la Bavière, à Huglfing, près du Wurm-See, une grande épée de bronze hallstattienne bien conservée se trouvait associée à un bouclier de bois muni d'un cadre ou garniture de fer. De forme rectangulaire, il mesurait 0^m^ 90 de haut, sur 0^m^ 55 de large, et portait au centre deux grands umbos de fer géminés à sommet conique. Des clous de fer à grosse tête bordaient ces umbos ainsi que les garnitures des quatre côtés [2]. Il se peut que des boucliers de bois ou de cuir avec ou sans garniture métallique, déposés dans d'autres sépultures, n'aient pas laissé de trace.

La découverte de Huglfing nous montre donc chez les peuples celtiques, dès la première phase de Hallstatt, un spécimen du grand bouclier rectangulaire dont les vestiges sont nombreux à partir de l'époque de La Tène I.

Nous avons décrit précédemment quelques cuirasses en bronze de type grec archaïque, découvertes isolément en Italie, en France et en Styrie. Celles de Klein-Glein (Styrie), se classent à la première période de Hallstatt. Les autres appartiennent, soit à cette même époque, soit à la fin de l'âge du bronze, comme nous l'avons indiqué en parlant des trouvailles isolées de Grenoble, de Fillinges (Haute-Savoie), de Saint-Germain-du-Plain (Saône-et-Loire). La

1. Sur les casques illyriens, outre les références indiquées ci-dessus, p. 594, voir Lindenschmit, *Altertümer*, IV, pl. 61; — Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centr.*, II, 1, pl. 146, 195; II, 2, pl. 351; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 103; — S. Reinach, art. *Galea*, ap. *Dict. des Antiq.* de Saglio et Pottier; — Ugo Rellini, *Vestigia picene nell' Alta Marca*, BPI, 1906, p. 75; — Hoernes, *Natur- und Urgesch. des Menschen*, II, p. 284.

Plusieurs sont portés par les guerriers représentés sur les situles et les ceinturons historiés des Alpes orientales et de l'Italie du nord (situle *Zannoni* de la Certosa, ceinturon de Watsch, etc.). Ils appartenaient donc bien au costume militaire de ces régions.

2. J. Naue, *Hügelgräber*, p. 46, 100 et pl. XV; — du même, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, RA, 1895, II, p. 55.

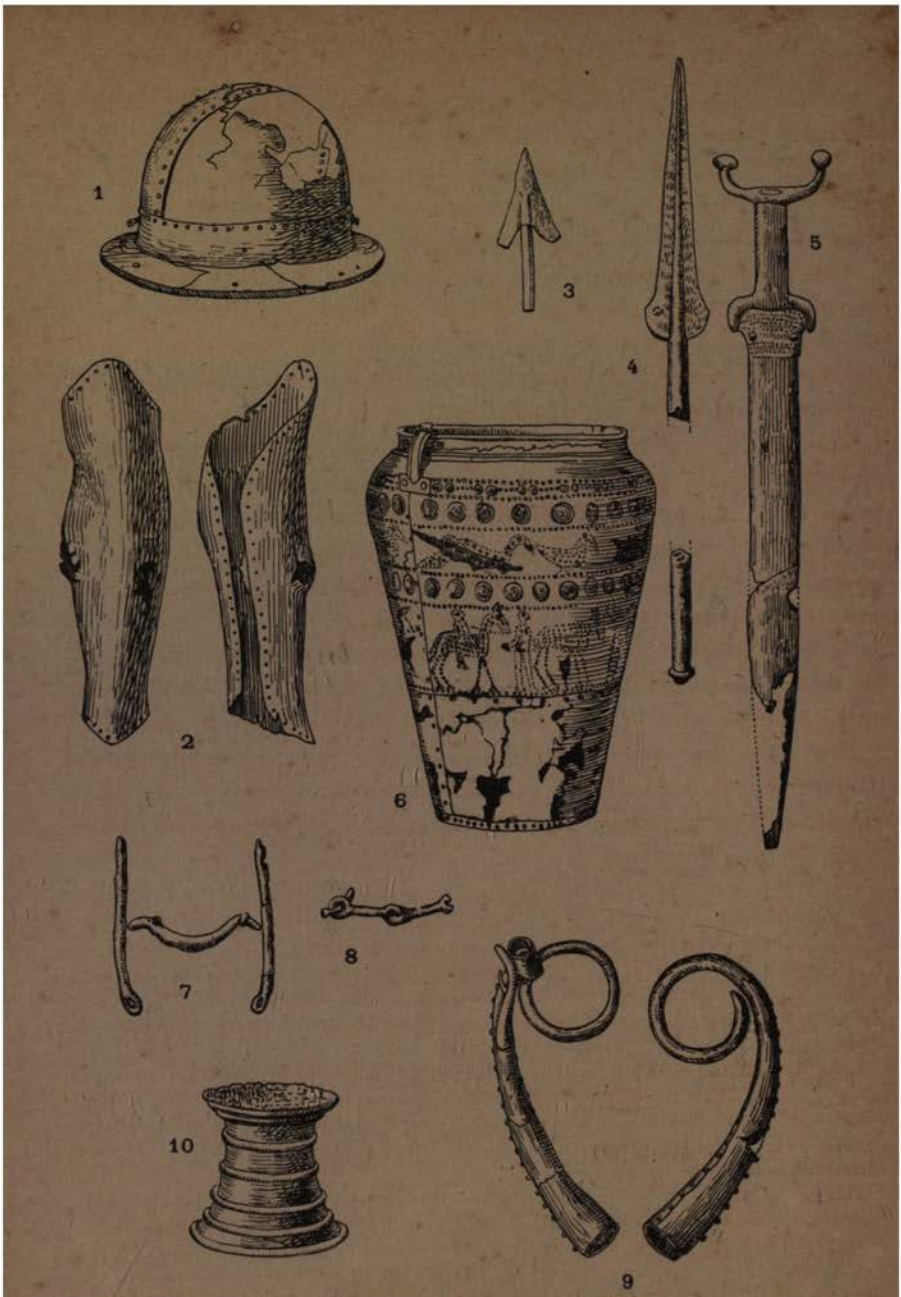

Fig. 275. — Sépulture de Sesto-Calende, province de Milan. Casque, cnémide (vue de deux côtés) et situle en bronze. Pointe de flèche, pointe et talon de lance, épée, mors, fragment d'un autre mors et ornements de char (?) en fer (n° 9). Pied de vase à cordons saillants en terre noire (n° 10). L'épée garde des fragments de son fourreau de bronze [1].

1. D après Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, pl. 62, fig. 1-9, 12-14.

localisation de ces cuirasses dans les régions de la Gaule orientale s'explique par ce fait qu'elles étaient importées des pays gréco-italiques. Des boucliers circulaires en cuivre battu, de même origine, parvenaient alors par la voie de l'ambre en Allemagne, en Danemark et dans les Iles Britanniques [1].

Quant aux cnémides, cette autre pièce de l'armure des hoplites grecs, elle fait complètement défaut au nord des Alpes, en dehors de la zone des colonies grecques. Nous n'en connaissons aucun exemplaire provenant des régions celtiques [2]. Les sépultures du premier âge du fer, en Italie, en contenaient quelques-unes. La trouvaille de ce genre la plus connue est celle de Sesto-Calende, au sud du Lac Majeur, dans une région particulièrement riche au premier et au second âge du fer, en raison de sa situation géographique sur la grande voie du Pô et du Tessin. La sépulture de Sesto-Calende (fig. 275) était une incinération [3]. L'urne funéraire avait été déposée avec les restes d'un char sous un amoncellement de galets rappelant dans une certaine mesure les tumulus de pierres de la France orientale. Le mobilier de la tombe comprenait, entre autres objets, deux jambières, un casque et une situle historiée.

Des cnémides en bronze battu similaires ont été découvertes à Roquefort (Alpes-Maritimes). Elles proviennent sans doute de la sépulture d'un hoplite grec du vi[e] siècle ou de quelque chef ligure armé à la mode grecque [4].

1. Voir 1[re] partie, p. 239.

2. Quelques cnémides de type grec ont été découvertes dans les régions illyriennes : trouvailles de Bosnie-Herzégovine (Hoernes, *Urg. d. Kunst.*, p. 608, fig. 182; pl. XXI, n[os] 6, 9; — du même, *Hallstattperiode*, fig. XIII, n° 20). Pour l'Italie, voir Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie septentr.*, I, p. 832, pl. 178, fig. 2; p. 884, pl. 195, fig. 14.

3. B. Biondelli, *Di una tomba gallo-italica scoperta a Sesto-Calende sul Ticino*, Milan, 1867; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 49 et 50; —Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie septentr.*, pl. 62. M. Montelius classe cette sépulture à l' « époque gauloise », M. Hoernes, à la période de Golasecca II (*Hallstattperiode*, p. 274).

Malgré la présence d'un poignard à antennes, nous inclinons à la faire remonter, avec M. Reinecke (CBl. A, 1900, p. 35), à la première période hallstattienne, en raison de la technique et du style de la situle : le décor en est encore tracé au pointillé (voir ci-dessus, 1[re] partie, p. 430).

4. Ces cnémides signalées par le comte Costa de Beauregard (CIA, Monaco, 1906, II, p. 97), sont conservées à Lyon chez M. Georges de Mougins-Roquefort (moulages au musée de Saint-Germain. Voir S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XVIII, n° 43914). Un bracelet en bronze massif les accompagne; il n'est pas absolument sûr qu'il ait appartenu au même dépôt. Ces jambières sont criblées de trous carrés, comme si elles avaient été perfo-

En résumé, les armes des guerriers hallstattiens sont l'épée et la

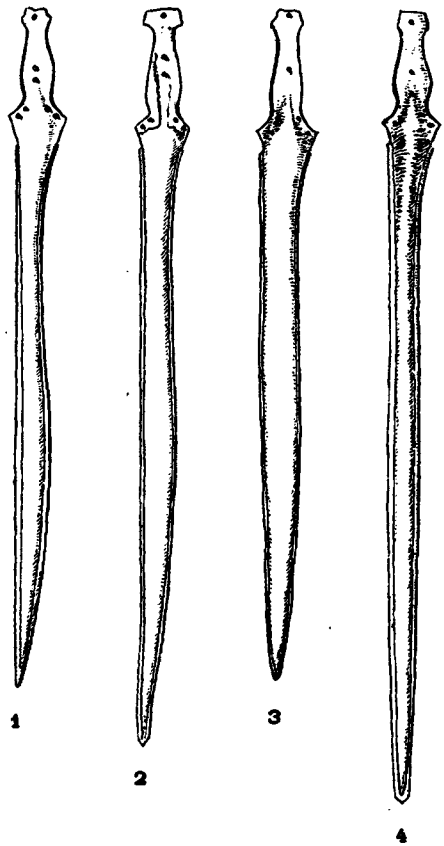

Fig. 276. — Épées de bronze hallstattiennes (env. 1/8 gr. nat.).
1, Hallstatt [1] ; — 2, Weichering (Bavière) [2] ; — 3, Villement, c^ne de Saint-Aoutrille (Indre) ; — 4, Déols, près Châteauroux (Indre) [3].

lance ou le javelot. Nous parlerons également du char qui commence à paraître au sud de l'Allemagne, en Suisse et en Gaule,

rées par un fer de lance à pointe quadrangulaire ; mais il ne faut pas oublier que d'autres objets de cuivre battu, par exemple la tasse du dolmen de Genevrier (Aveyron) (voir ci-dessus, p. 674), présentent des perforations similaires, répondant à un rite funéraire très connu.

1. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. V, fig. 7.
2. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, III, VI, pl. II, fig. 3.
3. D'après A. des Méloizes, *Cimetière gaulois de Villement*, ext. Mém. Soc. antiq. Centre, 1890, pl. I, fig. 3, 6.

dans les riches sépultures de chefs et servait peut-être déjà de véhicule dans les combats.

§ II. — *L'épée de bronze hallstattienne.*

Nous avons indiqué dans le paragraphe précédent les caractères généraux des épées hallstattiennes réparties en trois groupes : une épée de bronze (Hallstatt I, modèle ancien), une grande épée de fer (Hallstatt I, modèle récent), une petite épée de fer à antennes (Hallstatt II). Nous devons maintenant étudier les particularités et les variétés de chacun de ces trois types.

Fig. 277. — Boulerolles des épées de bronze hallstattiennes. Bronze. (1/6 gr. nat.).

1, 2, Villement, c^ne^ de Saint-Aoutrille (Indre) [1] ; — 3, Forêt de Francfort, près Niederrad ; — 4, Près Pont-de-Poitte (Jura) ; — 5, Franconie [2].

L'épée de bronze hallstattienne (fig. 276) dérive directement de l'épée à soie plate, avec bords relevés et rivets, de l'âge du bronze IV [3]. Les différences ne portent que sur des détails de faible importance, mais néanmoins caractéristiques et constants : le haut de la poignée, de forme trapézoïdale et non plus lunulée, annonce le développement du pommeau, si exagéré dans la grande épée de fer ; la soie est complètement plate, sans rebords, ou avec des rebords de faible saillie ; l'angle qu'elle forme avec la base de la poignée est un peu moins ouvert ; enfin les rivets diminuent en nombre, étant plus solidement établis. La lame se termine souvent par une pointe mousse. Épaisse à sa partie centrale, elle ne possède plus de nervure médiane, mais garde à la base ses deux crans et à chaque tranchant ses filets longitudinaux. On trouve aussi, mais plus rarement, des lames à trois nervures. La longueur

1. D'après A. des Méloizes, *Ibid.*, ext. Mém. Soc. antiq. Centre, 1890, pl. I, fig. 2 et 4.

2. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, III, VI, pl. II, fig. 4, 8, 7.

3. Voir 1^re^ partie, p. 208, et fig. 64, n° 1. On trouvera dans le recueil de J. Naue, *Vorröm. Schwerter*, p. 26, pl. XI, quelques spécimens de transition.

totale de cette arme varie entre 0,65 et 0,80. Les fourreaux, toujours en bois ou en cuir, étaient munis de bouterolles en bronze (fig. 277), caractérisées par le développement de leurs ailettes droites ou infléchies, plus tard complètement recourbées en demi-cercles [1].

Cette épée se rencontre surtout dans l'Europe centrale et en France. Rare dans l'Allemagne du nord, elle manque en Italie. On en connaît plusieurs exemplaires dans les Iles Britanniques, notamment en Irlande, et quelques-uns en Scandinavie [2]. En Bohême, la riche nécropole de Plátenitz en a livré plusieurs, tout à fait semblables à ceux de la Gaule, alors que les objets de parure des mêmes sépultures, par exemple la fibule à harpe, appartiennent souvent à des modes toutes locales [3]. De même, les épées d'Irlande et de Scandinavie ne diffèrent pas des précédentes. Il faut en conclure qu'elles ont été, pour la plupart, colportées par le commerce et non pas fondues sur place dans de nombreuses régions. Sans doute, on peut se demander, si cette arme n'aurait pas été apportée dans les Iles Britanniques par les premiers envahisseurs celtiques, mais c'est là une conjecture fragile, car il est difficile de noter d'autres analogies parallèles, vraiment caractéristiques, dans les trouvailles britanniques de la même époque.

Nous donnons dans l'*Appendice IV* la liste bibliographique des trouvailles de cette épée sur le territoire français, liste qu'avaient dressée une première fois MM. Bertrand et Reinach (en 1894) et que nous avons complétée. Notre relevé comprend 47 exemplaires, ainsi répartis par départements (voir carte n° 2, hors texte) [4] :

1. Ce développement exagéré des bouterolles hallstattiennes n'a pas été expliqué. Peut-être permettaient-elles au guerrier de dégainer plus commodément, en appuyant le pied sur les ailettes.

2. Consulter pour l'étranger la statistique de MM. Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 151. Voir aussi Reinecke, *Grabfunde der zweiten Hallstattstufe aus Süddeutschland*, Altertümer, V, x, p. 320, pl. 55 ; — Naue, *Hügelgräber*, p. 26 ; — Wagner, *Fundstätten*, I, p. 183, fig. 122 ; II, p. 203, fig. 177 ; — *Kataloge bäyer. Museums*, IV, 1892, pl. VIII, fig. 1, 6. Pour la Scandinavie, voir Montelius, *Verbindungen zwischen Skandinavien und dem westl. Europa*, AfA, XIX.

3. *Pamatky*, 1903, pl. LIII et LIV.

4. Aux 44 exemplaires inventoriés dans notre *Appendice IV*, il faut ajouter les suivantes, à titre de supplément :

N° 45. Une épée trouvée dans le Rhône à Lyon et conservée dans la collection de M. Picard, à Aurillac.

N° 46. Autre épée trouvée à la Truchère (Saône-et-Loire) et conservée au musée de Tournus.

N° 47. Épée trouvée dans une sépulture à Dun-le-Roi (Cher). Long. 0,54. Coll. de M. de Lachaussée (P. de Goy, *Mat.*, 1887, p. 495).

Quelques trouvailles comptées dans notre relevé n'ont pu être indiquées sur la carte, faute de renseignements précis sur la provenance.

Ain	3	Nièvre	1
Cher	3	Rhône	1
Doubs	1	Saône-et-Loire	2
Drôme	5	Seine	3
Gard	1	Seine-et-Oise	1
Indre	4	Seine-Inférieure	1
Jura	7	Var	2
Lot	6	Vaucluse	3
Lozère	1	Localité indéterminée	1
Haute-Marne	1	Total	47

Comme on le voit, l'épée de bronze hallstattienne est particulièrement abondante sur la rive gauche du Rhône, c'est-à-dire en territoire ligure ou dans la zone immédiatement voisine (Ain, Jura, Drôme, Gard, Var, Vaucluse), mais elle a été découverte sur plusieurs autres points. Elle fait précisément défaut dans celui de nos départements où la grande épée de fer se rencontre le plus fréquemment, la Côte-d'Or. Il serait imprudent de fonder sur cette répartition quelque thèse ethnographique, mais il faut peut-être en conclure que cette arme, la dernière des épées de bronze, a eu une plus longue durée dans les provinces éloignées des premières exploitations du fer, c'est-à-dire de la Lorraine et de la Bourgogne. Autrement dit, nous croyons qu'une partie des exemplaires de bronze méridionaux sont synchroniques avec la grande épée de fer bourguignonne. Une particularité semble confirmer cette hypothèse : les épées de bronze relativement longues (0,70 à 0,80) dominent dans le midi. Or, on a reconnu en Allemagne que les exemplaires les plus anciens, ceux qui semblent antérieurs à l'épée de fer, appartiennent au modèle court [1]. C'est à cette série initiale que se classent par exemple, en France, les épées de Saint-Aoutrille (Cher) et de Bissia (Jura) (long. 0,62 à 0,65 environ).

§ III. — *La grande épée de fer.*

Cette épée (fig. 278) n'est que la copie agrandie de l'épée de bronze précédente : même forme générale, mêmes crans latéraux,

1. Reinecke, *Altertümer*, V, x, p. 320, pl. 55. Ce sont, en effet, les épées du type léger avec bouterolles naviformes (nos types 1-4) que M. Reinecke place dans la seconde de ses quatre phases hallstattiennes (par ex. *Altertümer*, I, III, pl. 3, nos 2, 3 (?), 4, 5, 6 ; III, VI, pl. 2, nos 1, 2, 3, 4, 5 (type exceptionnel), 8 ; V, x, pl. 55, nos 999, 1000). Si nous nous reportons à notre *Appendice IV*, nous constatons que ces distinctions chronologiques semblent en partie fondées, encore que les exceptions ne fassent pas défaut.

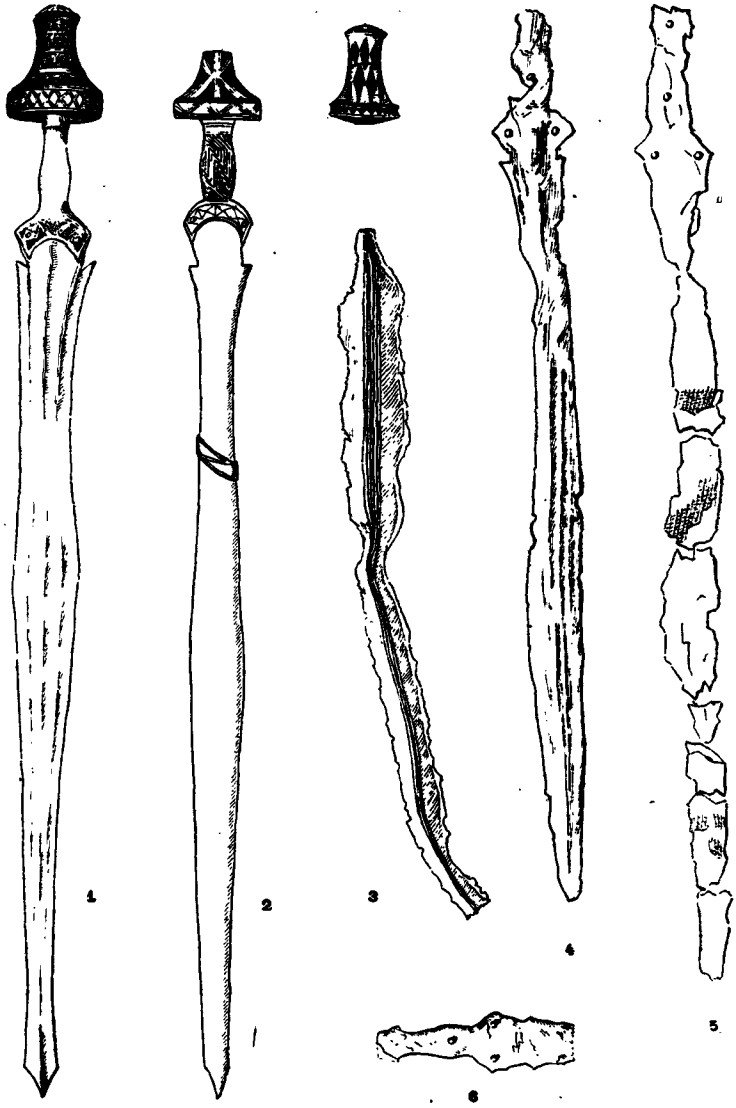

Fig. 278. — Épées de fer hallstattiennes 1/8 gr. nat.

1, Nécropole de Hallstatt [1] ; — 2, Le Sternberg, à Gomadingen (Wurtemberg) [2] ; — 3, Saint-Georges, plateau de Mons (Cantal) [3] ; — 4, Tumulus des Chaumes d'Auvenay, près de Nolay (Côte-d'Or) ; — 5, Tumulus du Monceau-Laurent, à Magny-Lambert (Côte-d'Or) [4] ; — 6, Tumulus de Vouglans, à Lect (Jura) [5].

1. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. V, fig. 2.
2. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, II, 1, pl. 5, fig. 1 ; IV, pl. 31.
3. D'après Delort, *Dix ans de fouilles en Auvergne*, pl. XXIV, fig. 43. Cf. *Mat.*, 1878, p. 58, fig. 37.
4. D'après DAG, pl. des épées, fig. 7, 6.
5. D'après Delseriès, *Le tumulus de Vouglans, c^ne de Lect (Jura)*, REA, 1896, p. 320, fig. 62.

mêmes filets parallèles aux tranchants. La lame présente une pointe mousse. L'exécution révèle déjà la main de forgerons expérimentés. La soie plate, munie de rivets en bronze ou en fer, se termine également par une plaque trapézoïdale surmontée parfois d'une courte tige. Cette partie de la poignée s'engageait dans un pommeau lourd et assurément très incommode, dont quelques exemplaires en bronze se sont conservés. Les poignées étaient parfois richement ornées. C'est à Hallstatt et dans le Jura de Souabe, le Wurtemberg et en Bavière, qu'apparaissent les plus beaux spécimens de ces épées. Celle d'un tumulus du Sternberg, à Gomadingen (Wurtemberg) (fig. 278, 2) était une arme de luxe, à poignée ornée de feuilles d'or. Quelques pommeaux des épées du cimetière de Hallstatt sont en ivoire, avec incrustation d'ambre. L'une d'elles (fig. 278, 1), arme de parade plutôt que de combat, mesure 1m13. En France, une des épées du plateau de Mons (Cantal) a conservé son pommeau en bronze orné d'incrustations de fer (fig. 278, 3).

Comme précédemment, le fourreau était en bois ou en cuir. Ces épées, avant d'être déposées dans les sépultures, devaient être enveloppées d'une toile, dont les traces ont été fréquemment signalées (fig. 278, 5)[1]. Quelques exemplaires sont munis de la bouterolle du type le plus récent de l'épée de bronze, type à ailettes semi-circulaires[2] (fig. 277, 5).

L'exécution de ces armes, toutes de grandes dimensions, dénote une industrie qui n'en est plus à ses premiers essais, ce qui s'explique par ce fait que ses procédés avaient été importés. Le fer fait son apparition en Gaule à l'époque hallstattienne, à peu près dans les mêmes conditions que la poterie rouge sigillée au début de l'époque romaine : les longs tâtonnements de la phase initiale avaient eu lieu ailleurs, dans quelque région méridionale. Les méthodes industrielles ont été introduites, au nord des Alpes, à un degré déjà avancé de perfectionnement. Pour la poterie sigillée, nous savons que l'importation a été l'œuvre d'ouvriers italiques — eux-mêmes élèves de céramistes grecs — qui s'installèrent dans la Gaule du sud. Ces premiers ateliers ont essaimé à leur tour en Auvergne, d'où les mêmes procédés, continuant à cheminer du sud au nord, ont atteint la Belgique et la Germanie.

Par des routes différentes, et avec des vitesses de propagation essentiellement variables, il a dû se produire aux âges préhisto-

1. Naue, *Hügelgräber*, p. 28 ; — Bertrand, *Arch. celt.*, p. 273.
2. Voir Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 155.

riques quelque chose d'analogue pour la diffusion des connaissances industrielles dans les pays celtiques et germaniques. Pour le fer, la voie de pénétration venant de l'Adriatique a passé, croyons-nous, par le Norique pour aboutir en Lorraine ou en Champagne, au moyen d'étapes assez rapides. La probabilité de ce cheminement nous paraît résulter de nos statistiques des trouvailles de ces épées en France, comparées à celles de l'Allemagne du sud.

En voici, pour la France, le relevé classé par départements (voir carte n° 2) [1] :

Ain	1	Lozère	1
Aveyron	1	Marne	3
Cantal	3	Meurthe-et-Moselle	11
Cher	6	Nièvre	1
Côte-d'Or	26	Haute-Saône	3
Drôme	1	Vienne	1
Jura	3	Total	62
Lot	1		

Comme on le voit, c'est la Bourgogne qui paraît avoir été alors la grande pourvoyeuse des épées de fer, l'arsenal des pays cel-

1. Voir *Appendice III*, série A. Nous ajoutons à cette première statistique les exemplaires suivants dont nous avons eu connaissance ultérieurement.

N° 50. Grande épée de fer trouvée dans le tumulus des Montagnottes, forêt de Lugny, commune de Leuglay (Côte-d'Or). Musée de Châtillon-sur-Seine.

N°s 51 et 52. Deux épées ployées, trouvées dans les tumulus n°s XXI et XXX de la nécropole d'Haulzy, commune de Vienne-la-Ville (Marne). Cf. Goury, *Les étapes de l'humanité*, I, fasc. II, *L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole*, col. 39, 40 et 75.

N° 53. Épée ployée (long. 0,85) provenant d'un tumulus de Moncel-sur-Seille (Meurthe-et-Moselle). J. Beaupré, *Etudes préhist. Lorraine*, p. 47, pl. VI, fig. 4 ; — J. Beaupré et Dr J. Voinot, *La station funéraire du bois de la Voivre*, Nancy, 1904, p. 33.

N° 54. Épée non ployée provenant d'un autre tumulus de Moncel-sur-Seille. J. Beaupré, *Ibid.*, p. 47 ; — Beaupré et Voinot, *Ibid.*, p. 33.

N°s 55-57. Trois épées de fer découvertes en 1888 dans les sépultures sous tumulus de la Naguée, près Clayeures (Meurthe-et-Moselle). Comte de Martimprey, *Les sépultures sous tumulus de la Naguée*, Mém. Soc. archéol. Lorraine, 1889, p. 79, 80, 81. — J. Beaupré et Dr J. Voinot, *Ibid.*, p. 26 et 32.

N° 58. Fragments d'épée en fer. Villey-Saint-Étienne (Meurthe-et-Moselle). J. Beaupré et Dr Voinot, *loc. cit.*, p. 33. — J. Beaupré, *Etudes préhist. Lorraine*, p. 45.

N°s 59-61. Trois épées de fer (long. de l'une d'elles 1,10) découvertes dans les tumulus n°s 20, 24, du bois de la Voivre, à Haroué (Meurthe-et-Moselle). J. Beaupré et Dr J. Voinot, *loc. cit.*, p. 7, 8, 9, 24, 32.

N° 62. Epée ployée du tumulus d'Apremont (Haute-Saône). E. Perron, *La Motte d'Apremont*, Mat., 1880, p. 348, pl. X, fig. 1.

tiques, car il est hors de doute qu'au nord des Alpes les objets très abondants dans les sépultures d'un district, sont ordinairement des produits de l'industrie régionale [1]. Les énormes *ferriers* reconnus en Côte-d'Or attestent encore, d'autre part, l'importance des anciennes forges de cette province.

Ainsi, par un singulier destin, la région qui donna à la Gaule ses premières épées de fer est précisément celle qui livrera à César, des mains du glorieux vaincu d'Alésia, le dernier des glaives employés à défendre son indépendance.

De la Bourgogne, la fabrication des armes de fer dut passer en Berry, où César signale des forges actives [2]. Nous verrons qu'à l'époque de La Tène les épées gauloises demeurent abondantes dans ces deux provinces, encore que le centre de la domination celtique en Gaule se soit alors quelque peu déplacé vers le nord, en passant de la Bourgogne à la Champagne.

A l'étranger, la grande épée de fer hallstattienne se rencontre dans l'Allemagne du sud, la Haute-Autriche, la Basse-Autriche et la Bohême. Elle est rare en Suisse [3] et fait défaut, d'une part, dans les Iles Britanniques, de l'autre, au sud des Alpes. Quelques exemplaires ont atteint la Scandinavie [4]. A Hallstatt même, quatorze sépultures, toutes à incinération, contenaient une de ces épées, alors que les exemplaires en bronze y sont beaucoup plus rares [5].

Comme nous l'avons dit, les tombes des guerriers celtes de cette époque sont le plus souvent des inhumations, presque toujours très pauvres, et la grande épée de fer n'est ordinairement associée qu'à un rasoir de même métal ou de bronze. A Hallstatt, localité enrichie par le commerce du sel, les conditions sont différentes : les sépultures à épées de fer contiennent des objets variés, haches, lances, couteaux, outils, surtout un grand nombre de

1. Il n'en est pas toujours de même dans les pays classiques, où le commerce extérieur était beaucoup plus développé ; les vases peints, par exemple, si nombreux dans les sépultures étrusques, proviennent, pour la plupart, des ateliers grecs.

2. *De Bell. gall.*, VII, 22.

3. On n'en connaît en Suisse que trois exemplaires (communication de M. Viollier).

4. Sur ces diverses trouvailles, voir J. Naue, *Hügelgräber*, p. 85 ; — du même, *Vorröm. Schwerter*, p. 29 ; — *Altertümer*, II, 1, pl. V ; IV, pl. 31 et 32 (supp.) ; — Wagner, *Fündstätten*, I, p. 39 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 149.

5. Hœrnes, *La nécropole de Hallstatt*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 81. Pour le détail du mobilier de quelques-unes de ces tombes (d'après le journal de Ramsauer), voir Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 145.

beaux vases en tôle de bronze martelé, situles, cistes à cordons, coupes, puisoirs, etc.

Les épées du premier âge du fer en Grèce et en Italie sont encore peu connues : l'usage de déposer des armes dans les sépultures était moins répandu chez les peuples classiques que dans les pays du nord. De plus, on a dédaigné pendant longtemps de donner aux objets de fer l'accès des collections d'antiquités grecques et italiques. Nous reproduisons ici (fig. 279) une épée de fer incomplète, du Dipylon. C'est un glaive à soie plate et à rivets, qui procède évidemment, comme ceux de Hallstatt, du modèle récent de l'âge du bronze [2].

Fig. 279. — Partie supérieure d'une épée en fer. Cimetière du Dipylon, à Athènes [1] (1/8 gr. nat.).

Dans plusieurs des régions où la grande épée de fer hallstattienne fait défaut ou se montre rare, l'usage de l'épée de bronze dut se prolonger, nous l'avons dit, un peu plus tard que dans l'Europe centrale [3]. Il est à noter qu'avec la première épée de fer apparaît parfois le rite funéraire qui consistait à ployer les armes déposées dans les tombes [4]. Nous reviendrons sur cette coutume qui se généralisa à l'époque de La Tène.

§ IV. — *Les poignards ou glaives courts à antennes.*

En se reportant aux premiers poignards de bronze qui ont remplacé ceux de silex et en comparant entre elles, à l'aide de nos figures, les armes de bronze et de fer classées par ordre chronologique, nos lecteurs peuvent

1. D'après *Athen. Mitth.*, 1888, p. 297 (cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VII, *Grèce archaïque*, p. 257, fig. 134).

2. Cette épée est brisée (long. actuelle 0,48; larg. 0,06). On n'y trouve ni les crans allongés, ni le galbe pistilliforme du type hallstattien.

3. On a recueilli en Suisse, à Mörigen (lac de Bienne) une épée de fer à poignée de bronze, du type des épées à poignée pleine de l'âge du bronze IV (Gross, *Protohelvètes*, pl. XI, 1 : pl. XII, 4, et p. 34. Cf. Bertrand, *Arch. celt.*, p. 291). La technique en est déjà très avancée. Elle peut être contemporaine des grandes épées de fer hallstattiennes.

4. On a trouvé des épées hallstattiennes ployées à Haulzy (Goury, *Les étapes de l'humanité*, I, fasc. II, *L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole*, p. 75), à Apremont (Perron, *La motte d'Apremont*, Mat., 1880, p. 348, pl. X, fig. 1), à Mon-

aisément constater qu'elles dérivent toutes les unes des autres par une sorte de filiation ininterrompue. Le développement régulier des perfectionnements successifs n'a pas même été modifié par l'emploi d'un nouveau métal : la première épée de fer n'est qu'une copie fidèle de la dernière des épées de bronze. La constatation de ce fait, notons-le en passant, met en relief l'étendue des informations actuelles de l'archéologie. Il ne semble pas, dans ces conditions, que de bien larges lacunes puissent encore subsister dans la série des périodes protohistoriques pour les principales régions de l'Europe centrale. La succession des armes, notamment, se présente comme une chaîne continue, sans solution apparente de continuité.

Cependant, avec la seconde phase hallstattienne, il se produit dans les régions illyriennes et celtiques, une brusque modification, un passage sans transition de la grande rapière à la petite dague. Nous en trouvons la cause dans l'imitation directe d'un nouveau modèle méridional très bien représenté sur le littoral italique de l'Adriatique.

Dans la péninsule comme en pays grecs, il semble que, dès la seconde partie de l'âge du bronze, on ait renoncé aux grandes épées de bronze d'une longueur démesurée (0m90 à 0m95) en usage vers l'an 1500 [1].

Le poignard à antennes hallstattien (fig. 280-283) présente dans ses détails beaucoup plus de variété que les armes précédentes. C'est une imitation assez libre des modèles du sud. Quelques exemplaires, surtout dans l'Europe centrale, offrent des particularités d'ornementation très originales. On va jusqu'à décorer parfois la poignée de motifs plastiques animés (fig. 281, 1), innovation dont la tradition se retrouvera sur des poignards de l'époque de La Tène [2]. L'arme se compose d'une lame de fer effilée, ornée ordinairement de nervures, et d'une poignée de bronze ou de fer terminée par deux antennes. Sa longueur totale qui varie entre 0,25 et 0,65, est le plus souvent de 0,45 environ.

Pendant toute la seconde phase hallstattienne, la largeur de la

cel-sur-Seille (J. Beaupré, *Etudes préhist. Lorraine*, pl. VI, fig. 4). Cette coutume, sur laquelle on consultera Salomon Reinach, *Cultes, mythes et religions*, III, p. 14, apparaît aussi dans l'Italie du nord au premier âge du fer (A. Grenier, *L'armement des populations villanoviennes*, RA, 1907, I, p. 6).

1. Voir 1re partie, p. 215.

2. Nous voulons parler des poignards anthropoïdes, décrits ci-après, qu'il ne faut pas confondre avec ceux de l'époque de Hallstatt.

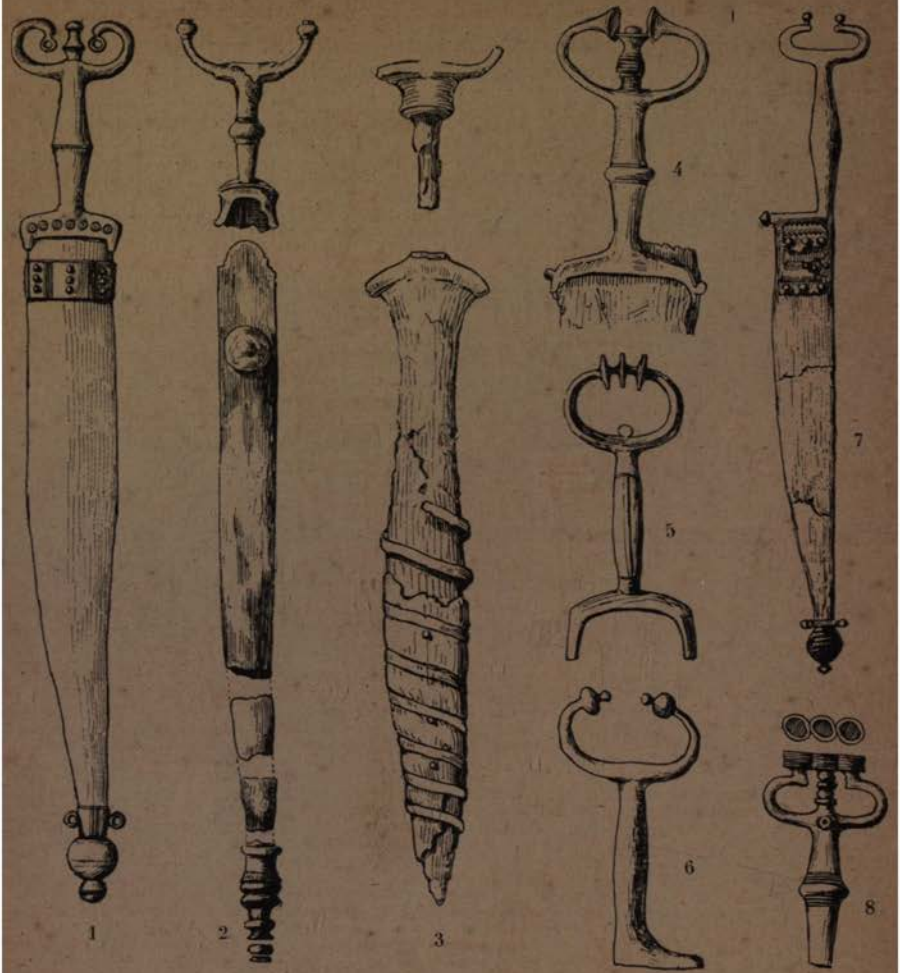

Fig. 280. — Poignards à antennes arquées. Lames en fer (1/4 gr. nat.).

1, Hundersingen (Wurtemberg) [1] ; — 2, Alaise (Doubs) [2] ; — 3, 4, Hallstatt [3] ; — 5, Niederaunau (Bavière) ; — 6, Talheim (Wurtemberg) [4] ; — 7, Wodendorf (Haute Franconie) [5] ; — 8, Tumulus de La Belle-Remise, à Pflugfelden (Wurtemberg) [6].

1. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, III, x, pl. I, fig. 4.
2. D'après Castan, *Les tombelles celtiques du massif d'Alaise*, ext. Mém. Soc. Emul. Doubs, 1858, pl. I, fig. 3.
3. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. VI, fig. 3 ; pl. V, fig. 14.
4. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, II. II, pl. IV, fig. 8 et 7.
5. *Ibid.*, IV, pl. 2, fig. 1.
6. *Ibid.*, III, x, pl. I, fig. 2.

lame est demeurée assez variable, cependant les exemplaires les plus larges nous paraissent compter parmi les plus récents. Ils

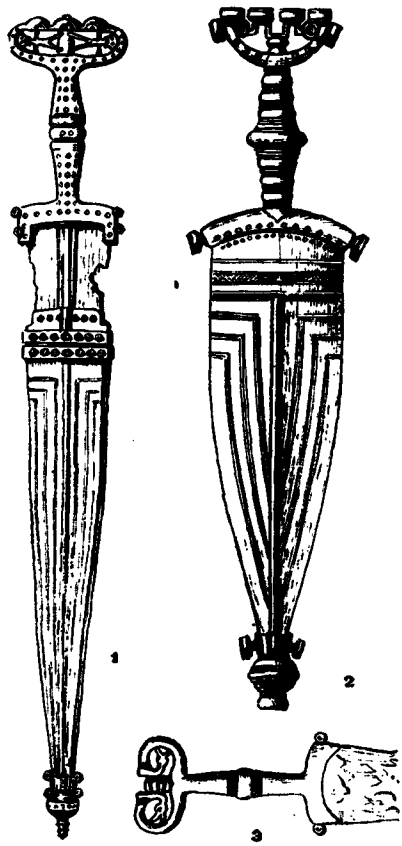

Fig. 281. — Poignards à antennes. Variétés du type précédent. Lames en fer. Fourreaux en bronze (1/4 gr. nat.).

1, Hallstatt [1]; — 2, Tumulus de La Belle-Remise, à Pflugfelden (Wurtemberg) [2]; — 3, Bavière [3].

tendent vers la forme triangulaire qui sera, comme nous le verrons, celle des poignards de La Tène I, dérivés de ceux-ci.

1. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. VI, fig. 4.
2. D'après Lindenschmit, *Alterthümer*, III, x, pl. I, fig. 1.
3. *Ibid.*, II, II, pl. IV, fig. 6.

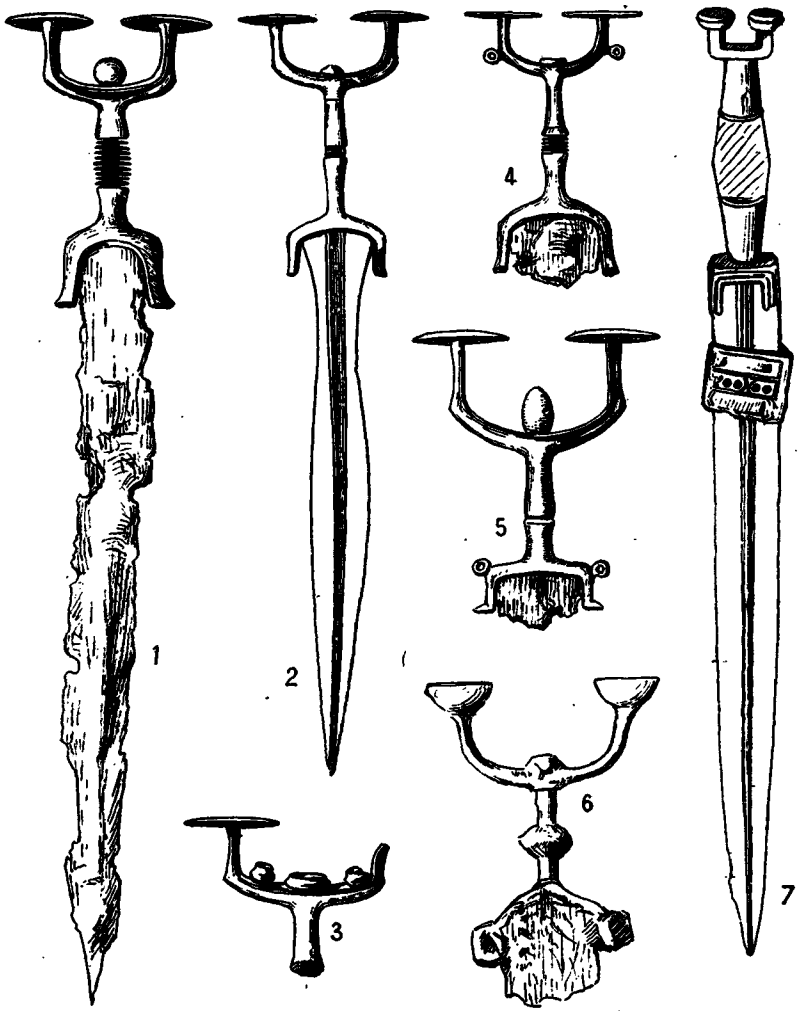

Fig. 282. — Poignards à antennes droites. Lames en fer (1/4 gr. nat.).

1, 2, 3, 4, 5, Hallstatt [1] ; — 6, Créancey (Côte-d'Or) [2] ; — 7, Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées) [3].

1. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. V, fig. 11 ; pl. VI, fig. 5 ; pl. VI, fig. 13 ; pl. V, fig. 13, 12.

2. D'après H. Corot, *Les épées de Créancey et de Sivry*, ext. Mém. Soc. hist. et arch. de Beaune, 1901, p. 5, fig. 1, et pl. hors texte.

3. D'après Piette et Sacaze, *Les tumulus d'Avezac-Prat*, Mat., 1879, pl. 11, fig. 9, 10.

Un très petit nombre des poignards hallstattiens (Allemagne du sud, Italie du nord) sont à un seul tranchant, tout en ne différant

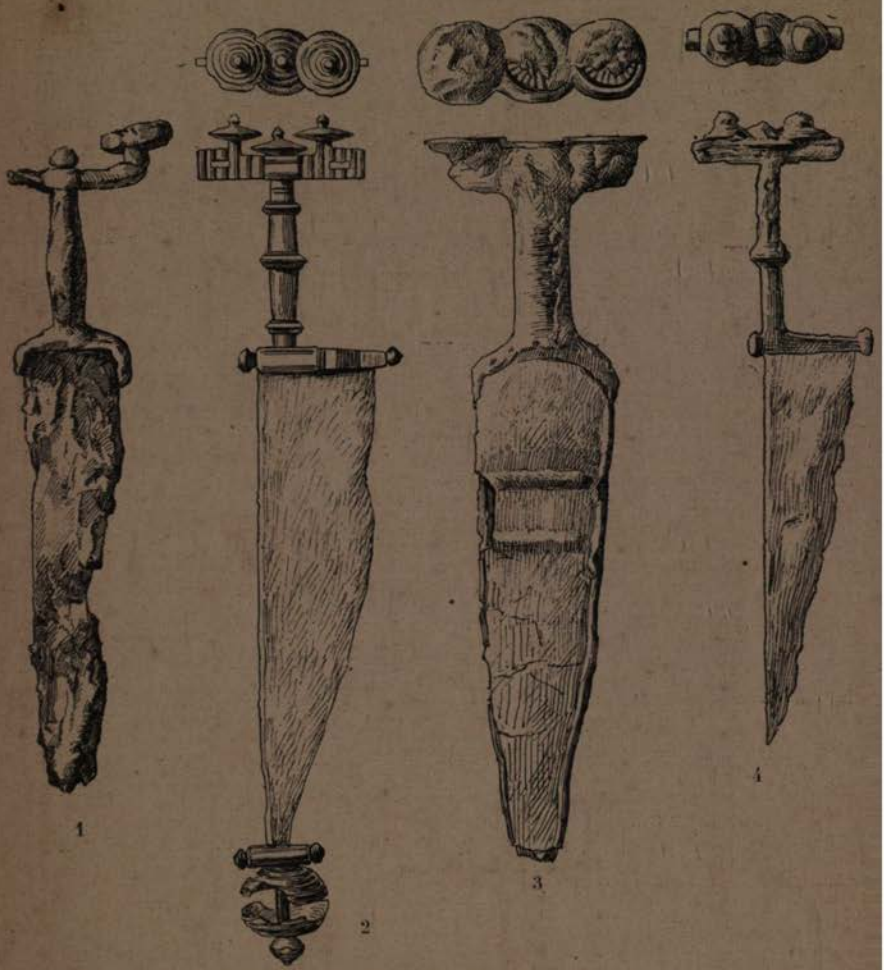

Fig. 283. — Poignards à antennes atrophiées. Lames en fer (1/4 gr. nat.).

1, Krumbach (Souabe) [1] ; — 2, Hallstatt ; — 3, Waldhausen (Wurtemberg) ; — 4, Sigmaringen (Prusse) [2].

pas des types à deux tranchants par l'ensemble de leurs caractères (fig. 283, 1, 2, 4). Leur lame est large et très épaisse à sa partie dorsale.

1. D'après G. Hager et J.-A. Mayer, *Kataloge des Bayerischen Nationalmuseums*, IV, pl. IV, fig. 1.
2. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, III, IV, pl. 1, fig. 2, 1, 3.

Munie de deux antennes et d'un pommeau, la poignée porte à sa base une garde ou croisière, dont les extrémités se replient souvent à angle droit pour encadrer le talon de la lame. Le corps de la poignée, fusiforme, plus rarement cylindrique, est fréquemment orné à sa partie médiane d'une sorte de nœud ou de bague. Il n'en reste parfois que la fusée quadrangulaire et mince, les plaques de garniture en os ou en ivoire ayant disparu. Sur d'autres exemplaires, la poignée se composait de petits cylindres de même matière enfilés dans la soie et séparés par des anneaux métalliques : les reflets brillants du cuivre et de l'acier alternaient agréablement avec les tonalités blanches de l'ivoire.

C'est avec cette arme qu'apparaît l'usage habituel du fourreau métallique, dont l'âge du bronze et la première phase de l'âge du fer ne nous montrent que de très rares exemples [1]. A partir du hallstattien II, cette gaîne, tout d'abord en bronze, puis en fer, plus solide et plus élégante que les anciennes enveloppes de bois ou de cuir, devient d'un usage à peu près général. Le fourreau de métal est né de la bouterolle de bronze, dont il ne fut à l'origine qu'un simple prolongement. Précisément, à l'époque de Hallstatt II, les armuriers ont apporté un soin tout particulier à la confection des bouterolles. Ces appendices prennent alors la forme d'une sphère creuse, plus ou moins ornée (fig. 280 et suiv.), ou encore d'un anneau. Le fourreau porte parfois des filets saillants (fig. 281). Quelques exemplaires ont gardé le coulant rivé à son sommet qui servait à suspendre l'arme à la ceinture ou au baudrier.

Ces détails attestent l'habileté technique des armuriers qui ont créé ces glaives. Ils témoignent de recherches constantes dans la voie du progrès et des perfectionnements. L'ingéniosité des fondeurs et des forgerons s'exerçait aussi sur les appendices en forme d'antennes. C'est là l'ordement caractéristique de toute la série que nous répartirons en trois variétés principales :

a) *Poignards à antennes arquées* (fig. 280). — Les antennes forment avec la barre transversale qui les porte un arc aux extrémités plus ou moins repliées. Un bouton plat ou globulaire les termine. Le pommeau est souvent très saillant : il peut atteindre la même hauteur que les antennes et recevoir les mêmes motifs décoratifs. Sur quelques exemplaires, les antennes arquées revêtent

1. Voir 1re partie, p. 215.

la forme d'une tête de cygne. La figure 281 reproduit de beaux poignards de cette série dont les formes complexes paraissent procéder d'une évolution plus avancée.

b) *Poignards à antennes droites* (fig. 282). — Ces appendices, non plus arqués mais rectilignes, se terminent, soit par un disque plat, soit par un bouton sphéroïdal. Cette forme est représentée à Hallstatt, dans l'Allemagne du sud, la France orientale et méridionale [1].

c) *Poignards à antennes atrophiées* (fig. 283). — Les tiges des antennes disparaissent [2]. Les disques et les boules terminales seules subsistent. Cette série dérivant des précédentes, particulièrement de la série *b*, on trouve naturellement des formes intermédiaires avec rudiments d'antennes. Les poignards en fer espagnols (p. 686 et 689, fig. 263 et 264), ainsi que ceux de l'Aquitaine appartiennent à cette variété, représentée également dans l'Allemagne du sud par plusieurs spécimens. Celui de Salem, reproduit ci-dessus (p. 611, fig. 239, 1), se classe au même groupe.

La provenance si variée des exemplaires que reproduisent nos figures suffirait à mettre en évidence la grande diffusion de ce type d'arme. On la trouve depuis le Danube jusqu'à la Péninsule ibérique. Dans les Iles Britanniques, on en connaît plusieurs, provenant pour la plupart de l'Irlande [3].

Nous avons déjà publié (*Appendice III*) la liste bibliographique des poignards à antennes hallstattiens trouvés en France.

Voici le résumé de cette statistique, complétée de quelques exemplaires nouveaux (voir carte n° 2) [4]:

1. Sacken, *Hallstatt*, pl. V, fig. 11-14; VI, fig. 2, 5, 7, 13; — Castan, *Tombelles celtiques d'Alaise*, ext. Mém. Soc. Emul. Doubs, 1858, pl. 1, fig. 3; — Corot, *Les épées de Créancey et de Sivry*. ext. Mém. Soc. arch. Beaune, 1901, p. 5, fig. 1.

2. On peut aussi rattacher à cette série un beau poignard trouvé en Bavière par J. Naue (RA, 1895, II, p. 54).

3. Voir Romilly-Allen, *Celtic art*, p. 86, « environ une demi-douzaine au musée de Dublin ».

4. Aux 28 exemplaires inventoriés dans notre *Appendice III*, série B, il convient d'ajouter les suivants :

N° 29. Exemplaire provenant du département de la Dordogne (?) et conservé au musée de Périgueux (M. Féaux, *Musée du Périgord, Catal. de la série A : coll. préhist.*, Périgueux, 1905, p. 245, n° 6660).

N° 30. Exemplaire conservé au musée de Saint-Germain et provenant de Saint-Étienne-au-Temple (Marne).

N° 31. Poignard à fourreau de bronze (la poignée manque), trouvé à Apremont (Haute-Saône). Musée de Besançon. Long. env. 0,40.

N° 32. Poignée d'épée à antennes découverte dans les dragages de la Saône et conservée dans la collection Arcelin, à Chalon-sur-Saône.

Alpes (Basses-)	1	Lot	1
Alpes (Hautes-)	1	Lot-et-Garonne	3
Côte-d'Or	1	Marne	2
Dordogne	3	Pyrénées (Hautes-)	4
Doubs	2	Saône (Haute-)	1
Gard	2	Saône-et-Loire	1
Gers	1	Tarn	6
Jura	1	Vienne	1
Loire-Inférieure	1	Total	32

On remarquera que la Côte-d'Or, très riche en grandes épées de fer, est pauvre en poignards. Les tombes présentant le facies de la seconde phase hallstattienne y sont rares et la plupart ne renferment pas d'armes. Il se peut que dans certaines régions, la substitution du poignard à la grande épée de fer se soit opérée avec plus de lenteur, et même que quelques tribus aient passé directement de la grande épée hallstattienne à celle de La Tène I. Les classifications chronologiques, surtout en ce qui concerne les subdivisions des grandes périodes, ne sauraient, on le conçoit, être considérées comme des cadres rigides, dans lesquelles on doit répartir uniformément et mécaniquement les types industriels.

Le conservatisme local a assuré parfois une durée exceptionnellement longue à certains objets de parure ou même d'armement, et la chronologie des poignards à antennes dans nos départements pyrénéens et sub-pyrénéens nous en procure un exemple frappant. Dans ces régions de la Gaule du sud-ouest où, comme en Espagne, la culture de La Tène I fait défaut, nous pouvons parfaitement admettre (nous l'avons dit plus haut, p. 665) que les types de la fin du premier âge du fer aient survécu jusqu'au troisième et même jusqu'au second siècle avant notre ère. Quant à distinguer dans l'ensemble des sépultures de cette région (bassin de l'Èbre et Aquitaine) les groupes anciens des plus récents, il serait encore prématuré d'y prétendre, pour les raisons que nous avons indiquées.

Le Tarn, les Hautes-Pyrénées, le Lot-et-Garonne, ont livré un nombre relativement important de ces poignards. On les recueille toujours dans des sépultures à incinération dont nous avons décrit les caractères et le mobilier. L'industrie du fer, antérieurement localisée dans la Gaule orientale, a dû s'introduire vers le milieu du premier millénaire dans les provinces du sud-ouest, et c'est alors qu'ont sans doute été créés les premiers fours « catalans ».

Les fouilles du marquis de Cerralbo, en mettant à découvert un nombre considérable de ces poignards, ont confirmé cette hypothèse et montré que des deux côtés des Pyrénées le poignard en fer à antennes avait été l'arme de prédilection des guerriers ibères et celtibères.

On peut constater que les exemplaires hispaniques, comparés à ceux de l'Italie, de l'Allemagne du sud et même de la Gaule, leur sont inférieurs sous le rapport de l'exécution artistique et de la richesse du décor. L'arme ibérique présentait-elle par contre au point de vue de la qualité de l'acier une supériorité réelle ? Un examen métallographique permettrait sans doute d'éclaircir ce problème. Il offre d'autant plus d'intérêt que le poignard celtibérique a passé auprès des Romains pour une arme de premier ordre.

Les historiens modernes et de nombreux archéologues [1], en s'appuyant sur l'autorité d'un prétendu texte de Polybe, rapportent que les Romains auraient emprunté aux Ibères leur glaive court à partir de la seconde guerre punique, alors que précédemment ils se servaient d'une épée longue de type gaulois. Mais on a établi que Polybe ne peut être l'auteur du témoignage auquel on se réfère ici, et l'autorité de ce texte est par cela même bien diminuée [2]. D'autre part, comme nous allons le montrer, les peuples italiques possédaient déjà aux VI^e^-IV^e^ siècles un glaive court en fer, similaire à celui des Ibères. Ils n'avaient donc nul besoin d'en emprunter le modèle aux Espagnols. La vérité, c'est que les armes celtibériennes furent renommées par la qualité de leur acier [3]. A l'époque impériale, les épées de Bilbilis notamment, s'étaient acquises dans le monde méditerranéen la célébrité qui s'attacha plus tard aux lames de Tolède (voir ci-dessus, p. 691). On peut croire qu'à partir de la conquête de la Tarraconaise les armuriers espagnols travaillèrent pour les arsenaux des Romains, forgerons très médiocres. Dans les récits sur les guerres puniques les historiens opposaient les longues épées gauloises aux courtes dagues espagnoles [4] ; on fut donc conduit à attri-

1. Voir Beurlier, art. *Gladius*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des antiq.*, p. 1605.

2 Polybe, éd. Didot, frag. XIV, p. 155. M. Salomon Reinach nous paraît avoir établi que Suidas (s. v. μάχαιρα) a emprunté ce texte non pas à Polybe mais à un écrivain grec inconnu (S. Reinach, *Un mythe né d'un rite*, Cultes, mythes et religions, III, p. 142 ; article important pour l'histoire comparée des épées gauloises et romaines. Un seul point de ce lumineux exposé nous semble appeler une rectification dans l'état actuel des découvertes : ce n'est pas l'épée de La Tène I, mais celle de Hallstatt II qu'il faut rapprocher du *gladius*).

3. Diodore, V, 33.

4. Tite-Live, XXII, 46.

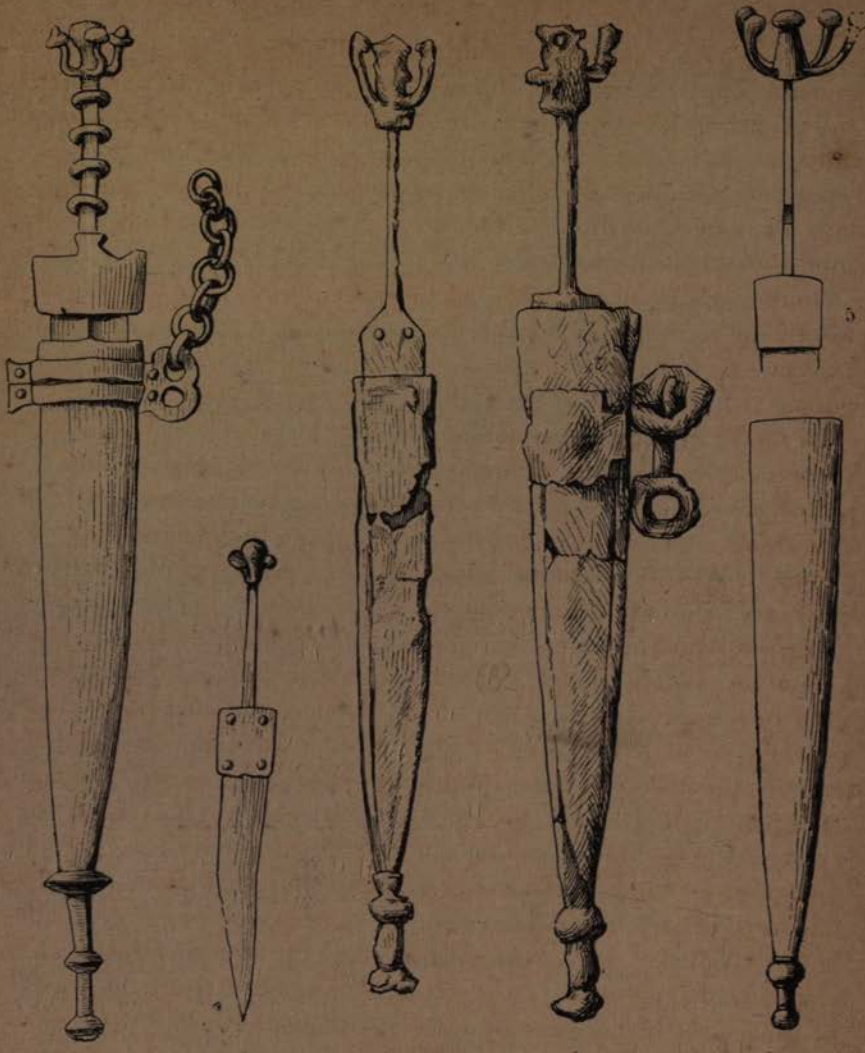

Fig. 284. — Poignards en fer à quatre antennes, trouvés en Italie (1/4 gr. nat.).

1, Aufidena, prov. d'Aquila [1] ; — 2, Novilara, près Pesaro [2] ; — 3, 4, Petrara, près d'Atri, prov. de Teramon [3] ; — 5, 5 *a*, près d'Assise [4].

1. D'après Mariani, *Aufidena*, Mon. Ant., X, p. 361, fig. 80 (cf. Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centr.*, II, 2, pl. 373, fig. 11).
2. Brizio, *Necropoli di Novilara*, Mon. Ant., V, pl. XIV, fig. 14 (cf. Montelius, *Ibid.*, II, 1, pl. 147, fig. 3).
3. D'après Brizio, *Not. Sc.*, 1902, p. 239, fig. 15, et p. 247, fig. 29 (cf. Montelius, *Ibid.*, II, 1, pl. 158, fig. 14 et 17).
4. D'après J. Naue, BPI, 1896, pl. IV, n° 4 (cf. Montelius, *Ibid.*, II, 2, pl. 252, fig. 7).

buer au *gladius* une origine celtibérienne. En réalité, le *gladius* romain, l'épée courte des Ibères et l'épée gauloise de La Tène I (type court et pointu) avaient un ancêtre commun : le poignard à antennes de la seconde phase hallstattienne. A La Tène II et III, l'épée gauloise s'allongea de nouveau et perdit sa pointe, tandis que dans les régions méditerranéennes on se tint en garde contre cette imprudente transformation.

Nous avons dit qu'au nord de l'Espagne et sur le versant français des Pyrénées, le glaive court hallstattien avait duré jusque vers le IIe siècle. Ces constatations s'accordent avec les traditions historiques.

La figure 284 reproduit quelques-uns des glaives courts à antennes du premier âge du fer italique, que nous considérons comme les prototypes des épées à antennes hallstattiennes. Plusieurs sont assez bien datés, notamment ceux de la nécropole d'Aufidena, dans le Sammium méridional, dont les sépultures s'échelonnent du VIIe au Ve siècle [1]. Une arme similaire provient d'Assise.

On remarquera que les poignées sont terminées par des antennes à bouton, comme celles des exemplaires celtiques, mais groupées au nombre de quatre autour du pommeau. Il en est de même pour le poignard de Novilara (n° 2) [2], dont les tiges des antennes sont atrophiées, les sphères terminales subsistant seules. Les deux exemplaires de Petrara, province de Teramon (nos 3 et 4), correspondent, au contraire, par le nombre des antennes aux modèles celtiques ou illyriens. Toutes ces armes italiques sont munies d'un fourreau de fer. Deux d'entre elles (nos 1 et 4), ont conservé le coulant des boucles de suspension par lesquelles on les attachait à la chaînette du ceinturon. La ressemblance des bouterolles avec celle de plusieurs poignards celtiques est également frappante.

Ces épées de fer italiques à antennes paraissent particulièrement abondantes dans la région orientale de l'Italie du centre [3]. Nous

1. Cf. ci-dessus, p. 530, note 1. Quelques tombes pauvres d'Aufidena (*a tegolini*) appartiennent seules aux IVe-IIIe siècles.

2. Le poignard de Novilara provient d'une tombe qui contenait, entre autres objets, une pointe de lance en fer, sept fibules à arc serpentant, un vase à deux anses « du type de Villanova », etc. Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centrale*, II, 1, col. 714, pl. 147.

3. Parmi les épées et poignards de fer du premier âge du fer trouvés dans les sépultures villanoviennes au nord de l'Apennin, on rencontre des dagues sans antennes (voir Grenier, *L'armement des populations villanoviennes*, RA, 1907, I, p. 6).

avons déjà constaté maintes fois, que beaucoup de modèles industriels ont été introduits au nord des Alpes par l'Adriatique. Elles doivent dériver elles-mêmes des épées de bronze à antennes-volutes,

1 2

Fig. 285. — Épée de bronze à antennes et fourreau de même métal. Terni (prov. de Pérouse) [1].

Fig. 286. — Grande épée de fer à antennes. Donges (Loire-Inférieure) [2] (env. 1/10 gr. nat.).

armes de la fin de l'âge du bronze, très bien représentées maintenant dans l'Italie du nord et dans l'Italie centrale [3]. Ce qui fortifie cette conjecture, c'est que les trouvailles italiques renferment plu-

1. D'après BPI, 1899, p. 315.
2. D'après Parenteau, *Bull. Soc. arch. Nantes*, 1868, p. 44, pl. II, et *Invent. du musée de Nantes*, pl. VI (cf. J. Déchelette, *Les glaives à antennes*, RP, 1906, p. 312, fig. 3).
3. Voir 1re partie, p. 210, note 1, et p. 207, fig. 64, n° 4. Cette opinion est également celle de M. Hoernes, CIA, Monaco, 1906, II, p. 79.

sieurs spécimens d'épées de fer à antennes-volutes de bronze formant transition entre les deux séries. Ce type de transition a dû être créé pendant la première période de Hallstatt [1]. En outre, la parenté des deux séries italiques, les épées courtes en bronze et les poignards en fer, est confirmée par la similitude des bouterolles (fig. 285) en forme de sphères.

Nous avons dit que les glaives en fer à antennes étaient courts. Pour être complets, nous devons toutefois signaler de très rares exceptions: une épée de ce type (fig. 286), mesurant 0m 95 de longueur, est conservée au musée de Nantes ; elle provient des tourbières de Donges (Loire-Inférieure) [2]. Sa poignée est ornée de quatre rondelles de bronze enfilées dans la soie ; d'autres rondelles d'os ou d'ivoire devaient compléter la garniture, comme sur quelques poignards déjà décrits. On se servait alors du bronze pour orner les armes de fer, tandis qu'au début de l'époque de Hallstatt I c'était au contraire par des applications de fer qu'on décorait les dernières armes de bronze [3].

Un autre exemplaire trouvé à Mignaloux-Beauvoir (Vienne), à sept kilomètres de Poitiers, ne mesure plus que 0m 49, mais sa lame brisée paraît avoir été longue [4]. Au même endroit (les *Champs de Carthage*), on a recueilli dans des circonstances inconnues — très probablement sur le lieu d'une sépulture — une épée de fer hallstattienne sans antennes [5].

La grande épée à antennes de Kišicky (Bohême) [6] est un des spé-

1. En France, la nécropole de Heiltz-l'Evêque (Marne) a livré un poignard de fer à antennes-volutes de fer et fourreau de même métal (*Mat.*, 1879, p. 484, et pl. III, fig. 2). Cette arme est un *unicum*. Une des sépultures de Hallstatt contenait une épée de bronze à antennes (Sacken, *Hallstatt*, pl. V, fig. 10. Cf. Hoernes, CIA, Monaco, 1906, II, p. 78).

Déjà, sur l'épée de la tombe de Sesto-Calende (Hallstatt I), les antennes ont perdu leurs volutes. Cette arme paraît antérieure aux poignards à antennes de l'Europe centrale, d'après la composition générale du mobilier (voir ci-dessus, p. 721, note 3 et fig. 275).

2. *Appendice III*, série B, p. 183, n° 12.

3. Voir à ce sujet Hoernes, *Halstattperiode*, p. 258. M. de Saint-Venant a constaté que l'épée en fer de Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard) (CPF, Chambéry, 1908, p. 635, fig. 11) était saucée de bronze.

4. *Appendice III*, série B, p. 183, n° 28.

5. *Appendice III*, série A, p. 179, n° 49. Deux « boulets de fer » ont été trouvés avec ces épées (*Bull. Soc. antiq. Ouest*, fasc. du 1er mai au 1er août 1836. Cf. Breuil, RA, 1903, II, p. 56). Nous sommes porté à croire que ces « boulets » étaient des boutons sphéroïdaux ayant appartenu à des fibules du type d'Ambrus (Lot-et-Garonne) (cf. *Appendice III*, série B, p. 183, n° 15).

6. *Starožitnosti*, I, 2, p. 50.

cimens les plus récents de cette famille de glaives. Elle était accompagnée d'une belle fibule en bronze à masques humains, type qui apparaît au début de La Tène I et même un peu antérieurement.

Fig. 287. — Grande épée de fer à antennes de type hallstattien (env. 1/4 gr. nat.) et fibule « à masques » (2/3 gr. nat.). Kišicky (Bohême) [1].

§ V. — *Lances et pointes de flèche.*

Avec l'épée, les guerriers du premier âge du fer avaient la lance. Cette arme est abondamment représentée, d'une part, dans les tombes de Hallstatt et dans les tumulus de la Bavière (fig. 282, 2-5), de l'autre, dans les sépultures des régions pyrénéennes. Elle est très rare sur toute la zone intermédiaire (cf. *Appendice III*). La lance

1. D'après Pic, *Starožitnosti*, I, 2, p. 50, fig. 8.

ou le javelot ne se rencontrent que dans deux tombes de notre inventaire, en dehors des Pyrénées, et manquent entièrement dans les nombreuses sépultures des guerriers de Magny-Lambert.

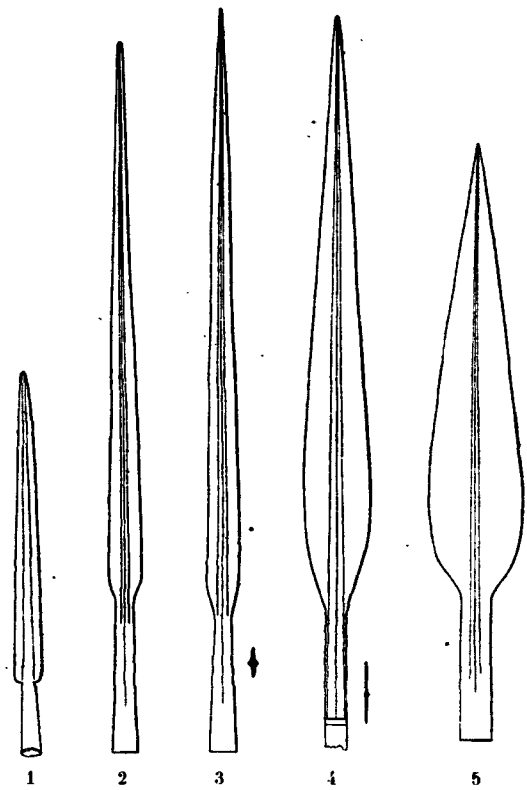

Fig. 288. — Lances en fer (1/12 gr. nat.).

1, Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées) [1] ; — 2, 3, 4, 5, Nécropole de Traubing-Machtlfing (Haute-Bavière) [2].

En Bavière, les lances les plus anciennes ressemblent au modèle classique de l'âge du bronze. Celles de l'époque hallstattienne II sont de formes très variées. Les exemplaires longs et étroits

1. D'après Piette et Sacaze, *Les tumulus d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées*, Mat., 1879, pl. XI, fig. 2.

2. D'après J. Naue, *Nouvelles trouvailles préhistoriques de la Haute-Bavière*, Anthr., 1897, p. 646, fig. 15 et 16; p. 650, fig. 35 et 36.

comptent parmi les types les plus caractéristiques de la période de Hallstatt II dans cette région. Ces lances étaient déposées par paire, l'une à côté de l'autre[1]. A Hallstatt, celles à fer étroit et allongé appartiennent à la première période[2]. On peut en rapprocher un des modèles bien plus récents d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées), également long et effilé. Ces tumulus d'Avezac-Prat ont livré quelques types originaux de lances, de piques ou de javelots (fig. 288, 1).

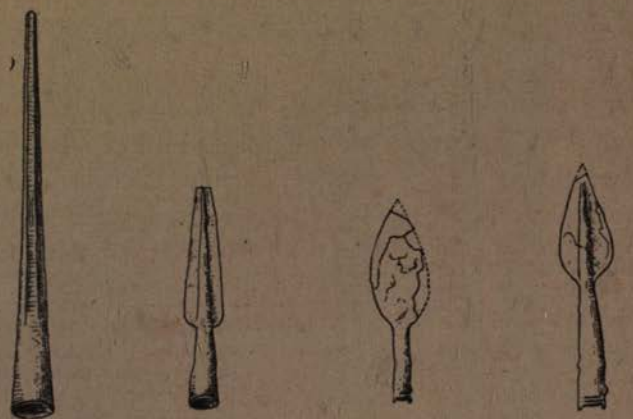

Fig. 289. — Pointes de javelots et pointes de flèches en fer.

1, 2, Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées)[3] ; — 3, 4, Tumulus de la Bavière[4].

L'un d'eux, en forme de tige conique, à section hexagonale, mesure 0m 29 de longueur (fig. 289, 1). Certains javelots ont, comme les couteaux, des incrustations de bronze en forme d'anneaux. Autour d'une urne était enroulée un magnifique exemplaire à hampe de fer, témoignant mieux encore de l'habileté des forgerons gaulois (p. 668, fig. 254) : c'est le javelot ὁλοσίδηρος des Ibères, dont parlent

1. J. Naue, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, RA, 1895, II, p. 53.

2. Sacken, *Hallstatt*, pl. VII, fig. 2, 3 ; — Hoernes, CIA, Monaco, 1906, II, p. 81. Les lances en fer de Statzendorf (Hallstatt I) sont moins longues, mais également effilées Dungel, *Statzendorf*, p. 36, fig. 164). Pour l'Allemagne du sud, voir aussi Reinecke, *Funde der Späthallstattstufe aus Süddeutschland*, *Altertümer*, V, v, p. 146. La pointe de lance en bronze richement ornée de Hundersingen (*Altertümer*, IV, pl. 34, fig. 2) est un *unicum*, comme le remarque M. Reinecke (*loc. cit.*).

3. D'après Piette et Sacaze, *Les tumulus d'Avezac-Prat*, Mat., 1879, pl. XI, fig. 3 et 1.

4. D'après J. Naue, *Hügelgräber*, pl. XIV, fig. 1, 5.

les auteurs anciens. Mais ces armes d'Avezac-Prat, tout en se rattachant par les traditions industrielles à l'époque de Hallstatt, appartiennent chronologiquement, comme nous l'avons dit, à celle de La Tène. Nous décrirons le javelot tout en fer des Ibères dans la troisième partie.

Pointes de flèche. — L'arc, si l'on en juge par le mobilier des sépultures de guerriers, n'a dû jouer qu'un rôle secondaire dans l'armement hallstattien de l'Europe occidentale. Les pointes de flèche manquent en Gaule à notre connaissance, parmi les trouvailles de cette époque. Dans l'Europe centrale, sans faire complètement défaut (fig. 283, 3-4), elles sont partout d'une assez grande rareté [1]. A Hallstatt, elles sont encore en bronze, à soie et à douille, munies de longues barbelures [2]. Cependant les tumulus de la Bavière ont livré des pointes de flèche en fer également à longue barbelure et rappelant celles de la fin de l'âge du bronze. On a même recueilli dans ces tertres des restes de carquois en bois, garnis de minces lames de fer et pourvus en haut et en bas de petits anneaux de suspension de même métal [3].

§ VI. — *Les sépultures à char.*

Le char de guerre, en usage depuis une haute antiquité dans la Grèce asiatique et continentale, comme chez les peuples de l'Orient, Égyptiens, Assyriens, Perses, Hittites, Syriens, pénétra de bonne heure en Étrurie, d'où il se propagea dans l'Europe centrale et la Gaule [4].

En Grèce, les stèles sculptées de l'Acropole de Mycènes nous montrent déjà des guerriers combattant debout sur des chars à deux roues [5], et les poèmes homériques nous apprennent comment on utilisait ceux-ci pour se transporter rapidement d'un point à un

1. Hoernes, *Natur- und Urgesch. des Menschen*, II, p. 275.
2. Sacken, *Hallstatt*, pl. VII, fig. 7-10.
3. J. Naue, *loc. cit.*, RA, 1895, II, p. 55.
4. De substantielles monographies sur les chars de guerre des peuples de l'antiquité (Orient, Grèce, Italie), ont été publiées par M. Studniczka et ses élèves. Voir le détail de la bibliographie dans le récent mémoire de l'un d'eux: Hans Nachod, *Der Rennwagen bei den Italikern und ihren Nachbarn*, Leipzig, 1909 (préface). Pour les sources littéraires sur le char gaulois, voir ci-après, 3e partie. Les textes s'appliquent à la période de La Tène.
5. Voir 1re partie, p. 296. Nous avons mentionné dans la même note la pierre de Kivik (Scanie), représentant un personnage également debout sur un char.

autre du front d'attaque, pour donner la chasse aux fuyards, ou, en cas d'insuccès, pour se soustraire rapidement aux poursuites [1]. A partir du premier âge du fer, la coutume se répandit chez les peuples italiques d'ensevelir les guerriers de haut rang sur leur char de combat. On a commencé à dresser des listes de ces « tombes à char » [2]. Elles apparaissent non seulement chez les Étrusques où le nombre en est considérable, mais au sud et au nord de l'Italie [3]. En Étrurie, les tombes à puits contiennent déjà des restes de ces véhicules. Ils deviennent surtout extrêmement abondants dans les riches sépultures à fosse. Comme au nord des Alpes, leurs débris se prêtent rarement à quelque reconstitution même partielle. C'est surtout à l'aide des nombreuses représentations figurées sur les monuments grecs et étrusques qu'on peut tenter de classer chronologiquement et géographiquement les diverses variétés des chars de combat de l'antiquité classique.

Les constructeurs se préoccupaient avant tout de leur assurer la légèreté nécessaire à la rapidité des évolutions en terrain accidenté. Les chars étaient montés sur deux roues et attelés d'une paire de chevaux au moyen d'un joug de bois. Ils différaient surtout les uns des autres par les formes de la caisse et de ses appuis. Nous avons dit qu'en Grèce et en Orient les Anciens n'ont pas connu l'emploi des traits et des palonniers, ou tout au moins n'en ont pas fait usage pour les chars de guerre.

Il est très intéressant de constater qu'au nord des Alpes les sépultures à char apparaissent précisément à l'époque où elles deviennent abondantes dans l'Italie centrale, c'est-à-dire, pendant la seconde période de Hallstatt. Ici encore, nous nous trouvons en présence d'un emprunt des peuples celtiques à l'Italie.

Toutefois, c'est seulement à l'époque de La Tène I (v^e^-iv^e^ siècles) — et dans une zone assez limitée — que les sépultures à char se

1. Pour les références, voir Helbig, *L'épopée homérique*, p. 162.

2. Voir Nachod, *loc. cit.*, p. 6. Pour l'étude détaillée de ces sépultures on dispose maintenant de la seconde partie du grand recueil de M. Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centrale*. Mais les restes de chars et objets de harnachement recueillis dans ces tombes, très abondantes à Vetulonia, ne comprennent que des mors en bronze, plus rarement en fer, des débris de cercles de roues en fer et quelques garnitures métalliques.

3. Pour les trouvailles de Cumes et de Capoue, voir *Mon. Ant.*, 1903, p. 260 ; — BPI, 1904, p. 7 ; — *Bull. de l'Institut de correspondance archéol.*, Rome, 1874, p. 245 (cf. *Annali dell' Instituto*, 1880, p. 223).

montrent abondantes en pays celtiques : cette zone correspond à notre département de la Marne [1]. Les chars marniens, tous à deux roues sans exception, sont des chars de combat. Leur extrême légèreté et leur association constante avec l'épée, ne laissent à cet égard aucun doute. On ne saurait en dire autant de ceux de l'époque de Hallstatt, d'ailleurs peu nombreux et insuffisamment connus. Entre les uns et les autres il existe d'autre part, de notables différences dans le nombre des roues et le mode de construction. Parmi les cinq chars de cette époque que nous connaissons en France, deux au moins étaient munis de quatre roues. De plus, les rayons de ces roues, au lieu d'être en simple bois comme ceux des chars marniens, portaient un riche revêtement tubulaire en fer forgé, travail d'une exécution extrêmement adroite. Ces chars de luxe à quatre roues pouvaient être des véhicules de parade plutôt que des chars de combat. Certaines constatations faites en Italie confirmeraient cette opinion : quelques sépultures étrusques contenaient également des restes de chars à quatre roues ; or, contrairement à la règle habituelle, elles n'ont livré aucun mors, aucun débris de harnachement. On a conjecturé que le char attelé de chevaux indiquait une sépulture de guerrier, tandis que les voitures à siège, tirées à bras, auraient été réservées aux magistrats et aux prêtres de haut rang [2].

Antérieurement à l'époque de Hallstatt les chars et les harnais de chevaux n'apparaissent pas dans les sépultures au nord des Alpes. Il serait téméraire d'en conclure que les Celtes et leurs voisins n'en ont pas fait usage auparavant dans les combats. Le rite funéraire doit évidemment être postérieur à l'introduction du véhicule dans l'armement.

Nous connaissons en France cinq sépultures à char de l'époque de Hallstatt. Toutes sont des tumulus situés en Franche-Comté et en Bourgogne [3] :

1. Nous verrons dans la 3e partie que le monnayage gaulois d'une région toute voisine se ressent, comme l'a montré M. A. Blanchet, des influences campaniennes.

2. Nachod, *loc. cit.*, p. 7. La célèbre tombe Regulini-Galassi, à Cervetri, contenait les restes de deux chars, l'un à quatre, l'autre à deux roues.

3. En dehors de la Bourgogne et de la Franche-Comté, le tumulus du Gros-Guignon, commune de Savigné (Vienne), contenait une sépulture à char attribuée par M. Chauvet au premier âge du fer. Cette attribution nous paraît fondée, sans qu'on puisse la tenir pour certaine. On y trouva des revêtements en fer de roues et de moyeux, un mors en fer et diverses garnitures en bronze, parmi lesquelles des sphères creuses qui surmontaient sans doute les panneaux de la caisse (G. Chauvet, *Le Gros-Guignon, tumulus de la commune de Savi-*

1. Tumulus du Fourré, aux environs d'Alaise. Cette trouvaille est la première signalée. En 1858, Castan y rencontrait les restes d'un chariot à quatre roues, notamment les ferrements des roues [1]. Ils se composaient d'une bande de fer large de 0m 025, munie de rebords, et portaient encore les clous à tête ronde qui les fixaient aux jantes de bois. Le diamètre des bandes était de 0m 80. On recueillit également les boîtes en fer garnissant les moyeux des roues. L'absence de rayons avait fait croire à Castan que celles-ci étaient en bois plein, mais des trouvailles plus récentes, montrent qu'à cette époque les roues étaient parfois munies de rayons en bois avec revêtements de fer, d'une fabrication très avancée.

2. Tumulus de La Garenne, aux Mousselots, commune de Sainte-Colombe, près Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) [2]. C'est de cette riche sépulture (voir ci-dessus, p. 647) que provient le trépied de bronze portant un magnifique lébès à têtes de griffons. Elle contenait divers débris d'un char : les bandes des roues larges de 0m 03 environ, les boîtes ou manchons d'essieux, des clous en fer, de longues barres ondulées ayant peut-être appartenu aux panneaux latéraux de la caisse, le tout en fer. Il semble que les roues étaient au nombre de deux, mais les renseignements précis font défaut.

3. Tumulus de La Butte, au même lieu, territoire des Mousselots. Cette tombe, également d'une grande richesse, fut fouillée en 1863 par les soins de l'État-Major de Napoléon III. Les détails de l'exploration ne furent consignés dans aucun procès-verbal [3]. La présence de quatre boîtes de moyeux en fer démontrent que le véhicule possédait quatre roues. Leurs rayons étaient recouverts de tubes

gné (*Vienne*), ext. Bull. Soc. arch. Charente, 1883; — du même, *Sur le tumulus du Gros-Guignon*, BSA, 1884, p. 205; — du même, *Statistique et bibliogr. des sépult. pré-rom. du départ. de la Charente*, BA, 1899, p. 535). M. Chauvet, d'après l'examen des débris, estime que le char « avait au moins deux côtés fermés de parois droites et était probablement quadrangulaire ». Un char de combat figuré sur une peinture de vase grec à figures noires porte le même ornement sphérique (H. Nachod, *loc. cit.*, pl. I, fig. 20).

1. Castan, *Tombelles celtiques du massif d'Alaise*, ext. Mém. Soc. Emul. Doubs, 1858, p. 7.

2. Elle remonte à 1845-46, mais elle n'est connue, nous l'avons dit, que par la publication de Flouest.

3. Flouest a décrit plus tard la sépulture, d'après le mobilier conservé au musée de Saint-Germain (Flouest, *Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne, Les tumulus des Mousselots*, ext. Bull. Soc. sc. hist. et nat. de Semur, 1875, pl. II).

métalliques en fer, ornés d'anneaux, remarquable ouvrage de ferronnerie. Le même tertre contenait une hache en fer, deux magnifiques pendants d'oreilles en or et deux bracelets rubannés de même métal. Ces objets de parure indiquent la présence d'une tombe féminine, mais il est possible que tout le mobilier ne provienne pas d'une même sépulture.

4. Tumulus d'Apremont (Haute-Saône) [1]. Le char était également à quatre roues et les offrandes somptueuses. Plusieurs objets en or — un torques, une petite coupe et de menus bijoux — s'associaient à des perles d'ambre et d'ivoire. Une grande épée de fer hallstattienne repliée et déposée sur le char indiquait le sexe du personnage enseveli.

Comme à La Butte, les rayons des roues étaient garnis de tubes en fer ornés de bagues [2]. Les essieux avaient reçu le même revêtement. Le diamètre des roues mesurait environ 0^m 90 et leurs bandages 0^m 03 de largeur.

5. Tumulus de Savoyeux (Haute-Saône). De même que la précédente, cette sépulture contenait « les débris d'un chariot dont les bandages des quatre roues régulièrement espacés occupaient les quatre angles de la sépulture ». Le mobilier [3], ici encore d'une exceptionnelle richesse, comprenait un cercle et un bracelet d'or, un bassin en bronze, une serpe en fer, trois perles, dont une en verre et deux en ambre.

Toutes ces sépultures comptent parmi les plus importantes et les plus luxueuses que l'on connaisse en France pour l'époque de Hallstatt. Elles ont été élevées pour les chefs opulents auxquels obéissaient de puissantes tribus celtiques : or, c'est dans la même région que nous trouvons établis, au temps de César, deux des peuples gaulois les plus importants, les Séquanes et les Éduens.

A part ceux d'Apremont, ces tumulus à chars n'ont pas été explorés avec ordre et méthode. Néanmoins, des constatations qui précèdent nous pouvons déduire quelques conclusions :

1° Ces chars des sépultures hallstattiennes en France étaient d'un type léger, mais construits avec luxe et, pour la plupart, tout au moins, munis de quatre roues (La Butte, Apremont et Savoyeux) ;

1. Voir ci-dessus, p. 655.
2. Perron, *loc. cit.*, Mat., 1880, p. 860.
3. Perron, *Les tumulus de la vallée de la Saône supérieure*, RA, 1882, I, p. 72 (voir ci-dessus, p. 655).

2° Ils n'étaient pas accompagnés de mors ou d'autres pièces de harnachement[1] ;

3° Une des particularités les plus notables de leur construction consiste dans l'emploi du fer forgé pour le recouvrement intégral des moyeux et même des rayons des roues.

L'emploi du métal, bronze battu ou fer forgé pour la garniture des essieux et même des jantes des roues, se rencontre pour ainsi dire chez tous les peuples de l'antiquité[2]. Mais en Grèce et en Italie nous ne connaissons pas d'exemple des tubes en fer revêtant ici les rayons des roues. Il est bien probable que ces chars sont des produits de l'industrie indigène. Il serait sans doute téméraire de se montrer trop affirmatif au sujet de leur destination originelle. Ont-ils mené leurs possesseurs au combat avant de les conduire au tombeau ? La question demeure problématique, mais l'absence de mors et de harnais, peut-être aussi le nombre des roues, nous porteraient à conclure négativement et à les considérer surtout comme des véhicules de parade.

Nous verrons que les nombreux chars de la Marne (époques de La Tène I et II) diffèrent de ceux-ci sous bien des rapports. Ils répondent au type de *l'essedum* et ne sont montés que sur deux roues. Celles-ci n'ont plus de revêtements tubulaires métalliques. Enfin les chars sont alors déposés dans les sépultures avec le harnachement des chevaux.

Toutes les découvertes hallstattiennes de nos provinces se prêtent à des rapprochements avec celles de la Suisse et de l'Allemagne du sud. Dans ces deux régions on signale également des sépultures à char, à coup sûr synchroniques avec les précédentes. Sans entrer dans le détail des faits, nous nous bornerons à énumérer celles que nous connaissons[3].

Premier tumulus d'Anet, canton de Berne. Boîtes de moyeux en fer, recouvertes d'une feuille de bronze. Jantes en bois de chêne. Rayons également en bois, recouverts d'une feuille de bronze mince. Plaques de bronze ajourées.

1. Flouest a cru reconnaître un reste de mors parmi les débris du char de La Butte (*loc. cit.*, pl. II, fig. 6), mais cette détermination nous semble arbitraire.

2. Voir notamment Helbig, *L'épopée homérique*, p. 181.

3. M. Viollier (*Essai sur les rites funéraires en Suisse*, p. 57) signale, en outre, des tombes à char hallstattiennes à Meikirch (Berne), Cordast, Duedingen (Fribourg) et Rances (Vaud) : le char ou ses restes sont le plus souvent placés en dehors de la construction en pierres qui recouvre la tombe.

Second tumulus d'Anet. Débris semblables d'un char. Pas de plaques découpées à jour. Clous de bronze. Les moyeux avaient de 0m 08 à 0m 09 de diamètre et 0m 07 de hauteur [1].

Un autre tertre de la même nécropole renfermait un char à deux roues. Mais le plus souvent en Suisse et en Allemagne, au lieu du char complet, on n'avait déposé dans le tertre que des roues démontées. On en a compté jusqu'à dix et plus, posées les unes sur les autres dans quelques tumulus (Duedingen, Meikirch) [2]. C'est là sans doute, un exemple de la coutume funéraire très répandue des « brisures rituelles ». Elle pouvait s'appliquer aux chars comme aux épées, aux poteries et à toutes les pièces du mobilier [3]. Dans l'un de ces tumulus se trouvait un « cratère ou baquet en bronze à fond de bois faisant rebord ». De riches objets de parure, dont plusieurs en or (calotte en feuilles repoussées, fragments de pendants d'oreilles en sphères creuses, etc.), attestent que là aussi les personnages inhumés appartenaient à un rang social élevé [4].

Tumulus de Grauholz, près Berne [5]. Cercles de roues en fer. Garnitures de moyeux en bronze. Grains de collier et pendants d'oreilles en or. Autres objets de parure. Ciste à cordons en bronze.

Tumulus de Grächwil, paroisse de Meikirch, canton de Berne (voir ci-après, p. 783) [6]. Boîte de moyeu en bronze.

Des trouvailles de chars ont été signalées dans quelques tumulus de l'Allemagne du sud. Les plus importantes sont celles de la Bavière [7], du Wurtemberg [8], du duché de Bade [9] et des environs

1. Ch. Cournault, *Encore un mot sur les chars de guerre gaulois*, RC, 1889, p. 234.

2. Nous empruntons ces derniers détails à M. Viollier, *Essai sur les rites funéraires*, p. 58.

3. Comme l'a rappelé Bonstetten (*Recueil d'ant. suisses*, suppl. II, p. 11), Virgile, originaire de Mantoue, a fait allusion à cette coutume du dépôt des roues dans les tombes (*Énéide*, XI, 195). M. Salomon Reinach a cité un texte latin (*fracto busta piare cado*, Properce, V, 7, 34) se rapportant à la brisure rituelle des vases funéraires (*Cultes, mythes, religions*, III, p. 152).

4. Bonstetten, *loc. cit.*, p. 21, pl. XIV ; — DAG, art. *Anet.*

5. Bonstetten, *loc. cit.*, pl. XV. Cf. Cournault, *loc. cit.*, p. 234.

6. Bertrand, *Archéol. celt.*, p. 330 ; — Cournault, *loc. cit.*, p. 234.

7. Naue, *Hügelgräber*, p. 144, pl. XXXVII-XXXIX.

8. Trouvailles de Hundersingen, près de Riedlingen ; de « Belle-Remise », près de Ludwigsburg. Voir Gössler, *Führer Samml. Altert. Stuttgart*, 1908, p. 28.

9. Trouvaille de Kappel (Wagner, *Fundstätten*, I, p. 209). Les statistiques de M. Tröltsch (*Fund-statistik der vorröm. Metallzeit*, 1883, p. 77) demandent à être contrôlées ; elles laissent à désirer sous le rapport de l'exactitude. Voir

de Sigmaringen (Hohenzollern)[1]. Plusieurs de ces sépultures étaient comme les précédentes d'une exceptionnelle richesse. Les chars sont tantôt à deux, tantôt à quatre roues[2]. En Bavière et en Wurtemberg les moyeux des roues sont le plus souvent recouverts d'une enveloppe en bronze battu et en fer. Des pièces de harnachement, notamment des mors en bronze et en fer, se rencontrent dans les tumulus de la Haute-Bavière[3].

aussi Schaaffhausen, *Gallische Streitwagen in rheinischen Hügelgräbern*, BJ, LXXXIX, 1890, p. 241.

1. Tumulus de Vilsingen (Cournault, *loc. cit.*, p. 234). Cf. ci-après, p. 787.

2. Des quatre chars découverts par J. Naue dans les tumulus de la Haute-Bavière, trois avaient quatre roues (Naue, *Hügelgräber*, p. 145).

3. En Étrurie, les mors sont très nombreux dans les tombes à char de Vetulonia. Voir Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centr.*, II, 1, pl. 178-184, 190-197, etc.

CHAPITRE VIII

VASES EN BRONZE, USTENSILES ET OUTILS

Sommaire. — I. L'importation des vases en bronze italiques et helléniques dans les régions illyriennes et celtiques. — II. Situles unies et situles ornées. — III. Cistes à cordons. — IV. Chaudrons, coupes et bassins. — V. Hydrie, trépied et œnochoés de style grec orientalisant découverts au nord des Alpes. — VI. L'apparition des premiers vases en verre dans l'Europe centrale. — VII. La coupe d'or de Zurich. — VIII. Couteaux, haches, outils divers. — IX. Chenets, broches et crémaillères.

§ Ier. — *L'importation des vases en bronze italiques et helléniques dans les régions illyriennes et celtiques.*

Les objets que nous allons passer en revue dans ce chapitre sont d'un intérêt tout particulier pour l'étude des influences classiques sur la civilisation barbare de l'Europe centrale.

Nous avons vu que, dès la seconde moitié de l'âge du bronze, un commerce international répandait dans toute l'Europe quelques modèles de vases en tôle de bronze dont le lieu de fabrication ne peut être fixé bien exactement, mais qui venaient des pays du sud. A l'époque hallstattienne, la production de ces vaisseaux métalliques se poursuit avec une activité nouvelle. Ils se répandent de plus en plus au nord des Alpes.

On peut diviser en deux grandes catégories ceux qui présentent une décoration. La première comprend les vases dont le décor procède de l'ancien style géométrique européen et qui apparaissent déjà à l'âge du bronze. Nous avons étudié les sujets habituels de cette imagerie métallique, les cygnes, les chevaux, les rouelles solaires et les motifs similaires qui en dérivent [1]. Ils sont tous en tôle de bronze martelé et paraissent pour la plupart originaires de l'Italie du nord. Quelques formes semblent avoir été créées dans les pays grecs. Les ateliers de l'Italie septentrionale et même ultérieurement ceux des régions illyriennes et celtiques les ont imitées.

1. 1re partie, p. 426.

Ces récipients de style géométrique comprennent surtout des situles, des cistes et des coupes. Ils étaient sans doute utilisés pour les cérémonies funéraires et se rencontrent dans les sépultures des deux phases hallstattiennes.

Les vases de la seconde catégorie (œnochoés, trépieds et chaudrons) sont au contraire ornés de motifs orientaux, tels que griffons, lions, divinités asiatiques ailées, centaures, palmettes, etc. Ces produits industriels, bien différents des précédents, témoignent de l'importante évolution qui a renouvelé l'art hellénique autour de l'an 800 [1], quand la période archaïque, où prédomine l'art ionien, succéda à la période dipylienne ou géométrique. Les importations de ces vases commencent au nord des Alpes vers l'an 700 et appartiennent à la seconde phase hallstattienne (VII[e] et VI[e] siècles). Elles se continuent sans interruption pendant la première période de La Tène, ainsi que nous le verrons dans la troisième partie.

Comme ces ouvrages de bronze n'ont été connus pendant longtemps que par les trouvailles des riches sépultures toscanes, on les rattachait à l'art de l'Étrurie. Avec le progrès des études archéologiques, cette attribution est devenue invraisemblable. Il en est de ces vases métalliques comme des vases peints de la Grèce, si longtemps connus sous le nom impropre de vases étrusques : tout porte à croire qu'ils sont originaires des ateliers helléniques, particulièrement de ceux de Chalcis d'Eubée ou des colonies chalcidiennes de l'Italie du sud. Dès l'aurore des temps historiques, la ville de Chalcis nous apparaît, d'après le témoignage des textes, comme un des principaux centres de l'industrie des métaux (bronze et fer) dans les pays grecs [2]. Des colons chalcidiens fondèrent dans l'Italie méridionale et en Sicile de nombreux établissements [3], notamment la ville de Cumes, en Campanie, qui devint un des entrepôts les plus actifs du commerce des objets métalliques et bientôt à son tour un centre de fabrication. Une ville campanienne, voisine de Cumes, Capoue, détint tout au moins depuis le commencement du second siècle avant J.-C. le premier rang pour la fabrication des vases de bronze : Caton, dans son traité d'économie rurale, recommande les ouvrages de ses chaudron-

1. Voir ci-dessus, p. 5.

2. On plaçait à Chalcis l'invention du bronze (Pline, IV, XXI. Steph. Byz. v. Chalcis ; Eust. ad. Dion. Per. 764. Cf. Blümner, *Technologie und Terminologie der Gewerbe*, IV, p. 62). Les épées chalcidiques étaient déjà célèbres à l'époque d'Alcée, c'est-à-dire vers la fin du VII[e] siècle avant J.-C. (Alcée chez Athénée, XIV, 627. Cf. Helbig, *Annali dell' Instituto*, 1880, p. 226).

3. Strabon, X, I, 8.

niers. C'est, dit-il, à Capoue que l'on trouve les seaux, les jattes à huile, les vases pour l'eau et pour le vin, ainsi que tous les autres vaisseaux de cuivre [1]. Pendant la première moitié du premier siècle après J.-C., un bon nombre de casseroles portant les marques de fabrique de *Publius Cipius* et de *Lucius Ansius* apparaissent non seulement en Italie (notamment à Pompéi et Herculanum), mais encore en France, en Hongrie, en Allemagne, en Angleterre, en Danemark [2], etc. Or des inscriptions funéraires relatives aux *Cipii* et aux *Ansii* permettent de localiser à Capoue ces deux ateliers, dont les exportations considérables révèlent l'importance [3].

On est donc parfaitement fondé à placer en Campanie le lieu de fabrication des vases italiques de date plus ancienne trouvés au nord des Alpes, lorsque certaines indications archéologiques paraissent, d'autre part, autoriser cette conjecture.

Or précisément Cumes et Capoue ont livré des vases en bronze de style grec archaïque orientalisant, tout à fait comparables à ceux des tumulus de l'Allemagne du sud et de la Gaule orientale. Nos lecteurs peuvent s'en assurer en comparant les figures 306 et 307, 1. Il est tout à fait invraisemblable, comme l'a remarqué M. Helbig, que les villes grecques ou osques de l'Italie du sud aient reçu vers le milieu du premier millénaire avant notre ère, des produits de l'industrie métallurgique étrusque, alors qu'elles étaient en relations commerciales régulières avec la métropole chalcidienne, si réputée pour ce genre de produits [4].

D'où cette conclusion que les vases en bronze de style orientalisant apparaissant aux premier et second âges du fer tout à la fois dans l'Italie du sud et au nord des Alpes doivent, tout au moins pour la plupart, provenir des ateliers chalcidiens ou campaniens et non pas des fabriques étrusques, quand bien même ils seraient particulièrement abondants en Étrurie.

1. Caton, 135. Plus tard la Campanie paraît avoir donné son nom aux cloches (*campanae*) des églises chrétiennes.

2. Voir les statistiques publiées par M. Willers dans le supplément de son importante monographie sur les vases de Hemmoor, travail auquel nous ferons plusieurs emprunts en ce qui concerne l'étude de certains vases italiques et celtiques de l'époque de La Tène III (H. Willers, *Die römischen Bronzeeimmer von Hemmoor*, Hanovre et Leipzig, 1901 et *Neue Untersuchungen über die römische Bronzeindustrie von Capua und von Niedergermanien*, 1907.

3. Cette remarque est due à M. Willers.

4. En parlant des vases grecs de l'époque de La Tène découverts au nord des Alpes, nous aurons, d'autre part, l'occasion de signaler des œnochoés semblables à celle de Capoue (fig. 296, n° 2, 2 a).

Ajoutons que les fouilles d'Olympie (1875-1881) ont ramené au jour plusieurs spécimens des vases métalliques précédemment classés comme étrusques. C'est à partir de ces trouvailles importantes

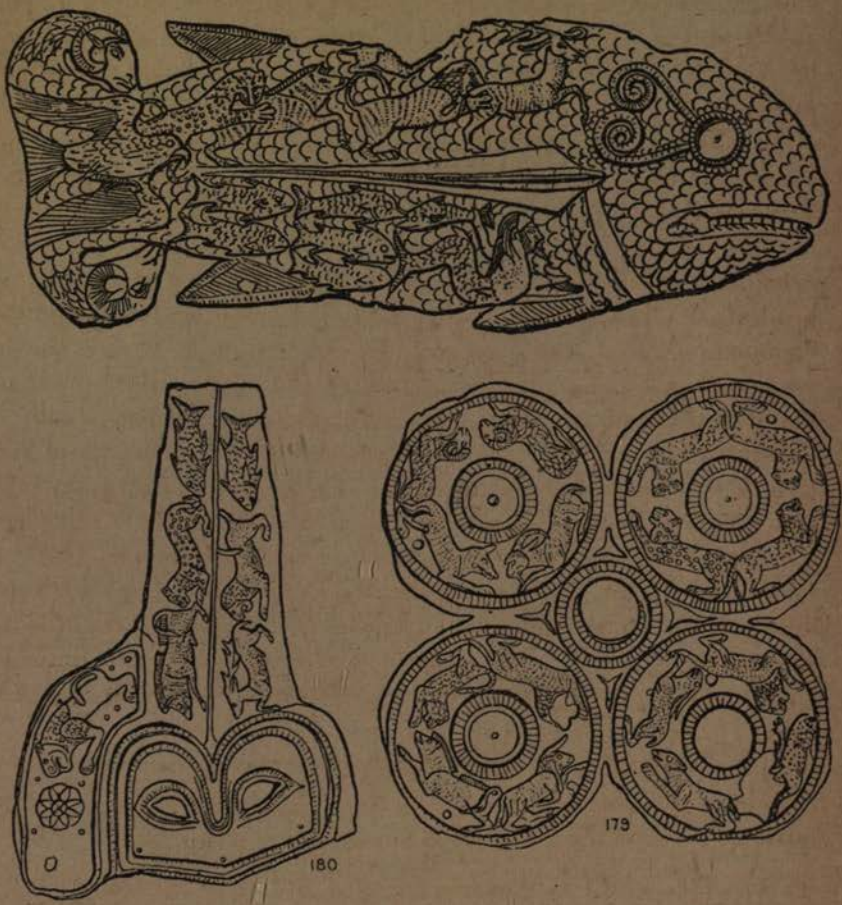

Fig. 290. — Objets en or, travail gréco-scythe. Vettersfelde (Brandebourg)[1].

qu'on s'est vu autorisé à attribuer à l'art grec[2] des ouvrages jusqu'alors indûment considérés comme de provenance toscane.

Dès l'époque de La Tène I, quelques-uns de ces ouvrages grecs à décor orientalisant, vases et bijoux, furent imités par les ateliers

1. D'après Benndorf, MAGW, XIII, 1883, p. 257. Cf. *Mat.*, 1884, p. 278, fig. 178; p. 279, fig. 179, 180.

2. Furtwängler, *Bronzen von Olympia*; — du même, *Archäol. Anzeiger*, 1889 p. 13.

des pays barbares, mais il est presque toujours facile de distinguer entre ces imitations plus ou moins dégénérées et les originaux. Sous l'influence de ces modèles de l'art grec archaïque se constitua vers l'an 500 le style celtique propre à cette époque [1]. A une date un peu antérieure, le décor d'une curieuse série de situles fabriquées chez les Vénètes (fig. 294-296) s'inspire également de motifs gréco-orientaux.

Nous avons dit que les colonies grecques de la mer Noire n'avaient pas exercé une influence sensible sur l'Europe centrale au premier âge du fer et qu'on ne peut attribuer aux importations pénétrant par le cours inférieur du Danube un rôle prépondérant dans le développement de la culture hallstattienne. A l'époque de La Tène, certains produits de l'industrie gréco-scythique paraissent avoir été imités, comme nous le verrons, par les ateliers celtiques. Vers la fin du VI^e^ siècle ou le début du V^e^ on peut signaler un très petit nombre d'objets de même origine découverts dans la zone est du territoire hallstattien [2], mais aucun ne s'est rencontré dans la Celtique pritive ni dans les régions illyriennes. Les principales trouvailles sont celles de Vettersfelde, dans le Brandebourg (fig. 290), et l'anneau d'or de Vogelgesang en Silésie (1821). Les objets d'or de Vettersfelde provenaient, comme l'a montré Furtwängler, soit de l'une des colonies milésiennes ou mégariennes établies sur la côte sud du Pont-Euxin et fabriquant des objets d'exportation destinés aux Scythes, soit de quelque atelier gréco-scythe voisin de ces colonies.

Après ces considérations générales, nous passerons maintenant à l'étude de chacune des principales séries de vases en bronze hallstattiens.

1. Voir P. Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 2.

2. Des objets d'or appartenant à cette même catégorie, mais pour la plupart plus récents, ont été trouvés en grand nombre dans les riches sépultures tumulaires de la Russie méridionale. Sur les trouvailles de Vettersfelde, voir Furtwängler, *Der Golfund von Vettersfelde*, 1883, 43^e^ Berliner Winckelmannsprogr. (c. r. dans RA, 1884, I, p. 54) ; — Benndorf, MAGW, XIII, 1883, p. 257. Cf. Hoernes, *Urg. d. Kunst*, p. 629, et *Mat.*, 1884, p. 278. Sur les antiquités gréco-scythiques, consulter : *Comptes rendus de la Commission Impériale archéologique*, Saint-Pétersbourg, 1859 et suiv. ; — Kondakof, Tolstoï et Salomon Reinach, *Antiquités de la Russie méridionale*, Paris, 1891 ; — Salomon Reinach, *Antiquités du Bosphore cimmérien*, Paris, 1892 [réédition avec commentaire nouveau d'un ouvrage publié en Russie en 1854] ; — Sophus Müller, *L'Europe préhistorique*, p. 172.

Sur le collier d'or de Vogelgesang, voir Reinecke, *Der Goldring von Vogelgesang*, Schles. Vorz., VII ; — Mertins, *Wegweiser Schlesiens*, p. 89.

§ II. — *Situles unies et situles ornées.*

Les situles, en latin *situlæ*, sont des seaux munis d'anses mobiles, que leur forme conique distingue des cistes, récipients cylindriques. On peut les diviser en trois groupes :

a) Situles unies ;
b) Situles à décor de style géométrique européen ;
c) Situles à décor figuré de style gréco-oriental.

1 2 3

Fig. 291. — Situles en bronze battu.

1, Bologne (tombe Arnoaldi) [1] ; — 2, Dowris (Irlande) [2] ; — 3, Hallstatt [3].

Elles sont faites, comme les cistes à cordons, de feuilles de bronze battu, assemblées par des rivets. La forme est à peu près constante pour les trois séries.

Situles unies (fig. 291). — La situle unie, sans décor, est la seule qui se rencontre dans l'Europe occidentale à l'époque hallstattienne. Elle est ordinairement pourvue d'une ou de deux anses mobiles. Notre figure en reproduit trois spécimens qui suffisent à en donner une idée précise. L'une d'elles (n° 1) provient du cimetière de Bologne (Arnoaldi) ; une autre (n° 3), de Hallstatt ; une troisième (n° 2), de l'importante cachette de Dowris

1. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, pl. 86, fig. 8.
2. D'après Evans, *Age du br.*, p. 451, fig. 512.
3. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. XX, fig. 3.

Irlande). On voit par là, sans que nous ayons à y insister davantage, que cette situle s'est répandue en Europe sur une vaste zone [1]. Il est important de savoir qu'on l'a rencontrée en Sicile dans une tombe de l'antique Leontinoi, colonie chalcidienne [2]. En France, nous signalerons un exemplaire découvert dans un tumulus de l'Armorique, au Rocher, commune de Plougoumelen (Morbihan) (fig. 292), région où les trouvailles hallstattiennes sont cependant

Fig. 292. — Situle en bronze. Tumulus du Rocher, à Plougoumelen (Morbihan) [3].

aussi rares que dans les Iles Britanniques. Le vase ne contenait que des ossements et n'était accompagné d'aucun autre objet, à l'exception d'une coupe de bronze en forme de calotte hémisphérique ser-

1. Voir aussi Sacken, *Hallstatt*, pl. XX, fig. 1-3. La situle n° 2, à trois oreillettes formées d'un ruban à pendeloques, est de la première période de Hallstatt (Hoernes, CIA, Monaco, 1906, II, p. 81) ; — J. Naue, *Hügelgräber*, p. 137, pl. XXXV, fig. 1 ; — Undset, *Erste Auft. d. Eisens*, p. 114, pl. XIII, fig. 18 ; — Montelius, *Civ. prim. Italie*, passim ; — Marchesetti, *Santa Lucia*, pl. I, fig. 3 ; pl. II, fig. 5, 6, 12 ; — Ghirardini, *La situla italica primitiva*, Mon. Ant., II, 1894, p. 162 ; — Magni, *Pianezzo*, p. 58.

2. Orsi, *Di una situla calcidese e dei suoi rapporti colle paleovenete*, BPI, 1912, p. 30.

3. D'après A. Bertrand, *Note sur quelques découvertes récentes*, RA, 1873, II, p. 326.

vant de couvercle [1]. Une autre de ces situles, trouvée dans la région de Sens, est conservée au musée de cette ville [2].

Fig. 293. — Principaux objets d'une sépulture découverte à Rivoli (prov. de Vérone). Épée à lame de fer. Lance en fer et bronze. Vases en bronze battu. Fibules [3] (cf. 1re partie, p. 128, note 1).

1. L. Galles, *Mat.*, 1873, p. 236 ; — A. Bertrand, RA, 1873, II, p. 325.
2. H. Corot, *Objets conservés au musée de Sens*, BPI, 1907, p. 108.
3. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, pl. 48, fig. 1-4, 8-10.

Aucun caractère bien défini ne permet de distinguer parmi les spécimens du modèle uni les exemplaires les plus anciens des plus récents. On les rencontre à l'époque de Hallstatt et aussi, comme nous le verrons, à l'époque de La Tène I. L'âge des situles ornées de même forme s'étend de la fin de l'époque du bronze à la fin du premier âge du fer.

Situles à décor géométrique européen. — Nous avons étudié précédemment les principaux exemplaires de ce groupe [1], ornés de cygnes ou de canards et de représentations solaires, et nous avons mentionné à ce sujet quelques autres vases en tôle de bronze laminé présentant le même décor. La figure 293 montre une de ces situles (n° 4), associée dans une sépulture italique à une ciste à cordons, de type archaïque.

Les motifs en sont assez uniformes, en ce sens que, malgré des différences de style et de technique, ils se composent toujours des mêmes éléments. Ceux-ci se retrouvent, comme nous l'avons montré, sur tous les autres objets de chaudronnerie de la même époque, fin de l'âge du bronze et époque hallstattienne (surtout pendant la première phase) : casques, cuirasses, boucliers, plaques de ceinturon, cistes à cordons, coupes, bassins, etc. On ne rencontre pas encore sur ces ouvrages métalliques les emprunts à la faune orientale, qui caractérisent le troisième groupe dont nous allons parler.

L'imitation des modèles asiatiques se place aux VII^e^-VI^e^ siècles. Dans l'ensemble, les ouvrages de chaudronnerie de l'ancien style appartiennent donc à la première période hallstattienne, mais le vieux décor européen n'a nullement disparu partout à l'arrivée des types étrangers. Nous montrerons au chapitre XI combien la rouelle solaire est demeurée longtemps populaire comme représentation prophylactique.

Les situles en bronze à décor géométrique ne se sont pas rencontrées sur le sol français. Aux exemplaires découverts en Italie, dans l'Europe centrale et en Scandinavie, cités ultérieurement, il convient d'ajouter ceux de Sesto-Calende et de Trezzo, qui se classent comme les précédents à la première phase hallstattienne [2].

1. Voir ci-dessus, 1^re^ partie, p. 427.

2. Voir pour ces situles, Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie septentr.*, pl. 46, fig. 19, et pl. 62, fig. 1. Pour la date de la sépulture de Sesto-Calende, voir ci-dessus, p. 721, note 3. Nous avons indiqué le critérium chronologique que M. Reinecke tire de la technique du décor pour le classement des situles (1^re^ partie, p. 430). Celles de Trezzo et de Sesto-Calende sont décorées de figures animées (sur la première une rangée de quadrupèdes, sur la seconde des hommes et des quadrupèdes) tracées au pointillé. A la même époque se

Situles à décor figuré de style gréco-oriental (fig. 294-296). — Aux VII^e^-VI^e^ siècles, c'est-à-dire pendant la seconde période hallstattienne, une transformation complète s'opère non seulement dans le style, mais dans la technique de l'ornementation des situles figurées. De cette période datent un certain nombre de ces vaisseaux, qui occupent dans l'histoire de l'art protohistorique une place importante. A la suite de l'extension des colonies grecques, les influences des ouvrages de l'art hellénique, pénétré lui-même par des éléments orientaux, s'exercent profondément sur l'industrie de la péninsule italique et de l'Europe centrale. Le style géométrique européen des situles de Klein-Glein et de Trezzo fait place au style gréco-oriental sur des vases de même forme, fabriqués sans doute dans la région d'Este et exportés de là dans les provinces voisines. C'est à Este, à Bologne, en Carniole, en Istrie, dans le Tyrol, l'Autriche et la Styrie qu'apparaissent ces nouvelles situles, très intéressantes par les sujets qui les décorent. On y voit se dérouler, en une ou plusieurs zones, des représentations animées, parfois des cérémonies religieuses, des courses de char, des combats de ceste ou des cortèges militaires, auxquels prennent part de nombreux personnages. Comme l'art qui a créé ces petites scènes si vivantes procède de tendances réalistes, nous trouvons là des documents importants pour la connaissance de la civilisation du premier âge du fer dans la Haute-Italie. Maintes pièces du costume et de l'armure des figurants se rencontrent dans le mobilier des sépultures de la même époque. Toutefois, les emprunts à l'art gréco-oriental, quadrupèdes ailés, sphinx, centaures et autres animaux fantastiques, sont très abondants sur ces travaux de chaudronnerie italiques, dont le décor rappelle les vases céramiques grecs, corinthiens et rhodiens, qui leur sont contemporains.

Nous avons dit que les situles historiées de la seconde période hallstattienne différaient de celles de la première autant par la tech-

placent les trouvailles de Klein-Glein (Styrie). Le grand tumulus de Klein-Glein renfermait les fragments d'une situle en bronze de cette période. Son mobilier comprenait d'ailleurs un grand nombre d'objets, notamment de magnifiques cuirasses en tôle de bronze, faites en deux parties, et une hache de fer (cf. 1^re^ partie, p. 235, note 4). Une autre sépulture tumulaire de Klein-Glein, appartenant à la même époque, a livré divers objets de métal ornés dans le même style géométrique européen, tels que des couvercles de cistes et des mains votives (Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. XLII; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 95). Les indications données par M. Chantre (dans *Mat.*, 1884, p. 305, plusieurs figures) contiennent quelques inexactitudes.

Fig. 294. — Situle historiée en bronze repoussé. Este (Italie) [1].

1. D'après A. Maury, *Les situles en bronze des musées d'Este et de Bologne*. Gazette archéologique, 1888, p. 49, pl. 12.

nique que par le style. En effet, les figures sont alors exécutées au repoussé et non plus comme précédemment estampées ou dessinées par des lignes ponctuées.

Quelques autres objets de bronze battu, ceinturons, casques, fourreaux d'épées ou de poignards, ainsi que de rares tessons céramiques [1], offrent la même décoration.

Ces situles historiées, ouvrages de l'industrie vénète, n'ont pas été importées dans les pays celtiques, ni dans l'Europe du nord, où

Fig. 295. — Situle de Watsch (Carniole) [2].

aucun spécimen n'en a encore été signalé ; mais elles se recommandent à notre attention en raison du haut intérêt qu'elles présentent pour l'étude de la culture hallstattienne en général.

Voici la liste des plus connues et des plus importantes par le nombre ou la nature des représentations figurées qui les décorent. Cette liste reproduit, en la complétant, celle qu'ont publiée MM. Bertrand et Reinach [3], en 1894, d'après l'ordre des découvertes :

1. Hoernes, MPCW, I, 3, 1893, p. 109, fig. 49.
2. D'après Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 114.
3. Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 96. On trouvera dans cet ouvrage des indications sommaires mais précises sur ces situles. Le mémoire le plus copieux est celui de M. Ghirardini, *La situla italica primitiva, studiata specialmente in Este*, Mon. Ant., X, 1901, p. 6. M. Ghirardini avait résumé ses vues dans un mémoire précédent (cf. BPI, 1893, p. 111). Nous rappellerons également un ancien article encore intéressant d'Alfred Maury sur les antiquités euganéennes et les situles des musées d'Este et de Bologne, *Journal des Savants*, 1882, et *Gazette archéologique*, 1888, p. 44.

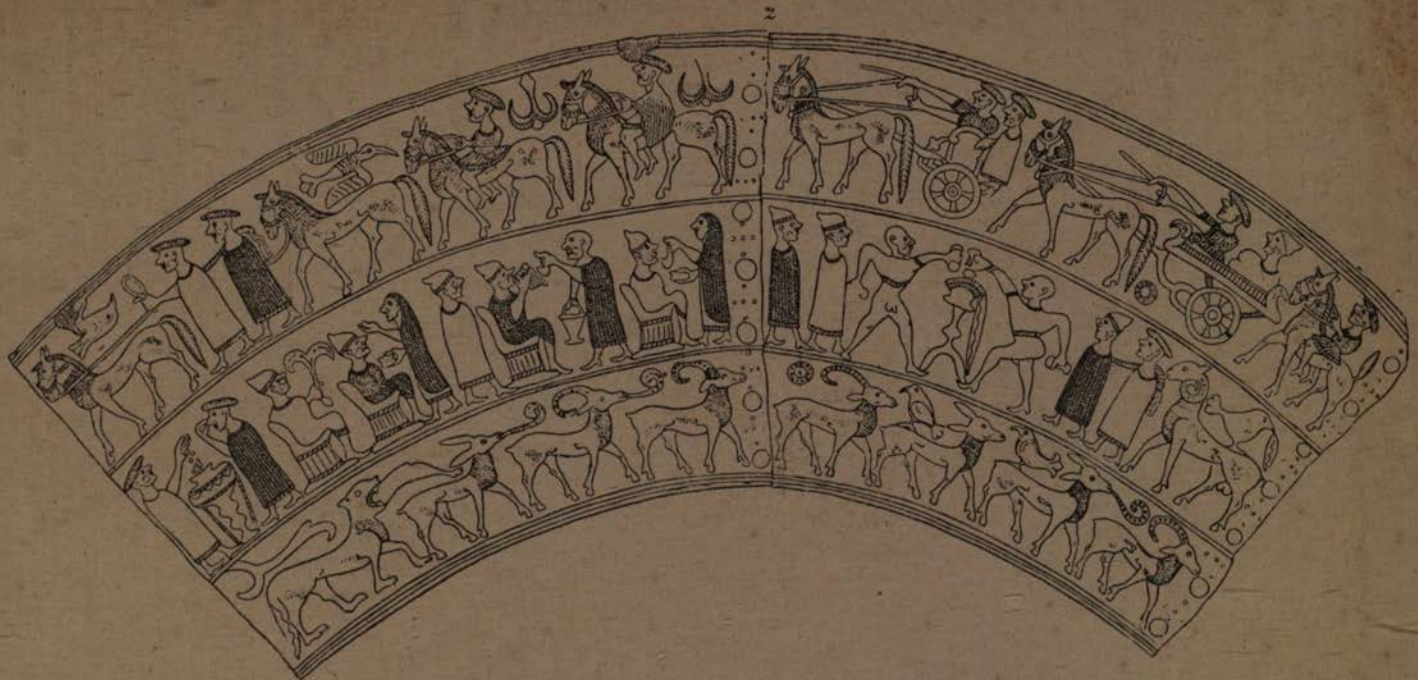

Fig. 296. — Situle de Watsch (développement) [1].

1. D'après Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 114.

Matrai (Tyrol) [1] ;
Hallstatt (Autriche), couvercle de seau [2] ;
La Certosa de Bologne, ciste *Zannoni* [3] et ciste *Arnoaldi* [4]
Este, grande ciste *Benvenuti* (fig. 294) [5]
Este, ciste *Capodaglio* [6] ;
Este, cistes *Boldù-Dolfin* (deux exemplaires) [7] ;
Watsch (Carniole) [8] ;
Sanct-Marein (Carniole) [9] ;
Caporetto (Istrie) [10].

Ces situles remontent pour la plupart au VI^e^ siècle, ainsi que quelques couvercles séparés, ayant dû appartenir à des vases de la même série, et divers autres objets de même style :

1. RA, 1883, II, pl. XXIII, 3 ; — Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LIV, fig. 4 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 96 ; — Hoernes, *Urg. d. Kunst*, pl. XXXV, fig. 4-6.

2. Sacken, *Hallstatt*, p. 96, pl. XXI, fig. 1 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 96 ; — G. Ghirardini, *Mon. Ant.*, X, p. 163 ; — Hoernes, *Urg. d. Kunst*, pl. XXXVI, fig. 3 ; — du même, CIA, Monaco, 1906, II, p. 85.

3. Zannoni, *Gli scavi della Certosa*, p. 101, pl. XXXV, fig. 6 ; — Martha, *L'art étrusque*, fig. 84, 85 ; — MAGW, t. XIII, pl. XXI ; — Chierici, BPI, 1880, pl. VII, fig. 8 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, pl. 96 ; — Hoernes, *Urg. d. Kunst*, pl. XXXII.

4. Zannoni, *Gli scavi della Certosa*, p. 445, pl. CXLIX, fig. 8 ; — Brizio, *Sulla nuova situla di bronzo figurata trovata in Bologna*, 2 pl. ; — Gaidoz, RA, 1885, II, pl. XXV ; — *Mat.*, 1885, p. 179 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 96 ; — Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, pl. 100, fig. 1 *a* ; — *Not. Sc.*, 1881, p. 19 ; — *Mat.*, 1881, p. 111.

5. Zannoni, *Gli scavi della Certosa*, pl. XXXVI, fig. 1 ; — Prosdocimi, BPI, 1880, pl. VI ; — du même, *Not. Sc.*, 1882, pl. VI, fig. 1 *a* ; — Chantre, *Mat.*, 1884, p. 18, fig. 22 ; — Benvenuti, *La situla Benvenuti*, Este, 1886, pl. 1 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 96 ; — Maury, *Gazette archéol.*, 1888, p. 49, pl. 12 ; — Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, pl. 54, fig. 1 *a* et 1 *b*. Outre cette situle, M. Ghirardini signale (*Mon. Ant.*, X, p. 29) un couvercle orné ayant appartenu à une situle lisse.

6. Prosdocimi, *Not. Sc.*, 1882, pl. VI et VII ; — Chantre, *Mat.*, 1884, p. 20, fig. 24 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 96 ; — Ghirardini, *Mon. Ant.*, X, p. 37 ; — Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, pl. 55, fig. 6 *a*.

7. Prosdocimi, *La necropoli euganea di Este. Le tombe di Caneredo, fondo Boldù-Dolfin*, Montagnana, 1878 ; — du même, *Not. Sc.*, 1882, pl. VII, fig. 16 *a* ; — Chantre, *Mat.*, 1884, p. 20, fig. 25 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 96 ; — Ghirardini, *Mon. Ant.*, X, p. 74, 78 ; — Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, pl. 55, fig. 3, 5 *a* et 5 *b*.

8. S. Reinach, RA, 1883, II, pl. XXIII, fig. 2 ; — Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LIV, fig. 2 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 96 ; — Hoernes, *Urg. d. Kunst*, pl. XXXV, fig. 1.

9. S. Reinach, RA, 1883, II, pl. XXIII, fig. 6 ; — Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LIV, fig. 6 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 96 ; — Ghirardini, *Mon. Ant.*, X, p. 158 ; — Hoernes, *Urg. d. Kunst*, pl. XXXV, fig. 3.

10. VBAG, XIX, p. 548 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 96.

Couvercle de Grandate [1] ;

Ceintures en bronze de Watsch [2] et de Magdalenenberg, près Laibach [3] ;

Ceinture de Pusterthal, près d'Innsbruck [4] ;

Miroir de Castelvetro [5] ;

Fourreau de couteau d'Este [6] ;

Casque d'Oppeano [7] ;

Coupe de Hallstatt, décorée à l'intérieur [8].

A une date un peu plus récente (v^e^ siècle) doivent être classés quelques autres spécimens du même art, qui survivait près de l'Adriatique, tandis que dans les régions rhénanes apparaissait l'art celtique de La Tène, bien différent de l'art vénéto-illyrien, mais également pénétré d'influences helléniques :

Situle de Kuffarn (Basse-Autriche) [9] ;

Fourreau d'épée orné de Hallstatt (fig. 297)[10] ;

Quelques-uns des vases de Moritzing, près Bozen[11].

1. *Rivista di Como*, 1885, p. 10 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 97 ; — Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie septentr.*, pl. 47, fig. 13.

2. A. Bertrand, RA, 1884, I, pl. III ; — Orsi, *Cinturoni*, pl. III, fig. 2 ; — Chantre, *Mat.*, 1884, p. 129, fig. 65 ; — *Magasin pittoresque*, 30 juin 1885 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 97.

3. Trouvaille encore inédite. Musée de Vienne.

4. Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LXIX, fig. 8 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 97.

5. *Annali dell' Instituto*, 1842, p. 74, pl. H ; — Celestino Cavedoni, *Osservazioni sopra un sepolcreto etrusco scoperto nella collina modenese*, ext. Continuazione delle Memorie di Religione, di Morale et Litteratura, XIII, Modène, 1842 ; — Zannoni, *Gli scavi della Certosa*, p. 137, pl. XXXV, fig. 54 ; — Crespellani, *Not. Sc.*, 1879, p. 198 ; — du même, *Scavi del Modenese*, 1879, p. 3 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 97.

6. *Not. Sc.*, 1882, pl. VI, fig. 20 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 97.

7. Pigorini, BPI, 1878, p. 105, pl. VI ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 97 ; — Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie septentr.*, pl. 49, fig. 2.

8. Hoernes, *Oesterr. archäolog. Jahreshefte*, III, 1900, p. 34 ; — du même, CIA, Monaco, 1906, II, p. 85.

9. P. Lambert Karner, *Ueber einen Bronzesitula-Fund bei Kuffarn in Niederösterreich*, MAGW, 1891, *Sitzungsberichte*, p. [68], pl. IX ; — Szombathy, *Die Göttweiger Situla*, CBl.A, 1892, p. 9, pl. I ; — cf. S. Reinach, *Anthr.*, 1893, p. 182.

10. Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LXX, fig. 3, et pl. LXXI, fig. 3*c* ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 97 ; — Lindenschmit, *Altertümer*, IV, pl. 32.

11. *Annali dell' Instituto*, 1874, p. 164 ; — *Monumenti dell' Instituto*, 1874, pl. VI ; — Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LXVIII, fig. 1-8 ; — F. von Wieser, *Zeits. d. Ferdinandeums*. III, cah. 35, 1891 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 96 ; — Ghirardini, *Mon. Ant.*, X, p. 144 ; — Hoernes, *Urg. d. Kunst*, pl. XXXIV.

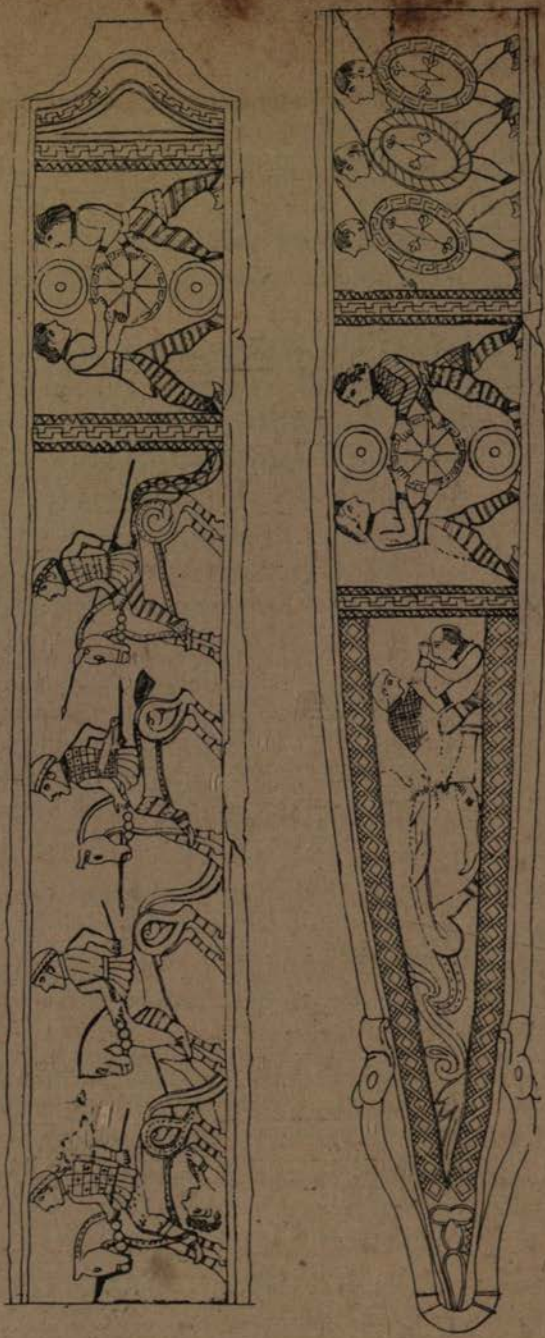

Fig. 297. — Fourreau en bronze d'une épée de l'époque de La Tène I Nécropole de Hallstatt [1].

1. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, IV, pl. 32.

Les bronzes figurés du Fondo Baratela, près Este [1], sont des produits dégénérés et encore plus récents du même art industriel [2].

On a beaucoup discuté à propos de ces situles : quelques archéologues ont essayé tour à tour de leur attribuer une origine étrusque, celtique ou même carthaginoise [3]. Mais il ne paraît pas qu'il puisse subsister quelque doute sur leur provenance nord-italique, vénéto-illyrienne plutôt qu'ombrienne : Este a pu être un des principaux centres de leur fabrication, et l'on ne saurait s'en étonner, connaissant l'importance des relations de l'Italie du sud avec les villes avoisinant le cours inférieur du Pô, notamment Adria et Este (voir ci-dessus, p. 565).

§ III. — *Cistes à cordons.*

Les cistes dites *à cordons* sont des vases cylindriques formés d'une ou deux feuilles en tôle de bronze ondulée, invention métallurgique qui, loin d'être moderne, remonte, comme on le voit, à une antiquité reculée. Les bords des feuilles sont réunis au moyen de forts rivets. Les ondulations de la tôle, plus ou moins espacées, dessinent sur tout le pourtour du vase des cordons saillants horizontaux.

Ces cistes se divisent en deux séries :

a) Cistes à poignées fixes, latérales (fig. 298) ;

b) Cistes à anses mobiles, attachées aux bords supérieurs du vase (fig. 299, 300). Elles sont ordinairement plus petites que les précédentes.

Celles de la première série proviennent presque exclusivement des nécropoles de Bologne ou des localités voisines, tandis que les autres sont disséminées dans toute l'Italie, surtout dans l'Italie du nord (région lombardo-vénète), sur le littoral de l'Adriatique et dans les pays transalpins. M. Marchesetti, qui a dressé un inventaire de ces vases, s'appuie sur leur mode de répartition pour attribuer au premier groupe (*a*) une origine bolonaise et au second (*b*) une origine vénète [4].

Sur les 167 cistes comprises dans son relevé, 115 ont été trou-

1. Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, pl. 60.
2. Sur ces distinctions chronologiques, voir Reinecke, CBl.A, 1900, p. 37.
3. Sur ces diverses attributions, consulter S. Reinach, *Anthr.*, 1893, p. 137.
4. Marchesetti, *Über die Herkunft der gerippten Bronzecisten*, CBl.A, 1894, p. 103. MM. Bertrand et Reinach avaient déjà étudié la distribution géographique de ces objets (*Les Celtes*, p. 213, avec une carte p. 217).

vées en Italie [1] et 52 hors de ce pays, c'est-à-dire dans l'Europe centrale, la France et la Belgique. Ces 52 exemplaires en comprennent 44 à anses mobiles et seulement 8 à poignées fixes [2].

Le nombre des cistes trouvées en France s'élève à huit, dont quatre complètes et quatre à l'état de fragments. En voici la liste [4].

Fig. 298. — Ciste à cordons, en bronze. Type à poignées fixes. Bologne (Arnoaldi) [3] (env. 1/9 gr. nat.).

1. Tumulus du Monceau-Laurent, commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or) (voir ci-dessus, p. 642, fig. 246, 6). Ciste à anses fixes et à cordons espacés, au nombre de sept. Haut. 0,32; diam. 0,345. Musée de Saint-Germain.

2. Gommeville (Côte-d'Or). Ciste à anses mobiles. Onze cordons. Haut. 0,195; diam. 0,21. Musée de Saint-Germain.

3. Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). Fouilles de 1839. Fragment.

4. Tumulus à Civry-en-Montagne (Côte-d'Or). Fragments. Diam. 0,215.

5. Tumulus à Mercey-sur-Saône (Haute-Saône) (voir ci-dessus, p. 655). Fragment de ciste à cordons rapprochés, associée à une œnochoé à bec tréflé. Musée de Saint-Germain (époque de La Tène).

1. 67 exemplaires dans l'Italie du centre, 37 dans la Haute-Italie, 11 dans l'Italie du sud.

2. On pourrait actuellement augmenter de plusieurs unités la statistique de M. Marchesetti. Deux cistes, l'une du type bolonais, l'autre du type vénète, ont été trouvées en Silésie. Grempler, *Der Bronzefund von Lorzendorf*, Schlesiens Vorzeit in Bild und Schrift, 1897 (c. r. par S. Reinach, dans *Anthr.*, 1897, p. 449. M. Reinach indique des compléments à la liste de M. Marchesetti); — Grempler, *Die Bronzeciste von Klein-Zöllnig*, Beiträge Urgesch. Schlesiens, 1904, II, p. 40 (c. r. par H. Seger, dans ZBl.A, 1905, p. 42). Une ciste vénète a été recueillie récemment à Weybridge (Surrey). C'est la première rencontrée dans les Iles Britanniques (*Proceed. Antiq. London*, 1907, p. 462). En Italie, outre d'autres trouvailles récentes, une ciste faisait partie de la célèbre sépulture de Monteleone di Spoletto, au sud-ouest de Norcia, sur le territoire des anciens Sabins. Elle était associée notamment à un beau chariot en bronze actuellement au Museum Métropolitain de New-York (Furtwängler et Brunn-Bruckmann, *Denkmäler*, nos 586, 587). Pour la France, la statistique de M. Marchesetti donne lieu à quelques redressements et compléments (voir ci-après).

3. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, pl. 86, fig. 13.

4. M. Henry Corot dans sa statistique des *Vases de bronze pré-romains trouvés en Gaule* (BM, 1901, p. 539), en compte onze, mais, sur ce nombre, trois trouvailles sont douteuses, celles de Bourges, au nombre de deux, et celle d'Etornay (Côte-d'Or). Les anses torses à extrémités recourbées ont pu appar-

6. Tumulus du Chaumoy, commune de Subdray (Cher). Ciste à anses mobile avec onze cordons. Haut. 0,20; diam. 0,225. Musée de Bourges [1] (voir ci-dessus, p. 679).

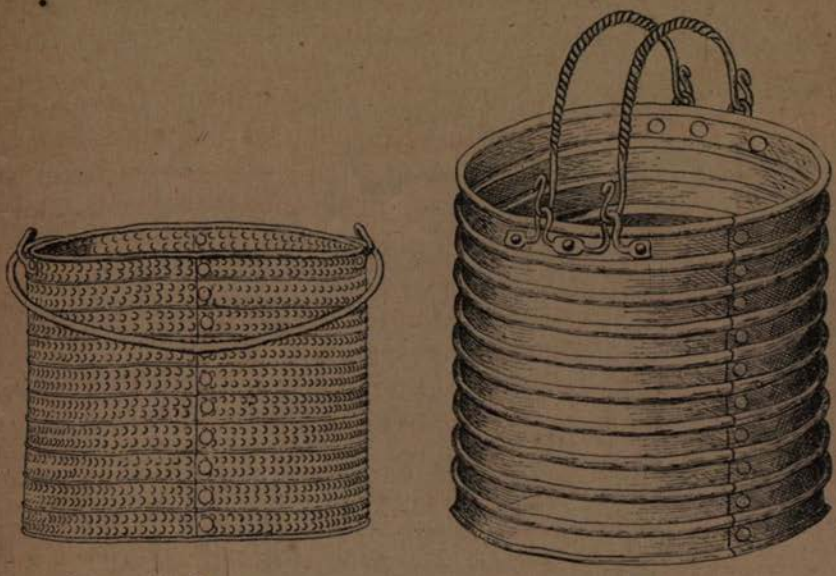

1 2

Fig. 299. — Cistes à cordons, en bronze. Type à anses mobiles (env. 1/4 gr. nat.).

1, Saint-André, près Etting (Bavière) [2]; — 2, Tumulus de Reuilly, commune de Mardié (Loiret) [3].

7. Dames, commune de Saint-Éloy-de-Gy (Cher). Fond de ciste. Collection Alphonse de La Guère, au château de Dames.

tenir à d'autres récipients de métal (situles ou chaudrons). Nous ne comprenons pas dans notre relevé les trouvailles du tumulus de La Motte-Saint-Valentin (menus débris paraissant provenir d'une ciste à cordons). Voir aussi pour les trouvailles françaises, Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 213 (carte p. 217).

Pour les cistes de l'Italie, de l'Europe centrale et de l'Allemagne, à la bibliographie donnée par M[lle] Julie Schlemm (*Wörterbuch zur Vorgeschichte*, v. *Gerippte Cisten*, p. 83) ajouter CBl.A, 1882, p. 41 ; — *Starožitnosti*, I, 2, pl. XXVIII ; — *Památky*, 1904, pl. II ; — Comhaire, *Premiers âges du métal*, p. 105, pl. XI, n° 113 ; — Brizio, *Necropoli di Novilara*, Mon. Ant., X, p. 298 ; — Montelius, CIA, Monaco, 1906, II, p. 241. — En outre, l'auteur ignore les travaux français, même la statistique et la carte publiées par MM. Bertrand et Reinach.

1. Une description de MM. Roger et Ponroy a paru dans BA, 1891, p. 40.

2. D'après J. Naue, *Hügelgräber*, pl. XXXVI, fig. 2.

3. D'après Boucher de Molandon et Adalbert de Beaucorps, *Le tumulus de Reuilly*, ext. des Mém. de la Soc. hist. de l'Orléanais, t. XXII, pl. I, fig. 1.

8. Tumulus à Reuilly, Loiret (fig. 299, 2). (Voir ci-dessus, p. 679.) Une ciste à anses mobiles avec onze cordons. Haut. 0,17. Diam. 0,19. Collection Adalbert de Beaucorps [1].

L'aire géographique des cistes à cordons comprend naturellement celles des provinces françaises où la civilisation hallstattienne

Fig. 300. — Ciste à cordons. Type à anses mobiles. Primentdorf (prov. de Posen) [2] (env. 1/4 gr. nat.).

s'est particulièrement développée : la Bourgogne, le Berry, la Franche-Comté, l'Orléanais.

On s'est occupé depuis longtemps de rechercher la provenance de ces vases si répandus [3]. Nous inclinons à croire, avec M. Rei-

1. Un compte rendu de la notice de MM. Boucher de Molandon et A. de Beaucorps, accompagné d'une planche, a été inséré dans RA, 1887, II, p. 256, pl. XV-XVI.

2. D'après Virchow, *Sur une ciste en bronze trouvée à Primentdorf (Posen)*, CIA, Stockholm, 1874, I, p. 524.

3. Voir A. Bertrand, *Seaux ou cistes en bronze à côtes*, RA, 1873, I, p. 361 (la théorie d'une origine celtique de ces cistes soutenue par l'auteur est inacceptable). M. Montelius et divers auteurs les attribuent à l'Italie du nord et

necke, que leur prototype, originaire des ateliers grecs de l'Italie du sud, a été imité dans divers centres industriels de l'Italie centrale et septentrionale. Au nord de la péninsule, cette fabrication s'est prolongée plus longtemps : tandis qu'au sud du Pô elle paraît avoir cessé vers le v^e^ siècle, elle a dû continuer à l'époque de La Tène dans les parties ouest de l'Italie transpadane. C'est pourquoi on trouve encore des cistes à cordons dans des tombes du second âge du fer au Tessin (par exemple à Molinazzo) [1], et au nord des Alpes (Mercey-sur-Saône, Klein-Aspergle (Wurtemberg), Eygenbilsen (Tongres) ; voir ci-après, troisième partie).

Les trouvailles de l'Italie du sud sont peu nombreuses, il est vrai, par rapport à celles de l'Italie du nord [2], mais il serait difficile d'admettre qu'une région aussi avancée que la Campanie au premier âge du fer en matière de connaissances métallurgiques ait été tributaire des régions du nord pour ce genre de produits industriels [3].

Quelques auteurs, notamment M. Montelius, considèrent les cistes à anses mobiles comme représentant un type plus ancien que celles à poignées fixes [4] : les premières dateraient ordinairement, selon le savant suédois, des VIII^e^-VII^e^ siècles, les secondes des VI^e^-V^e^ siècles. Ce critérium chronologique ne nous paraît pas fondé : les mêmes poignées fixes se rencontrent sur une situle conique de la

plus particulièrement à l'Étrurie circumpadane (CIA, Monaco, 1906, II, p. 269 . M. de Ridder estime qu'elles sont originaires de la Grèce et de l'Ionie (*Bull. de correspondance hellénique*, 1896, p. 421, note 4). A côté des cistes trouvées en Italie et en France nous reproduisons (fig. 300) une ciste découverte à Primentdorf, province de Posen. Comme on peut le voir, elle est tout à fait semblable à celles de Reuilly (fig. 299, n° 2) : mêmes particularités de formes, même nombre de cordons saillants et dimensions similaires (haut. 0^m^ 20 et 0^m^ 17). L'origine commune de ces cistes ne saurait être mise en doute. Celle de Primentdorf contenait un torques d'un type caractéristique pour l'âge du bronze VI (Montelius) en Scandinavie et dans l'Allemagne du nord. Cette phase de l'âge du bronze scandinave est synchronique avec la période de Hallstatt (Montelius, *L'âge du bronze en Suède*, CIA, *Monaco*, 1906, II, p. 243 et fig. 146, 150).

1. Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 27 et p. 52, note 92. Plus récemment M. Reinecke a fait remarquer que cette question de l'origine des cistes à cordons demeure encore obscure (*Altertümer*, V, x, pl. 56, p. 324).

2. Nous avons dit que M. Marchesetti en signale cependant onze dans cette partie de l'Italie. Voir aussi Helbig, *Sopra alcuni bronzi trovati a Cuma ed a Capua*, Annali dell' Instituto, 1880, p. 240 ; — Fr. Lenormant, *Notes archéologiques sur la terre d'Otrante*, Gazette archéol., 1881-82, p. 93 ; — Marchesetti, *Santa Lucia*, pl. III, fig. 7 et 8.

3. Tel est également l'avis de M. Helbig (*loc. cit.*, p. 251).

4. Montelius, *L'âge du bronze en Suède*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 269.

période IV de l'âge du bronze [1], antérieure à la phase Arnoaldi de l'âge du fer italien. Enfin, on trouve des cistes à poignées fixes à la première période hallstattienne (par exemple à Magny-Lambert) et des cistes à anses mobiles jusqu'à l'époque de La Tène (Eygenbilsen [2], Klein-Aspergle [3]).

Il est plus exact d'établir une classification chronologique d'après le nombre ou l'espacement des cordons, sans tenir compte de la forme des anses. Le type à gros cordons espacés et par conséquent peu nombreux est le plus ancien : il se classe à la première période hallstattienne, c'est-à-dire au VIII[e] siècle environ, tandis que la série à cordons multiples et rapprochés appartient à la seconde phase et même à La Tène I [4]. C'est ainsi qu'en Italie toutes les cistes de La Certosa de Bologne sont à cordons rapprochés. Il en est de même de celles qui ont été trouvées en France, l'exemplaire de Magny-Lambert excepté. Or nous verrons ci-après que la principale période des importations italo-grecques en pays celtique à l'époque hallstattienne est précisément la seconde phase.

Les cistes à cordons, surtout celles du type ancien, sont souvent ornées de bandes pointillées, disposées parfois en lignes brisées verticales (cistes de Magny-Lambert, de Bologne-Arnoaldi) ou en zigzag [5]. Sur d'autres, les pointillés dessinent des lignes horizontales parallèles, formant comme un grènetis (cistes d'Alise-Sainte-Reine, de Civry, etc.). Des pendeloques sont suspendues aux anses fixes de l'exemplaire de Magny-Lambert [6], et sur un grand nombre de vases trouvés en Italie. Au sud des Alpes et particulièrement dans les régions où ce modèle de seau est abondant, on en rencontre

1. Voir 1[re] partie, p. 427, fig. 173, n° 1, situle de Siem (Jutland).

2. Comhaire, *Premiers âges du métal*, 1894, pl. 11, fig. 113. En Italie, on peut observer, comme à Eygenbilsen, à Mercey et au Klein-Aspergle, l'association de l'œnochoé à bec tréflé et de la ciste à cordons rapprochés, dans une sépulture à inhumation de l'époque étrusque découverte à San Pancrazio, province de Parme (Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, pl. 98). La même sépulture contenait des fibules serpentiformes à bouton terminal.

3. *Altertümer*, III, XII, pl. 4, fig. 3.

4. Cette distinction se trouve déjà indiquée avec des limites chronologiques moins précises dans Tischler, CBl.A, 1881, p. 122.

5. Montelius, *loc. cit.*, pl. 86, fig. 13. Sur les cistes de cette série, voir Reinecke, *Altertümer*, V, p. 325, pl. 56, fig. 1025. Parfois un rang de figures estampées reproduit exactement les motifs que nous avons déjà signalés sur les coupes de la même époque (1[re] partie, p. 432).

6. A comparer aux pendeloques d'un couvercle de vase en bronze trouvé dans la tombe *del Guerriero* (*Mont. Ant.*, X, pl. X, fig. 1).

quelques rares imitations en terre cuite [1]. On peut également considérer comme une copie du même modèle la ciste d'argile à anses fixes sans cordons, découverte dans un tumulus du plateau de Ger (p. 816, fig. 329, 1).

§ IV. — *Chaudrons, coupes et bassins.*

Chaudrons. — Les plus anciens chaudrons étaient souvent portés par des trépieds de bronze, ustensiles très répandus au premier âge du fer en Grèce et en Italie. Nous parlerons dans le paragraphe suivant du trépied et du chaudron de La Garenne (Côte-d'Or).

1 2

Fig. 301. — Chaudrons de bronze, à anses de fer.

1, Hundersingen (Wurtemberg) (env. 1/11 gr. nat.); — 2, Grubmühle, près Stockdorf (Haute-Bavière) [2] (env. 1/8 gr. nat.).

Mais l'usage de la crémaillère en Gaule remonte tout au moins au milieu du premier millénaire avant notre ère, comme nous le verrons en décrivant un de ces ustensiles découvert au camp de Château, à Salins (fin de l'époque de Hallstatt ou début de celle de La Tène).

Vers la même date, apparaissent dans l'Allemagne du sud quelques grands chaudrons de bronze mince, munis de deux boucles de suspension en fer avec longues attaches en forme de barres effilées (fig. 301) [3]. Des chaudrons en bronze de la Tène III, ont été trouvés, comme nous le verrons, associés à des crémail-

1. Références dans Pottier, *Catal. des vases grecs du musée du Louvre*, 1re partie, p. 330.

2. D'après P. Reinecke, *Bronzegefässe aus hallstattzeitlichen Funden*, Altertümer, V, x, p. 329, fig. *b* ; pl. 56, n° 1034.

3. En plus des deux exemplaires que reproduit, d'après M. Reinecke, la fig. 301, nous pouvons signaler celui qu'a découvert Maximilien de Ring dans un tumulus de la forêt de Hatten (Basse-Alsace). Il est muni de deux poignées de bronze fixes, outre ses anneaux de fer (M. de Ring, *Tombes celtiques de l'Alsace*, I, p. 35, pl. XII). Ce chaudron a été trouvé avec des objets de La Tène I.

lères à deux crochets. Il est possible que les plus anciens de ces récipients, garnis des mêmes anneaux, aient été également suspendus à des crémaillères.

Nous avons décrit précédemment [1] un autre type de chaudron

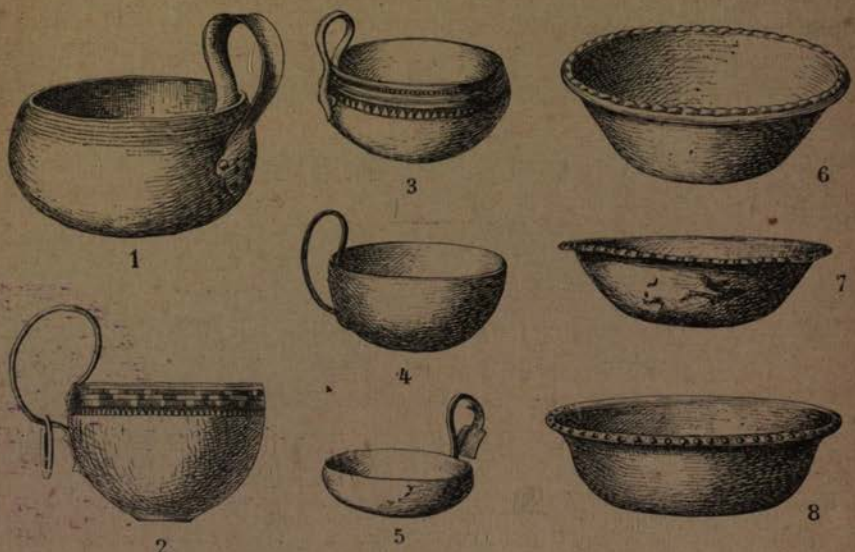

Fig. 302. — Coupes et tasses à puiser en bronze (nos 1-5, env. 1/4 gr. nat. ; nos 6-8, 1/3 gr. nat.).

1, Novilara (Italie) [2] ; — 2, Saint-André, près Etting (Bavière) [3] ; — 3, Tumulus des Favargettes (Neuchâtel, Suisse) [4] ; — 4, 6, Corneto (prov. de Rome) [5] ; — 5, Hallstatt [6] ; — 7, Station de Portalban, lac de Neuchâtel (Suisse) [7] ; — 8, Nécropole du Fusco, à Syracuse [8].

de bronze à deux anses mobiles, dont un exemplaire s'est rencontré à Buchères (Aube), et qu'on a signalé dans de nombreuses régions, de la Scandinavie à la Hongrie et à la Styrie. Ce modèle

1. 1re partie, p. 288, fig. 109.
2. D'après Brizio, *Necropoli di Novilara*, Mon. Ant., V, p. 414, pl. XIII, fig. 21.
3. D'après J. Naue, *Hügelgräber*, p. 34, pl. XXXVI, fig. 1.
4. D'après Desor, *Le tumulus des Favargettes au val de Ruz*, Mat., 1869, p. 242, pl. 12, fig. 2.
5. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie*, II, 2, pl. 289, fig. 2 ; pl. 291, fig. 2.
6. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. XXV, fig. 4.
7. D'après Gross, *Protohelvètes*, pl. XXII, fig. 5.
8. D'après L. Mauceri et W. Helbig, *Relazione sulla necropoli del Fusco in Siracusa*, Annali dell' Instituto, 1877, p. 37, pl. AB, fig. 25.

qui semble apparaître dès la fin de l'âge du bronze est surtout abondant au premier âge du fer [1].

Coupes et bassins (fig. 302-304). — La tasse ou coupe martelée, déjà assez commune à l'âge du bronze [2], devient encore plus fréquente à l'époque hallstattienne. Plusieurs exemplaires proviennent assurément des mêmes fabriques que les

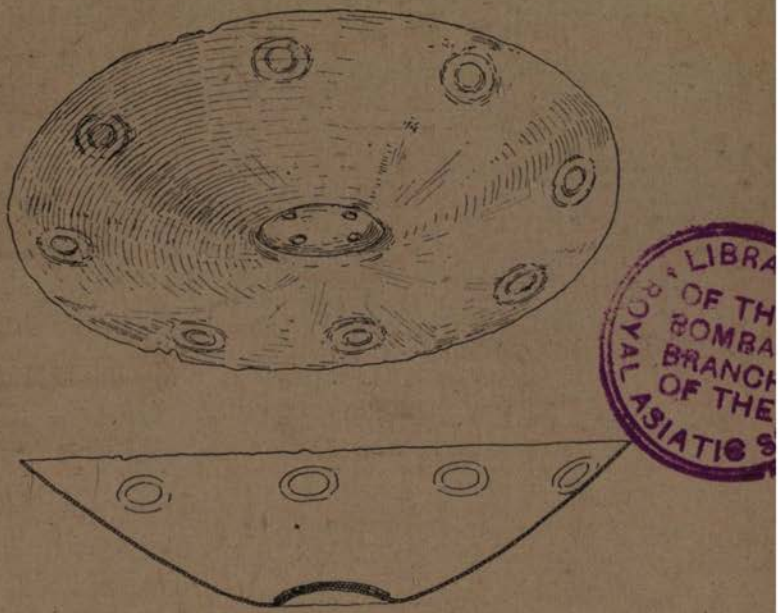

Fig. 303. — Coupe en bronze. Dolmen du Genevrier, commune de Salles-la-Source (Aveyron) (env. 2/3 gr. nat.).

cistes à cordons, situles, chaudrons et autres vases métalliques, c'est-à-dire des pays du sud. D'autres, en particulier ceux découverts en France dans le plateau central, semblent être de fabrique locale.

Ici encore nous pouvons constater les analogies des rites funéraires dipyliens et hallstattiens. En France, et dans l'Allemagne du sud, ces tasses sont ordinairement déposées dans une ciste (p. 612, fig. 246), dans un grand vase, ou, si la sépulture est à inci-

1. Le chaudron découvert dans un tumulus à Savoyeux (Haute-Saône) devait appartenir à cette forme (RA, 1882, II, p. 131). Le prétendu débris de torques retrouvé sur le même emplacement (*Ibid.*, p. 72) était sans doute une de ses anses torses.

2. 1re partie, p. 287.

nération, dans l'urne cinéraire. Or, au Dipylon, les grands vases funéraires renfermaient également à leur partie supérieure de petites coupes en bronze contenant des restes d'offrandes sacrificielles [1]. Évidemment tous ces petits récipients ou, à leur défaut, des tasses d'argile, d'une valeur plus modique, remplissaient dans les cérémonies funèbres le rôle dévolu plus tard au *simpulum* et à la patère.

Les formes de ces coupes métalliques sont beaucoup plus variées à l'époque hallstattienne qu'à l'âge du bronze. On peut les répartir en trois séries comprenant plusieurs variétés :

1° Coupes sans rebords, ordinairement arrondies ou hémisphériques, parfois ornées sur le bord extérieur de gravures géométriques, et munies d'une anse plate surélevée en forme de boucle (fig. 302, 1-3). Les extrémités de l'anse sont rivées l'une au bord du vase, l'autre près du fond. Plus rarement l'une de ces extrémités demeure libre [2]; on obtenait ainsi une forme déjà voisine du *simpulum* à long manche, lequel apparaît d'ailleurs à Hallstatt [3]. Un exemplaire découvert dans un tumulus aux Favargettes, Val de Ruz, canton de Neuchâtel (fig. 302, 3), est presque semblable à l'un de ceux que contenait le tumulus de Magny-Lambert (fig. 246, 2). La même forme se retrouve en Italie [4], à Hallstatt [5] et en Bavière.

Une autre variété de coupes sans rebords est bien représentée dans les tumulus de la région des Cévennes. Elle est hémisphérique ou conique, dépourvue d'anses, parfois à fond d'ombilic et presque toujours ornée de cercles concentriques ou de perles, comme les tasses ansées de l'âge du bronze (fig. 303). On la trouve associée à la grande épée de fer hallstattienne, par exemple dans un tumulus du causse Méjean (Lozère), où deux de ces coupelles (p. 674, fig. 257) accompagnaient un de ces glaives. L'une d'elles présente sur le fond un décor pointillé dont nous ne connaissons pas d'autre spécimen.

2° Coupes ovoïdes à fond plat, sans anse, souvent ornées comme les précédentes de gravures en dents de loup (fig. 304). Cette forme

1. Poulsen, *Die Dipylongräber*, p. 11 et 42.
2. Sacken, *Hallstatt*, pl. XXV, fig. 4.
3. Sacken, *Ibid.*, pl. XXV, fig. 6. En Scandinavie des puisoirs à manche, véritables *simpula*, ornés de têtes de chevaux portant une corne frontale, sont représentés parmi des vases en or appartenant à la fin de l'âge du bronze. Nous les avons rapprochés des *simpula* italiques à tête de cygne (cf. 1re partie, p. 362 et 426).
4. Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie septentr.*, pl. 86, fig. 8 ; pl. 91, fig. 19 ; — Brizio, *Necropoli di Novilara*, Mon. Ant., V, pl. XIII, fig. 21-32, et p. 303.
5. Sacken, *Hallstatt*, pl. XXIII, fig. 5.

est connue en Allemagne par quelques dépôts de la fin de l'âge du bronze ou du commencement de l'âge du fer [1].

3° Coupes à rebords plus ou moins développés : ces rebords sont parfois très larges, complètement plats et ornés au repoussé de tracés circulaires pointillés, de cercles concentriques, de « soleils », de croisettes, de cygnes ou canards (1re partie, p. 432, fig. 175) [2]. De rares exemplaires sont munis d'un pied en forme de cône évasé et parfois assez élevé [3]. D'autres, très surbaissés, ne sont plus des coupes mais des plats ou bassins circulaires [4]. D'autres coupes ont des rebords lisses et étroits (voir p. 642, fig. 246, 1).

1 2 3

Fig. 304. — Coupes en bronze, ornées de gravures (1/4 gr. nat.).
1, 2, Burgfeld (Bavière) [5] ; — 3, Kreuznach (Province rhénane) [6].

Un tumulus du bois de Murat, près Matran (Fribourg), a livré récemment un nombre considérable de plats en tôle de bronze mince (dix-huit ou dix-neuf, dont plusieurs à l'état de débris). Ils peuvent également être rattachés à cette série, mais les bords en sont le plus souvent moulurés ; en outre, ils présentaient cette rare particularité d'avoir été fixés à des âmes en bois, dont ils constituaient seulement la doublure métallique [7]. Nous retrouverons ce procédé employé parfois à l'époque de La Tène [8].

1. Voir *Altertümer*, II, III, pl. 5, fig. 5 et 6, et p. 140 : dépôts de Kreuznach, huit tasses du même type ; de Homburg (*Altertümer*, V, V, p. 140) et d'Ehingen, vingt-cinq coupes et objets divers (Reinecke, *Altertümer*, V, X, pl. 56, nos 1020, 1021, et p. 325, fig. 1 *b*, c).
2. Sacken, *Hallstatt*, pl. XXIV. Quelques-unes de ces coupes sont munies de petites anses ou poignées.
3. Voir p. 610, fig. 238 *e*, et Sacken, *Hallstatt*, pl. XXIV.
4. Pour ces deux formes, voir également Sacken, *Hallstatt*, pl. XXIV.
5. D'après P. Reinecke, *Altertümer*, V, X, p. 325, pl. 56, nos 1021, 1020.
6. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, II, III, pl. V, fig. 6.
7. Breuil, *Un tumulus hallstattien au bois de Murat*, ASA, 1910, p. 169.
8. J. Naue avait signalé dans un tumulus hallstattien de la Bavière un bassin de bronze similaire également doublé d'un vase en bois (*Anthr.*, 1897,

Les coupes creuses à rebord rabattu et ornées de perles au repoussé (fig. 302, 6-8) se rencontrent également dans les pays du sud (nécropole grecque *del Fusco* à Syracuse [1], nécropoles diverses de l'Italie, tumulus de Hundersingen, Portalban, lac de Neuchâtel).

Un certain nombre des modèles industriels de l'époque celtique ont survécu dans l'outillage mérovingien. Tel est le cas pour ce dernier type de coupe, beaucoup plus commun aux VI^e^-VII^e^ siècles après J.-C qu'à l'époque de Hallstatt. On doit donc se tenir en garde contre les méprises chronologiques qui peuvent résulter de ces ressemblances [2].

En Italie, où se rencontrent la plupart des variétés que nous venons de citer, une autre forme est commune dans les tombeaux étrusques, c'est une coupe basse à flancs godronnés : elle fait défaut, à notre connaissance, au nord des Alpes [3].

Quelques petits vases en bronze martelé présentent un décor similaire à celui de ces diverses coupelles, mais ils sont surmontés d'un col plus ou moins étroit qui leur donne l'aspect d'une petite bouteille aplatie, munie d'une anse en boucle, avec ou sans extrémité libre [4]. L'anse possède parfois un appendice cornu rappelant l'*ansa cornuta* des terramares (p. 611, fig. 239 *c*).

§ V. — *Hydrie, trépied et œnochoés de style grec orientalisant découverts au nord des Alpes.*

Nous arrivons maintenant à la série particulièrement intéressante des vases en bronze de style grec ionien, dont nous avons indiqué la provenance probable et le mode de cheminement par l'Adriatique. A ces trouvailles hallstattiennes, dont le nombre est très limité, s'ajouteront celles beaucoup plus abondantes de l'époque de La Tène I, c'est

p. 653). Une coupe en bois de poirier tournée et ornée de délicates et fines moulures a été découverte par le même explorateur dans ces tumulus de la Bavière. Elle était placée à l'intérieur d'une situle de bronze (Naue, RA, 1895, II, p. 56. — Cf. du même, *Hügelgräber*, p. 142, pl. XXXV, fig. 6).

1. Reinecke, *Altertümer*, V, x, pl. 56, n° 1033. M. Reinecke observe que les fouilles d'Olympie ont livré un bon nombre de ces coupes, dont les prototypes sont grecs.

2. J. Déchelette, *L'époque de la fondation d'Alésia*, RA, 1912, I, p. 101.

3. Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie centrale*, I, pl. 184, fig. 10-12, et *passim*.

4. Hallstatt (Sacken, *Hallstatt*, pl. XXIII, fig. 2 et 3, et pl. XXV, fig. 5) ; — Salem (Bade) (voir ci-dessus, fig. 239) ; — Tumulus de la Bavière (Naue, *Hügelgräber*, pl. XXXVI, fig. 3) ; — Bologne (Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie septentr.*, pl. 86, fig. 4).

à-dire des v^e-iv^e siècles. Ces dernières seront décrites dans la troisième partie. Pour l'époque de Hallstatt nous avons à signaler l'hydrie découverte à Grächwil, le trépied et le bassin de bronze du tumulus de La Garenne (Côte-d'Or), et quelques œnochoés [1].

Hydrie de Grächwil. — Grächwil (ou Gräckwyll) est un village de la paroisse de Meikirch, dans le canton de Berne. Deux tumu-

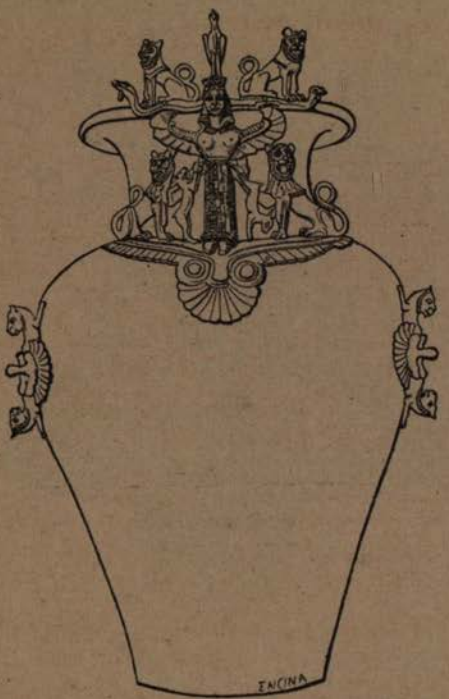

Fig. 305. — Hydrie grecque en bronze. Tumulus de Grächwil, près Berne (Suisse) [2] (1/7 gr. nat.).

lus hallstattiens y ont été fouillés en 1851. Le plus grand, mesurant 4^m 50 de haut sur 87^m 90 (?) de diamètre contenait à sa partie superficielle des squelettes de l'époque mérovingienne, c'est-à-dire bien postérieurs à l'érection du tumulus. A deux mètres de profondeur, on rencontra la sépulture centrale primitive dans un loculus de pierres. C'était une tombe par incinération, qui livra un magni-

1. M. Reinecke (*La Tène-Denkmäler*, p. 46, note 3) classe aussi parmi les importations grecques attribuables à la seconde phase hallstattienne les assiettes de bronze [inédites] des tumulus wurtembergeois de Hundersingen sur le Danube et de Pflugfelden (ou « Belle Remise »), près Ludwigsburg, au nord de Stuttgart.

2. D'après A. Bertrand, *Le vase de Graeckwyl*, RA, 1875, II, p. 178.

fique vase en bronze mince (fig. 305), rempli d'os calcinés. Dans le voisinage se trouvaient les débris d'un char à roues de fer, un vase d'argile et deux fibules en bronze [1]. Le vase de bronze, conservé au musée de Berne avec quelques autres objets de la même trouvaille, mesure 0m 57 de hauteur. Il porte à sa partie supérieure une pièce d'applique (fig. 306) représentant une divinité ailée, sans doute d'origine asiatique [2] et improprement appelée « Artémis per-

Fig. 306. — Pièce d'applique en bronze fondu et ciselé, formant l'anse de l'hydrie de Grächwil [3].

sique ». Cette déesse orientale fut confondue avec l'Artémis hellénique, après l'introduction de son culte en Grèce. On a retrouvé son image sur un grand nombre d'objets de métal et d'argile de l'époque grecque archaïque [4]. Elle est toujours représentée ailée et tenant de

1. A. Bertrand, *Le vase de Graeckwyl*, RA, 1875, II, p. 174 ; — DAG, I, p. 459 ; — Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 372, et planche du frontispice ; — Lindenschmit, *Altertümer*, II, v, pl. II.

2. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, III, *Phénicie, Cypre*, fig. 425, 426, 429, etc.

3. D'après J. Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 372.

4. Röscher, *Lexikon*, art. *Artemis*, p. 563 ; — P. Paris, art. *Diana*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 153. — Pour les discussions sur l'origine du type, voir aussi le résumé bibliographique donné par M. Pottier, *Catal. des vases antiques du musée du Louvre*, II, p. 746.

chaque main un lion, une panthère ou un lièvre. Soit qu'elle préside à la multiplication des êtres, soit qu'elle personnifie une divinité protégeant les animaux utiles et pourchassant les fauves, des lions, des aigles et des serpents encadrent son image. Ses pieds reposent sur une palmette de style archaïque.

Un vase de bronze trouvé à Cumes en Campanie (fig. 307, 1) présente de frappantes analogies avec celui de Grächwil, comme l'a montré M. Helbig [1]. On y remarque les mêmes plaquettes ajourées à décor figuré placées verticalement, en guise d'anse, à la partie supérieure

1 2 2a

Fig. 307. — Vases en bronze trouvés en Campanie.

1, Près Cumes (env. 1/10 gr. nat.) ; — 2, 2 *a*, Près Capoue [2] (env. 1/6 gr. nat.).

du vase. Elles représentent ici un personnage viril, chaussé de cnémides grecques, accosté de deux lions. Le style en est plus archaïque que celui du vase de Grächwil, mais les deux ouvrages procèdent évidemment de la même école, qui est peut-être, nous l'avons dit, celle des fondeurs de bronze de Chalcis.

Trépied et chaudron de La Garenne. — Nous avons parlé ci-dessus (p. 526, fig. 221 et p. 647) de cette importante trouvaille. Le tumulus de La Garenne cachait les restes d'un trépied de bronze et de fer et d'un grand chaudron de bronze, restes suffisants pour permettre la reconstitution certaine de ces deux objets. Toute l'armature du

1. *Annali dell' Instituto*, 1880, p. 238.

2. D'après Helbig, *Sopra alcuni bronzi trovati a Cuma ed a Capua*, Annali dell' Instituto, 1880, p. 223, pl. W, fig. 2 ; pl. U, fig. 1, 1a.

trépied est en fer; le bronze n'a été employé que pour les pieds, en forme de griffes, pour les manchons des cercles-supports et pour les trois ornements en bec de canard.

Le vase porte à la partie supérieure quatre têtes de griffon en bronze fondu et ciselé, surmontées d'une aigrette à bouton terminal [1]. Nous avons dit que les mêmes têtes se retrouvent parmi les bronzes d'Olympie du VII^e^ siècle avant notre ère (p. 528, fig. 223).

C'est, d'ailleurs, à la même époque que paraissent remonter les trépieds du type de La Garenne. Ces supports, dont plusieurs exemplaires ont été retrouvés dans des nécropoles de l'Italie, affectent encore une disposition très simple et présentent un décor moins riche que les exemplaires bien connus des tombeaux étrusques de Vulci, ornés d'appliques de bronze historiées. Nous rencontrerons plus loin, au début du second âge du fer, un trépied du type de Vulci dans une sépulture celtique, à Dürkheim (Palatinat rhénan). Il n'est pas antérieur au V^e^ siècle. Le trépied de La Garenne se classe au contraire, à une série plus ancienne, représentée par plusieurs spécimens dans la tombe Regulini-Galassi, à Cervetri [2]. L'un de ces derniers, déjà un peu plus perfectionné, supportait également un chaudron à protomes de lions tenant lieu des protomes de griffons qui surmontent le vase de La Garenne (p. 527, fig. 222, 1). Un autre trépied de la tombe Regulini-Galassi (fig. 222, 2) offre la plus grande analogie avec celui de la sépulture châtillonnaise. On remarquera de part et d'autre, au sommet des tiges reliant les pieds à la couronne, des ornements en forme de tête d'oiseau, qui appartiennent encore au style géométrique européen, tandis que les protomes de griffons permettent de faire descendre la date de ces bronzes jusqu'au VII^e^ siècle [3].

Œnochoés. — Parmi les divers modèles de vases en bronze d'origine grecque, l'œnochoé ou vase servant à verser le vin est le plus abondant sur le territoire celtique. Comme nous le verrons, beaucoup de sépultures de l'époque de La Tène I contiennent un

1. Une autre tête de griffon similaire est conservée au musée de Sens H. Corot, *Objets du musée de Sens*, RPI, 1907, p. 108, pl. I).

2. Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centr.*, II, , pl. 335.

3. Sur les protomes de griffons d'Olympie et de diverses autres régions du territoire hellénique, voir Furtwängler, dans le *Lexikon* de Roscher, au mot *Gryps*, col. 1765; — du même, *Bronzen von Olympia*, p. 115. Une étude d'ensemble sur les trépieds de type gréco-oriental a été publiée par M. Savignoni (*Mon. Ant.*, VII, 1897, p. 278).

de ces vases, muni d'un bec trilobé et d'une anse dont l'attache est ornée d'une palmette.

A la seconde phase hallstattienne apparaît déjà une œnochoé qui peut être considérée comme le prototype du modèle de La Tène. Trois exemplaires seulement en ont été découverts au nord des Alpes. L'un d'eux (fig. 308, 1), conservé au musée de Sigmaringen, a été recueilli à l'état de fragments dans un tumulus à Vilsingen,

1 2 3

Fig. 308. — Œnochoés en bronze, de fabrique grecque (env. 1/6 gr. nat.).

1, Vilsingen [1] ; — 2, Nécropole de Saint-Louis, à Carthage [2] ; — 3, Tumulus de l'Agnel, à Pertuis (Vaucluse) [3].

au sud du Danube, près de Sigmaringen. Le même tertre contenait un char, ce qui prouve qu'il abritait la sépulture d'un personnage de rang élevé [4]. La portion supérieure de l'anse d'une œnochoé semblable ou similaire (fig. 309) fait partie des trouvailles du tumulus de Kappel (grand-duché de Bade), sépulture particulièrement riche en bijoux d'or et contenant également des restes de char.

1. D'après Reinecke, *Die altgriechische Bronze-Kanne von Vilsingen*, VBAG, 1900, p. 483.

2. D'après le R. P. Delattre, *Vases carthaginois*, RA, 1893, II, p. 136 (cf. RA, 1890, I, p. 13) ; — du même, *Carthage, Nécropole punique de la colline Saint-Louis*, p. 86.

3. D'après Cotte, *Découverte d'une œnochoé dans un tumulus de Provence*, HP, 1909, p. 204.

4. Voir Cournault, *Encore un mot sur les chars de guerre gaulois*, RC, 1889, p. 234. C'est M. Reinecke qui a fixé l'âge de ce vase en bronze (*Die altgrieschiche Bronze-Kanne von Vilsingen*, VBAG, 1900, p. 482.

On retrouve sur l'anse de Kappel tous les détails qui caractérisent ce modèle, notamment les nervures longitudinales, les rondelles saillantes ornées d'une rosace, pièces d'applique en métal mince estampé qui accostent le point d'attache supérieur, la palmette archaïque du point d'attache inférieur [1].

La troisième œnochoé de ce type (fig. 308, 3) provient d'une récente découverte faite par M. Cotte sur le sol provençal. Elle a été retirée d'un tumulus de pierres à l'Agnel, commune de Pertuis. Nous avons déjà signalé cette intéressante trouvaille. A côté des

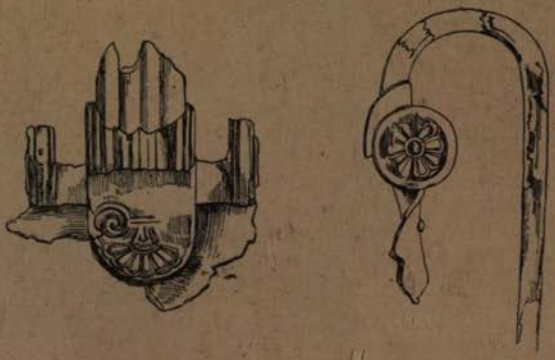

Fig. 309. — Anse d'œnochoé en bronze du même type. Kappel (Grand-duché de Bade) [2].

exemplaires de Vilsingen et de l'Agnel, nous en reproduisons un autre (fig. 308, 2), provenant d'un tombeau punique de Carthage, nécropole de Saint-Louis. Il ne diffère en rien des précédents, si ce n'est que l'attache de l'anse sur le goulot est ornée du disque accosté de deux *uraei* [3].

Les potiers corinthiens des VII-VI[e] siècles nous ont laissé de belles imitations de ce modèle de vase en bronze que recommande l'élégance harmonieuse de son galbe [4].

1. Cette palmette ne paraît pas se trouver à sa vraie place sur le dessin des *Altertümer*.
2. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, IV, texte de la pl. I, fig. *a*, *b*.
3. P. Delattre, *Nécropole punique de Byrsa*, RA, 1890, I, p. 13.
4. Voir Pottier, *Vases antiques du Louvre*, pl. 40, E. 347 ; — Du même, *Catal. des vases grecs du musée du Louvre*, II, p. 430. Une anse d'œnochoé en bronze du même type a été trouvée à Falerii (prov. de Rome). Cf. Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centrale*, II, 2, pl. 309, fig. 15.

§ VI. — *L'apparition des premiers vases en verre dans l'Europe centrale.*

A la seconde phase hallstattienne, un spécimen de vase en verre se rencontre pour la première fois dans les pays celtiques. C'est un fragment de flacon carré en pâte violet foncé à bandes blanchâtres

Fig. 310. — Coupes en verre.

1, 2, Santa Lucia [1]; — 3, Hallstatt [2].

(tumulus de Belle-Remise, près de Pflugfelden) [3]. On a recueilli aussi à Hallstatt trois petites coupes côtelées en verre translucide, de nuance vert jaune ou vert brunâtre (fig. 310, 3) [4]. En Istrie, la nécropole de Santa Lucia a livré, outre un grand nombre de perles, plusieurs petites coupes de même matière

1. D'après Marchesetti, *Santa Lucia*, pl. VIII, fig. 1 et 2.
2. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. XXVI, fig. 9.
3. P. Reinecke, *Glasperlen vorröm. Zeiten aus Funden nördlich der Alpen*, Altertümer, V, III, p. 69 (c. r. par J. Déchelette, dans *Anthr.*, 1905, p. 175).
4. Sacken, *Hallstatt*, p. 109, pl. XXVI, fig. 9.

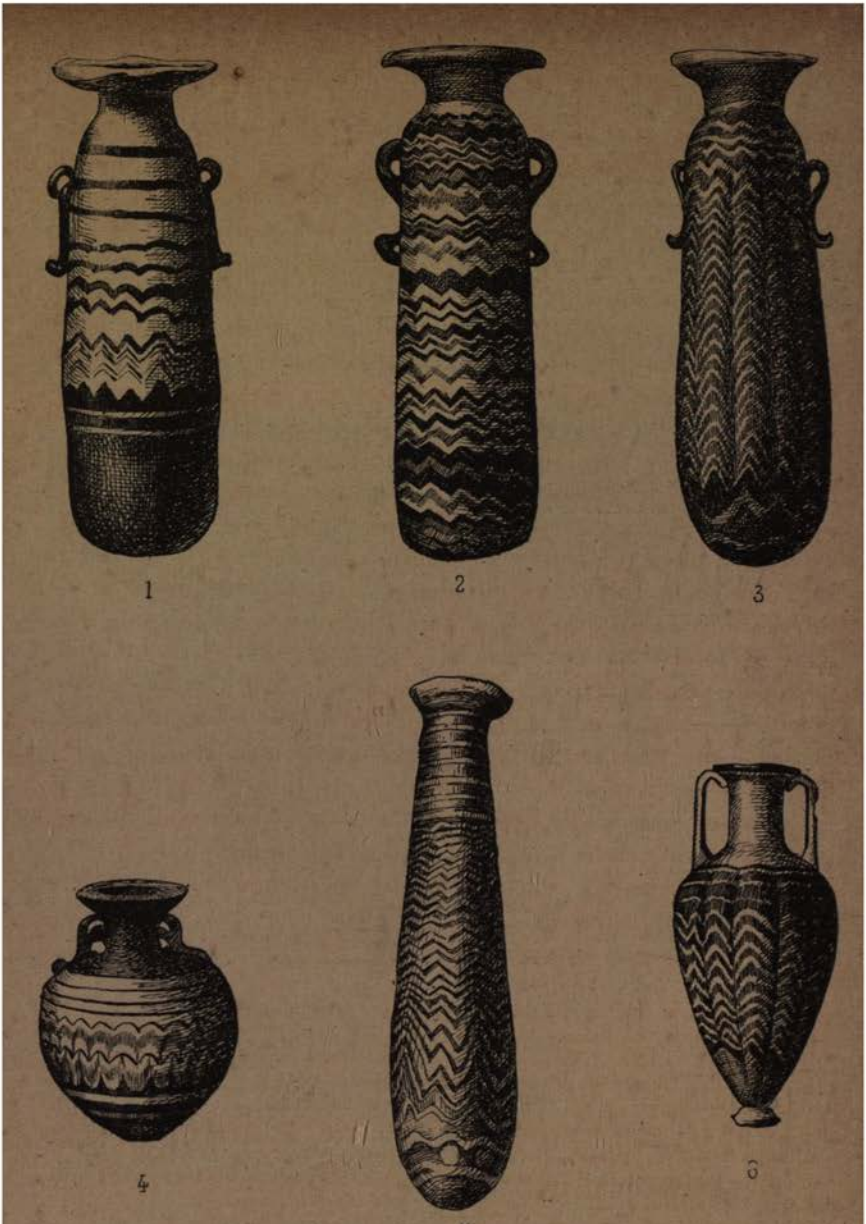

Fig. 311. — Balsamaires en verre polychrome.

1, 2, 3, 4, 6, La Certosa, à Bologne [1] ; — 5, Carthage [2].

1. D'après Zannoni, *La Certosa di Bologna*, pl. LXXVI, fig. 17 (sépult. n° 206, p. 296) ; pl. CXIX, fig. 10 (sépult. n° 355, p. 378) ; pl. LXXXXIV, fig. 10 (sépult. n° 281, p. 341) ; pl. CXIX, fig. 11 (sépult. n° 355, p. 378) ; pl. LXXXXIII, fig. *b* (sépult. n° 273, p. 338).

2. D'après R. P. Delattre, *La nécropole punique de Douïmès (à Carthage), fouilles de 1895 et 1896*, MAF, t. 56, 1895, p. 325, fig. 45.

également côtelées, ansées et non ansées, en verre opaque foncé, avec zones jaunes ou blanches en zig-zag (fig. 310, 1, 2) [1].

Il semble actuellement établi que les vases en verre de cette époque, tous de petites dimensions, sont, tout au moins en partie, comme les perles de même matière (voir ci-après chap. x) originaires d'Égypte [2]. Très rares au nord des Alpes, mais assez abondants sur le littoral méditerranéen [3], ce sont le plus souvent des balsamaires de formes assez variées : amphorisques, flacons cylindriques à oreilles de suspension, minuscules réductions d'œnochoés ou de lécythes. Ils sont en verre ordinairement opaque, souvent bleu foncé, polychromé à l'aide de bâtonnets de diverses nuances, blancs, jaunes, bleu-cobalt, etc., incrustés dans la pâte en fusion et disposés en zones horizontales ou étirés en rubans ondulés, en arêtes de poisson, en zig-zag. Au point de vue des déterminations chronologiques, il est intéressant de retrouver ces petits flacons de verre tout à la fois dans les tombes de la Certosa de Bologne (fig. 311, 1-4) et dans la nécropole punique de Douïmès à Cartage (fig. 311, 5). Cette nécropole date, en effet, des VII^e^-VI^e^ siècles avant J.-C. (voir ci-dessus, p. 684, note 1) et se trouve, par conséquent, synchronique avec une partie des tombes de la Certosa.

Ces vases étaient fabriqués à la main ou à l'aide d'un moule : le soufflage du verre ne paraît pas avoir été connu avant le début de l'époque impériale romaine, et l'invention en est peut-être due aux Phéniciens, auxquels la tradition rapportée par Pline attribuait faussement la découverte du verre.

1. Marchesetti, *Santa Lucia*, pl. VIII et IX (en couleurs).

2. Voir F. de Bissing, *Sur l'histoire du verre en Egypte*, RA, 1908, I, p. 211 ; — Kisa, *Das Glas im Altertume*, p. 58 et 514 ; — Robert Schmidt, *Das Glas*, 1912, p. 10. Sur les origines de la fabrication du verre en Grèce, voir Blümner, *Technologie und Terminologie*, IV, p. 384. On ne peut cependant savoir à quelle époque se place le début des verreries de la Campanie, célèbres au temps de Pline (XXXVI, LXVI).

3. Le musée de Gérone en possède une riche collection inédite, provenant des fouilles d'Ampurias. Les nécropoles grecques et étrusques en ont livré de nombreux exemplaires. Pour les trouvailles italiques, consulter Marchesetti, *Santa Lucia*, p. 223, note 3 ; — Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentrionale*, pl. 103, fig. 7 et 8 (La Certosa) ; — *Italie centrale*, II, 2, pl. 260, fig. 1 (Vulci) ; pl. 291, fig. 14 (Corneto) ; pl. 298, fig. 1 et 6 (*ibid.*) ; pl. 323, fig. 8 (Narce). Des balsamaires similaires apparaissent encore à l'époque de La Tène I (Montelius, *Ibid.*, *Italie centrale*, II, 1, pl. 156, fig. 1 (Montefortino).

En France, M. Piroutet a trouvé au Camp de Château, à Salins, dans une des couches renfermant les vases grecs de menus fragments d'un petit vase en verre jaune translucide.

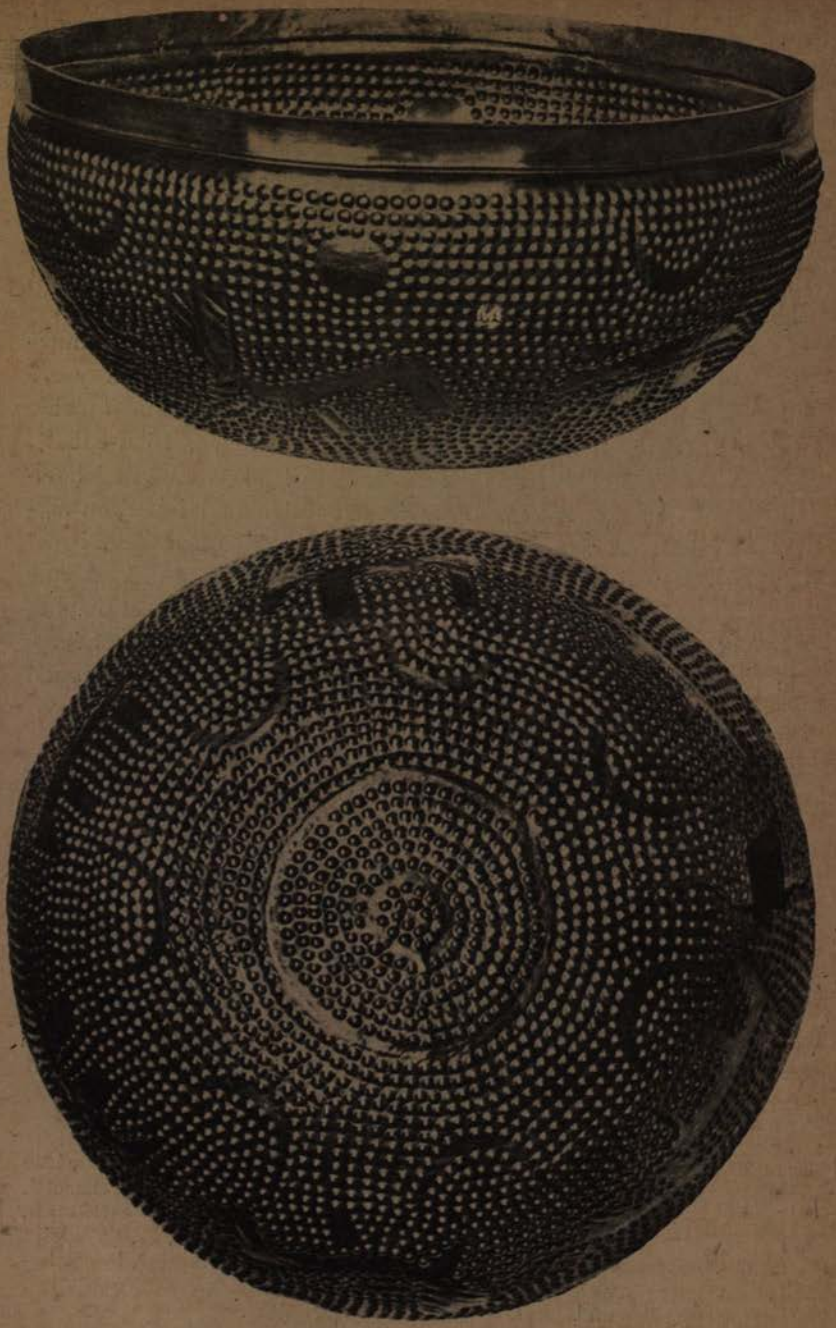

Fig. 312. — Coupe en or. Zurich (Suisse) [1] (env. 2/5 gr. nat.).

1. D'après J. Heierli, *Die goldene Schüssel von Zurich*, ASA, 1907, p. 1, pl. I.

§ VII. — *La coupe d'or de Zurich.*

A propos des vases métalliques hallstattiens, nous devons mentionner à part, en raison de son importance, un objet récemment découvert en Suisse et qui paraît appartenir au premier âge du fer.

Il s'agit d'une coupe en or (poids 910 grammes), de forme hémisphérique, ornée au moyen d'une technique fort rare : tout le vase est couvert de petites bossettes très serrées (fig. 312). Sur ce champ mamelonné se détachent des figures diverses, dont la surface épargnée est demeurée lisse : en haut, quatre disques et quatre croissants alternés ; au-dessous, une rangée d'animaux, au nombre de sept, parmi lesquels on distingue un cervidé ; les autres sont méconnaissables. Enfin la troisième zone se compose exclusivement de sept croissants. Ce curieux vase a été trouvé en 1906 près de Zurich. Il avait été déposé le fond en l'air, sur une pierre plate, et recouvert d'un pot en terre grise [1].

Comme l'a indiqué M. Viollier, il semble que cette coupe soit un prototype des vases à emblèmes planétaires ou divinités de la semaine, dont nous rencontrerons plusieurs spécimens à l'époque romaine : l'ornementation doit représenter les images du Soleil et de la Lune et sans doute les animaux qui étaient consacrés ou sacrifiés aux sept dieux planétaires.

Fig. 313. — Hache en fer à appendices latéraux. Nécropole de Hallstatt [2] (env. 1/3 gr. nat.).

§ VIII. — *Couteaux, haches, outils divers.*

Les outils, instruments et ustensiles de métal, hormis les vases et les couteaux, sont très rares dans les sépultures hallstattiennes,

1. Heierli, *Die golden Schüssel von Zurich*, ASA, 1907, p. 1 ; — D. Viollier, *Objets préhist. en or trouvés en Suisse*, CPF, Nîmes, 1911, p. 421.
2. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. VII, fig. 16.

et, comme nous ne connaissons, pour ainsi dire, l'industrie de cette

Fig. 314. — Couteaux en fer (env. 1/6 gr. nat.).

1, Traubingen (Haute-Bavière) [1] ; — 2, Bavière [2] ; — 3, Alaise (Doubs) [3] ; — 4-6, Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées) [4].

époque que par les dépôts funéraires, aucune autre série de trouvailles ne vient combler cette lacune [5].

1. D'après J. Naue, *Anthr.*, 1897, p. 665, fig. 60.
2. D'après J. Naue, *Hügelgräber*, pl. XVII, fig. 8.
3. D'après Castan, *Les tombelles celtiques du massif d'Alaise*, ext. Mém. Soc. Emul. Doubs, 1858, pl. II, fig. 14.
4. D'après Piette et Sacaze, *Mat.*, 1879, pl. XI, fig. 11, 7, 6.
5. Des découvertes toutes récentes ont donné une nouvelle actualité au problème depuis longtemps discuté de l'origine de la ferrure à clous : deux fers à chevaux ont été trouvés par le comte Beaupré dans des milieux hallstattiens (voir BSPF, 1912, p. 525). D'autre part, la nécropole d'Aguilar de Anguita en a livré neuf au marquis de Cerralbo (voir J. Déchelette, *C. R. Acad. Inscr.*, 1912, p. 438). Mais on ne peut affirmer que ces fers appartiennent à la même époque que les milieux d'où on les a exhumés. S'il en était ainsi, il faudrait, contrairement à toute attente, reporter aux temps pro-

On a recueilli aussi à Hallstatt quelques haches en fer à ailerons terminaux, à bras latéraux (fig. 313) ou à douille [1], enfin un petit nombre de haches en bronze. La sépulture de Court-Saint-Étienne (Belgique) (voir ci-dessus, p. 615) en contenait une à douille et à anneau (fig. 316, 3), survivance tardive de l'âge du bronze. Il est fort probable que dans plusieurs régions, surtout dans les pays éloignés des districts sidérurgiques, certains instruments de bronze sont demeurés en usage pendant le premier âge du fer; cependant la hache manque complètement dans les sépultures hallstattiennes de la France. Une serpe en fer a été recueillie dans le tumulus de Savoyeux, qui peut-être ne remonte qu'au début de l'époque de La Tène [2].

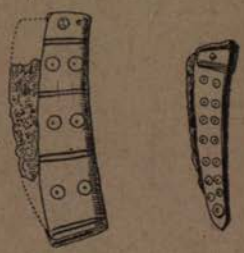

Fig. 315. — Couteaux articulés à manches en os. Nécropole de Hallstatt [4] (env. 1/3 gr. nat.).

Les couteaux (fig. 314) sont le plus souvent à lame large, amincie et relevée à son extrémité. Ceux des tumulus d'Avezac-Prat, d'un type caractéristique pour les tumulus pyrénéens, et dont le modèle se retrouve à Aguilar de Anguita, ont leur lame parfois incrustée de bandes de bronze. Leur manche est également en fer et de forme cylindrique [3]. A Hallstatt, on voit apparaître une nouveauté appelée à un succès durable, le couteau de poche articulé à lame de fer et manche en os (fig. 315). Les couteaux de fer sont abondants dans la nécropole de Statzendorf [5].

Outre les couteaux recourbés, on fabriquait de grands coutelas

tohistoriques une invention que le silence des textes classiques, d'accord avec l'ensemble des observations archéologiques, ne permettait pas jusqu'ici de faire remonter au delà de la fin de l'époque impériale romaine.

Les découvertes d'Aguilar étant inédites, nous devons encore ajourner à cet égard toute conclusion. Nous reviendrons sur cette question à propos des fers attribués à l'époque romaine.

1. Sacken, *Ibid.*, pl. VII; — Dungel, *Die Flachgräber der Hallsttattzeit bei Statzendorf*, MPCW, II, 1, 1908, p. 21, fig. 90 et p. 27, fig. 129. Le modèle à petits bras latéraux, de Hallstatt et Statzendorf, appartient au hallstattien I.

2. Perron, *Les tumulus de la vallée de la Saône supérieure*, RA, 1882, I, p. 135, fig. 1.

3. Piette et Sacaze, *Les tumulus d'Avezac-Prat*, Mat., 1879, p. 508, pl. XI, fig. 6 et 7.

4. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. XIX, fig. 5, 6.

5. Dungel, *loc. cit.*, fig. 35, 44, 53, 55, etc.

rectilignes, sorte de scramasaxes, pouvant à la fois servir d'arme et d'outil (fig. 314, 1). Celui de Court-Saint-Étienne (fig. 316, 6) ne mesure pas moins de 0m 554 de longueur [1].

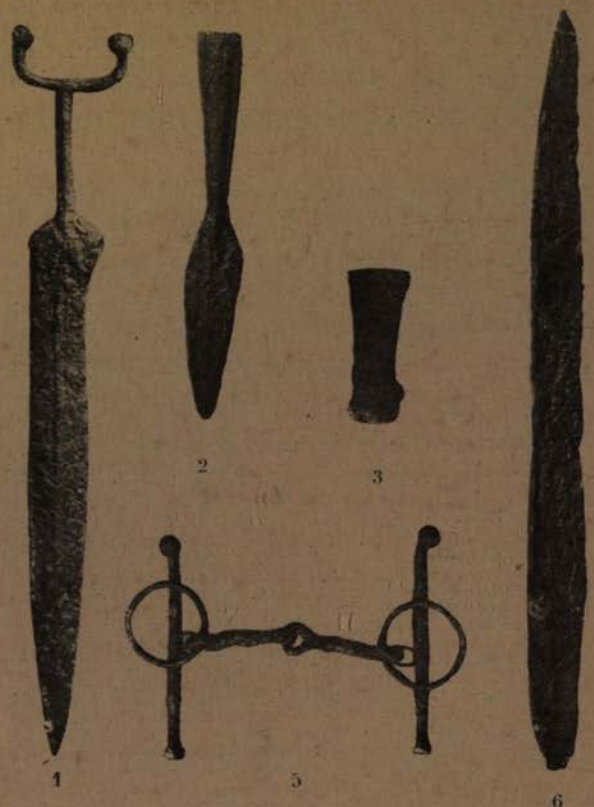

Fig. 316. — Sépulture de Court-Saint-Étienne (Belgique) [1]. Poignard, lance, grand coutelas et mors en fer; hache à douille en bronze [2] (1/6 gr. nat.).

Un couteau hallstattien à anneau de suspension a été trouvé sur le plateau d'Alaise [3], un autre dans la Haute-Bavière [4].

1. Comte Goblet d'Alviella, *Antiq. proto-histor. de Court-Saint-Etienne*, ext. Bull. Acad. Royale Belgique, 1908, p. 31, pl. VII, fig. E.
2. D'après Goblet d'Alviella, *ibid.*, pl. VII.
3. Castan, *Tombelles celtiques du massif d'Alaise*, ext. Mém. Soc. Emulation du Doubs, 1858, pl. II, fig. 14.
4. Naue, *Nouvelles trouvailles préhist. de la Haute-Bavière*, Anthr., 1897, p. 665, fig. 60.

§ IX. — *Chenets, broches et crémaillères.*

Le foyer primitif, chez les Celtes comme chez les autres peuples, fut à l'origine composé de pierres brutes. Quelques vases de terre en constituaient tout le mobilier. A la fin de l'époque de Hallstatt, sous l'influence de modèles italiques, alors très répandus chez les Étrusques, on voit apparaître au nord des Alpes, les principaux ustensiles métalliques qui occuperont désormais un rôle important dans la vie domestique : les chenets, les broches à rôtir, la crémaillère et le chaudron.

Ces divers objets sont encore extrêmement rares au premier âge du fer ; cela tient peut-être à ce que l'usage de les déposer dans les sépultures, usage emprunté également aux peuples italiques, ne se répandit guère chez les tribus celtiques qu'à l'époque de La Tène. Même à cette période, on ne les rencontre qu'exceptionnellement dans les sépultures. Seules, les broches métalliques furent d'un emploi plus usuel.

Nous rappellerons, à propos de ces découvertes, quelques informations des auteurs anciens puisées à des sources datant du second siècle avant notre ère. « La nourriture des Gaulois, rapporte Athénée, d'après Posidonius, se compose d'un peu de pain et de viandes abondantes, tantôt bouillies, tantôt rôties sur la cendre ou sur des broches[1]. » « Pendant le repas, écrit, de son côté, Diodore de Sicile, les Gaulois sont assis à terre sur des peaux de loups ou de chèvres. Tout auprès sont établis des foyers où le feu abonde et qui sont garnis de chaudières ou de broches chargées de viandes en énormes morceaux[2]. »

Ce n'est pas simplement à titre d'ustensiles culinaires que ces objets méritent de retenir notre attention. En raison de l'importance des croyances attachées au foyer chez tous les peuples aryens, il paraît vraisemblable qu'ils aient été utilisés pour les rites d'un culte domestique et que, dans ce cas, ils portent quelque trace d'une consécration religieuse.

En fait, nous y rencontrons parfois, tant à l'époque de Hallstatt qu'à celle de La Tène, des motifs figurés qu'il est difficile de considérer comme de simples ornements.

1. *Deipnos*, IV, p. 151 E.
2. Diodore, V, 28.

Chenets et *broches*. En 1901, l'exploration d'un tumulus de l'époque de Hallstatt (phase récente), situé à Beilngries (Haut Palatinat bavarois), amena la découverte de divers objets, notamment de deux chenets de fer, accompagnés de broches de même métal (fig. 317). A gauche du cadavre étaient déposés un umbo (?) de fer oxydé, un couteau de fer à rivets de bronze et plusieurs

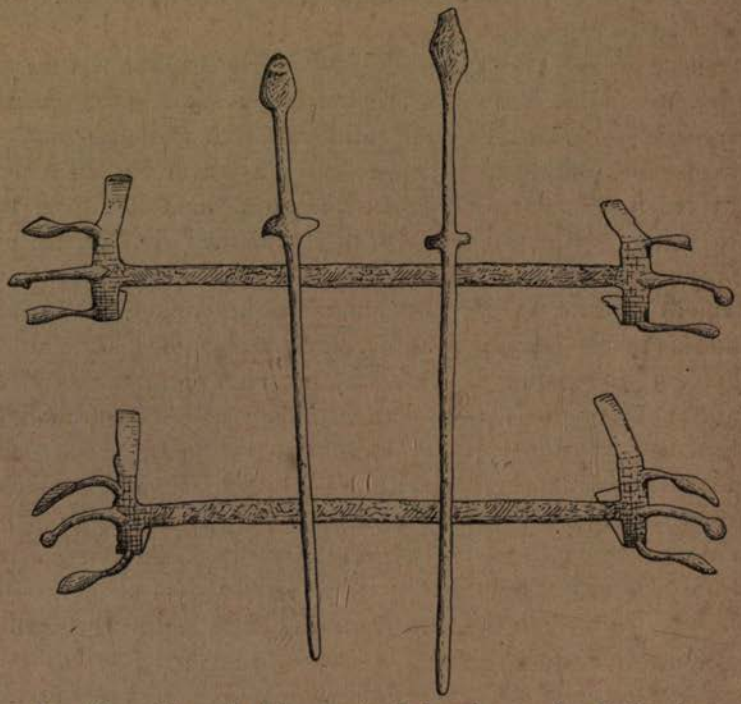

Fig. 317. — Chenets et fragments de broches en fer. Beilngries (Haut Palatinat bavarois) [1].

débris de même métal, des feuilles de bronze ayant appartenu à une ceinture, quelques autres menus objets de bronze. Les broches étaient placées près des pieds du squelette, du côté ouest, liées ensemble et fortement endommagées. A côté gisaient un grand nombre d'ossements d'animaux [2].

Nous n'insisterons pas ici sur les chenets. Ils sont représentés à l'époque de La Tène par de nombreux spécimens en fer ou en

1. D'après J. Ranke, CBl.A, 1906, p. 130, fig. 2.
2. J. Ranke, *Feuerböcke und Bratspiesse aus prähist. Zeit in Bayern*, CBl.A, 1906, p. 128.

argile que nous aurons à étudier ultérieurement. Mais nous devons signaler l'intérêt de ces broches, en raison de la provenance italique du type auquel elles appartiennent.

La broche à rôtir compte parmi les ustensiles domestiques qui, antérieurement à l'invention de la monnaie, furent adoptés comme commune mesure ou étalon de valeur. Son nom grec ὀβελός, ὀβελίσκος, désigna plus tard l'une des plus petites unités du système monétaire hellénique, l'obole, ὀβολός.

Aristote (frag. 481) rapporte que le roi Phidon, en créant à Égine la première monnaie d'argent, déposa dans le temple d'Héra à Argos les obélisques en fer retirés de la circulation. En 1895, en explorant, sous la direction de M. Waldstein, les substructions de l'Héraion d'Argos, l'École archéologique américaine d'Athènes eut la bonne fortune d'y rencontrer, dans des couches profondes, un faisceau de grandes broches de fer associées à des objets manifestement antérieurs aux plus anciennes monnaies. M. Waldstein reconnut immédiatement et signala l'importance de cette trouvaille : on était pour la première fois en présence des ὀβελίσκοι mentionnés par les textes, et par une heureuse éventualité les exemplaires exhumés étaient précisément, selon toute vraisemblance, ceux auxquels s'attachait le souvenir des réformes monétaires de Phidon[1].

L'obole-monnaie était la sixième partie de la drachme, δραχμή, mot qui signifie « poignée »[2].

Vers les VIIIe-VIe siècles, on déposa dans les sépultures étrusques des faisceaux formés de six broches en bronze, assemblées par une sorte de poignée et réunies par des coulants (fig. 318). Ce sont là de véritables drachmes, dérivées de modèles helléniques. Comme les oboles séparées, elles devaient servir d'étalon de valeur dans les transactions commerciales[3].

Si l'on compare à ces broches étrusques (voir aussi fig. 321) celles

1. Svoronos, *Les premières monnaies*, Revue belge de numismatique, 1909, p. 115.

2. La δραχμή se rattache au même radical que δράξ, poignée ou δράττομαι, empoigner. Cf. Hultsch, *Metrologie*, p. 131 ; — Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, I, col. 403, note 1.

3. Pour le détail des faits et les commentaires auxquels ils donnent lieu, voir notre notice, *Les origines de la drachme et de l'obole*, Revue numismatique, 1911, p. 1, et *La Collection Millon*, p. 191. Ce paragraphe que complète un autre chapitre de la troisième partie, ne contient qu'un exposé sommaire de notre mémoire original.

de Beilngries, on reconnaît que toutes appartiennent au même type, caractérisé par une petite barre transversale placée à quelque distance de la tête, élargie en plaquette. Cette barre servait d'arrêtoir au coulant qui attachait les broches réunies en faisceau.

A l'époque de La Tène, nous retrouverons dans les sépultures sénonaises de la Gaule cisalpine de nombreux spécimens des faisceaux de broches en fer. Nous constaterons qu'on en faisait alors également usage dans la Gaule transalpine, comme en témoignent les sépultures de la Marne.

Des broches en fer d'un autre type apparaissent à Hallstastt dans les sépultures viriles de la première période[1]. Leur tige ornée de torsions à sa partie supérieure, se termine par une petite boucle annulaire (fig. 320, 2). On peut les rapprocher des broches en bronze de Falerii (fig. 320, 1).

En Étrurie, ces ustensiles se rencontrent associés aux divers objets composant le mobilier du foyer, chenets, landiers (fig. 319)[2], pinces à feu. Ils servaient sans doute aux cérémonies du culte domestique, comme l'indiquent les figurations de caractère religieux dont ils sont ornés[3].

Pour les sacrifices plus solennels, on faisait parfois usage d'un autre modèle. En effet, une des plus riches tombes à fosse de Vetulonia, explorée en 1902, a livré un objet de bronze dont la forme est celle d'une fourche, munie de trois longues dents démontables (fig. 322). La tombe a reçu du fait de cette trouvaille la dénomination de « Circolo del Tridente ». Il suffit de comparer ce

1. Hoernes, *La nécropole de Hallstatt*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 81.

2. Tous les auteurs qui ont fait mention des objets que représente cette figure 319 les ont considérés comme des candélabres. Il y a là une erreur manifeste : les branches en sont très rapprochées les unes des autres, et leurs extrémités se trouvent sensiblement, de chaque côté, sur une même ligne verticale parallèle à la tige centrale. Dans ces conditions, des bougies de cire fixées aux pointes supérieures seraient nécessairement entrées en fusion sous l'action de la chaleur développée par les flambeaux placés au-dessous. Ces prétendus candélabres sont, en réalité, des landiers porte-broches ou *hastiers*, pour les désigner par un terme médiéval. Les vrais candélabres étrusques ne portent pas le long de leur tige ces branches transversales : ce sont des colonnettes surmontées d'un plateau pour lampadaire ou d'un groupe de pointes. La confusion provient de ce que le sommet des candélabres à branches offre beaucoup d'analogie avec la partie supérieure des hastiers. Au surplus, ce qui confirme bien notre opinion, c'est que dans plusieurs sépultures les broches accompagnent les hastiers (Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie cent.*, II, 1, pl. 179, 186, 190, 195, 196).

3. Pour l'étude des motifs d'ornementation, voir *ibid.*, Revue numismatique, 1911, p. 26.

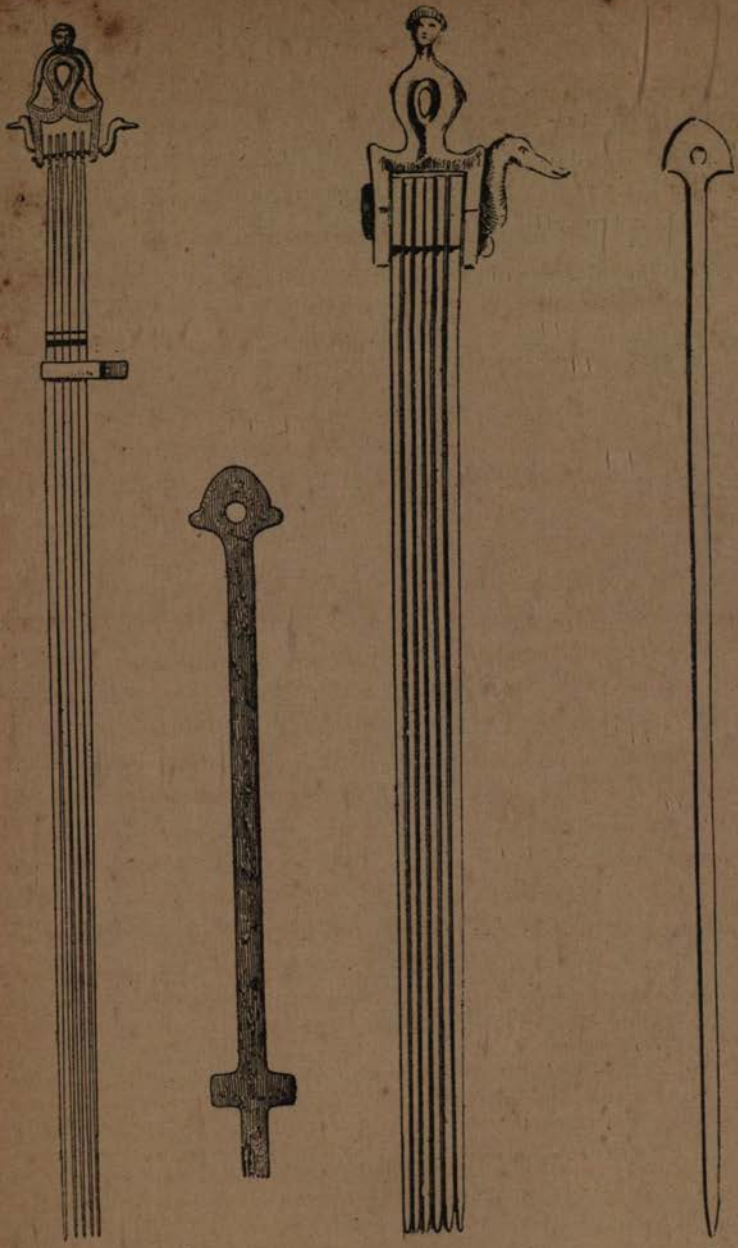

1 2

Fig. 318. — Faisceaux de broches en bronze.
Sépultures étrusques des VIII^e^-VI^e^ siècles (env. 1/8 gr. nat.).

1, Provenance inconnue [1] ; — 2, Région d'Ancône [2].

1. D'après Cartailhac, *Ages préhist. Espagne*, p. 268, fig. 388 et 389.
2. D'après Caylus, *Recueil d'antiquités*, pl. XLIII, fig. I et III.

trident aux faisceaux de broches précédents pour constater qu'il répond à la même destination, avec cette différence que c'est un objet processionnel. En effet, les broches, au nombre de trois, s'emboîtent dans les créneaux d'un talon, muni d'un manche à douille. On a trouvé des fragments de la hampe en bois qui s'ajus-

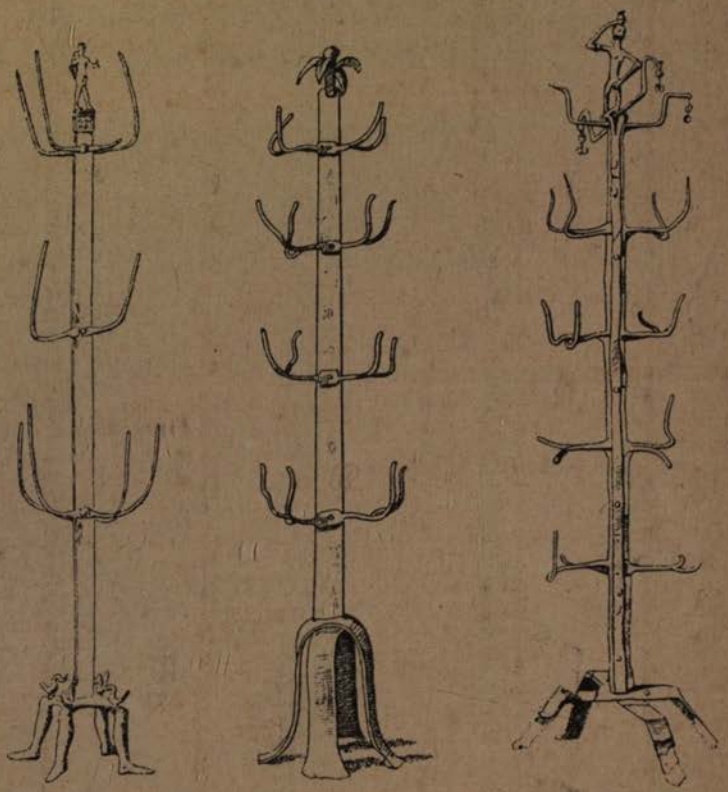

Fig. 319. — Hastiers ou porte-broches étrusques. Vetulonia (province de Grosseto) [1].

tait à cette douille, ainsi que son ferret. Une goupille à chaînette, traversant à la fois les extrémités des broches et les créneaux, consolidait l'assemblage, tout en permettant de démontrer aisément l'ustensile.

Dans la célébration des immolations rituelles que décrivent l'Iliade et l'Odyssée, pendant la première partie de la cérémonie, les jeunes gens qui assistent le sacrificateur tiennent dans leurs

1. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centr.*, II, 1, pl. 179, fig. 1; pl. 190, fig. 8; pl. 196, fig. 22.

Fig. 320. — Broches de bronze. 1, Falerii (province de Rome) [1] ; — 2, Hallstatt [2] (1/4 gr. nat.).

Fig. 321.— 1, Broche de fer. Narce (Falerii, province de Rome) [3] ; — 2, Broche de bronze. Cervetri (province de Rome) [4].

1. D'après *Mon. Ant.*, t. IV, *Atlas*, pl. XII, fig. 24.
2. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. XIX, fig. 13.
3. D'après *Mon. Ant.*, t. IV, *Atlas*, pl. XII, fig. 23.
4. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centr.*, II, 2, pl. 336, fig. 9.

mains les πεμπώβολα ou faisceaux de cinq broches. Celles-ci sont détachées quand vient le moment de faire rôtir devant la flamme du bûcher certains restes des victimes [1].

Les faisceaux de broches étrusques nous donnent une idée de ce que devaient être ces pempoboles homériques [2].

Le sacrifice étant précédé de pompes religieuses à grands cortèges, on s'explique aisément que pour rehausser l'apparat de ces processions, on y ait fait figurer, avec les instruments d'immolation, les jeux de broches métalliques en bronze ou en acier étincelant.

Crémaillère. — La figure 323,1 reproduit une des plus anciennes crémaillères que nous connaissions [3]. Elle provient du Camp de Château, à Salins, et gisait à un niveau de la stratification archéologique (couche C) appartenant, d'après le témoignage des poteries helléniques et des fibules qu'on y a rencontrées, à la fin de la période de Hallstatt ou au début de celle de La Tène. Elle se compose déjà, comme le modèle actuel, de tiges de fer articulées avec des anneaux et supportant les deux gros crochets auxquels était suspendu le chaudron (voir ci-dessus, p. 777, fig. 301).

Pour n'avoir pas à revenir sur cet objet, nous signalerons ici quelques autres exemplaires des temps protohistoriques, bien qu'ils appartiennent au second âge du fer.

Les débris d'une crémaillère en fer, sans doute du même type (comparez la forme des crocs), ont été trouvés au Petit-Gleichberg

1. Dans un passage de la *Vie d'Homère*, ouvrage faussement attribué à Hérodote, il est dit que les Eoliens se distinguaient des autres peuples de la Grèce par certains rites spéciaux, qu'ils étaient les seuls à ne pas brûler les hanches des victimes et à faire cuire les entrailles sur cinq broches, les autres Grecs usant pour cela de trois broches (Hérod., *De vita Homeri*, c. 37, éd. Schweigh ; — cf. A. Maury, *Hist. des religions de la Grèce antique*, II, p. 93).

2. En indiquant ce rapprochement, nous avons émis l'hypothèse que le célèbre vase en stéatite d'Haghia Triada, dit « des moissonneurs », représenterait un cortège de sacrificateurs portant des broches processionnelles d'un modèle plus simple (*C. R. Acad. Inscr.*, 1912, p. 83). On nous a fait observer que les tiges de l'instrument figuré sur ce vase sont légèrement infléchies et non pas droites et rigides comme des broches métalliques. Nous répondrons que l'artiste a pu représenter non pas des broches neuves, mais des broches « usagées », telles qu'on avait l'habitude de les voir figurer dans les cortèges ; or, ces longues tiges devaient être un peu courbées après quelque temps de service. D'autres objections ont été formulées à l'égard de notre hypothèse par M. Paul Girard (*C. R. Acad. Inscr.*, 1912, p. 97).

3. Des débris de crémaillère font partie des découvertes de Zárybník, (Bohême), de l'époque hallstattienne (voir ci-dessus, p. 597, fig. 231, n° 6). Pič *Starožitnosti*, I, 1, pl. XXXIV, fig. 3-6.

près Römhild[1]. Une autre faisait partie, selon toute probabilité, de l'importante sépulture de Dühren dans le grand-duché de Bade (fin de La Tène II)[2]. Elle a pour support un léger trépied également en fer, mesurant actuellement 1m54 de haut, bien qu'il semble incomplet. Les trois pieds pouvaient s'écarter et se rapprocher à volonté pour la facilité du transport. Ils sont surmontés d'un ornement à trois tiges dont la silhouette n'est pas sans rappeler celle des broches étrusques décrites ci-dessus.

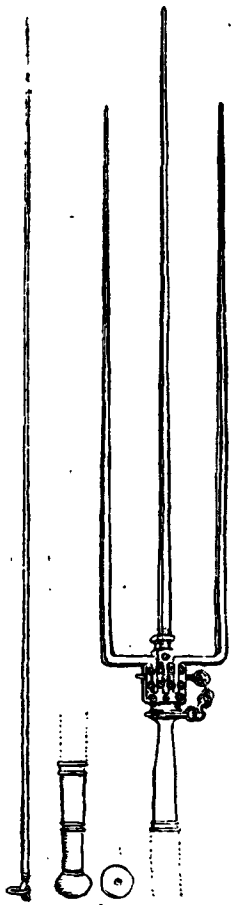

Fig. 322. — Faisceau de broches processionnel. Sépulture étrusque à Vetulonia. A gauche, une broche ordinaire, provenant de la même tombe[3].

Une crémaillère provenant de la station de La Tène (fig. 323, 2) est conservée au musée de Neuchâtel. « Elle est formée, écrit Gross, d'une tige de 0m47 de long, recourbée en crochet de suspension à l'un des bouts et portant à l'autre une chaîne de dix anneaux, à laquelle est suspendue la paire de bras destinée à supporter les anses du chaudron. Ces bras, de fer tordu comme la pièce supérieure, ont 35 centimètres de long et sont reliés à la chaîne par une tige intermédiaire de 35 centimètres de longueur[4]. »

Des crémaillères gauloises ont été trouvées également dans les fouilles de la Tielle inférieure (musée de Berne)[5].

C'est là encore un ustensile dont la forme n'a guère varié, comme on le voit, depuis la fin de l'époque celtique.

Celle du musée de Neuchâtel se distingue difficilement du modèle qui est actuellement en usage dans nos campagnes. On remarquera que les tiges, à l'époque de La Tène, sont ornées d'une torsion. Cette ornementation, à laquelle les forgerons du moyen âge et des temps actuels demeurent fidèles, apparaît

1. Jacob, *Die Gleichberge bei Römhild*, pl. V, fig. 106, 107.
2. *Altertümer*, V, III, pl. 15, fig. 284.
3. D'après Milani, *L'arte e la religione preellenica*, Studi e Materiali di archeologica e numismatica, III, p. 85, fig. 415 *a*, *b*.
4. Gross, *La Tène*, p. 44.
5. Gross, *Ibid.*, p. 44.

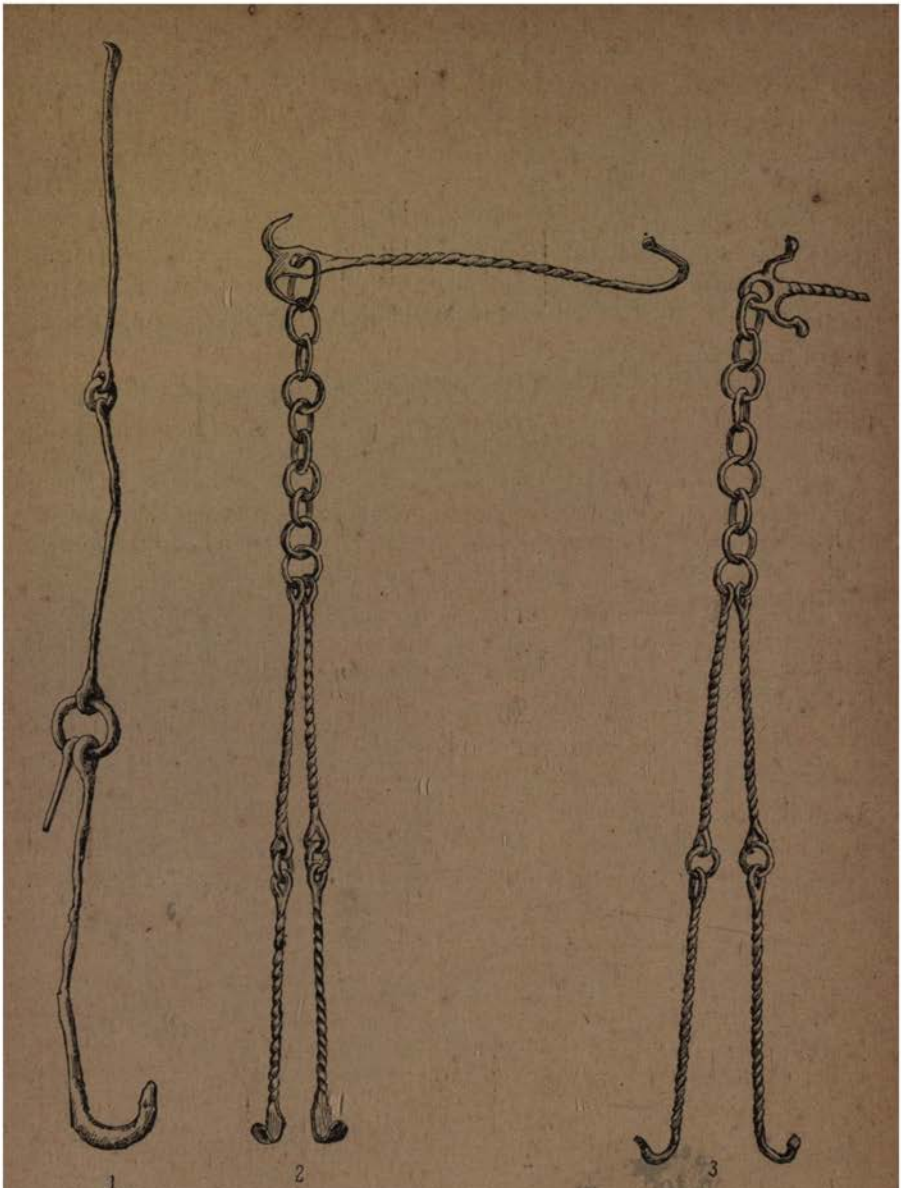

Fig. 323. — Crémaillères en fer. Fin de l'époque de Hallstatt et derniers temps de l'époque de La Tène.

1, Salins (Jura) [1] ; — 2, Station de La Tène [2] ; — 3, Vertault (Côte-d'Or) [3].

1. Dessiné d'après l'original.
2. D'après Gross, *La Tène*, pl. VIII, fig. 3.
3. D'après une photographie de M. Lorimy.

déjà sur d'autres ustensiles en bronze fondu de l'époque étrusque (voir par exemple, fig. 320, 2).

Une crémaillère (fig. 323, 3) trouvée dans une des habitations gallo-romaines de Vertault (Côte-d'Or) avec un gril en fer, reproduit dans les menus détails le type du musée de Neuchâtel [1]. Sa longueur totale est de 1m 16. On remarque à la partie supérieure la même tige torse, dont l'extrémité inférieure, aplatie et perforée, est munie d'un double crochet, et la même chaîne faite d'anneaux de divers diamètres. La station de Vertault possédait une enceinte bâtie en pierres et poutres avec fiches en fer, d'après la méthode gauloise. Le début de son occupation doit remonter à la fin de l'époque de La Tène.

1. G. Lapérouse, *Fouilles de Vertault*, Bull. Soc. Archéol. du Châtillonnais, 1884, p. 245 et pl. II ; — Flouest, BAF, 1884, p. 29

CHAPITRE IX

LA CÉRAMIQUE

SOMMAIRE. — I. La céramique hallstattienne. Les poteries de l'Allemagne du sud et des tumulus de la France orientale. — II. Les poteries des tumulus pyrénéens et languedociens. — III. Les vases polychromes de l'Europe centrale. — IV. Les vases peints à décor géométrique. — V. Poteries à décor figuré. — VI. Vases en chloristoschiste et en pierre ollaire.

§ Ier. — *La céramique hallstattienne. Les poteries de l'Allemagne du sud et des tumulus de la France orientale.*

Les vases céramiques, à l'époque de Hallstatt, sont très inégalement répartis dans les sépultures. Très rares, sauf à l'état de fragments peu caractéristiques, dans les tumulus de la Bourgogne et de la Franche-Comté, ils sont abondants dans ceux de la Lorraine et de la zone pyrénéenne. Dans l'Allemagne du sud, ils font presque défaut pendant la deuxième phase [1] et se rencontrent fréquemment dans les tombes de la première [2]. En Autriche et en Hongrie, c'est également à la première période qu'appartiennent de magnifiques urnes funéraires, poteries d'apparat qu'ornent souvent des figurations plastiques [3].

Les formes varient suivant les régions, tout en demeurant le plus souvent apparentées les unes aux autres. La grande urne piriforme à base étroite et à panse très large, rebondie, avec col plus ou moins court, affectant dans la zone illyrienne la forme d'un cône parfois démesurément développé, constitue alors le type le plus caractéristique et le plus répandu. La variété à col haut, largement

1. P. Reinecke, *Funde der Späthallstattstufe aus Süddeutschland*, Altertümer, V, v, p. 149.

2. Des poteries de la première phase ont été publiées par M. Schumacher (*Funde der Hallstatt-Zeit aus Süddeutschland*, Altertümer, V, i, pl. 3, nos 52-60) et par M. Reinecke (*Grabfunde der zweiten Hallstattstufe* [notre phase I] *aus Süddeutschland*, Altertümer, V, x, pl. 55, nombreuses reproductions et indications bibliographiques, p. 321, note 9).

3. Nous ne parlerons pas ici de la céramique de l'Allemagne du nord, ni des types de la Lusace. Sur les travaux allemands relatifs aux vases de la Lusace, voir Hubert, *La poterie de l'âge du bronze et de l'époque de Hallstatt dans la collection de Baye*, RP, 1910, p. 97.

évasé en entonnoir, date des premiers temps de la période, car on la trouve associée à l'épée de bronze hallstattienne (p. 612, fig. 240, 1, 2) et, d'autre part, elle offre beaucoup de ressemblance avec certaines urnes de l'âge bronze IV [1]. On peut également noter la ressemblance de ces vases avec quelques-uns de ceux appartenant au groupe des poteries excisées et mamelonnées [2].

Une particularité commune à la plupart des trouvailles céramiques du premier âge du fer, c'est la présence de petits vases,

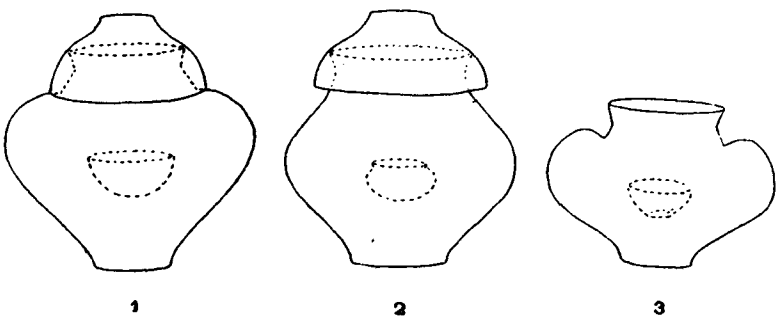

Fig. 324. — Urnes cinéraires contenant une petite coupe [3].
Tumulus d'Unter-Lunkhofen (Argovie).

coupes ou tasses de dimensions parfois minuscules, associés aux urnes funéraires. Il arrive fréquemment qu'ils sont placés à l'intérieur des urnes, lorsque celles-ci contiennent des cendres.

Ce cas est fréquent dans les tumulus d'Unter-Lunkhofen, canton d'Argovie (fig. 304). On retrouve ce rite à la même époque, sur une zone très étendue, par exemple en Bavière [4], en Lorraine [5], en Belgique [6] et dans les Basses-Pyrénées.

1. Voir 1re partie, p. 384, fig. 153. La même urne à col élevé et évasé se rencontre à Plátenitz (Bohême) avec l'épée de fer hallstattienne. Voir *Památky*, 1903, pl. LXII, fig. 14, urne associée à l'épée, pl. LIV, fig. 2.

2. Schumacher, *Thongefässe der Bronze- und Hallstatt-Zeit mit Stempel-, Schnitz- und Kerbschnitt-Verzierung*, Altertümer, V, VII, pl. 40, fig. 666-668.

3. D'après Heierli, *Die Grabhügel von Unter-Lunkhofen*, ASA, 1905, p. 13, fig. 10; p. 17, fig. 20; p. 14, fig. 14.

4. J. Naue, *Nouvelles trouvailles préhist. de la Haute-Bavière*, Anthr., 1897, p. 666.

5. Tumulus de la Croix-de-Pierre, commune de Neuvilly (Meuse), d'après des renseignements communiqués par l'inventeur, M. Georges Chenet.

6. Comte Goblet d'Alviella, *Antiq. protohist. de Court-Saint-Étienne*, ext. Bull. Acad. royale de Belgique, 1908, p. 22. L'auteur a émis l'hypothèse que les petits vases auraient reçu les cendres de nouveaux-nés, brûlés en même temps que la mère, sans doute à la suite d'immolation rituelle. Nous

Ces coupes servaient sans doute aux libations accomplies lors de l'incinération ou de l'ensevelissement. Il paraît manifeste que les rites du culte des morts ont pris alors un développement considérable : on voit apparaître des vases exclusivement funéraires, correspondant, par leur destination, aux grands vaisseaux céramiques des

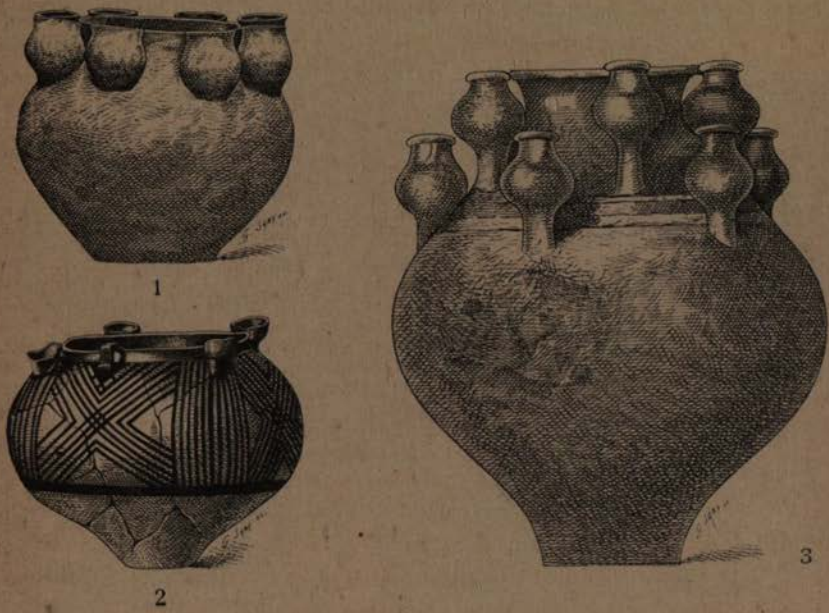

Fig. 325. — Vases surmontés d'une couronne de petites coupes.

1, Monzernheim (Hesse rhénane) [1] ; — 2, Gemeinlebarn (Hongrie) [2] ; — 3, Rabensburg (Autriche) [3].

tombes du Dipylon. Ils devaient figurer dans des cortèges funèbres, ce qui explique le luxe de leur décoration. Cette affectation spéciale est mise en évidence par la nature des sujets ornant quelques rares

croyons que ces coupes en terre correspondent aux coupes de métal pour libations que renferment souvent les sépultures hallstattiennes (voir ci-dessus, p. 779). On trouvera reproduits dans le même mémoire de M. Goblet d'Alviella (pl. IV) des spécimens bien typiques de la poterie hallstattienne en Belgique.

1. D'après L. Lindenschmit fils, *Das römisch-germ. central-Museum*, pl. XLV, fig. 15.

2. D'après A. Dungel et J. Szombathy, *Die Tumuli von Gemeinlebarn*, MPCW, I, 2, 1890, pl. II, fig. 9.

3. D'après Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LXX, fig. 5 (cf. MPCW, I, 3, 1893, p. 85).

exemplaires à décor figuré, comme nous le montrerons plus loin.

C'est peut-être la coutume de déposer dans les vases cinéraires une ou plusieurs petites coupes qui amena les potiers à créer un curieux type d'urnes : elles portent une couronne ou une double couronne de petits récipients soudés sur leurs panses, à la hauteur du col. Ce ne fut pas là une invention fantaisiste de quelque atelier isolé. Deux exemplaires (fig. 305, 2, 3) proviennent vraisembla-

Fig. 326. — Vases hallstattiens des tumulus de la Lorraine [1].

blement de l'Autriche-Hongrie, un troisième de la région de Mayence (fig. 305, 1) [2]. On peut les comparer à une urne funéraire des Pyrénées reproduite par Piette avec ses petits vases annexes encore *in situ* (p. 668, fig. 254). Ajoutons qu'une des nécropoles celtibériques explorées récemment par le marquis de Cerralbo a livré plusieurs exemplaires d'un type de vase muni de deux cupules périphériques. Un modèle similaire appartient à l'Italie méridionale, région qui, comme nous l'avons montré, a procuré aux habitants de la Celtique et de la Celtibérie, vers l'an 500 av. J.-C., les principaux prototypes de leurs produits industriels.

1. D'après Beaupré, *La station funéraire du bois de la Voivre (Haroué)*, pl. V, fig. 2, 6, 4, 5, 7.

2. Sur ces vases, consulter Szombathy, *Ein Tumulus bei Langenlebarn in Niederösterreich*, MPCW, I, 3, 1893, p. 85.

On doit ranger également dans la série des vases funéraires des urnes et de grands plateaux frottés de graphite et d'ocre rouge et incrustés de matière blanche crayeuse. La technique de cette céramique polychrome, particulière à la région allemande hallstattienne, si nouvelle qu'elle puisse paraître, n'est à vrai dire que la continuation et le développement d'un procédé déjà très répandu à l'âge du bronze.

Fig. 327. — Vases de Hallstatt et de la Bavière.

1, Hallstatt [1]; — 2, 3, 4, 5, Bavière [2].

L'apparition des vases peints proprement dits nous semble, au contraire, une acquisition due aux influences méridionales.

Quant à la céramique commune, lorsqu'elle n'est pas tout unie, son ornementation se compose de motifs géométriques assez simples. La pâte en est brune, noirâtre ou rougeâtre, à surface souvent lustrée et d'une texture plus ou moins fine, suivant les dimensions des vases, ordinairement peu cuits et friables. On reconnaît parfois qu'ils ont été colorés avant cuisson d'une couche superficielle d'argile rougeâtre, mélangée d'ocre.

On ne faisait pas encore usage du tour ; cependant le galbe de certains vases présente une remarquable régularité. La figure 326 montre les principales formes des vases lorrains, d'après les recon-

1. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. XXVI, fig. 1.
2. D'après J. Naue, *Hügelgräber*, pl. XLVII, fig. 1, 2, 7, 8.

stitutions du comte Beaupré. Plusieurs sont ornés de cercles concentriques, gravés sur le haut de la panse, et d'incisions formant des tracés géométriques simples. Les vases hallstattiens de la nécropole d'Haulzy ont les flancs moins rebondis, la base plus large ou arrondie [1].

Dans un tumulus de Diarville (Vosges), une sépulture entourée de pierres brutes contenait, à côté des restes d'un squelette, une urne en terre noire lustrée, ornée de méandres (p. 523, fig. 219, 4). Par

Fig. 328. — Vases hallstattiens.

1, Gündlingen (Bade) [2] ; — 2, Tumulus du Bois-Bouchot, à Chamesson (Côte-d'Or) [3].

sa forme à panse très renflée et à fond étroit, ce vase rappelle ceux des tumulus lorrains. La présence du méandre dans le décor céramique à la première phase hallstattienne est un fait dont on peut citer de nombreux exemples. Ce motif classique, emprunté au style du Dipylon, apparaît à la même phase sur la poterie du cimetière de Hallstatt (fig. 327, 1), ainsi que sur des vases du tumulus de Langres (p. 646, fig. 247) et du cimetière de Villement (Indre) (p. 523, fig. 219, 2).

Le décor à bandes de traits parallèles ondulés (décor au peigne),

1. Goury, *Les étapes de l'humanité*, I, fasc. II, *L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole*, p. 63.

2. D'après Schumacher, *Altertümer*, V, 1, p. 10, pl. 3, fig. 55.

3. D'après Flouest, *Le tumulus du Bois-Bouchot à Chamesson*, ext. Bull. Soc. arch. Châtillonnais, 1883, p. 29.

très usité vers la fin de l'époque de La Tène, se montre déjà au premier âge du fer, sur des fragments de vases à pâte grise très fine, au camp de Château, à Salins (Jura) et sur un vase entier à Court-Saint-Étienne (Belgique) [1]. Quelques poteries hallstattiennes des tumulus de la Bourgogne rappellent par leurs formes celles de la Lorraine et de l'Allemagne du sud (fig. 328) [2]. Deux vases ornés provenant du tumulus de Pommard (Côte-d'Or), doivent appartenir au début de l'époque de Hallstatt [3]. Ils ont le col évasé des exemplaires archaïques décrits ci-dessus. L'un d'eux est orné de cercles concentriques estampés, disposés en damiers. Leur ornementation ressemble à celle des vases de la palafitte de Grésine, lac du Bourget.

§ II. — *Les poteries des tumulus pyrénéens et languedociens.*

Les nécropoles du premier et du second âge du fer pyrénéen et languedocien ont livré beaucoup de poteries, les ossements incinérés étant ordinairement renfermés dans des urnes de terre cuite. Les formes varient dans une certaine mesure d'une région à l'autre, comme on peut le constater en comparant les types du plateau de Ger (fig. 329), d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées) et de Saint-Sulpice (Tarn) (p. 672, fig. 256).

Les urnes de Saint-Sulpice sont brunes ou rougeâtres, de nuance toujours sombre, de pâte mal cuite et friable, à surface lustrée, parfois ornées de petits motifs géométriques. La plus typique est de forme basse, évasée, à large ouverture, col très court et fond étroit. A cette urne munie d'un couvercle, sont associés d'autres vases, notamment des tasses ou coupes de petites dimensions.

Les couvercles, en forme de plateaux creux, à bords évasés, présentent à l'intérieur une série d'arêtes concentriques équidistantes, limitant des gorges creusées dans la pâte. Les bords sont parfois ornés de dents de loup. Ces plateaux à décoration intérieure constituent une série fréquente à l'époque de Hallstatt, en France comme dans l'Allemagne du sud [4].

1. Goblet d'Alviella, *loc. cit.*, pl. 21, fig. 4.

2. Flouest, *Tumulus du Bois-Bouchot*, Bull. Soc. arch. Châtillonnais, 1883, p. 167, pl. II. Cf. *Mat.*, 1884, p. 92, fig. 57, 58 ; — du même, *Tumulus de Bosse du Meuley*, ext. Bull. Soc. Sc. hist. et nat. de Semur, 1873, pl. III.

3. Moingeon, *Les tumulus de Pommard*, RPI, 1908, p. 37 ; — J. Déchelette, *Ibid.*, RPI, 1908, p. 45.

4. Voir dans *Mat.*, 1876, p. 361, un bel exemplaire découvert dans un des tumulus de la Vernouille (Corrèze).

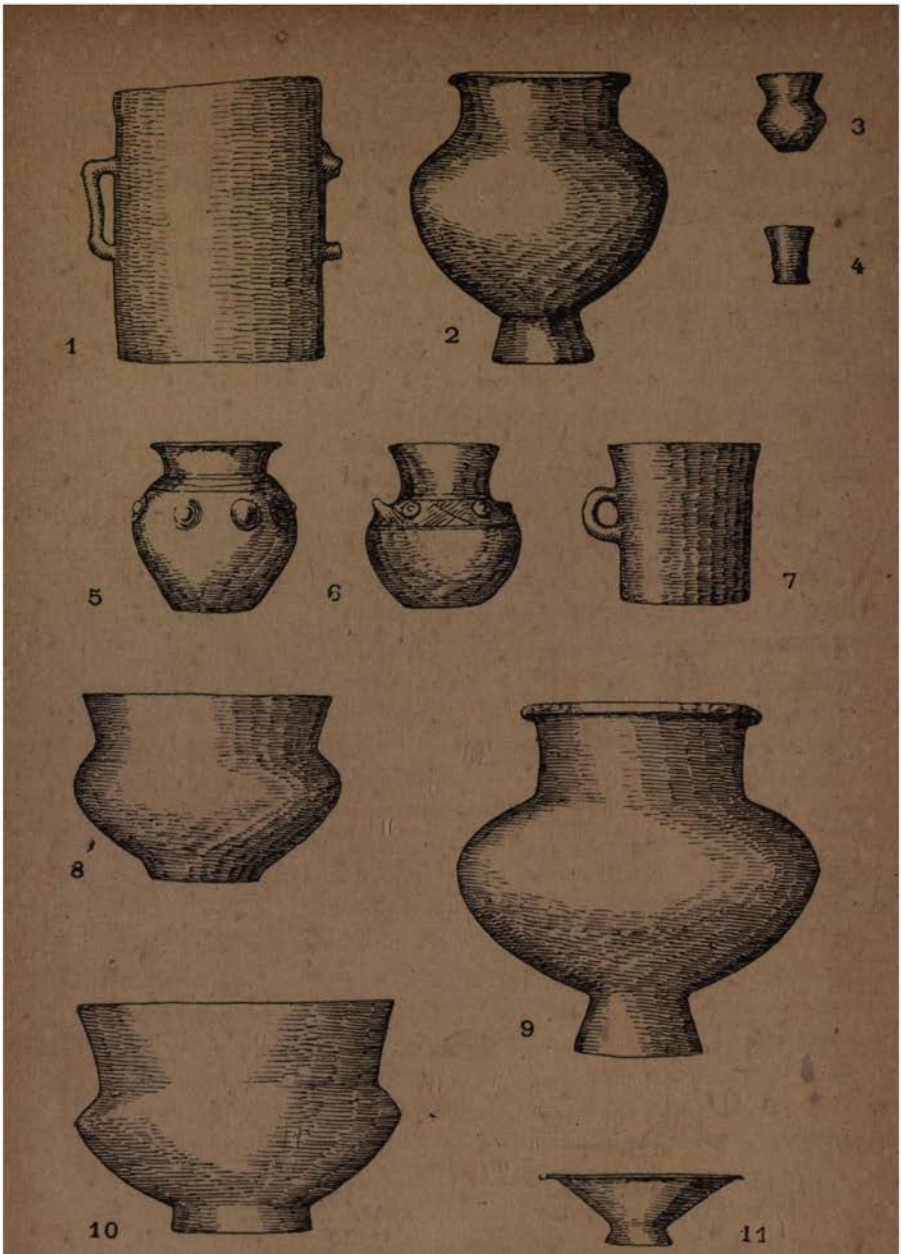

Fig. 329. — Vases des tumulus du plateau de Ger[1].

1. D'après le général Pothier, *Les tumulus du plateau de Ger*, p. 57, fig. 11 ; p. 58, fig. 14-15 ; p. 110, fig. 27 ; p. 111, fig. 29 ; p. 112, fig. 30.

Les nécropoles de Montans et d'Albi (Tarn), comme celles de Bordes (Ariège), de Buzet (Haute-Garonne) et d'autres encore dans la même région, ont livré des urnes cinéraires et des couvercles-plateaux du même type [1]. Un bol de Montsalvi (Tarn) est orné d'un rang de méandres comme les vases du Berry, de la Bourgogne et des Vosges, déjà signalés. Ce motif s'était donc répandu alors sur une grande partie du territoire français.

Les urnes cinéraires d'Avezac-Prat, bien que munies également de couvercles coniques, n'appartiennent pas au même type. Beaucoup moins aplaties, elles sont ornées de mamelons et de gorges ou cannelures, tantôt disposées au bas du col en une zone horizontale, tantôt verticales et recouvrant toute la paroi du vase [2]. Quelques-unes, élevées sur des pédoncules étroits et allongés, sont semblables à l'urne d'un tumulus de Liviers, près de Jumillac (Dordogne), que reproduit la fig. 330, et à plusieurs exemplaires de la nécropole du plateau de Ger. Cette forme à pédoncule est propre à la Gaule méridionale. Il serait difficile de ne pas la considérer comme une imitation des vases italo-grecs du premier âge du fer, d'autant plus que la ciste cylindrique du plateau du Ger (fig. 329, 1) dérive de son côté des cistes en bronze battu, de même origine.

Fig. 330. — Vase à pied surélevé.

Tumulus de Liviers, près Jumillac-le-Grand (Dordogne) [3].

On trouve une forme similaire de l'autre côté des Pyrénées, parmi les poteries celtibériques de Luzaga, nécropole appartenant à la même période et qui a révélé une industrie profondément influencée par les importations campaniennes [4].

On a plusieurs fois signalé sur les vases hallstattiens du centre et du midi de la France des traces de peintures ou tout au moins d'enduits rouges et noirs. Une coupe de Rochecourbe (Tarn) était ornée de dents de loup rouges sur fond noir [5].

1. *Mat.*, 1879, p. 493, fig. 194; p. 494, fig. 195, etc.
2. *Mat.*, 1879, pl. XIV, fig. 7, 8.
3. D'après L. Bourdery, *Rapport sur les fouilles d'un tumulus à Liviers*, ext. Bull. Soc. hist. et arch. du Limousin, 1879, pl. I, fig. 2.
4. Fouilles et collections inédites du marquis de Cerralbo.
5. *Mat.*, 1879, p. 486, fig. 173. Cf. pour la Lozère, Fernand Delisle et Armand Viré, AFAS, Boulogne-sur-Mer, 1899, II, p. 614.

§ III. — *Les vases polychromes de l'Europe centrale.*

Ce groupe céramique, très caractéristique, ne doit pas être confondu avec les poteries peintes dont nous reparlerons ci-après. Les vases qui le composent, urnes ventrues, grands plateaux et assiettes (fig. 331 et 332), n'ont pas été ornés au pinceau, mais gravés à

Fig. 331. — Vase à enduit polychrome. Buchheim (Bade) [1].

l'ébauchoir de dessins géométriques excisés : chevrons à plusieurs lignes parallèles, dents de loup à hachures obliques, losanges quadrillés, etc. Les bandes ou les compartiments ainsi formés ont été ensuite enduits alternativement d'ocre rouge et de graphite ; de plus, une matière blanche crayeuse remplit les alvéoles du décor, complète la polychromie et accentue l'effet décoratif. La technique des incrustations blanches, très rarement rouges, remonte, nous l'avons vu, aux temps néolithiques et caractérise surtout dans l'Allemagne

1. D'après Wagner, *Fundstätten und Funde*, I, p. 216, fig. 142.

du sud et la France une importante série céramique. On ne saurait hésiter à considérer les vases polychromes hallstattiens comme dérivés des précédents [1]. Beaucoup présentent les mêmes rangées d'alvéoles triangulaires creusées profondément dans la pâte et disposées en bandes. L'emploi des matières blanche et rouge pour le remplissage de ces petites cavités constituait déjà un acheminement à la polychromie. Les potiers de l'époque de Hallstatt ont enrichi l'effet décoratif par l'application des enduits de couleur. On peut

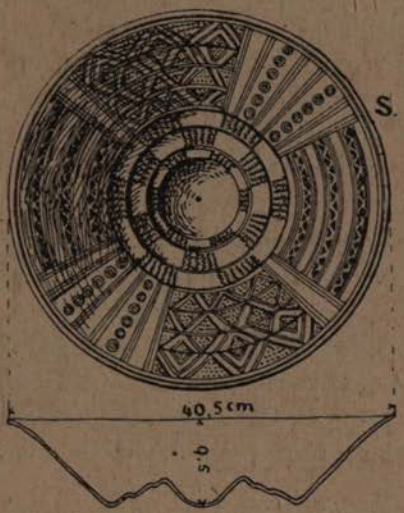

Fig. 332. — Plateau à enduit polychrome. Rielasingen (Bade) [2].

remarquer que les cercles concentriques apparaissent dans les deux séries. D'ailleurs, les vases excisés de l'âge du bronze sont particulièrement abondants dans les tumulus de la Bavière, de la Souabe et de l'Alsace [3]. Or, l'aire des vases polychromes à décor excisé ou incisé a pour centre la partie sud du duché de Bade, le Wurtemberg et la Bavière [4]. Ils se rencontrent aussi en Autriche [5], en Bohême, dans

1. Telle est, d'ailleurs, l'opinion de M. Schumacher (*Tongefässe der Bronze- und Hallstatt-Zeit*, Altertümer, V, VII, p. 220).

2. D'après Wagner, *Fundstätten und Funde*, I, p. 32, fig. 23 *s*.

3. Voir 1re partie, p. 380.

4. *Altertümer*, I, XII, pl. 3. Voir surtout les planches suivantes (reproductions en couleurs), III, X, pl. 2 ; IV, pl. 26 (magnifique plateau trouvé dans un tumulus au Sternberg avec la riche épée de fer à poignée dorée, reproduite ci-dessus (p. 726, fig. 278, 2) et pl. 44 ; — J. Naue, *Hügelgräber*, pl. XLV-LIV et p. 162. — Wagner, *Hügelgräber und Urnen-Friedhöfe in Baden*, ext. XVI. Congr. d. Deutschen Anthrop. Gesellschaft in Karlsruhe, 1885, pl. VII (en couleurs).

5. Szombathy, *Die Tumuli von Gemeinlebarn*, MPCW, I, 1890, p. 49, pl. II-

d'autres pays de l'Allemagne du sud et en Suisse [1]. La topographie des trouvailles confirme donc les observations typologiques. Il faut seulement remarquer que les spécimens de la série polychrome sont très rares en France, tandis que les vases excisés monochromes ou à simples incrustations blanches y sont très bien représentées; on les rencontre même à l'âge du bronze dans la Charente (voir ci-dessus, 1re partie, p. 379). Il y a là une indication qui n'est point sans intérêt : la Gaule occidentale, nous le constatons souvent, eut des relations moins actives avec l'Europe centrale pendant l'âge du fer que pendant l'âge du bronze.

Les vases polychromes allemands se montrent à la première phase de l'époque de Hallstatt, mais ne disparaissent pas durant la seconde [2]. Nous avons attribué la série des vases bruns ou noirs excisés à l'âge du bronze III. On ne voit pas encore comment s'est opéré à l'âge du bronze IV, le passage de la première série à la seconde [3], la dernière phase de l'âge du bronze étant jusqu'ici faiblement représentée dans les régions de l'Alsace, de la Bavière et des provinces voisines. Les formes reproduisent souvent celles des vases monochromes de l'époque de Hallstatt.

Dans l'ensemble, les poteries de cette série peuvent être considérées comme des vases d'apparat, sans doute à destination spécialement funéraire, plutôt que comme des vases usuels.

III (reproductions en couleurs) ; — du même, *Ein Tumulus bei Langenlebarn in Niederösterreich*, MPCW, I, 3, 1893, p. 83 (c. r. par Th. Volkov, dans *Anthr.*, 1895, p. 81). On trouvera dans ce mémoire de M. Szombathy des indications bibliographiques complémentaires sur la céramique hallstattienne en Autriche-Hongrie.

1. Pour la Suisse, voir Heierli, *Die Grabhügel von Unter-Lunkhofen*, ASA, 1905, p. 77 et fig. 32.

2. Schumacher, *loc. cit.*, p. 220.

3. M. Schumacher (*loc. cit.*, p. 220) a noté cette lacune ; il fait observer que les vases excisés manquent à peu près complètement dans les « champs d'urnes » à incinération de l'Allemagne du sud, qui appartiennent à la transition de l'époque du bronze à la première phase hallstattienne. Il incline à expliquer ce fait par l'hypothèse d'une invasion de tribus nouvelles qui auraient introduit dans l'Allemagne du sud, en même temps que l'usage de l'incinération, de nouveaux types de poteries imités de modèles métalliques. Les anciens habitants et les envahisseurs auraient conservé les uns et les autres leur rite funéraire, mais les derniers n'auraient pas tardé à adopter la céramique excisée. Cette hypothèse expliquerait pourquoi à la période de Hallstatt ancienne et moyenne on trouverait à la fois des incinérations et des inhumations.

§ IV. — *Les vases peints à décor géométrique.*

La poterie peinte proprement dite (fig. 333) se montre dans l'Allemagne du sud dès la première phase de Hallstatt [1]. Nous verrons qu'elle a duré dans certains pays celtiques jusqu'au début de l'époque romaine. Pendant la période hallstattienne on la trouve en Bavière, en Wurtemberg, en Bohême [2], en Silésie et dans la pro-

Fig. 333. — Vases peints silésiens et bavarois.
1, 3, 3, 5, 6, Silésie [3] ; — 4, Bavière [4].

vince de Posen [5]. Il est donc manifeste que la grande voie de l'ambre prussien a joué un rôle dans sa diffusion. Une étude détaillée de cette céramique qui comprend plusieurs groupes assez distincts appellerait des développements étendus. Les vases peints hallstattiens sont, pour la plupart, recouverts d'un engobe de couleur jaune clair sur lequel se détachent des ornements géométriques peints en noir et rouge ou en noir. La rouelle, le triquètre, le swas-

1. Sur ces vases, dont la chronologie présente encore souvent des incertitudes, voir *Altertümer*, IV, pl. 67.

2. Pič, *Starožitnosti*, I, 1, pl. XXIX (nécropole de Bylan).

3. D'après Martin Zimmer (*Die bemalten Thongefässe Schlesiens*, pl. II, fig. 1, 14 ; pl. VI, fig. 12 ; pl. VII, fig. 9), et Lindenschmit, *Altertümer*, IV, pl. 50, fig. 4.

4. D'après Lindenschmit, *Ibid.*, pl. 67, fig. 9.

5. Martin Zimmer, *loc. cit.*, 7 planches en couleurs et relevé cartographique des trouvailles qui sont nombreuses, surtout dans la Silésie centrale ; — Mertins, *Wegweiser Schlesiens*, p. 78.

tika et les autres signes solaires (voir fig. 333) sont fréquemment représentés dans cette décoration, particulièrement sur les vases silésiens. On trouve aussi le swastika comme motif principal sur des exemplaires de la Bavière (fig. 333, 4 et 334).

Nous savons par le témoignage de César que le soleil était la

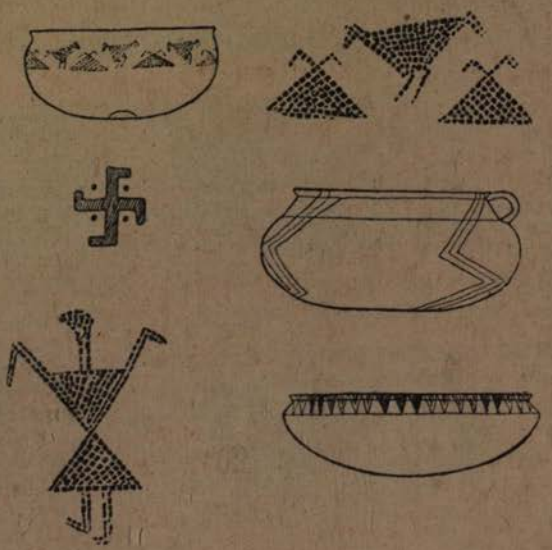

Fig. 334. — Dessins de style géométrique figurés sur des vases de la Bavière [1].

principale divinité des Germains, et Tacite en parlant du pays des Estyens, possesseurs des gîtes de l'ambre, y mentionne les apparitions de ce dieu [2].

Un autre thème de décor est formé d'un triangle à subdivisions également triangulaires, surmonté de deux cornes ou d'un double crochet (fig. 334, à droite), motif qui n'est peut-être que la dégénérescence d'un personnage humain représenté les bras écartés. Le même signe se retrouve sur plusieurs vases des tumulus hallstattiens d'Oedenburg (Hongrie) (fig. 335). Or, nous pouvons établir que les représentations figurées sur d'autres poteries d'Oedenburg présentent bien une signification religieuse ou cultuelle (voir ci-après, p. 828).

1. D'après J. Naue, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, RA, 1895, II, p. 73, fig. X, nos 91, 91 *a*, 94-97.
2. Tacite, *Germ.*, XLV.

Cette céramique peinte de l'Europe centrale procède probablement de modèles importés du sud, comme l'indiquent ces rapprochements avec les vases de la Hongrie, région où l'influence de la civilisation grecque (dipylienne et ionienne) est manifeste. On ne peut encore en préciser l'origine : le swastika, le triquètre, les cercles ponctués et les motifs géométriques similaires appartiennent

Fig. 335. — Urne à dessins géométriques. Oedenburg (Hongrie) [1] (1/6 gr. nat.).

au décor de plusieurs séries céramiques grecques, antérieures aux vases attiques du VI[e] siècle.

La figure 336 reproduit un beau vase du musée de Stuttgart, qui peut compter parmi les meilleurs spécimens de la poterie peinte hallstattienne sud-allemande. Il est parfaitement daté par les objets qui l'accompagnaient dans un des tumulus de Burrenhof, près de Nürtingen (Wurtemberg). Ces tertres avoisinent les murs d'enceinte de l'Heidengraben, un des plus importants *oppida* de l'Allemagne du sud, dont nous parlerons plus loin. Fouillés en

1. D'après Hoernes, *Urg. d. Kunst*, p. 612, pl. XXIII, fig. 6.

1893, ils ont livré des objets caractéristiques de la seconde phase de Hallstatt : fibules serpentiformes, fibules à timbale, ceintures en bronze battu, poignard en fer à antennes repliées, etc., enfin le vase figuré ici. Il est revêtu d'un engobe blanc jaunâtre avec dessins bistre et rouge foncé. Par sa forme il appartient évidemment à la céramique indigène de l'Allemagne du sud. La technique du décor est, selon nous, un emprunt aux produits des ateliers grecs ou italo-grecs qui, précisément à une époque un peu

Fig. 336. — Vase peint de Burrenhof (Wurtemberg) [1] (env. 1/5 gr. nat.).

antérieure, livraient au commerce des vases géométriques peints, à fond clair.

Dans la Gaule du nord-est, à l'époque de La Tène I, nous rencontrerons un autre groupe de vases peints. Il donna à son tour naissance à une série plus abondamment représentée à La Tène III. Cette dernière ne disparut qu'au moment où se fabriquèrent en Gaule les premières poteries dites sigillées.

Il est donc acquis que les Celtes ont eu, comme les Ibères, une céramique peinte indigène pendant toute la seconde moitié du dernier millénaire avant notre ère. Les formes se modifièrent successi-

1. Nous devons la communication de ce cliché à la direction du musée de Stuttgart (cf. Hertlein, *Die gallische Stadt südlich von Meussen*, Blätter des Schwäbischen Albvereins, 1905, p. 385, et *Führer Samml. Alterth. Stuttgart*, 1908, p. 31, pl. VII, 19).

vement, les grands ateliers producteurs se déplacèrent, mais le décor conserva jusqu'à la fin son caractère géométrique. Malgré les évolutions, on reconnaît sur les exemplaires les plus récents des traits de parenté avec les premiers spécimens hallstattiens. Quelques vases peints similaires à celui de Burrenhof, quant à la forme et à la technique (zones ou dessins rouges ou bruns sur fond blanchâtre), se retrouvent en Bavière et en Wurtemberg, où cette céramique est d'ailleurs peu commune [1].

En France, la poterie peinte hallstattienne ne fait pas absolument défaut, mais elle est jusqu'ici extrêmement rare et paraît différer des séries précédentes. Nous ne pouvons en citer que quelques spécimens, la plupart à l'état de débris, recueillis au camp de Château à Salins et dans quelques localités du plateau central [2].

§ V. — *Poteries à décor figuré.*

Un intérêt particulier s'attache à un certain nombre de vases hallstattiens, non plus simplement ornés de motifs géométriques mais présentant quelques essais de figurations humaines ou animales, exécutées soit en gravure, soit en ronde bosse. Ici encore on peut constater combien les trouvailles de l'Europe centrale, des régions voisines de l'Illyrie, de la Vénétie dénotent une culture plus avancée que celle de la Gaule orientale pendant la première phase hallstattienne.

1. Voir Naue, *Hügelgräber*, p. 165 et pl. LIV, fig. 1. Nous en avons remarqué des fragments au musée de Stuttgart, parmi le produit des fouilles des tumulus de Hundersingen, d'autres au musée de Carlsruhe, provenant d'un tumulus situé à Wahlwies, près du lac de Constance.

Sur ces vases et sur ceux de date plus récente les peintures bistres que portait l'engobe blanc sont fréquemment effacées.

2. M. Piroutet et J. Déchelette, RA, 1909, I, p. 198 ; — Delort, *Mat.*, 1878, p. 53 ; — Viré, *Recherches de préhistoire dans la Lozère*, AFAS, Boulogne-sur-mer, 1899, II, p. 614.

Nous ne serions pas surpris qu'une étude approfondie des vases peints hallstattiens permette quelque jour de rattacher les plus anciens aux vases géométriques de l'Italie méridionale, dont la plupart sont bien postérieurs à l'époque dipylienne. Sur ces vases italiques et la bibliographie des travaux déjà nombreux auxquels ils ont donné lieu (Furtwängler, Mayer, Patroni, Orsi et autres), consulter Pottier, *Catalogue des vases antiques du musée du Louvre*, II, p. 371). Il est sûr qu'ils ont été exportés dans l'Adriatique jusque sur les marchés des Vénètes, où s'approvisionnaient de tant de produits industriels du sud, par voie directe ou indirecte, les tribus des pays alpestres, de l'Allemagne méridionale et de la Gaule orientale. Voir les trouvailles de Novilara (*Mon. ant.*, V, p. 297) et de Nesactium près Pola (Hoernes, *Die prähist. Nekropole von Nesactium*, JKHD, III, 1905, p. 325).

Nous avons reproduit plus haut quelques fragments de cette catégorie, découverts dans les tumulus de Saint-Aoutrille et les palafittes du lac du Bourget (p. 523, fig. 219, 1, 3); mais rien de plus rare que ces spécimens de poterie figurée au premier âge du fer sur tout le territoire français. Ces quelques débris sont les seuls que nous connaissions. Au contraire, de la Hongrie à la Bavière, les représentations d'hommes ou d'animaux modelés ou gravés sur des vases céramiques, sans être abondantes, constituent déjà une série relativement importante. Très dispersées, elles demanderaient à être groupées dans un recueil général qui en faciliterait l'étude comparative. Un examen d'ensemble nous permet du moins de constater qu'on ne saurait leur attribuer un caractère purement esthétique. On ne doit pas oublier que les poteries hallstattiennes de nos collections appartiennent presque toutes, sauf les tessons recueillis dans les enceintes, à la série des vases funéraires. Elles ont été façonnées pour la plupart en vue d'être déposées dans les sépultures, comme les grands vases du Dipylon. Il est tout naturel que leur ornementation se ressente de cette destination. L'artiste s'inspirait soit de certaines conceptions religieuses, soit plutôt des cérémonies auxquelles donnait lieu le culte des morts, culte si développé à l'époque hallstattienne, comme le démontrent le nombre, l'importance et souvent la richesse des sépultures tumulaires.

Parmi les figurations souvent très rudimentaires et très schématisées d'hommes et d'animaux, presque toutes celles qui sont intelligibles peuvent se classer, malgré leur variété plus apparente que réelle, dans l'une ou l'autre des séries suivantes :

a) Représentations d'animaux se rattachant aux types iconographiques étudiés précédemment, à savoir : le cygne, le cheval et le taureau (ou quelque autre bovidé, la détermination demeurant ordinairement assez imprécise). A ces trois types s'adjoint le bélier, dont le caractère religieux ou cultuel s'accusera à l'époque de La Tène.

b) Représentations de cérémonies sacrificielles ou de jeux funèbres.

Les figures plastiques d'animaux sont le plus souvent fixées sur le vase en manière d'anses ou d'appendices latéraux, ordinairement symétriques. Parfois elles en constituent le support. D'autres fois, c'est le vase lui-même qui a la forme d'un animal et rentre alors dans la série des poteries zoomorphiques. Il arrive aussi, plus rare-

ment, que les figures d'animaux sont placées à l'intérieur de vases votifs, plateaux ou patères [1].

A l'une ou à l'autre de ces séries appartiennent les vases des tumulus d'Oedenburg, avec protomés de bélier [2], et les vases de Gemeinlebarn à double protomé de bovidés [3]. On peut encore citer les têtes de taureaux peintes sur un vase des tumulus de Beckersloh (Bavière) [4] et surtout le curieux cheval d'argile supportant une patère d'un autre tumulus du même groupe [5]. Quelques poteries des tumulus de la Bavière explorés par Naue dans le Haut Palatinat portent aussi de grossières figurations d'oiseaux. Elles appartiennent également à la série à fond jaune clair et à peintures qu'ornent aussi des swastikas.

Nous pouvons constater avec quelle constance les artistes hallstattiens reproduisent les motifs traditionnels. Bronziers et potiers utilisent les mêmes thèmes : en décrivant le décor des ceintures en bronze battu, nous verrons que les animaux figurés sur ces parures sont aussi l'oiseau d'eau et le cheval, parfois associés à la rouelle, au swastika et à divers signes religieux ou prophylactiques équivalents (voir ci-après, p. 860) [6].

Des représentations cultuelles apparaissent sur quelques fragments de vases noirs d'Oedenburg, à dessins incisés, d'un style géométrique des plus barbares. Sur l'un deux (p. 522, fig. 218) un personnage debout, vêtu d'une longue robe, est représenté de face, les bras levés dans une attitude hiératique. Il est accosté de deux signes complexes, formés de losanges et de triangles opposés par le sommet. Un second fragment donne, ce nous semble, l'explication

1. Cf. 1re partie, p. 479, fig. 203.

2. Hoernes, *Urg. d. Kunst*, pl. XV, fig. 23.

3. Hoernes, *loc. cit.*, pl. XIX, fig. 13, 14. La nécropole de Statzendorf a également livré quelques vases à figurations plastiques (Dungel, *Die Flachgräber der Hallstattzeit bei Statzendorf in Niederösterreich*, MPCW, II, 1, 1908, p. 27, fig. 126. Une urne en forme de taureau provient de Rabensburg (coll. Much, à Vienne). Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LXX, fig. 5, et Szombathy, MPCW, I, 2, 1890, p. 72, note 3. — Cf. les vases en bronze avec figures d'animaux (cygne, taureau, cheval) de Hallstatt (Sacken, pl. XXII, 3; pl. XXIII, 3 et 6; pl. XXIV, 4).

4. Dr Forster, *XV Hügelgräber der Beckersloher Nekropole*, pl. 28, III, 15.

5. Conservé au musée de la Société d'histoire naturelle de Nuremberg. Publié en partie par Forster, dans les Mémoires de cette Société, 1901, *loc. cit.*, pl. 25, VIII, 1-4. Les autres fragments ont été trouvés postérieurement.

6. J. Naue a trouvé aussi dans ces tumulus une figurine d'oiseau à long col en argile. Cf. les figurines en argile du cimetière de Pilin (Hongrie), parmi lesquelles le sanglier apparaît. Il serait impossible de les tenir pour de simples jouets, car elles comprennent la hache-amulette avec l'oiseau et le bélier (Hoernes, *loc. cit.*, pl. XV, fig. 10-16).

de la scène (p. 599, fig. 232). En effet, nous savons par les trouvailles de La Côte-Saint-André (Isère) [1] que des situles sacrées étaient promenées processionnellement sur des chariots à roues de bronze, à l'occasion de certaines fêtes religieuses. Le chariot de La Côte-Saint-André portait même une situle exactement semblable à celles de la nécropole de Hallstatt et, d'autre part, les découvertes de roues en bronze appartenant aux mêmes chars si caractéristiques sont dispersées sur une aire géographique qui s'étend du département de l'Aude au Palatinat rhénan. Les petits chariots à situle de Peccatel (Mecklembourg), de Milavec (Bohême) et de Pérouse, réductions votives des précédents, attestent la large diffusion de la situle processionnelle.

Nous croyons en voir la représentation sur cette poterie d'Oedenburg. Une situle cylindrique, assez haute et surmontée d'un couvercle conique, est placée ici sur un char à quatre roues, attelé de deux chevaux. En avant, marche un cavalier. Derrière le véhicule, un personnage à pied paraît soutenir une sorte de tige fixée à l'arrière du char. Sur les deux autres fragments de la même urne figurent d'autres personnages et deux grands vases en forme d'oiseau (?) posés à terre [2].

Un autre vase (p. 521, fig. 217) reproduit quelques épisodes des jeux funèbres, où les combats du ceste, comme sur les situles ornées de la Vénétie, jouent un rôle important et rappellent les jeux célébrés aux funérailles de Patrocle dans l'Iliade [3]. Une troisième urne des tumulus d'Oedenburg nous montre la célébration d'un sacrifice [4]. Ces grands vases figurés hallstattiens [5] offrent donc, malgré les différences de style et de technique, de réelles analogies avec les grandes urnes funéraires du Dipylon [6]. Leur parenté avec

1. Voir 1re partie, p. 291.

2. Sur les situles historiées, fabriquées au vie siècle chez les Vénètes, on trouve également la représentation de ce vase, porté en procession non sur un char, mais à bras, dans des cortèges religieux. Voir Ghirardini, *La situla italica primitiva*, Mon. Ant., II, 1893, p. 198.

3. Ce vase est figuré dans Hoernes, *Urg. d. Kunst*, pl. XXXII.

4. Hoernes, *loc. cit.*, pl. XXVIII. Il en est de même, croyons-nous, de l'urne figurée pl. XXIX.

5. De grandes urnes hallstattiennes du type d'Oedenburg se rencontrent également dans les nécropoles de la Styrie et dans diverses régions de la province hallstattienne illyrienne. La panse est parfois ornée de mamelons, de cercles en creux, de côtes ou de cannelures (voir Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. XLIV-XLVI).

6. On trouve aussi la figuration du pugilat sur des vases grecs du style du Dipylon (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VII, *Grèce archaïque*, p. 182). Ces

les situles en bronze vénètes n'est pas non plus contestable, mais il convient de remarquer avec M. Hoernes que les vases céramiques hongrois sont un peu plus anciens que les situles, car les tumulus d'où ils proviennent appartiennent à la première phase hallstattienne, celle des grandes épées de fer, tandis que les situles ne sont pas antérieures à la seconde phase [1].

Dans l'Allemagne du nord, on connaît quelques décorations figurées de ce même style barbare, notamment les urnes à visage de la Prusse occidentale et les urnes piriformes de la Prusse orientale, ornées de gravures avec représentations de chars, de chevaux, etc. [2]. On ne peut affirmer toutefois que tous ces monuments d'un art primitif procèdent des mêmes types originaux.

§ VI. — *Vases en chloritoschiste et en pierre ollaire.*

Nous avons signalé précédemment (1re partie, p. 390) la découverte d'un vase en pierre polie dans une sépulture de l'âge du bronze, à Gugney-sous-Vaudémont (Meurthe-et-Moselle). Dans plusieurs stations préhistoriques de la Provence et du Languedoc on rencontre des débris de vase en pierre ollaire ou plus exactement en chloritoschiste [3], roche abondante dans certaines régions alpestres et utilisée encore actuellement en Piémont pour confectionner divers récipients. Faute d'indications stratigraphiques, il semblait difficile de leur assigner une date approximative.

Une observation récente permet d'en faire remonter la fabrication tout au moins jusqu'au premier âge du fer. Un fragment de l'un d'eux, d'assez grandes dimensions, faisait partie du mobilier découvert dans une sépulture tumulaire de l'époque hallstattienne,

vases dipyliens étaient souvent brisés au moment des funérailles et leurs débris jetés dans la tombe. Plusieurs sont ornés au registre supérieur de scènes funèbres, telles que l'exposition du mort et son transport au lieu de la sépulture. Au-dessous, apparaissent parfois des chars disposés en file. Les courses de chars faisaient partie des jeux célébrés autour du bûcher de Patrocle (voir Rayet et Collignon, *Hist. de la céramique grecque*, p. 91). Mais sur d'autres vases, ces courses sont remplacées par des combats sur mer ou sur terre.

1. Hoernes, *Urg. d. Kunst*, p. 618. Pour les formes des poteries de la phase hallstattienne ancienne dans cette région orientale, voir aussi les mémoires déjà cités sur Gemeinlebarn et Statzendorf.

2. Undset, *Erste Anft. d. Eisens*, p. 123, 127, 153, pl. XIV et XV ; — Hoernes, *Urg. d Kunst*, p. 509, pl. XVII. Sur les urnes à visage voir ci-après, 3e partie.

3. Voir G. Carrière, CIA, Monaco, 1906, II, p. 299; — A. Moirenc, F. Larzac et P. Raymond, *La poterie préhistorique en pierre ollaire de la Gaule méridionale*, RP, 1909, p. 326.

à Chemilla (Jura) [1]. L'exploration de ce tertre ayant été conduite avec méthode et les conditions de gisement de chaque objet observées exactement, il n'est pas douteux que le vase appartenait au dépôt primitif et non pas à un ensevelissement secondaire. Suivant un rite très répandu, en particulier pour les poteries, il avait été brisé intentionnellement avant d'être déposé dans la tombe. Celle-ci contenait un squelette, sans doute de sexe féminin, d'après la composition des objets de parure : sept bracelets de bronze répartis sur les deux bras, deux brassards en jayet ou lignite, deux rouelles et une autre amulette de suspension, placées sur le torse. Ces trouvailles caractérisent nettement la seconde phase hallstattienne ou le début de l'époque de La Tène.

Le débris de vase, creusé dans un bloc de chloritoschiste à grenats [2], avait été déposé aux pieds du cadavre, à l'intérieur d'un loculus rectangulaire formé par des cailloux amoncelés [3]. En présence de ce fait précis, il y aurait lieu de formuler des réserves sur la date attribuée par M. Pigorini à quelques-uns des vases en pierre ollaire découverts en Italie et notamment à Bovolone [4]. Cette localité possède une nécropole à incinération de l'âge du bronze. Des ossements et des fragments de poterie ollaire s'y sont rencontrés dans une sépulture de date plus récente, contenant un couteau et une pointe de javelot en fer. La présence des poteries lithiques avait laissé croire que l'ensevelissement ne remontait pas au delà de l'époque impériale romaine. Mais la trouvaille de Chemilla tendrait à le faire attribuer plus vraisemblablement aux premiers âges du fer.

Les débris de vases en chlorite et en pierre ollaire se rencontrent surtout dans les anciens *oppida* de la Provence [5]. Or il est aujourd'hui reconnu que la principale occupation de ces camps se place aux époques de Hallstatt et de La Tène, postérieurement à l'établissement de colonies grecques.

1. E. Hugon, *Notice sur les tumulus de Chemilla et de Chisséria, près d'Arinthod (Jura)*, Mém. Soc. Emul. Jura, 1909, p. 287. Cf. Lejay, RP, 1910, p. 121.

2. La détermination minéralogique est due à M. Girardot, conservateur du musée de Lons-le-Saunier. L'épaisseur de ce fragment, long de 0, 08, varie de 0, 014 à 0, 018.

3. M. Hugon veut bien nous faire savoir qu'ayant examiné attentivement le tumulus avant d'en entreprendre l'exploration, il a pu s'assurer qu'il était absolument intact et non remanié. Quelque temps après, un autre fragment de vase de même matière a été recueilli dans un champ situé à environ un kilomètre du tumulus.

4. Pigorini, BPI, 1901, p. 21, note 1 ; — J. Déchelette, *A propos de la poterie préhist. en pierre ollaire*, RP, 1910, p. 59 ; — P. Raymond, *Ibid.*, 1910, p. 60 et 122.

5. G. Carrière, *loc. cit.*, p. 299.

CHAPITRE X

VÊTEMENTS ET OBJETS DE PARURE

Sommaire. — I. Le costume et la parure à l'époque de Hallstatt. — II. Bracelets et anneaux de jambes. Torques. Pendants d'oreilles. — III. Epingles. Fibules. — IV. Ceintures et agrafes de ceintures. Boutons. Parures du torse. — V. L'or dans la parure hallstattienne. — VI. Perles de verre. Ambre. Ivoire. Corail. — VII. Rasoirs et trousses de toilette (pincettes, curettes et grattoirs).

§ I[er]. — *Le costume et la parure à l'époque de Hallstatt.*

Durant la première phase hallstattienne, le costume masculin des Celtes occupant la Gaule orientale et l'Allemagne du sud paraît avoir été d'une grande simplicité. Les objets de parure manquent presque entièrement dans les sépultures des guerriers, où le plus souvent un rasoir accompagne seul l'épée de fer. Ce petit instrument était déjà en usage à l'âge du bronze et nous le retrouverons dans plusieurs sépultures de l'époque de La Tène. A cette dernière période les représentations figurées nous montrent précisément que les Celtes se rasaient les joues et le menton, laissant croître leurs moustaches.

Les tombes féminines de la première phase hallstattienne en Gaule sont encore imparfaitement déterminées. A la seconde, les objets de parure, bracelets, ceintures, etc., abondent dans la Gaule orientale comme dans l'Europe centrale. Une large ceinture de cuir, garnie de plaques ornées en cuivre estampé, constitue la pièce la plus apparente et la plus riche de la parure féminine. Les épithètes homériques εὐζωνος, καλλίζωνος, peuvent s'appliquer aux femmes des barbares de l'Occident comme à celles des pays grecs. Le collier demeure rare et d'un modèle fort simple jusqu'à l'époque de La Tène où il comptera parmi les principaux ornements.

Nul doute que l'influence des peuples italiques ne contribua pour une large part à ce développement du luxe des ornements corporels chez les populations fixées au nord des Alpes. Nous en aurons la preuve en rencontrant dans quelques sépultures certains bijoux venus d'Étrurie. Chaque province possédait d'ailleurs comme précédemment des modèles qui lui appartenaient en propre, tout en rappelant par certains caractères les types voisins. Une zone comprenant à la fois la Suisse occidentale et une partie de la Franche-

Comté se distingue, par exemple, des groupes voisins par des parures abdominales d'un caractère très spécial.

Il ne nous reste que de menus fragments des tissus de cette époque ; ce sont les débris des étoffes — nous pourrions dire des linceuls — enveloppant les principales offrandes funéraires, armes, ustensiles, vases en bronze, etc. Chez les Grecs de l'épopée, l'urne cinéraire était déposée dans les tombeaux recouverte d'un voile[1]. On en retrouve des traces plus ou moins apparentes sur beaucoup d'objets de fer ou de bronze des tumulus hallstattiens. La métallisation des fibres saturées de sels de cuivre ou d'oxyde de fer permet parfois de déterminer la contexture de l'étoffe. A Apremont (Haute-Saône), dans une sépulture à char, on a pu ainsi constater que les roues du véhicule, rayons, moyeux et jantes, étaient enveloppés d'un double ou d'un triple voile. Ces empreintes attestent la variété des produits de l'industrie textile ; à côté de tissus grossiers, il en est qui par leur finesse rappellent nos toiles les plus légères[2].

Nous ne savons rien de précis sur la forme des vêtements. Il est probable que, comme à l'âge du bronze, ils se composaient d'une tunique cousue et d'un manteau flottant. A partir du milieu de l'époque hallstattienne, la fibule, jusque là extrêmement rare dans l'Europe centrale, remplace l'épingle. Elle demeurera commune jusqu'à la fin des temps mérovingiens, servant à attacher le manteau qui portait, à l'époque romaine, le nom de *sagum*.

§ II. — *Bracelets et anneaux de jambes. Torques. Pendants d'oreilles.*

Bracelets. — Les bracelets et les anneaux de jambes, nombreux et variés à la seconde phase hallstattienne, sont en bronze, en fer ou en lignite, quelquefois en or. En France, ils font complètement défaut dans les sépultures contenant la grande épée de fer et, comme nous ne pouvons encore reconnaître les sépultures de femmes correspondantes, il serait prématuré de tenter un classement chronologique de ces parures. Le plus grand nombre provient cependant des tumulus de la seconde phase.

1. *Iliade*, XXIII, 254.
2. Voir les excellentes photogravures publiées par Perron, *La Motte d'Apremont*, Mat., 1880, pl. XII-XIV. Sur ces planches sont également figurés des débris de cuir.

Nous ne distinguerons pas entre les bracelets et les anneaux de jambes qui ne diffèrent souvent que par leurs dimensions.

a) *Bracelets de bronze.* Ils comprennent les principales variétés suivantes :

1° Bracelets épais, à tige massive, ouverts et terminés par de gros boutons rappelant certains bracelets de l'âge du bronze dont ils dérivent (fig. 337, 3). Très rares en France [1], ils se trouvent dans le nord de la Suisse, l'Alsace et le duché de Bade [2]. C'est une forme qui, bien qu'ancienne, est surtout abondante durant la transition de la fin du hallstattien au début de La Tène I [3].

2° Bracelets minces, lisses à l'intérieur, godronnés, côtelés, perlés ou dentés sur leur pourtour externe (fig. 337, 1, 5, 7-8, 10-11). Ils sont fermés ou ouverts. Quelques-uns présentent la forme d'une roue de pignon (fig. 337, 8). Les dents, perles ou côtes externes alternent parfois avec des parties gravées d'incisions géométriques. Les variétés de ces bracelets sont fort nombreuses et leur zone de diffusion très étendue [4]. Quelques-uns portent sur leur pourtour externe des tubulures transversales permettant de les assembler en séries (fig. 337, 7) [5].

3° Bracelets à tige creuse, ornés de godrons comme les précédents, mais plus volumineux (fig. 337, 4). Une variété de grande dimension se rencontre en Auvergne [6] et aussi parmi les types du *launacien* (fig. 337, 6. Cf. fig. 227, 2). Le modèle ouvert, à oreilles, est fréquent en Lorraine.

1. Voir cependant Beaupré et Voinot, *La station funéraire du bois de la Voivre*, Nancy, 1904, pl. III.

2. Schumacher, *Funde der Hallstatt-Zeit aus Süddeutschland*, Altertümer, V, 1, p. 9, pl. 3, fig. 49.

3. Tischler, WZ, 1885, p. 191.

4. J. de Saint-Venant, *Premiers temps du métal dans la Nièvre*, CPF, Autun, 1907, p. 791 ; — du même, *Tumulus de Bourais*, ext. Mém. Soc. antiq. Centre, t. XVIII, 1891, p. 4 ; — Mater, *Descript. d'objets antiq. récemment acquis par le musée de Bourges*, ext. Mém. Soc. antiq. Centre, XIX, 1892-93, pl. I, fig. 4 ; — Flouest, *Le tumulus du bois Bouchot, à Chamesson*, ext. Bull. Soc. arch. Châtillonnais, 1883, p. 18 ; — Toubin, *Fouilles du tumulus de la forêt de Moydons (Jura)*, c. r. par Chantre dans *Mat.*, 1873, p. 95, pl. X, fig. 1 ; — L. Clos et Z. Robert, *Rapport sur les fouilles des tumulus de la nécropole gauloise de Gevingey*, ext. Mém. Soc. Emul. Jura, 1883, pl. 2, fig. 3 et 5 ; — Chantre, *Age du fer*, pl. XLIII ; — Corot, *Un tumulus hallstattien à Minot (Côte-d'Or)*, BA, 1902, p. 222, pl. XXI ; — etc.

5. Chantre, *Age du fer*, pl. XXXVII, fig. 1 ; — Piroutet, *Contribution à l'étude du premier âge du fer*, Anthr., 1900, p. 382, fig. 3.

6. Le musée de Clermont possède de nombreux bracelets de cette série. Il s'en trouve également au musée de Roanne, venant d'Auvergne.

Fig. 337. — Bracelets de bronze (1/2 gr. nat.).

1, Igé (Saône-et-Loire); — 7, Flagey (Doubs) [1]; — 2, Ivory (Jura) [2]; — 3, près Fribourg-en-Brisgau (Bade) [3]; — 4, Haroué (Meurthe-et-Moselle) [4]; — 5, Bavière [5]; — 6, Auvergne [6]; — 8, Chamesson (Côte-d'Or) [7]; — 9, Mons (Cantal) [8]; — 10, Bouzais (Cher) [9]; — 11, Minot (Côte-d'Or)[10].

1. D'après Chantre, *Age du fer*, pl. XLIII, fig. 7 ; pl. XXXVII, fig. 1.

2. D'après Piroutet, *Nouvelles fouilles de tumulus aux environs de Salins*. Anthr., 1904, p. 299, fig. 3.

3. D'après Schumacher, *Altertümer*, V, pl. 3, fig. 49.

4. D'après Beaupré, *La station funéraire du Bois de la Voivre (Haroué)*, pl. III, n° 59.

5. D'après J. Naue, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, RA, 1895, II, p. 58, fig. 5, n° 45.

6. D'après l'original conservé au musée de Roanne.

7. D'après Flouest, *Le tumulus du Bois-Bouchot, à Chamesson*, ext. Bull. Soc. arch. Châtillonnais, 1883, p. 18.

8. D'après Delort, *Dix ans de fouilles en Auvergne*, p. 38, pl. XXIV, n° 44 (cf. *Mat.*, 1878, p. 59).

9. D'après J. de Saint-Venant, *Tumulus à Bouzais, près Saint-Amand-Montrond*, ext. Mém. Soc. antiq. Centre, XVIII, 1891, p. 4.

10. D'après Corot, *Un tumulus hallstattien à Minot (Côte-d'Or)*, BA, 1902, p. 222, pl. XXI.

4° Bracelets en forme de turban ou de tonnelet, côtelé dans le sens longitudinal (fig. 338, 1-5). Les côtes transversales sont parfois remplacées par des godrons ou des oves. Le bracelet tend ici à revêtir la forme d'un brassard. Les variétés de cette série se rencontrent sur une zone très vaste [1]. L'une d'elles (fig. 338, 5) se compose de trois pièces réunies par des goupilles. Des bracelets appartenant à la seconde série, trouvés dans un tumulus du Jura, sont formés de deux moitiés assemblées par des charnières (fig. 338, 6).

Fig. 338. — Bracelets de bronze (1/2 gr. nat.).

1, Bavière [2]; — 2, Hallstatt [3]; — 3, Essey-les-Eaux (Haute-Marne) [4]; — 4, Chamesson (Côte-d'Or) [5]; — 5, Attancourt (Haute-Marne) [6]; — 6, Tumulus du Jura [7].

5° Bracelets à tige cylindrique creuse, lisse ou striée de traits parallèles gravés (fig. 337, 2). Cette forme est très fréquente dans le Jura [8]. Elle survivait encore à l'époque de La Tène.

1. Balliot, *Les tumulus d'Essey-les-Eaux* (*Haute-Marne*), REA, 1902, p. 23, fig. 1; — Nicaise, *Tumulus de la Motte d'Attancourt* (*Haute-Marne*), L'Homme, 1884, p. 140, fig. 34; — Flouest, *Ibid.*, ext. Bull. Soc. arch. Châtillonnais, p. 20; — Sacken, *Hallstatt*, pl. XVI, fig. 18; — J. Naue, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, RA, 1895, II, p. 49.

2. D'après J. Naue, *loc. cit.*, RA, 1895, II, p. 49, fig. 3, n° 19.

3. D'après Sacken, *Halsttatt*, pl. XVI, fig. 18.

4. D'après Balliot, *Ibid.*, REA, 1902, p. 23, fig. 1.

5. D'après Flouest, *Ibid.*, p. 20.

6. D'après Nicaise, *Ibid.*, p. 140, fig. 34.

7. D'après Piroutet, *Contribution à l'étude du premier âge du fer*, Anthr., 1900, 382, fig. 3.

8. Cf. Piroutet, *Nouvelles fouilles de tumulus aux environs de Salins*, Anthr., 1904, p. 298.

6° Bracelets filiformes ou à tige mince, unis ou striés, parfois à section rectangulaire [1]. Réunis en nombre au même bras, ils formaient alors de véritables brassards, surtout lorsqu'ils étaient assemblés, comme ceux de Mons, par une tige métallique (fig. 337, 9). Les œillets que portent certains exemplaires du *launacien* (p. 553, fig. 227, 4) répondaient à cette destination. Il n'est pas rare en Franche-Comté de trouver plusieurs anneaux passés à la même jambe [2].

b) *Bracelets en fer.* Il est possible que la rareté des bracelets, à la première phase hallstattienne, provienne en partie de ce que le fer était alors d'un emploi assez fréquent pour la confection de ces objets de parure. Souvent ce métal a dû être anéanti par l'humidité du sol ou tout au moins réduit à l'état de débris informes. A Statzendorf (Basse-Autriche), nécropole typique du hallstattien I, plusieurs parures telles que bracelets, épingles et colliers, sont en fer [3]. D'autre part, nous ne connaissons en France qu'un seul bracelet métallique associé à la grande épée de fer hallstattienne, or c'est précisément un bracelet en fer, à tige torique, ouvert et terminé en olive à ses extrémités, c'est-à-dire d'un type similaire à ceux de Statzendorf [4]. Le fer était alors un métal nouveau et par conséquent recherché, ce qui explique son emploi dans la parure. Nous avons vu qu'à la fin de l'âge du bronze on s'en servait déjà pour orner de bandes d'applique divers objets, notamment des bracelets. Un des tumulus des Chaumes d'Auvenay, près de Beaune (Côte-d'Or), tumulus de la fin de l'âge du bronze, a livré un bracelet de bronze et un bracelet de fer portés par le même sujet [5]. Ce dernier est un cercle à tige mince d'une forme très simple. C'est

1. Reinecke, *Altertümer*, V, v, pl. XXVII.

2. Piroutet, *Fibules préromaines des environs de Salins*, RA, 1904, II, p. 52. Certains bracelets en bronze, formés d'un petit ruban de métal, guillochés ou striés, d'un aspect primitif et datant cependant de la fin de l'époque romaine, ont été plusieurs fois attribués par erreur au premier âge du fer. Nous signalons cette confusion, source de graves erreurs chronologiques.

On trouvera des reproductions de ces bracelets gallo-romains dans les ouvrages suivants : Chanoine A. Straub, *Le cimetière gallo-rom. de Strasbourg*, Strasbourg, 1881, pl. X, fig. 7 et 9 ; — Th. Eck, *Les deux cimetières gallo-romains de Vermand et de Saint-Quentin*, Paris, 1891, pl. XIX, fig. 4-10, 15, 22-26 ; — H. Müller, *Sépult. gallo-rom. des Buttarias, comm. de la Motte d'Aveillans (Isère)*, ext. Bull. Soc. ethn. et anthr. Grenoble, 1908, p. 7 ; — *Caranda*, II, 1, pl. 37.

3. A. Dungel, *Die Flachgräber der Hallstattzeit bei Statzendorf*, MPCW, 1908, II, 1, fig. 59, 64, 77.

4. F. Quivogne, *Les tumulus de Gy et de Bucey-les-Gy*, AFAS, Clermont-Ferrand, 1876, p. 624, pl. XII.

5. A. Bertrand, *Les tombelles d'Auvenay*, RA, 1861, I, p. 8 et pl. I, fig. 5.

le plus ancien objet de fer trouvé en France que nous connaissions, et il est intéressant de constater qu'il appartient à une région particulièrement riche en épées de fer hallstattiennes.

Les bracelets en fer sont communs en Lorraine et dans les Pyrénées, mais on les rencontre çà et là dans la plupart des provinces hallstattiennes [1]. La forme primitive composée d'une tige arrondie avec boules ou masses terminales plus ou moins sphériques demeura en usage au hallstattien II et même plus tard. C'est celle qui prédomine, par exemple, dans les tumulus pyrénéens.

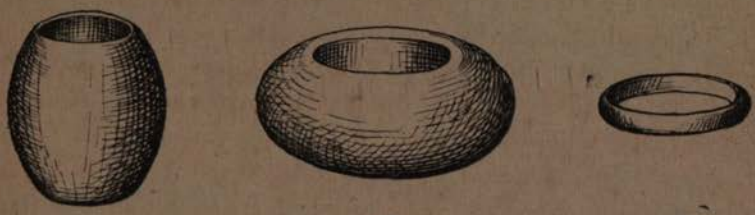

1 2 3

Fig. 339. — Brassard et bracelets en lignite [2].

1, Saaraltdorf (Alsace-Lorraine); — 2, Sauville (Vosges); — 3, Clayeures (Meurthe-et-Moselle).

c) *Bracelets en lignite.* Le jayet ou lignite [3] était employé dès l'âge du bronze pour la fabrication des bracelets (1re partie, p. 314), mais c'est surtout à l'époque hallstattienne qu'on l'utilisa de cette façon [4]. En Lorraine, on trouve les trois formes que reproduit la figure 339 : un type à tige mince, un autre en sphéroïde aplati, un troisième en tonnelet. Les deux dernières formes se rencontrent en

1. J. de Saint-Venant, *loc. cit.*, CPF, Autun, 1907, p. 791; — P. de Goy, *Sépultures antiq. en Berry*, Mat., 1887, p. 494; — D. Martin, *Les tumuli de Chabestan (Hautes-Alpes)*, Bull. Soc. études Hautes-Alpes, XXI, 1902, p. 248 et 339 (c. r. par Chantre, dans *Anthr.*, 1903, p. 195); — Beaupré, *Études préhist. Lorraine*, p. 31, 35, 40; — du même, *C. R. des fouilles exécutées en 1904, dans les tumulus de Chaudeney*, Nancy, 1905; — Pontnau et Cabié, *Cimetière gaulois découvert à Saint-Sulpice (Tarn)*, Anthr., 1894, p. 645.

2. D'après Beaupré, *Études préhist. Lorraine*, pl. VII, fig. 3.

3. Cette matière servait parfois à fabriquer des perles. Voir par exemple ASA, 1908, p. 90; — Wagner, *Fundstätten und Funde*, I, p. 69, fig. 49 *d* (76 perles); p. 130, fig. 82 *q*; p. 241, fig. 157,2; etc.

4. Au rapport de Daubrée, le jayet « était exploité dès une époque immémoriale dans le département de l'Aude, dans trois communes des environs de Guilian (Sainte-Colombe), Pyret et la Bastide (Doubs) (*sic*), d'où, à la fin du siècle dernier, on en exportait pour une valeur considérable. » *Exploitation des métaux dans la Gaule*, RA, 1868, I, p. 311. (Ces indications géographiques manquent de précision et de clarté).

Bourgogne et en Franche-Comté [1]. Le bracelet de lignite ne fait pas défaut en Bavière non plus qu'en Suisse [2]. Dans les provinces centrales de la France il est beaucoup plus rare [3].

Brassards en bronze gravé. — Les tumulus du Doubs [4] et du

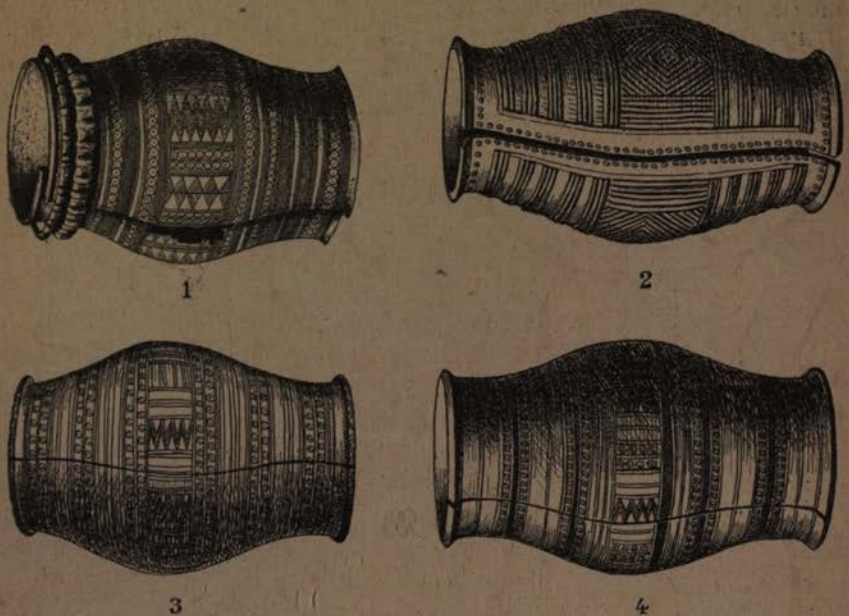

Fig. 340. — Bracelets ou brassards de bronze, en forme de tonnelets (1/3 gr. nat.).

1, Forêt des Moydons (Jura) [5]; — 2, Bavière [6]; — 3, Mahlspüren im Hegau (Bade) [7]; — 4, Toussen-Obfelden (Zurich) [8].

1. Des bracelets de lignite sont figurés notamment dans les publications suivantes : Flouest, *Le tumulus du bois Bouchot, à Chamesson*, p. 16; — R. Bouillerot, RPI, 1908, p. 76; — F. Quivogne, *loc. cit.*, pl. XII; — Toubin, *Fouilles du tumulus de la forêt des Moidons*, c. r. par Chantre dans *Mat.*, 1873, p. 95, pl. X, fig. 2; — Clos et Robert, *Fouilles des tumulus de la nécropole de Gevingey*, ext. Mém. Soc. Emul. Jura, 1883, pl. 3, fig. 2.

2. J. Naue, *Hügelgräber*, p. 122. Un exemplaire suisse (tumulus de Subingen, près Berne) est orné de curieuses croix de Saint-André (Wiedmer-Stern, ASA, 1908, p. 193, fig. 84). Un autre, également décoré de gravures, est reproduit dans l'ouvrage de A. W. Naue, *Denkmäler Elsass*, pl. XXVIII, n° 194.

3. Voir J. de Saint-Venant, *Ibid.*, CPF, Autun, 1907, p. 791; — P. de Goy, *Sépult. antiq. en Berry*. Mém. antiq. Centre, 1884, p. 46.

4. Tumulus de la région de Flagey (Chantre, *Age du fer*, pl. XXXVIII) et tumulus de La Cademène, Doubs (Chantre, *Les nécropoles du premier âge du fer des Alpes françaises*, Mat., 1878, p. 13, fig. 14).

5. D'après Piroutet, *Anthr.*, 1900, p. 392, fig. 20.

6. D'après J. Naue, *Hügelgräber*, pl. XXVIII, fig. 1.

7. D'après Wagner, *Fundstätten und Funde*, I, p. 60, fig. 39 *f*.

8. D'après Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 364, figs 348.

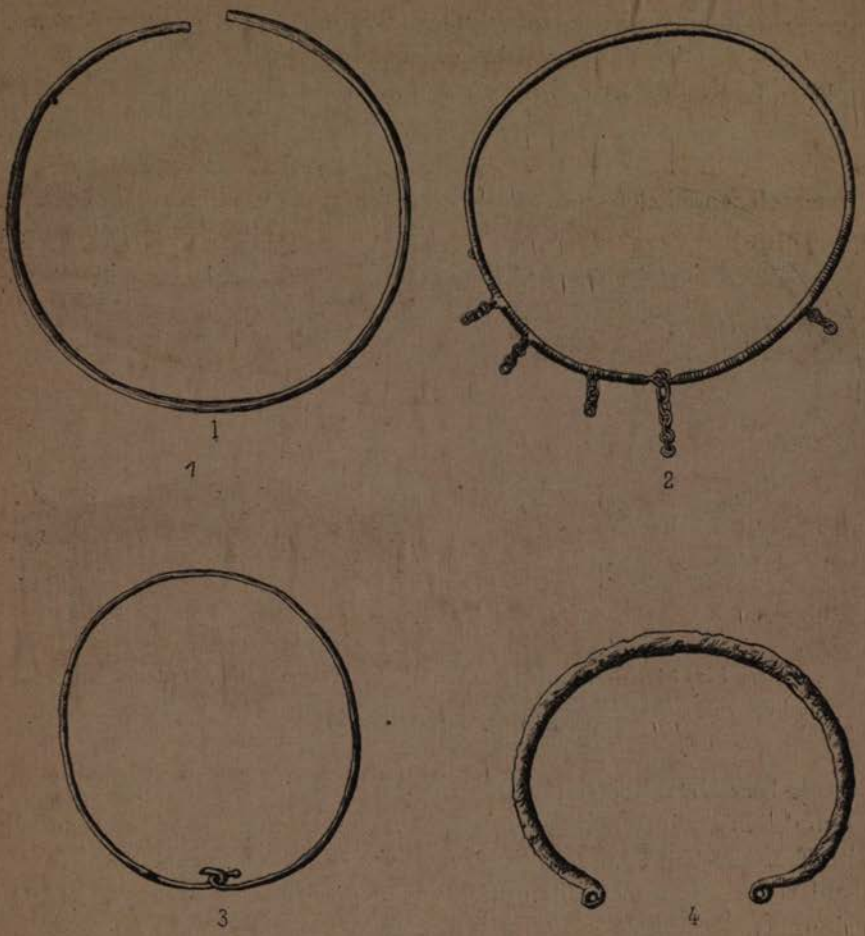

Fig. 341. — Torques en bronze (nos 1-3) et en fer (n° 4) (env. 1/4 gr. nat.).

1, Armbergkopf, près Schippach (Basse-Franconie) [1]; — 2, Alaise [2]; — 3, Gevingey (Jura) [3]; — 4, Statzendorf (Basse-Autriche) [4].

1. D'après Reinecke, *Funde der Späthallstattstufe aus Süddeutschland*, Altertümer, V, v, pl. 27, n° 484.

2. D'après Castan, *Les tombelles celtiques du massif d'Alaise*, ext. Mém. Soc. Emul. Doubs, 1858, pl. II, fig. 11.

3. D'après L. Clos et Z. Robert, *Rapport sur les fouilles des tumulus de la nécropole gauloise de Gevingey*, ext. Mém. Soc. Emul. Jura, 1883, pl. 2, fig. 2.

4. D'après A. Dungel, *Die Flachgräber der Hallstattzeit bei Statzendorf*, MPCW, II, 1, 1908, p. 17, fig. 63.

Jura [1] ont livré des brassards en bronze mince gravé et parfois repoussé affectant la forme d'un barillet (fig. 340, 1). Dans le Jura, plusieurs sont recouverts d'une mince couche d'or [2]. Nous avons vu que l'art de la dorure était déjà connu à l'âge du bronze. Ces bras-

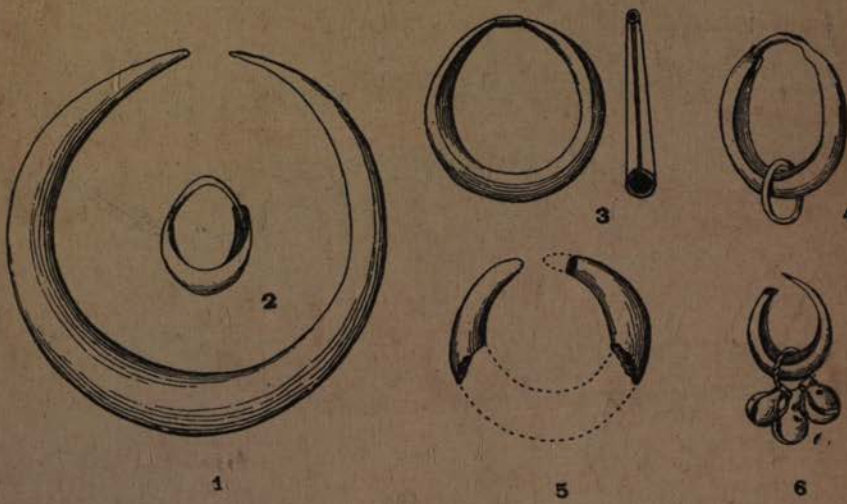

Fig. 342. — Pendants d'oreilles en bronze (2/3 gr. nat.).

1, Breuvannes (Haute-Marne) [3]; — 2, Bavière [4]; — 3, L'Acébuchal [5]; — 4, 6, Hallstatt [6]; — 5, Ivory (Jura) [7].

sards-tonnelets, portés par les femmes, peuvent se rencontrer à chacun des bras d'un même squelette. On en faisait usage non seulement en Franche-Comté, mais encore en Suisse et dans l'Allemagne du sud [8] (fig. 340, 2-4). Ils manquent à Hallstatt et sur toute la zone illyrienne.

1. Tumulus de la forêt des Moydons (Piroutet, *Contribution à l'étude du premier âge du fer*, Anthr., 1900, p. 392, fig. 20). La même femme portait la parure de poitrine, fig. 251, p. 654.

2. Piroutet, *loc. cit.*, p. 391.

3. D'après Flouest, *Antiq. gaul. découv. dans la Haute-Marne*, MAF, t. 43, p. 57.

4. D'après J. Naue, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, RA, 1895, II, p. 49, fig. 3, n° 12.

5. D'après Bonsor, *Colonies agricoles pré-romaines de la vallée du Bétis*, RA, 1899, II, p. 151, fig. 7.

6. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. XIV, fig. 4; pl. XVII, fig. 6.

7. D'après Piroutet, *Nouvelles fouilles de tumulus aux environs de Salins*, Anthr., 1904, p. 304, fig. 9.

8. *Altertümer*, II, 1, pl. II, fig. 2 et 4; — J. Naue, *Hügelgräber*, p. 126 et pl. XXVII, fig. 3; pl. XXVIII, fig. 1; — du même, *L'époque de Hallstatt en*

Torques. — Les rares torques de l'époque de Hallstatt (fig. 341) sont en bronze, ordinairement à tige grêle ou filiformes et fermés par un crochet [1], ou encore en fer et terminés à chaque extrémité par un gros bouton [2]. Leur simplicité contraste grandement avec la richesse et la variété des beaux torques que porteront les femmes gauloises à l'époque de La Tène.

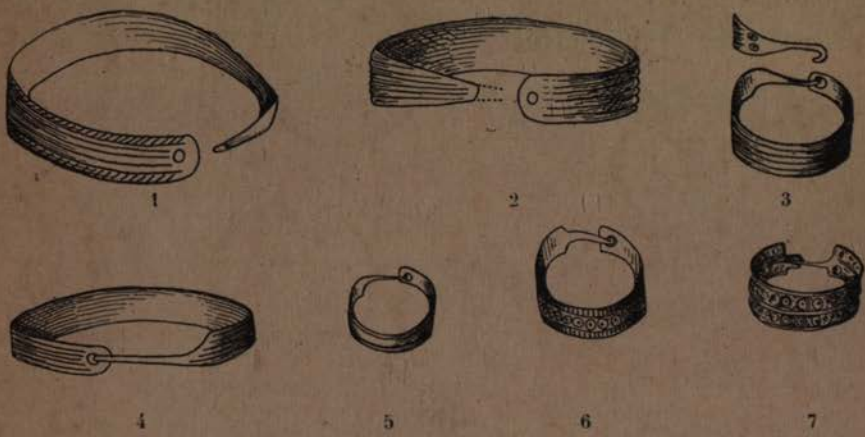

Fig. 343. — Pendants d'oreilles en bronze (env. 1/2 gr. nat.).

1, Dépôt de Launac (Hérault) [3] ; — 2, Saint-Sulpice (Tarn) [4] ; — 3, 5, 6, Santa Lucia [5] ; — 4, Castelnau-de-Lévis (Tarn) [6] ; — 7, Hallstatt [7].

Pendants d'oreilles. — On peut distinguer alors deux types de pendants d'oreilles :

1° Des croissants creux, faits d'une feuille de bronze mince

Bavière, RA, 1895, II, p. 57 et fig. 4, n° 42 ; — Wagner, *Fundstätten und Funde*, I, p. 60, fig. 39, *f.* ; — Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 364, fig. 347 et 348.

1. Outre les exemplaires que reproduit la figure 341, nous citerons encore ceux du cimetière de Saint-Sulpice (Tarn), faits d'une mince tige unie, sans disque, ni chaînette (Pontnau et Cabié, *Ibid.*, Anthr., 1894, p. 641. Voir aussi J. de Saint-Venant, *loc. cit.*, CPF, Autun, 1907, p. 791. Pour l'Allemagne du sud, consulter Reinecke, *Altertümer*, V, v, pl. 27). Le torques en fer apparaît dès le hallstattien I à Statzendorf (fig. 341, n° 4). Le torques à tenon mobile de Reuilly (*Anthr.*, 1894, p. 92) nous paraît être du second âge du fer.

2. P. de Goy, *Sépult. antiq. en Berry*, Mat., 1887, p. 501.

3. D'après Cazalis de Fondouce, *La cachette de Launac*, pl. V, fig. 11.

4. D'après Pontnau et Cabié, *Un cimetière gaulois à Saint-Sulpice (Tarn)*, Anthr., 1894, p. 647, fig. 3, n° 16.

5. D'après Marchesetti, *Santa Lucia*, pl. XXIV, fig. 14, 15, 16.

6. D'après Cartailhac, *Note sur l'archéol. préhist. du départ. du Tarn*, Mat., 1879, p. 495, fig. 198.

7. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. XVI, fig. 23.

(fig. 342). Renflé à sa partie centrale le croissant s'effile vers ses extrémités ; l'une d'elles se termine par une pointe, qui traversait le lobe de l'oreille, et s'engageait dans l'autre, en forme de rainure. Si ces menus objets ne sont pas très communs, cela doit tenir surtout à leur fragilité. Le type en fut largement répandu, car on les rencontre non seulement à Hallstatt, en Suisse, dans l'Allemagne du sud, en Franche-Comté, mais encore dans les Pyrénées et les tumulus de l'Andalousie.

2° Un type rubanné se fermant à l'aide d'un crochet (fig. 343).

Fig. 344. — Pendeloques en bronze (2/3 gr. nat.).

1, Santa Lucia [1] ; — 2, Lunkhofen (canton d'Argovie) [2] ; — 3, Bourges (Cher) [3].

C'est une forme introduite par l'Italie du nord. Elle est commune à Santa Lucia, où plusieurs exemplaires sont semblables aux prétendus bracelets des tumulus pyrénéens hallstattiens, quoique de plus petit diamètre. Ils présentent les mêmes cannelures longitudinales. On peut en dire autant des soi-disant bracelets de Launac (fig. 343, 1), de Saint-Sulpice et de Castelnau-de-Lévis (Tarn) (fig. 343, 2-4), objets qui, malgré leurs dimensions relativement grandes, pourraient bien appartenir, croyons-nous, à cette série de pendants d'oreilles. Le mode de fermeture avec crochet faisant saillie à l'intérieur semble peu pratique pour un anneau de bras [4]. D'ailleurs, les magnifiques pendants en or des tumulus de La Butte, dont nous

1. D'après Marchesetti, *Santa Lucia*, pl. XXIV, fig. 34.
2. D'après Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 369, fig. 355.
3. D'après H. Breuil et P. de Goy, *Sépulture antique de la rue de Dun*, Mém. Soc. antiq. Centre, 1903, p. 162, fig. 2.
4. A l'époque romaine (IVe siècle après J.-C.), on trouve des bracelets de type similaire, mais le crochet fait saillie en dehors (Eck, *Les deux cimetières de Vermand et de Saint-Quentin*, 1891, pl. XIX).

parlerons plus loin (p. 869, fig. 363), bijoux qui appartiennent à ce même type, mais qui sont enrichis de petites pièces d'applique, mesurent près de 0m 05 de diamètre extérieur.

Les petites pendeloques coniques en bronze, du modèle que reproduit la figure 344, pouvaient être passées dans les boucles d'oreilles, auxquelles on suspendait aussi des anneaux et des crotales (fig. 342, 4, 6). On les a trouvées à Santa Lucia, dans le Cher et en Suisse, mais plutôt à l'époque de La Tène qu'à celle de Hallstatt. Celles du Cher, au nombre de trois, proviennent d'une sépulture qui contenait plusieurs objets d'origine italique, notamment une situle et une œnochoé à bec tréflé, en bronze, une amulette représentant une tête de bélier stylisée, une autre figurine-amulette, des torques et des anneaux. Or, en Suisse, les tumulus de Lunkhofen qui ont livré une de ces pendeloques (fig. 344, 2) contenaient aussi deux figurines-amulettes, l'une de type viril, l'autre de type féminin. Nous reviendrons plus loin (3e partie) sur ces trouvailles du début de l'époque de La Tène.

§ III. — *Épingles. Fibules.*

Épingles. — Les épingles encore abondantes dans le cimetière de Hallstatt et représentées parfois dans le mobilier funéraire des tumulus de la Bavière [1] sont peu communes en France à la même époque. Cependant un type en cou de cygne et à tête plate ou conique (fig. 345), type hallstattien occidental, n'est pas rare dans les tumulus du Doubs et du Jura (époque de Hallstatt II) [2]. Le modèle de la fin de l'âge du bronze (épingle à tête de pavot décrite ci-dessus, 1re partie, p. 325, fig. 129) se rencontre encore [3]. A Hallstatt, l'épingle la plus abondante est celle à plusieurs sphéroïdes superposés (fig. 346). Elle appartient à la première période de la nécropole et se trouve dans les sépultures d'hommes [4]. Déjà très rare en Bavière [5], ce type, qui se rencontre aussi dans l'Italie du nord [6],

1. J. Naue, *Hügelgräber*, p. 112 et pl. XIX et XXII.
2. Piroutet, *Contribution à l'étude du premier âge du fer*, Anthr., 1900, p. 379 et 390, fig. 18.
3. Voir Schumacher, *Altertümer*, V, 1, pl. III, n° 51; — A. Moingeon, *Les tumulus de Pommard*, RPI, 1908, p. 41, fig. 9.
4. Sacken, *Hallstatt*, pl. XV, fig. 10, 11, 12, et pl. XVI, fig. 6; — Hoernes, *La nécropole de Hallstatt*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 80.
5. J.Naue, *Hügelgräber*, p. 114, pl. XXII, fig. 10; — du même, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, RA, 1895, II, p. 47, fig. II, n° 1, et p. 54, fig. 4, n° 30.
6. Voir *Mat.*, 1878, pl. 11, fig. 7. Cette même épingle est commune à Santa Lucia (Marchesetti, *Santa Lucia*, pl. XII-XIII).

manque complètement en France. Il est curieux de constater que le « couvre-pointe », dont l'emploi devient obligatoire pour les grandes épingles dans le costume féminin moderne, était déjà en

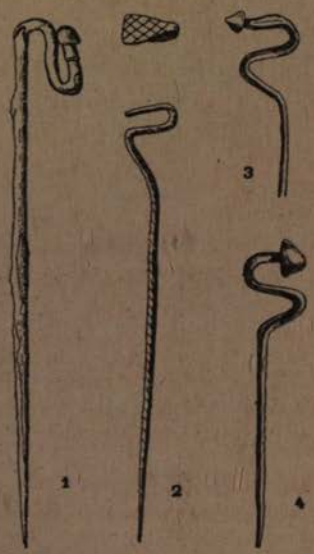

Fig. 345. — Épingles de bronze, en col de cygne (1/2 gr. nat.).

1, Bavière [1]; — 2, Tumulus du Jura [2]; — 3, 4, Amancey (Doubs) [3].

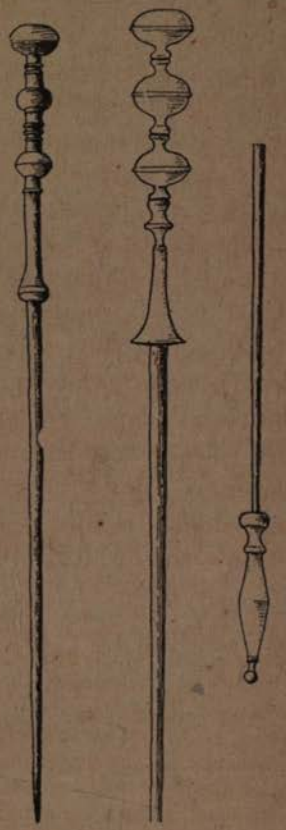

Fig. 346. — Épingles en bronze, munies d'un couvre-pointe (1/2 gr. nat.).

1, Bavière [4]; — 2, Hallstatt [5].

usage dans l'Europe centrale peu après le commencement du premier millénaire (fig. 346, 2).

Un type d'épingle servant comme parure de tête et non pour

1. D'après J. Naue, *Hügelgräber*, pl. XXII, fig. 11.
2. D'après Piroutet, *Anthr.*, 1900, p. 390, fig. 18.
3. D'après Chantre, *Age du fer*, pl. XXXIV, fig. 3, 2.
4. D'après J. Naue, *Hügelgräber*, pl. XXII, fig. 10.
5. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. XV, fig. 10.

attacher les vêtements est particulier à la Suisse et à l'Alsace : sa tête est formée d'une sphère en ambre de la grosseur d'une noix, faite en trois morceaux assemblés. Cette sphère est délicatement ornée d'incisions ou d'entailles disposées en zones et parfois incrustées de plomb [1].

Fibules. — Nous avons vu qu'à l'âge du bronze la fibule, bien qu'elle apparaisse çà et là dans quelques dépôts ou palafittes en France et en Suisse, était encore très rare dans ces régions. Au premier âge du fer elle demeure tout d'abord sporadique au nord des Alpes. En France, elle fait défaut dans les sépultures de la période de Hallstatt I : jamais dans nos provinces elle n'est associée à l'épée de bronze ou à la grande épée de fer hallstattiennes. Il en est à peu près de même dans toute la zone nord de cette culture. A Hallstatt, on a observé son extrême rareté dans les sépultures d'hommes de la première période [2]; cependant, à la même époque, apparaissent dans les sépultures de femmes les fibules dites à double spire ou à lunette [3] (p. 524, fig. 220, 1-3), ainsi que quelques fibules à arc semi-circulaire et à pied court [4].

Les principales fibules de la période II trouvées dans la partie ouest du territoire hallstattien (Allemagne du sud, Suisse du nord-

1. Voir Ulrich, *Catal. Sammlungen der antiq. Zurich*, 1890, p. 181 et fig. 3088 (tumulus de Trüllikon) (Zurich);—Bonstetten, *Recueil d'antiq. suisses*, I, p. 30; VI, p. 14 (trouvailles des environs de Wohlen) (Berne);—Max. de Ring, *Tombes celt. Alsace*, p. 6 et pl. III, fig. 2. Nous avons vu des épingles de ce type dans la collection Nessel, à Haguenau.

2. Hoernes, *La nécropole de Hallstatt*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 81, 83.

3. Ces fibules à double spire (*Brillenfibel, f. ad occhiali* ou *a spirali binate*) demeurent d'ailleurs en usage à Hallstatt pour la parure féminine durant la seconde période (*Ibid.*, p. 87). Elles sont répandues en Hongrie, en Istrie, dans la péninsule des Balkans et les régions voisines. On les trouve en Grèce et dans l'Italie méridionale (voir Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, pl. XXI). Elles sont très rares dans la zone nord hallstattienne et manquent complètement en Gaule (sur leur aire géographique, voir Marchesetti, *Santa Lucia*, p. 258; — Helbig, *L'épopée homérique*, p. 356). Les fibules dites à harpe se composent d'une seule spirale formant porte-agrafe et d'une tige rectilinéaire portant un long ressort unilatéral, dont l'extrémité droite forme l'épingle; particulières aux nécropoles de la Basse-Autriche (Statzendorf, Stillfried) et des régions voisines (par ex. Plätenitz, p. 597, fig. 231, n° 7), elles se classent comme les fibules à double spirale au hallstattien I. Elles sont en fer ou en bronze.

4. Hoernes, *loc. cit.*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 86.

Julius Naue (RA, 1895, II, p. 46) reconnaît qu'en Bavière les fibules font défaut pendant la première de ses quatre divisions du hallstattien. Celles qu'il classe à la seconde, appartiennent vraisemblablement au début de notre seconde phase. En Suisse, la première période de Hallstatt est à peine représentée.

ouest, France occidentale et centrale), se divisent en trois classes principales [1].

A. *Fibules à arc non serpentant. Ressort unilatéral.*

B. *Fibules à arc non serpentant. Ressort bilatéral.*

C. *Fibules à arc serpentant et fibules sans ressort.*

Elles sont presque toujours en bronze. Celles en fer sont rares et généralement en mauvais état de conservation.

Les fibules de la classe A sont les plus anciennes. Elles dérivent des modèles connus déjà à l'âge du bronze, ce qui montre que dans bien des régions, notamment en Suisse et en Savoie, la seconde phase hallstattienne a dû succéder directement à la dernière période de l'âge du bronze. Celle-ci a bien pu se prolonger jusque vers le VII[e] siècle dans les zones un peu distantes des premiers centres sidérurgiques.

A. *Fibules à arc non serpentant. Ressort unilatéral.*

Les principales variétés des fibules de cette classe dans la zone hallstattienne occidentale sont les suivantes :

1° Fibule *a navicella* avec porte-agrafe court (fig. 347, 1 et 2). L'arc, ordinairement creux et orné de traits gravés, affecte la forme d'une nacelle. La variété dont l'arc est renflé au milieu et brusquement aminci aux extrémités est désignée sous le nom de fibule à sangsue (*a sanguisuga*) [2]. En Italie, ce type se classe à la première moitié du premier âge du fer; au nord des Alpes, la présence de quelques-

1. On ne peut comprendre le développement de la fibule sans l'étudier sur le territoire italique, qui a fourni aux pays du nord la plupart de ses modèles. Consulter Montelius, *Civ. prim. Italie*, surtout la série A du tome I (21 planches de fibules classées chronologiquement); pour Hallstatt, voir Sacken, *Hallstatt*, pl. XIII-XV, et pour la Suisse le substantiel mémoire de M. Viollier, *Étude sur les fibules de l'âge du fer trouvées en Suisse*, ASA, 1907, p. 8; pour la Bavière et le Palatinat, J. Naue, *Hügelgräber*, pl. XXIII-XXV; — du même, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, RA, 1895, II, p. 40; — voir aussi, du même, *Die Fibeln der Hallstattzeit-Grabhügel der Oberpfalz*, PB, 1902, p. 49 et 65; pour l'Allemagne du sud (Hallstatt II), Reinecke, *Altertümer*, V, v, pl. 27; pour la zone illyrienne hallstattienne, voir surtout Marchesetti, *Santa Lucia*, p. 224, pl. X-XXI. Les fibules de la Franche-Comté ont fait l'objet d'un mémoire copieusement illustré de M. Piroutet, *Fibules préromaines des tumulus des environs de Salins*, RA, 1904, II, p. 52.

Tischler (*Beiträge zur Urgesch. Bayerns*, 1881) jeta les bases d'une classification des fibules protohistoriques. On consultera également S. Reinach, art. *Fibula* du *Dict. des Antiq.* de Saglio et Pottier.

2. Toutes les dénominations des fibules primitives sont d'origine italienne, les formes ayant surtout évolué en Italie, où ces épingles de sûreté sont particulièrement abondantes. La fibule à navicelle avec porte-agrafe court est très rare au nord des Alpes.

uns de ces spécimens dans les sépultures du hallstattien II [1] n'a pas d'autre cause, semble-t-il, que la survivance fréquente de types archaïques.

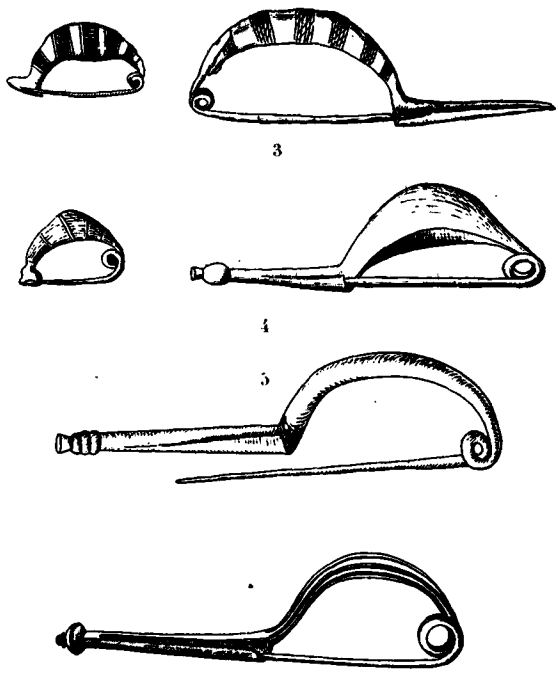

Fig. 347. — Fibules *a navicella* et variétés similaires (1/2 gr. nat.).
1, Allemagne du sud [2]; — 3, Hallstatt [3]; — 2, Ollond (Vaud, Suisse) [4]; — 4, 5, Environs de Salins (Jura) [5]; — 6, Bavière [6].

2° Fibule *a navicella* avec porte-agrafe allongé, sans bouton terminal (fig. 347, 3). Type plus répandu que le précédent, mais encore très rare [7].

1. Piroutet, *Fibules préromaines des tumulus des environs de Salins*, RA, 1904, II, p. 54, note 1.
2. D'après Tröltsch, *Fund-Statistik der vorröm. Metallzeit in Rheingebiete*, p. 2, n° 2.
3. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. XIII, fig. 15.
4. D'après Viollier, *Fibules*, n° 65.
5. D'après Piroutet, *loc. cit.*, RA, 1904, II, p. 57, fig. 5, 4.
6. D'après J. Naue, *Hügelgräber*, pl. XXIII, fig. 5.
7. Il se rencontre dans l'Allemagne du sud (Tröltsch, *Fund-Statistik der vorröm. Metallzeit*, p. 2, n°s 3-4). Voir aussi Piroutet, *loc. cit.*, p. 57, et H. de Vivès, RA, 1875, II, p. 285, pl. XXIV, fig. 6.

3° Fibules du même type, mais avec bouton terminal (fig. 347, 4-6, et 349), d'abord peu volumineux, puis plus développé. Dans les Alpes françaises ces fibules atteignent parfois de très grandes dimensions [1].

4° Fibules dites *de la Certosa* (du nom de la nécropole bolonaise),

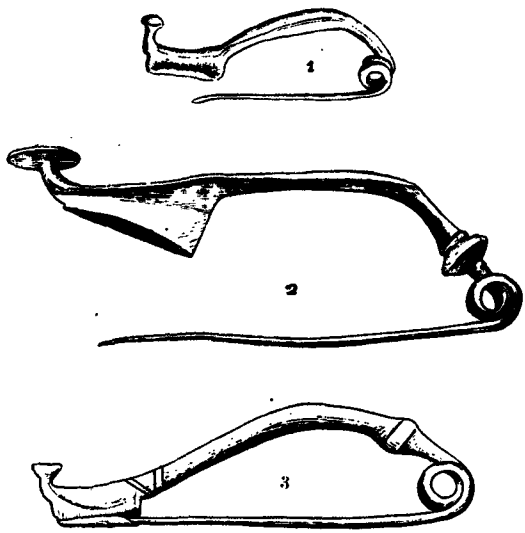

Fig. 348. — Fibules du type de la Certosa (1/2 gr. nat.).

1, La Certosa, à Bologne (Italie) [2]; — 2, Castione (Tessin) [3]; — 3, Haut Palatinat [4].

avec arc cintré ou coudé suivant un angle très ouvert et bouton terminal relevé (fig. 348). Une nodosité renforce ordinairement l'arc au-dessus du ressort. Cette fibule, créée dans l'Italie du nord, joue un rôle important dans les classifications des stations italiques de la fin du premier âge du fer. Elle manque en Gaule et sur le plateau suisse. Quelques exemplaires en ont été importés dans le

1. Voir Chantre, *Age du fer*, pl. X, fig. 6; — du même, *Mat.*, 1878, p. 5, fig. 2.
2. D'après Zannoni, *Gli scavi della Certosa di Bologna*, pl. XXXIX, fig. 13.
3. D'après Viollier, *Fibules*, n° 43.
4. D'après J. Naue, *Die Fibeln der Hallstattzeit-Grabhügel der Oberpfalz*, PB, 1902 pl. VI, fig. 2.

Haut Palatinat [1]. Elle n'est pas rare dans les vallées alpestres de la Suisse [2].

B. *Fibules à arc non serpentant. Ressort bilatéral.* — En Italie, jusqu'à l'époque étrusque, en Gaule jusqu'à une phase avancée de la seconde partie de l'époque de Hallstatt, toutes les fibules sont à ressort unilatéral. Celles à ressort bilatéral sont assez communes dans les provinces hallstattiennes du nord vers la fin de la seconde phase. Elles donneront naissance aux fibules de La Tène I.

Cette série est représentée par trois variétés principales :

1° Fibules dites à timbale et à double timbale, caractérisée par

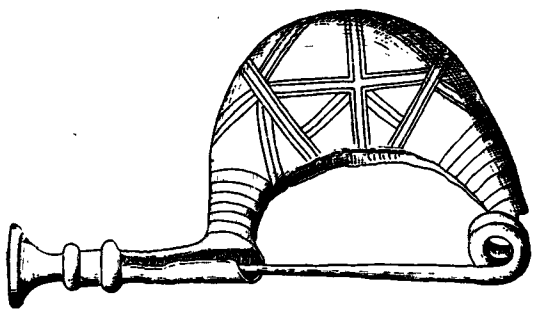

Fig. 349. — Fibule *a navicella*.

Saint-Ours, commune de Meyronnes (Basses-Alpes) [3] (1/2 gr. nat.).

un arc élargi en demi-sphère creuse (fig. 350, 1-3). Dans les exemplaires à double timbale le bouton du pied affecte cette même forme. Parfois la timbale recouvre comme d'une carapace la fibule entière (fig. 350, 8-10). Elle peut être arrondie, conique ou tronconique. Dans les Alpes françaises, on trouve même des formes locales similaires avec timbales coniques, parfois au nombre de quatre.

2° Fibules en arbalète, caractérisées par un long ressort comprenant un grand nombre de spires (fig. 350, 4-6). Leur pied est souvent terminé par un bouton ou une timbale.

1. J. Naue, *Die Fibeln der Hallstattzeit-Grabhügel der Oberpfalz*, PB, 1902, p. 49.

2. Viollier, *Fibules*, p. 10, fig. 40-48 ; — Magni, *Necropoli di Pianezzo*, pl. V, etc. — M. Viollier a montré que cette fibule dérive du type à sangsue.

3. D'après Chantre, *Age du fer*, pl. X, fig. 6.

3° Fibules à arc coudé (fig. 350, 7). Assez communes en Bavière, elles se rencontrent aussi en Franche-Comté.

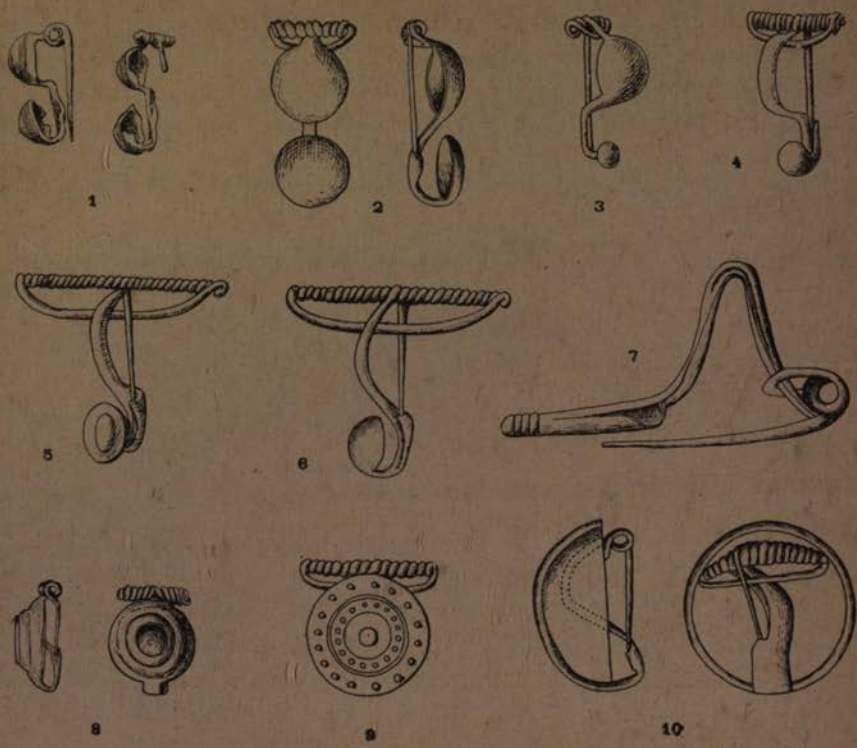

Fig. 350. — Fibules à timbale, en arbalète et à arc coudé.

1, La Certosa à Bologne (Italie) [1]; — 2, 5, 6, 9, Environs de Salins (Jura) [2]; — 3, 4, Heiltz-l'Évêque (Marne) [3]; — 7, 10, Bavière [4]; — 8, Refranche (Doubs) [5].

La plupart de ces modèles qui comportent de nombreuses variantes dans la forme de l'arc et du bouton terminal apparaissent à la fois dans l'Allemagne du sud, la Suisse et la France de

1. D'après Zannoni, *Gli scavi della Certosa di Bologna*, pl. CXXIII.
2. D'après Piroutet, *Fibules préromaines des environs de Salins*, RA, 1904, II, p. 58, fig. 8; p. 59, fig. 11, 12; p. 70, fig. 13.
3. D'après Dr Mougin, *Fouilles du cimetière gaulois de Charvais*, Mat., 1879, pl. IV, fig. 19, 16.
4. D'après J. Naue, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, RA, 1895, II, p. 71, fig. IX, n° 78; p. 54, fig. IV, n° 35.
5. D'après Chantre, *Age du fer*, pl. XLI, fig. 5.

l'est [1]. Les fibules à timbale et double timbale sont les plus communes.

C. *Fibules à arc serpentant (fibules serpentiformes) et fibules sans ressort.* — Cette classe comprend deux séries :

1° Des fibules où les sinuosités irrégulières de l'arc forment ressort (fig. 351, 1-4). Le pied est parfois sans bouton, ce qui est un signe d'archaïsme ; le plus souvent il est muni de cet appendice. Un

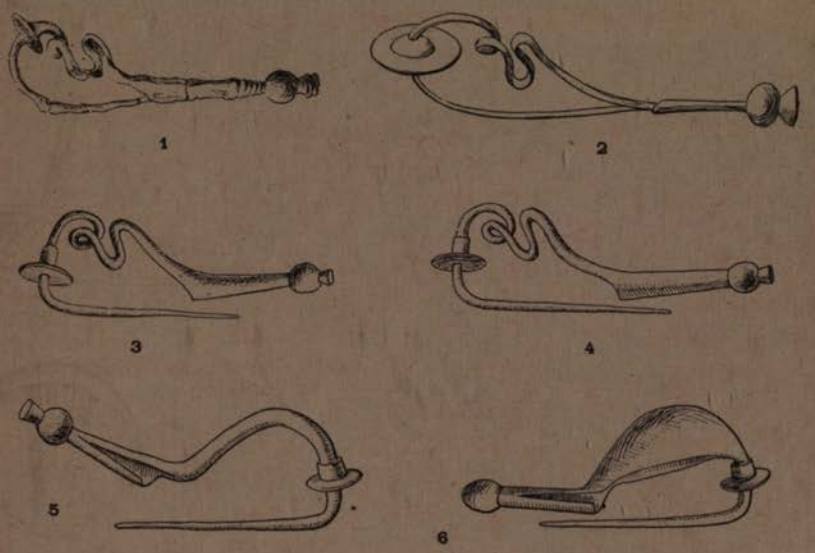

Fig. 351. — Fibules serpentiformes et fibules sans ressort.

1, La Certosa, à Bologne (Italie) [2] ; — 2, Salem (Bade) [3] ; — 3-6, Environs de Salins (Jura) [4].

disque, transversal sépare l'ardillon de l'arc, empêchant à l'agrafe de glisser dans les plis de l'étoffe.

1. Voir par exemple : Piroutet, *loc. cit.*, RA, 1904, II, p. 58, 59 ; — du même, *Coup d'œil sur le préhist. en Franche-Comté*, Anthr., 1903, p. 693 ; — du même, *Contribution à l'étude du premier âge du fer*, Anthr., 1900, p. 386, fig. 7-9 ; — du même, *Nouvelles fouilles de tumulus aux environs de Salins*, Anthr., 1904, p. 298, fig. 1 ; p. 301, fig. 6 ; — Chantre, AFAS, Le Havre, 1877, II, p. 778 ; — Dr Brulard, *Les tumulus de Magny-Lambert*, ext. Comm. antiq. Côte-d'Or, t. XV, pl. [hors texte], fig. 2 ; — E. Flouest, *Les tumulus de la Bosse du Meuley, à Chambain (Côte-d'Or)*, ext. Bull. Soc. sc. hist. de Semur, 1873, pl. III ; — Chantre, *Mat.*, 1878, p. 5, fig. 3 ; — Piette et Sacaze, Mat., 1879, p. 499, pl. XIII ; — A. Moingeon, *loc. cit.*, RPI, 1908, p. 39, fig. 7.

2. D'après Zannoni, *Gli scavi della Certosa di Bologna*, pl. CXX, fig. 3.

3. D'après Schumacher, *Altertümer*, V, 1, pl. 3, fig. 46.

4. D'après Piroutet, *loc. cit.*, RA, 1904, II, p. 56, fig. 3, 1, 2.

2° Des fibules sans ressort dérivées des précédentes (fig. 351, 5-6). On y retrouve le disque transversal et le bouton terminal. La fibule que reproduit la figure 351, 6, avec arc *a navicella*, montre que les différentes variétés de fibules ont influé les unes sur les autres ; ces contaminations ont donné naissance à de nombreux types mixtes ou hybrides.

Les fibules de la classe C sont assez communes dans l'Allemagne du sud [1], la Suisse [2] et la France orientale [3]. Elles semblent toutes un peu plus anciennes que celles de la classe B, tout en appartenant également à la seconde phase hallstattienne. En Italie, l'arc des fibules serpentiformes est souvent muni de deux petites cornes ou antennes faisant saillie latérale. C'est de ce modèle que dérive la curieuse fibule à double bâtonnet du tumulus d'Airolles (p. 675, fig. 258, 2), type local, mais attestant nettement les influences italiques [4].

Nous rencontrons à l'époque de La Tène un dérivé local de la fibule sans ressort à disque transversal. C'est une grande fibule propre aux vallées des Alpes françaises et surtout à la région de Barcelonnette. Elle présente, le plus souvent, des dimensions démesurées. Bien que d'origine hallstattienne, elle apparaît surtout dans des sépultures du second âge du fer. D'ailleurs, dans les contrées montagneuses et notamment dans les régions alpestres, on peut observer une prédilection marquée pour les parures de grande taille, et, d'autre part, une plus longue survivance des types anciens. Ce conservatisme est parfois la conséquence de l'isolement relatif des habitants [5]. Les grandes dimensions des fibules alpestres doivent provenir de ce que les manteaux portés dans ces régions froides étaient faits d'une étoffe plus épaisse que ceux des pays de plaine.

A la fin de l'époque de Hallstatt, les deux fibules que les femmes placent sur la poitrine commencent à être réunies par une chainette de métal [6], disposition qui deviendra plus fréquente à l'époque de La Tène.

1. Pour l'Allemagne du sud, voir Schumacher, *Altertümer*, V, 1, p. 9. pl. 3, n° 46.

2. Viollier, *Fibules*, p. 10, fig. 49-60.

3. Piroutet, *loc. cit.*, RA, 1904, II, p. 56 ; — du même, *Ibid.*, Anthr., 1904, p. 304, 305.

4. Cazalis de Fondouce, *Tumulus hallstattiens des causses du Gard*, RP, 1906, p. 212, fig. 5.

5. Pour les vallées alpestres de la Suisse, M. Viollier a fait la même constatation (Viollier, *Fibules*, p. 5).

6. Voir par exemple, Reinecke, *Altertümer*, V, v, pl. 27, n° 464 ; — J. Naue, RA, 1895, II, p. 71. Cette disposition se retrouve à Aufidena (*Mon. Ant.*, X, p. 310).

Fibules pyrénéennes et hispaniques. — Dans les tumulus pyrénéens et les tombes ibériques et celtibériques des premier et second âges du fer, on retrouve de nombreuses variétés des types serpentiformes et à arbalète plus ou moins modifiés par l'indus-

Fig. 352. — Fibules en arbalète, trouvées à Santa Lucia et à Carthage. (2/3 gr. nat.).

1, 2, Santa Lucia [1]; — 3, 4, Carthage [2].

trie locale (voir ci-dessus, p. 685, fig. 262). Le grand développement de l'appendice caudal coudé à angle droit et terminé par un large bouton plat est une des caractéristiques de ces variétés du

1. D'après Marchesetti, *Santa Lucia*, pl. XIX, fig. 17 et 15.
2. D'après le R. P. Delattre, *La nécropole punique de Douïmès (à Carthage), fouilles de 1895 et 1896*, MAF, t. 56, 1895, p. 333, fig. 52; p. 312, fig. 37.

sud-ouest. Beaucoup de ces fibules hispaniques, portugaises et pyrénéennes ne remontent qu'à une date relativement récente et se trouvent parfois associées à des types caractéristiques de l'époque de La Tène. Mais les plus anciennes, par exemple celle en argent de l'Acébuchal (fig. 262, 3) du type à arbalète, proviennent de tumulus des VI^e^ et VII^e^ siècles [1].

Il est intéressant de noter que plusieurs de ces fibules ont été

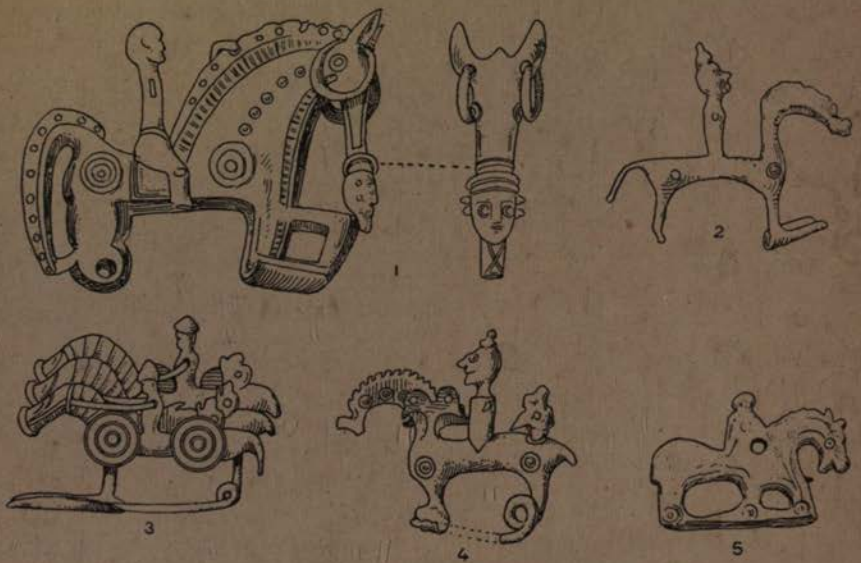

Fig. 353. — Fibules italiques (n^os^ 2, 3, 4) et hispaniques (n^os^ 1 et 5).

1, 5, Espagne [2]; — 2, Benacci (Bologne); — 3, Villa Benvenuti (Este); — 4, Marzabotto [3].

découvertes à Carthage dans la nécropole punique de Douïmés qui remonte également au VI^e^ siècle (fig. 352, 3, 4). Elles ont pu être importées en Espagne par les Celtes et transportées ensuite sur le littoral africain par le commerce de Tartesse. Mais une autre hypothèse pourrait, croyons-nous, expliquer leur présence à Carthage : ces fibules se rencontrent aussi chez les Vénètes de l'Adriatique (fig. 352, 1, 2) [4]; comme elles datent pré-

1. J. Déchelette, *Chronologie préhist. de la Péninsule ibérique*, ext. RA, 1908, II, p. 219, 390 et 1909, I, p. 15.

2. D'après P. Paris, *Espagne prim.*, II, p. 268, fig. 401; p. 270, fig. 407.

3. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, pl. 51, fig. 4; pl. 79, fig. 5; pl. 84, fig. 1.

4. Voir par exemple, Marchesetti, *Santa Lucia*, pl. XIX, fig. 15, 17, etc.

cisément du temps où les navires phocéens colportaient dans tout le bassin méditerranéen, surtout à Adria et à Tartesse, les produits de la Grèce et de l'Italie du sud, il se pourrait bien que leur prototype, originaire des pays helléniques, ait cheminé dans ces diverses directions, Adria, Tartesse et Carthage, sans que l'intervention des Celtes soit nécessaire pour en expliquer la diffusion.

Un autre modèle de fibule très répandu en Espagne à la fin du premier âge du fer et sans doute aussi à une date plus récente est

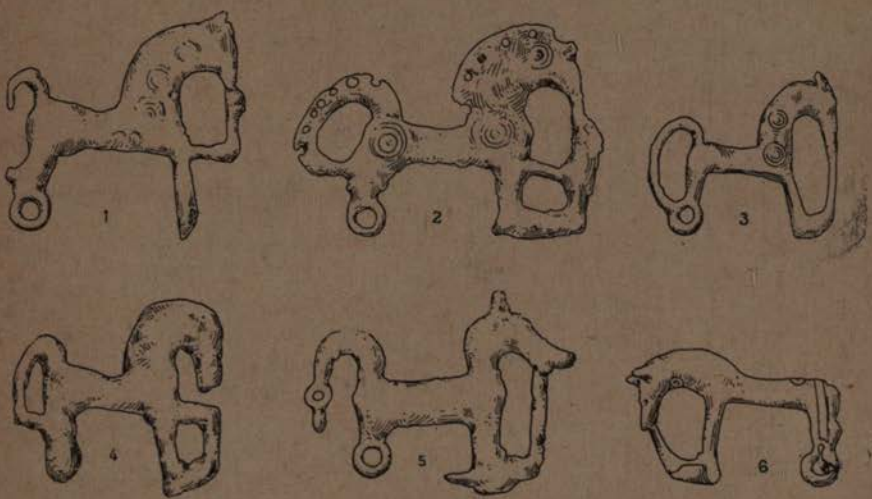

Fig. 354. — Fibules hispaniques. Provenances diverses [1].

la *fibule au cavalier* ou *au cheval* (fig. 353 et 354). L'exemplaire le plus complet de la *fibule au cavalier* est celui de la collection Vives (fig. 353, 1). C'est la copie d'un type italique, appartenant au premier âge du fer et qui s'est rencontré notamment dans les fouilles de la villa Benvenuti, à Este (fig. 353,).

On peut s'en assurer par la comparaison de certaines particularités caractéristiques, telles que la suppression des jambes du cavalier et la présence des disques à zones concentriques sur la croupe et l'épaule de sa monture. Une de ces fibules (fig. 353, provient de la petite ville de Marzabotto, près Bologne, ville fondée par les Étrusques vers l'an 500 ; celle de la villa Benvenuti se classerait, d'après M. Montelius, à une date plus reculée, soit à la période deuxième de l'âge du fer d'Este.

1. D'après P. Paris, *Espagne prim.*, II, p. 270, fig. 405 ; pl. V, fig. 1 ; p. 270, fig. 406, 402, 403, 408.

Les exemplaires hispaniques sont certainement de fabrique indigène : les modèles seuls sont italiques et ont dû être importés par le commerce étrusque ou grec. Il est probable qu'en Espagne, ces fibules *au cheval*, avec ou sans cavalier, ont duré jusqu'à une date sensiblement postérieure à l'an 500.

§ IV. — *Ceintures et agrafes de ceintures. Boutons. Parures du torse.*

Ceintures (fig. 355-357). — Un des objets les plus caractéristiques de la parure féminine à la seconde période hallstattienne était, nous

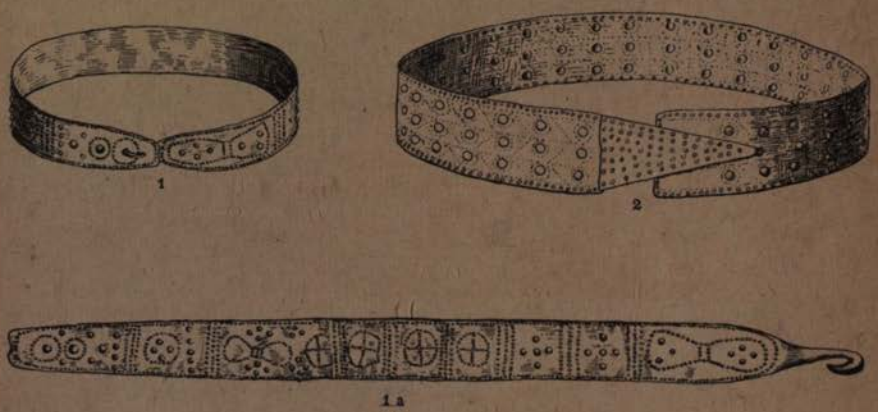

Fig. 355. — Ceintures en bronze ornées (1/8 gr. nat.).

1, 1 a, trouvée dans l'Ukermark (Brandebourg) [1]; — 2, Hallstatt [2].

l'avons dit, la large ceinture de cuir revêtue d'une ou de plusieurs feuilles de bronze battu à ornements géométriques. C'est aussi une des parures les plus répandues. Son aire de dispersion s'étend jusqu'à la Bohême [3] et à la Moravie [4]. Le cimetière de Hallstatt en a livré un grand nombre [5], et dans l'Allemagne du sud et la Suisse

1. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, II, II, pl. III, fig. 1, 1 a.
2. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. IX, fig. 1.
3. Pič, *Starožitnosti*, I, 2, pl. XXXII, fig. 1.
4. Exemplaire de Byčiskàla-Höhle (Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LXXVI, fig. 11 ; — Červinka, *Morava za pravěku*, pl. XLII, fig. 6, 7).
5. Sacken, *Hallstatt*, pl. IX, X ; — Hoernes, *La nécropole de Hallstatt*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 87 (M. Hoernes fait observer que ces ceintures se rencontrent à Hallstatt dans les sépultures féminines les plus récentes) ; — du même, *Goldfunde aus der Hallstattperiode in Œsterreich-Ungarn*, JKHD, 1906, IV, p. 91, fig. 73.

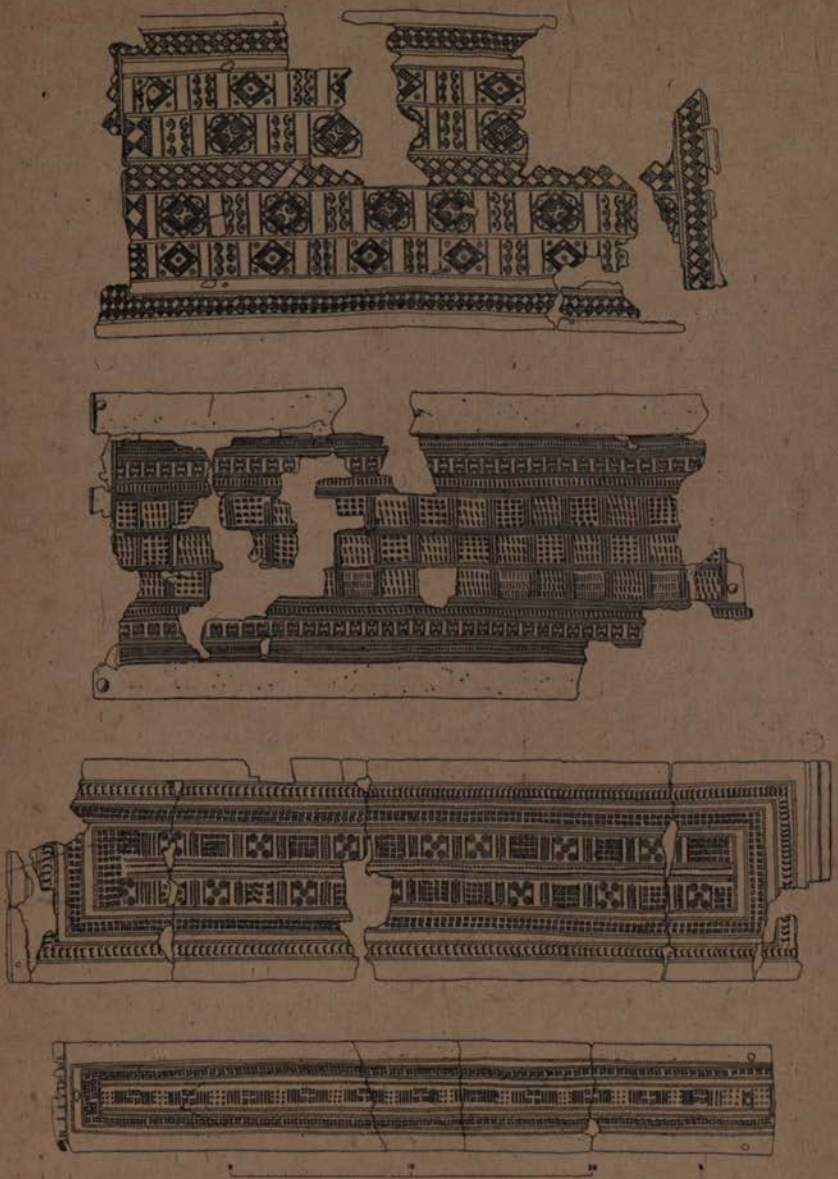

Fig. 356. — Ceintures en bronze ornées. Tumulus du département du Doubs [1]. 1, 2, Amancey ; — 3, Amondans ; — 4, Myon.

1. D'après les moulages du musée de Saint-Germain-en-Laye (originaux au musée de Besançon).

du nord-ouest, il n'est guère de publication relative aux trouvailles funéraires du premier âge du fer qui n'en reproduise quelques exemplaires [1]. Une des plus belles collections est celle que M. Nessel vient de céder à la ville de Haguenau [2].

Quelques-unes de ces ceintures sont figurées dans l'ouvrage de MM. Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 90, fig. 40 à 45. Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* a reproduit celles du musée de Besançon trouvées dans les tumulus d'Amancey, d'Amondans et de Myon (Doubs), dans la forêt des Moydons à Chilly (Jura), dans un tumulus de Montsaugeon (Haute-Marne) [3]. Si l'on ajoute à ces exemplaires ceux de quelques autres tumulus des mêmes départements et encore de l'Ain [4], de la Haute-Savoie [5], de la Côte-d'Or [6] et du Cher [7], reproduits ou décrits dans diverses publications, on aura sans doute à peu près épuisé la liste des sources imprimées dont nous disposons pour l'étude de ces parures.

Un examen d'ensemble permet de constater que leurs dimensions sont variables : la hauteur, souvent réduite à quelques centimètres, atteint parfois un développement assez grand pour que la

1. Wagner, *Fundstätten und Funde im Grossherzogtum Baden*, I, p. 24, fig. 18 (bel exemplaire orné de figures d'animaux, de soleils, etc.); p. 58, fig. 37; p. 69, fig. 49 *c*; p. 211, fig. 141 *c*; — *Kataloge des Bayerischen Nationalmuseums*, IV, 1892, pl. III, fig. 1, 3; pl. V, fig. 8, 8 *a*; — Lindenschmit, *Altertümer*, II, II, pl. 3; III, XII, pl. 3, fig. 1, 3, 6, 7; — J. Naue, *Hügelgräber*, p. 127, pl. XXIX-XXX; — du même, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, RA, 1895, II, p. 59, et fig. V, n° 44; — du même, *Nouvelles trouvailles préhistoriques de la Haute-Bavière*, Anthr., 1897, p. 648; — Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 265, fig. 350.

2. Nous avons compté 34 de ces objets dans ses vitrines, au cours d'une visite récente. Une telle richesse surprendra certainement les explorateurs de nos tumulus. Ils savent par expérience combien il est difficile d'en retirer sans trop de dommage ces fragiles objets, que la décomposition du cuir sous-jacent a souvent en partie anéantis ou gravement endommagés. Il est vrai que M. Nessel n'a pas fouillé moins de 700 tombes dans la forêt de Haguenau.

3. Voir également Chantre, *Age du fer*, pl. XXVII, XXXI, XXXVI, XL, XLI; — H. de Vivès, *Un tumulus du Jura, au champ Peupin, près Chilly*, RA, 1875, II, p. 287, pl. XXXIV; — Piroutet, *Nouvelles fouilles de tumulus aux environs de Salins*, Anthr., 1897, p. 306, fig. 14; — Castan, RA, 1860, I, p. 325, pl. XIII, fig. 1.

4. Chantre, *Age du fer*, pl. XXIV, XXIV *bis*; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 51; — Chanel, *Sur une plaque de ceinture d'un tumulus à Bélignat*, RA, 1906, II, p. 120.

5. L. Revon, *La Haute-Savoie avant les Romains*, Revue savoisienne, 1878, p. 63.

6. L. de Montille, *Les fouilles des Murots-Bleus*, Mém. Soc. d'hist. et d'archéol. de Beaune, 1902, p. 59, et pl. [h. t.] fig. 13 et 14.

7. Abbé Breuil et P. de Goy, *Sépulture antique de la rue de Dun, découverte en 1849*, Mém. Soc. antiq. Centre, 1903, p. 157 et fig. 7.

ceinture soit assimilable à une sorte de corset (de 0 m 02 à 0 m 20 environ). M. Piroutet a constaté qu'en Franche-Comté ces ceintures étaient placées un peu au-dessus des hanches [1]. Deux exemplaires complets et munis de leur crochet, trouvés, l'un à Hallstatt, l'autre dans l'Ukermark [2] (Brandebourg), mesurent 1 m 05 et 0 m 76 de longueur. Souvent le ruban métallique ne devait recouvrir que la partie antérieure de la ceinture de cuir. Ces deux exemplaires complets, ainsi que plusieurs autres, fragmentés, se terminent par une partie triangulaire dont la pointe recourbée forme crochet et s'engageait dans un des trous de l'extrémité opposée.

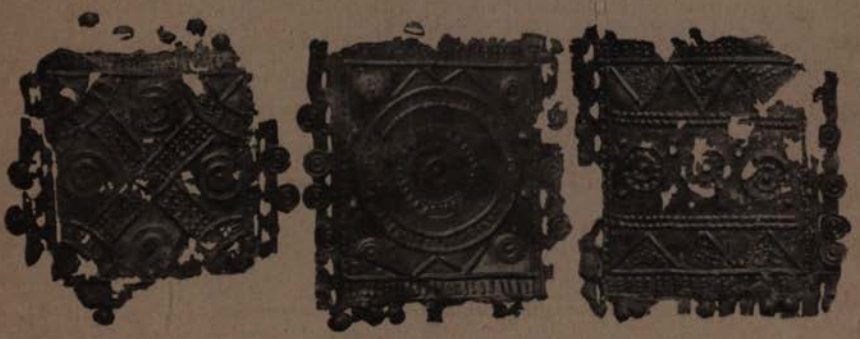

Fig. 357. — Plaques en bronze martelé, appliquées sur une ceinture de cuir. Panges (Côte-d'Or) [3].

Le décor de ces objets présente un caractère essentiellement géométrique. Il se compose de motifs ordinairement repoussés ou estampés au poinçon et disposés en bandes longitudinales, séparées par des filets parallèles. Le champ des bandes est souvent subdivisé en métopes par des groupes de filets transversaux. Sur les exemplaires trouvés en France, les petits motifs estampés qui garnissent ces métopes se composent presque exclusivement de croisettes, de points, de cercles pointés, de losanges, de motifs naviformes surmontés d'un cercle.

Nous montrerons plus loin (chap. XI) que ces signes dérivent de motifs présentant, tout au moins à l'origine, une signification phylactérique. Les semis de croisettes se transforment parfois en quadrillé losangé.

1. Piroutet, RA, 1904, II, p. 52.
2. Sacken, *Hallstatt*, pl. IX, fig. 1 ; — Lindenschmit, *Alterthümer*, II, II, pl. 3, fig. 1, 1 *b*.
3. D'après une photographie de l'inventeur, M. Tardivon.

Une de ces ceintures, recueillie récemment dans un des tumulus de Bariswyl (canton de Berne), est ornée de swastikas [1].

Sur celles trouvées en France (fig. 356), les motifs figurés font défaut. Il n'en est pas de même pour celles de l'Alsace, de l'Allemagne du sud et de Hallstatt; elles montrent fréquemment, associés aux signes précédents, de petits personnages debout, des oiseaux d'eau, des quadrupèdes (chevaux et cervidés); tous ces

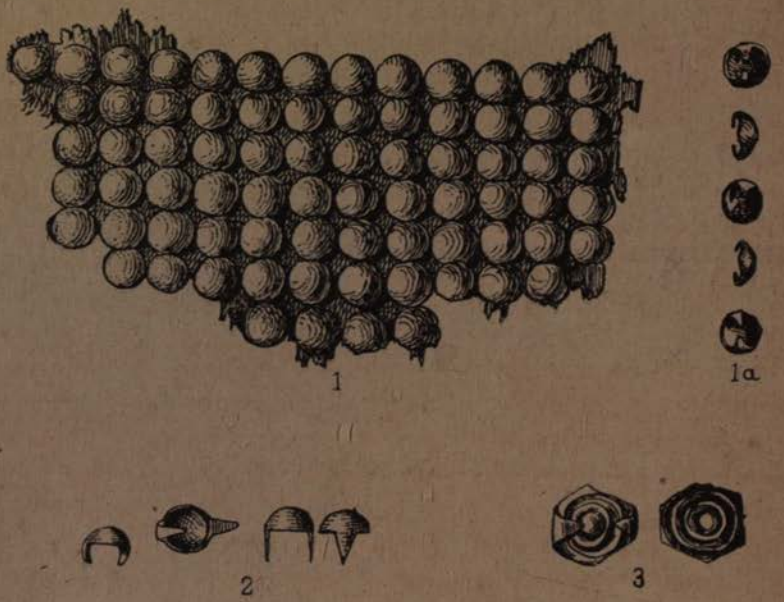

Fig. 358. — Boutons-appliques en bronze (3/4 gr. nat.).

1, 1 a, Guillestre (Hautes-Alpes) [2]; — 2, Haute-Bavière [3]; — 3, Silésie [4].

motifs anthropomorphes ou zoomorphes sont d'ailleurs schématisés ou disposés en séries continues, suivant la tradition habituelle du décor géométrique (voir 1re partie, p. 437, fig. 180).

Plusieurs ceintures portent des « soleils » ou cercles à décor rayonnant, équivalents du swastika.

1. La découverte est due à M. Wiedmer-Stern (fouilles de 1908). Le swastika se rencontre également sur une autre de ces ceintures trouvée en Suisse, dans un tumulus à Wieslistein, près Wangen (Canton de Zurich) (R. Ulrich, ASA, 1902-1903, p. 8, pl. II, fig. 1).

2. D'après Chantre, *Age du fer*, pl. III, fig. 6.

3. D'après Naue, *Hügelgräber*, pl. XXIX, fig. 4, *a*, *b*, *c*, *d*.

4. D'après Mertins, *Wegweiser Schlesiens*, p. 86, fig. 219, 220.

Ces ceintures ont remplacé dans la parure féminine celles de l'âge du bronze IV, beaucoup plus rares (1re partie, p. 334, fig. 131, 132). Ces dernières étaient faites de simples plaquettes rectangulaires en tôle de bronze, ornées au repoussé et dont les extrémités repliées s'engageaient dans des anneaux. A l'époque de Hallstatt, on eut peut-être l'idée de fixer à des ceintures de cuir ces plaquettes séparées ; celles-ci furent ensuite remplacées par un ruban continu. La figure 357 montre une portion de ceinture faite de plaques détachées, trouvée dans un tumulus à Panges (Côte-d'Or) [1]. On peut remarquer son curieux mode d'attache au moyen de petits boutons de bronze à tête sphérique et à deux griffes. Cet exemplaire est le seul de ce type que nous connaissions. Il se peut aussi que les ceintures hallstattiennes n'aient pas évolué au nord des Alpes, mais qu'elles dérivent, comme tant d'autres objets, des modèles méridionaux, car elles se rapprochent des ceintures villanoviennes d'Este et de Bologne, et l'on a déjà signalé la ressemblance des exemplaires de l'Italie du sud et des pays hallstattiens [2].

Outre ces ceintures à décor repoussé ou estampé, il s'en trouve quelques-unes gravées *a tremolo* [3]. On retrouve ce procédé sur des agrafes (fig. 359, 2).

Toutes les ceintures que nous venons de citer sont en tôle de bronze mince et devaient être doublées de cuir. Le cimetière de Hallstatt en a livré une en or. Quelques-unes étaient en fer. Les débris d'une de ces dernières ont été découverts aux environs de Salins [4].

Boutons. — D'autres ceintures de cuir étaient simplement garnies de boutons à griffes, disposés en rangs serrés, parfois sans intervalle ou plus ou moins espacés (fig. 358). On a trouvé en Bavière [5] et dans les Hautes-Alpes [6] soit des portions de ces cein-

1. J. Déchelette, *La ceinture du tumulus de Panges*, RPI, 1912, p. 65.
2. Voir *Annali dell' Instituto*, 1884, p. 246.
3. Wagner, *Fundstätten und Funde*, I, p. 102, fig. 67 *b*, et p. 130, fig. 82 *m*.
4. Piroutet, *Nouvelles fouilles de tumulus aux environs de Salins*, Anthr., 1904, p. 297-298.
5. J. Naue, *Hügelgräber*, pl. XXIX ; — du même, *Nouvelles trouvailles préhist. de la Haute-Bavière*, Anthr., 1897, p. 650, fig. 32.
6. Les sépultures des Hautes-Alpes du type de Peyre-Haute, commune de Guillestre, ne remontent, croyons-nous, qu'au début de l'époque de La Tène, mais elles renferment encore beaucoup d'objets hallstattiens qui ont survécu dans ces régions montagneuses plus conservatrices que les pays de plaine. Dans un des tumulus de Chabestan, même département, un squelette portait

tures, soit les boutons à griffes qui les garnissaient et pouvaient d'ailleurs être appliqués sur divers objets de cuir. Ces boutons (fig. 358, 2) ordinairement ornés de zones concentriques estampées [1], étaient déjà employés à la fin de l'âge du bronze. Le modèle à bélière ne se rencontre plus à l'âge du fer.

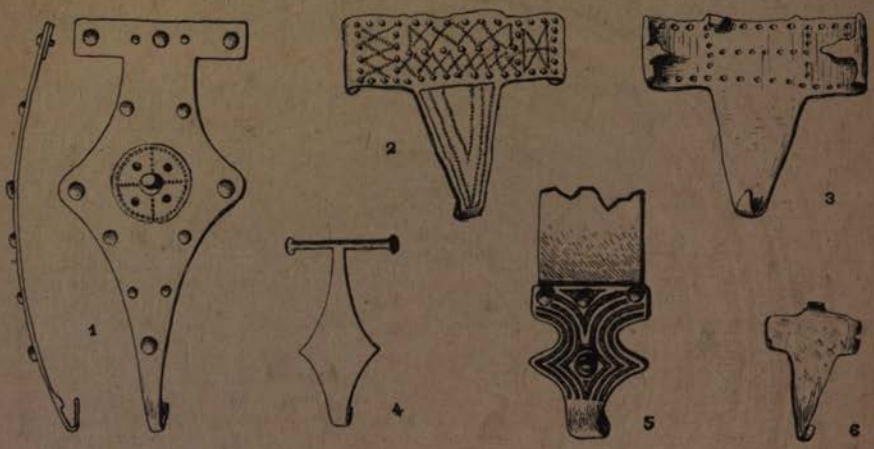

Fig. 359. — Agrafes en bronze (1/4 gr. nat.).

1, Bavière [2]; — 2, 3, Essey-les-Eaux (Haute-Marne) [3]; — 4, Hallstatt [4]; — 5, Acébuchal [5]; — 6, Ivory (Jura) [6].

Agrafes. — La fig. 359 reproduit des agrafes de ceinturons hallstattiennes trouvées dans les pays celtiques, de la Bavière à l'Andalousie. Elles sont en tôle de bronze et se terminent par une pointe

« autour et sous les membres 260 petits clous de cuivre tangents par places et disposés en rangées parallèles ; ils ornaient probablement un plastron de cuir protégeant l'abdomen et la poitrine et retenu derrière le cou et les reins par des courroies » ; le squelette portait aussi un collier de 15 perles d'ambre rouge (D. Martin, *Aperçu sur la fouille pratiquée dans un des tumuli de Chabestan*, Bull. Soc. Études Hautes-Alpes, 1902, p. 248; c. r. par Cartailhac, dans *Anthr.*, 1903, p. 195-196).

1. Outre les exemplaires reproduits fig. 358, voir Corot, *Fouille d'un tumulus à Minot*, BA, 1902, p. 223. Seize bossettes similaires, mais à griffes droites, composaient un collier découvert par M. R. Bouillerot dans le tumulus de la Fortelle à Boux-sous-Salmaise (Côte-d'Or) (RPI, 1906, p. 7 et pl. II, fig 3).

2. D'après J. Naue, *Hügelgräber*, pl. XXXI, fig. 1 (cf. RA, 1895, II, p. 49, fig. III, n° 20).

3. D'après Balliot, *Les tumulus d'Essey-les-Eaux*, REA, 1902, p. 24, fig. 3, 4.

4. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. XI, fig. 8.

5. D'après Bonsor, *Colonies agricoles pré-romaines de la vallée du Bétis*, RA. 1899, II, p. 152, fig. 9.

6. D'après Piroutet, *Nouvelles fouilles de tumulus aux environs de Salins*, Anthr., 1904, p. 302, fig. 7.

triangulaire dont le crochet s'engageait dans une boucle. Malgré les variantes de leurs formes, elles présentent toutes certains traits de similitude : faites d'une feuille de bronze mince, elles se composent

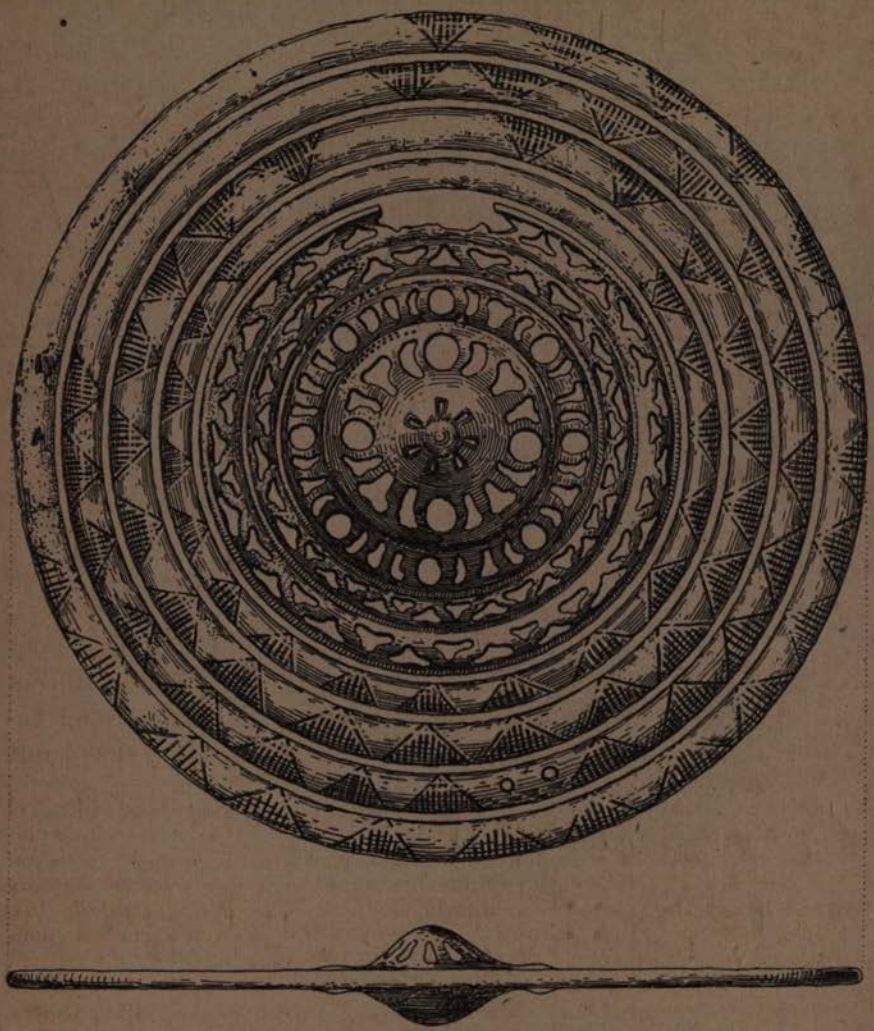

Fig. 360. — Disque en bronze, formé de cercles mobiles et servant sans doute de parure abdominale.

Forêt des Moydons, La Châtelaine (Jura) [1] (1/2 gr. nat.).

d'un talon rectangulaire sur lequel s'insère un losange, parfois rétréci en forme d'étroit appendice triangulaire. Quelques-unes de

1. D'après Chantre, *Age du fer*, pl. XXV.

ces agrafes étaient en fer forgé, et n'ont pu se conserver que dans des circonstances exceptionnelles [1].

Parures du torse. — Un objet en bronze d'un type étrange (fig. 360), que certains archéologues désignent sous le nom de « bouclier de pudeur », se rencontre à l'époque hallstattienne II dans une zone limitée comprenant en France le Doubs, le Jura, la Haute-Savoie [2], et en Suisse les cantons de Berne, Neuchâtel, Vaud, Soleure et Valais [3]. Il se compose d'un système de cercles plats concentriques et mobiles, c'est-à-dire complètement séparés les uns des autres. Leur nombre varie de sept à trois. Ils sont gravés au moins sur une face de triangles alternativement lisses et hachurés. Ils encadrent une plaque centrale bombée à son milieu et ajourée d'ornements disposés également en zones concentriques. Cet objet ne se rencontre que dans les sépultures de femmes. D'après la place qu'il occupe sur le squelette, on doit, croyons-nous, le considérer comme une parure abdominale et le rapprocher du disque de métal gravé porté par les femmes scandinaves à l'âge du bronze (voir 1re partie, p. 308, fig. 118) [4]. On a cependant observé que des exemplaires suisses sont ornés des deux côtés et que le disque à umbo central fait aussi saillie sur les deux faces. Il y a là évidemment une particularité difficile à expliquer, aussi M. Viollier considère-t-il cet objet non pas comme une parure, mais comme une sorte de tintinnabulum en usage pour certaines cérémonies. Il en voit le prototype dans de petites rouelles entourées d'un cercle mobile provenant des tumulus de la région [5]. Ces rouelles sont évidemment apparentées aux grands disques, mais elles pourraient en être des imitations réduites plutôt que les prototypes.

L'hypothèse d'un ornement ventral ou pectoral nous paraît fortifiée par un rapprochement qu'a indiqué Brizio. Dans des tombes

1. J. Naue, *loc. cit.*, Anthr., 1897, p. 653.

2. E. Toubin, *Fouilles dans la forêt des Moydons*, Mém. Soc. Em. Jura, XXXVI, 1871-72, p. 291 (c. r. par Chantre, dans *Mat.*, 1873, p. 95, pl. X) ; — L. Revon, *La Haute-Savoie avant les Romains*, Revue Savoisienne, 1876, p. 48, fig. 142 ; — Chantre, *Age du fer*, pl. XXV ; — Piroutet, *Contribution à l'étude du premier âge du fer*, Anthr., 1900, p. 376, 391.

3. Pour la Suisse la statistique en a été publiée par M. Viollier dans un mémoire détaillé relatif à cet objet (Viollier, *Un groupe de tumuli hallstattiens à propos des plaques ajourées avec cercles concentriques mobiles*, ASA, 1910, p. 257 ; — voir aussi Wiedmer-Stern, *Die Grabhügel bei Subingen*, ASA, 1908, p. 197, fig. 88.

4. S. Müller, *Nordische Altertumskunde*, p. 269 et 350.

5. Voir, par exemple, Wiedmer-Stern, *Ibid.*, ASA, 1908, p. 92, fig. 41.

féminines de Novilara, au nombre de onze, des objets similaires, non plus en bronze mais en fer, ont été découverts. Ils étaient placés — non pas tous, il est vrai, mais pour la plupart — sur la poitrine du squelette ou près de cette partie du corps. L'oxyda-

Fig. 361. — Disque en fer, à cercles mobiles. Novilara (Italie) [1] env. 1/2 gr. nat.).

tion du fer avait anéanti la partie centrale, plus fragile parce qu'elle était ajourée [2].

Nous nous trouvons donc ici encore en présence d'un de ces nombreux emprunts de la civilisation hallstattienne aux modes et

1. D'après Brizio, *Necropoli di Novilara*, Mon. Ant., V, col. 279, fig. 74.
2. Brizio, *loc. cit.*, Mon. Ant., V, 1895, p. 279.

aux coutumes des peuples de l'Europe méridionale et particulièrement de ceux qui trafiquaient sur les côtes de l'Adriatique.

La figure 361 reproduit un des exemplaires de Novilara [1]. Le nombre de leurs anneaux concentriques varie de quatre à six. Ces cercles ont les mêmes dimensions que ceux du Jura et de la Suisse.

Maintes fois nous avons déjà observé que plusieurs des objets trouvés à Novilara sont apparentés étroitement à ceux de la deuxième phase hallstattienne dans la Suisse occidentale et la Franche-Comté: telles sont les fibules à barque et à pied allongé, les fibules serpentiformes, les poignards en fer, les pendeloques, etc. Il est donc vraisemblable que le modèle de ces parures a été importé dans la Gaule orientale par la voie commerciale dont nous avons si fréquemment l'occasion de montrer l'importance.

Dans la même région du Doubs et du Jura, des sépultures de femmes renfermaient des ornements de poitrine en bronze, où se reconnaît également le goût naissant des tribus de race celtique pour le décor ajouré. Ce sont des plaques oblongues assez épaisses, perforées de jours triangulaires et quadrangulaires et munies au sommet d'anneaux de suspension. Des rouelles y sont attachées au moyen de chaînettes composées d'éléments variés, anneaux, tubes, sphéroïdes et plaquettes ajourées. La plaque du tumulus de Cademène (Doubs) [2] est la plus grande et la plus riche de la série, mais elle est incomplète, ses rouelles ayant disparu. Une de celles de la forêt des Moydons (p. 654, fig. 251) est au contraire à peu près entière, mais de taille plus petite [3]. Elle ne mesure que 0 m 07 de largeur et porte onze pendeloques. Au sommet sont grossièrement figurés deux de ces oiseaux dont la représentation se trouve si fréquemment associée aux rouelles dans l'art européen du premier âge du fer. L'objet était placé sur la poitrine d'un sujet jeune, de sexe probablement féminin, dont la parure comprenait, en outre, deux brassards, l'un en lignite, l'autre en bronze mince doré, et une fibule en fer du type de La Tène I. Ces plaques à pendeloques appartiennent vraisemblablement à la fin du premier âge du fer et au début de la phase suivante. Un exemplaire plus simple provient d'un autre tumulus du même groupe nord-ouest de la forêt des

1. Brizio, *Ibid.*, p. 279; — cf. Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centrale*, II, 1, pl. 144, fig. 16, et pl. 147, fig. 6.

2. Chantre, *Les nécropoles des Alpes françaises*, AFAS, Le Havre, 1877, p. 781, fig. 85; — du même, *Age du fer*, pl. XLII.

3. Piroutet, *Ibid.*, Anthr., 1900, p. 381, fig. 2.

Moydons [1]. En France, on en connaît seulement quatre, celles de Cademène, de Clucy et des Moydons (2 exemplaires) [2]. Les rouelles et autres pendeloques-amulettes se rencontrent parfois isolément en Franche-Comté.

§ V. — *L'or dans la parure hallstattienne* [3].

Les tumulus hallstattiens ont livré un certain nombre de parures en or, pendants d'oreilles, torques, bracelets et pendeloques, mais ces objets sont alors plus rares qu'à l'âge du bronze [4]. En outre, au lieu d'être comme précédemment lourds et massifs, ils sont presque tous creux et légers [5]. Les orfèvres emploient maintenant le métal précieux avec parcimonie même pour les pièces de grand luxe [6].

L'exploitation continue des gîtes aurifères depuis le début de l'utilisation des métaux, avait sans doute épuisé sur bien des points les stocks superficiels, originairement très riches. Il ne paraît pas qu'au premier et au second âge du fer l'or irlandais ait continué à être importé en Gaule.

En France, trois sépultures de la seconde période hallstattienne

1. Piroutet, *Ibid.*, p. 391, fig. 19. Le même squelette portait, entre autres objets, l'épingle à cou de cygne (fig. 345, n° 2) et le brassard en bronze mince gravé et doré de la fig. 340, n° 1. On peut rapprocher de ces plaques celles qui ont été trouvées en Bavière; elles sont également ajourées et munies d'anneaux pour chainettes (J. Naue, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, RA, 1895, II, p. 54, fig. 3).

2. Piroutet, *Fibules préromaines des environs de Salins*, RA, 1904, II, p. 64.

3. A l'époque de Hallstatt nous ne trouvons pas trace en Gaule de l'emploi du plomb pour les objets de parure ni même d'aucune utilisation industrielle de ce métal pur. Les principaux gîtes du plomb dans notre pays aux temps protohistoriques se trouvaient en Bretagne (1re partie, p. 367), région où le premier âge du fer a laissé peu de vestiges. En Carinthie et en Carniole, le plomb a servi alors à la fabrication de divers menus objets, parures, figurines votives, etc. Il nous suffira de rappeler les figurines de plomb d'un des tumulus de Frögg, près Rosegg, en Carinthie (voir Hoernes, *Natur- und Urgesch. des Menschen*, II, 1909, p. 234; — Much, *Kunsth. Atlas*, pl. XLVII-XLVIII). Ces trouvailles s'expliquent par la richesse des gisements de plomb de la Carinthie.

Quant à l'argent, au nord des Alpes, il manque à peu près partout au premier âge du fer.

4. Sur un total de 1338 pièces en métal recueillies dans les tumulus de la Basse-Alsace, par MM. Faudel et Bleicher, on comptait seulement 19 objets en or, dont 10 boucles d'oreilles (*Mat.*, 1886, p. 357). Ces tumulus appartiennent, d'ailleurs, à diverses époques.

5. Cette observation est due au comte O. Costa de Beauregard (*Les objets d'or préromains de la Gaule*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 74).

6. L'or est alors plus abondant en Autriche-Hongrie. Voir Hoernes, *Goldfunde aus der Hallstattperiode in Œsterreich-Ungarn*, JKHD, 1906, IV, p. 71.

dont nous avons déjà parlé sont célèbres par des trouvailles de bijoux d'or. Elles appartiennent à la Bourgogne et à la Franche-Comté, c'est-à-dire à la région où la civilisation du premier âge du fer a atteint dans notre pays son plus brillant développement : ce sont les tumulus de la Butte de Sainte-Colombe, aux Mousselots, près Châtillon-sur-Seine, d'Apremont et de Mercey. Il faut ajouter à ces trouvailles celles de Savoyeux.

Le squelette sans doute féminin inhumé dans la Butte des Mousselots avait de chaque côté de la tête un pendant d'oreille

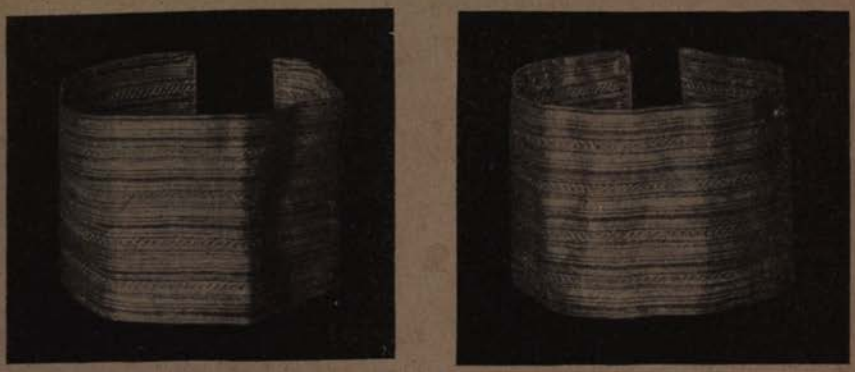

Fig. 362. — Bracelets en or. Tumulus de la Butte, aux Mousselots, commune de Sainte-Colombe (Côte-d'Or) (env. 1/2 gr. nat.).

en or et à chaque avant-bras un bracelet d'or [1]. Les deux bracelets (fig. 362), pesant chacun 63 grammes, sont ouverts et faits d'une mince plaque rectangulaire ; l'ornementation se compose de filets en relief alternant avec des zones quadrillées, motif fréquent sur les ceintures en bronze estampé de travail indigène. On le retrouve sur un bracelet d'or de Weisskirchen [2]. Les deux pendants d'oreilles, du poids de 25 grammes (fig. 363), sont de larges anneaux composés d'un ruban plat portant deux rangs de cupules en forme de petits calices, assemblées par paires. Le travail, d'une extrême délicatesse d'exécution, atteste l'habileté technique de l'orfèvre. Un pendant d'oreille, également en or, du cimetière de Hallstatt (p. 841, fig. 343, 7) [3], rappelle ceux-ci par sa forme

1. Flouest, *Les tumulus des Mousselots, près Châtillon-sur-Seine*, ext. Bull. Soc. Sc. hist. et nat. de Semur, 1875, p. 48, pl. II.

2. Lindenschmit, *Altertümer*, II, II, pl. 1, fig. 6. — Cf. Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 22.

3. Sacken, *Hallstatt*, pl. XVI, fig. 23.

générale et par son fermoir, mais il y manque les cupules, dont nous ne connaissons pas d'autres exemples.

La sépulture de la Motte d'Apremont contenait comme objets d'or une petite coupe unie, du poids de 55 grammes, un torques, trois petites pendeloques, dont deux cruciformes, et deux boutons estampés, le tout en minces feuilles de métal [1]. Le torques, du poids de 232 grammes, devait avoir la forme d'un cylindre creux. Son décor à filets saillants et zones losangées se compose des mêmes éléments que celui des bracelets des Mousselots [2].

Fig. 363. — Pendant d'oreille en or. Tumulus de la Butte, aux Mousselots [5]. (4/5 gr. nat.).

Le torques et les bracelets des tumulus de Mercey [3] et du Tremblois de Savoyeux [4] sont des cercles lisses formés d'une tige creuse de dimensions variables. Le torques de Mercey pèse 142 grammes, celui de Savoyeux, 32 grammes; les bracelets, 21 grammes et 10 grammes.

Des torques et des bracelets en or, formés d'une feuille de métal repliée, ont été également découverts dans les tumulus de la rive droite du Rhin, notamment dans le riche tumulus de Kappel (grand-duché de Bade) [6].

1. E. Perron, *La Motte d'Apremont*, Mat., 1880, p. 344 et pl. X.

2. Aplati lors de la découverte, il a été restauré en diadème au musée de Saint-Germain. Castan qui assista à la fouille relate que la « collerette » d'or se trouvait un peu plus bas que l'emplacement probable de la tête du personnage inhumé (RA, 1879, II, p. 381).

3. Perron, *Les tumulus de la vallée de la Saône supérieure*, RA, 1882, I, p. 133, pl. III, fig. 3; — A. de Mortillet, *L'or en France aux temps préhist. et protohist.*, REA, 1902, p. 58, et fig. 20.

4. Perron, *Ibid.*, RA, 1882, I, p. 133, pl. IV, fig. 1.

5. D'après Flouest, *Les tumulus des Mousselots, près Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or)*, ext. Bull. Soc. Sc. hist. et nat. de Semur, 1875, pl. II, fig. 14-16.

6. Lindenschmit, *Altertümer*, IV, pl. 1; — Wagner, *Fundstätten*, I, p. 211, pl. III. Le torques de Kappel pèse 160 grammes, le bracelet 14 grammes. — Pour l'Alsace, voir Faudel et Bleicher, *Matériaux pour une étude préhist. de l'Alsace*, 1885 (c. r. par E. Cartailhac, dans *Mat.*, 1886, p. 350); — A. de Mortillet, *Ibid.*, REA, 1902, p. 58. — Pour l'Autriche-Hongrie, Hoernes, *Ibid.*, JKHD, 1906, IV, p. 71.

Dans les autres provinces de la France, les trouvailles d'objets en or hallstattiens sont rares et peu importantes [1].

§ VI. — *Perles de verre. Ambre. Ivoire. Corail.*

Perles de verre. — Les perles de verre servant de grains de collier demeurent encore aussi rares qu'à l'âge du bronze. Ce sont toujours des objets importés du sud et non des produits de l'industrie indigène. On ne les a recueillies que par unités dans

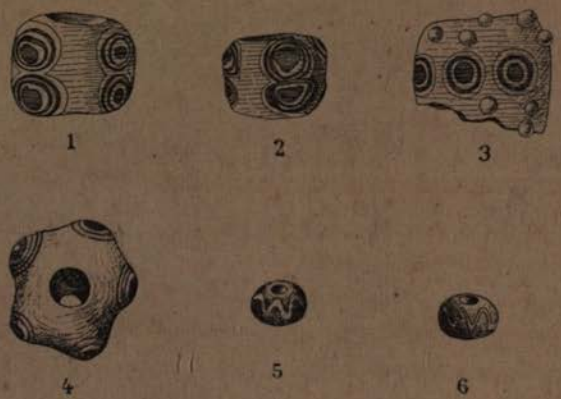

Fig. 364. — Perles de verre (1/2 gr. nat.).

1, Hatzenhofen (Haut Palatinat); — 2, Près Peffertshofen (Haut Palatinat); — 3, Kotschwar, près Lochowitz (Bohême); — 6, Erdbach, près Herborn (Nassau) [2]; — 4, Tumulus du Colombier, commune de Saint-Just (Cher) [3]; — 5, Savoyeux (Haute-Saône) [4].

quelques tumulus. Les types en sont assez variés, surtout sur la rive droite du Rhin. En France, on peut en distingner deux, outre des perles unies moins caractéristiques :

1° Des perles bleues portant une zone blanche en zig-zag. Ce type s'est rencontré dans le tumulus de Savoyeux (fig. 364, 5) [5].

1. Voir quelques indications données par A. de Mortillet, *Ibid.*, p. 59. Toutefois le cercle de Maël-Pestivien (cf. 1re partie, p. 363) appartient, croyons-nous, à l'âge du bronze.

2. D'après Reinecke, *Glasperlen vorröm. Zeiten aus Funden nördlich der Alpen*, Altertümer, V, III, p. 60, pl. 14, nos 226, 228, 227, 218.

3. D'après P. de Goy, *Sépult. antiques en Berry*, Mém. Soc. Ant. Centre, 1883, p. 44, pl. II, fig. 2.

4. D'après E. Perron, *Les tumulus de la vallée de la Saône supérieure*, RA, 1882, I, p. 135, fig. 3.

5. Perron, *loc. cit.*, p. 135, fig. 3. L'inventeur a pris cette perle de verre décomposée pour un objet en terre cuite.

En Allemagne on le retrouve à la fin du hallstattien, ainsi que d'autres semblables, mais de nuances vert d'eau. Cette dernière variété, d'après les recherches de M. Reinecke [1], apparaît à Chypre, à Kamiros et en Italie ;

2° De grosses perles annulaires, coniques ou cylindriques, de couleur jaune-orange opaque, avec des yeux formés de zones bleues et blanches concentriques (fig. 364, 1-4). Elles présentent parfois des nodosités et sont étroitement apparentées aux perles et aux

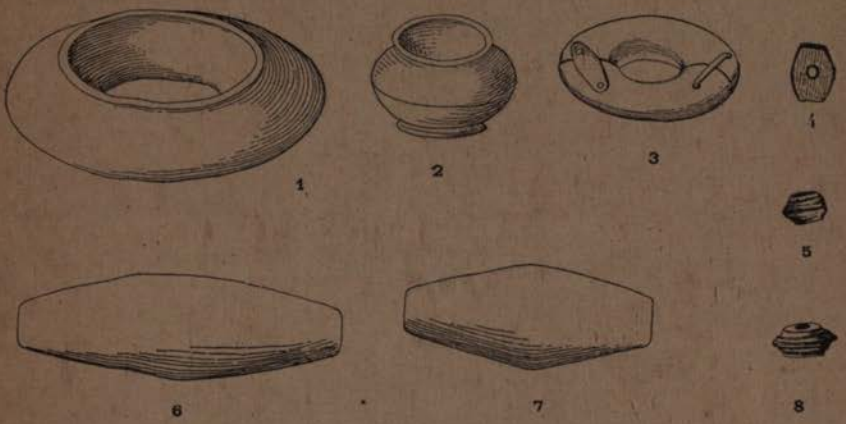

Fig. 365. — Anneaux, perles et olives en ambre (1/2 gr. nat.).

1, 2, 3, Hallstatt [2] ; — 4, Chambain (Côte-d'Or) [3] ; — 5, 8, Savoyeux (Haute-Saône) [4]. — 6, 7, Traubing-Machtlfing (Haute-Bavière) [5].

pendeloques à masques humains, trouvées sur plusieurs points du bassin méditerranéen et probablement originaires d'Égypte [6]. On les rencontre dans les sépultures de la fin de l'époque de Hallstatt et du début de celle de La Tène.

Les tumulus hallstattiens de l'Allemagne du sud ont livré des

1. Reinecke, *Glasperlen vorröm. Zeiten aus Funden nördlich der Alpen* Altertümer, V, III, p. 68 (c. r. par J. Déchelette, dans *Anthr.*, 1905, p. 175).

2. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. XVII, fig. 11, 12, 13.

3. D'après Flouest, *Le tumulus de la Bosse du Meuley, à Chambain (Côte-d'Or)*, ext. Bull. Soc. sc. hist. et nat. de Semur, 1873, pl. III, fig. 3.

4. D'après Perron, *Les tumulus de la vallée de la Saône supérieure*, RA, 1882, I, p. 315, fig. 4.

5. D'après J. Naue, *Nouvelles trouvailles préhist. de la Haute-Bavière*, Anthr., 1897, p. 650, fig. 28, 29.

6. Sur leur provenance, voir F. W. de Bissing, *Sur l'histoire du verre en Egypte*, RA, 1908, I, p. 216 ; — Une de ces perles à masque humain a été trouvée à Santa Lucia (Marchesetti, *Santa Lucia*, p. 276 et pl. XXIX, fig. 9). L'auteur indique quelques autres trouvailles similaires.

anneaux-pendeloques de nuance vert d'eau ou bleu clair [1]. Ils manquent en France jusqu'à l'époque de La Tène, où apparaissent dans nos provinces du nord des bracelets en verre uni.

Fig. 366. — Collier d'ambre, trouvé dans un tumulus de la Bavière [2].

Ambre. — Au premier âge du fer le commerce de l'ambre de la Baltique atteint un développement considérable. A Hallstatt, c'est par milliers qu'on a recueilli des perles faites de cette matière.

1. Reinecke, *Ibid.*, pl. 14, n° 220 *a*.
2. D'après Naue, *Hügelgräber*, pl. XXXIV, fig. 14, 15.

Plus de trois cents sépultures en ont livré [1]; quelques-unes de ces tombes ne renferment qu'un mobilier pauvre, ce qui prouve que dans cette région on lui attribuait une valeur relativement faible [2].

Le texte de Pline relatant que la voie commerciale de l'ambre aboutissait au territoire vénète sur l'Adriatique [3] reçoit des découvertes archéologiques une éclatante confirmation. Dans les nécropoles de la Vénétie et notamment à Santa Lucia on l'a recueilli en grande quantité. Il ne fait défaut dans aucune des stations protohistoriques de cette région, et en Carniole on en a trouvé plusieurs milliers de perles [4]. Par la Bohême, par les provinces de Poméranie et de Posen, ces découvertes hallstattiennes se relient d'ailleurs à celles du littoral de la Prusse. A l'âge du bronze, l'ambre du Jutland détenait dans le commerce international le rôle prépondérant. A partir du milieu du dernier millénaire, vers la fin du premier âge du fer, c'est l'ambre de la Prusse orientale qui dut accaparer les marchés du sud, car dans la région jutlandaise, les influences hallstattiennes n'ont laissé que des traces clair-semées [5]. La grande voie était alors celle de la Baltique à l'Adriatique. Au sud, à mesure qu'on s'éloigne des territoires vénètes, ligures et étrusques, l'ambre devient plus rare [6].

1. Voir Sacken, *Hallstatt*, p. 78 ; — Meyer, *Das Grabfeld von Hallstatt*, 1885. Cf. *Mat.*, 1886, p. 56. Des observations du chimiste Helm il faut tout au moins retenir que l'ambre hallstattien a tout à fait l'aspect et la nuance de l'ambre baltique. Mais la coloration n'est nullement un critérium de provenance car, en général, l'ambre conservé dans des milieux aqueux garde sa couleur jaune, tandis qu'il passe au rouge dans certains terrains qui le décomposent. Au total, les analyses chimiques de l'ambre n'ont conduit à aucun résultat certain en ce qui concerne sa provenance. Tout au contraire, le problème est, selon nous, parfaitement résolu par le témoignage comparé des textes et des observations archéologiques.

2. Cependant un des anneaux d'ambre de Hallstatt (fig. 365, n° 3) avait été raccommodé à l'aide de griffes en bronze.

3. Voir t. I[er], p. 624.

4. Voir les indications bibliographiques données par M. Marchesetti, *Santa Lucia*, p. 278. Les tombes étrusques sont très riches en ambre et il en est de même pour la nécropole de Novilara (*Mont. Ant.*, V, p. 134). Une sépulture de Vetulonia en contenait quatre kilogrammes (Falchi, *Vetulonia*, p. 173). Les Etrusques taillaient dans l'ambre de petites figurines d'hommes et d'animaux.

5. Lissauer, ZfE, 1905, p. 787 ; — Montelius, *Der Handel in der Vorzeit*, PZ, II, 1910, p. 282.

6. En Grèce, il semble plus rare à l'époque dipylienne qu'aux temps mycéniens (voir t. I[er], p. 624). Il manque du moins dans les tombes du Dipylon (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VII, p. 263).

Il est moins abondant dans la Gaule du nord-est [1] que dans l'Allemagne du sud [2]. La période de La Tène est l'époque de sa plus grande diffusion dans nos provinces, comme nous le verrons par l'étude des sépultures alpestres et marniennes.

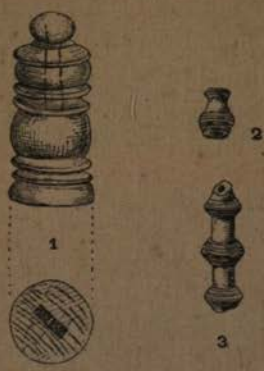

Fig. 367. — Garnitures de manches en ivoire.

1, Buchheim (Bade) [3] ; — 2, 3, Apremont (Haute-Saône) [4] (1/2 gr. nat.).

En comparant les trouvailles d'ambre dans les diverses provinces de ce grand marché international, on constate que les formes des perles varient d'une région à l'autre (fig. 365). Nous avons vu qu'il en était de même pour la callaïs de l'Europe occidentale à la fin du néolithique. En Bavière, les perles d'ambre ressemblent le plus souvent à un petit tonnelet ; plus rarement elles sont taillées en forme de larges anneaux [5]. En général, le nord expédiait au midi une matière première à l'état brut ; dans chaque district on la façonnait suivant les goûts de la clientèle locale [6].

1. Des perles d'ambre ont été signalées notamment dans les comptes rendus suivants : Flouest, *Le tumulus de la Bosse du Meuley, à Chambain, (Côte-d'Or)*, extr. Bull. Soc. sc. hist. et nat. de Semur, 1873, p. 17, pl. III ; — du même, *Les tumulus des Mousselots, près Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or)*, Ibid., 1875, p. 34 ; — Dr Brulard, *Les tumulus de Magny-Lambert*, ext. Comm. antiq. Côte-d'Or, t. XV, p. 15 ; — Perron, *Les tumulus de la vallée de la Saône supérieure*, RA, 1882, I, p. 135 ; — Beaupré, *Etudes préhist. Lorraine*, p. 36 ; — Beaupré et Voinot, *La station funéraire du bois de la Voivre*, Nancy, 1904, p. 11 ; — D. Martin, *Les tumuli de Chabestan*, Bull. Soc. études Hautes-Alpes, XXI, 1902, p. 248 (c. r. par Chantre, dans *Anthr.*, 1903, p. 196) ; — Pontnau et Cabié, *Cimetière gaulois découvert à Saint-Sulpice (Tarn)*, Anthr., 1903, p. 647.

2. On a longuement discuté sur la situation de l'île océanique d'Abalus, au pays des Guttons, gîte de l'ambre découvert par Pythéas (Pline, XXXVII, 35. Cf. Diodore, V, 35 (d'après Timée qui nomme cette île *Basilia*). Les indications archéologiques nous semblent établir que le Samland, au temps de Pythéas, entretenait avec le sud un commerce beaucoup plus actif que la région de la Frise. Pour la bibliographie de cette question, consulter Blümmer, art. *Bernstein*, dans la *Real Encycl.* de Pauly et Wissowa ; — Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 421.

3. D'après Wagner, *Hügelgräber und Urnen-Friedhöfe in Baden*, ext. XVIe Congr. d. Deutschen Anthr. Gesells. in Karlsruhe, pl. III, fig. 5.

4. D'après E. Perron, *La Motte d'Apremont (Haute-Saône)*, Mat., 1880, p. 337, pl. X, fig. 3.

5. J. Naue, *Nouvelles trouvailles préhist. dans la Haute-Bavière*, Anthr., 1897, p. 649. Même forme biconique à Statzendorf (Dungel, *Die Flachgräber der Hallstattzeit bei Statzendorf, in Niederösterreich*, MPCW, II, 1, 1908, p. 13, fig. 46).

6. Un passage de Tacite confirme nettement à ce sujet les conclusions

La figure 366 reproduit un beau collier d'ambre découvert par J. Naue dans un tumulus de la Bavière. On peut le comparer pour l'arrangement et la monture des perles à la parure de corail, décrite ci-après (fig. 368). De part et d'autre, les fils portant les grains ou les bâtonnets sont disposés en plusieurs rangées parallèles et traversent de petites plaquettes verticales, perforées d'autant de trous, dans le sens longitudinal. Ici les plaquettes sont en ambre, comme les perles. Parmi ces dernières on compte cependant trois grains de verre, de couleur jaune-paille. Les autres pièces du mobilier de cette tombe indiquaient une sépulture féminine.

Ivoire. — L'ivoire, d'ailleurs plus facilement destructible que l'ambre et le verre, est beaucoup plus rare. Cependant les tumulus hallstattiens ont livré en France et en Allemagne quelques débris d'objets de cette matière [1]. Des anneaux et des petits manches d'instruments de toilette tournés, d'un travail délicat (fig. 367), ont été trouvés dans la Motte d'Apremont et dans le tumulus de Buchheim (Bade) [2].

Corail. — Le corail fait sa première apparition en France, notamment sur les fibules, à la fin de l'époque de Hallstatt. Il était déjà assez fréquemment employé dans l'Allemagne du sud et en Suisse, comme application sur des objets métalliques (fibules, anneaux et même poignards) [3], plus rarement comme pendeloques, à l'état naturel [4]. Les trouvailles du Tessin [5] contiennent une curieuse série de fibules, dont l'arc et souvent le bouton sont ponctués de fines incrustations de couleur blanche ou rosée. « Cette matière, d'après les analyses faites au laboratoire du Polytechnicum fédéral, écrit M. Viollier, est du *coralium rubrum* (corail) de Naples ; elle apparaît sous la forme de petits disques, à peine de la grosseur d'une tête d'épingle, insérés dans une alvéole[6]. »

tirées des faits archéologiques : parlant du peuple germanique qui récoltait l'ambre (les *Aestui*), l'historien latin rapporte que ce peuple le livrait au commerce à l'état brut (*Germanie*, XVI).

1. Reinecke, *Altertümer*, V, v, p. 147. Voir aussi ci-contre, fig. 368.

2. On rencontre encore à cette époque quelques exemples de l'utilisation traditionnelle des dents humaines comme éléments de collier ou d'autres objets de parure (voir *Mat.*, 1886, p. 356, fig. 161, et ASA, 1908, p. 90).

3. S. Reinach, *Le corail dans l'industrie celtique*, RC, 1889, p. 19 ; — Reinecke, *Altertümer*, V, v, p. 147.

4. Ulrich, *Catal. Samml. der antiq. Gesellsch. Zurich*, p. 181, fig. n° 3088 (Trüllikon, Zurich).

5. Magni, *Necropoli di Pianezzo*, p. 48. Ce mémoire contient une note bibliographique sur le corail protohistorique.

6. Viollier, *Fibules*, p. 9.

Une curieuse parure, trouvée dans un tumulus hallstattien (phase II) du grand-duché de Bade (fig. 368), se compose de bâtonnets de corail perforés dans le sens de leur longueur et disposés en neuf rangées parallèles, à la façon de nos colliers de perles. Les montants verticaux sont en ivoire.

En France, le corail, alors très rare [1], ne deviendra abondant qu'à l'époque de La Tène I. Comme les autres produits du sud, il n'était pas importé à ce moment par la vallée du Rhône, mais par le Tessin

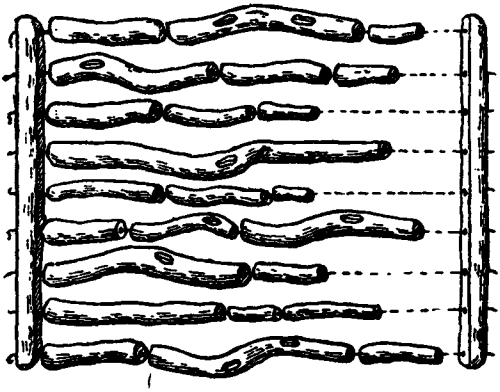

Fig. 368. — Collier de corail avec barrettes en ivoire. Kaltbrunn (Bade) [2].

et les défilés alpestres. Il apparaît d'ailleurs dans les trouvailles d'Este dès la troisième période, c'est-à-dire avant La Tène I [3], et à peu près à la même époque dans celles de l'Émilie et de la Campanie, notamment à Cumes [4]. A l'époque de La Tène, quand la route de la Seine au Rhône devint une des plus grandes voies de transit international, le corail importé en Champagne devait provenir des îles d'Hyères [5], mais celui qui pénétrait au nord des Alpes par l'Adriatique à l'époque de Hallstatt, était plutôt, croyons-nous,

1. Voir cependant M. Piroutet et J. Déchelette, *Découverte de vases grecs dans un oppidum hallstattien du Jura*, RA, 1909, I, p. 13. Un bracelet en bronze à tige ronde provenant de Flagey (Doubs) est orné sur tout son pourtour de grosses olives en corail (Chantre, *Age du fer*, pl. XXVII, fig. 4).
2. D'après Wagner, *Fundstätten und Funde*, I, p. 23, fig. 17 *a*.
3. Par exemple dans la tombe *Benvenuti* (Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, pl. 54, fig. 10).
4. Pigorini, *Uso del corallo nelle età preromane*. BPI, 1905. p. 305.
5. Voir ci-après, 3e partie.

expédié de Campanie par l'intermédiaire des Étrusques et des Vénètes. Au temps de Pline [1], le plus estimé se tirait des îles Stœchades (les îles d'Hyères), des îles Éoliennes (Lipari) et du cap Drepanum, toutefois Pline ajoute qu'on en recueillait aussi à Gravisque (sur la côte d'Étrurie) et devant Naples de Campanie.

Le goût des Gaulois pour le corail s'explique par les croyances superstitieuses attachées à cette matière, comme à l'ambre. Pline rapporte que les Indiens, tout en s'en servant pour confectionner des objets de parure, y attachaient des vertus merveilleuses : c'était, dit-il, une amulette écartant les périls. Le même auteur ajoute que les Gaulois ne se contentaient pas d'en orner leurs glaives, leurs casques et leurs boucliers : une branche de corail suspendue au cou d'un enfant le protégeait contre les mauvais sorts. On l'employait aussi comme médicament [2].

§ VII. — *Rasoirs et trousses de toilette (pincettes, curettes et grattoirs).*

Rasoirs. — Le rasoir continua à être d'un usage habituel, comme à l'époque du bronze (voir 1re partie, p. 261). Parmi les sépultures renfermant une grande épée de fer, la plupart, surtout en Bourgogne, en contiennent un exemplaire. Lorsqu'il paraît faire défaut, cela peut souvent provenir de ce que ce petit objet, mince et fragile, a été anéanti plus ou moins intégralement par l'humidité du sol. Les rasoirs hallstattiens sont le plus souvent en bronze, très rarement en fer [3]. Les formes dérivent de celles de l'âge du bronze et parfois s'en distinguent à peine. Comme précédemment, on fabriquait des rasoirs doubles et des rasoirs simples. Certaines particularités caractérisent cependant la plupart des exemplaires hallstattiens.

1° Ceux à pédoncule présentent au centre du disque un fenestrage ajouré plus compliqué que les exemplaires suisses de l'âge du bronze (fig. 369, 1-2). Cette série, à Magny-Lambert, se classe à

1. Pline, *Hist. nat.*, XXXII, XI.

2. Pline, XXXI, XI. M. S. Reinach observe avec raison que dans ce passage sur la superstition du corail, Pline parle d'abord des Indiens et ensuite des Gaulois (*Le corail dans l'industrie celtique*, RC, 1899, p. 126).

3. Un spécimen en fer provient du tumulus de la Pérouse, commune de Saint-Romain (Flouest, *Le tumulus du bois de Langres*, ext. Bull. Soc. sc. hist. et nat. de Semur, 1871, p. 32, pl. II, fig. 1).

l'époque hallstattienne I, qui, comme nous l'avons dit, doit être en partie synchronique avec l'âge du bronze IV de la Suisse.

2° Les rasoirs non pédonculés (fig. 369, 3-10) sont le plus souvent munis d'un, de deux ou même de trois anneaux placés non plus latéralement, comme à l'âge du bronze, mais sur le bord concave

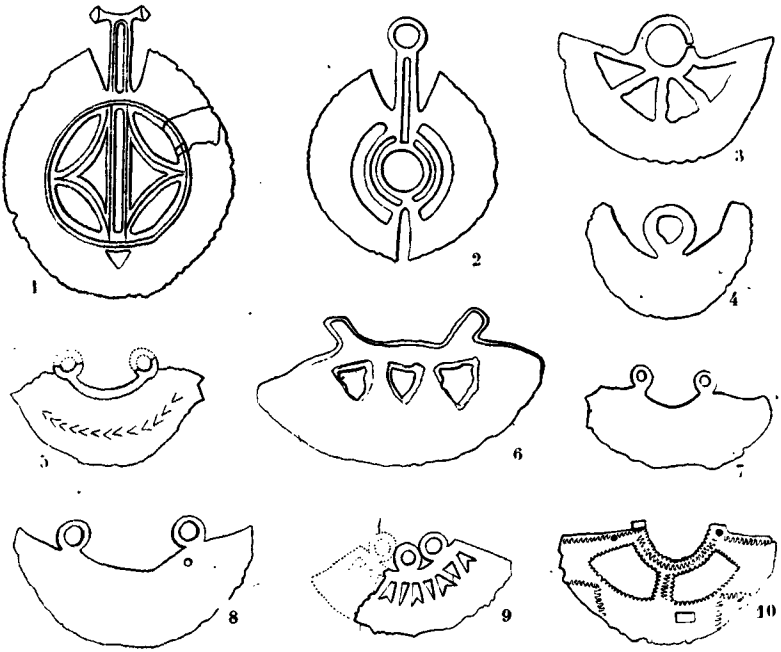

Fig. 369. — Rasoirs en bronze (1/3 gr. nat.).

1, 2, 3, Magny-Lambert (Côte-d'Or)[1]; — 4, Gevingey (Jura)[2]; — 5, 8, 9, 10, Bourgogne (provenances diverses)[3]; — 6, Tumulus de la Borie d'Arre, près Rogues (Gard)[4]; — 7, Claycures (Meurthe-et-Moselle)[5].

opposé au tranchant. En outre, plusieurs sont ajourés à la partie supérieure, tandis qu'en France et en Suisse les rasoirs simples de l'âge du bronze sont toujours pleins.

1. D'après Dr Brulard, *Les tumulus de Magny-Lambert*, ext. Comm. antiq. Côte-d'Or, t. XV, pl. I, fig. 18, 15, 8.

2. D'après Clos et Robert, *Rapport sur les fouilles du tumulus de la nécropole gauloise de Gevingey*, ext. Bull. Soc. Emul. Jura, 1883, pl. III, fig. 1.

3. D'après Flouest, *Le tumulus du bois de Langres*, ext. Bull. Soc. Sc. Semur, 1871, pl. I, fig. 9, 8, 10, 6.

4. D'après Cazalis de Fondouce, *Tumulus des causses du Gard*, RP, 1906, p. 207, fig. 3.

5. D'après Beaupré, *Études préhist. Lorraine*, pl. IV, fig. 5.

Parmi les exemplaires de cette seconde série, les uns se classent, comme les précédents, à la première phase hallstattienne, les autres, à la seconde.

Ce petit instrument, commun dans les nombreuses sépultures hallstattiennes de la Bourgogne, se retrouve à la même époque en Lorraine, en Belgique [1] et dans le sud de la France [2]. La mode de se raser la barbe, tout au moins partiellement, était sans doute un privilège de l'aristocratie guerrière, comme paraît l'indiquer cette association habituelle du rasoir et de l'épée. Nous retrouverons le rasoir dans les sépultures de l'époque de La Tène, non plus en bronze mais en fer, et nous rappellerons à ce sujet les textes des auteurs anciens relatifs à la manière de porter la barbe chez les Gaulois.

Trousses de toilette. — Nous avons vu que dans les sépultures de l'âge du bronze apparaissent déjà avec les objets de parure de petites pincettes ayant sans doute servi à épiler. L'usage s'en continue à l'époque de Hallstatt. Un exemplaire en fer (long. 0m 06) accompagnait une épée hallstattienne dans un tumulus de Minot [3]. On trouve aussi la pincette dans les tumulus des Hautes-Alpes [4]. Mais elle s'associe parfois à d'autres accessoires de toilette inconnus précédemment. C'est en effet à l'époque de Hallstatt II qu'apparaît dans l'Europe centrale une petite trousse composée ordinairement d'une pince, d'un cure-oreilles et d'un grattoir passés dans un anneau (fig. 370). Ces menus ustensiles, à tige torse, sont délicatement façonnés.

On les a signalés à Hallstatt, en Bohême et en Bavière [5]. Un grattoir en fer à tige torse a été trouvé dans la nécropole d'Haulzy

1. Combaire, *Premiers âges du métal*, pl. IV, nos 53, 54.

2. *Mat.*, 1898, p. 197, et 1879, p. 489, fig. 183 (de Lavène, Tarn). Voir aussi p. 553, fig. 227. M. Salomon Reinach a publié dans l'ouvrage d'Alexandre Bertrand, *Arch. celt.*, p. 440, une carte et une statistique des rasoirs de bronze de l'Europe centrale ; il y a lieu de distinguer maintenant entre ceux de l'âge du bronze et ceux de l'époque de Hallstatt.

3. H. Corot, *Tumulus de Minot*, 3e fouille, *Les Vendues de Verroiles et le Crai Carré*, ext. Bull. Soc. arch. Châtillonnais, 1895-96, p. 10 ; une autre pincette d'un tumulus de Fleurey (époque de La Tène) est reproduite plus loin dans le même mémoire (pl. I, fig. 5).

4. D. Martin, *Aperçu sur la fouille pratiquée dans un des tumuli de Chabestan*, Bull. Soc. Etudes Hautes-Alpes, 1902, p. 248 (c. r. par Cartailhac, dans *Anthr.*, 1903, p. 195).

5. Pour la Bavière, voir aussi J. Naue, *Hügelgräber*, pl. XXI, fig. 6 et 5 ; — du même, *Nouvelles trouvailles préhist. de la Haute-Bavière*, Anthr., 1897, p. 646, fig. 11.

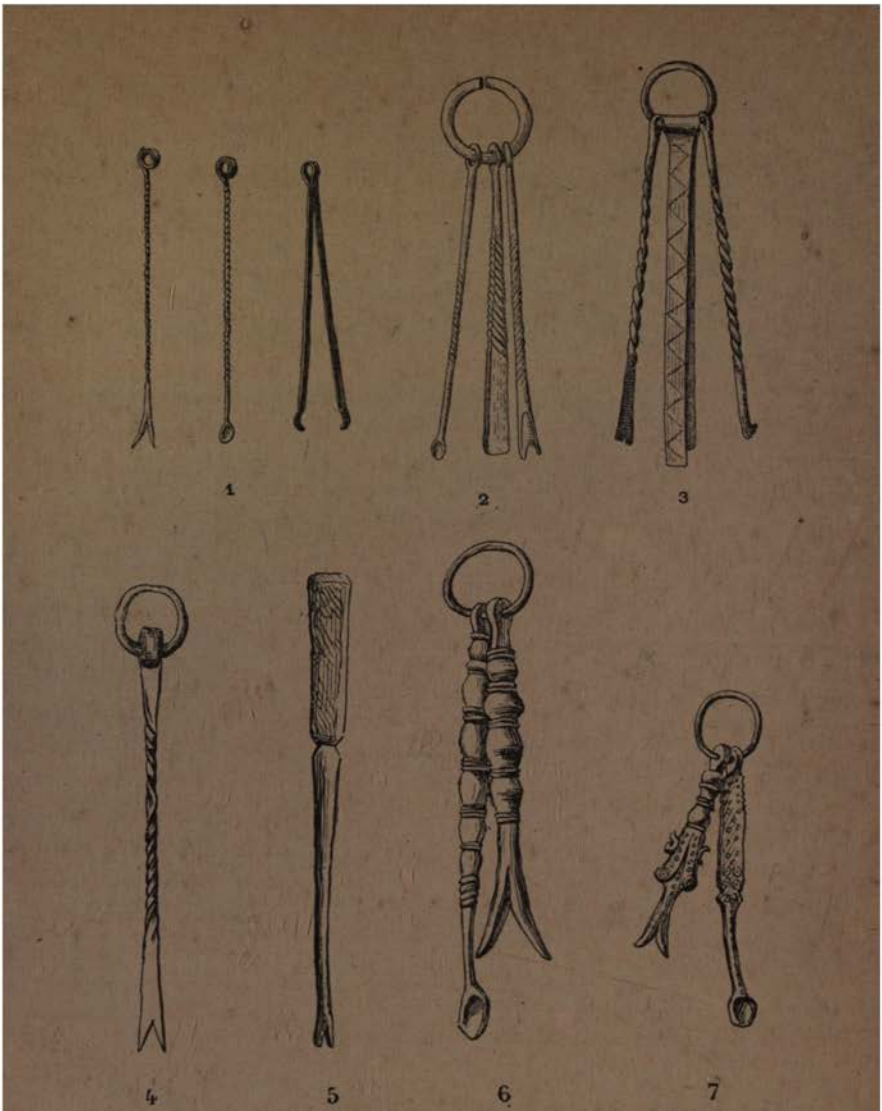

Fig. 370. — Petits instruments de toilette isolés ou réunis en trousse. (env. 1/2 gr. nat.).

1, Hallstatt [1]; — 2, Bavière [2]; — 3, Bylan (Bohême) [3]; — 4, Haulzy, c^ne de Vienne-la-Ville (Marne) [4]; — 5, Camp d'Affrique, à Messein (Meurthe-et-Moselle) [5]; — 6, 7, Près Alife (Italie) [6].

1. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. XIX, fig. 15, 16, 17.
2. D'après J. Naue, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, RA, 1895, II, p. 19, fig. III, n° 10.
3. D'après Pič, *Starožitnosti*, I, 1, pl. XXV, fig. 18.
4. D'après G. Goury, *Les étapes de l'humanité*, I, fasc. II, *L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole*, p. 32, fig. 11.
5. D'après une photographie du comte J. Beaupré.
6. D'après E. Dressel, *La necropoli presso Alife*, Annali dell' Instituto, 1884, p. 219, pl. P, fig. 10, 9.

(fig. 370, 4), également suspendu à un annelet, les deux autres accessoires de la trousse faisant défaut. On sait que les tombes de ce cimetière datent en partie de l'époque de Hallstatt, en partie du début de celle de La Tène. Un grattoir en fer isolé figure parmi les trouvailles du Camp d'Affrique (fig. 370, 5).

La pincette à épiler était connue en Égypte à la période de Negada, et dans l'Europe du nord dès l'âge du bronze II (1re partie. p. 341). Quelques archéologues, nous l'avons dit, ont considéré cet objet comme un ustensile servant aux travaux de couture. Son association avec le cure-oreilles et le grattoir suffirait à lever toute incertitude au sujet de sa destination. D'ailleurs, nous savons qu'il se rencontre quelquefois dans des sépultures viriles. Un exemplaire à tige de bronze ornée de lames de fer, exemplaire d'une dimension et d'un fini d'exécution exceptionnel, provient également d'une sépulture d'homme découverte dans un tumulus de la Haute-Bavière (fig. 371). Nous verrons qu'en France, dès le début de l'époque de La Tène, ces petites trousses deviennent assez abondantes. On s'est demandé à quoi servait exactement l'objet à pointe bifide qui accompagne la pincette et le cure-oreilles. Avec M. Hoernes [1], nous y voyons le *scalptorium* des Romains. Une épigramme de Martial indique l'usage de ce grattoir, auquel, à l'époque classique, le nombre et la forme de ses dents avaient donné l'apparence d'une main.

Fig. 371. — Pincette à épiler, en bronze (Haute-Bavière) [2]. (env. 1/5 gr. nat.).

Defendet manus haec scapulas mordente molesto
Pulice vel si quid pulice sordidius [3].

Comme tous les objets destinés à la clientèle féminine, ceux-ci étaient façonnés avec un art délicat. C'est aux peuples de l'Italie que les Celtes empruntèrent l'usage de ces petits accessoires de toi-

1. Hoernes, MAGW, 1889, *Sitzungsberichte*, p. [10]. Le cure-oreilles portait à Rome le nom d'*auriscalpium*. Cf. Saglio, *Dict. des Antiquités*, s. v.
2. D'après J. Naue, *Anthr.*, 1897, p. 646, fig. 11.
3. Martial, *Epigr.*, XIV, 83.

lette. Ils ne sont pas rares dans l'Italie du nord [1]. Une trousse (fig. 372, 2), trouvée à Santa Lucia, passée dans une fibule, se compose de quatre pièces, dont un cure-ongles ; deux des autres portent sur leur tige une lime à ongles [2]. Une autre en argent doré (fig. 372, 4), recueillie dans une sépulture à Rebbio (Côme),

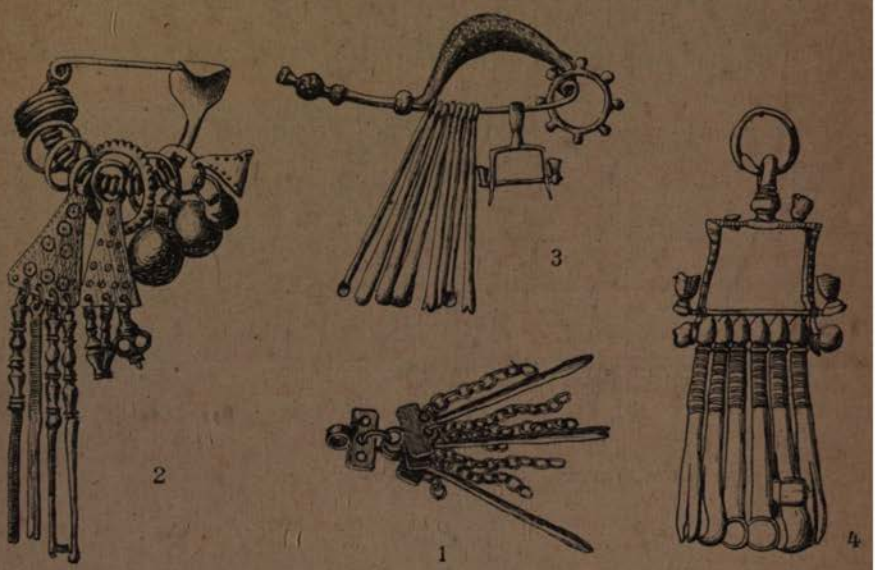

Fig. 372. — Trousses d'instruments de toilette (env. 1/3 gr. nat.).

1, La Châtelaine, forêt des Moydons (Jura) [3] ; — 2, Santa Lucia [4] ; — 3, Palestro (prov. de Pavie) ; — 4, Rebbio (prov. de Côme) [5].

est formée de six instruments suspendus à un cadre muni d'un anneau : quatre vases minuscules privés de leur couvercle, mais ayant dû contenir du fard ou des parfums, sont fixés à ce cadre. Une fibule découverte près de Palestro, province de Pavie (fig. 372, 3), nous montre les éléments d'une trousse semblable qu'il est facile de reconstituer sous sa forme primitive à l'aide de l'exemplaire précédent [6].

1. Pour les références, voir Marchesetti, *Santa Lucia*, p. 286.
2. Marchesetti, *Santa Lucia*, pl. XII, fig. 2.
3. D'après Chantre, *Age du fer*, pl. XXVI, fig. 4.
4. D'après Marchesetti, *Santa Lucia*, pl. XII, fig. 2.
5. D'après Castelfranco, *Corredo da toeletta di Rebbio*, BPI, 1900, p. 25, fig. 1 ; p. 26, fig. 2.
6. Le rapprochement est dû à M. Castelfranco, *loc. cit.*, p. 24.

Ce qui nous porte à croire que les Étrusques et les Illyriens ont reçu de la Grande-Grèce les prototypes de ces instruments de toilette, c'est qu'on les rencontre vers la même époque dans les sépultures de la Campanie, par exemple à Piedimonte d'Alife (fig. 370, 6-7). Cette nécropole a d'ailleurs livré des cistes à cordons et des parures de corail, c'est-à-dire deux autres séries d'objets représentés au nord des Alpes durant la seconde phase hallstattienne [1].

Il ne serait pas surprenant que l'on rencontre quelque jour en Campanie le modèle de trousse muni de capsules à onguents, car l'importance du commerce des produits de parfumerie en Campanie est attestée par les écrivains de l'antiquité [2].

1. Dressel, *La necropoli presso Alife*, Annali dell' Instituto, 1884, p. 219, pl. P.

2. Plaute, *Rudens*, 629, et Pline, *Hist. nat.*, XVIII, XXIX.

CHAPITRE XI

L'ART AU PREMIER AGE DU FER. IMPORTANCE DES FIGURATIONS D'AMULETTES DANS L'ORNEMENTATION HALLSTATTIENNE

Sommaire. — I. Les représentations de la rouelle et des signes similaires. — II. Pendants d'or étrusques trouvés au nord des Alpes, représentant le soleil et la lune.

§ Ier. — *Les représentations de la rouelle et des signes similaires.*

Il est, selon nous, tout à fait impossible de considérer uniquement comme des motifs de décoration certaines figures constituant le thème habituel de l'ornementation hallstattienne et particulièrement fréquentes sur les objets de parure. C'est là une question importante que nous avons déjà étudiée précédemment (1re partie, chap. XIII) avec les développements qu'elle comporte.

Elle divise, d'ailleurs, les historiens de l'art antique, quelques-uns d'entre eux tenant en suspicion toute interprétation « symbolique », en raison des abus déplorables auxquels conduit trop souvent ce système d'exégèse archéologique. Aussi croyons-nous utile de rassembler dans ce court chapitre certains documents propres à confirmer ou à compléter quelques-unes de nos précédentes conclusions. Plusieurs appartiennent au premier âge du fer.

Pour éviter tout malentendu, il convient d'observer que les figurations dont il s'agit ne sont pas, à proprement parler, des « symboles », c'est-à-dire des signes possédant une valeur conventionnelle, un sens allégorique ou mystique. Nous y voyons, au contraire, soit de pures représentations d'objets matériels, auxquels s'attachait une vertu religieuse ou phylactérique, soit des dégénérescences graphiques de ces représentations.

Le plus commun parmi ces signes, la rouelle, n'est autre chose que l'image de l'astre solaire, de la roue enflammée dont le trajet se renouvelle chaque jour sur la route céleste.

Les représentations attestant sa valeur d'amulette sont en quelque sorte innombrables. Elles appartiennent à toutes les périodes, à partir de l'âge du bronze. Nous en grouperons ici quelques-unes,

choisies parmi les plus caractéristiques, les unes de l'époque hallstattienne, les autres bien plus récentes.

La rouelle apparaît au centre même d'un de ces disques en terre cuite, recueillis pour la plupart dans l'Italie du sud, disques qui, de l'avis unanime de leurs commentateurs, réunissent divers attributs divins particulièrement efficaces contre les maléfices (fig. 373, 1). Sur une de ces pendeloques (fig. 373, 3), le groupe de figures auquel

Fig. 373. — Petits disques de suspension en terre cuite avec nombreuses figurations d'amulettes.

1, Tarente [1] ; — 2, Naples [2] ; — 3, Italie du sud [3].

appartient la rouelle semble avoir pour pendant le croissant lunaire. Quoi qu'il en soit, cette association s'observe incontestablement sur d'autres séries d'amulettes gréco-romaines. Une rouelle de suspension en or trouvée à Balesme (Haute-Marne) et faisant partie de la collection Millon porte fixée sur une de ses faces les images de la lune et de la double hache. On trouve aussi les images de *Sol* et *Luna* (rouelle et croissant) sur un collier d'argent provenant de la station militaire de Newstead (fig. 374, 2) [4].

1. D'après F. Lenormant, *Notes archéologiques sur la terre d'Otrante*, BA., 1881-82, p. 95.

2. D'après Jahn, *Über d. Aberglauben des bösen Blicks bei den Alten*, Berichte über die Verhandlungen d. Königl. Sächsischen Gesells. d. Wissensch. zu Leipzig, 1855, I-II, p. 28, pl. V, fig. 3.

3. D'après E. Labatut, *Amuletum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 256, fig. 306.

4. James Curle, *The fort of Newstead in the parish of Melrose*, 1909, p. 333, et pl. 87.

Parmi les diverses substances et plantes possédant des vertus merveilleuses, plusieurs étaient consacrées au soleil ou à la lune. Nous avons rap-

La rouelle, nous l'avons dit, avait parfois comme équivalent l'étoile à plusieurs pointes (1re partie, p. 434, fig. 177). Sur une troisième plaque d'argile à attributs-amulettes (fig. 373, 2), une de ces étoiles fait précisément pendant au croissant lunaire.

Si nous nous reportons maintenant aux objets de parure des premier et second âges du fer, de provenance gréco-italique ou bar-

1

1a

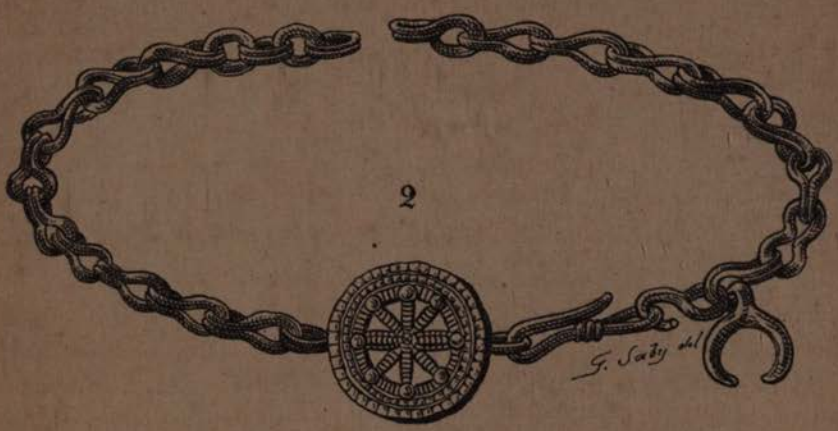

Fig. 374. — 1, Rouelle de suspension en or, Balesme (Haute-Marne)[1]; — 2, Chaînette en argent avec pendeloques-amulettes représentant le soleil et la lune. Époque romaine. Camp de Newstead, près Melrose (Écosse)[2].

bare, nous constatons que l'image de la rouelle est en quelque sorte partout inséparable des ceintures métalliques. Il serait facile de l'établir par un grand nombre d'exemples. Les figures 375-377, complétant nos indications précédentes, nous semblent suffisam-

pelé le rôle des mythes solaires dans les croyances attachées à l'ambre. Sur les herbes magiques, planétaires et astrologiques, consulter le travail récent d'un botaniste : Béjottes, *Le livre sacré d'Hermès Trismégiste et ses trente-six herbes magiques*, Bordeaux, 1911.

1. D'après J. Déchelette, *La collection Millon*, p. 266, fig. 57.
2. D'après James Curle, *loc. cit.*, p. 333, et pl. 87.

ment démonstratives : tantôt la rouelle est une pièce détachée, fixée à la ceinture au moyen de rivets, tantôt elle fait corps avec l'agrafe. Bien plus fréquemment encore, elle est gravée sur les plaques de bronze qui constituent la ceinture ou sur son agrafe (voir fig. 355, 357, 359, 1, et 1re partie, p. 434-435, fig. 177-178).

Sur la curieuse chaîne-ceinture de Němějice (Bohême), trouvée dans un tumulus de l'époque de La Tène (fig. 377), la rouelle

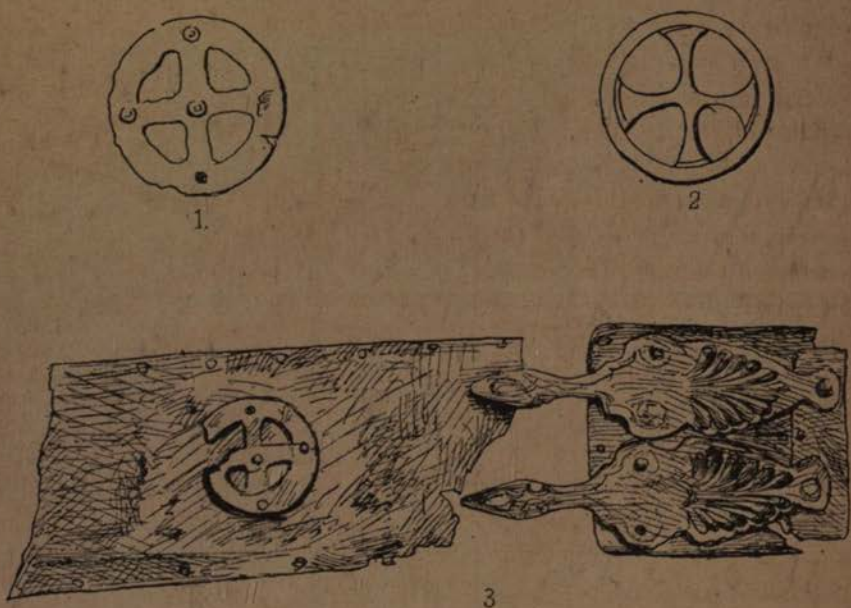

Fig. 375. — Rouelles-amulettes fixées à des ceintures de bronze. Aufidena (Italie) [1].

se complique d'un motif assez fréquent dès l'époque de Hallstatt : elle porte sur son pourtour une file d'oiseaux d'eau, en partie disparus ; au centre, quatre cygnes, disposés en croix, boivent dans un vase. Sans rechercher la signification exacte de ce dernier motif, nous nous contenterons de rappeler ce que nous avons dit précédemment sur l'importance du cygne — plus tard emblème de l'Apollon hyperboréen — dans l'art protohistorique, et sur son association habituelle avec la rouelle.

Il est donc aisé de comprendre le véritable caractère du décor des ceintures métalliques hallstattiennes : les rouelles, étoiles, croisettes

1. D'après Lucio Mariani, *Aufidena*, Mon. Ant., X, p. 345, fig. 73; p. 343, fig. 71 *a*.

et swastikas, associés ou non à des oiseaux d'eau, à des chevaux et à des cervidés, ont été incontestablement introduits dans cette ornementation à titre de phylactères et leur rôle décoratif ne saurait nous faire oublier leur véritable origine (voir aussi p. 654, fig. 251).

Si ces motifs sont constamment répétés sur les objets de parure, si la rouelle se rencontre fréquemment au premier et au second âge du fer, passée dans l'épingle des fibules, c'est parce que ces objets, colliers, ceintures, agrafes, fibules, étaient placés sur les régions du corps qui en constituent les parties vitales.

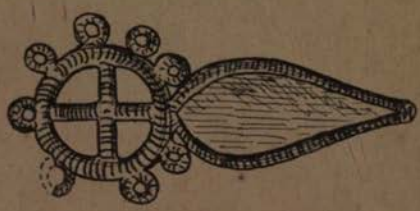

Fig. 376.— Agrafe de ceinture, avec la rouelle-amulette. Scandinavie [1]. (1/3 gr. nat.).

On doit se garder de ne considérer comme amulettes ou talismans que les seules pendeloques ou objets de suspension. Plus communément, c'était une simple figure gravée ou représentée en relief sur les parures, en particulier sur celles des femmes et des enfants, êtres faibles ayant tout particulièrement à redouter les funestes effets du « mauvais œil » [2].

Nous avons dit que la rouelle, le signe en S et le swastika appartenaient à une même série d'amulettes, sans doute d'origine commune. La valeur phylactérique du signe en S se trouve confirmée par une découverte récente, postérieure à la publication de notre précédent volume : il s'agit d'une curieuse rouelle en bronze (fig. 378), recueillie par M. Corot dans les fouilles d'une villa gallo-romaine au Grand-Jailly (Côte-d'Or). Elle est pourvue de huit rayons et ornée des deux côtés de traits gravés au burin. Sur une de ses faces étaient soudées trois petites plaques en forme d'S, également gravées. Un seul de ces appendices subsiste, mais la place des autres est indiquée par des restes de soudure [3].

1. D'après Undset, *Erste Auft. d. Eisens*, pl. XXXI, fig. 1.

2. Une ancienne dissertation d'Otto Jahn a appelé l'attention sur l'importance des croyances populaires relatives au « mauvais œil », en latin *fascinum* (Jahn, *Ueber den Aberglauben des bösen Blicks bei den Alten*, dans les Berichte über die Verhandl. d. Königl. Sächs. Gesells. der Wissensch. zu Leipzig. Phil.-hist. Classe, 1855). — Voir aussi G. Lafaye, art. *Fascinum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*; — Labatut, art. *Amuletum*, Ibid.; — et les art. *Aberglaube* et *Amulette* de Riess, dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclop.*

3. Le signe en S se rencontre aussi à l'époque classique parmi les amulettes réunies en collier (Labatut, *ibid.*, p. 257, fig. 310).

Le Jupiter du Châtelet que nous avons reproduit ci-dessus (1re partie, p. 466, fig. 196) a tout à la fois pour attribut une rouelle et un faisceau de signes en S, suspendus à un anneau. Le petit bronze du Grand-Jailly réunit de même ces deux amulettes. Il ne remonte qu'à l'époque gallo-romaine. Mais il appartient à l'archéologie protohistorique de mettre en lumière la haute antiquité

Fig. 377. — Chaîne en bronze trouvée dans un tumulus à Němějice (Bohême). Époque de La Tène [1].

de ces représentations. A l'époque de La Tène apparaîtront, à côté des mêmes rouelles, alors innombrables, quelques nouveaux talismans appelés également à une fortune durable.

Nous avons attribué une origine religieuse à ces rouelles-amulettes, figurations du soleil. Peut-être leur efficacité relevait-elle de cet ensemble de croyances superstitieuses qui se rattache au domaine de la magie plutôt qu'à la religion proprement dite. A vrai dire, il serait malaisé pour les temps préhistoriques

1. D'après Pič, *Mohyla na Hůrce u Němějic*, Památky, 1905, p. 638.

de délimiter exactement les confins de ces deux domaines. Toutefois, comme on l'a observé, le soleil n'est une puissance magique qu'au sens négatif [1]. Il nous semble représenter ici un pouvoir religieux et tutélaire opposé au pouvoir magique, offensif et occulte. Les pratiques de sorcellerie réclament l'ombre de la nuit, tandis que l'astre du jour met en fuite dès son lever les êtres malfaisants, les porteurs de maléfices. La domination qu'exerce le soleil sur les puissances des ténèbres nous explique pourquoi son image fut de bonne heure considérée comme un des plus sûrs préservatifs contre les sortilèges. Cette croyance n'a sans doute jamais joué un

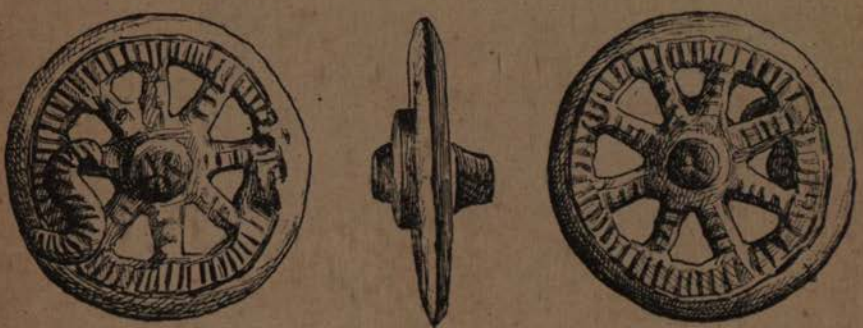

Fig. 378. — Amulette en bronze : rouelle et signe en S. Époque gallo-romaine. Le Grand-Jailly, commune de Montbard (Côte-d'Or) [2].

rôle plus important qu'à l'époque de Hallstatt dans l'ornementation des objets de parure.

On rencontre aussi assez fréquemment à cette époque des pendeloques-amulettes qui paraissent représenter des haches.

Nous avons suffisamment insisté précédemment sur le culte de ce fétiche, à partir des temps néolithiques, pour ne pas y revenir avant de nous trouver en présence des dieux anthopomorphes de la hache et du maillet et des images de l'*ascia* sur les tombeaux gallo-romains. Plusieurs objets figurés ci-dessus (1re partie, p. 481), appartiennent à l'époque de Hallstatt [3].

MM. Gozzadini et Pigorini ont depuis longtemps reconnu que les

1. Voir Reiss, art. *Aberglaube*, ap. Pauly et Wissowa, *Real-Encyclop.*, p. 38 ; — Hubert, art. *Magia*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1516.

2. D'après une photographie de M. Corot.

3. Ce sont aussi, croyons-nous, des fers de haches qui sont suspendus aux rouelles des anses de la situle hallstattienne reproduite précédemment (1re partie, p. 294, fig. 111 *ter*). Nous rappelons que des haches en pierre polie ont été découvertes dans des tombeaux des époques de Hallstatt et de La Tène.

pendeloques en forme de triangles ou de trapèzes, découpées dans de la tôle de bronze mince, sont des figurations de haches [1]. L'étude des monuments confirme cette interprétation. Dans les régions celtiques, ce goût des pendeloques-talismans fut cependant moins développé que dans les pays illyriens. Là, on les suspendait à tous les objets de parure, en particulier aux torques, aux ceintures et aux fibules, dont l'arc porte souvent de longues chaînettes parallèles, terminées par des pendeloques [2]. Les anses et les couvercles des vases métalliques pouvaient recevoir également les mêmes pendeloques.

Les signes-amulettes passèrent, en effet, du corps humain à divers objets qu'il importait de protéger aussi contre les maléfices, notamment les armes défensives et offensives, les vases métalliques et céramiques.

C'est pourquoi nous trouverons plus tard sur l'arc d'Orange la rouelle figurée au sommet de casques gaulois, et sur une cuirasse également gauloise des trophées de Pergame la croix gammée et le signe en S. Nous rencontrerons, en outre, à l'époque de La Tène, des représentations du soleil et de la lune sur des épées et des lances.

Tous ces signes, rouelles, swastikas, etc., abondent, nous l'avons dit, parmi les peintures de vases céramiques, à 'époque géométrique, au sud et au nord des Alpes (voir ci-dessus, p. 821, fig. 333 334). Avant de dégénérer en simples motifs d'ornement, c'est à leurs vertus phylactériques qu'ils durent toute leur popularité [3].

§ II. — *Pendants d'or étrusques trouvés au nord des Alpes, représentant le soleil et la lune.*

A côté de l'antique représentation du soleil-roue apparaissent dès l'époque de Hallstatt les premières figurations du soleil-globe, transformation due au progrès des connaissances astronomiques dans les pays du sud [4].

1. Pigorini, BPI, 1889, p. 74. M. Hoernes partage la même opinion (*Urg. d. Kunst*, p. 440).

2. Sacken, *Hallstatt*, pl. XII-XV ; — Hoernes, *Urg. d. Kunst*, p. 440, 442, 471, et pl. X-XIV.

3. Une tablette assyrienne nous apprend qu'on pouvait être frappé de sortilège « en mangeant dans le plat d'un ensorcelé ou en buvant dans sa coupe » (Zimmer, *Beiträge zur Kenntniss der babylonischen Religion*, 2e tablette *Surpu*). Mais il y avait sans doute beaucoup d'autres motifs pour défendre ces récipients contre les maléfices.

4. « Les astres, écrit Aristote au IVe siècle, sont de forme sphérique, ainsi que d'autres l'ont cru avant nous. » Aristote, *Traité du ciel*, II, VIII, 6.

Telle est du moins l'interprétation que nous croyons pouvoir proposer pour une série de petits bijoux importés d'Étrurie sur le territoire helvétique au VI^e siècle avant J.-C. Très peu connus, ils présentent néanmoins un vif intérêt au point de vue iconographique ; d'autre part, ils témoignent, autant que les trouvailles de vases en bronze, des relations que les Celtes de l'Europe centrale entretenaient avec les régions toscanes. Une des sépultures tumu-

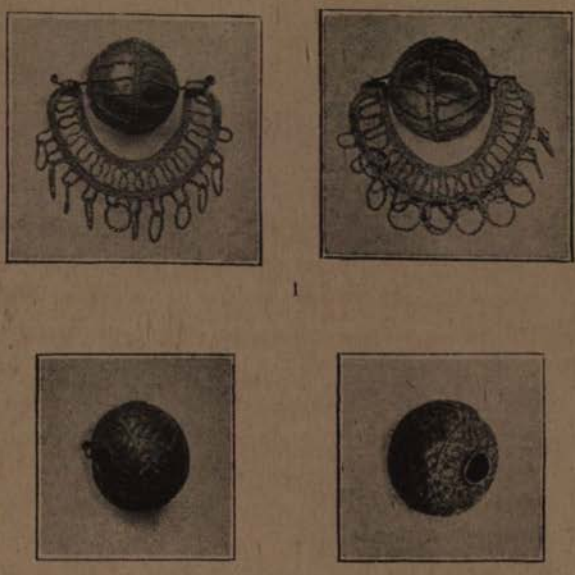

Fig. 379. — Pendants en or de travail étrusque [1].
(Gr. nat.)

1, Jegenstorf (canton de Berne) ; — 2, Ins (Anet, même canton).

laires d'Ins, non loin du lac de Bienne, avait livré à G. de Bonstetten plusieurs objets d'or, notamment un petit sphéroïde creux perforé à chaque pôle et dont il semblait difficile d'expliquer la destination précise (fig. 379, 2) [2].

En 1908, M. Wiedmer-Stern recueillit également dans un tumulus, à Jegenstorf, près de Berne, une parure d'or représentant l'ob-

1. D'après des photographies communiquées par M. Wiedmer-Stern.

2. G. de Bontestten, *Les tumulus d'Anet*, Berne, 1849. Le même explorateur a trouvé des boucles d'oreilles en or et des épingles à tête d'ambre dans un des tumulus de Wohlen, canton de Berne (G. de Bonstetten, *Recueil d'antiq. suisses*, Berne, 1855 ; — Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 373, fig. 361, 362 ; — Viollier, ASA, 1910, p. 258).

jet complet (fig. 379, 1) [1]. Or, tous ces bijoux sont ornés de fines granulations qui constituent une sorte de certificat d'origine : c'est, en effet, une technique particulière à de nombreux ouvrages

Fig. 380. — Pendeloques-amulettes en or, de travail étrusque, avec représentation du soleil et de la lune [2]. Vulci (Etrurie) (gr. nat.).

de l'orfèvrerie étrusque : le décor se compose de motifs géométriques obtenus au moyen de globules imperceptibles ; l'ouvrier les juxtaposait avec une habileté d'exécution que l'industrie moderne parviendrait difficilement à égaler. Non moins caractéristique pour l'origine du bijou est l'arc en filigrane ajouré, dont les extrémités supportent l'axe de la sphère : exemple typique de la technique étrusque dite à dentelle (*a trina*) [4].

Fig. 381. — Pendant en or, trouvé à Bolsena (Etrurie) [3]. (4/5 gr. nat.).

Ces objets sont, croyons-nous, des pendants-amulettes représentant le soleil et la lune, double symbole astral encore très populaire à l'époque romaine, comme le montrent les exemples que nous venons de citer. Ici, le croissant est ajouré et formé de fines tresses en cordelé auquel sont suspendus de petits anneaux. Nous retrouvons ces figurations sur plusieurs pendeloques étrusques de la même époque (VI[e] siècle avant J.-C.), ornées des

1. Widmer-Stern, *Erster Jahresbericht der Schweiz. Gesellschaft für Urgeschichte*, 1909, p. 45.

2. D'après une photographie communiquée par la direction de l'Antiquarium de Munich.

3. D'après Martha, *L'art étrusque*, pl. I, fig. 2.

4. Cette technique passe pour avoir été inconnue de la toreutique grecque proprement dite (G. Karo, *Le oreficerie di Vetulonia*, Studi e materiali, II, p. 143, 146). Dans ce mémoire, sont figurés de nombreux bijoux d'or présentant ce

mêmes granulations, par exemple sur des parures conservées à l'Antiquarium de Munich (fig. 380), parures qui, par leur technique, rappellent absolument ces petites sphères d'or des tumulus suisses [1].

A première vue, cette hypothèse que les deux signes représentent le soleil et la lune vient tout naturellement à l'esprit [2]. Elle nous

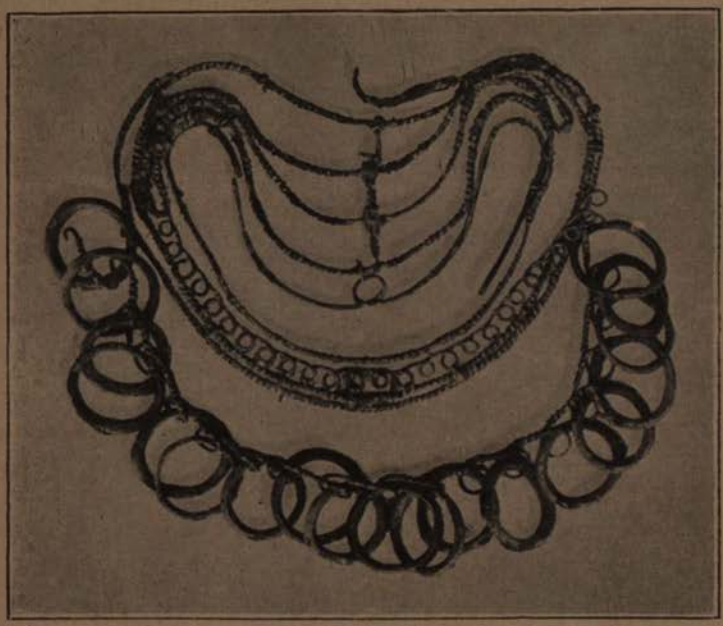

Fig. 382. — Pendant de bronze. Ile Saint-Pierre, lac de Bienne (Suisse) [3].

semble confirmée péremptoirement, et d'une façon plus explicite encore, par un autre bijou d'or étrusque trouvé à Bolsena (fig. 381).

même décor à filigrane ondulé formant dentelle. On verra que ce dispositif à méandre a été imité par les Gaulois pour la fabrication des bracelets à l'époque de La Tène.

1. Nous devons à la direction de l'*Antiquarium* la photographie de ces disques qui servent de pendeloques à un collier d'or. Il en est fait mention dans le petit guide de ce musée publié par Furtwängler (*Kurze Beschreibung*, 1907, p. 10). L'illustre archéologue classe ces bijoux au VII[e] siècle av. J.-C.

2. Nous ne croyons pas devoir attacher ici de l'importance au fait que le croissant est représenté les pointes en bas : la pendeloque étant attachée au cou, si la personne qui en était parée la redressait pour la contempler ou pour la porter à ses lèvres, le croissant se présentait à ses regards dans sa position normale. Les disques de suspension représentés ci-dessus (p. 886, fig. 373) confirment pleinement notre opinion.

3. D'après une photographie communiquée par M. Wiedmer-Stern.

Ici, en effet, le char du soleil attelé de quatre chevaux et conduit par le dieu, figuré sous les traits d'un homme à la tête radiée, apparaît au-dessus du croissant. Les palmettes surmontant les cornes de cet emblème, les Victoires ailées qui l'accostent, les chainettes et pendeloques-accessoires, tous les détails qui enrichissent ce magnifique bijou ne sont, en réalité, que des surcharges parasitaires conçues dans le goût de l'époque hellénistique à laquelle il appartient. Mais, en dépit des modifications introduites par l'anthropomorphisme ou dues aux influences d'une nouvelle école d'art, les liens de filiation qui unissent le pendant de Jegenstorf à celui de Bolsena se reconnaissent à une particularité typique : la présence de petits anneaux bordant de part et d'autre les bords du croissant.

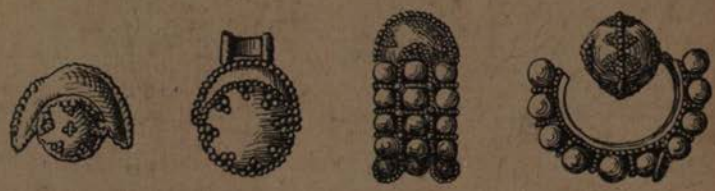

1 2 3 3a

Fig. 383. — Pendeloques et pendants en or (env. 3/4 gr. nat.).

1, Villaricos (Espagne) [1]; — 2, Douïmès (Tunisie) [2]; — 3, La Certosa, à Bologne (Italie) [3].

Un autre bijou de la même série (fig. 382), que nous avons rencontré au musée de Berne, et qui provient d'une station du lac de Bienne, fortifie encore cette hypothèse : là aussi, les petits anneaux mobiles accompagnent l'image lunaire. L'objet n'est plus en or, mais en bronze ; les fils de métal assemblés qui formaient la partie supérieure de la concavité se sont disjoints et la sphère, qui, selon toute vraisemblance, accompagnait ici aussi le croissant, a disparu.

Peut-être est-ce là une imitation indigène des modèles étrusques dont les trouvailles de Jegenstorf et d'Ins nous mettent sous les yeux des spécimens bien caractéristiques. Si l'on rapproche ces objets du vase en or de Zurich (voir p. 793), on saisira mieux encore l'intérêt et l'importance de ces figurations astrales.

1. D'après Siret, *Villaricos y Herrerias*, p. 434, fig. 37, n° 1.
2. D'après le R. P. Delattre, *Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage* p. 230, pl. XXXI, fig. 13.
3. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, pl. 102, fig. 10.

Ajoutons enfin que la présence de ces importations étrusques en territoire helvétique confirme nos conclusions au sujet de la voie de pénétration des influences italo-grecques en pays celtique. Sur un autre pendant d'oreille en or du même type trouvé à la Certosa de Bologne (fig. 383, 3), les anneaux sont remplacés par de petits sphéroïdes, diminutifs de la sphère solaire surmontant le croissant.

Fig. 384. — Pendants d'oreilles en or[1] (env. 1/2 gr. nat.).

1. Tumulus aux environs des portes de Théodosie (Crimée); — 2. Même région.

Les prototypes de ces bijoux-amulettes sont peut-être d'origine hellénique : on en rencontre des variantes parmi les riches parures en or de style grec qu'ont livrées les sépultures du Bosphore cimmérien[2]. Sur un de ces exemplaires (fig. 384, 1), un personnage nu conduisant un quadrige est représenté également entre des Victoires, comme sur le bijou de Bolsena. Les rapprochements qui précèdent nous révèlent sa véritable nature. D'ailleurs, un collier faisant partie de la même parure porte de minuscules pendeloques, images du griffon et de l'Artémis d'Éphèse. Or, le griffon était, comme on sait, l'emblème de l'Apollon hyperboréen et Artémis a

1. D'après Salomon Reinach, *Antiquités du Bosphore cimmérien*, pl. XII *a*, fig. 5 *a*; pl. XIX, fig. 5.

2. Salomon Reinach, *Antiquités du Bosphore cimmérien*, pl. XII *a* et XIX.

ici le caractère d'une divinité lunaire : les motifs du collier se trouvaient donc parfaitement assortis avec ceux des pendants.

La figuration solaire revêt au contraire la forme d'une rosace sur un autre de ces bijoux trouvé dans la même région (fig. 384, 2), et de petites rosaces semblables — peut-être des représentations d'astres plus petits — ornent ici encore le pourtour du croissant.

Sur tous ces bijoux-amulettes les Victoires ont un sens allégorique qu'il est facile de définir : elles personnifient la puissance de l'astre du jour contre les génies des ténèbres, redoutables aux humains.

De l'ensemble des faits analysés dans ce chapitre, on peut conclure qu'au nord comme au sud des Alpes les croyances superstitieuses ont joué aux temps protohistoriques, et notamment à l'époque de Hallstatt, un rôle considérable dans l'ornementation des objets de parure.

Nous savons par le témoignage positif des textes que plusieurs des principales substances employées pour la fabrication de ces objets, l'ambre, le corail et même le jayet [1], écartaient les maléfices.

Les représentations astrales, et spécialement celles de la roue solaire ou de ses dérivés, bénéficiaient des mêmes vertus merveilleuses. Quelques siècles avant l'ère chrétienne il n'est peut-être pas de talisman auxquels on ait accordé plus de crédit chez les peuples de l'Europe méridionale et centrale, ainsi que cela résulte, croyons-nous, de l'étude comparative des documents archéologiques.

1. Il est curieux de constater que, d'après Apulée, le jayet exerçait la même action que la roue du potier sur les épileptiques ou démoniaques (*Apologie*, éd. Didot, p. 229). L'un et l'autre révélaient l'existence du mal, démasquant par conséquent le sortilège.

LISTE DES FIGURES

Pages

Fig. 213. — Vases peint dipylien 519
— 214. — Cratère dipylien orné de grecques 519
— 215. — Scène funéraire (l'exposition du mort), d'après un vase dipylien 520
— 216. — Décoration intérieure d'une tasse du Dipylon 520
— 217. — Urnè en terre noire d'un tumulus d'Oedenburg 521
— 218. — Fragment de vase à décor figuré d'Oedenburg 522
— 219. — Fragments de vases à décor gravé, trouvés en France ; chœurs de danses et ornements en forme de grecques 523
— 220. — Fibules hallstattiennes en bronze. Grèce, Italie et Gaule 524
— 221. — Trépied et chaudron du tumulus de la Garenne, à Sainte-Colombe (Côte-d'Or) 526
— 222. — Trépieds et chaudrons provenant de la tombe Regulini-Galassi, à Cervetri (Italie) 527
— 223. — Tête de griffon en bronze d'Olympie 528
— 224. — Principaux types du premier âge du fer dans l'Italie du centre (périodes proto-étrusques et étrusques). 533
— 225. — Principaux types du premier âge du fer dans l'Italie du nord (période de Villanova) 538
— 226. — Lingots de fer. Assyrie, Allemagne et France 547
— 227. — Principaux types de l'industrie « launacienne » 553
— 228. — Casques en bronze, types illyriens 594
— 229. — Chariot votif en bronze, trouvé à Strettweg (Styrie) 595
— 230. — Un des disques du tumulus de Klein-Glein (Styrie). 596
— 231. — Objets divers provenant des sépultures hallstattiennes de Plátenitz et d'autres nécropoles de la Bohême 597
— 232. — Poterie à décor figuré incisé, représentant sans doute une situle portée processionnellement sur un char. Oedenburg (Hongrie) 599
— 233. — Urne à décor plastique (restauration). Gemeinlebarn (Hongrie) 599

Fig. 234. — Trouvailles des tumulus de Roiderholz (Haute-Autriche) 600
— 235. — Deux sépultures de femmes (inhumation et incinération). Nécropole de Hallstatt 603
— 236. — Couvercle de situle historié, trouvé à Hallstatt.... 605
— 237. — Coupe d'un tumulus hallstattien de la Bavière.... 608
— 238. — Sépulture de l'époque de Hallstatt I, trouvée à Buchheim (grand-duché de Bade 610
— 239. — Sépulture de l'époque de Hallstatt II, trouvée à Salem (grand-duché de Bade 611
— 240. — Sépulture du début de l'époque de Hallstatt, découverte à Gündlingen (grand-duché de Bade 612
— 241. — Coupe et plan du tumulus dit le Monceau-Laurent, à Magny-Lambert (Côte-d'Or) 632
— 242. — Coupe d'un tumulus hallstattien. Charcier (Jura).. 632
— 243. — Coupe d'un tumulus à puits (Bohême 633
— 244. — Tumulus à double cordon circulaire en pierres. Minot (Côte-d'Or)..... 635
— 245. — Couvercle de coffret en os d'époque burgonde. Barésia (Jura)..... 640
— 246. — Mobilier d'une sépulture hallstattienne. Tumulus du Monceau-Laurent, à Magny-Lambert (Côte-d'Or) 642
— 247. — Mobilier d'un tumulus hallstattien du Bois de Langres (Haute-Marne)..... 646
— 248. — Plan et coupe d'un tumulus. Bange, commune de Minot (Côte-d'Or) 648
— 249. — Cercles de pierres et tumulus. Pommard (Côte-d'Or 649
— 250. — Epées et bouterolles de bronze. Tumulus de la Combe d'Ain (Jura)..... 653
— 251. — Ornement pectoral en bronze. Tumulus de la forêt des Moydons-Papillards, à Chilly (Jura 654
— 252. — Vase grec « protocorinthien » découvert dans un tumulus hallstattien aux Trois-Quartiers, commune de Pertuis (Vaucluse 661
— 253. — Enceintes concentriques que recouvrait un tumulus du plateau de Ger..... 666
— 254. — Une sépulture d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées ... 668
— 255. — Cercles de pierres à Garin (Haute-Garonne)..... 669
— 256. — Urnes cinéraires et objets divers. Nécropole de Saint-Sulpice (Tarn 672
— 257. — Épée de fer hallstattienne et coupelle en bronze. Tumulus de l'Aven Armand (Lozère 674

Fig. 258. — Sépulture du tumulus d'Airolles (Gard)..... 675
— 259. — Monument funéraire de Silfiac (Morbihan), actuellement à Pontivy..... 681
— 260. — Bassin et œnochoé de bronze provenant d'un tumulus de la région des Alcores (Andalousie)..... 683
— 261. — Oenochoés de bronze. Tombe Regulini-Galassi, à Cervetri (Étrurie)..... 684
— 262. — Fibules de la Péninsule ibérique et des Pyrénées françaises. Premier et second âges du fer..... 685
— 263. — Poignards à lame de fer avec poignée à antennes.. 686
— 264. — Objets de fer et fusaïoles en terre cuite. Mobilier de deux sépultures d'Aguilar de Anguita..... 689
— 265. — Coupes des fouilles du Camp de Château, à Salins (Jura)..... 96
— 266. — Fibules en bronze du Camp de Château, à Salins (Jura)..... 697
— 267. — Coupe du rempart du Camp d'Affrique, à Messein (Meurthe-et-Moselle)..... 698
— 268. — Pendants d'oreilles, fibules et épingle en bronze. Camp d'Affrique, à Messein (Meurthe-et-Moselle . 699
— 269. — Fibules des époques de Hallstatt et de La Tène, trouvées à la Steinsburg, près de Römhild (Saxe)..... 702
— 270. — Murs à parements internes (coupes)..... 703
— 271. — Empreintes ligneuses sur les pierres vitrifiées du rempart de Lourdon, commune de Villerest (Loire)..... 705
— 272. — Coupe d'un rempart scorifié. Le Stromberg, près Weissenberg (Silésie)..... 708
— 273. — Coupe du double rempart du Camp d'Affrique, à Messein (Meurthe-et-Moselle)..... 712
— 274. — Reconstitution d'un appareil servant à recueillir le sel par voie d'évaporation des eaux salées..... 715
— 275. — Sépulture de Sesto-Calende, prov. de Milan..... 720
— 276. — Épées de bronze hallstattiennes..... 722
— 277. — Boutcrolles des épées de bronze hallstattiennes. Bronze..... 723
— 278. — Épées de fer hallstattiennes..... 726
— 279. — Partie supérieure d'une épée en fer. Cimetière du Dipylon, à Athènes..... 730
— 280. — Poignards à antennes arquées. Lames en fer..... 732
— 281. — Poignards à antennes. Variétés du type précédent. Lames en fer. Fourreaux en bronze..... 733
— 282. — Poignards à antennes droites. Lames en fer..... 734

Fig. 283. — Poignards à antennes atrophiées. Lames en fer... 735
— 284. — Poignards en fer à quatre antennes, trouvés en Italie..... 740
— 285. — Épée de bronze à antennes et fourreau de même métal. Terni (province de Pérouse)..... 742
— 286. — Grande épée de fer à antennes. Donges (Loire-Inférieure)..... 742
— 287. — Grande épée de fer à antennes de type hallstattien et fibule « à masque ». Kišicky (Bohême)..... 744
— 288. — Lances en fer..... 745
— 289. — Pointes de javelots et pointes de flèches en fer... 746
— 290. — Objets en or de travail gréco-scythe. Wettersfelde (Brandebourg 758
— 291. — Situles en bronze battu..... 760
— 292. — Situles en bronze. Tumulus du Rocher, à Plougoumelen Morbihan)..... 761
— 293. — Principaux objets d'une sépulture découverte à Rivoli (province de Vérone)..... 762
— 294. — Situle historiée en bronze repoussé. Este (Italie)... 765
— 295. — Situle de Watsch Carniole)..... 766
— 296. — Situle de Watsch (développement)..... 767
— 297. — Fourreau en bronze d'une épée de l'époque de La Tène I. Nécropole de Hallstatt..... 770
— 298. — Ciste à cordons, en bronze. Type à poignées fixes. Bologne (Arnoaldi)..... 772
— 299. — Cistes à cordons, en bronze. Type à anses mobiles. 773
— 300. — Cistes à cordons. Type à anses mobiles. Primentdorf (prov. de Posen)..... 774
— 301. — Chaudron de bronze, à anses de fer..... 777
— 302. — Coupes et tasses à puiser en bronze..... 778
— 303. — Coupes en bronze. Dolmen du Genevrier, commune de Salles-la-Source (Aveyron)..... 779
— 304. — Coupes en bronze ornées de gravures..... 781
— 305. — Hydrie grecque en bronze. Tumulus de Grächwil, près Berne Suisse)..... 783
— 306. — Pièce d'applique en bronze fondu et ciselé de l'hydrie de Grächwil..... 784
— 307. — Vases en bronze trouvés en Campanie..... 785
— 308. — Oenochoés en bronze, de fabrique grecque..... 787
— 309. — Anse d'œnochoé en bronze du même type..... 788
— 310. — Coupes en verre..... 789
— 311. — Balsamaires en verre polychrome..... 790
— 312. — Coupe en or. Zurich, (Suisse)..... 792

Fig. 313. — Hache en fer à appendices latéraux. Nécropole de Hallstatt 793
— 314. — Couteaux en fer 794
— 315. — Couteaux articulés à manches en os. Nécropole de Hallstatt 795
— 316. — Sépulture de Court-Saint-Étienne (Belgique) 796
— 317. — Chenets et fragments de broches en fer. Beilngries (Haut Palatinat bavarois) 798
— 318. — Faisceaux de broches en bronze. Sépultures étrusques des VIIIe-VIe siècles environ 801
— 319. — Hastiers ou porte-broches étrusques. Vetulonia (province de Grosseto) 802
— 320. — Broches de bronze. Falerii (province de Rome) et Hallstatt 803
— 321. — Broche de fer. Narce (Falerii, province de Rome); broche de bronze. Cervetri (province de Rome) .. 804
— 322. — Faisceau de broches processionnel. Sépulture étrusque à Vetulonia. A gauche, une broche ordinaire provenant de la même tombe 805
— 323. — Crémaillères en fer 806
— 324. — Urnes cinéraires contenant une petite coupe 810
— 325. — Vases surmontés d'une couronne de petites coupes. 811
— 326. — Vases hallstattiens des tumulus de la Lorraine 812
— 327. — Vases de Hallstatt et de la Bavière 813
— 328. — Vases hallstattiens 814
— 329. — Vases des tumulus du plateau de Ger 816
— 330. — Vase à pied surélevé. Tumulus de Liviers, près Jumillac-le-Grand (Dordogne 817
— 331. — Vase à enduit polychrome. Buchheim Bade) 818
— 332. — Vase à enduit polychrome. Rielasingen (Bade) 819
— 333. — Vases peints silésiens et bavarois 821
— 334. — Dessins de style géométrique figurés sur des vases de la Bavière 822
— 335. — Urne à dessins géométriques. Oedenburg (Hongrie 823
— 336. — Vase peint de Burrenhof (Wurtemberg) 824
— 337. — Bracelets de bronze 834
— 338. — Bracelets de bronze 835
— 339. — Brassard et bracelets en lignite 837
— 340. — Bracelets ou brassards de bronze, en forme de tonnelets 838
— 341. — Torques en bronze et en fer 839
— 342. — Pendants d'oreilles en bronze 840
— 343. — Pendants d'oreilles en bronze 841

Fig. 344. — Pendeloques en bronze 842
— 345. — Épingles de bronze en col de cygne 844
— 346. — Épingles en bronze, munies d'un couvre-pointe 844
— 347. — Fibules *a navicella* et variétés similaires 847
— 348. — Fibules du type de la Certosa 848
— 349. — Fibules *a navicella* 849
— 350. — Fibules à timbale, à arc coudé et en arbalète 850
— 351. — Fibules serpentiformes et fibules sans ressort 851
— 352. — Fibules en arbalète trouvées à Santa Lucia et à Carthage 853
— 353. — Fibules italiques et hispaniques 854
— 354. — Fibules hispaniques 855
— 355. — Ceintures en bronze ornées 856
— 356. — Ceintures en bronze ornées 857
— 357. — Plaques en bronze martelé, appliquées sur une ceinture de cuir. Panges (Côte-d'Or) 859
— 358. — Boutons-appliques en bronze 860
— 359. — Agrafes en bronze 862
— 360. — Disque en bronze formé de cercles mobiles et servant sans doute de parure abdominale. Forêt des Moydons, La Chatelaine (Jura) 863
— 361. — Disque en fer, à cercles mobiles. Novilara (Italie) . 865
— 362. — Bracelets en or. Tumulus des Mousselots, commune de Sainte-Colombe (Côte-d'Or) 868
— 363. — Pendant d'oreille en or. Tumulus de la Butte, aux Mousselots 869
— 364. — Perles de verre 870
— 365. — Anneaux, perles et olives en ambre 871
— 366. — Collier d'ambre trouvé dans un tumulus de la Haute-Bavière 872
— 367. — Garnitures de manches en ivoire 874
— 368. — Collier de corail avec barrettes en ivoire 876
— 369. — Rasoirs en bronze 878
— 370. — Petits instruments de toilette isolés ou réunis en trousse 880
— 371. — Pince à épiler en bronze. Haute-Bavière 881
— 372. — Trousses d'instruments de toilette 882
— 373. — Petits disques de suspension en terre cuite avec nombreuses figurations d'amulettes 886
— 374. — Rouelle de suspension en or. Chaînette en argent avec pendeloques-amulettes 887
— 375. — Rouelles-amulettes fixées à des ceintures de bronze. Aufidena (Italie) 888
— 376. — Agrafe de ceinture, avec la rouelle-amulette 889

Fig. 377. — Chaine en bronze trouvée dans un tumulus à Némejice (Bohême). Époque de La Tène..... 890
— 378. — Amulette en bronze : rouelle et signe en S. Époque romaine. Le Grand-Jailly, commune de Montbard (Côte-d'Or)..... 891
— 379. — Pendants en or de travail étrusque..... 893
— 380. — Petites pendeloques-amulettes en or, de travail étrusque, avec représentation du soleil et de la lune. Vulci Etrurie 894
— 381. — Pendant en or trouvé à Bolsena Étrurie)..... 894
— 382. — Pendant de bronze. Ile Saint-Pierre, lac de Bienne Suisse) 895
— 383. — Pendeloques et pendants en or..... 896
— 384. — Pendants en or (Crimée)..... 897

TABLE DES CHAPITRES

DU TOME II

ARCHÉOLOGIE CELTIQUE OU PROTOHISTORIQUE

DEUXIÈME PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

PREMIER AGE DU FER OU ÉPOQUE DE HALLSTATT

CHAPITRE PREMIER : *Le premier âge du fer en Grèce et en Italie. L'origine de l'industrie du fer*..... 513

I. Importance de l'archéologie comparée pour l'étude des époques de Hallstatt et de La Tène..... 513

II. Le premier âge du fer dans les pays grecs (période dipylienne et période archaïque ou ionienne).... 517

III. Le premier âge du fer en Italie..... 529

IV. L'origine de la métallurgie du fer..... 541

V. Les survivances de la civilisation de l'âge du bronze dans la Gaule occidentale et l'Europe du nord.. 552

CHAPITRE II : *Les origines et les migrations des Celtes. La fondation de Marseille*..... 558

I. Les premières informations historiques concernant les Celtes. Leurs relations avec les plus anciennes voies du commerce international. Situation géographique de la Celtique primitive..... 558

II. Les conquêtes et les migrations des Celtes..... 572

III. Décadence de l'empire celtique..... 578

IV. La fondation de Marseille et la thalassocratie phocéenne. La voie commerciale de Marseille à la Seine par le territoire éduen..... 580

CHAPITRE III : *Subdivisions géographiques et chronologiques de l'époque de Hallstatt* 588

I. L'aire géographique de la civilisation hallstattienne et ses subdivisions 588
II. Les provinces orientales 591
III. La nécropole de Hallstatt 601
IV. La province occidentale. Les tumulus de l'Allemagne du sud, du plateau suisse et de la Belgique 606
V. Subdivisions chronologiques 617

CHAPITRE IV : *Les sépultures hallstattiennes de la France orientale* 629

I. Les tumulus hallstattiens. Observations générales .. 629
II. Tumulus de la Bourgogne 641
III. Tumulus de la Franche-Comté 650
IV. Tumulus de la Lorraine et de la Champagne 656
V. Tumulus de la Savoie, du Dauphiné et de la Provence 658

CHAPITRE V : *Sépultures hallstattiennes de la France occidentale, de la France centrale et la Péninsule ibérique* .. 663

I. Tumulus des régions pyrénéennes 663
II. Tumulus du Languedoc et de la Guyenne 671
III. Tumulus de l'Auvergne et de la France centrale ... 676
IV. Tumulus des provinces du nord-ouest 679
V. Sépultures hallstattiennes de la Péninsule ibérique. 682

CHAPITRE VI : *Les habitats hallstattiens* 693

I. Les enceintes occupées à l'époque de Hallstatt en Franche-Comté, Bourgogne et Lorraine 693
II. L'enceinte de la Steinsburg, près Römhild (Saxe) et es murs renforcés de parements internes 701
III. Le problème des remparts vitrifiés et calcinés 704
IV. L'exploitation des salines 713

CHAPITRE VII : *Armes offensives et défensives* 717

I. L'armement hallstattien. Rareté des armes défensives 717
II. L'épée de bronze hallstattienne 723
III. La grande épée de fer 725

IV. Les poignards ou glaives courts à antennes..... 730
V. Lances et pointes de flèche..... 744
VI. Les sépultures à char..... 747

CHAPITRE VIII : *Vases en bronze. Ustensiles et outils*..... 755.

I. L'importation des vases en bronze italiques et helléniques dans les régions illyriennes et celtiques... 755
II. Situles unies et situles ornées..... 760
III. Cistes à cordons..... 771
IV. Chaudrons, coupes et bassins..... 777
V. Hydrie, trépied et œnochoés de style grec orientalisant découverts au nord des Alpes..... 782
VI. L'apparition des premiers vases en verre dans l'Europe centrale..... 789
VII. La coupe d'or de Zurich..... 793
VIII. Couteaux, haches, outils divers..... 793
IX. Chenets, broches et crémaillères..... 797

CHAPITRE IX : *La céramique*..... 809

I. La céramique hallstattienne. Les poteries de l'Allemagne du sud et des tumulus de la France orientale..... 809
II. Les poteries des tumulus pyrénéens et languedociens. 815
III. Les vases polychromes de l'Europe centrale..... 818
IV. Les vases peints à décor géométrique..... 821
V. Poteries à décor figuré..... 825
VI. Vases en chloritoschiste et en pierre ollaire..... 829

CHAPITRE X : *Vêtements et objets de parure*..... 831

I. Le costume et la parure à l'époque de Hallstatt... 831
II. Bracelets et anneaux de jambes. Torques. Pendants d'oreilles..... 832
. Épingles. Fibules..... 843
IV. Ceintures et agrafes de ceintures. Boutons. Parures du torse..... 856
V. L'or dans la parure hallstattienne..... 867
VI. Perles de verre. Ambre. Ivoire. Corail..... 870
VII. Rasoirs et trousses de toilette (pincettes, curettes et grattoirs)..... 877

CHAPITRE XI : *L'art au premier âge du fer. Importance des figurations d'amulettes dans l'ornementation hallstattienne.* 885

I. Les représentations de la rouelle et des signes similaires..... 885

II. Pendants d'or étrusques trouvés au nord des Alpes représentant le soleil et la lune..... 892

Table des figures..... 899

Table des chapitres..... 907

Carte des épées et poignards de l'époque de Hallstatt (n° II).

MACON. PROTAT FRÈRES. IMPRIMEURS

PRINCIPAUX TYPES INDUSTRIELS

DE L'ÉPOQUE DE HALLSTATT

DANS LA PROVINCE OCCIDENTALE ET PLUS PARTICULIÈREMENT EN FRANCE [1]

PÉRIODE I. Pl. VI (voir ci-dessus, p. 622).

N° 1 — fig. 276, 2, p. 722. Weichering (Bavière).
2 — 277, 1, p. 723. Saint-Aoutrille (Indre).
3 — 277, 2, p. 723. Saint-Aoutrille (Indre).
4 — 277, 3, p. 723. Près Niederrad (prov. du Rhin).
5 — 277, 4, p. 723. Près Pont-de-Poitte (Jura).
6 — 277, 5, p. 723. Franconie.
7 — 278, 1, p. 726. Hallstatt (Autriche).
8 — 369, 1, p. 878. Magny-Lambert (Côte-d'Or).
9 — 247, 1, p. 646. Tumulus du Bois de Langres (Haute-Marne).
10 — 246, 3, p. 642. Magny-Lambert (Côte-d'Or).
11 — 247, 3, p. 646. Tumulus du Bois de Langres (Haute-Marne).
12 — 240, 1, p. 612. Gündlingen (Bade).
13 — 240, 2, p. 612. Gündlingen (Bade).
14 — 246, 6, p. 642. Magny-Lambert (Côte-d'Or).

1. Sur la « province occidentale » hallstattienne, voir ci-dessus, p. 606.

1

2

3

4

5

6

7

8

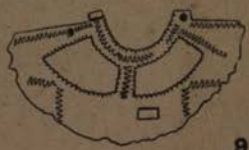
9

10

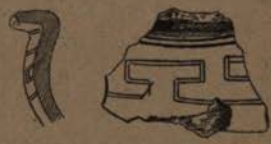
11

12

13

14

PÉRIODE II. Pl. VII.

N° 1 — D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. VI, fig. 2.
2 — fig. 280, 7, p. 732. Wodendorf (Haute-Franconie).
3 — 280, 8, p. 732. Pflugfelden (Wurtemberg).
4 — 280, 2, p. 734. Hallstatt (Autriche).
5 — 283. 1, p. 735. Krumbach (Souabe).
6 — 356, 3, p. 857. Amondans (Doubs).
7 — 355, 2, p. 856. Hallstatt (Autriche).
8 — 342, 6, p. 840. Hallstatt (Autriche).
9 — 343, 4, p. 841. Castelnau-de-Lévis (Tarn).
10 — 338, 4, p. 835. Chamesson (Côte-d'Or).
11 — 338, 6, p. 835. Jura.
12 — 338, 5, p. 835. Attancourt (Haute-Marne).
13 — 337, 4, p. 834. Haroué (Meurthe-et-Moselle).
14 — 337, 3, p. 834. Près Fribourg-en-Brisgau (Bade).
15 — 338, 3, p. 835. Essey-les-Eaux (Haute-Marne).
16 — 337, 5, p. 834. Bavière.
17 — 337, 2, p. 834. Ivory (Jura).
18 — 337, 10, p. 834. Bouzais (Cher).
19 — 337, 1, p. 834. Igé (Saône-et-Loire).
20 — 340, 1, p. 838. Forêt des Moydons (Jura).
21 — 345, 4, p. 844. Amancey (Doubs).
22 — 370, 3, p. 880. Bylan (Bohême).
23 — 324, 2, p. 810. Lunkhofen (Suisse).

1

3

5

4

2

6

7

13

8

9

10

11

12

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

PÉRIODE II

PÉRIODE II (suite). Pl. VIII.

N° 24 — fig. 347, 1, p. 847. Allemagne du sud.
25 — 347, 3, p. 847. Hallstatt (Autriche).
26 — 347, 4, p. 847. Près Salins (Jura).
27 — 350, 1, p. 850. La Certosa, à Bologne (Italie).
28 — 266, 6, p. 697. Salins (Jura).
29 — 350, 10, p. 850. Bavière.
30 — 262, 3, p. 685. L'Acébuchal (Espagne).
31 — 350, 5, p. 850. Environs de Salins (Jura).
32 — 350, 7, p. 850. Bavière.
33 — 350, 8, p. 850. Tumulus de Refranche (Doubs).
34 — 351, 2, p. 851. Salem (Bade).
35 — 351, 5, p. 851. Environs de Salins (Jura).
36 — 379, 1, p. 893, Jegenstorf, près de Berne (Suisse).
37 — 221, p. 526. Sainte-Colombe (Côte-d'Or).
38 — 302, p. 783. Grächwil (Suisse).
39 — 308, 1, p. 787. Vilsingen.
40 — 599, 2, p. 773. Reuilly (Loiret).

24

25

26

27

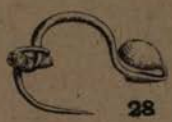
28

29

30

31

32

33

34

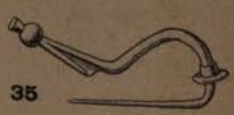
35

36

38

37

40

39

PÉRIODE 1 (suite)

ADDENDA

Page 532, note 1, dernière ligne, ajouter à la bibliographie : Albert Grenier, *Bologne villanovienne et étrusque* (*VIII^e-IV^e siècles avant notre ère*, Paris, 1912, chap. XIII, p. 460). Cet important ouvrage, indispensable pour l'étude de la civilisation primitive en Italie, nous est parvenu trop tard pour que nous ayons pu l'utiliser au cours de l'impression de notre volume. Nous donnons ci-après quelques références aux pages les plus intéressantes pour les questions que nous avons eu à étudier.

Page 536. Pour l'historique des fouilles de Bologne, voir Undset, *L'antichissima necropoli Tarquiniese*, Annali dell' Instituto, 1885, p. 5 (cf. WZ, 1887, p. 103), et Grenier, *Bologne*, chap. I^er^ et *passim*.

Page 769, aux listes des situles, ceintures et autres objets historiés de style vénète, il faut ajouter : 1° un ceinturon orné de figures d'animaux ailés, trouvé dans un tumulus de Magdalenberg, à St-Marin, près Laibach. Inédit. Musée de Vienne ; 2° Une situle et un ceinturon des tumulus de Brezje (Carniole). Pièces inédites. Musée de Vienne ; 3° Les fragments de la situle de Welzelach (Tyrol). Musée d'Innsbruck. Bibliographie dans Grenier, *Bologne*, p. 381, note 2 ; 4° Un plat trouvé à La Certosa de Bologne (Zannoni, *La Certosa di Bologna*, pl. L, fig. 31, 32; — Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentrionale*, pl. 104, fig. 8 ; — Ghirardini, *La situla italica*, Mon. Ant., X, col. 133 ; — Grenier, *Bologne*, p. 366).

Conformément à l'opinion formulée par M. Grenier (*loc. cit.*, p. 375), on doit sans doute classer à la fin du V^e^ siècle ou au IV^e^ et non au VI^e^ la situle *Arnoaldi* de la Certosa de Bologne.

Page 791, note 3, ligne 8, ajouter : Le musée de Genève possède un de ces balsamaires, en verre bleu avec filets jaunes, trouvé près de Monthey (Valais).

Page 807, dernière ligne, ajouter : Une crémaillère exactement semblable à celles de La Tène et de Vertault a été trouvée en Hongrie (*Archaeologiai értesitö*, 1901, p. 201).

Page 812, dernière ligne, ajouter : Voir notamment Mariani, *Aufidena*. Mon. Ant., X, col. 279-286, fig. 22, 24, etc.

ERRATA

Page 537, ligne 11, *au lieu de* : vers l'an 600, *lire* : vers l'an 550.

Page 554, ligne 17, *au lieu de* : chap. IX, *lire* : chap. X.

Page 580, ligne 1, *au lieu de* : en 54 et en 55 av. J.-C., *lire* : en 55 et en 54 av. J.-C.

Page 624, note 3, ligne 12, *au lieu de* : IXe siècle, *lire* : Xe siècle.

Page 754, note 1, *au lieu de* : Wilzingen, *lire* : Vilsingen.

Page 774, ligne 3, *au lieu de* : collection Adalbert de Beaucorps, *lire* : ancienne collection Adalbert de Beaucorps, aujourd'hui au musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (cf. S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, p. 39, pl. XIX, n° 31969).

Page 834, fig. 337, *au lieu de* : 1/2 gr. nat., *lire* : 1/3 gr. nat.

Page 835, fig. 338, même correction.

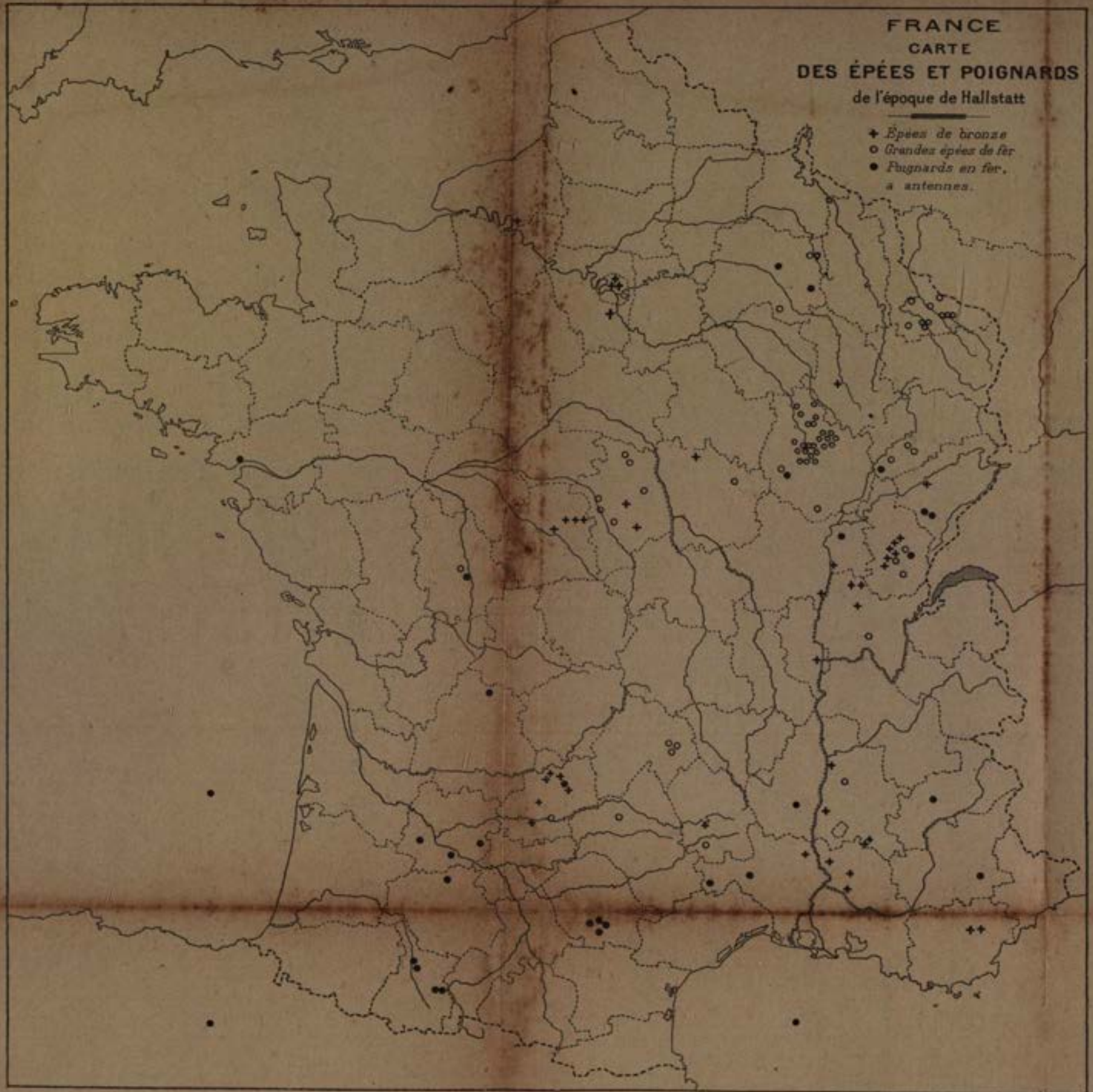
FRANCE
CARTE
DES ÉPÉES ET POIGNARDS
de l'époque de Hallstatt
+ Épées de bronze
o Grandes épées de fer
• Poignards en fer, à antennes.

MANUEL

D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

TOME II

MANUEL
D'ARCHÉOLOGIE
PRÉHISTORIQUE
CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

PAR

Joseph DÉCHELETTE

CONSERVATEUR DU MUSÉE DE ROANNE
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

II

ARCHÉOLOGIE CELTIQUE OU PROTOHISTORIQUE

APPENDICES

(SUPPLÉMENT)

Ua - C - 2

PARIS
LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS
Libraire des Archives nationales et de la Société de l'École des Chartes
82, RUE BONAPARTE, 82

1912

AVERTISSEMENT

Ce supplément des Appendices du tome II de notre *Manuel* contient les trois inventaires statistiques et bibliographiques suivants. Ils s'étendent, comme précédemment, à tout le territoire de la France :

1° Un inventaire des épées de bronze hallstattiennes (Appendice IV). Ce relevé complète le précédent (Appendice III), relatif aux épées et poignards en fer de la même époque ;

2° Une liste par départements des nécropoles et sépultures isolées de l'époque de La Tène (Appendice V) ;

3° Un inventaire par tombe des objets recueillis dans une partie de ces nécropoles et sépultures isolées (Appendice VI).

Nous n'avons pu faire entrer dans ce dernier relevé qu'un nombre relativement restreint des tombes explorées. La plupart des découvertes n'ont fait l'objet d'aucune relation détaillée et parmi celles qui ont été décrites, il en est beaucoup dont on n'a pas dressé un inventaire exact.

Notre statistique n'est qu'un premier essai. Elle montrera aux explorateurs, tout au moins par ses lacunes, combien il est désirable que chaque fouille fasse l'objet d'un procès-verbal rédigé avec précision. Certains opuscules sont, sous ce rapport, plus profitables aux progrès de la science que de luxueux ouvrages contenant des descriptions insuffisantes de riches nécropoles.

Il ne nous a pas été possible de rédiger pour cette même époque de La Tène un inventaire suffisamment complet des sépultures tumulaires. Celles-ci se trouvent fréquemment juxtaposées ou superposées dans un même tumulus à des sépultures hallstattiennes. Trop souvent les monographies des trouvailles ne sont pas assez

complètes pour permettre de distinguer exactement entre les deux époques.

Pour la même raison il ne nous était pas possible de séparer les sépultures de l'époque de La Tène I de celles de La Tène II. Toutes les sépultures à incinération, d'ailleurs en nombre relativement restreint, appartiennent à La Tène III.

C'est avec les éléments de ces relevés que nous avons dressé la carte des sépultures de La Tène en France. Elle comprend, outre les tombes plates, les principaux groupes de sépultures tumulaires appartenant à cette époque.

On trouvera également dans notre troisième volume la carte des épées hallstattiennes découvertes sur le même territoire.

APPENDICE IV

INVENTAIRE
DES ÉPÉES DE BRONZE DE L'ÉPOQUE
DE HALLSTATT
DÉCOUVERTES EN FRANCE

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Lieu de dépôt.
	AIN.		
1	Bourg.....	.....	Musée de Chalon-sur-Saône, coll. J. Chevrier. Moulage au musée de Saint-Germain.
2	Cormoz.....	.....	Musée de Saint-Germain, n° 1419.
3	Id.....	.....	Anc. coll. Valentin-Smith.
	CHER.		
4	Bourges (environs de).	Ruisseau de Moulon....	Anc. coll. Dr Sarrazin. Moulage au musée de Saint-Germain, n° 25322.
5	Bourges (près)	.....	Moulage au musée de Saint-Germain, n° 25321.
	DOUBS.		
6	Besançon (environs de).	.....	Musée de Saint-Germain, n° 7731.
	DRÔME.		
7	Châteauneuf-de-Bordette.	.....	Musée d'Avignon.... .....
8	Laupie (La).....	.....	Montélimar, anc. coll. Valentin. Musée de Saint-Germain, nos 25116 et 25117.
9	Mirabel (près)	.....	Musée d'Avignon.....
10	Valence.....	.....	Moulage au musée de Saint-Germain, n° 22858.

Date de la découverte.	Longueur de l'épée.	Type de la bouterolle.	Bibliographie.
.....	.....	.....	Bertrand et Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, p. 153.
1862	0,622 pointe cassée.	.....	Bertrand et Reinach, *Ibid.*, p. 153; — Valentin-Smith, *Fouilles dans la vallée du Formans*, p. 40 et 139, pl. IX, fig. 1; — DAG, I, p. 272; — S. Reinach, *Catal. mus. Saint-Germain*, 3e éd., p. 156.
avant 1855	0,56 poignée et pointe brisées.	.....	Bertrand et Reinach, *Ibid.*, p. 153; — Valentin-Smith, *Ibid.*, p. 40, pl. IX, fig. 2.
vers 1877	0,593 poignée et pointe brisées.	.....	A. des Méloizes, *Un cimetière gaulois à épées de bronze découvert à Villement*, ext. Mém. Soc. antiq. Centre, XVIIe, 1890, p. 21-22, pl. I, fig. 7.
.....	0,67 pointe brisée.	?	Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 153, 156.
avant 1881	0,738	type n° 4.	G. et A. de Mortillet, *Musée préhist.*, 1re éd., pl. XCVI, n° 1200; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 152, 155; — S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XIV, n° 7731.
.....	0,795	.....	
1856	0,78	intermédiaire entre les types 3 et 4	E. Flouest, RA, mai 1880, p. 306; — Morel, CAF, Avignon, 1882, p. 136; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 153, 156; — cf. *Mat.*, 1885, p. 177.
.....	0,744	.....	
.....	0,71 incomplète.	.....	Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 153.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Lieu de dépôt.
11	[Localité inconnue de ce département).	.....	Anc. coll. Morel, moulages au musée de Saint-Germain, nos 26891 et 26892.
	GARD.		
12	Bagnols.....	....	Musée d'Avignon.....
	INDRE.		
13	Déols.....	.....	Coll. Creusot, directeur de l'Enregistrement et des domaines de l'Indre.
14	Saint-Outrille.....	Cimetière de Villement.	Coll. A. des Méloizes.....
15	Id.....	Id.....	Musée d'Issoudun.....
16	Id.....	Id.....	Coll. Jules Dardeau.....
	JURA.		
17	Barésia.....	....	Coll. Le Mire, à Pont-de-Poitte. Moulage au musée de Saint-Germain, nos 15181 et 15182.
18	Bissia.....	Boissia.....	Musée de Besançon. Moulage au musée de Saint-Germain, n° 19317.
19	Bissia.....	Boissia.....	Musée de Besançon. Moulage au musée de Saint-Germain, n° 19318.
20	Bissia.....	Boissia.....	Musée de Besançon. Moulage au musée de Saint-Germain, n° 19316.
21	Doucier.....	.....	Musée de Saint-Germain, n° 31113.
22	Doucier.....	.....	Musée de Saint-Germain, n° 31114.
23	.....	Combe d'Ain.....	.....

Date de la découverte.	Longueur de l'épée.	Type de la bouterolle.	Bibliographie.
.....	0,783	?	Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 153 et 156.
.....	frag., 0,16	.....	Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 153.
vers 1885	0,782	.....	Creusot, *Revue du Centre*, 1885, p. 461 ; — A. des Méloizes, *Ibid.*, ext. Mém. Soc. antiq. Centre, XVII, 1890, p. 19, pl. I, fig. 6.
vers 1890	frag., 0,56 (devait avoir 0,67).	type n° 2	A. des Méloizes, *Ibid.*, p. 8, pl. I, fig. 1 et 2 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 153 et 156.
vers 1865	0,66	type n° 1	A. des Méloizes, *Ibid.*, p. 15, pl. I, fig. 3 et 4.
vers 1865	0,69. (devait avoir 0,71).	.....	A. des Méloizes, *Ibid.*, p. 16, pl. I, fig. 5.
	0,732	type n° 4.	Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 153 et 155 ; — Chantre, *Age du br.*, pl. XVI, fig. 2 ; — Lindenschmit, *Altertümer*, III, VI, pl. II, fig. 8 ; — E. Clerc et J. Le Mire, *Le tumulus de la Combe d'Ain*, Mém. Soc. Emul. Jura, 1876, p. 471, pl. I, fig. 2 ; — S. Reinach, *Catal. musée Saint-Germain*, 3e éd., p. 156.
.....	incomplète.	.....	
.....	0,685	.....	
.....	fragment.	.....	
.....	0,62 pointe brisée.	.....	
.....	0,624	.....	
	env. 0,65	.....	E. Clerc et J. Le Mire, *loc. cit.*, p. 471 pl. I, fig. 1.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Lieu de dépôt.
	LOT.		
24	Cahors (environs de)...	.....	Musée de Saint-Germain, n° 14839.
25	Cras.....	Murcens.....	Musée de Saint-Germain.
26	Gramat (environs de)...	.....	Musée de Saint-Germain, n° 16692.
27	Gramat (environs de)...	.....	.....
28	Miers.....	Tumulus des Barrières.	Anc. coll. Rupin à Brives ; puis coll. Massénat. Moulage au musée de Saint-Germain, n° 26411.
29	Saint-Cirq-Lapopie	.....	Musée de Saint-Germain, n° 31391.
	LOZÈRE.		
30	Esclanède.....	Tumulus de Roche-Rousse.	Paris, musée d'hist. nat., galerie d'anthrop. n° 17411, anc. coll. Prunières.
	MARNE (HAUTE-).		
31	Semoutiers.....	.....	Dijon, coll. H. Millon.....
	NIÈVRE.		
32	Entrains.....	.....	.....
	SAÔNE-ET-LOIRE.		
33	Mâcon (environs de)...	Dans la Saône (dragages).	Musée de Saint-Germain, n° 10186 Moulage au musée d'Artillerie, à Paris, B. 63.
	SEINE		
34	Paris.....	Lit de la Seine.....	Musée de Saint-Germain, n° 10478.
35	Paris.....	Lit de la Seine.....	Paris, musée d'Artillerie, B.64
36	Paris.....	Lit de la Seine.....	Paris, musée d'Artillerie, B.66

Date de la découverte.	Longueur de l'épée.	Type de la bouterolle.	Bibliographie.
.....	fragment[1].	.....	
.....	.....	.....	Don de Napoléon III. Fouilles Castagné.
?	0,735	?	Delpon, *Statistique du Lot*, p. 305; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 153 et 156; — S. Reinach, *Catal. musée Saint-Germain*, 3e éd., p. 156.
?	?	?	Delpon, *Ibid.*, p. 396; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 153.
avant 1880	0,80	type n° 2	Cf. Flouest, RA, 1880, mai, p. 308: — G. et A. de Mortillet, *Musée préhist.*, 1re éd., pl. XCVI, nos 1199 et 1204; — *Annuaire des Musées*, 1900, p. 289.
?	0,69	?	
vers 1885	0,80	type n° 4	Dr Prunières, AFAS, Toulouse, 1887, II, p. 699; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 156.
.....	0,80	type n° 5	J. Déchelette, *La collection Millon*, p. 92, fig. 11.
avant 1838	.....	.....	Saint-Venant, CPF, Autun, 1907, p. 792: — *Le Nivernais*, *Album pittoresque*, 1838, pl. 85.
?	0,72	.....	Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 153 et 156; — cf. RA, mai 1880, p. 308.
.....	.....	.....	
.....	0,67	.....	
.....	0,72 soie restituée.	.....	

1. Poignée en bronze avec petit fragment de lame en fer.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Lieu de dépôt.
	SEINE-ET-OISE.		
37	Villeneuve-Saint-Georges.	Dragages de la Seine.	Musée de Saint-Germain, n° 26007.
	SEINE-INFÉRIEURE.		
38	Oissel.....	Dragages de la Seine.	Musée de Rouen.....
	VAR.		
39	Draguignan.....	.....	Musée de Saint-Germain, n° 10186.
40	Flayosc.....	.....	Marseille, musée Borély.....
	VAUCLUSE.		
41	Lagnes.....	Compfaon.....	Musée d'Avignon.....
42	Jonquières.....	*Garigue* d'Orange.....	Anc. coll. Morel.....
43	Sainte-Cécile.....	Saint-Martin.....	Anc. coll. Morel.....
44	LOCALITÉ INDÉTERMINÉE..	.....	Musée de Lyon.....

Date de la découverte.	Longueur de l'épée.	Type de la bouterolle.	Bibliographie.
.....	0,65 pointe cassée.	.....	Cf. Flouest, RA, mai 1880, p. 308.
.....	0, 75	.....	Coutil, *Bull. Soc. norm. études préhist.*, VII, 1900, p. 106, pl. I *bis*, fig. 6 ; — Cochet, *Seine-Inférieure, hist. et archéol.*, 2e éd., p. 90, 154, 155.
.....	0,72 pointe brisée.	.....	
.....	.....	.....	
.....	0,72	.....	Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 153.
1882	0,79	type n° 3	Morel, *Champagne souterraine*, p. 199, pl. 42, fig. 6 ; RA, 1882, I, p. 311 ; — RA, 1882, II, p. 116 ; — *Mat.*, 1885, p. 177 ; — CAF, Avignon, 1882, p. 132 ; — Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 153 et 156.
1885	0,78	intermédiaire entre les nos 3 et 4	Morel, *Champagne souterraine*, p. 203, pl. 42, fig. 5 ; — *L'Homme*, 1885, p. 141.
.....	?	type n° 3	

APPENDICE V

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE DES NÉCROPOLES ET SÉPULTURES ISOLÉES DE L'ÉPOQUE DE LA TÈNE DÉCOUVERTES EN FRANCE

NOTA. — L'astérisque placé à la gauche du nom de la commune désigne les localités où se sont rencontrées des sépultures à incinération.

Département.	Commune.	Lieu dit.
Aisne.	Aguilcourt	
	Arcy-Sainte-Restitue	
	Armentières	
	Beaurieux	Sur les bords de la rivière
	Bruyères	Trugny
	Chassemy (1888)	
	Chassemy et Cys-la-Commune (1889).	
	Chouy	
	Cierges	Caranda
	Ciry-Salsogne (grevières) et Presles-et-Boves (Saint-Audebert) (1890).	
	Ciry-Salsogne (1891)	Aux Grévières
	Ciry-Salsogne (1892	Aux Grévières
	Fère-en-Tardenois (La)	Sablonnière
	Guignicourt	Dans le parc du Château
	Limé	Villa d'Ancy
	Limé	Le Martois
	Lizy	
	Mercin-et-Vaux	La Sablonnière
	Villers-en-Prayères	
Alpes (Basses-).	Jausier	Sannière
	Saint-Pons	

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
+	.....	.....	H. Gardez, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1909, p. 63.
31	.....	.....	*Caranda*, 5e fasc., table (1886), 11e, 12e fasc.
32	.....	.....	*Caranda*, 8e fasc., table (1886), 11e, 12e fasc.; pl. 109.
+	.....	.....	J. Pilloy, CAF, Soissons et Laon, 1887, p. 128.
98	.....	.....	*Caranda*, 5e, 8e, 11e, 12e fasc., table (1886).
26	.....	.....	*Caranda*, 12e fasc.
65	.....	.....	*Caranda*, 13e et 14e fasc.
60	.....	.....	*Caranda*, 7e, 8e, 11e et 12e fasc., table (1886).
300	.....	.....	*Caranda*, 5e, 8e, 11e, 12e fasc., table (1886).
80	.....	.....	*Caranda*, 14e fasc.
100	.....	Le nombre des sépultures gauloises explorées en 1891 s'élève à plus de cent.	*Caranda*, 15e fasc.
+	.....	.....	*Caranda*, 16e fasc.
246	.....	.....	*Caranda*, 5e, 8e, 11e, 12e fasc., table (1886).
+	.....	.....	H. Gardez, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1908, p. 45.
1	.....	.....	*Caranda*, 11e, 12e fasc.
2	.....	.....	*Caranda*, pl. 84, 85.
+	.....	Mobiliers funéraires conservés au musée de Saint-Germain.	
1	.....	.....	Vauvillé, BSA, 1895, p. 725.
+	.....	Cimetière non exploré, une sépulture à char.	J. Pilloy, *loc. cit.*, p. 128.
+	.....	.....	Chantre, *Premier âge du fer*, pl. XI, XII.
+	.....	.....	*Ibid.*, pl. XI.

Département.	Commune.	Lieu dit.
Alpes (Hautes-).	Guillestre	Peyre-Haute
Ardennes.	Annelles	Mesnil-Annelles
	Aussonce	La Motelle du Grand-Jardin
	Id.	Mont-Chauchet
	Id. (1894)	Près de la Motelle
	Id. (1896-97)	Id.
	Id. (1896-97)	Mont des Brets
	Id. (1908)	Mont Ménil-Lépinois
	* Château-Porcien (1909-1911).	La Briqueterie
	Ecaille (L')	
	Hauviné	
	Juniville	La voie Godard
	Id.	La côte de Hollande
	Id. (vers 1892)	Mont de Croupsault
	Id. 1902	Id.
	Maubert-Fontaines	
	Neuville-en-Tourne-à-Fuy (1909-1910).	Mont de Fosse

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
+	.....	Cette nécropole renferme « plusieurs centaines » de tombeaux.	Chantre, *Ibid.*, p. 14, frontispice, pl. I-VII.
+	.....	....	A. Collaye, HP, 1910, p. 154.
+	.....	.....	G. Logeart, *Revue d'Ardennes et d'Argonne*, IV, p. 31; V, p. 109; VI, p. 55; VII, p. 103; VIII, p. 81; IX, p. 94; X, p. 140.
+	.....	....	G. Logeart, *Ibid.*
4	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Caen, 1894, II, p. 702.
2	.....	....	Du même, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 555 et 557.
+	.....	6 tombes fouillées par M. Bosteaux-Paris.	*Ibid.*, p. 555 et 557.
18	.....	Deux tombes à char. Nécropole incomplètement fouillée.	*Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1908, p. 35.
+	.....	.....	A. Larmigny, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1909, p. 65; 1910, p. 76; 1911, p. 55.
+	.....	Renseignement communiqué par M. Bosteaux-Paris.	
88	.....	.....	J. Dupuis, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1911, p. 103.
+	.....	Renseignement communiqué par M. Bosteaux-Paris.	
+	.....	Id.....	
1	.....	.....	A. Fourcart, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1909, p. 52; — A. Collaye, BSPF, 1910, p. 560; — du même, HP, 1910, p. 244.
4	.....	Deux sépultures à char. Nécropole incomplètement fouillée.	Même bibliographie.
.....	+	....	Lieutenant Perlier, BA, 1909, p. XXXVII.
27	.....	.....	Fourcart, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1910, p. 71.

Département.	Commune.	Lieu dit.
Ardennes.	Saint-Etienne-à-Arnes.....	.....
	* Ville-sur-Retourne.....	Chemin d'Emery et Bertelle...
Aube.	Barbuise	Le Guichet.... .....
	Bar-sur-Seine.....	Le Pied de la Côte de Mérite (*alias de Mente*) ou Côte aux Vaches.
	Isle-Aumont (L').....	.....
	Mériot (Le).....	Ballastière de Beaulieu.....
	Molins.....	Près de la carrière appelée la Perrière.
	Nogent-sur-Seine	Beaulieu.....
	Plessis-Barbuise	La Bouverie.....
	Pouan.....	.....
	Rouilly-Saint-Loup.....	Rouillerot.....
	Salon.....	Les Jacquemards.....
	Saulsotte (La).....	Vieux-Bouchy.....
Bouches-du-Rhône.	* Baux (Les).....	La Catalane.....
	* Eyguières (près)	Au pied de l'oppidum du Mont-Menu, lieu dit Coste-Fère....
Cantal.	* Celles.....	Bois de Celles .....
Cher.	Bourges	.....
	Dun-le-Roi.....	.....
	Moulins-sur-Yèvre.....	Maubranches.....

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
1	.....	.....	A. Collaye, HP, 1910, p. 245.
+	.....	Env. 45 incinérations.	A. Collaye, HP, 1908, p. 275; — Fourcart. *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1909, p. 24; 1911, p. 113.
+	.....	.....	Le Clert, *Catal. des bronzes du musée de Troyes*, p. 52.
+	.....	.....	Le Clert, *Ibid.*, p. 55-57; — DAG, I, p. 122.
+	.....	.....	*Mém. Soc. acad. Aube*, 1849, pl. I; 1855, p. 101; — DAG, II, p. 42; — Le Clert, *Ibid.*, p. 224, 225, 231; — A. Babeau, CAF, Troyes et Provins, 1902, p. 172.
+	.....	.....	Le Clert, *Ibid.*, p. XLII.
1	.....	....	Le Clert, *Ibid.*, p. 116-120.
+	.....	Mobiliers funéraires conservés au musée de Saint-Germain.	
+	.....	.....	Le Clert, *Ibid.*, p. 128-130.
+	.....	.....	Le Clert, *Ibid.*, p. 246.
1	.....	.....	Le Clert, *Ibid.*, p. 151.
+	.....	.....	Morel, *Champagne souterraine*, p. 145; — Cf. *Rev. Soc. savantes*, 1874, II, p. 493.
1	.....	.....	Le Clert, *Ibid.*, p. 177.
+	.....	Incinérations.	Saint-Venant, BA, 1897, p. 504.
+	.....	Incinérations.	G. Carrière, CIA, Monaco, 1906, II, p. 296; — Cf. HP, 1907, p. 145.
.....	1	.....	Pagès-Allary, J. Déchelette et Lauby, *Anthr.*, 1903, p. 385.
1	.....	.....	P. de Goy, CAF, Bourges, 1898, p. 153; — DAG, p. 187.
1	.....	.....	A. de Lachaussée, *Mém. Soc. antiq. Centre*, IV, p. 53; — P. de Goy, *Ibid.*, p. 153.
4	.....	.....	P. de Goy, *Mém. Soc. antiq. Centre*, 1885, p. 97; — du même, CAF, Bourges, 1898, p. 153.

Département.	Commune.	Lieu dit.
CHER.	Sainte-Solange...	Les Fertisses .....
CÔTE-D'OR.	Belan-sur-Ource.....	....
	Fraignot.....	Les Vendues.....
	Lantilly.....	.....
	Magny-Lambert.....	Tumulus du Monceau-Laurent.
	Id :.....	Tumulus de la Combe-Bernard.
	Id.....	Tumulus de la Vie de Baigneux.
	Minot.....	Sous le Breuil.....
	Id.....	Bange .....
	Morey.....	Dans les bois communaux.....
	Nod-sur-Seine.....	Sablière Voisin..... ..
CÔTES-DU-NORD.	Hénon.....	Carrière de Blavet... .....
	Id.....	Le Clos-Doré... .....
DOUBS.	Bélieu (Le).....	.....
	Besançon	Cimetière de l'Arsenal.....
	Besançon (près).....	Vareilles.. .....
	Blussangeaux	Sablières au lieu dit Les Pôles.
	Servigney.....	.....
DRÔME.	Nyons.....	.....

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
.....	+	.....	Ch. de Laugardière, *Mém. Soc. antiq. Centre*, III, p. 7 ; — A. de Lachaussée, *Ibid.*, IV, p. 41 ; — P. de Goy, *Ibid.*, p. 153.
2	.....	Cette localité doit renfermer encore d'autres sépultures.	RPI, 1909, p. 75.
.....	+	.....	Corot, *Les tumulus de Minot* (2e fasc.). *La Moloise et les Vendues*, ext. Mém. Comm. antiq. Côte-d'Or, t. XIII, p. 7-11.
.....	+	.....	Colonel Marquis de Virieu et H. Corot, *La fouille du grand tumulus de Lantilly*, ext. RPI, 1905.
.....	+	.....	Dr Brulard, *Les tumulus de Magny-Lambert*, ext. Mém. Comm. antiq. Côte-d'Or, t. XV, p. 10.
.....	+	.....	*Ibid.*, p. 11.
.....	+	.....	*Ibid.*, p. 11.
.....	+	.....	H. Corot, *Les tumulus de Minot. La Buge-ez-Clausets et Dessous-le-Breuil*, ext. Bull. Soc. arch. Châtillonnais, 1893-94, p. 13.
.....	+	.....	RPI, 1909, p. 153.
.....	+	.....	C. Drioton, RPI, 1909, p. 17.
9	.....	.....	Dr Brulard, RPI, 1905-06, p. 166.
+	.....	Cavernes sépulcrales.	Vicomte de Bélizal, *Mém. Soc. Emul. Côtes-du-Nord*, 1881, p. 212 ; — P. du Chatellier, *Poterie préhist.*, p. 57, pl. 16, fig. 1, 2.
+	.....	Id.....	P. du Chatellier, *Ibid.*, p. 57, pl. 16, fig. 3, 4, 5.
.....	+	.....	Piroutet, *Anthr.*, 1903, p. 698.
.....	+	.....	*Ibid.*, p. 698, 699.
.....	+	.....	*Ibid.*, p. 698.
+	.....	.....	H. L'Épée, RA, 1895, I, p. 138.
.....	+	.....	Piroutet, *Ibid.*, p. 698.
1	.....	.....	E. Chantre, *Mat.*, 1872, p. 280.

Département.	Commune.	Lieu dit.
Eure.	Alizay.....	.....
	Damps.....	.....
	Léry.....	Triage du champ des Corvées.
	Manoir (Le).....	.....
	* Saint-Etienne-du-Vauvray	Le Vaudreuil.....
Finistère.	Dinéault.....	Ty-ar-Gall.....
	Pont-Croix	.....
	* Plouhinec.....	Kélouer.....
	Primelin.....	Parc Rugolven.....
	Quimper (près).....	Kerancoat.....
	Saint-Jean-Trolimon	Oppidum de Tronoen.....
	* Id.....	Kerviltré .....
	Saint-Goazec.....	Tumulus de Coat-Plen-Coat...
	Saint-Pol-de-Léon	.....
	.....	La Tourelle.....
	.....	Kérédan.
	.....	Moulin de l'écluse.
Gard.	* Calvisson.....	.....
	* Courbessac, près Nimes..	.....

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
+	.....	.....	L. Coutil, *L'époque gauloise dans le sud-ouest de la Belgique et le nord-ouest de la Celtique*, p. 58.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 64, 79.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 65 ; — du même, AFAS, Caen, 1894, I, p. 187.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 65.
+	.....	Incinérations.	*Ibid.*, p. 41, 52, 54, passim. ; — Abbé Cochet, *Revue de la Normandie*, IV, 1864, p. 201 ; — du même, *Revue des Soc. savantes*, 1860, p. 606.
+	.....	.....	P. du Chatellier, *Mat.*, 1888, p. 165.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 165.
+	.....	.....	P. du Chatellier, RA, 1883, II, p. 9, pl. XIII ; — du même, *Mat.*, 1882-83, p. 520, pl. XVII ; — du même, *Poterie préhist.*, pl. 14, fig. 3.
1	.....	.....	P. du Chatellier, *Mat.*, 1888, p. 161.
.....	+	.....	*Bul. Soc. arch. Finistère*, t. V, p. 120 ; — *Catal. mus. Quimper*, p. 41.
1	.....	.....	P. du Chatellier, CAF, Vannes, 1881, p. 150.
+	.....	9 inhumations et au moins 32 incinérations.	*Rev. Soc. savantes*, 1877, I, p. 267 ; — BAF, 1881, p. 121 ; — P. du Chatellier, *Exploration du cimetière de Kervil-tré*, ext. Mém. Soc. Emul. Côtes-du-Nord, 1877 ; — du même, *Poterie préhist.*, pl. 15, fig. 7-10.
.....	+	.....	P. du Chatellier, *Pot. préhist.*, p. 55, pl. 15, fig. 3 ; — du même, *Ep. préhist.*, p. 181.
.....	+	.....	P. du Chatellier, *Poterie préhist.*, p. 53, pl. 14 ; — du même, *Ep. préhist.*, p. 102, pl. XXIV.
+	.....	.....	P. du Chatellier, *Ibid.*, p. 166.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 165.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 165.
1	.....	.....	Saint-Venant, BA, 1897, p. 500.
2	.....	.....	Mazauric, *Musée de Nimes*, 1906-07, p. 5.

Département.	Commune.	Lieu dit.
Gard.	* Remoulins	Lafoux
	* Nîmes	Pissevin
	* Id.	Rue Nicot
	* Id. (près)	Pont-Biais
	* Id. (près)	Complanier
	* Sainte-Anastasie	Campagnac
	* Saint-Dionisy	
	* Saint-Siffret	Le Grand Camp
	* Uzès	Château-Bérard
Garonne (Haute-).	Toulouse (près)	Coteaux de Pech-David
Isère.	Buisse (La)	Près de la grotte de Fontabert.
	Genas	
	Lans	Mont de Lans
	Leyrieu	
	Ornon	Col d'Ornon
	* Rives	
	Verna	
	Voreppe	
Jura.	Asnans	Moulin-Boudard
	Clucy	Côte Verse
	Conliège	Croix des Monceaux
	Frasnes	
Loire.	Marcilly-le-Pavé	Puy Granet

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
1	.....	.....	Saint-Venant, *Ibid.*, p. 503.
1	.....	.....	*Ibid.*, p. 499.
1	.....	.....	*Ibid.*, p. 492.
1	.....	.....	*Ibid.*, p. 496.
.....	2	.....	*Ibid.*, p. 497.
1	.....	.....	*Ibid.*, p. 489.
1	.....	.....	*Ibid.*, p. 502.
1	.....	Il y a peut-être d'autres sépultures analogues.	*Ibid.*, p. 483.
1	.....	.....	*Ibid.*, p. 487.
+	.....	.....	L. Joulin, *Les stations antiq. des coteaux de Pech-David*, Mém. acad. sc., inscr., belles-lettres, Toulouse, 10e série, t. II, 1902, p. 377.
+	.....	.....	Renseignements communiqués par M. H. Müller, de Grenoble.
7 ou 8	.....	.....	Chantre, *C. R. Acad. Inscr.*, 1899, p. 770.
+	.....	.....	Chantre, *Age du fer*, pl. XV.
+	.....	.....	Chantre, *Ibid.*, p. 768.
+	.....	.....	Chantre, *Age du fer*, pl. XV.
+	.....	« Une huitaine de sépultures seulement ont pu être reconnues ».	Chantre, *Ibid.*, p. 768; — Charvet, *Bull. acad. delphinale*, 1881-82, p. 295.
1	.....	.....	Charvet, *Bull. Soc. anthr. Lyon*, 1885, séance du 7 novembre (cf. *Mat.*, 1886, p. 174); — Coutil, *Ep. gaul.*, p. 84.
1	.....	.....	H. Müller, *Bull. Soc. dauphinoise d'ethnologie et d'anthr.*, 1907, p. 45.
.....	+	.....	Feuvrier et Fevret, *Congrès Association franc-comtoise*, Gray, 1902; — Cf. Piroutet, *Anthr.*, 1903, p. 698.
.....	+	.....	Piroutet, *Anthr.*, 1903, p. 699.
.....	+	Plusieurs tumulus.....	H. Chevaux et Z. Robert, *Mat.*, 1887, p. 504.
.....	+	.....	Piroutet, *Anthr.*, 1900, p. 380.
1	.....	.....	E. Brassart. *Bull. de la Diana*, XI, 1899-1900, p. 446.

Département.	Commune.	Lieu dit.
Loiret.	Cléry (près).....	Tumulus de Mézières.....
Marne.	Angluzelles-et-Courcelles..	.....
	Argers.....	.....
	Aubérive.....	.....
	Aulnay-aux-Planches.....	.....
	Aulnizeux.....	.....
	Auve.....	.....
	Avize.....	Nemerys.....
	Bergères-les-Vertus.....	Les Croncs.....
	Id. (1828).....	Cimetière du Puy.....
	Id. (près) ou Vertus (vers 1845).	Montaignesson.....
	Bergères-les-Vertus (1873).	.....
	*Beine (1890).....	Bouverets.....
	Id. (1885).....	Tomois de Mouchery.....
	Id.....	Tumulus d'Epoye.....
	Id.....	Le Tranla.....
	Berru.....	Le Terrage.....
	Id.....	La Côte entre deux monts.....

Nombre des tombes explorées : Tombes plates.	Nombre des tombes explorées : Tumulus.	Observations.	Bibliographie.
.....	+	.....	Vergnaud-Romagnési, *Mém. sur la butte (tumulus) de Mézières et celle de Moncey, près de Cléry*, Orléans, 1839 (cf. Coutil, *Ep. gaul.*, p. 57).
30	.....	.....	Bertrand, *Archéol. celtique*, p. 358.
+	.....	.....	Cf. J. de Baye, MAF, t. 44, p. 130.
37	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 358.
+	.....	.....	Morel, AFAS, Nancy, 1898, II, p. 530 ; — de Baye, MAF, t. 44, p. 128.
100	.....	2 cimetières.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
+	.....	Musée d'Avize ..... Il reste un grand nombre de tombes à fouiller.	HP, 1908, p. 64.
1000	.....	Plus de 1000 sépultures ont été fouillées.	Morel, *Champagne souterraine*, p. 103 ; — Bertrand, *Ibid.*, p. 358 ; — HP, 1908, p. 64.
+	.....	.....	Boblays, MAF, VIII, 1829, p. 311.
+	.....	.....	Morel, *Ibid.*, p. 101.
+	.....	.....	Blavat-Deleule, CAF, Dax et Bayonne, 1888, p. 378.
61	.....	On peut évaluer au tiers (soit une vingtaine) le nombre des incinérations de cette nécropole.	Bosteaux-Paris, AFAS, Limoges, 1890, II, p. 590 ; — du même, AFAS, Nancy, 1898, p. II, p. 560.
+	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Nancy, 1886, II, p. 623 ; — du même, AFAS, Nancy, 1898, II, p. 560.
.....	3	Dont 2 sépultures à char.	Blavat-Deleule, CAF, Dax et Bayonne, 1888, p. 378.
8	.....	Nombre de sépultures communiqué par M. Bosteaux.	Bosteaux-Paris, AFAS, Nancy, 1898, II, p. 560.
1	.....	Sépulture à char.	A. de Barthélemy, MAF, 1874, p. 92.
12	.....	Nombre de sépultures communiqué par M. Bosteaux.	Bosteaux-Paris, AFAS, Nancy, 1898, II, p. 560.

Département.	Commune.	Lieu dit.
MARNE.	Berru (1906)...	Flogères.....
	Bouy	Les Varilles .....
	Brusson.....	.....
	Bussy-le-Château avant 1875).	.....
	Id. (1883).....	La Croix Meunière.....
	Bussy-Lettrée.....	.....
	Caurel	Vieilles-Terres.....
	Cernay-les-Reims, av. 1875).	Les Barmonts.....
	Id. (1882).....	Id.....
	Id. (1883).....	Id.....
	Id. (1885).....	Id.....
	Id. (1893).....	Id.....
	Id. (1897).....	Id.....
	Id. (1900).....	Id..... .....
	* Id. (1891).....	Mont de Nogent.....
	* Id.....	Les Beuvrais..... .....
	Id. (1897).....	Mont Epié..... .....
	Id.	Les Charmes..... .....
	* Cernon	Mont Brûlé.....
	Chalons-sur-Marne (1901)..	Avenue de Strasbourg.....

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
10	.....	Nécropole incomplètement fouillée.	Bosteaux-Paris, AFAS, Reims, 1907, II, 843.
300	.....	« Près de 300 sépultures » dont plusieurs à char.	Nicaise, BAF, 1884, p. 148 : — du même, BSA, 1884, p. 289 ; — Bertrand, *loc. cit.*, p. 358.
+	.....	.....	Bertrand, *loc. cit.*, p. 358.
400	.....	3 cimetières (Bertrand) sépultures en nombre considérable (Morel).	*Ibid.*, p. 358 ; — Cf. Morel, *Champagne souterraine*, p. 26, 147 ; — DAG, I, p. 211 et pl.
1	.....	.....	Baron de Baye, RA, 1885, II, p. 70.
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358 ; — Morel, BA, 1891, p. 472, note 2.
22	.....	Dont 3 sépultures à char.	Bosteaux-Paris, AFAS, Reims, 1907, II, p. 842.
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
180	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Rouen, 1883, II, p. 586.
6	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Blois, 1884, II, p. 366.
1	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Nancy, 1886, II, p. 623.
3	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Besançon, 1893, II, p. 759.
1	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 558.
1	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Paris, 1900, II, p. 746.
1	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Pau, 1892, II, p. 515.
+	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 560.
25	.....	.....	*Ibid.*, p. 555, 558, 560.
1	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Limoges, 1890, II, p. 595.
1	.....	.....	A. Nicaise, BA, 1897, p. 553.
25	.....	.....	E. Schmit, BSA, 1901, p. 718 ; — R. Lemoine, *Mém. Soc. agric. Marne*, XLIX, 1904-05, p. 123.

Département.	Commune.	Lieu dit.
Marne.	Châlons-sur-Marne (1904)..	Avenue de Strasbourg.....
	Id.....	Mont Saint-Michel.....
	Id.....	L'Ilet.....
	Chaussée (La).....	Les Côtes de Marne.....
	Id.....	Les Côtes.....
	Chéppe (La) (avant 1875)...	.....
	Id. (1883-1884).....	.....
	Chouilly.....	.....
	Coizard-Joches.....	.....
	Condé-sur-Marne.....	Mont de Marne.....
	* Condé-sur-Suippes.....	.....
	Connantre (avant 1875)....	.....
	Id.....	Au-dessus du Foulon ou Le Différend.
	Corroy (avant 1875).....	.....
	Corroy.....	Pont de l'Isle.....
	Courtisols (avant 1875). ..	.....
	Id. (1879.....	Les Closeaux de la Conche....
	Couvrot-et-Villers.....	La Tomelle.....
	Croix-en-Champagne (La)..	.....
	Cuperly (avant 1875).....	.....

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
1	.....	.....	R. Lemoine, *Sépulture à char découverte à Châlons-sur-Marne*, Mém. Soc. agric. Marne, XLIX, 1904-05, p. 123.
60	.....	Coll. Schmit, à Châlons-sur-Marne.	
50	.....	*Ibid*.....	
226	.....	Fouilles et coll. de M. le Dr Baffet, à Pogny....	
2	.....	*Ibid*.....	
28	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358; — Letaudin, *Etude hist. sur la Cheppe. Le Camp d'Attila*, Châlons, 1869; — S. Reinach, *Catal. musée Saint-Germain*, 3e éd., p. 172-175.
+	.....	Plusieurs sépultures à char.	A. Nicaise, AFAS, Blois, 1884, II, p. 425; — du même, BSA, 1884, p. 288.
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
1	.....	.....	Baron de Baye, RA, 1877, II, p. 43, note 2.
1	.....	Sépulture à char.....	E. Schmit, AFAS, Reims, 1907, II, p. 875; — du même, CPF, Autun, 1907, p. 802.
1	.....	.....	A. Nicaise, BA, 1884, p. 133.
30	.....	3 cimetières.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
+	.....	.....	Morel, *Champagne souterraine*, p. 141; — du même, BA, 1891, p. 472, note 2.
25	.....	2 cimetières	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
6	.....	.....	Morel, *Ibid.*, p. 144.
100	.....	4 cimetières. Nombreuses sépultures explorées par M. Morel aux lieux dits Grands-Ayeux et la Garenne de la Motte.	Bertrand, *Ibid.*, p. 358; — Cf. Morel, *Ibid.*, p. 122 et 127.
30	.....	.....	Morel, *Ibid.*, p. 129; — Cf. Morel, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 530.
50	.....	Renseignement communiqué par M. Bosteaux-Paris.	
450	.....	8 cimetières	Bertrand, *Ibid.*, p. 358; — DAG, p. 325.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 358; — DAG, p. 331.

Département.	Commune.	Lieu dit.
MARNE.	Cuperly (1880)	.....
	Dampierre-au-Temple (avant 1875).	.....
	Id	Mont Gravonne
	Dampierre-Lettré	.....
	Dommartin-Lettré	La Périère des Ménitres
	Ecury-sur-Coole	Les Côtes en Marne
	Epine (L') (avant 1875)	.....
	Id. (1884)	.....
	Epoye (1875)	La Motelle
	Id. (1892)	La Conge
	Id. (1893)	La Conge
	Id	Montmorillon
	Id	Tomois
	Id	La Croix-Pagnot
	Etrechy	Mont Blanc
	Férebrianges (1906)	.....
	Flavigny	.....
	Fontaine-sur-Coole	Mont Coutant

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
+	.....	Plusieurs sépultures à char.	Fourdrignier, BSA, 1880, p. 323.
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
1	.....	.....	Fourdrignier, BSA, 1880, p. 318.
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
1	.....	.....	Nicaise, *La sépulture gauloise de Dommartin-Lettré*, Mém. Soc. acad. Marne, 1893.
150	.....	Coll. Lemoine, à Châlons-sur-Marne.	
110	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
1	.....	.....	A. Nicaise, BAF, 1884, p. 289.
.....	+	Sépulture à char sous tumulus, tout autour sépultures gauloises, gallo-romaines et franques.	Cf. Bosteaux-Paris, AFAS, Pau, 1892, II, p. 614.
1	.....	Sépulture à char..... ..	*Ibid.* p. 613 ; — cf. *Ibid.*, Nantes, 1898, II, p. 560.
4	.....	....	Bosteaux-Paris, AFAS, Besançon, 1893, II, 759 ; — du même, *Ibid.*, 1899, II, p. 541.
+	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Boulogne-sur-Mer, 1899, II, p. 541.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 541.
+	.....	....	Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 560.
76	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358 ; — P. du Chatellier, dans Morel, *Champagne souterraine*, p. 96 ; — du même, RA, 1877, II, p. 212.
+	.....	.....	Cf. Morin-Jean, *Archéologie de la Gaule*, p. 187.
23	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358 ; — Baron de Baye, RA, 1877, II, p. 41 ; — du même, *Rev. Soc. Savantes*, 1876, I, p. 238.
44	.....	.....	A. Nicaise, BA, 1884, p. 238 ; — du même, BSA, 1884, p. 290 ; — du même, BAF, 1884, p. 149.

Département.	Commune.	Lieu dit.
MARNE.	Gourgançon	.....
	* Haulzy [commune de Vienne-la-Ville].	.....
	Herpont	.....
	Heutrégiville	Mont Sapinois
	Heiltz-l'Evêque	Charvais
	Humbauville	A l'entrée du village d'Humbauville.
	Hurlus	.....
	Isles-sur-Suippes	Usine Dauphinot
	Jonchéry-sur-Suippes	.....
	Laval-sur-Tourbe	.....
	Lavannes (1892)	Mont Jovis
	Id. (1899)	Mont de la Fourche
	Id. (1905)	Mont Frileux
	Leuvrigny	.....
	Loisy-sur-Marne	La Vigne-aux-Morts
	Marcilly-sur-Seine	.....
	Mareuil-le-Port	Dans un champ entre la route de Paris et la Marne.
	Marson	Montfercaut
	Id	Le Voyer
	Id	La Voie de l'Epine
	Mesnil-lès-Hurlus (avant 1875).	.....

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
.....	+	78 tumulus à incinération des époques de Hallstatt et de La Tène.	Goury, *Les étapes de l'humanité*, I, fasc. II (*L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole*), Nancy, 1911.
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
15	.....	Une tombe à char.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Reims, 1907, II, p. 842.
73	.....	Dont une de l'époque de Hallstatt.	Dr Mougin, *Mat.*, 1879, p. 103; — Morel, BA, 1891, p. 470.
3	.....	.....	DAG, II, p. 31 ; — Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358 ; — DAG, II, p. 32.
6	.....	Chiffre indiqué par M. Bosteaux.	Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 560.
+	.....	Une sépulture à char....	*Exposition hist. du Trocadéro, Cat. coll. Fourdrignier*, p. 11-14; — du même, BSA, 1880, p. 321.
62	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
4	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Besançon, 1893, II, p. 759; — du même, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 560.
23	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Paris, 1900, II, p. 744.
30	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Reims, 1907, II, p. 842.
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
29	.....	2 ou 3 sépultures sont gallo-romaines.	Schmit, BSA, 1899, p. 565.
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
+	.....	11 tombes fouillées en 1832.	Baron de Baye, 1884, p. 66.
1	.....	.....	Morel, *Champagne souterraine*, p. 6.
30	.....	Fouilles et collection de M. le Dr Baffet, à Pogny	
200	.....	....	*Ibid.*, p. 11 et suiv. ; — Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.

Département.	Commune.	Lieu dit.
Marne.	Mesnil-les-Hurlus (1890).	.....
	Nogent-l'Abbesse	Mont Equeu.....
	Id	Domaine des Commelles.....
	Id.....	Les Croquemorts .....
	Nogent-sur-Berru	.....
	Nauroy.....	Le Bouvret.....
	Id	Les Usages.....
	Ognes.....	.....
	Outrepont.....	.....
	Perthès-lès-Hurlus	.....
	Pleurs.....	Les Buttes.....
	Plichancourt.....	.....
	Poix.....	.....
	Pogny.....	La Côte Domey.....
	* Pont-Faverger.....	Les Husses.....
	Id. (1886).....	Pont-Chaton .....
	Id.....	Pierre-Poiret.....
	Id.....	La Croix-Boileau.....
	Prosnes.....	Mont Saint-Georges.....
	Id.....	Constantine.....
	Id. (1900).....	Le Terrage.....

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
5	.....	.....	Morel, *Ibid.*, p. 180; — Cf. Morel, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 528.
30	.....	Dont une tombe à char. Renseignement communiqué par M. Bosteaux.	Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 557 et 560.
1	.....	Tombe à char.....	*Ibid.*, p. 555.
10	.....	Communiqué par M. Bosteaux.	*Ibid.*, p. 560.
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
+	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 560.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 560.
25	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358; — Morel, *Champagne souterraine*, p. 121.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 358.
30	.....	.....	*Ibid.*, p. 358.
50	.....	.....	*Ibid.*, p. 358; — Morel, *Ibid.*, p. 109.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 358.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 358.
20	.....	Fouilles et collection de M. le Dr Baffet (en partie).	
80	.....	50 à inhumation, 30 à incinération.	Bosteaux-Paris, AFAS, Boulogne-sur-Mer, 1899, II, p. 541.
12	.....	Une tombe à char violée découverte en 1885. Le nombre des sépultures nous a été donné par M. Bosteaux.	Bosteaux-Paris, AFAS, Nancy, 1886, II, p. 623; — du même, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 560; — du même, *Ibid.*, 1899, II, p. 541.
20	.....	Nombre de tombes indiqué par M. Bosteaux.	*Ibid.*, p. 560; — du même, *Ibid.*, 1899, II, p. 541.
+	.....	.....	Chance, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1910, p. 2.
8	.....	Id.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 560.
60	.....	.....	Morel, *Champagne souterraine*, p. 107.
10	.....	Cimetière exploré précédemment.	Bosteaux-Paris, AFAS, Paris, 1900, II, p. 746.

Département.	Commune.	Lieu dit.
Marne.	Prosnes.....	Buisson-Mouton.....
	Id. (1903).....	La Voie de Baconne.....
	Id. (1903).....	Vins de Bruyères.....
	Prunay (1885 et 1886).....	Champ Cugnié.....
	Id. (1887).....	Id.....
	Id.....	Champ de la Guerre.....
	Id.....	La Magnelle.....
	Puisieulx (1884).....	La Pompelle.....
	Id.....	Id.....
	Id.[1].....	La Cuche.....
	Id. (1906-1909).....	Id.....
	Recy.....	.....
	Reims.....	L'Homme Mort (Jardin Pommery).
	Reims (1905).....	Le Rouet et la Fosse Saint-Denis.
	Id.....	.....
	Id. (près).....	Murigny.....
	Rivières-Henruel (Les).....	.....

1. Nécropole située sur les communes de Puisieulx et de Taissy.

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
70	.....	Le nombre des sépultures nous a été donné par M. Bosteaux.	Cf. Bosteaux-Paris, AFAS, Reims, 1907, II, p. 841.
9	.....	.....	*Ibid.*, p. 841.
7	.....	Autres tombes fouillées précédemment.	*Ibid.*, p. 841.
3	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Nancy, 1886, II, p. 623 et 624.
100	.....	....	Bosteaux-Paris, AFAS, Toulouse, 1887, II, p. 744; — du même, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 560.
+	.....	.....	*Ibid.*, Nantes, 1898, II, p. 560.
+	.....	.....	C. Logeart, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1907, fasc. 2 p. 19.
1	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Blois, 1884, II, p. 367.
2	.....	Cimetière de plusieurs hectares de superficie dont les tombes ont été bouleversées lors de la construction d'un fort. Plusieurs sépultures à char ont subi le même sort.	Bosteaux-Paris, AFAS, Grenoble, 1885, II, p. 539; — du même, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 560.
+	.....	.....	*Ibid.*, Nantes, 1898, II, p. 560.
48	.....	....	Chance, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1910, p. 130.
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
40	.....	Nombre des sépultures communiqué par M. Bosteaux.	Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 560; — Morel, BA, 1891, p. 472, note 1.
+	.....	....	H. Demitra, *Bull. Soc. arch Champenoise*, 1910, p. 16.
+	.....	Il y a cinq nécropoles sur le territoire de cette localité.	*Ibid.*, p. 16.
+	.....	.....	Chance, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1910, p. 2.
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.

Département.	Commune.	Lieu dit.
MARNE.	Sacy	.....
	Saint-Etienne-au-Temple	.....
	Saint-Etienne-sur-Suippes	.....
	Saint-Hilaire-le-Grand	.....
	Saint-Hilaire-le-Petit	La Motelle
	Saint-Jean-sur-Tourbe (avant 1875)	.....
	Id. (vers 1889)	Le Jardinet
	Id	Le Catillon
	Saint-Memmie	Le chemin des Dats
	Saint-Ouën-et-Domprot	.....
	* Saint-Rémy-sur-Bussy	.....
	Saint-Souplet	.....
	Sarry	.....
	Septsaulx	La Prise d'Eau
	Id	Entre la rivière et le canal
	Sillery	.....
	Id.[1]	.....
	Sogny-aux-Moulins	Le Jardin de Jeannette

1. Nécropole située sur les communes de Sillery et de Verzenay.

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
+	.....	.....	L. Pistat, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1910, p. 49.
300	.. ...	3 cimetières.....	RA, 1864, II, p. 410; — Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
+	.....	.....	H. Demitra, *Ibid.*, p. 17.
22	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358 ; — Fourdrignier, BSA, 1880, p. 321.
30	. ....	Coll. Bosteaux-Paris, à Cernay-les-Reims.	
50	.....	Une sépulture à char découverte au lieu dit Malinet.	*Ibid.*, p. 358 ; — RA, 1868, II, p. 217.
1	.....	Six inhumations.....	Baron de Baye, CIA. Paris, 1889, p. 311.
+	.....	Plusieurs sépultures dont une à char sous tumulus.	Fourdrignier, RA, 1883, II, p. 201; — S. Reinach, *Catal. musée Saint-Germain*, 3e éd., p. 172-173.
+	.....	Nombreuses sépultures fouillées par M. Schmit.	Abbé Favret, *Note sur un vase zoomorphique trouvé dans un cimetière gaulois de l'époque marnienne*, Sézanne, 1909.
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
500	.....	5 cimetières. Une incinération signalée par M. Morel.	*Ibid.*, p. 358; — Morel, *Champagne souterraine*, p. 185 ; — Cf. *Rev. Soc. savantes*, 1876, II, p. 536.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 358.
12	.....	.....	*Ibid.*, p. 358.
1	.....	Sépulture à char.....	A. Nicaise, AFAS, Blois, 1884, II, p. 422 ; — du même, BSA, 1884, p. 286.
+	.....	.....	H. Gardez, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1911, p. 55.
1	.....	Sépulture à char.....	Savy, *Mém. Soc. agr. sc. et arts de la Marne*, IV, 1859, p. 65 ; — Morel, *Champagne souterraine*, p. 26.
+	.....	....	Chance, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1907, fasc. 1, p. 15.
201	.....	Il reste environ 80 sépultures à fouiller. Renseignements communiqués par M. le Lieut Bérard et M. le Dr Baffet.	

Département.	Commune.	Lieu dit.
Marne.	Somme-Bionne	.....
	Sommepy	.....
	Sommesous	.....
	Somme-Suippes (avant 1875)	.....
	Id. (1890)	La Louvière
	Id. (vers 1890-1891)	Près de la source de la Suippes
	Somme-Tourbe (environs de) (vers 1880).	.....
	Id. (1885)	La Bouvandau
	Id. (1876)	Gorge-Meillet
	Id	Côte d'Orgemont
	Somsois	.....
	Songy	.....
	Souain	.....
	Soudé-Sainte-Croix	.....
	Suippes	.....
	Tahure	.....
	Thuisy	Domaine des Commelles
	Id	Les Marquises
	Tilloy-et-Bellay	.....
	Vadenay	.....
	Valmy	.....

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
80	.....	Sépulture à char au lieu dit l'Homme Mort ou la Tomelle.	Bertrand, *Ibid.*, p. 358; — Morel, *Ibid.*, p. 23 et 77; — Cf. *Rev. Soc. savantes*, 1876, II, p. 389.
22	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358; — *Exposition hist. du Trocadéro, Catal. coll. Fourdrignier*, 1878, p. 11.
1	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358; — Morel, *Ibid.*, p. 178.
100	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
87	.....	.....	Morel, BA, 1890, p. 471.
+	.....	.....	Fourdrignier, *Comm. des antiq. Seine-et-Oise*, 1892.
1	.....	.....	Fourdrignier, BAF, 1881, p. 171.
1	.....	Sépulture à char.....	Flouest, MAF, 1885, t. 46, p. 99.
1	.....	Sépulture à char, 2 squelettes superposés.	Fourdrignier, *Double sépulture à char de la Gorge-Meillet*, Paris, 1878; — du même, *Celtica*, II, 1903, p. 76; — Bertrand, BAF, 1879, p. 193.
+	.....	Le mobilier de plusieurs sépultures est conservé au musée de Saint-Germain.	S. Reinach, *Catal. musée Saint-Germain*, 3e éd., p. 174.
50	.....	25 tombes fouillées par M. Morel au lieu dit Perrière-la-Guillière.	Bertrand, *Ibid.*, p. 358; — Morel, *Ibid.*, p. 85; — du même, BA, 1891, p. 472, note 1.
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 358.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 358.
50	.....	.....	*Ibid.*, p. 358.
4	.....	.....	*Ibid.*, p. 358.
64	.....	28 sépultures doubles, 4 triples.	Fourdrignier, BSA, 1880, p. 319; — Cf. S. Reinach, *Catal. musée Saint-Germain*, 3e éd., p. 172-173.
+	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 560.
150	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
5	.....	.....	*Ibid.*, p. 358.
15	.....	.....	*Ibid.*, p. 358.

Département.	Commune.	Lieu dit.
MARNE.	Vanault-les-Dames	.....
	Vatry	.....
	Vaudemanges	.....
	Vavray	.....
	Vernancourt	.....
	Vertus	.....
	Vienne-la-Ville [voir Haulzy]	
	Ville-Domange	Château de Gueux
	Villeneuve-Renneville-Chevigny.	Villeneuve-lès-Rouffy
	Ville-sur-Tourbe	.....
	Villevenard (1909)	La Croix de Cour
	Vitry-en-Perthois	Camp des Louvières
	* Vitry-le-François	.....
	Vitry-les-Reims (1840, 1856-1859).	Noue du Haut-Chemin
	Id. (1875)	Sur l'emplacement du fort
	Id. (1883-84)	Noue du Haut-Chemin
	Id. (1883-84)	Voie Carlat
	Id. (1892-1901)	Id.
	Id. (1886)	Noue du Haut-Chemin et Voie Carlat.
	Id. (1893)	.....
	Id. (1892-1901)	Noue du Haut-Chemin
	* Id. 1901-1910)	La Neufosse ou les Puisy
	Warguemoulin (avant 1875).	.....
	Id. (1911)	.....

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
20	.....	.....	*Ibid.*, p. 358.
1	.....	Sépulture à char.....	A. Nicaise, BSA, 1884, p. 290.
+	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
+	.....	... .	*Ibid.*, p. 358.
+	.....	.....	Blavat, CAF, Dax, 1888, p. 379.
+	.....	.....	L. Pistat, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1909, p. 48.
+	.....	. .....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 358.
6	.....	....	Roland, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1909, p. 66.
+	.....	.....	Schmit, AFAS, Reims. 1907, II, p. 871.
1	.....	Incinération.....	Cf. Morel, *Champagne souterraine*, p. 185, note 1 ; — BA, 1890, p. LXIII.
+	.....	.....	Bourin, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1908, p. 12.
17	.....	.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358 ; — Bourin, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1908, p. 30.
1	.....	....	Bosteaux-Paris, AFAS, Blois, II, 1884, p. 367.
1	.....	....	*Ibid.*, p. 367.
11	.....	....	A. Bourin, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1908, p. 28, 75 ; 1909, p. 77 ; 1911, p. 57.
4	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Nancy, 1886, II, p. 623.
2	.....	....	Bosteaux-Paris, AFAS, Besançon, 1893, II, p. 760.
27	.....	.....	A. Bourin, *Ibid.*, 1908, p. 30, 77 ; 1909, p. 77.
env. 200	.....	Environ 1/10 d'incinérations.	*Ibid.*, 1908, p. 14, 30 ; 1909, p. 86 ; 1910, p. 29 ; 1911. p. 25, 56.
60	.....	2 cimetières.....	Bertrand, *Ibid.*, p. 358.
1	.....	Tombe à char....	*Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1911, p. 60.

Département.	Commune.	Lieu dit.
Marne.	Warmeriville (1894).....	La Motelle.....
	Id. (1896).....	Id.....
	Wez.....	La Fosse à Trema.....
	.....	Han du Diable.....
Marne (Haute-).	Attancourt.....	La Motte d'Attancourt.....
	Chamouilley.....	.....
	Courcelles-en-Montagne...	Champs Rougeaux.....
	Id.....	La Motte Saint-Valentin,.....
	Essey-les-Eaux.....	.....
	Montsaugeon.....	Charmey.....
	Prauthoy.....	Tumulus de Chamberceau....
	Semoutiers.....	Champ du Pré.....
Meurthe-et-Moselle.	Bezange-la-Grande.....	Bois Sainte-Marie.....
	Chaudeney.....	Bois communal de Chaudeney.
	Domèvre-en-Haye.....	.....
	Gondreville.....	.....
	Liverdun.....	La Garenne.....
	Villey-Saint-Etienne.....	Au bord du talus qui domine la Moselle.
	.....	Pierre-la-Treiche (grottes de).

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
40	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Caen, 1894, II, p. 699.
3	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 556.
+	.....	.....	Bosteaux-Paris, AFAS, Nancy, 1886, II, p. 624.
+	.....	Nombreux mobiliers funéraires au musée de Saint-Germain.	
.....	+	.....	Nicaise, *Le tumulus de la Motte d'Attancourt*, L'Homme, 1884, p. 140.
2	.....	.....	J. Déchelette, *La collection Millon*, p. 73.
.....	+	.....	*Ibid.*, p. 79.
.....	+	.....	*Ibid.*, p. 101.
.....	+	4 tumulus, environ 30 squelettes.	Balliot, REA, 1901, p. 87.
.....	+	2 tumulus, environ 40 squelettes.	Camille et Joseph Royer, et Ed. Flouest, *Les tumulus de Montsaugeon*, Langres, 1888; — Cf. *Mat.*, 1888, p. 265.
.....	+	.....	R. Bouillerot, RPI, 1908, p. 172.
.....	+	5 squelettes.....	J. Déchelette, *Coll. Millon*, p. 87.
.....	+	.....	Comte J. Beaupré, *Le tumulus du bois de Sainte-Marie*, ext. Mém. soc. arch. lorraine, 1908.
.....	+	2 tumulus dont l'un renfermait environ 30 sépultures.	Comte Beaupré, *Compte rendu des fouilles exécutées en 1904 dans les tumulus de Chaudeney*, Nancy, 1905.
1	.....	.....	Bleicher et Barthélemy, AFAS, Nancy, 1886, II, p. 682.
.....	.....	.....	Dufresne, *Note sur quelques antiquités trouvées dans l'ancienne province Leuke*, Metz, 1849. Cf. Barthélemy, *Recherches arch. sur la Lorraine avant l'histoire*, 1889, p. 271.
.....	+	32 sépultures de La Tène	Comte Beaupré, *La station funéraire de la Garennne à Liverdun*, Nancy, 1908.
+	.....	.....	Bleicher et Barthélemy, *Ibid.*, p. 681.
+	.....	Musée de Toul.	

Département.	Commune.	Lieu dit.
Morbihan [1].	Plomeur	Tumulus est de Lann-Tinikeii.
	Quiberon (près de)	Entre les villages de Kerné et de Kernavest.
Nièvre.	Langeron	.....
	Sermoise	Plagny
Saône (Haute-).	Beaujeu-Saint-Vallier et Pierrejux.	.....
	Mantoche	Bois communal d'Apremont...
	Mercey-sur-Saône	Bois communal du Vermois..
	Savoyeux	Ile du Moricaud
Saône-et-Loire.	Igé	.....
	* Montmort	Plateau de Montmort
	* Saint-Léger-sous-Beuvray.	Mont Beuvray
Savoie.	Jarrier	.....
	Saint-Jean-de-Belleville	.....
Seine.	Nanterre	Garennes - Bezons. Sablière Hubert
	Saint-Maur-des-Fossés	.....
Seine-et-Marne.	* Courcelles	Montapot
	Cély	.....
	Vaux-le-Pénil	.....
Seine-et-Oise.	Asnières-sur-Oise	.....
	Nesles-la-Vallée	Rochefort

1. Nous indiquons ici pour mémoire les découvertes de Port-Bara, à Saint-Pierre-en-Quiberon (Gaillard, *Les Sépultures gauloises du rocher de Port-Bara*, BSA, 1884, p. 710). Le caractère des trouvailles n'est pas bien défini, à l'exception de deux monnaies données comme gauloises.

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
.....	+	.....	Cf. Du Chatellier, *Pot. préhist.*, pl. 16, fig. 7.
+	.....	.....	Dr de Closmadeuc, *Bull. Soc. polymathique Morbihan*, 1892, p. 123. Cf. Revelière, *Note sur un couteau gaulois*, ext. Bull. soc. polymath. Morbihan, Vannes, 1905.
7	.....	.....	Saint-Venant, CPF, Autun, 1907, p. 793.
1	.....	.....	*Ibid.*, p. 793.
.....	+	.....	Piroutet, *Anthr.*, 1903, p. 699.
.....	+	4 tumulus.....	Gasser, *Recherches archéol. sur le territoire de Mantoche*, Gray, 1904.
.....	+	3 tumulus, 3 squelettes.	Perron, RA, 1882, I, p. 67, 130; — *Rev. Soc. savantes*, 1882, 7e série, t. V, p. 287.
.....	+	2 tumulus, 2 sépultures	Perron, *Ibid.*, p. 71.
.....	+	.....	De Fréminville, *Annales Acad. Mâcon*, 1878, p. 97; — Arcelin, CAF, Mâcon, 1899, p. 82.
+	.....	Incinérations. Musée Soc. Eduenne.	Arcelin, CAF, Mâcon, 1899, p. 82.
+	.....	Incinérations.....	Bulliot, *Fouilles du mont Beuvray*, passim.
1	.....	.....	Schaudel, AFAS, Lyon, 1906, II, p. 660.
+	.....	« Plusieurs centaines de sépultures » (Schaudel). 24 fouillées par le comte Jocelyn Costa de Beauregard.	Comte J. de Beauregard, *Les sépultures de Saint-Jean-de-Belleville*, p. 7; — Schaudel, *loc. cit.*, p. 658.
1	.....	Sépulture à char.....	H. Hubert, CIA, Paris, 1900, p. 410.
52	.....	.....	A. Maitre, RA, 1888, I, p. 323.
.....	+	2 tumulus, 26 squelettes, une incinération.	DAG, I, p. 315; — E. Chouquet, *Mat.*, 1877, p. 242.
+	.....	.....	RA, 1857, p. 238; — DAG, I, p. 248.
1	.....	.....	Cf. *Rev. Soc. savantes*, 1876, I, p. 316.
1	.....	.....	A. Maitre, RA, 1888, I, p. 337.
+	.....	.....	Denise, HP, 1905, p. 371.

Département.	Commune.	Lieu dit.
Seine-Inférieure.	Ancourt (1867).....	.....
	Baons-le-Comte (1842).....	.....
	* Belbeuf.....	Inglemare.....
	Bouelles (1851).....	Hallais.....
	*Brémontier-Merval.....	Bellozane. Tête de Bray.....
	Bracquemont (1824).....	Cité de Limes.....
	Caudebec-les-Elbeuf (1861 et 1865).	.....
	Dieppe.....	.....
	Eslettes.....	.....
	* Essarts-Varimpré (Les) (1864).	Forêt d'Eu. Mare-aux-Cendriers.
	Eu.....	Camp de Mortagne.....
	Foucarmont.....	.....
	Ingouville (1870).....	.....
	Londinières.....	.....
	* Moulineaux (1885).....	Château de Robert-le-Diable.
	Neufchâtel (1869).....	Hameau de Saint-Vincent de Nogent.
	Rouen.....	.....
	Sainte-Beuve-en-Rivière...	Mare-des-Cendriers.....
	St-Vandrille-Rançon (1861).	.....
	Sommery (1867).....	.....
Somme.	Saint-Valéry (près).....	Port-le-Grand.....
Vaucluse.	* Pertuis.....	La Loubière (tumulus de l'Agnel

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
+	.....	.....	RA, 1873, II, p. 268; — Coutil, *Époque gauloise*, p. 107.
+	.....	.....	RA, 1873, II, p. 268.
1	.....	Incinération	Deglatigny, *Note sur des objets provenant d'une sépulture à Inglemare.*
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 268; — Abbé Cochet, *Seine-Inférieure*, p. 508.
+	.....	Nécropole à incinérations.	RA, 1873, II, p. 267; — Coutil, *Époque gauloise*, p. 134.
5	.....	.....	RA, 1873, II, p. 268; — DAG, I, p. 192; —
+	.....		Coutil, *Ibid.*, p. 118; — Abbé Cochet, *Seine-Inférieure*, p. 261.
+	.....	.....	RA, 1873, II, p. 268; — Abbé Cochet, *Ibid.*, p. 590; — Coutil, *Ibid.*, p. 100.
+	.....	.....	RA, 1873, II, p. 268; — Coutil, *Ibid.*, p. 108.
+	.....	.....	Abbé Cochet, *Seine-Inférieure*, p. 193.
+	.....	.....	RA, 1873, II, p. 268; — Abbé Cochet, *loc. cit.*, p. 552; — Coutil, *Ibid.*, p. 25 et 132.
+	.....	.....	Coutil, *Ibid.*, p. 22.
+	.....	.....	RA, 1873, II, p. 268.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 268.
+	.....	.....	*Ibid.*, p. 268; — Abbé Cochet, *Seine-Inférieure*, p. 527.
30	.....	Nécropole à incinérations.	*Ibid.*, p. 268; — Abbé Cochet, *Ibid.*, p. 151-153; — Coutil, *Ibid.*, p. 22, 103; — du même, *Sépult. gaul.*, p. 1 et suiv.
+	.....	.....	RA, 1873, II, p. 268; — Coutil, *Ibid.*, p. 137.
+	.....	.....	RA, 1873, II, p. 268; — Coutil, *Ibid.*, p. 98.
+	.....	.....	Cochet, *loc. cit.*, p. 514; — Coutil, *Ibid.*, p. 108.
+	.....	.....	RA, 1873, II, p. 268; — Cochet, *Ibid.*, p. 483; — Coutil, *Ibid.* p. 43 et 55.
+	.....	.....	RA, 1873, II, p. 268; — Coutil, *Ibid.*, p. 138.
+	.....	.....	Coutil, *Ibid.*, p. 108.
.....	+	1 tumulus, 1 squelette..	Ch. Cotte, HP, 1909, p. 193, 257.

Département.	Commune.	Lieu dit.
Yonne.	Voutenay.....	Forêt de Boulu.....
Allier.	Diou	....
Marne.	Bassuet.....	....
	Coolus.....	Près du Château.....
	Fontaine-en-Dormois	A 1.500 mètres au nord du village
	Rouffy....	Près du village, au sud.....
	Veuve (La) (vers 1895).....	....
	Id.....	....
Meuse.	Clermont-en-Argonne.....	Le long de la route de Clermont aux Islettes.....

Nombre des tombes explorées.		Observations.	Bibliographie.
Tombes plates.	Tumulus.		
.....	+	1 tumulus, 2 squelettes.	Abbé Poulain, BA, 1906, p. 396.
20	.....	.....	J. Déchelette, *Mém. Soc. Edunenne*, 1905, p. 305.
+	.....	Renseignement communiqué par M. le Lieut' Bérard.	
+	.....	Id.....	
+	.....	Id.....	
+	.....	Id.....	
+	.....	Id.....	
+	.....	Id.....	
+	.....	....	Comte J. Beaupré, *Etudes préhist. Lorraine*, p. 48.

APPENDICE VI

INVENTAIRE PAR TOMBES DES OBJETS RECUEILLIS DANS LES SÉPULTURES NON TUMULAIRES DE L'ÉPOQUE DE LA TÈNE

ABRÉVIATIONS

L'astérisque * placé avant le *numéro d'ordre* désigne une sépulture que l'inventeur déclare expressément avoir été violée avant son exploration [1]. Placé dans la colonne *épées*, il indique que l'arme était accompagnée d'une chaîne de suspension en fer ou en bronze, complète ou à l'état de fragment. Dans la colonne *bracelets*, il signifie que cette parure se compose de plusieurs cercles de métal formant une sorte d'armille.

Le sexe attribué aux sujets (indication donnée sous toutes réserves) est désigné par les abréviations suivantes :

M = squelette d'homme ;
F = squelette de femme ;
La lettre E désigne les enfants.

Pour l'orientation des squelettes (E-O ; S-N ; S-O ; N-E ; etc.), le premier des deux points cardinaux indiqués correspond à l'emplacement de la tête, le second à la direction des pieds.

Pour les fosses à sépultures multiples, nous donnons autant que possible l'inventaire des objets par squelettes. Si les renseignements font défaut, les objets trouvés sont totalisés pour toute la sépulture.

Dans la colonne *couteaux ou rasoirs*, la lettre *c* désigne les couteaux ; la lettre *r*, les rasoirs.

Les abréviations suivantes indiquent la matière des objets :

B = bronze ;
F = fer ;
L = lignite, jais ou jayet ;
S = schiste ;
V = verre ;
A = ambre.

Aucune indication spéciale n'est donnée à ce sujet pour les épées, poignards et javelots, ces armes, à l'époque de La Tène, étant invariablement en fer.

1. Sur le grand nombre des sépultures de La Tène déjà dépouillées en tout ou partie depuis les temps antiques, avant leur exploration méthodique, voir t. II, 3e partie, chap. III.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
	AISNE.								
1	Aguilcourt		1	..	....	....	..	..	..
2	Id.		1	..	M	O-E	1	..	1
3	Id.		1	..	....	....	..	..	..
4	Arcy-Sainte-Restitue		1	..	M	....	..	..	..
5	Armentières		1	..	M	....	..	..	..
6	Id.		1	..	F (?)	....	..	..	..
7	Id.		1	..	F	....	..	..	..
8	Id		....	+	....	....	..	..	1
9	Chassemy		1	..	M	O-E	1 [4]	..	..
*10	Id.		1	..	M	....	1	..	+
11	Id.		....	+	....	....	..	..	..
12	Id.	Fosse Chapelet	1	..	M	....	1 [8]	..	2
13	Id.	Id.	1	..	M	....	1	..	2
14	Id.	Id.	1	..	M	....	1	..	..
15	Id.	Id.	2	..	E F	....	..	..	..
16	Id.	Id.	1	..	E	....	..	..	..
17	Id.	Id.	1	..	M	....	1	..	..
18	Id.	Id.	1	..	M	....	1 [6]	..	+ [16]
19	Id.	Id.	1	..	F	O-E	..	..	..
20	Id.	Id.	1	..	F	....	..	..	..
21	Id.	Id.	....	+	....	....	..	..	..
22	Id.	Id.	....	+	....	....	..	..	..
23	Chouy		1	..	....	....	..	..	..
24	Cierges	Caranda	1	..	M	O-E	..	..	1
25	Id.	Id.	1	..	M	....	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	.	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	H. Gardez, *Bull. soc. arch. champenoise*, 1909, p. 63.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 63.
+	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 63.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	1 B	..	3	..	*Caranda*, II, 1, pl. 30 et texte.
..	1[1]	1	..	..	....	....	..	....	..	....	4 F	..	+	+[2]	*Caranda*, II, 1, pl. 24; — Hubert, RA, 1902, II, p. 203.
..	.	..	..	..	1 B	1 A 1 B	..	1 B	..	....	....	..	+	..	*Caranda*, pl. 109; — Hubert, *Ibid.*, p. 202.
..	..	..	..	..	2 B	1 A 3 V 2 B	..	1 B	..	....	....	..	1	..	*Caranda*, pl. 58; — Hubert, *Ibid.*, p. 205.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	6 F 2 B	..	+	+[3]	*Caranda*, pl. 43.
.	..	1	..	..	....	....	..	....	..	....	.. .	..	+	+[5] [7]	*Caranda*, pl. 94.
.	1[6]	2	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	+	R A, 1870, p. 422.
.	..	..	..	..	. ..	....	..	....	..	....	....	..	6	. .	*Caranda*. pl. 108.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	10	+[9]	*Caranda*, pl. 99; — Hubert, *Ibid.*, p. 179.
..	..	..	2c	..	....	....	..	1 B	..	....	1 F	..	+	. .	*Caranda*, pl. 99; — Hubert, *Ibid.*, p. 181.
..	..	.	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	8	. .	*Caranda*, pl. 100; — Hubert, *Ibid.*, p. 180.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	4	. .	Hubert, *Ibid.*, p. 182.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 F	..	....	....	..	4	+[9]	*Caranda*, pl. 93; — Hubert, *Ibid.*, p. 183.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	. .	Hubert, *Ibid.*, p. 184.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	. .	*Ibid.*, p. 184-185.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	....	..	6	+[11]	*Ibid.*, p. 185-186.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	.	2	+[12]	*Ibid.*
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	1 B	..	..	. .	*Caranda*, pl. 84 (texte).
.	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	2 B	....	..	..	. .	*Caranda*, pl. 84 (texte).
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	+	+[13]	*Caranda*, texte de la pl. 32.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	4	+[14]	*Caranda*, pl. XI et XXXVIII.
..	..	..	..	..	1 F	....	..	....	..	....	....	..	3	+[15]	*Caranda*, pl. XIV.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
26	Cierges.....	Caranda.....	1	..	....	....	..	..	..
27	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
28	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
29	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
30	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
31	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
32	Id.....	Id.....		+	....	....	..	..	..
33	Ciry-Salsogne	Les Grévières.....	1	..	F	....	..	..	..
34	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
35	Id.....	Id.....	1	..	M	....	..	2	1
36	Id.....	Id.....	1	..	F	O-E	..	..	..
37	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
38	Id.....	Id.....	1	..	F	O-E	..	..	..
39	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
40	Id.....	Id.....	1	..	F	O-E	..	..	..
41	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
42	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
43	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
44	Id.....	Id.....	1	..	M	....	1	..	1
45	Id.....	Id.....	1	..	....	O-E	..	..	..
46	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
47	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
48	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
49	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
50	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
*51	Fère-en-Tardenois (La).....	Sablonnière.....	1	..	M	....	..	..	1

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Murs.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	1 B	3 B 1 A 2 V	..	....	..	....	1 B	..	5	[16] +	*Caranda*, pl. XV.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	+	[17] +	*Caranda*, pl. XV.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	5	..	*Caranda*, pl. XVI.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	1	..	*Caranda*, pl. XVII.
..	..	..	..	..	1 B	[18] 3 V	..	2 B	..	....	....	..	+	[19] +	*Caranda*, pl. XVII.
..	..	..	..	..	....	[20] +	..	2 B	..	....	....	..	1	[21] +	*Caranda*, pl. XL.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Caranda*, pl. XXXIX.
..	..	..	..	..	1 B	[22] +	..	2 B	..	....	....	..	4	..	*Caranda*, pl. 117; — Hubert, *Ibid.*, p. 201.
..	..	..	..	..	1 A	....	..	....	..	....	....	..	4	..	*Caranda*, pl. 119.
..	..	..	1 c	..	....	....	..	1 F 1 S	..	....	....	..	2	..	*Caranda*, pl. 120; — Hubert, *Ibid.*, p. 197.
..	..	1 F	..	..	1 B	[23] +	..	1 B	..	2 B	1 B	..	7	[24] +	*Caranda*, pl. 139-143; — Hubert, *Ibid.*, p. 198.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	1	[25] +	Hubert, *Ibid.*, p. 187.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 187.
..	..	..	..	..	1 B	[26] +	..	2 B	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 188.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	[27] 2 B	..	1	[17] +	*Ibid.*, p. 189.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 190.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 191.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 192.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 192.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B 1 S	..	....	2 B	..	2	..	*Ibid.*, p. 193.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 194.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 194.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 194.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 195.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Caranda*, pl. 133; — Hubert, *Ibid.*, p. 196.
..	[28] 1	2	1 c	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	5	[29] +	*Caranda*, pl. F; — Hubert, RA, 1906, II, p. 338.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
52	Fère-en-Tardenois (La	Sablonnière.....	1	..	M	....	..	..	1
53	Id.....	Id.....	1	..	F	O-E	..	..	..
54	Id.....	Id.....	1	..	F	N-O S-E	..	..	..
55	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
56	Id.....	Id.....	1	..	E	....	..	..	..
57	Id.....	Id.....	1	..	....	O-E	..	..	..
58	Id.....	Id.....	1	..	M	S-E N-O	..	..	..
59	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
60	Id.....	Id.....	1	..	M	....	..	..	..
61	Id.....	Id.....	32 1	..	F	....	..	..	..
62	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
63	Id.....	Id.....	1	..	M	....	..	..	1
64	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
65	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
66	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
67	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
68	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
69	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
70	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
71	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
72	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
73	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
74	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
75	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
76	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
77	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
78	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
79	Id.....	Id.....	1	..	F	O-E	..	..	..
80	Id.....	Id.....	1	..	E	....	..	..	..

Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	5	..	Hubert, *Ibid.*, p. 341.
..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	5	..	*Ibid.*, p. 342.
..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	1 B	..	1	[17] +	*Ibid.*, p. 343.
..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	4	..	*Ibid.*, p. 343.
..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	9	..	*Ibid.*, p. 346.
..	..	..	..	....	1 B	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 347.
..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	4	..	*Ibid.*, p. 348.
..	..	..	..	1 B	[30] 2 B	..	2 B	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 350.
..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	[31] +	*Ibid.*, p. 350.
..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	4	..	*Ibid.*, p. 350.
..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	4	..	*Ibid.*, p. 352.
..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	7	[33] +	*Ibid.*, p. 352.
..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 353.
..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	3	..	*Ibid.*, p. 354.
..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	2	[34] +	*Ibid.*, p. 355.
..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 356.
..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	4	..	*Ibid.*, p. 357.
..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 357.
..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 358.
..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	[35] 6	..	*Ibid.*, p. 359.
..	..	..	..	....	[36] 2	..	2 B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 361.
..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	4	[37] +	*Ibid.*, p. 362.
..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 362.
..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 363.
..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	5	..	*Ibid.*, p. 364.
..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	....	..	..	[37] + [38]	*Ibid.*, p. 364.
..	..	..	..	....	....	..	2 B	1B 1F	....	....	..	..	+	*Ibid.*, p. 365.
..	..	..	..	1 B	1 B 1 V	..	2 B	..	....	....	..	5	..	*Ibid.*, p. 366.
..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	1 V et B	....	..	3	[39] +	*Ibid.*, p. 367.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite.		Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
			Inhumation (Nombre de squelettes).	Incinération.					
81	Fère-en-Tardenois (La).....	Sablonnière.....	1	..	F	O-E	..	..	..
82	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
83	Id.....	Château de la Fère-en-Tardenois.	1	..	F	....	..	..	..
84	Guignicourt.....	Dans le parc du château.	1	..	M	E-O	1	..	..
85	Id.....	Id.....	1	..	....	E-O	..	..	..
86	Limé.....	Le Martois.....	1	..	....	....	..	..	..
87	Id.....	Id.....	1	..	M	....	..	..	1
88	Mercin-et-Vaux.....	La Sablonnière.....	1	..		O-E	..	..	..
89	Presles-et-Boves.....	Saint-Audebert.....	....	+	....	....	..	..	..
90	Id.....	Id.....	....	+	....	....	..	..	..
91	Id.....	Id.....	....	+	....	....	..	..	..
92	Trugny [c^{ne} de Bruyères]....	.....	1	..	M	....	..	..	2
93	Id.....	.....	1	..	M	....	..	..	3
94	Id.....	.....	1	..	F	....	..	..	..
95	Id.....	.....	1	..	M	O-E	..	1	2
96	Id.....	.....	1	..	....	....	..	..	..
	ALPES (HAUTES-). [49]								
97	Guillestre.....	Peyre-Haute.....	1	..	F	....	..	..	..
98	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
99	Id.....	Id.....	1	..	E	....	..	..	..
	ARDENNES.								
100	Annelles.....	Mesnil-Annelles.....	1	..	M	....	..	..	2
101	Id.....	.....	1	..	E	....	..	..	..
102	Id.....	.....	1	..	M	....	..	1	..
103	Aussonce.....	La Motelle.....	1	..	F	....	..	..	..
104	Id.....	Id.....	1	..	....	E-O	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	1 B	5 V 2 A	..	2 B	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 368.
..	..	..	..	..	....	1 B[45]	..	2 B	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 368.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	1 F	..	3	..	*Ibid.*, p. 370.
+	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	+	+[44]	H. Gardez, *Bull. soc. arch. champenoise*, 1908, p. 45.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	+	..	*Ibid.*, p. 45.
..	..	..	..	..	1 B	2 B 1 A + V	..	1 B 1 V	2B	....	....	..	..	+[42]	*Caranda*, pl. 84.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	5	+[37]	*Caranda*, pl. 85.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	3	+[43]	Vauvillé, BSA, 1895, p. 726.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Caranda*, pl. 110.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Caranda*, pl. 111.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	+[44]	*Caranda*, pl. 116.
..	..	..	..	..	1 B	3 B	..	2 B	..	....	....	..	3	..	*Caranda*, pl. Q et pl. V.
..	..	..	..	..	1 B	4 V	..	1 B	..	....	....	..	5	+[45]	*Caranda*, pl. R et pl. V.
..	..	..	..	..	1 B	+[46]	..	2 B	..	1 or	....	..	3	..	*Caranda*, pl. R.
..	..	1F	..	..	1 B	+[47]	..	....	..	....	1 F	..	1	+[48]	*Caranda*, pl. S.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	2	..	*Caranda*, pl. 30 (texte).
..	..	..	..	..	....	2 B	..	3 à B	..	....	4 B	..	..	+[50]	Chantre, *Age du fer*, p. 15.
..	..	..	..	..	1 B[51]	....	..	3 B	..	....	1 F	..	..	+[52]	*Ibid.*, p. 16.
..	..	..	..	..	1 B[51]	....	..	3 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 16.
[53]1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	+[54]	A. Collaye, HP, 1910, p. 154.
..	..	..	..	..	....	+[55]	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 154.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	+[56]	*Ibid.*, p. 154.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	3 B	..	....	....	..	2	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 557.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 557.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
105	Aussonce	La Motelle	1	..	....	E-O	..	..	..
106	Id	Id	1	..	....	E-O	..	..	..
107	Id	Id	1	..	....	E-O	..	..	..
108	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*109	Id	Mont Ménil-Lépinois.	1	..	M	....	..	..	..
110	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
111	Id	Id	1	..	....	N-E S-O	..	..	..
112	Château-Porcien	La Briqueterie	....	+3 (?)	....	....	4 1	..	..
113	Hauviné	Id	1	..	F	....	..	..	..
114	Juniville	Mont de Croupsault.	1	..	....	O-E	..	..	1
115	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
116	Id	Id	1	..	F	O-E	..	..	..
117	Id	Id	1	..	....	O-E	6 2 1	..	..
118	Id	....	1	..	M	....	1	..	3
*119	Neuville-en-Tourne-à-Fuy (La)	Mont de Fosse	1	..	....	....	..	..	..
120	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
121	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
122	Id	Id	1	..	....	....	..	..	2
123	Id	Id	1	..	....	....	..	..	1
124	Id	Id	2	..	....	....	1	..	..
125	Id	Id	1	..	....	N-S	..	..	..
126	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
127	Id	Id	1	..	....	....	..	..	1
128	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
129	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
130	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaines-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	1 B	1 B	..	2 B	..	....	....	..	..	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Caen, 1894, II, p. 703.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 703.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 703.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 703.
..	..	1	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Bull. soc. arch. Champenoise*, 1908, p. 36.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	4	[5,7] +	*Ibid.*, p. 37.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 37.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F 1 B	..	3	[5,8] +	A. Larmigny, *Bull. soc. arch. Champenoise*, 1909, p. 65.
..	..	..	..	..	1 B	[60] +	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Bull. soc. arch. Champenoise*, 1911, p. 110.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	A. Fourcart, *Bull. soc. arch. Champenoise*, 1909, p. 51.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	....	..	7	..	*Ibid.*, p. 51.
..	[60] +	..	..	..	....	[61] +	..	2 B	..	2 or [63] 1	....	..	11	..	*Ibid.*, p. 51.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	1	1 B	..	1	..	*Ibid.*, p. 51.
..	1	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	5	[64] +	A. Collaye, BSPF, 1910, p. 560; — du même, HP, 1910, p. 244.
..	..	..	..	..	....	....	[65] 1	....	..	....	....	..	1	..	A. Fourcart, *Ibid.*, 1910, p. 74.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	6	..	*Ibid.*, p. 74.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 74.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 74.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	8	..	*Ibid.*, p. 74.
..	..	..	1c	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	5	..	*Ibid.*, p. 74.
..	..	..	..	..	1 F	....	..	2 F	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 74.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	1 B et or	..	2	..	*Ibid.*, p. 75.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	..	[66] +	*Ibid.*, p. 75.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 75.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 75.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 75.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Épées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
131	Neuville-en-Tourne-à-F. (La)	Mont de Fosse.....	1	..	....	....	..	..	..
132	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
133	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
134	Id	Id	1	..	....	....	..	..	1
135	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
136	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
137	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
138	Id	Id	1	..	?	....	..	..	..
139	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
140	Id	Id	1	..	....	....	..	..	2
141	Id	Id	1	..	M	....	1	..	3
142	Saint-Etienne-à-Arnes.....	.....	1	..	F	....	..	..	..
143	Ville-sur-Retourne	Chemin d'Imbres....	2	..	....	....	..	..	2
144	Id	Id	1	..	F (?)	....	..	..	..
145	Id	.....	....	+	....	....	..	..	..
	AUBE.								
146	Molins.....	Près la carrière appelée la Perrière.	1	..	....	....	..	..	..
147	Plessis-Barbuise.....	La Bouvarie	1	..	....	....	..	..	..
148	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
149	Salon.....	.....	1	..	....	....	1	..	..
150	Saulsotte (La).....	Vieux-Bouchy.....	1	..	....	N-S	..	..	..
151	Pouan	Prattes.....	1	..	....	....	1	..	1
	BOUCHES-DU-RHÔNE.								
152	Baux (Les).....	La Catalane.....	....	+	....	....	..	..	..
	CHER.								
153	Moulins-sur-Yèvre.....	Maubranches.....	1	..	....	O-E	1	..	1
154	Id	Id	1	..	....	O-E	1	..	1

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaines-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	2 B	..	2	..	*Ibid.*, p. 75.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	6	..	*Ibid.*, p. 75.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 75.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 75.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 75.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 75.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 75.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 75.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 75-76.
..	[67] +	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 76.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	5	[68] +	*Ibid.*, 1911, p. 23.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	+ B	..	....	....	..	1	[69] +	A. Collaye, HP, 1910, p. 245.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	Fourcart, *Bull. soc. arch. champenoise*, 1911, p. 113.
..	..	..	..	..	1 B	[70] +	..	2 B	..	[71] 1 F	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 114.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 114.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	3 B	..	..	[72] +	Le Clert, *Catal. des bronzes du musée de Troyes*, p. 116-120.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	1 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 128-130.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	2 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 128-130.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	Morel, *Champagne souterraine*, p. 145.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	....	..	1	..	Le Clert, *Ibid.*, p. 177.
..	+	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	1	..	[74] +	Le Clert, *Ibid.*, p. 246.
?	..	..	+ c	..	....	1 B	..	....	..	....	1 B	..	3	[75] +	J. de Saint-Venant, BA, 1897, p. 504.
1	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	1 F	..	1	[76] +	P. de Goy, *Mém. soc. ant. Centre*, 1885, p. 98.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 L	..	....	....	..	..	[77] +	*Ibid.*, p. 99.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
155	Moulins-sur-Yèvre.....	Maubranches.....	2	..	....	O-E	..	..	..
	CÔTE-D'OR.								
156	Belan-sur-Ource.....	.....	1	..	....	N-E S-O	..	..	..
157	Id	.....	1	..	....	S-O N-E	..	..	..
158	Nod-sur-Seine.....	Sablière Voisin	1	..	....	E-O	..	..	..
159	Id	Id	1	..	....	S-N	..	..	..
160	Id	Id	1	..	....	S-N	..	..	..
161	Id	Id	1	..	....	S-N	..	..	..
162	Id	Id	1	..	M	S-N	..	..	..
163	Id	Id	1	..	F	S-N	..	..	..
	DOUBS.								
164	Blussangeaux.....	Les Poles.....	1	..	....	....	..	..	..
165	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
	DRÔME.								
166	Nyons	.....	1	..	....	....	..	..	..
	EURE.								
167	Saint-Etienne-du-Vauvray..	Le Vaudreuil	....	+	....	....	..	..	..
168	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
169	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
170	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
171	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
172	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
173	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaines-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B 1 F	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 100.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	+ B	..	....	....	..	..	+ 78	RPI, 1909, p. 153.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	1 F	..	..	+ 79	*Ibid.*, p. 153.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	Dr Brulard, RPI, 1905-06, p. 166.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 166.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 166.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 166.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 166.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	3 B 3*B	..	....	1 B	..	..	+ 80	*Ibid.*, p. 166.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	1B	..	..	+ 79	H. L'Epée, RA, 1895, I, p. 140.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	1 B	..	..	+ 70	*Ibid.*, p. 140.
..	..	..	..	..	....	....	..	12 B	..	....	1 B	..	..	+ 81	*Mat.*, 1872, p. 280.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	Abbé Cochet, *Note sur un cimetière gaulois découvert au Vaudreuil en 1858 et 1859*, ext. Revue de la Normandie, 1861, p. 11.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	1	..	*Ibid.*, p. 12.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	1	..	*Ibid.*, p. 12.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 12.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	1	..	*Ibid.*, p. 12.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 12-13.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	1	..	*Ibid.*, p. 13.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Épées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches.
	FINISTÈRE.								
174	Saint-Jean-Trolimon	Oppidum de Tronoën.	1	..	M	E-O	1	1	2
	GARD.								
175	Calvisson	.....	....	+	....	....	1	..	2
176	Courbessac, près Nîmes....	.....	....	+	....	....	..	..	1
177	Nîmes	Pissevin.....	....	+	....	....	2	..	2
178	Id	Rue Nicot	....	+	....	....	1	..	2
179	Nîmes (près).....	Pont Biais.....	....	+	....	....	1	..	1
180	Nîmes (près	Complanier	....	+	....	....	..	..	..
181	Id	Id	....	E +	....	....	1	..	1
182	Remoulins [87].....	Lafoux.....	....	+	....	....	1	..	1
183	Sainte-Anastasie.....	Campagnac.....	....	+	....	....	1	..	1
184	Saint-Dionisy	.....	....	+	....	....	1	..	1
185	Saint-Siffret	Le Grand Camp.....	....	+	....	....	1	..	..
186	Uzès.....	Château-Bérard	....	+	....	....	..	..	1
	ISÈRE.								
187	Buisse (La).....	Près de la grotte de Fontabert	1	..	M	....	1*	..	1
188	Voreppe.....	.....	1	..	....	....	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	+ 82	Du Chatellier, CAF, Vannes, 1881, p. 150.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	+ 83	J. de Saint-Venant, BA, 1897, p. 500.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	+ 84	Mazauric, *Musée de Nimes*, 1906-07, p. 5.
1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	Saint-Venant, *Ibid.*, p. 499.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	+ 85	*Ibid.*, p. 492; — Capitaine Vigne, *Un coin du sol nimois*.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 496.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	6	..	*Ibid.*, p. 497.
1	..	..	..	..	....	6 V	..	2 A	..	....	....	..	15	+ 86	*Ibid.*, p. 497.
1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 503.
1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	+ 88	*Ibid.*, p. 489.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 502.
1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 483.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	1	+ 90	*Ibid.*, p. 487.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	3	..	+	..	Renseignements communiqués par M. H. Müller, de Grenoble.
..	..	..	..	..	....	....	1B	24 B	..	....	2 B	..	..	+ 91	Müller, *Mobilier funéraire alpin du premier âge du fer*, ext. Bull. soc. dauphinoise d'Ethnol. et d'Anthr., t. XIV.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches.
	MARNE.								
189	Beine	Les Bouverets	1	..	E	N-O S-E	..	..	..
190	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
191	Id	Id	1	..	M	N-O S-E	1	..	..
192	Id	Id	1	..	M	N-O S-E	1	..	1
193	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
194	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
195	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
196	Id	Id	2	..	....	N-O S-E	..	..	..
197	Id	Id	1	..	E	N-O S-E	..	..	..
198	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
199	Id	Id	2	..	EE	N-O S-E	..	..	..
200	Id	Id	....	+ +	....	....	..	..	..
201	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
202	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
203	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
204	Id	Id	95/4	..	....	N-O S-E	..	..	..
205	Id	Id	....	..	....	N-O S-E	..	..	..
206	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
207	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..

Bosse de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	10	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Limoges, 1890, II, p. 590.
.	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	1 B	..	2	..	*Ibid.*, p. 590.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 590.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	2 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 591.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 591.
.	..	..	1 r	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	.	*Ibid.*, p. 591.
.	..	..	..	..	....	....	92 1	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 591.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 591.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	93 6	..	*Ibid.*, p. 591.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 591.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 591.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	1	94 +	*Ibid.*, p. 591.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 591.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	1B (?)	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 591.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 591.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 591-592.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 F	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 592.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	3	..	*Ibid.*, p. 592.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 592.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes.)	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
208	Beine	Les Bouverets	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
209	Id	Id	1	..	E	N-O S-E	..	..	..
210	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
211	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
212	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
213	Id	Id	2	..	....	N-O S-E	..	..	..
214	Id	Id	2	..	....	N-O S-E	..	..	..
215	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
216	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
217	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
218	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
219	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
220	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
221	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
222	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
223	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
224	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
225	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
226	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	1*	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces)	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaines-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	2 B 1 F	..	3	..	*Ibid.*, p. 592.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	5	..	*Ibid.*, p. 592.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	3 B	..	3	..	*Ibid.*, p. 592.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 593.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	2	..	*Ibid.*, p. 593.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	2 F	..	5	..	*Ibid.*, p. 593.
..	..	..	..	..	....	....	1B	1 L	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 593.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	96 +	*Ibid.*, p. 593.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	3	..	*Ibid.*, p. 593.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 L	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 593.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 593.
..	..	..	1r	1F	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 593.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 593.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 593.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	1 F	..	2	..	*Ibid.*, p. 593.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 594.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	1 F	..	3	..	*Ibid.*, p. 594.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 594.
1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	2	..	..	..	*Ibid.*, p. 594.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite.		Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
			Inhumation (Nombre de squelettes).	Incinération.					
227	Beine	Les Bouverets	1	.....	....	N-O S-E	..	..	..
228	Id	Id	1	.....	....	N-O S-E	..	..	..
229	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
230	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
231	Id	Id	....	++	....	....	..	..	..
232	Id	Id	....	+++	....	....	..	..	..
233	Id	Id	....	+	....	....	1	..	1
234	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
235	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
236	Id	Id	....	+E	....	....	..	..	..
237	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
238	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
239	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
240	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
241	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
242	Bergères-les-Vertus	Cimetière du Puy	1	.....	M	....	1	..	..
243	Bergères-les-Vertus (près)	Montaignesson	1	.....	....	....	..	..	1
244	Id	Les Crones	2	.....	M F	....	..	..	..
245	Berru	Les Flogères	1	.....	M	....	1	..	1
246	Id	Id	1	.....	F	....	..	..	..
247	Id	Le Terrage	1	.....	M	N-S	..	..	..
248	Id	.....	1	.....	....	....	..	..	..
249	Les Bouy	Les Varilles	4	.....	....	....	110 1	111 1	+
250	Id	Id	1	.....	....	....	..	..	..
251	Bussy-le-Château	.....	1	.....	....	....	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	[97] +	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 594.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 594.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	5	[98] +	*Ibid.*, p. 591.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	[99] 3	..	*Ibid.*, p. 592.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 592.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 593.
1	..	..	1r	1	....	....	..	....	..	....	....	..	2	[100] +	*Ibid.*, p. 593.
..	..	..	2c	..	....	....	..	2 V	..	....	....	..	3	[101] +	*Ibid.*, p. 593.
..	..	..	..	..	....	....	..	+ V	..	....	....	..	10	[102] +	*Ibid.*, p. 594.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	8	..	*Ibid.*, p. 594.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	[103] +	*Ibid.*, p. 594.
..	..	..	..	1	....	....	..	....	..	....	....	..	7	[104] +	*Ibid.*, p. 594.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	4	[105] +	*Ibid.*, p. 594.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 594.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	2 F	..	2	[105] +	*Ibid.*, p. 594.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	Boblays, MAF, t. 8, p. 313.
..	..	..	..	..	....	....	[106] +	....	..	....	....	..	..	[107] +	Morel, *Champagne souterraine*, p. 102.
..	..	..	..	..	....	....	..	[108] 1 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 103.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	AFAS, Reims, 1907, II, p. 843.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 843.
..	1	1F	1c	..	1 B	....	..	2 F	..	1 or	1 B	..	7	[109] +	A. de Barthélemy, MAF, 1874, p. 92.
..	..	..	1c	..	....	....	..	1 or	..	....	....	..	1	..	S. Reinach, *Catal. musée Saint-Germain*, 3e éd., p. 174.
..	..	..	..	..	[112] 1 B	....	..	....	..	....	....	..	..	..	Nicaise, BA, 1884, p. 156; — BSA, 1884, p. 289.
..	..	1	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	[113] +	Nicaise, AFAS, Blois, 1884, II, p. 425.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	1 B	[114] 1 B	..	..	[115] +	Morel, *Champagne souterraine*, p. 147.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
252	Bussy-le-Château.....	Camp de Châlons (environs du), lieu dit Piémont.....	116	..	M	....	1*	..	3
253	Id	La Croix Meunière...	1	..	F	O-E	..	..	..
254	Id	Mont Desclus	1	..	....	....	..	..	..
255	Caurel.....	Vieilles-Terres.....	2	..	....	....	1	..	3
256	Cernay-les-Reims.....	Les Barmonts.....	1	..	....	O-E	..	..	..
257	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
258	Id	Id	1	..	....	....	1	..	1
259	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
260	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
261	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
262	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
263	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
264	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
265	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
266	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
267	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
268	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
269	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
270	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
271	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
272	Id	Les Charmes.....	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
273	Id	Mont Epié.....	1	..	M	....	1	..	..
274	Id	Mont de Nogent.....	....	+		....	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaines-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
1	1	2 F	..	..	....	....	..	....	..	....	....	2	10	..	Cf. Morel, *Champagne souterraine*, p. 26; — DAG, pl.
..	..	..	..	..	2 B	....	..	4 B 2 V	2 B	....	117 3 B	..	+	118 +	J. de Baye, RA, 1885, II, p. 70.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	1	..	J. de Baye, MAF, t. 46, 1885, p. 113.
..	119 1	..	2c	..	....	....	..	....	..	1 or	1 B	..	+	120 +	AFAS, Reims, 1907, II, p. 842.
..	..	..	..	..	1 B	1 B	1B	....	..	....	3 B	..	3	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 558.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	2 B	..	1	..	Bosteaux - Paris, AFAS, Rouen, 1883, II, p. 592.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, 1884, II, p. 366.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 367.
..	..	..	..	..	1 B	1 V	..	....	..	....	1 B	..	2	..	*Ibid.*, p. 367.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 367.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 367.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B 1 L	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 367.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	1 B	..	2	..	AFAS, Paris, 1900, II, p. 746.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Nancy, 1886, II, p. 623.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Besançon, 1893, II, p. 760.
..	..	..	..	..	....	....	69 +	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 760.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Rouen, 1883, II, p. 588.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	1	121 +	*Ibid.*, p. 588.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	1 F	..	1	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Besançon, 1893, II, p. 760.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 760.
..	..	..	..	..	1 B	....	1B	3 B	..	....	1 B	..	1	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Limoges, 1890, II, p. 595.
122 1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	123 +	Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 558.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	2	124 +	Bosteaux-Paris, AFAS, Pau 1892, II, p. 615.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes.)	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
275	Cernon	Moulin Brûlé	....	+	....	....	1* (125)	..	1
276	Châlons-sur-Marne	Avenue de Strasbourg.	1	..	....	....	1	..	..
277	Id	Id	1	..	F	....	..	..	..
278	Id	Id	1	..	F	....	..	..	..
279	Id	Id	1	..	M(?)	....	..	..	1
280	Id	Id	1	..	M	....	..	..	..
281	Id	Id	1	..	M	....	1	..	1
282	Id	Id	1	..	M	....	..	..	..
283	Id	Id	2	..	M	....	1	..	..
			....	..	M	....	1	..	..
284	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
285	Id	Id	1	..	M	....	..	..	..
286	Id	Id	1	..	M	....	..	..	1
287	Id	Id	1	..	F	....	..	..	..
288	Id	Id	1	..	E	....	..	..	..
289	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
290	Id	Rue de Strasbourg	1	..	M	....	1*	..	3
291	Cheppe (La)	Le Buisson de Suippes.	1	..	M	....	..	..	..
292	Id	....	1	..	....	....	..	..	..
293	Id	....	1	..	....	....	..	..	..
294	Coizard-Joches	....	1	..	....	....	1*	..	1
295	Condé-sur-Marne	Mont de Marne	1	..	M	E-O	1	..	1
296	Condé-sur-Suippes	....	....	+	....	....	..	..	1
297	Connantre	Le Différend	1	..	M	....	1*	..	1
298	Corroy	Pont de l'Isle	1	..	M	....	1	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	Nicaise, BA, 1897, p. 553.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	Schmit, BSA, 1901, p. 718.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 718.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	2 B	..	2	..	*Ibid.*, p. 719.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	1B	....	1 B	..	4	[98] +	*Ibid.*, p. 719.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	+	..	*Ibid.*, p. 720.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	2 B	..	8	[126] +	*Ibid.* p. 720.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 721.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	[127] +	*Ibid.*, p. 721; — R. Lemoine, *Sépulture à char de Châlons*, p. 8.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	1 or	....	....	..	+	..	
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 722.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 722.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 722.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	2 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 722.
..	..	..	1c	..	....	....	..	1 B	..	....	1 F 1 B	..	3	[128] +	*Ibid.*, p. 723.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	4	[129] + [131]	*Ibid.*, p. 723.
..	[130] 1	2F	1c	..	....	....	..	1 or	..	....	1 B	..	15	+	R. Lemoine, *loc. cit.*
..	1	2	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	10	[132] +	Nicaise, AFAS, Blois, 1884, p. 425; — BSA, 1884, p. 288.
..	..	..	1c	..	1 B	....	..	2 B	..	....	+ F + B	..	..	..	S. Reinach, *Catal. musée Saint-Germain*, 3e éd., p. 172.
..	..	..	1c	..	1 B	....	..	1 L	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 173.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	Baron J. de Baye, RA, 1877, II, p. 43, note 1.
..	[133] 1	2	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	+	[134] +	Schmit, CPF. Autun, 1907, p. 802; — AFAS, Reims, 1907, II, p. 875; — du même, *Bull. Soc. arch. Champenoise*, 1908, p. 69.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1	..	1	[135] +	Nicaise, BA, 1884, p. 133.
1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	2 F	..	+	[136] +	Morel, *Champagne souterraine*, p. 141.
1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	....	..	*Ibid.*, p. 144.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches.
299	Corroy	Pont de l'Isle	1	..	M	....	1	..	..
300	Id	Id.	1	..	F	....	..	..	..
301	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
302	Courtisols	La Garenne de la Motte.	1	..	F	E-O	..	..	..
303	Id	Id	1	..	F	E-O	..	..	..
304	Id	Id	1	..	F	....	..	..	..
305	Id.[140]	Les Closeaux de la Conche.	1	..	E	....	..	..	..
306	Id	Id	1	..	M	....	..	..	..
307	Id	Id	2[141]	..	M	....	1	..	..
308	Id	Id	1	..	M	....	..	..	1
309	Id	Id	1	..	F (?)	....	..	..	..
310	Id	Id	1	..	F (?)	....	..	..	..
311	Id	Id	1	..	F (?	....	..	..	..
312	Id	Id	1	..	M	....	..	..	1
313	Id	Id	1	..	F (?)	....	..	..	..
314	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
315	Cuperly	.....	1	..	....	....	+	..	+
316	Dampierre-au-Temple	Mont Gravonne	2	..	M	....	..	..	..
			....	..	F	....	..	..	..
317	Epoye	La Conge	1	..	M	N-O S-E	1	1	8
318	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
319	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
320	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
321	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
322	Etrechy	Mont Blanc	1	..	....	....	1	..	2
323	Flavigny	.....	1	..	M	....	1	..	1

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 144.
..	..	..	..	..	....	+ A	..	1 B 1 V	1 B[137]	....	2 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 144.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 L	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 144.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	1 B	..	2	..	*Ibid.*, p. 124.
..	..	..	1c	..	1 B	....	..	2 B	1B	....	3 B[117]	..	5	+[138]	*Ibid.*, p. 125.
..	..	..	..	..	1 B	5 V	..	2 B	..	....	2 B	..	1	+[139]	*Ibid.*, p. 126.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 130.
..	..	..	..	1F	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 131.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 131.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 131.
..	..	..	..	..	....	I[142]	1B	1 B	..	....	1 F	..	2	..	*Ibid.*, p. 131-132.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 132.
..	..	..	..	..	....	81 V	1B	1* B	..	....	....	..	6	..	*Ibid.*, p. 133.
..	..	..	1c	1	....	....	..	....	..	....	1 F	..	4	+[143]	*Ibid.*, p. 134.
..	..	..	..	..	....	4 A 15 V	..	1* B	..	....	1 F 1 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 135.
1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	+[144]	*Ibid.*, p. 135.
..	+[145]	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	S. Reinach., *Catal. musée St-Germain*, 3e éd., p. 174.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	Fourdrignier, BSA, 1880, p. 318.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	9	..	
..	I[146]	1	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	+[147]	AFAS, Pau, 1892, II, p. 613.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Besançon, 1893, II, p. 759.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 759.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Idid.*, p. 759.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 759.
1	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	+	+[148]	Morel, *Champagne souterraine*, p. 96 — RA, 1877, II, p. 212.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 F	..	....	....	..	..	+[149]	Baron de Baye, RA, 1877, II, p. 41 ; — *Rev. Soc. savantes*, 1876, I, p. 238.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite.		Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
			Inhumation (Nombre de squelettes).	Incinération.					
324	Flavigny		1	..	....	....	..	..	..
325	Id		1	..	....	....	1*	..	..
326	Id		1	..	....	....	1*	..	..
327	Id		1	..	....	....	..	..	..
328	Id		1	..	....	....	..	..	..
329	Id		1	..	....	....	..	..	..
330	Id		1	..	....	....	..	..	..
331	Id		1	..	....	....	..	..	..
332	Id		1	..	....	....	..	..	..
333	Id		1	..	....	....	..	..	..
334	Id		1	..	....	....	..	..	..
335	Id		1	..	....	....	..	..	..
336	Fontaine-sur-Coole	Mont Coutant	1	..	F	....	..	..	..
337	Heiltz-l'Evêque	Charvais	1	..	....	O-E	..	..	..
338	Id	Id	1	..	....	O-E	1	..	1
339	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
340	Id	Id	1	..	....	O-E	..	1	..
341	Id	Id	1	..	....	Q-E	..	..	..
342	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
343	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
344	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
345	Id	Id	1	..	M	O-E	..	..	1
346	Id	Id	1	..	E	O-E	..	..	..
347	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
348	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
349	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
350	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
351	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
352	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
353	Id	Id	1	..	....	O-E	..	155 1	..

Restes de squelettes.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 L	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 42.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 42.
1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 43.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	150 +	*Ibid.*, p. 43.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	1 F	..	..	151 +	*Ibid.*, p. 44.
..	..	..	..	..	....	....	..	1	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 44.
1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 44.
..	..	..	..	..	....	....	1B	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 44-45.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 45-46.
..	..	..	..	1	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 46.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 46.
..	..	..	..	..	....	....	1F	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 46.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	....	..	..	152 +	Nicaise, BAF, 1884, p. 119; — BSA, 1884, p. 290.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	..	..	Dr Mougin, *Mat.*, 1879, p. 105.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 105.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 105-106.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	1F	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 106.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 106.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 106.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	....	..	..	79 +	*Ibid.*, p. 107.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	1 B	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 107-108.
..	..	..	..	..	....	....	..	153 1 1 F	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 108.
..	..	..	..	..	1 B	1 A	..	1 B	..	....	1 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 108.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 108.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	+	..	*Ibid.*, p. 109.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B 1 F	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 109.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	154 +	*Ibid.*, p. 109.
..	..	..	..	..	1 F	....	..	....	..	....	2 B	..	1	..	*Ibid.*, p. 109.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 110.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 110.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
354	Heiltz-l'Evêque	Charvais	1	..	....	O-E	..	..	..
355	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
356	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
357	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
358	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
359	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
360	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
361	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
362	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
363	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
364	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
365	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
366	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
367	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
368	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
369	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
370	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	1
371	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
372	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
373	Id	Id	1	..	....	O-E	..	1	2
374	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
375	Id	.....	1	..	....	....	..	..	..
376	Heutrégiville	Mont Sapinois	1	..	....	....	..	..	..
377	Id	Id	1	M	....	....	..	1 (160)	..
378	Id	Id	1	E	....	....	..	..	..
379	Id	Id	1	F	....	....	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B 1* B 1 F	..	....	....	..	+	156 +	*Ibid.*, p. 110-112.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 112.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2* B	..	1 B	2 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 112.
.	..	..	..	..	1 B 1 F 157 1	....	..	2 B	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 112.
.	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	? F	..	..	..	*Ibid.*, p. 112.
.	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 112.
.	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	2 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 113.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	1 A et B 1 A	..	....	? F	..	..	..	*Ibid.*, p. 113.
.	..	..	..	..	1 F 1 B	....	..	2* B	..	....	1 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 113.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 114.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	+*B	..	....	2 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 114.
.	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	2 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 114.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 114.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 114.
.	..	..	..	..	....	....	..	3 B 1* B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 114.
.	..	..	..	..	....	....	..	2* B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 115.
.	..	..	1r	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 115.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 115.
.	..	..	..	..	....	....	..	2* B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 115.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 115.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 116.
.	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	..	158 +	Morel, BA, 1891, p. 470.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	159 +	Bosteaux-Paris, AFAS, Reims, 1907, II, p. 842.
.	..	..	1c 161	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 842.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 842.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	2 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 842.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
380	Humbauville		1	..	....	....	1*	..	..
381	Id		1	..	....	....	1	..	..
382	Id		1	..	....	....	..	..	..
383	Jonchéry-sur-Suippes		1	..	M	....	..	..	..
*384	Id		1	..	....	....	..	..	..
385	Id		1	..	F	....	..	..	..
*386	Id		1	..	M	....	1	..	..
*387	Id		1	..	....	....	..	..	..
*388	Id		1	..	M	....	..	..	..
389	Id		1	..	F	....	..	..	..
390	Id		1	..	....	....	..	..	..
391	Lavannes	Mont Frileux	1	..	....	....	..	..	..
392	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
393	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
394	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
395	Id	Id	1	..	F	....	..	..	..
396	Id	Id	+	..	+ F	....	..	..	..
397	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
398	Id	Id	1	..	....	....	1	..	1
399	Id	Mont Jouy	1	..	....	....	..	..	..
400	Id	Id	1	..	E	....	..	..	..
401	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
402	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
403	Id	Mont de la Fourche.	1	..	....	O-E	..	..	..
404	Id	Id	1	..	F	O-E	..	..	..
405	Id	Id	1	..	F	O-E	..	..	..
406	Id	Id	1	..	M	O-E	1	..	..
407	Id	Id	1	..	F	O-E	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	DAG, II, p. 31.
.	..	..	..	..	....	....	..	1 L	..	....	....	..	..	162 +	DAG, II, p. 31.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	..	..	DAG, II, p. 31.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	3 B	..	2	163 +	*Exposition hist. du Trocadéro, Catal. coll. Fourdrignier*, 1878, p. 11.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	2 B	..	3	..	*Ibid.*, p. 11.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	1 V 1 B	..	....	4 B	..	4	..	*Ibid.*, p. 12.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 F 1 L	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 12.
.	..	..	..	2F	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 12.
.	164 1	..	..	..	....	....	..	....	..	....	2 B	..	3	165 +	*Ibid.*, p. 13.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	166 2 B	....	..	+	167 +	*Ibid.*, p. 14.
..	..	..	..	..	+ F	....	..	....	..	....	....	..	+	..	S. Reinach, *Catal. musée St-Germain*, 3e éd., p. 174.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	2 B	..	..	..	AFAS, Reims, 1907, II, p. 842.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	3	168 +	*Ibid.*, p. 842.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	4 B	..	....	....	..	..	169 +	*Ibid.*, p. 842.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	4 B	..	..	168 +	*Ibid.*, p. 842.
..	..	..	..	..	....	9 a et terre	..	5 B	..	....	....	..	..	170 +	*Ibid.*, p. 843.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	9 B	..	..	171 +	*Ibid.*, p. 843.
..	..	..	..	..	....	1 L	..	....	..	....	2 B	..	..	172 +	*Ibid.*, p. 843.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 L	..	....	....	..	..	173 +	*Ibid.*, p. 843.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Besançon, 1893, II, p. 759.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 759.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 759.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 759.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	AFAS, Paris, 1900, II, p. 745.
.	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	2 B	..	3	..	*Ibid.*, p. 745.
.	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	1 B	..	3	..	*Ibid.*, p. 745.
..	..	..	1r	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	174 +	*Ibid.*, p. 745.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	1 B 2 F	..	6	..	*Ibid.*, p. 745.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches.
408	Lavannes	Mont de la Fourche.	1	..	M	O-E	175 1	..	1
409	Id	Id	....	..	....	O-E	..	..	..
410	Id	Id	1	..	F	O-E	..	..	..
411	Id	Id	1	..	F	O-E	..	..	..
412	Id	Id	1	..	F	O-E	..	..	..
413	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
414	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
415	Id	Id	1	..	M	O-E	..	..	..
416	Id	Id	1	..	M	O-E	..	..	..
417	Id	Id	1	..	M	O-E	..	..	..
418	Id	Id	2	..	....	O-E	..	..	..
		Id	....	..	M	O-E	1	..	..
419	Id	Id	2	..	....	O-E	..	..	..
		Id	....	..	....	O-E	..	..	1
420	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
421	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
422	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
423	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
424	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
425	Id	Id	1	..	M	O-E	1	..	1
426	L'Epine	.....	1	..	M	N-O S-E	1	..	1
427	Loisy-sur-Marne	La Vigne-aux-Morts.	1	..	F	O-E	..	..	..
428	Id	Id	1	..	M	O-E	2	..	1
429	Id	Id	1	..	F	O-E	..	..	..
430	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
431	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
432	Id	Id	180 1	..	M	....	1*	..	..
433	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
434	Id	Id	1	..	F	....	..	..	..
435	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 745.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	176 +	*Ibid.*, p. 745.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B 1 F	..	3	..	*Ibid.*, p. 745.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	1 B	..	2	..	*Ibid.*, p. 745.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	1 B	..	4	..	*Ibid.*, p. 745.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	4	..	*Ibid.*, p. 745.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 745.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 745.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 745.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 745.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 746.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	177 +	
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 746.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 746.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 746.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 746.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	178 +	*Ibid.*, p. 746.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 746.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	1A	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 746.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 F	..	....	....	..	..	176 +	Nicaise, BAF, 1884, p. 289.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B 1 V	..	....	....	..	..	179 +	Schmit, BSA, 1899, p. 565.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 566.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	76 +	*Ibid.*, p. 567.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	+ F	..	..	..	*Ibid.*, p. 567.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	+ F	..	..	..	*Ibid.*, p. 567.
1	..	..	1r	1	....	....	..	1 L	..	....	....	..	..	181 +	*Ibid.*, p. 568-571.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	+	..	*Ibid.*, p. 571.
..	..	..	..	..	....	....	1F	1 B	..	....	....	..	..	162 ..	*Ibid.*, p. 572.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	2B	....	....	..	..	79 +	*Ibid.*, p. 572.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches.
436	Loisy-sur-Marne.....	La Vigne-aux-Morts.	1	..	F	....	..	..	..
437	Id.....	Id.....	1	..	M	....	1	..	1
438	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
439	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
440	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
441	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
442	Id.....	Id.....	1	..	F	....	..	..	..
443	Mareuil-le-Port.....	Entre la route de Paris et la Marne.	1	..	....	....	..	..	..
444	Id.....	Id.....	1	..	....	....	1	..	2
445	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
446	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	2
447	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
448	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
449	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
450	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
451	Id.....	Id.....	1	..	....	....	1	..	2
452	Id.....	Id.....	1	..	....	....	186 1	..	..
453	Marson.....	Montfercaut.....	1	..	M	E-O	1	..	1
454	Id [140].....	La voie de l'Epine...	1	..	F	E-O	..	..	..
455	Id.....	Id.....	2	..	187 F et F	E-O	..	..	..
456	Id.....	Id.....	2	..	M et F	E-O	..	..	..
457	Id.....	Id.....	188 3	..	E	E-O	..	..	..
			....	..	F	E-O	..	..	..
458	Id.....	Id.....	1	..	....	E-O	..	..	..
459	Id.....	Id.....	1	..	....	E-O	..	..	..
460	Id.....	Id.....	1	..	....	E-O	..	..	..
461	Id.....	Id.....	1	..	E	E-O	..	..	..
462	Id.....	Id.....	1	..	M	....	1	..	..
463	Id.....	Id.....	1	..	M	....	190 1	..	..
464	Id.....	Id.....	1	..	M	....	..	..	3

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	1 B	1 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 573.
1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 574.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	1 B	..	..	[183] +	*Ibid.*, p. 575.
								1 A et V			1 F				
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	..	[79] +	*Ibid.*, p. 575.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	+	..	..	..	*Ibid.*, p. 575.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	+	..	..	..	*Ibid.*, p. 575.
..	..	..	..	..	....	1 A 2 V	..	1 L	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 576.
..	..	..	..	..	1 B	1 B	..	1 B	..	....	2 B	..	+	..	J. de Baye, BA, 1884, p. 66.
..	..	..	1c	1	1 B	....	..	....	..	....	....	..	+	[168] +	*Ibid.*, p. 67.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 68.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 68.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 68.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	[184] +	*Ibid.*, p. 68.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	[185] +	*Ibid.*, p. 68.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 68.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 68.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 68.
1	..	..	1c	1	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	Morel, *Champagne souterraine*, p. 6.
..	..	..	..	..	....	4 A	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 11.
..	..	..	..	..	1 F	....	..	....	..	....	1 F	..	+	..	*Ibid.*, p. 11.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 12.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	..	[189] +	*Ibid.*, p. 12.
..	..	..	..	..	....	....	..	2* B	..	....	....	..	..		
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 13.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 13.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 13.
..	..	..	..	..	1 F	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 13.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	4	..	*Ibid.*, p. 13-14.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 14-15.
?)	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	[191] +	*Ibid.*, p. 15.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
465	Marson	La voie de l'Epine	2	..	M	....	..	1	1
			....	..	F	....	..	..	..
466	Id	Id	1	..	F	....	..	..	..
467	Id	Id	1	..	F	....	..	..	..
468	Mesnil-lès-Hurlus		1	..	F	....	..	..	..
469	Nogent-l'Abbesse		1	..	....	O-E	..	..	..
470	Id		1	..	M	O-E	1	..	1
471	Id		1	..	....	O-E	..	..	..
472	Pleurs	Les Buttes	1	..	....	E-O	..	..	..
473	Id	Id	1	..	....	S-N	..	..	..
474	Id	Id	1	..	....	S-N	..	..	..
475	Id	Id	245 2	..	M	S-E N-O	..	..	..
476	Id	Id	1	..	....	S-N	..	..	..
477	Id	Id	1	..	....	E-O	..	..	..
478	Id	Id	1	..	....	N-S	..	..	..
479	Id	Id	1	..	....	S-E N-O	..	..	..
480	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
481	Id	Id	1	..	....	S-E N-O	..	..	..
482	Id	Id	1	..	....	S-O N-E	..	..	..
*483	Pont-Faverger	Pont-Chaton	1	..	....	....	..	..	..
484	Prosnes	Voie de Baconne	1	..	....	....	..	..	..
485	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
486	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
487	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
488	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
489	Id	Id	1	..	M	....	1	..	..
490	Id	Id	1	..	M	....	1	..	..
491	Id	Id	1	..	....	....	..	..	1

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaines-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 15.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	1B	....	1 B	..	..	..	
..	..	..	..	..	1 B	+ V 1 [192]	..	2 B 2 V	..	....	1 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 16.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	2 or	2 B	..	3	[193] +	*Ibid.*, p. 16-17.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	1 or	....	2 B	..	2	..	*Ibid.*, p. 180.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	4 B	..	2	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 557.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 557-558.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 558.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	2 B	..	..	..	Morel, *Champagne souterraine*. p. 109 et pl. 28, n° 1.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 115 et pl. 28, n° 2.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	1 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 115 et pl. 28, n° 3.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	1 B	....	1 F	..	..	[194] +	*Ibid.*, p. 115 et pl. 28, n° 4.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 116 et pl. 28, n° 5.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 116 et pl. 28, n° 6.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, pl. 28, n° 8.
..	..	..	..	..	1 F	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 116 et pl. 28, n° 9.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	[79] +	*Ibid.*, p. 116 et pl. 28, n° 10.
..	..	..	..	..	....	....	1 F B	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 116 et pl. 28, n° 11.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	1	..	..	..	*Ibid.*, p. 117 et pl. 28, n° 12.
..	+	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	[193] +	Bosteaux-Paris, AFAS, Nancy, 1886, II, p. 623.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	+	..	AFAS, Reims, 1907, II, p. 841.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	1 B	..	+	..	*Ibid.*, p. 841.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 841.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	2 B	..	+	..	*Ibid.*, p. 841.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	2B	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 841.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 841.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 841.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 841.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches.
492	Prosnes	Voie de Baconne	1	..	....	....	..	..	1
493	Id	Vins de Bruyère	1	..	....	....	..	..	..
494	Id	Id	1	..	M	....	1	..	..
495	Id	Id	1	..	....	....	1	..	..
496	Id	Le Terrage	1	..	M	....	1	..	1
497	Prunay	Champ Cugnié	1	..	....	E-O	..	..	..
498	Id	Id	2	..	M	E-O	1	..	1
			....	..	F	E-O	..	..	..
499	Id	Id	196 1	..	....	E	..	..	1
500	Id	Id	1	..	....	E-O	..	..	..
501	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
502	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
503	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
504	Puisieulx	La Pompelle	1	..	....	....	..	..	..
505	Id	Id	1	..	....	E-O	..	..	..
506	Id	Id	1	..	....	E-O	..	..	..
507	Id 199	....	1	..	F	....	..	..	..
508	Id	....	1	..	M	....	..	..	..
509	Id	....	1	..	M	....	1	..	1
510	Id	....	1	..	F	....	..	..	..
511	Id	....	1	..	E	....	..	..	..
512	Id	....	1	..	E	....	..	..	..
513	Id	....	1	..	F	....	..	..	..
514	Id	....	1	..	E	....	..	..	..
515	Id	....	2	..	EE	....	..	..	..
516	Id	....	1	..	E	....	..	..	..
517	Id	....	1	..	F	....	..	..	..
518	Id	....	1	..	M	....	1	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 841.
..	..	..	..	..	1 B	1 V	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 841.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 841.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 841.
1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Paris, 1900, II, p. 746.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	2 F	..	3	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Toulouse, 1887, II, p. 746.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	6	98 +	*Ibid.*, p. 746-747.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	27 2 B	..	..	..	
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 748.
..	..	..	..	..	197 +	....	..	198 1	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 748.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	1	..	AFAS, Nancy, 1886, II, p. 623.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	4	..	*Ibid.*, p. 624.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 624.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	2 B	..	2	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Blois, 1884, II, p. 567.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	9	..	AFAS, Grenoble, 1885, II, p. 539-540.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 539-540.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	1 B	..	2	..	F. Chance, *Bull. soc. arch. champenoise*, 1910, p. 132, n° 1.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 2.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, n° 3.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 4.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 5.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 L	..	....	200 1 B	..	2	..	*Ibid.*, n° 6.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 7.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 L	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, n° 8.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 F	..	....	1 F	..	3	..	*Ibid.*, n° 9.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 10.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	1B	....	1 F	..	2	..	*Ibid.*, n° 11.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 12.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
519	Puisieulx	.....	1	..	M	....	..	..	..
520	Id	.....	1	..	F	....	..	..	..
521	Id	.....	1	..	F	....	..	..	..
522	Id	.....	2	..	....	....	..	..	..
			....	..	....	....	..	..	..
523	Id	.....	2	..	EE	....	..	..	..
524	Id	.....	1	..	E	....	..	..	..
525	Id	.....	1	..	E	....	..	..	..
526	Id	.....	1	..	E	S N	..	..	..
527	Id	.....	1	..	M	....	1	..	1
528	Id	.....	1	..	F	....	..	..	..
529	Id	.....	1	..	M	....	..	..	..
530	Id	.....	1	..	F	S N	..	..	..
531	Id	.....	1	..	F	....	..	..	..
*532	Id	.....	1	..	M	....	..	..	..
533	Id	.....	1	..	E	....	..	..	..
534	Id	.....	2	..	....	....	..	..	..
535	Id	.....	1	..	F	....	..	..	..
*536	Id	.....	1	..	M	....	..	..	1
537	Id	.....	1	..	F	....	..	..	..
538	Id	.....	1	..	M	....	..	..	..
539	Id	.....	1	..	F	....	..	..	..
*540	Id	.....	1	..	M	....	202 +	..	..
541	Id	.....	1	..	F	....	..	..	..
542	Id	.....	245 2	..	E	....	..	..	..
543	Id	.....	1	..	F	....	..	..	..
*544	Id	.....	1	..	M	....	..	..	1
545	Saint-Jean-sur-Tourbe	Le Jardinet	205 5	..	....	S-N	..	..	..
			....	..	....	S-N	..	..	1
			....	.	M	NS-	..	..	..
546	Id	.....	1	..	....	....	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 13.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	1 B	..	3	..	*Ibid.*, n° 14.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 15.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 17.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	1	..	
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, n° 18.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 F	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, n° 19.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	1 F	..	1	..	*Ibid.*, n° 20.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, n° 21.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 22.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, n° 25.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, n° 27.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	1B	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 28.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	1 B	....	..	2	201 +	*Ibid.*, n° 29.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 31.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, n° 32.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	....	..	+	201 +	*Ibid.*, n° 33.
..	..	..	..	..	....	....	..	B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 34.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, n° 36.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, n° 39.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, n° 40.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	201 +	*Ibid.*, n° 41.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, n° 43.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	2 B 1 F	..	5	203 +	*Ibid.*, n° 44.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	1	..	*Ibid.*, n° 45.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 F	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 46.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	6	..	*Ibid.*, n° 48.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	..	..	Baron de Baye, BAF, 1888, p. 185; — du même, CIA, Paris, 1889, p. 311.
..	..	..	..	..	1 B	205 +	..	1 B 1 B et A	..	2 B	1 B	..	..	168 + ..	
..	..	..	..	1	1 B	206 1 A 1 B	..	+	..	2 B	....	..	..	..	S. Reinach, *Catal. musée St-Germain*, 3e éd., p. 172.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
547	Saint-Jean-sur-Tourbe.....	Le Catillon.....	1	..	....	O-E	1	..	1
548	Id	Malinet.....	1	..	M	....	..	..	2
549	Saint-Memmie.....	Le chemin des Dats.	1	..	M	N-O S-E	..	..	..
550	Saint-Rémy-sur-Bussy.....	.....	1	..	....	....	..	..	..
551	Septsaulx.....	La Prise d'Eau.....		+ (?)		....	..	..	..
552	Id	Entre la rivière et le canal.	1	..	M	....	1	..	1
553	Sillery.....	.....	1	..	....	....	1	..	..
554	Somme-Bionne.....	L'Homme Mort.....	1	..	M	....	1	..	..
555	Sommepy.....	.....	1	..	M	....	..	..	..
556	Id	.....	1	..	....	....	..	..	..
557	Id	.....	1	..	F (?)	....	..	..	..
*558	Id	.....	1	..	....	....	1	..	..
*559	Id	.....	1	..	....	....	..	..	..
*560	Id	.....	1	..	....	....	..	..	..
*561	Somme-Suippes.....	Près de la source de la Suippes.	1	..	....	....	1	..	..
*562	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
563	Id	Id	1	..	F	....	..	..	..
564	Id	Id	2	..	F	....	..	..	..
			....	..	E	....	..	..	..
565	Id	La Louvière.....	1	..	F	....	..	..	..
566	Id	Id	1	..	M	....	1*	..	1

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	...	1	2	..	RA, 1883, II, p. 201 ; — S. Reinach, *Ibid.*, p. 172.
..	..	..	2c	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	1	..	RA, 1868, II, p. 217.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	1 F (?)	..	3	207 +	Abbé Favret, *Note sur un vase zoomorphique trouvé dans un cimetière gaulois de l'époque marnienne*, Sézanne, 1909, 7 p.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 V	..	....	1 F	..	1	..	Morel, *Champagne souterraine*, p. 185 ; — Cf. *Rev. soc. Savantes*, 1876, II, p. 536.
..	208 1	1	1c	..	....	....	..	....	1 B	....	....	1	..	209 +	Nicaise, AFAS, Blois, 1884, II, p. 422 ; — du même, BSA, 1884, p. 286.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	210 +	H. Gardez, *Bull. soc. arch. champenoise*, 1911, p. 54.
..	214 1	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	Cf. Morel, *Ibid.*, p. 26.
..	212 1	2	1c	..	....	....	..	....	1 or	....	....	1	2	213 214 +	*Ibid.*, p. 23 ; — Cf. *Rev. soc. Savantes*, 1876, II, p. 389.
..	1	2	..	..	1 B	....	..	3 B	..	....	2 B	..	5	163 +	*Exposition hist. du Trocadéro, Catal. coll. Fourdrignier*, 1878, p. 11.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	3 B	..	....	2 B	..	3	..	*Ibid.*, p. 11.
+	..	..	..	..	....	9 V 1 A	..	....	..	2 B	....	..	..	215 +	*Ibid.*, p. 11.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 11.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 11.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	2 B	..	+	..	*Ibid.*, p. 12.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	Fourdrignier, *Etudes sur les bracelets et colliers gaulois*, ext. Comm. antiq. Seine-et-Oise, 1892, p. 4.
..	..	..	2c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 4.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 4-7.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B 1 F	..	....	2 B	..	1	..	*Ibid.*, p. 7-12.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	2 B	..	..	..	
..	..	..	..	..	....	....	246 1	1 81	..	....	2 B	..	..	..	Morel, BA, 1891, p. 472.
..	..	..	161 1 r 1c	1	....	....	..	....	..	....	1 F	..	1	..	*Ibid.*, p. 472.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
567	Sommesous.....	.....	1	..	E	....	..	..	..
568	Somme-Tourbe.....	.....	1	..	F	....	..	..	..
569	Id	Gorge-Meillet.....	2	..	M	S-N	1	..	..
					M	S-N	1	..	+
*570	Somme-Tourbe.....	La Bouvandau.....	1	..	....	....	..	..	..
571	Id	Côte d'Orgemont....	1	..	....	....	1 123	..	+
572	Somsois	Perrière-la-Guillère.	1	..	M	N-S	1*	..	1
573	Id	Id	1	..	....	N-E S-O	..	..	..
574	Id	Id	1	..	....	N-E S-O	..	..	..
575	Id	Id	1	..	....	S-O N-E	..	..	..
576	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..
577	Id	Id	1	..	....	N-E S-O	..	..	..
578	Id	Id	1	..	F	N-S	..	..	..
579	Id	Id	1	..	....	S-O N-E	..	..	..
580	Id	Id	1	..	....	N-S	..	..	..
581	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
582	Id	Id	1	..	....	N-E S-O	..	..	.
583	Id	Id	1	..	....	S-O N-E	..	..	..
584	Id	Id	1	..	....	N-O S-E	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
.	..	..	1c	..	1 B	....	..	1 B	..	....	27 2 B	..	..	217 +	Morel, *Champagne souterraine*, p. 178.
..	..	..	..	..	1 B	3 V 3 A	..	2 B 1° B	..	218 2 B 2 or	....	..	+	219 +	Fourdrignier, BAF, 1881, p. 171.
..	..	28	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	. .	Fourdrignier, *Double sépulture gauloise de la Gorge-Meillet, territoire de Somme-Tourbe*, Paris, 1878 ; — du même, *Celtica*, II, 1903, p. 76.
..	220 1	+	1c	..	....	....	..	1 or	..	....	2 F	1	3	221 +	Bertrand, BAF, 1879, p. 193.
..	+	2F	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	222 +	MAF, 1885, t. 46, p. 99.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	1	223 +	S. Reinach, *Catal. musée Saint-Germain*, 3e éd., p. 174.
1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	. .	Morel, *Champagne souterraine*, p. 85.
..	..	..	..	..	....	....	1B	....	..	....	....	..	..	. .	*Ibid.*, p. 86.
..	..	..	..	..	....	....	1B F	....	..	....	....	..	..	. .	*Ibid.*, p. 87.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	. .	*Ibid.*, p. 87.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 L	..	....	....	..	..	79 +	*Ibid.*, p. 87.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	1	. .	*Ibid.*, p. 88.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	2 B	..	..	. .	*Ibid.*, p. 88.
..	..	..	..	..	....	132v 3 A	..	1 B	..	....	....	..	1	224 +	*Ibid.*, p. 88-89.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	+ F	..	1	225 +	*Ibid.*, p. 89.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	1B	....	+ F	..	1	79 +	*Ibid.*, p. 89.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	+ F	..	1	. .	*Ibid.*, p. 90.
..	..	..	..	..	1 B	6 A	1B	1 B	..	....	2 B 1 F	..	..	79 +	*Ibid.*, p. 90.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	+ F	..	..	. .	*Ibid.*, p. 91.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite.		Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
			Inhumation (Nombre de squelettes).	Incinération.					
585	Somsois	Perrière-la-Guillère..	1	..	....	S-O N-E	..	..	..
586	Id	Id	1	..	....	N-S	..	..	..
587	Id	Id	1	..	E	O-E	..	..	..
588	Id	Id	1	..	....	N-S	..	..	..
589	Thuisy	.....	1	..	....	....	1	..	+
590	Id	.....	....	..	....	....	..	..	2
591	Vitry-le-François	Les Marvies.....	....	+	....	....	..	..	1
592	Villevenard	La Croix de Cour....	1	..	M	O-E	1	..	1
593	Id	Id	1	..	F	O-E	..	..	..
594	Id	Id	1	..	....	S-N	..	..	..
595	Id	Id	1	..	....	....	1	..	1
596	Id	Id	1	..	F	....	..	..	..
597	Id	Id	1	..	....	....	1	..	..
598	Vitry-les-Reims	La Noue du Haut-Chemin.	1	..	....	....	..	..	..
599	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
600	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
601	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
602	Id	.....	1	..	....	....	..	..	..
603	Id	La Noue du Haut-Chemin.	1	..	F	....	..	..	..
604	Id	Id	1	..	....	....	..	1	1
605	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
606	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
			....	..	....	....	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	+ F	..	..	..	*Ibid.*, p. 91.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	+ F	..	..	..	*Ibid.*, p. 91.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	226 +	*Ibid.*, p. 91.
..	..	..	..	..	....	....	18F	1 B	1B	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 91.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	227 +	S. Reinach, *Catal. musée St-Germain*, 3e éd., p. 172.
..	..	..	1c	..	1 B	....	..	1 B	..	....	+ F	..	+	..	*Ibid.*, p. 172.
1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1	..	..	..	Morel, BA, 1890, p. LXIII ; — du même, *Champagne souterr.*, p. 185.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	228 +	Roland, *Bull. soc. arch. champenoise*, 1909, p. 66.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	+ F	..	..	..	*Ibid.*, p. 66.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 F	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 66.
+	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	229 +	*Ibid.*, p. 66-67.
..	..	..	..	..	....	....	1B	1 B	..	....	1 B	..	..	230 +	*Ibid.*, p. 67.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 67.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	3	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Pau, 1892, II, p. 616 ; — A. Bourin, *Bull. soc. arch. champenoise*, 1909, p. 83.
.	..	..	..	..	231 1 A	....	..	1 B	..	....	....	..	3	..	Bosteaux-Paris, *Ibid.*, p. 616 ; — Bourin, *Ibid.*, p. 83.
.	..	..	1c	..	1 B	....	..	....	..	....	1 F	..	6	..	Bosteaux-Paris, *Ibid.*, p. 617 ; — Bourin, *Ibid.*, p. 83-84.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	1	..	Bosteaux-Paris, *Ibid.*, p. 617 ; — Bourin, *Ibid.*, p. 84.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Blois, 1884, II, p. 367.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	1	..	A. Bourin, *Bull. soc. arch. champenoise*, 1908, p. 75, n° 1.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	3	232 +	*Ibid.*, n° 2.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 3.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	1	....	..	1	233 +	

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite.		Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
			Inhumation (Nombre de squelettes).	Incinération.					
607	Vitry-les-Reims	La Noue du Haut-Chemin.	1	..	....	....	..	..	..
608	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
609	Id	Id	2	..	F	....	..	..	..
			....	..	F	....	..	..	..
*610	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
611	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
612	Id	Id	2	..	F ?) F	....	..	..	..
613	Id	Id	1	..	....	....	1	..	..
614	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
			....	..	....	....	..	..	..
615	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
616	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
617	Id	Id	236 2	..	....	....	..	..	..
618	Id	Id	237 1	..	....	....	..	..	..
619	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
620	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
621	Id	Id	1	..	F	....	..	..	..
622	Id	Id	2	..	M F	....	1	..	..
623	Id	Id	1	..	F	....	..	..	..
*624	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
625	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
626	Id	Id	1	..	....	....	1	..	1
627	Id	Id	1	..	....	....	..	..	1
628	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
629	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
630	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
631	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
632	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
633	Id	La Voie Carlat	1	..	....	....	..	..	..
634	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 4.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 5.
..	..	..	..	..	....	1 B	..	1 B	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 6.
..	..	..	..	..	1 B	+ V +234	..	....	..	....	....	..	3	..	
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 7.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	4	..	*Ibid.*, n° 8.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 9.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	5	..	*Ibid.*, n° 10.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 L	..	....	1 F	..	..	235 +	*Ibid.*, n° 11.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	
..	..	..	..	..	....	....	1B	1 B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 14.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 15.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	3	..	*Ibid.*, n° 17.
..	..	..	..	..	....	....	1B	....	..	....	1 F	..	1	..	*Ibid.*, n° 18.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	5	238 +	*Ibid.*, n° 20.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	235 +	*Ibid.*, n° 21.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	1 or	....	..	2	..	Bourin, *Bull. soc. arch. champenoise*, 1909, p. 77, n° 24.
..	..	..	..	..	....	1 V	..	2 B	..	....	1 B	..	3	..	*Ibid.*, n° 25.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	1 B 1 F	..	3	..	*Ibid.*, n° 30.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, n° 31.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	A. Bourin, *Ibid.*, 1909, p. 84, n° 3.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	239 +	*Ibid.*, n° 4.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, n° 5.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 6.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 7.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	2	..	Bourin, *Ibid.*, 1911, p. 57, n° 32.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, n° 33.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	5	..	*Ibid.*, n° 34.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	Bourin, *Ibid.*, 1908, p. 77, n° 12.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	4	240 +	*Ibid.*, n° 13.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
635	Vitry-les-Reims.....	La Voie Carlat	1	..	E	E-O	..	..	..
636	Id	Id	1	..	....	....	1*	..	1
637	Id	Id	1	..	....	....	1	..	..
638	Id	Id	1	..	....	....	1*	..	1
639	Id	Id	1	..	E	....	..	..	..
640	Id	Id	236 2	..	....	....	..	..	..
*641	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
642	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
643	Id	Voie du Haut-Chemin et Voie Carlat.	1	..	E	....	..	..	..
644	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
645	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
646	Id	Id	1	..	M	....	1*	..	1
647	Id	Les Puisy ou la Neufosse.	2	..	F F	....	.. ..	.. ..	.. ..
648	Id	Id	1	..	....	....	..	244 1	..
649	Id	Id	245 2	..	....	....	..	..	..
*650	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
651	Id	Id	1	..	....	....	..	1	..
*652	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*653	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*654	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
655	Id	Id	1	..	....	....	1	..	1
*656	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*657	Id	Id	1	..	....	....	..	..	2
*658	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*659	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*660	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*661	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*662	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*663	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*664	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	1	..	*Ibid.*, n° 16.
..	..	..	1r	1	....	....	..	1 L	..	....	1 F	..	3	..	Bourin, *Ibid.*, 1909, p. 77, n° 22.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	3	241 +	*Ibid.*, n° 23.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 F	..	....	....	..	3	242 +	*Ibid.*, n° 26.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 27.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	4	..	*Ibid.*, n° 28.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 29.
..	..	..	..	..	....	....	243 +	....	..	....	1 B	..	+	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Blois, 1884, II, p. 367.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	1	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Nancy, 1886, II, p. 623.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 623.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 623.
1	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 624.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	....	..	4	..	A. Bourin, *Bull. soc. arch. champenoise*, 1908, p. 14.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	....	..	2	..	
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	Bourin, *Ibid.*, 1909, p. 86, n° 1.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 2.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 3.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, n° 4.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 7.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	....	..	4	246 +	*Ibid.*, n° 8.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 9.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	4	..	*Ibid.*, n° 10.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	4	..	*Ibid.*, n° 11.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	247 +	*Ibid.*, n° 12.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	4	248 +	*Ibid.*, n° 13.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 14.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 15.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 16.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 17.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 V	..	....	....	..	5	248 +	*Ibid.*, n° 18.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	2 F	..	5	..	*Ibid.*, n° 19.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite.		Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
			Inhumation (Nombre de squelettes).	Incinération.					
*665	Vitry-les-Reims.....	Les Puisy ou la Neufosse.	1	..	....	....	..	..	..
*666	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*667	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*668	Id	Id	180 1	..	....	....	..	..	..
*669	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*670	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*671	Id	Id	245 2	..	....	....	..	..	..
*672	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*673	Id	Id	2	..	....	....	..	1	3
*674	Id	Id	2	..	....	....	..	244 1	..
*675	Id	Id	1	..	....	....	..	..	2
676	Id	Id	3	..	....	....	..	..	..
677	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
678	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
*679	Id	Id	1	..	....	S-N	..	..	..
680	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*681	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
682	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
*683	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
*684	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
*685	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*686	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*687	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
688	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
689	Id	Id	1	..	E	....	..	..	..
690	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*691	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*692	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
693	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*694	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*695	Id	Id	1	..	E	N-S	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	249 +	*Ibid.*, n° 20.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	3	247 +	*Ibid.*, n° 21.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	+	. .	*Ibid.*, n° 22.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	5	. .	*Ibid.*, n° 23.
..	..	..	1 c	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	+	. .	*Ibid.*, n° 24.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	. .	*Ibid.*, n° 25.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	1 F (?)	..	2	. .	*Ibid.*, n° 26.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	247 +	*Ibid.*, n° 28.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	+	250 +	*Ibid.*, n° 29.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	251 +	*Ibid.*, n° 30.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F (?)	..	..	. .	*Ibid.*, n° 33.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 F	..	....	....	..	1	. .	*Ibid.*, n° 34.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	. .	*Ibid.*, n° 35.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	. .	*Ibid.*, n° 36.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	204 +	*Ibid.*, n° 38.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	252 +	*Ibid.*, n° 40.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	+	. .	*Ibid.*, n° 41.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	4	. .	*Ibid.*, n° 42.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	253 +	*Ibid.*, n° 43.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	254 +	*Ibid.*, n° 44.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	255 +	*Ibid.*, n° 45.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	. .	*Ibid.*, n° 46.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	256 +	*Ibid.*, n° 47.
..	..	..	..	..	....	....	1 B (?)	2 L	1 B (?)	....	....	..	..	. .	*Ibid.*, n° 48.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 L	..	....	....	..	..	. .	*Ibid.*, n° 49.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	1 B	..	3	. .	*Ibid.*, n° 50 et *Bull. soc. arch. champenoise*, 1910, p. 29.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	247 +	*Ibid.*, n° 51.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	247 +	*Ibid.*, n° 52.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 F	..	....	1 B	..	+	. .	*Ibid.*, n° 54.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	. .	*Ibid.*, n° 55.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 L	..	....	1 F	..	..	. .	*Ibid.*, n° 58.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches.
696	Vitry-les-Reims.....	Les Puisy ou la Neufosse.	1	..	E	N-S	..	..	..
*697	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
698	Id.....	Id.....	1	..	....	....	1	..	1
699	Id.....	Id.....	2	..	EE	E-O	..	..	..
*700	Id.....	Id.....	245 2	..	....	....	..	..	..
701	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
702	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
*703	Id.....	Id.....	204 3	..	....	....	..	..	..
*704	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
705	Id.....	Id.....	....	+	....	....	..	..	..
706	Id.....	Id.....	2	..	....	....	..	..	..
707	Id.....	Id.....	....	+	....	....	..	..	..
*708	Id.....	Id.....	1	..	....	....	280 +?	..	..
709	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
*710	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
*711	Id.....	Id.....	....	+	....	....	..	..	..
*712	Id.....	Id.....	....	+	....	....	..	..	..
713	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
*714	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
715	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
*716	Id.....	Id.....	204 3	..	....	....	..	..	..
717	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
*718	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
*719	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
*720	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
*721	Id.....	Id.....	3	..	....	....	280 +?	..	..
722	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
*723	Id.....	Id.....	1	..	....	....	..	..	..
724	Id.....	Id.....	....	+	....	....	..	..	..
*725	Id.....	Id.....	245 2	..	....	N-E S-O	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	.	1 F	..	....	....	..	..	. .	*Ibid.*, n° 59.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	. . 257	*Ibid.*, n° 60.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	+	*Ibid.*, n° 61.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	1 B	....	..	1	. . 258	*Ibid.*, n° 63.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	+	*Ibid.*, n° 64.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	. .	*Ibid.*, n° 65.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	+ 259	*Ibid.*, n° 66.
..	..	..	..	..	1 B	....	.	2 B	..	....	3 F	..	2	. .	*Ibid.*, n° 67.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	+ 247	*Ibid.*, n° 69.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	. .	*Ibid.*, n° 70.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	+ 247	*Ibid.*, n° 71.
..	..	..	..	..	....	....	..	+*B	..	....	....	..	+	. .	*Ibid.*, n° 72.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	. .	*Ibid.*, n° 73.
..	..	..	..	..	....	....	..	+*B	..	....	....	..	..	. .	*Ibid.*, n° 74.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	. .	*Ibid.*, n° 75.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	. .	*Ibid.*, n° 76.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	. .	*Ibid.*, n° 77.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	1	. . 247	*Ibid.*, n° 78.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	+	*Ibid.*, n° 79.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	1	. .	*Ibid.*, n° 80.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 F	..	....	1 B	..	1	. .	*Ibid.*, n° 84.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	. .	*Ibid.*, n° 85.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	. .	*Ibid.*, n° 86.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	3	. .	*Ibid.*, n° 87.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	. . 204	*Ibid.*, n° 88.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	+	*Ibid.*, n° 89.
..	..	..	..	..	1 B	+ V + A + B	..	2 B	..	....	....	..	3	. .	*Ibid.*, n° 90.
..	..	..	..	..	....	....	.	....	..	....	....	..	4	+ 247	*Ibid.*, n° 91.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	. .	*Ibid.*, n° 92.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	2 B	....	..	..	. .	*Ibid.*, n° 93.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches
*726	Vitry-les-Reims	Les Puisy ou la Neufosse	1	..	....	....	..	..	..
*727	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*728	Id	Id	245 2	..	....	....	1	..	..
*729	Id	Id	2	..	....	....	..	..	1
*730	Id	Id	254 3	..	....	....	..	..	..
*731	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
732	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
*733	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*734	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*735	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
*736	Id	Id	245 2	..	....	....	..	1	1
*737	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*738	Id	Id	2	..	....	....	..	..	2
739	Id	Id	1	..	F	....	..	..	..
*740	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*741	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*742	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*743	Id	Id	2	..	M F	....	..	..	..
744	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*745	Id	Id	269 3	..	....	....	261 +	..	1
*746	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
747	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*748	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
			....	..	....	....	..	..	..
*749	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
750	Id	Id	1	..	....	....	..	..	2
751	Id	Id	2	..	....	O-E	..	..	..
			....	..	....	E-O	..	..	..
*752	Id	Id	259 2	..	....	....	..	..	..
			....	..	....	....	..	..	1
753	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	262 +	*Ibid.*, n° 94.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	. .	*Ibid.*, n° 95.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	. .	*Ibid.*, n° 96.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	263 +	*Ibid.*, n°s 97 et 98.
.	..	..	1r	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	. .	*Ibid.*, n° 99.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	247 +	*Ibid.*, n° 100.
.	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	+	. .	*Ibid.*, n° 101.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	. .	*Ibid.*, n° 102.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	8	247 +	Bourin, *Ibid.*, 1911, p. 25, n°103.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	1f ?	....	....	..	2	. .	*Ibid.*, n° 104.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	. .	*Ibid.*, n° 105.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	247 +	*Ibid.*, n° 106.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	5	. .	*Ibid.*, n° 107.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	2	. .	*Ibid.*, n° 109.
.	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	+	. .	*Ibid.*, n° 110.
.	..	..	..	..	....	....	..	1 F 1 B	..	....	....	..	6	. .	*Ibid.*, n° 111.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	200 1 B	..	+	. .	*Ibid.*, n° 112.
.	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	5	259 +	*Ibid.*, n° 113.
.	..	..	1r 1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	. .	*Ibid.*, n° 115.
.	..	..	1r	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	. .	*Ibid.*, n° 116.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	. .	*Ibid.*, n° 117.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	....	..	2	. .	*Ibid.*, n° 118.
.	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	1	247 +	*Ibid.*, n° 119.
.	..	..	..	..	....	1 V 1 A 1 192	..	1 B	..	....	....	..	1	. .	
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	247 +	*Ibid.*, n° 120.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	. .	*Ibid.*, n° 121.
.	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	265 +	*Ibid.*, n° 122.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	+	
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	. .	*Ibid.*, n° 123.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	. .	
.	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	2 F	..	3	. .	*Ibid.*, n° 124.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches.
754	Vitry-les-Reims	Les Puisy ou la Neufosse	266 1	..	....	....	..	..	..
755	Id	Id	1	..	E	....	..	..	..
756	Id	Id	267 1	..	....	....	..	..	..
*757	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*758	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*759	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
760	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
761	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
*762	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
763	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
764	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
765	Id	Id	1	..	....	E-O	..	..	2
*766	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
767	Id	Id	1	..	F (?)	....	..	..	..
768	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
769	Id	Id	245 2	..	F	....	..	..	..
*770	Id	Id	1	..	E	....	..	..	..
*771	Id	Id	1	...	....	....	..	..	..
*772	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
773	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*774	Id	Id	2	..	....	....	..	..	2
*775	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
776	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
777	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
778	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
779	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
780	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
*781	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
*782	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
783	Id	Id	1	..	....	....	1	1	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, n° 125.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, n° 126.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	4	..	*Ibid.*, n° 127.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 130.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	247 +	*Ibid.*, n° 131.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 132.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 134.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 135.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	1	1 B	..	3	247 +	*Ibid.*, n° 136.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	1 B	..	3	.	*Ibid.*, n° 138.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 139.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 140.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	.	+	268 +	*Ibid.*, n° 141.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 142.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 143.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	1 B	...	.	5	..	*Ibid.*, n° 144.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	247 +	*Ibid.*, n° 145.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 146.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	269 +	*Ibid.*, n° 147.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 148.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 149.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 150.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	3	..	*Ibid.*, n° 151.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	270 +	
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	.	..	*Ibid.*, n° 152.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, n° 156.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	1 B	..	2	..	*Ibid.*, n° 157.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	
..	..	..	..	1F(?)	....	....	..	....	..	1 B	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 158.
..	..	..	..	1 B	271 +	....	..	2 B	..	....	....	..	2	..	
..	..	..	1r	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	272 +	*Ibid.*, n° 158 *bis*.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 159.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 160.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Incinération.	Sexe des objets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches.
*784	Vitry-les-Reims.....	Les Puisy ou la Neufosse.	1	..	....	....	..	..	..
*785	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
*786	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*787	Id	Id	2	..	....	....	..	..	.
*788	Id	Id	1	..	....	....	..	..	.
*789	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*790	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*791	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*792	Id	Id	245 2	..	....	....	..	..	..
*793	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*794	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*795	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*796	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*797	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*798	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*799	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*800	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
801	Id	Id	245 2	..	....	....	1	..	..
802	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
803	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
804	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
805	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*806	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*807	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*808	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
809	Id	Id	277 1	..	....	....	..	..	..
*810	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*811	Id	Id	204 3	..	....	....	..	..	..
*812	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
*813	Id	Id	2	..	....	....	..	..	..
*814	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaines-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 161.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 162.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, n° 163.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	1	273 +	*Ibid.*, n° 164.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	1 F	..	3	..	*Ibid.*, n° 166.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	204 ..	*Ibid.*, n° 169.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	204 +	*Ibid.*, n° 170.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 171.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	4	274 +	*Ibid.*, n° 173.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, n° 174.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 175.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	5	247 +	*Ibid.*, n° 176.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, n° 177.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 178.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	1 B	..	..	..	*Ibid.*, n° 179.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, n° 180.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, n° 181.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 182.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, n° 183.
..	..	..	1c	..	....	275 2 A	..	2 B	..	....	....	..	5	..	*Ibid.*, n° 184.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 185.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 F	..	....	....	..	..	276 ..	*Ibid.*, n° 186.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	2	276 +	*Ibid.*, n° 187.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid*, n° 188.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, n° 189.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, n° 191 et p. 56.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	247 ..	*Ibid.*, p. 56, n° 193.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	247 +	*Ibid.*, p. 195.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	258 ..	*Ibid.*, n° 196.
.	..	.	.	..	....	....	..	....	..	....	....	..	+	258 +	*Ibid.*, n° 200.
..	..	.	.	..	2 B	....	..	2 B	..	....	1 B	..	..	..	S. Reinach, *Catal. musée St-Germain*, 3e éd., p. 174.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots, lances ou flèches.
815	Vitry-les-Reims.....	Les Puisy ou la Neufosse.	1	..	....	....	..	..	..
816	Id	.....	1	..	....	....	..	..	..
817	Id	.....	1	..	....	....	..	..	..
818	Warmériville	La Motelle	1	..	....	O-E	..	..	..
819	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
820	Id	Id	1	..	M	O-E	1	..	..
821	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
822	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
823	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
824	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
825	Id	Id	1	..	M	N-S	..	..	..
826	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
827	Id	Id	1	..	....	N-S	..	..	..
828	Id	Id	1	..	....	N-S	..	..	..
829	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
830	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
831	Id	Id	1	..	....	O-E	...	278 1	..
832	Id	Id	1	..	F	....	..	..	..
833	Id	Id	1	..	M	....	1	..	..
834	Id	Id	1	..	F	....	..	..	..
835	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
836	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
837	Id	Id	1	..	....	O-E	..	..	..
838	Id	Id	1	..	M	....	..	4 1	2
839	Id	Id	1	..	M	....	4 1	..	2
840	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
841	Id	Id	1	..	F	....	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	1 B	..	2	..	*Ibid.*, p. 175.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Besançon, 1893, II, p. 760.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 760.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	3 B	..	....	....	..	1	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 556.
..	..	..	..	..	1 F	....	..	1 B 1* B 2 L	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 556.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 557.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	..	..	Bosteaux-Paris, AFAS, Caen, 1894, II, p. 699.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 700.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B 14 B	..	....	....	..	+	..	*Ibid.*, p. 700.
..	..	..	..	..	1 F	....	..	17 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 700.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 700.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	2	..	*Ibid.*, p. 700.
..	..	..	..	..	1 F	....	..	42 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 700.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 L	..	....	1 B	..	1	..	*Ibid.*, p. 700.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 700.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 701.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 701.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	54 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 701.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 701.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 701.
..	..	..	..	..	....	279 +	..	....	..	....	....	..	3	..	*Ibid.*, p. 701.
..	..	..	..	..	....		..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 701.
..	..	..	..	..	1 F	....	..	62 B 2 F	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 701.
..	..	..	1c	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 701.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 701.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	1	..	*Ibid.*, p. 700.
..	..	..	..	..	1 F	....	..	2 L	..	....	1 B	..	3	..	*Ibid.*, p. 701.

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Epées.	Poignards.	Javelots. Lances ou flèches.
	MARNE (HAUTE-).								
842	Semoutiers [280]	Champ du Pré	1	..	....	....	..	..	..
843	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
844	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
845	Id	Id	1	..	E	....	..	..	..
846	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
847	Chamouilley	....	1	..	M	....	..	..	..
848	Id	....	1	..	F	....	..	..	..
	SAVOIE.								
849	Saint-Jean-de-Belleville	....	1	..	F	N-S	..	.	..
850	Id	....	1	..	M	S-N	..	..	..
851	Id	....	1	..	M	S-N	..	..	..
852	Id	....	1	..	M	....	..	..	..
853	Id	....	1	..	....	....	..	..	..
854	Id	....	1	..	....	S-E N-O	..	..	..
855	Id	....	1	..	....	E-O	..	..	..
856	Id	....	1	..	....	E-O	..	..	..
	MEURTHE-ET-MOSELLE.								
857	Domèvre-en-Haye	....	1	..	....	....	..	..	..
858	Villey-Saint-Etienne	....	1	..	....	....	..	..	..
	NIÈVRE.								
859	Sermoise	Plagny	1	..	....	....	1	..	..
	SEINE.								
860	La Garenne-Bezons ou Nanterre.	Sablière Hubert	1	..	M	....	2	..	..
861	Saint-Maur-les-Fossés	....	1	..	F	....	..	..	..
862	Id	....	2	..	F	....	..	..	..
			....	..	F	....	..	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	....	..	....	....	..	..	..	*Collection Millon*, p. 93.
..	..	..	..	..	.. ..	..	..	2 B	..	....	1 B	..	..	[79] +	*Ibid.*, p. 93.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 97.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 98.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	1 F	..	..	[281] +	*Ibid.*, p. 98.
..	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	1	[282] +	*Ibid.*, p. 74.
..	..	..	..	..	B	....	.	65 B	..	....	2 B	..	1	[283] +	*Ibid.*, p. 74.
..	..	..	..	..	[284] 1	....	..	4 B	..	....		..	1	[285] +	Comte J. Costa, *Les sépultures de Saint-Jean-de-Belleville*, p. 7.
..	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	et F 1 F	..	..	[286] +	*Ibid.*, p. 9.
..	..	..	..	..	....	+ A	..	102 B	..	....	B	..	..	..	*Ibid.*, p. 9.
..	..	..	..	..	....	+ A	..	8 B	18	....	1 B	..	1	..	*Ibid.*, p. 10.
..	..	..	..	..	....	....	..	90 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 11.
..	..	..	..	..	[287] 1 A	....	..	4 B	..	....	2 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 11.
..	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	2 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 12.
..	..	..	..	..	[288] 1 A	.. .	..	2 B	..	....	2 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 12.
..	..	..	..	..	[289] 1	....	..	+ B	..	....	1 B	..	1	[290] +	AFAS, Nancy, 1386, II, p. 682.
..	..	..	..	..	....	..	..	+ B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 681.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 F	..	....	....	..	..	..	Saint-Venant, CPF, Autun, 1907, p. 793.
3	[291] 1	2	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	[292] +	Hubert, CIA, Paris, 1900, p. 410.
..	..	..	..	..	....	.. .	..	1 S	..	....	2 F	..	..	..	RA, 1888, I, p. 324.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	2 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 324.
..	..	..	..	..	....	....	..	1 B	..	....	2 F	..	..	..	

N° d'ordre.	Commune.	Lieu dit.	Rite. Inhumation (Nombre de squelettes).	Rite. Incinération.	Sexe des sujets inhumés (d'après l'inventeur).	Orientation.	Épées.	Poignards.	ou flèches.
863	Saint-Maur-des-Fossés.....	.....	1	..	F	....	..	..	..
864	Id	.....	1	..	F	....	..	..	..
	SEINE-ET-MARNE.								
865	Courcelles.....	Montapot	1	..	....	....	..	..	..
866	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
867	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
868	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
869	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
870	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
871	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
872	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
873	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
874	Id	Id	1	..	....	....	..	..	..
875	Id	Id	1	..	E	....	..	..	..
876	Id	Id	1	..	E	....	..	..	..
877	Id	Id	1	..	E	....	..	..	..
878	Id	Id	....	+	....	....	..	..	..
879	Vaux-le-Pénil.....	.....	1	..	M	....	1	..	..
	SEINE-INFÉRIEURE.								
880	Belbeuf	Inglemare.....	....	+	....	....	2 (?)	..	..

Débris de boucliers.	Débris de chars.	Mors.	Couteaux ou rasoirs.	Ciseaux (forces).	Torques.	Pendeloques et perles.	Chaînes-Ceintures.	Bracelets.	Bagues.	Pendants d'oreilles.	Fibules.	Vases en bronze.	Vases en terre.	Objets divers.	Bibliographie.
.	..	..	..	..	....	....	..	1 B 1 F	..	....	2 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 324.
.	..	..	..	..	....	....	..	1 F	..	....	+ F	..	..	..	*Ibid.*, p. 325.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Mat.*, 1877, p. 243.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	....	..	..	79 +	*Ibid.*, p. 243.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	..	226 +	*Ibid.*, p. 243.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	2 F	....	1 F	..	.	..	*Ibid.*, p. 243.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	4 B	....	....	..	.	69 +	*Ibid.*, p. 243.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 244.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 244.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 244.
.	..	..	..	..	1 B	....	..	1 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 244.
.	..	..	..	..	....	....	..	2 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 244.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 B	..	..	..	*Ibid.*, p. 244.
.	..	..	..	..	....	....	..	....	..	....	1 F	..	..	..	*Ibid.*, p. 245.
.	..	..	..	..	....	....	..	1 F	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 245.
.	..	.	..	..	....	....	..	1 B	..	....	....	..	..	..	*Ibid.*, p. 245.
.	..	..	..	.	....	....	..	2 B	..	....	1 B	..	..	..	Cf. *Revue soc. savantes*, 1876, I, p. 316.
.	..	1 F	..	..	....	....	..	....	..	....	....	1	+	293 +	Deglatigny, *Note sur des objets provenant d'une sépulture à Inglemare.*

INVENTAIRE PAR TOMBES DES OBJETS RECUEILLIS DANS LES SÉPULTURES NON TUMULAIRES DE L'ÉPOQUE DE LA TÈNE

NOTES

1. (N° 5. Armentières, Aisne). Un fragment de frette, une extrémité de timon, plusieurs boucles d'attelage.

2. (N° 5. Armentières, Aisne). Un éperon en fer, une spirale en fer, un silex-grattoir. Cette sépulture avait été endommagée par des carriers avant la fouille.

3. (N° 8. Armentières, Aisne). Instrument en fer, à lame doublée de cuivre, dont la forme rappellerait celle des « sarcloirs » de jardiniers [racloir]; cercles en bronze ayant appartenu à un petit baquet de bois.

4. (N° 9. Chassemy, Aisne). Arme ployée.
(N° 112. Château-Porcien, Ardennes). *Id.*
(N° 174. Saint-Jean-Trolimon, Finistère). *Id.*
(N° 175. Calvisson, Gard). *Id.*
(N° 177. Nimes, Gard). *Id.*
(N° 178. Nimes, Gard). *Id.*
(N° 181. Près Nimes, Gard). *Id.*
(N° 182. Remoulins, Gard). *Id.*
(N° 183. Sainte-Anastasie, Gard). *Id.*
(N° 184. Saint-Dionisy, Gard). *Id.*
(N° 185. Saint-Siffret, Gard). *Id.*
(N° 191. Beine, Marne). *Id.*
(N° 192. Beine, Marne). *Id.*
(N° 566. Sommes-Suippes, Marne). *Id.*
(N° 572. Somsois, Marne). *Id.*
(N° 595. Villevenard, Marne). *Id.*
(N° 638. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*
(N° 838. Warmériville, Marne). *Id.*
(N° 839. Warmériville, Marne). *Id.*, avec poignée en os.

5. (N° 9. Chassemy, Aisne). Cavalier inhumé avec son cheval. Phalères et disques en bronze, chaine, anneaux, boutons et clous en fer. Objets indéterminés en fer et en bronze.

6. (N° 10. Chassemy, Aisne). Cercles en fer des roues, 18 anneaux de bronze, 20 plaques de bronze [phalères].

7. (N° 10. Chassemy, Aisne). Quelques éclats de silex.

8. (N° 12. Chassemy, Aisne). Un des côtés du fourreau en fer ; la bouterolle est détachée de l'épée.

9. (N° 12. Chassemy, Aisne). Aux pieds de l'inhumé, squelette d'un quadrupède (chien ?).

(N° 16. Chassemy, Aisne). *Id.*

10. (N° 18. Chassemy, Aisne). « Trois petits godets de fer désignés comme talons de flèche. »

11. (N° 19. Chassemy, Aisne). Une fusaïole en terre brune et un petit crochet (?) en fer.

12. (N° 20. Chassemy, Aisne). Petit crochet en fer.

13. (N° 23. Chouy, Aisne). Hache en silex de type chelléen.

14. (N° 24. Cierges, Aisne). Deux anneaux de ceinture en fer, garnis de rivets, des crochets de suspension, une pince à épiler en fer.

15. (N° 25. Cierges, Aisne). Poids de métier de tisserand.

16. (N° 26. Cierges, Aisne). Un anneau en torsade [bague ?].

17. (N° 27. Cierges, Aisne). Fusaïole en terre cuite.

(N° 40. Ciry-Salsogne, Aisne). *Id.*

(N° 54. La Fère-en-Tardenois, Aisne). *Id.*

18. (N° 30. Cierges, Aisne). Au torques étaient suspendues trois perles de verre (deux bleues et une blanche et une petite plaque en pierre, arrondie en haut, carrée du bas avec trou de suspension.

19. (N° 30. Cierges, Aisne). Pince à épiler en fer.

20. (N° 31. Cierges, Aisne). Une pendeloque de trois perles (*sic*).

21. (N° 31. Cierges, Aisne). Quelques dents d'animaux.

22. (N° 33. Ciry-Salsogne, Aisne). « Trois anneaux-pendeloques en verre blanc, un anneau-pendeloque en bronze avec trois groupes de boutons ternés alternant avec trois boutons isolés, une pendeloque de dix-huit perles de verre et d'ambre, deux petits anneaux de bronze. »

23. (N° 36. Ciry-Salsogne, Aisne). Une pendeloque de quatorze perles d'ambre et de verre, une forte perle d'ambre, un anneau d'ambre, une perle d'ambre, deux anneaux de verre, un anneau de bronze avec boutons disposés en croix, quatre anneaux de bronze. Toutes ces pendeloques disposées sur la poitrine, au-dessous du torques.

24. (N° 36. Ciry-Salsogne, Aisne). Un anneau de fer, deux petits objets de toilette (?) en fer, fragments de fer indéterminés en forme de clous, amulette en silex.

25. (N° 37. Ciry-Salsogne, Aisne). Deux petits fragments de fer.

26. (N° 39. Ciry-Salsogne, Aisne). Deux anneaux-pendeloques en verre, un anneau-pendeloque en bronze, orné de quatre petits boutons disposés en croix.

27. (N° 40. Ciry-Salsogne, Aisne). Fibules réunies par une chaînette de bronze.

(N° 498. Prunay, Marne). *Id.*

(N° 567. Sommesous, Marne). *Id.*

28. (N° 51. La Fère-en-Tardenois, Aisne). Cercles des roues avec leurs clous d'attache, quatre tiges de fer rondes « appartenant peut-être à la caisse du char », deux barres d'appui ; débris de fer méconnaissables.

29. (N° 51. La Fère-en-Tardenois, Aisne). Deux anneaux de fer à la ceinture, un silex près du premier mors, une lame de silex au bas de la fosse.

30. (N° 59. La Fère-en-Tardenois, Aisne). Deux anneaux-pendeloques en torsade, l'un d'eux portait une perle de verre.

31. (N° 60. La Fère-en-Tardenois, Aisne). Deux anneaux de fer à la ceinture, un crochet de suspension.

32. (N° 61. La Fère-en-Tardenois, Aisne). Des pierres brutes recouvraient le squelette et les vases.

33. (N° 63. La Fère-en-Tardenois, Aisne). Près de la tête deux lames de silex, quatre anneaux de fer à la ceinture.

34. (N° 66. La Fère-en-Tardenois, Aisne). Débris d'objets de fer, dont un crochet de suspension.

35. (N° 71. La Fère-en-Tardenois, Aisne). Un des vases contenait des ossements calcinés et quelques charbons.

36. (N° 72. La Fère-en-Tardenois, Aisne). Une dent-pendeloque avec anneau de bronze au cou de l'inhumé, un anneau de fer portant un caillou perforé.

37. (N° 73. La Fère-en-Tardenois, Aisne). Une lame en silex.
(N° 77. La Fère-en-Tardenois, Aisne). *Id.*
(N° 87. Limé, Aisne). *Id.*

38. (N° 78. La Fère-en-Tardenois. Aisne). Une hache en silex à hauteur de la poitrine et à la hauteur des jambes une lame de silex.

39. (N° 80. La Fère-en-Tardenois, Aisne). A la hauteur de la poitrine une flèche et plusieurs lames de silex.

40. (N° 82. La Fère-en-Tardenois, Aisne). Cet anneau faisait partie d'un collier qui comprenait un autre anneau semblable, trois perles et un petit anneau de bronze.

41. (N° 84. Guignicourt, Aisne). Ossements de porc ou de sanglier.

42. (N° 86. Limé, Aisne). Un étui à aiguilles.

43. (N° 88. Mercin-et-Vaux, Aisne). Deux petits anneaux de bronze.

44. (N° 91. Presles-et-Boves, Aisne). Vase en bois cerclé de bronze doré, fusaïoles en terre.

45. (N° 93. Trugny, Aisne). Deux anneaux de bronze à la ceinture ; un petit silex est fixé sur un fer de lance.

46. (N° 94. Trugny, Aisne). Au bas du torques, pendeloque de bronze dans laquelle sont enfilées neuf perles, six de verre et trois d'ambre : sur la poitrine de l'inhumée, ammonite fossile fixée à une pendeloque en bronze.

47. (N° 95. Trugny, Aisne). Au bas du torques, pendeloque de bronze dans laquelle sont enfilées trois perles de verre et une d'ambre.

48. (N° 95. Trugny, Aisne). Sépulture en pierres brutes d'un cavalier gaulois inhumé avec le harnais de son cheval. Outre le mors, l'inventeur a rencontré deux anneaux de bride, six phalères, six anneaux ayant dû servir d'ornements au cheval et un éperon en fer.

49. Nous n'avons pu faire entrer dans ce relevé diverses sépultures des Hautes et Basses-Alpes, les descriptions ou reproductions des trouvailles étant insuffisantes pour une classification chronologique. La plupart de ces sépultures paraissent appartenir, comme nous l'avons dit, à la fin de l'époque de Hallstatt ou à l'époque de La Tène. Voir J. Roman, *L'époque préhistorique et gauloise dans le département des Hautes-Alpes*, CAF, Vienne, 1879, p. 376; — E. Chantre, *Premier âge du fer*, Paris, 1880.

50. (N° 97. Guillestre, Hautes-Alpes). Traces nombreuses de tissus, restes d'un grand manteau, quarante-six boutons coniques et à bélière sur la partie médiane du corps, de la tête aux pieds ; au cou, un collier composé de neuf perles d'ambre rouge, dix-sept perles en verre bleu et onze perles en bronze. Une des fibules était reliée par une chaînette à une sorte d'agrafe.

51. (N°s 98 et 99. Guillestre, Hautes-Alpes). Chaînette formant collier.

52. (N° 98. Guillestre, Hautes-Alpes). « Débris de petites appliques provenant sans doute d'un bouclier ou d'une cote de mailles. »

53. (N° 100. Annelles, Ardennes). « Bouclier en bois, recouvert sans doute de cuir, garni de gros clous et d'une manipule en fer. »

54. (N° 100. Annelles, Ardennes). Quatre anneaux de bronze.

55. N° 101. Annelles, Ardennes). Colliers de perles bleues et blanches en verre.

56. (N° 102. Annelles, Ardennes). Squelette d'un chien ; dans le plat, restes d'aliments.

57. (N° 110. Aussonce, Ardennes). Os de porc ou de sanglier.

58. (N° 112. Château-Porcien, Ardennes). Deux cercles en fer de 0m 30 de diamètre, exactement au-dessus l'un de l'autre, à 0m 05 d'intervalle. « Il n'y avait pas de trace de bois, ce qui me permet de croire qu'ils ne proviennent pas d'un seau. »

59. (N° 113. Hauviné, Ardennes). Au bas du torques, une pendeloque en bronze dans laquelle sont enfilées deux petites perles, l'une ornée en terre cuite, l'autre en verre et deux défenses de porc ou de sanglier.

60. (N° 116. Juniville, Ardennes). « Deux cercles en fer des roues, quatre frettes, six fuseaux avec dépression au centre, deux anneaux ayant servi à fixer les brancards après le char, quatre boulons accouplés deux à deux, les deux premiers devant être fixés au char et les deux autres au palonnier, total 16 pièces. »

61. (N° 116. Juniville, Ardennes). « Un collier composé de quatre anneaux plats en potin avec pince en bronze ayant servi à fixer les vêtements. Une autre pince en bronze, complètement ronde, était fixée au centre du collier ayant de chaque côté un anneau en ambre. »

62. (N° 117. Juniville, Ardennes). Epée avec poignée en os.

63. (N° 117. Juniville, Ardennes). Bague ornée d'une cornaline.

64. (N° 118. Juniville, Ardennes). Un stylet à manche d'os sculpté.

65. (N° 119. La Neuville-en-Tourne-à-Fuy, Ardennes). « Cinq anneaux de ceinturon en potin, ayant chacun cinq centimètres de diamètre et placés : trois sur le bassin, deux en dessous. Ces anneaux devaient être reliés entre eux par des bandes d'étoffe ou de toile. »

66. (N° 128. La Neuville-en-Tourne-à-Fuy. Ardennes). Une pince.

67. (N° 141. La Neuville-en-Tourne-à-Fuy, Ardennes). Deux cercles en fer des roues, quatre frettes, deux esses, « six fiches ou fuseaux qui devaient servir à maintenir le char sur l'essieu » (trois de chaque côté). Deux anneaux semi-circulaires. Quatre boulons accouplés deux par deux.

68. (N° 141. La Neuville-en-Tourne-à-Fuy, Ardennes). Instrument en fer, brisé, à manche en os à festons et finement sculpté.

69. (N° 142. Saint-Etienne-à-Arnes, Ardennes). Agrafe en bronze.

(N° 267. Cernay-les-Reins, Marne). *Id.*

(N° 869. Courcelles, Seine-et-Marne). *Id.*

70. (N° 144. Ville-sur-Retourne, Ardennes). A un anneau en bronze étaient suspendues, à l'aide d'un fil de même métal, sept perles de verre de diverses couleurs, une rondelle en os et une canine de chien.

71. N° 144. Ville-sur-Retourne, Ardennes). Boucle d'oreille en fer ornée de quatre perles de verre.

72. (N° 146. Molins, Aube). Un anneau de jambe en bronze, six petits anneaux de bronze, un ornement « feuille de métal très mince, travaillée au repoussé (diam. 0, 022) ; elle porte sur son pourtour une bordure d'oves et au centre une partie saillante (haut. 0,005) en forme de cône tronqué entouré à sa base d'un grènetis. »

73. (N° 149. Salon, Aube). Epée de fer à poignée de bronze.

74. (N° 151. Pouan, Aube). C'est sans doute par erreur qu'il est fait mention d'une monnaie en cuivre.

75. (N° 152. Les Baux, Bouches-du-Rhône). « Deux côtés du haut d'un fourreau à bord rectiligne portant encore l'attache carrée verticale du crochet, fixée sur un long appendice en cuiller ; des boutons de bronze ornés de cercles saillants concentriques, une lampe en terre. »

76. (N° 153. Moulins-sur-Yèvre, Cher). Divers débris de fer, deux chaines à grosses mailles en fer, un petit anneau de fer, un petit annneau perlé en bronze.

77. (N° 154. Moulins-sur-Yèvre, Cher). Trois anneaux de bronze.

78. (N° 156. Belan-sur-Ource, Côte-d'Or). Anneaux de ambe.

(N° 429. Loisy-sur-Marne, Marne). *Id.*

79. (N° 157. Belan-sur-Ource, Côte-d'Or). Deux anneaux de jambe.
(N°s 164 et 165. Blussangeaux, Doubs). *Id.*
(N° 343. Heiltz-l'Evêque, Marne). *Id.*
(N° 435. Loisy-sur-Marne, Marne). *Id.*
(N° 439. Loisy-sur-Marne, Marne). *Id.*
(N° 480. Pleurs, Marne). *Id.*
(N° 576. Somsois, Marne). *Id.*
(N° 581. Somsois, Marne). *Id.*
(N° 583. Somsois, Marne). *Id.*
(N° 843. Semoutiers, Haute-Marne). *Id.*
(N° 866. Courcelles, Seine-et-Marne). *Id.*

80. (N° 163. Nod-sur-Seine, Côte-d'Or). Débris informes en fer et fragment d'aiguille en fer.

81. (N° 166. Nyons, Drôme). Brassard en bronze.
(N° 565. Somme-Suippes, Marne). *Id.*

82. (N° 174. Saint-Jean-Trolimon, Finistère). Une monnaie en or classée aux Curiosolites, trois autres monnaies gauloises, deux en argent, une en bronze, un socle de charrue en fer, plusieurs fragments de bois de cerf, squelette d'un chien.

83. (N° 175. Calvisson, Gard . Outil en fer d'usage indéterminé avec manche de même métal.

84. (N° 176. Courbessac, Gard). « Débris de trois grands cerceaux (?) en fer entourant une amphore (restes de plusieurs larges épées repliées sur elles-mêmes) . »

85. (N° 178. Nîmes, Gard). Boucles, anneaux, crochets, clous.

86. (N° 181. Nîmes, Gard). Fusaïoles, rouelle en bronze à quatre rayons, pendeloques-amulettes en dents d'animaux; un fléau de petite balance en bronze. Deux monnaies gauloises en bronze sont peut-être étrangères à cette sépulture.

87. (N° 182. Remoulins, Gard). D'après M. Delaye, ancien conservateur du musée Calvet, les objets composant cette sépulture proviendraient de Sainte-Cécile (Vaucluse).

88. (N° 183. Sainte-Anatasie, Gard). « Plaque de bronze carrée de 0m 11 de côté, qu'on croirait avoir servi de miroir. »

89. (N° 184. Saint-Dionisy, Gard). La lance provient peut-être d'une autre sépulture (BA, 1897, p. 502, note 2).

90. (N° 186. Uzès, Gard). Une corne de cerf.

91. (N° 188. Voreppe, Isère). Un bouton conique argenté, un crotale, pièces d'applique diverses en bronze.

92. (N° 195. Beine, Marne). Dix anneaux de bronze creux provenant d'une ceinture.

93. (N° 197. Beine, Marne). Dans l'un de ces vases deux hochets en terre cuite et deux clous en fer avec tête en bronze.

94. (N° 200. Beine, Marne). Deux anneaux de bronze soudés ensemble par le feu.

95. (N° 204. Beine, Marne). Quatre squelettes sans tête dans la même fosse. Le mobilier de deux des inhumés n'est pas donné par l'inventeur.

96. (N° 215. Beine, Marne). « Sépulture contenant un squelette ayant une incinération à sa droite; le squelette était accompagné de quelques anneaux. »

97. (N° 227. Beine, Marne). Six rondelles en bronze creux et deux anneaux, le tout à la ceinture.

98. (N° 229. Beine, Marne). Ossements de porc.
(N° 279. Châlons-sur-Marne, Marne). *Id.*

(N° 498. Prunay, Marne). *Id.*

99. (N° 230. Beine, Marne). Un de ces vases contenait des provisions.

100. (N° 233. Beine, Marne). Un fer de hampe, un anneau.

101. (N° 234. Beine, Marne). Agrafe en bronze.

102. (N° 235. Beine, Marne). « Hochet » et fusaïole en terre cuite ; objets de bronze fondus.

103. (N° 237. Beine, Marne). Hochet en terre cuite.

(N° 239. Beine, Marne). *Id.*

104. (N° 238. Beine, Marne). Pince épilatoire en bronze.

105. (N° 241. Beine, Marne). « Hochet » en terre cuite et pince épilatoire en bronze.

106. (N° 243. Bergères-les-Vertus, Marne). « Terminaison en bronze, de ceinture ».

107. (N° 243. Bergères-les-Vertus, Marne). Un anneau de jambe en bronze.

108. (N° 244. Bergères-les-Vertus, Marne). Tombe contenant deux squelettes de sexes différents. Ils se faisaient face, ayant chacun un poignet engagé dans le même anneau de bronze fermé.

109. (N° 247. Berru, Marne). Fragment de cercle de roue en fer, casque en bronze, deux anneaux en fer, six disques ou phalères en bronze, trois objets indéterminés en forme de demi-ellipse, en métal creux, deux en bronze et un en fer ; nombreux objets divers et indéterminés en bronze.

110. (N° 249. Bouy, Marne). Epée à fourreau de bronze et de fer.

111. (N° 249. Bouy, Marne). Poignard ployé en deux, avec son fourreau, dont l'une des faces est en bronze, l'autre en fer.

112. (N° 249. Bouy, Marne). « Collier composé de perles de corail, de grains d'ambre et de terre cuite, auquel on avait suspendu une canine de sanglier et une amulette humaine formée d'un fragment de vertèbre lombaire. »

113. (N° 250. Bouy, Marne). Sépulture à char violée. Avec le mors quatre phalères en fer, munies d'un bouton central, servant à les fixer dans le cuir du harnachement.

114. (N° 251. Bussy-le-Château, Marne). Fibule réunie à un anneau par une chaînette.

115. (N° 251. Bussy-le-Château, Marne). Deux anneaux en fer, un autre (?) en bronze.

116. (N° 252. Bussy-le-Château, Marne). Cette sépulture renfermait peut-être deux corps : un homme et une femme.

117. N° 253. Bussy-le-Château, Marne). Deux de ces fibules étaient réunies par une chaînette de métal.

N° 303. Courtisols, Marne). *Id.*

118. (N° 253. Bussy-le-Château, Marne). Agrafe en bronze et étui à aiguilles.

119. (N° 255. Caurel, Marne). « Cercles en fer des roues du char, quatre frettes des moyeux, deux goupilles, quatre attelles, six crampons, trois anneaux de fer. »

120. (N° 255. Caurel, Marne). « Quatre cabochons en bronze sertis de corail ; ces quatre cabochons se trouvaient deux à deux sur chaque cou-de-pied, ce qui donnerait à supposer qu'ils avaient orné le bout des lacets des chaussures. »

121. (N° 269. Cernay-les-Reims, Marne). Une monnaie gauloise.

122. (N° 273. Cernay-les-Reims, Marne). « Cinq appliques de bouclier en bronze estampé, ornées de dessins en cercles représentant le soleil, deux de ces appliques se trouvaient sur les épaules, une sur l'abdomen et deux autres sur les fémurs, ce qui donnerait à supposer que ce guerrier a été recouvert de son bouclier au moment de son inhumation. »

123. (N° 273. Cernay-les-Reims, Marne). « Broche à rôtir accompagnée de son crochet. »

124. (N° 274. Cernay-les-Reims, Marne). Un anneau de jambe en bronze, cinq monnaies gauloises des Catalauni, une rouelle à quatre rayons, débris de fer avec petits anneaux de bronze, une figurine humaine en bronze.

125. (N° 275. Cernon, Marne). Epée de fer à fourreau de bronze.

• (N° 571. Somme-Tourbe, Marne). *Id.*

126. (N° 281. Châlons-sur-Marne, Marne). Dans un de ces vases « aliments figurés par un astragale de mouton et un ossement de chevreuil » ; dans un autre « pince épilatoire en fer et petite pointe en fer réunie à la pince » [trousse de toilette].

127. (N° 283. Châlons-sur-Marne, Marne). Fourchette en fer à deux dents et ossements d'animaux disséminés dans la tombe.

128. (N° 288. Châlons-sur-Marne). Un annelet en bronze et un en fer pouvant « avoir servi de jouets ».

129. (N° 289. Châlons-sur-Marne, Marne). « Barrette plate en fer » près de la ceinture et astragale de cheval.

130. (N° 290. Châlons-sur-Marne, Marne). Ces débris comprennent : cercles en fer des roues, clous retenant les jantes, frettes, barres d'appui, anneaux en bronze, dont l'un avec restes de cuir, phalères, pièces de harnachement, quatre doubles boutons, débris divers.

131. (N° 290. Châlons-sur-Marne, Marne). Pince à épiler en fer, anneaux de fer et de bronze, victuailles diverses dont un plat de grenouilles. « A un mètre de la sépulture et à hauteur de la tête du guerrier », squelette entier de sanglier.

132. (N° 291. La Cheppe, Marne). « Cinq boutons plats en bronze avec ornements représentant des croissants entrelacés, cinq autre boutons en forme de gland, terminés par un cabochon de corail. »

133. (N° 295. Condé-sur-Marne, Marne). Cercles en fer des roues, barres d'appui, pièces d'ornement.

134. (N° 295. Condé-sur-Marne, Marne). Trois boutons en bronze avec traces de cuir, pommeau de fouet (?), objets indéterminés ornés de corail.

135. (N° 296. Condé-sur-Suippes, Marne). Monnaie gauloise des *Catalauni*.

136. (N° 297. Connantre, Marne). Trois « crochets » en fer de destination inconnue.

137. (N° 300. Corroy, Marne). Bague en bronze ornée d'un grain d'ambre.

138. (N° 303. Courtisols, Marne). A l'intérieur des vases, ossements de porc et de mouton.

139. (N° 304. Courtisols, Marne). Deux anneaux de bronze et deux anneaux en ivoire placés derrière la tête de chaque côté du torques, un étui à aiguilles contenant une petite pointe métallique très fine et aiguë.

140. (N° 305. Courtisols, Marne). La moitié des sépultures de cette nécropole avaient été violées avant l'exploration.

(N° 454. Marson, Marne). *Id.*

141. (N° 307. Courtisols, Marne). Deux squelettes placés en croix. L'inventeur n'a pas indiqué la composition du mobilier accompagnant le second.

142. (N° 309. Courtisols, Marne). « Gros grain bleu lapis percé et décoré de neuf petits cercles creux, réunis trois par trois et remplis d'une pâte blanchâtre » [Perle de verre].

143. (N° 312. Courtisols, Marne). Grand anneau de bronze et grand crochet de fer, « sorte de crampon » de 0m 15 de long, à pointes recourbées.

144. (N° 314. Courtisols, Marne). Six crochets en fer de différentes grandeurs et d'usage indéterminé.

145. (N° 315. Cuperly, Marne). « Cercles de roues en fer, garnitures de char en fer, disques et ornements en bronze travaillés à jour. »

146. (N° 317. Epoye, Marne). Tombe violée jusqu'à la ceinture du squelette, l'inventeur n'a recueilli du char qu'une goupille d'essieu.

147. (N° 317. Epoye, Marne). « Deux ferrons de lacets en bronze. »

148. (N° 322. Etrechy, Marne). Trois ou quatre plaques en bronze très mince affectant la forme d'un croissant. Dans un des vases quelques os de mouton.

149. (N° 323. Flavigny, Marne). Quatre anneaux en fer sur la poitrine.

150. (N° 327. Flavigny, Marne). « Une fusaïole en terre cuite accompagnée de deux pendeloques constituaient toute la richesse de cette tombe.

151. (N° 328. Flavigny, Marne). Cinq anneaux de bronze.

152. (N° 336. Fontaine-sur-Coole, Marne). Sept anneaux de jambe, grand brassard que l'inventeur prétend être « composé d'une terre très fine réduite en poudre, agglomérée au moyen d'un bitume ou d'un corps adhérent, puis comprimée et cuite au four. » [Brassard en jayet ?].

153. (N° 344. Heiltz-l'Evêque, Marne). Bracelet composé de vingt-six grains de corail brut et d'un grain plus gros de verre bleu. »

154. (N° 350. Heiltz-l'Evêque, Marne). Silex en forme de pointe de flèche, auprès du tibia droit du squelette ; dans sa main gauche un autre morceau de silex.

155. (N° 353. Heiltz-l'Evêque, Marne). Arme avec un fourreau dont une des faces est en fer et l'autre en bronze.

156. (N° 354. Heiltz-l'Evêque, Marne). Quatre anneaux de jambe, une agrafe de ceinture en bronze, quatre anneaux en bronze ; dans l'un d'eux est passé un grain de collier en verre.

157. (N° 357. Heiltz-l'Evêque, Marne). « Collier en grains de corail et d'ambre brun (copal). »

158. (N° 375. Heiltz-l'Evêque, Marne). Disque plat en bronze, cinq anneaux de jambe en bronze.

159. (N° 376. Heutrégiville, Marne). Quelques anneaux en bronze. Sépulture à char violée.

160. (N° 377. Heutrégiville, Marne). Poignard à antennes (?).

161. (N° 377. Heutrégiville, Marne). Rasoir accompagné de sa pierre à aiguiser.

(N° 566. Somme-Suippes, Marne). *Id.*

162. (N° 381. Humbauville, Marne). Trois anneaux de jambe en bronze.

163. (N° 383. Jonchéry-sur-Suippes, Marne). Quatre agrafes de vêtement.

(N° 555. Sommepy, Marne). *Id.*

164. (N° 388. Jonchéry-sur-Suippes, Marne). « Cercles de roues, frettes et accessoires de char. »

165. (N° 388. Jonchéry-sur-Suippes, Marne). Trois anneaux en bronze : débris d'une feuille d'or de 0,020 millimètres de diamètre, destinée à servir d'applique.

166. (N° 389. Jonchéry-sur-Suippes, Marne). Boucles d'oreilles avec pendeloques en ambre.

167. (N° 389. Jonchéry-sur-Suippes, Marne). Pendeloques placées sur la poitrine et comprenant deux défenses de sanglier, une base d'andouiller de cerf, un coquillage tertiaire de provenance étrangère, plusieurs perles en verre bleu et blanc, une série d'anneaux ouvragés dont quelques-uns sont guillochés, trois branches de corail brut perforées à leurs extrémités. Outre ces pendeloques, la sépulture renfermait encore deux aiguilles en bronze et un petit objet indéterminé en bronze.

168. (N° 392. Lavannes, Marne). Deux anneaux de bronze.

(N° 394. Lavannes, Marne). *Id.*

(N° 444. Mareuil-le-Port, Marne). *Id.*

169. (N° 393. Lavannes, Marne). Trois anneaux de bronze.
(N° 545. Saint-Jean-sur-Tourbe, Marne). *Id.*

170. (N° 395. Lavannes, Marne). Huit petites branches de corail, deux anneaux jumelés en bronze.

171. (N° 396. Lavannes, Marne). Six anneaux de bronze.

172. (N° 397. Lavannes, Marne). Deux anneaux en verre, deux en bronze, un petit crochet en bronze.

173. (N° 398. Lavannes, Marne). « Cinq glands en bronze. »

174. (N° 406. Lavannes, Marne). « Quatre anneaux creux. »

175. (N° 408. Lavannes, Marne). Epée en fer avec sommet de fourreau en bronze.

176. (N° 409. Lavannes, Marne). Tombe violée, un anneau de bronze.
(N° 424. Lavannes, Marne). *Id.*

177. (N° 418. Lavannes, Marne). Deux anneaux en bronze, un en fer.

178. (N° 426. L'Epine, Marne). Trois boutons en fer creux perforés au centre et ressemblant à des fusaïoles. Par l'ouverture « passe un ruban en fer faisant le tour des parois de ce bouton et servant probablement à l'attacher ou à le suspendre. L'un de ces boutons était placé au milieu de la poitrine, à hauteur des épaules, le second plus bas sur l'estomac, le troisième sur l'ombilic. »

179. (N° 427. Loisy-sur-Marne, Marne). Corselet de cuir sur la poitrine du squelette. « A l'endroit présumable des seins et les contournant sur les côtés, une ornementation ellipsoïdale de 15 annelets en bronze se recouvrant par moitié. Une phalère plate terminait vers le milieu de la gorge la série des annelets ». « Jeannette » en bronze de 0^m 022 de largeur sur 0^m 042 de longueur au-dessous et touchant la phalère. Sur la jambe gauche du squelette, agrafe en bronze avec anneau.

180. (N° 432. Loisy-sur-Marne, Marne). Squelette couché sur le ventre.
(N° 668. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

181. (N° 432. Loisy-sur-Marne, Marne). Boucle de ceinturon.

182. (N° 434. Loisy-sur-Marne, Marne). Un anneau de jambe en bronze. Sur la poitrine, des annelets en bronze.

183. (N° 438. Loisy-sur-Marne, Marne). Instrument en fer indéterminé, avec trou de suspension [objet de toilette ?] ; sorte de petite poignée en fer. « Cet objet semble avoir été porté comme parure de tête étant donné l'emplacement où il a été trouvé. » [Faisceau de broches ?].

184. (N° 448. Mareuil-le-Port, Marne). Débris indéterminés d'instruments en fer.

185. (N° 449. Mareuil-le-Port, Marne). Un anneau en bronze, un en fer.

186. (N° 452. Mareuil-le-Port, Marne). Une « lame » et débris d'une dague.

187. (N° 455. Marson, Marne). « Enfant inhumé assis, le dos appuyé contre le bord de la fosse. »

188. (N° 457. Marson, Marne). Le troisième squelette ne possédait pas de mobilier funéraire.

189. (N° 457. Marson, Marne). « Derrière le cou et presque adhérent au torques, un anneau en fer. »

190. N° 463. Marson, Marne). Au haut du fourreau « écusson en bronze, orné de trois têtes barbares en relief et au repoussé, posées dans l'écu une sous deux. »

191. (N° 464. Marson, Marne). « Le long de la cuisse droite, fragments de tiges de fer creuses et deux petites flèches de fer semblant se rattacher à un carquois ou à une arbalète. »

192. (N° 466. Marson, Marne). Pendeloque en pierre avec trou de suspension.

(N° 748. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

193. (N° 467. Marson, Marne). « Au-dessus de la tête quatre petits anneaux de bronze, une sorte de petit fermoir de même métal et un anneau de fer ovale semblable à une grosse bague ornée de son chaton. »

194. (N° 475. Pleurs, Marne). Anneau en bronze à « l'orteil » du pied gauche.

195. (N° 483. Pont-Faverger, Marne). Sépulture à char violée : « deux porte-guide en bronze [barres d'appui] et le bout d'un timon du char ou d'une frette d'essieu, également en bronze, les deux anneaux porte-guide sont soudés sur deux pitons concaves fichés sur les bâtons fixés sur le timon. »

196. (N° 499. Prunay, Marne). Squelette inhumé accroupi dans une fosse de forme triangulaire.

197. (N° 500. Prunay, Marne). Au cou, un collier de corail.

198. (N° 500. Prunay, Marne). « Bracelet composé de treize grains d'ambre et de deux perles. »

199. (N° 507. Puisieulx, Marne). Nécropole située sur les limites de deux communes : Puisieulx et Taissy.

200. (N° 512. Puisieulx, Marne). Fibule en bronze attachée à une chaînette de même métal.

(N° 742. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

201. (N° 531. Puisieulx, Marne). Un anneau de bronze.

(N° 534. Puisieulx, Marne). *Id.*

(N° 539. Puisieulx, Marne). *Id.*

(N° 679. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

(N° 790. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

202. (N° 540. Puisieulx, Marne). Débris de fourreau d'épée et anneau de suspension en fer.

203. (N° 541. Puisieulx, Marne). Sur le bras droit du squelette, dépôts d'ossements calcinés.

204. (N° 545. Saint-Jean-sur-Tourbe, Marne). Deux des inhumés étaient dépourvus de tout mobilier funéraire.

(N° 703. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

N° 716. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

(N° 811. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

205. (N° 545. Saint-Jean-sur-Tourbe, Marne). Pendeloque composée de petites perles en verre, en ambre et en corail passées dans un fil de bronze suspendu au torques. Autre pendeloque comprenant « une défense de sanglier, une amulette phallique, deux pierres de forme bizarre et trois coquillages fossiles » passés dans un anneau de bronze.

206. (N° 546. Saint-Jean-sur-Tourbe, Marne). « Deux anneaux de bronze portent de grosses perles en verre de couleur; perles d'ambre, anneaux de verre, appliques à jour, dent perforée (amulette). »

207. (N° 549. Saint-Memmie, Marne). Objet de toilette (grattoir) en bronze.

208. (N° 551. Sept-Saulx, Marne). Plancher du char garni de plaques de fer, une phalère, une rosace-applique en bronze.

209. (N° 551. Sept-Saulx, Marne). Débris de casque en bronze ; squelette de sanglier.

210. (N° 552. Sept-Saulx, Marne). Sépulture dallée avec des blocs de pierre provenant d'un gisement situé à environ quatre kilomètres. Dans le fond de la fosse, un grattoir en silex.

211. (N° 553. Sillery, Marne). Cercles en fer des roues, « rondelles » en fer doublées de cuivre travaillé au repoussé, « clavettes » en cuivre destinées à retenir les roues sur l'essieu.

212. (N° 554. Somme-Bionne, Marne). Les débris du char comprennent les deux cercles en fer des roues, dont six clous retenaient le bois des jantes, quatre frettes, deux barres d'appui, onze anneaux creux en bronze, ornements divers en bronze, phalères, chaînettes, cinq tiges de fer rondes ornées de boules de bronze, deux plaquettes recourbées avec fiche en fer. L'extrémité du timon était ornée de six demi-rondelles de bronze très rapprochées, consolidées elles-mêmes par un mince bourrelet de fer.

213. (N° 554. Somme-Bionne, Marne). Coupe peinte de fabrique attique et vase céramique indigène.

214. (N° 554. Somme-Bionne, Marne). Trois traits carrés en fer, longs de près d'un mètre [broches à rôtir], un bandeau d'or, pièces de harnachement en bronze, disques ajourés en bronze, anneaux et crochet en bronze.

215. (N° 557. Sommepy, Marne). Deux anneaux de jambe en bronze : « une pendeloque symbolique » ; deux anneaux en bronze.

216. (N° 565. Somme-Suippes, Marne). Ceinture de cuir « ornée de quinze anneaux de bronze de dimensions et de formes différentes, séparés par quinze grains de verre bleu. »

217. (N° 567. Sommesous, Marne). Quatre crochets de ferrements de cercueil.

218. (N° 568. Somme-Tourbe, Marne). Pendants d'oreilles faits « d'un léger fil de bronze auquel étaient passées comme pendeloques des perles en pâte de verre bleu et blanc. »

219. (N° 568. Somme-Tourbe, Marne). « Restes en métal ayant dû faire partie d'un sac, d'une aumônière. »

220. (N° 569. Somme-Tourbe, Marne). Cercles en fer des roues, avec traces des clous retenant le bois des jantes, quatre frettes retenues chacune dans le bois par trois clous-rivets, quatre petits cercles en fer, deux pour chaque moyeu avec chacun quatre clous, une tige en bronze et en fer à l'extrémité de l'essieu, une pièce en bronze recourbée en fer à cheval adaptée sur l'essieu au moyen de deux clous, huit boutons massifs dont la tête était garnie de petits coraux rouges, ferrements de joug, plaques de bronze, manche de fouet (?).

221. (N° 569. Somme-Tourbe, Marne). Casque conique en bronze, quatre boutons en bronze, six disques ou phalères en fer, débris de harnachement des chevaux, un petit marteau, une pince, un alésoir, des poinçons, des mèches ; ossements de porc et de volaille.

222. (N° 570. Somme-Tourbe, Marne). Un anneau de jambe en fer, « deux étroites bandes de fer pliées en demi-tube et courbées en arc évasé », quatre chaînettes en bronze de 0^m 20 de long, deux plaques triangulaires ornementales ajourées, en fer, un bouton à queue forée avec plaquette de corail, un anneau en fer, trois pièces de bronze découpées à jour.

223. (N° 571. Somme-Tourbe, Marne). Anneaux de bronze et anneaux de fer.

224. (N° 579. Somsois, Marne). Un « gobelet de fer. »

225. (N° 580. Somsois, Marne). « Deux morceaux de charbon de chaque côté des épaules et un morceau d'ardoise et de poterie noire aux environs des pieds. »

226. (N° 587. Somsois, Marne). Quelques morceaux de charbon.
(N° 867. Courcelles, Seine-et-Marne). *Id.*

227. (N° 589. Thuisy, Marne). Anneaux de bronze et de verre.

228. (N° 592. Villevenard, Marne). « Disques de cuivre accolés, amulettes probablement, deux paires à la base du fer de lance, une paire à la hauteur des genoux » ; nombreux fragments de cuivre disséminés dans la tombe.

229. (N° 595. Villevenard, Marne). « Aux jambes, fer torsadé avec traces de bois, provenant probablement de jambières en cuir. »

230. (N° 596. Villevenard, Marne). « A 0m 20 au-dessus du corps, deux objets informes en fer, l'un aux pieds, l'autre à la tête, espèces de crochets. »

231. (N° 599. Vitry-les-Reims, Marne). Collier comprenant des grains d'ambre perforés, de petites boules en terre cuite, un petit anneau en bronze et une « figurine en matière brune ressemblant beaucoup à de l'ambre. »

232. (N° 604. Vitry-les-Reims, Marne). Applique de ceinture en fer et en cuivre.

233. (N° 606. Vitry-les-Reims, Marne). Anse de coffret en bronze.

234. (N° 609. Vitry-les-Reims, Marne). « Des défenses et des dents mêlées de grains d'ambre ayant dû être attachées au torque par un fil de bronze qui les traversait. »

235. (N° 614. Vitry-les-Reims, Marne). Anneau en fer.

(N° 620. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

236. (N° 617. Vitry-les-Reims, Marne). Deux squelettes, dont celui d'un enfant.

(N° 640. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

237. (N° 618. Vitry-les-Reims, Marne). Sépulture entourée de pierres brutes.

238. (N° 619. Vitry-les-Reims, Marne). Ossements de bœuf et de porc.

239. (N° 626. Vitry-les-Reims, Marne). « La fosse n'avait pas été violée et cependant la tête manquait au squelette. »

(N° 752. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

240. (N° 634. Vitry-les-Reims, Marne). Ossements de bœuf sur une pierre, au côté droit du squelette.

241. (N° 637. Vitry-les-Reims, Marne). Ossements d'animaux déposés au niveau de l'épaule droite du squelette.

242. (N° 638. Vitry-les-Reims, Marne). « Deux objets en fer concaves de 0m 11 de long et 0m 06 de large, posés l'un sur l'autre près de la poignée de l'épée, dans le sens de la concavité. » Ossements d'animaux encore en place dans les vases.

243. (N° 642. Vitry-les-Reims, Marne). « Ceinture d'anneaux, en métal creux d'un côté. »

244. (N° 648. Vitry-les-Reims, Marne). Epée ou poignard : long 0m 40.

(N° 674. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

245. (N° 475. Pleurs, Marne). Un des squelettes ne possédait pas de mobilier funéraire.

(N° 542. Puisieulx, Marne). *Id.*

(N° 649. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

(N° 671. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

(N° 700. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

(N° 725. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

(N° 728. Vitry les-Reims, Marne). *Id.*

(N° 736. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

(N° 769. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

(N° 792 Vitry-les-Reims, Marne . *Id.*

(N° 801. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

246. (N° 653. Vitry-les-Reims, Marne). Un anneau et deux objets indéterminés en fer [trousse de toilette (?)].

247. (N° 657. Vitry-les-Reims, Marne). Traces d'objets de bronze sur quelques ossements.

(N° 666. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

(N° 672. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

(N° 691. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

(N° 692. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

(N° 704. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

(N° 706. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*
(N° 714. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*
(N° 723. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*
(N° 731. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*
(N° 734. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*
(N° 737. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*
(N° 748. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*
(N° 749. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*
(N° 758. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*
(N° 762. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*
(N° 770. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*
(N° 795. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

248. (N°s 658 et 663. Vitry-les-Reims, Marne). Les traces d'un liquide se voyaient encore à l'intérieur d'un vase.

249. (N° 665. Vitry-les-Reims, Marne). « Trois morceaux de fer recourbés qui sembleraient être des fragments de peigne » [fourchette à viande (?)].

250. (N° 673. Vitry-les-Reims, Marne). Traces d'objets de bronze et « deux pointes de fer dont l'une avait un petit anneau à la plus grosse extrémité et qui pouvait bien avoir fait partie de la trousse d'un médecin » [sans doute une trousse d'objets de toilette].

251. (N° 674. Vitry-les-Reims, Marne). Traces d'objets de bronze et « deux pointes de fer dont l'une avec un anneau à l'une de ses extrémités et l'autre extrémité fendue en deux » [trousse d'objets de toilette].

252. (N° 680. Vitry-les-Reims, Marne). Pierre à aiguiser.

253. (N° 683. Vitry-les-Reims, Marne). Menus objets de bronze et de fer.

254. (N° 684. Vitry-les-Reims, Marne). « Morceau de fer carré formé en pointe de 0,06 à 0,07 de long. »

255. (N° 685. Vitry-les-Reims, Marne). « Objet indéterminé : fil de bronze en torsade, arqué, recourbé à ses extrémités qui portent chacune une petite plaque de fer terminée par une agrafe. »

256. (N° 687. Vitry-les-Reims, Marne). « Objet qui, probablement, doit être un peigne formé de deux longues aiguilles en bronze rattachées entre elles au gros bout des aiguilles par une monture en fer oxydé. »

257. (N° 698. Vitry-les-Reims, Marne). Menus objets indéterminés en fer.

258. (N° 700. Vitry-les-Reims, Marne). Un anneau de suspension d'épée.
(N° 813. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

259. (N° 702. Vitry-les-Reims, Marne). Un anneau en fer.

260. (N° 708. Vitry-les-Reims, Marne). Fragment de fourreau.
(N° 721. Vitry-les-Reims, Marne). *Id.*

261. (N° 721. Vitry-les-Reims, Marne). Traces de vert-de-gris et de rouille.

262. (N° 726. Vitry-les-Reims, Marne). « Un porte-mèches » [grattoir (?)].

263. (N° 729. Vitry-les-Reims, Marne). Gros clou tordu, à tête rabattue. Dans un trou, près du squelette, vase renfermant quelques ossements d'animaux.

264. (N° 730. Vitry-les-Reims, Marne). Deux des squelettes étaient orientés dans la direction Sud-Nord ; le troisième Ouest-Est.

265. (N° 751. Vitry-les-Reims, Marne). Une épingle en bronze, un anneau en fer.

266. (N° 754. Vitry-les-Reims, Marne). Sépulture contenant une tête seule, sans autres ossements.

267. (N° 756. Vitry-les-Reims, Marne). A 0m 20 au-dessus des pieds du squelette, l'inventeur a rencontré une autre tête sans aucun autre ossement.

268. (N° 766. Vitry-les-Reims, Marne). Quelques ossements d'animaux.

269. (N° 772. Vitry-les-Reims, Marne). « Pointe en fer de six à sept centimètres », et débris « d'un petit instrument qui a dû être une pince ».

270. (N° 776. Vitry-les-Reims, Marne). Un anneau de bronze, une petite pointe en fer, et traces de vert-de-gris indiquant un bracelet.

271. (N° 780. Vitry-les-Reims, Marne). Dent d'animal percée d'un trou de suspension.

272. (N° 781. Vitry-les-Reims, Marne). « Trousse de médecin » [objets de toilette (?)].

273. (N° 787. Vitry-les-Reims, Marne). « Objet faisant probablement partie de la trousse d'un médecin » [objet de toilette (?)].

274. (N° 792. Vitry-les-Reims, Marne). Bouton en bronze (?) de forme allongée, orné de dessins en relief.

275. (N° 803. Vitry-les-Reims, Marne). Une branche de corail.

276. (N° 806. Vitry-les-Reims, Marne). « Tige de fer légèrement courbée qui semblerait avoir appartenu à un grand cercle », traces d'objets de bronze sur les ossements.

277. (N° 809. Vitry-les-Reims, Marne). Le corps inhumé dans cette fosse étant plus long que la fosse elle-même, les os des membres inférieurs recouvraient ceux du bassin.

278. (N° 831. Warmériville, Marne). Poignard en fer avec fourreau en bronze.

279. (N° 836. Warmériville, Marne). Anneau de fer dans lequel sont enfilés un caillou perforé, un anneau de bronze et un grain d'ambre.

280. (N°s 842-846. Semoutiers, Haute-Marne). Ces sépultures peuvent être tumulaires.

281. (N° 846. Semoutiers, Haute-Marne). Anneaux de jambe en bronze et en fer.

282. (N° 847. Chamouilley, Haute-Marne). Deux anneaux de jambe en bronze, une agrafe en bronze.

283. (N° 848. Chamouilley, Haute-Marne). Cinq anneaux de jambe en bronze, une agrafe en bronze.

284. (N° 849. Saint-Jean-de-Belleville, Savoie). Collier formé de 130 grains d'ambre.

285. (N° 849. Saint-Jean-de-Belleville, Savoie). Trois anneaux en fer sur l'un desquels « on distinguait encore l'empreinte d'un tissu qui fut probablement celui d'une ceinture. »

286. (N° 850. Saint-Jean-de-Belleville, Savoie). Fragments indéterminés en fer, boucle de ceinture en fer, dent de ruminant.

287. (N° 854. Saint-Jean-de-Belleville, Savoie). Collier composé de seize grains d'ambre.

288. (N° 856. Saint-Jean-de-Belleville, Savoie). Collier composé de quinze grains d'ambre.

289. (N° 857. Domèvre-en-Haye, Meurthe-et-Moselle). Quatre anneaux de jambe en bronze ; « collier composé de rondelles de bronze supportant des perles de verre, une rouelle et une statuette. » [figurine humaine en bronze].

290. (N° 857. Domèvre-en-Haye, Meurthe-et-Moselle). Fragment de bois et tête d'épingle ou de clou en fer.

291. (N° 860. La Garenne-Bezons, Seine-et-Oise). Cercle de roue en fer, quatre frettes en bronze, trois barres d'appui en fer, quatre anneaux de joug émaillés, en bronze, une fiche en fer à tête de bronze, une clavette de moyeu avec croix émaillée, une clavette à tête de bronze, trois clavettes en fer, un

bouton de bronze, un clou de bronze, deux plaques de bronze, ajourées, en forme de croix, quatre anneaux de fer.

292. N° 860. La Garenne-Bezons, Seine-et-Oise). Les ossements des chevaux ont été retrouvés.

293. N° 880. Belbeuf, Seine-Inférieure). Boucle en bronze; débris de bronze paraissant provenir soit d'un casque, soit d'un second vase.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'APPENDICE VI

NOTA : Les chiffres de ce tableau indiquent le nombre total des sépultures contenant chacun des divers objets énumérés. Quelques-uns de ces objets ne sont ordinairement représentés que par une unité dans chaque tombe, par exemple les épées, les boucliers, les chars, les rasoirs. D'autres s'y rencontrent en nombre variable. Quoi qu'il en soit, chaque trouvaille n'est portée au total que pour une unité.

Nous avons considéré comme étant en fer quelques mors, outils et instruments signalés dans les comptes rendus des découvertes sans indication explicite au sujet de la matière.

Un très petit nombre d'objets incertains ou indéterminés ont été éliminés

DÉSIGNATION DES OBJETS	OR	BRONZE	FER	AMBRE	VERRE	LIGNITE	BRONZE ET FER	BRONZE ET AMBRE	AMBRE ET VERRE	BRONZE, AMBRE ET VERRE	MATIÈRES DIVERSES	MATIÈRE INDÉTERMINÉE	TERRE
Épées	...	...	125	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Chaînes de suspension d'épées	...	3	14	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Poignards	...	...	20	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Javelots	...	...	126	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Boucliers (garnitures ou umbos)	...	...	32	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Casques	...	3 ou 4 (?)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Chars (débris divers)	...	...	...	...	...	...	24	...	...	...	...	...	...
Mors	...	1	18	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Éperons	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Phalères	...	7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Couteaux	...	...	67	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Rasoirs	...	...	13	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ciseaux (forces)	...	...	13	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Marteaux	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pinces	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Alésoirs	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Poinçons	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Mèches	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Etuis à aiguilles	...	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Socs de charrue	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Broches à rôtir	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Grandes fourchettes pour chaudrons	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Seaux en bois à garnitures métalliques	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 B et bois	...	...	...
Lampes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
Vases	...	7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	61
Fusaïoles	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7
Hochets (?)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4
Instruments en silex	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	14	...	...	...
Monnaies gauloises	1	3	...	...	...	...	...	...	...	...	1 argent	...	...	...
Torques	...	212	15	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pendeloques et perles	...	9	...	12	10	1	...	4	8	9	16	...	...	...
Chaînes-ceintures	...	13	1	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...
Ceintures à anneaux d'applique	...	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Agrafes	...	11	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Boutons	...	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Bracelets	3	275	29	...	10	25	...	...	...	...	1 argent	1	...	...
Armilles	...	15	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Brassards	...	2	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...
Anneaux de jambe	...	25	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Bagues	3	19	5	...	...	...	...	1	...	...	1 argent	...	...	...
Pendants d'oreilles	7	14	...	...	...	...	...	1	...	...	1 BV; 1 FV	2	...	...
Fibules	...	142	124	...	...	...	1	...	...	...	1 B et Or	7	...	...
Pinces à épiler	...	...	7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Aiguilles	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
Epingles	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
Trousses de toilette	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8	...	...

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

A

Arcelin, 53.

B

Babeau (A.), 23.
Baffet (Dr), 45 ; — coll. du Dr —, à Pogny (Marne), 35, 39, 41.
Balliot, 51.
Barthélemy (A. de), 31, 83.
Barthélemy, 51.
Baye (Baron J. de), 31, 33, 35, 39, 45, 85, 87, 89, 91, 99, 105.
Beaupré (Comte J.), 51, 57.
Bélizal (Vicomte de), 25.
Bérard (Lieutenant), 45, 57.
Bertrand (A.), 9, 11, 13, 15, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 109.
Blavat-Deleule, 31, 49.
Bleicher, 51.
Boblays, 31, 83.
Bosteaux-Paris, 21, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 47, 49, 51, 69, 71, 79, 81, 83, 85, 89, 93, 95, 97, 101, 103, 111, 115, 127 ; — coll. —, à Cernay-les-Reims, 45.
Bouillerot (R.), 51.
Bourin (A.), 49, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125.
Brassart (E.), 29.
Brulard (Dr), 25, 75.
Bulliot (J.-G.), 53.

C

Carrière (G.), 23.
Castagné, 13.
Chance (F.), 41, 43, 45, 103, 105.
Chantre (E.), 11, 19, 21, 25, 29, 69, 135 (note 49).
Chatellier (P. du), 27, 37, 53, 77.
Charvet, 29.
Cheveaux (H.), 29.
Chevrier (anc. coll.), au musée de Chalon-sur-Saône, 8.
Chouquet (E.), 53.
Clerc (E.), 11.
Closmadeuc (Dr de), 53.
Cochet (abbé), 15, 27, 55, 75.
Collaye (A.), 21, 23, 69, 71, 73.
Corot (H.), 25.
Costa de Beauregard (Comte J.), 53, 129.
Cotte (Ch.), 55.
Coutil (L.), 15, 27, 55.
Creusot, 11 ; — coll. —, 10.

D

Dardeau (coll. J.), 10.
Déchelette (J.), 13, 21, 51, 57.
Deglatigny, 55, 131.
Delaye, 137 (note 87).
Delpon, 13.
Demitra (H.), 43, 45.
Denise, 53.
Drioton (C.), 25.
Dufresne, 51.
Dupuis (J.), 21.

E

Epée (H. L'), 25, 75.

F

Favret (abbé), 45, 107.
Feuvrier, 29.
Fevret, 29.
Flouest (E.), 9, 13, 15.
Fourcart (A.), 21, 23, 71, 73.
Fourdrignier (E.), 37, 45, 47, 89, 107, 109.
Fréminville (de), 53.

G

Gaillard, 52.
Gardez (A.), 19, 45, 63, 69, 107.
Gasser (A.), 53.
Goury (G.), 39.
Goy (P. de), 23, 25, 73, 75.

H

Hubert (H.), 53, 63, 65, 67, 69, 129.

J

Joulin (L.), 29.

L

Lachaussée (A. de), 23, 25.
Larmigny (A.), 21, 71.
Lauby (A.), 23.
Laugardière (Ch. de), 25.
Le Clert (L.), 23, 73.
Le Mire (J.), 11 ; — coll. —, à Pont-de-Poitte (Jura), 10.
Lemoine (R.), 33, 35, 87 ; — coll. —, à Châlons-sur-Marne, 37.
Letaudin, 35.
Lindenschmit, 11.
Logeart (G.), 21, 43.

M

Maître (A.), 53.
Massénat (coll.), 12.
Mazauric, 27, 77.
Méloizes (A. des), 9, 11 ; — coll. —, 10.
Morel (Léon), 9, 15, 23, 31, 33, 35, 39, 41, 45, 47, 49, 73, 83, 85, 87, 89, 93, 99, 101, 107, 109, 111 ; — coll. —, 10, 14.
Morin (Jean), 37.
Mortillet (A. de), 9, 13.
Mortillet (G. de), 9, 13.
Mougin (Dr), 39, 91, 93.
Müller (H.), 29, 77.

N

Napoléon III, 13.
Nicaise (A.), 33, 35, 37, 45, 49, 51, 83 87, 91, 97, 107.

P

Pagès-Allary, 23.
Perlier (Lieutenant), 21.
Perron (E.), 53.
Pilloy (J.), 19.
Piroutet (M.), 25, 29, 53.
Pistat (L.), 45, 49.
Poulain (abbé), 57.
Prunières (Dr), 13 ; — coll. —, 12.

R

Reinach (Salomon), 15, 35, 47, 83, 87, 89, 95, 105, 107, 109, 111, 125, 127.
Robert (Z.), 29.
Roland, 49, 111.
Roman (J.), 135 (note 49).
Royer (Camille), 51.
Royer (Joseph), 51.
Rupin (anc. coll.), à Brive, 12.

S

Saint-Venant (J. de), 13, 23, 27, 29, 53, 73, 77, 129.
Sarrazin (anc. coll.), 8.
Savy, 45.
Schaudel, 53.
Schmit (E.), 33, 39, 49, 87, 97, 99 ; — coll. —, à Châlons-sur-Marne, 35.

V

Valentin-Smith, 9 ; — coll. —, 8.
Vallentin (anc. coll. — à Montélimar), 8.
Vauvillé, 19, 69.
Vergnaud-Romanési, 31.
Vigne (capitaine A.), 77.
Virieu (colonel marquis de), 25.

INDEX DES NOMS DE LIEUX

NOTA. — Les noms en caractères ordinaires sont des noms de communes; ceux en *italiques* des noms de lieux dits.

A

Agnel (tumulus de l'), *à la Loubière*, commune de Pertuis (Vaucluse), 54.
Aguilcourt (Aisne), 18, 62.
Alizay (Eure), 26.
Ancourt (Seine-Inférieure), 54.
Angluselles-et-Courcelles (Marne), 30.
Annelles (Ardennes), 20, 68.
Apremont (bois d'), commune de Mantoche (Haute-Saône), 52.
Arcy-Sainte-Restitue (Aisne), 18, 62.
Argers (Marne), 30.
Armentières (Aisne), 18, 62.
Asnans (Jura), 28.
Asnières-sur-Oise (Seine-et-Oise), 52.
Attancourt (Haute-Marne), 50.
Aubérive (Marne), 30.
Aulnay-aux-Planches (Marne), 36.
Aulnizieux (Marne), 30.
Aussonce (Ardennes), 20, 68, 70.
Auve (Marne), 30.
Avignon (musée d'), 8, 10, 14.
Avise (Marne), 30.

B

Baconne (voie de), commune de Prosnes (Marne), 42, 100, 102.
Bagnols (Gard), 10.
Ballastière de Beaulieu, commune de Mériot (Aube), 22.
Bange, commune de Minot (Côte-d'Or), 24.
Baons-le-Comte (Seine-Inférieure), 54.
Barbuise (Aube), 22.
Barésia (Jura), 10.
Barmonts (Les), commune de Cernay-les-Reims (Marne), 32, 84.
Barrières (tumulus des), à Miers (Lot), 12.
Bar-sur-Seine (Aube), 22.
Bassuet (Marne), 56.
Baux (Les) (Bouches-du-Rhône), 22, 72.
Beaujeu-Saint-Vallier-et-Pierrejux (Haute-Saône), 52.
Beaulieu, commune de Nogent-sur-Seine (Aube), 22.
Beaulieu (ballastière de), commune de Mériot (Aube), 22.
Beaurieux (Aisne), 18.
Beine (Marne), 30, 78, 80, 82.
Belan-sur-Ource (Côte-d'Or), 24, 74.
Belbeuf (Seine-Inférieure), 54, 130.
Bélieu (Le) (Doubs), 24.
Bellozane, commune de Brémontier-Merval (Seine-Inférieure), 54.
Bergères-les-Vertus (Marne), 30, 82.
Berru (Marne), 30, 32, 82.
Besançon (Doubs), 24.
Besançon (Doubs) (environs de), 8; — musée de —, 10.
Beuvrais (Les), commune de Cernay-les-Reims (Marne), 32.
Bezange-la-Grande (Meurthe-et-Moselle), 50.
Bissia (Jura), 10.
Blavet (carrière de), commune d'Hénon (Côtes-du-Nord), 24.
Blussangeaux (Doubs), 24, 74.
Bois d'Apremont, commune de Mantoche (Haute-Saône), 52.
Bois du Vermois, commune de Mercey-sur-Saône (Haute-Saône), 52.
Bois Sainte-Marie, commune de Bezange-la-Grande (Meurthe-et-Moselle), 50.
Boissia, commune de Bissia (Jura), 10.
Bouelles (Seine-Inférieure), 54.
Boulu (forêt de), commune de Voutenay (Yonne), 56.
Bourg (Ain), 8.
Bourges (Cher), 8, 22.

Bourandau, commune de Somme-Tourbe (Marne), 46, 108.
Bouverets (*Les*), commune de Beine (Marne), 30, 78, 80, 82.
Bouverie (*La*), commune de Plessis-Barbuise (Aube), 22, 72.
Bouvret, commune de Mauroy (Marne), 40.
Bouy (Marne), 32, 82.
Bracquemont (Seine-Inférieure), 54.
Brémontier-Merval (Seine-Inférieure), 54.
Briqueterie (*La*), commune de Château-Porcien (Ardennes), 20, 70.
Brive (Corrèze), anc. coll. Rupin, 12.
Brusson (Marne), 32.
Bruyères (Aisne), 18, 68.
Buisse (La) (Isère), 28, 76.
Buisson de Suippes, commune de La Cheppe (Marne), 86.
Buisson-Mouton, commune de Prosnes (Marne), 42.
Bussy-le-Château (Marne), 32, 82, 84.
Bussy-Lettrée (Marne), 32.
Buttes (*Les*), commune de Pleurs (Marne), 40, 100.

C

Cahors (Lot), 12.
Calvisson (Gard), 26, 76.
Camp de Châlons, commune de Bussy-le-Château (Marne), 84.
Camp de Mortagne, commune d'Eu (Seine-Inférieure), 54.
Campagnac, commune de Sainte-Anastasie (Gard), 28, 76.
Caranda, commune de Cierges (Aisne), 18, 62, 64.
Carlat (*voie*), commune de Vitry-les-Reims (Marne), 48, 114.
Carrière de Blavet, commune d'Hénon (Côtes-du-Nord), 24.
Catalane (*La*), commune des Baux (Bouches-du-Rhône), 22, 72.
Catillon (*Le*), commune de Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), 44, 106.
Caudebec-les-Elbeuf (Seine-Inférieure), 54.
Caurel (Marne), 32, 84.
Celles (Cantal), 22.
Cély (Seine-et-Marne), 52.
Cernay-les-Reims (Marne), 32, 84.
Cernay-les-Reims (Marne), coll. Bosteaux-Paris, 45.
Cernon (Marne), 32, 86.
Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), coll. Chevrier, 8.
Châlons-sur-Marne (Marne), 32, 86.
Châlons-sur-Marne, coll. Schmit, 35.
Châlons-sur-Marne, coll. R. Lemoine, 37.
Chamberceau (*tumulus de*), commune de Prauthoy (Haute-Marne), 50.
Chamouilley (Haute-Marne), 50, 128.
Champ Cugnié, commune de Prunay (Marne), 42, 102.
Champ de la Guerre, commune de Prunay (Marne), 42.
Champ des Corvées, commune de Léry (Eure), 26.
Champ du Pré, commune de Semoutiers (Haute-Marne), 50, 128.
Champs Rougeaux, commune de Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne), 50.
Charmes (*Les*), commune de Cernay-les-Reims (Marne), 32, 84.
Charmey, commune de Montsaugeon (Haute-Marne), 50.
Charvais, commune d'Heiltz-l'Evêque (Marne), 38, 90, 92.
Chassemy (Aisne), 18, 62.
Château-Bérard, commune d'Uzès (Gard), 28, 76.
Château de Gueux, commune de Ville-Dommange (Marne), 48.
Château de Robert-le-Diable, commune des Moulineaux (Seine-Inférieure), 54.
Château-Porcien (Ardennes), 20, 70.
Châteauneuf-de-Bordette (Drôme), 8.
Chaudeney (Meurthe-et-Moselle), 50.
Chaussée (La) (Marne), 34.
Chemin d'Emery et Bertelle, commune de Ville-sur-Retourne (Ardennes), 22.
Chemin des Dats, commune de Saint-Memmie (Marne), 44, 106.
Cheppe (La) (Marne), 34, 86.
Chouy (Aisne), 18, 62.
Cierges (Aisne), 18, 62, 64.
Cimetière de l'Arsenal, commune de Besançon (Doubs), 24.
Cimetière du Puy, commune de Bergères-les-Vertus (Marne), 30, 82.
Ciry-Salsogne (Aisne), 18, 64.
Clermont-en-Argonne (Meuse), 56.
Cléry (près) (Loiret), 30.
Clos-Doré, commune d'Hénon (Côtes-du-Nord), 24.
Closeaux de la Conche (*Les*), commune de Courtisols (Marne), 34, 88.
Clucy (Jura), 28.
Coat-Plen-Coat (*tumulus de*), commune de Saint-Goazec (Finistère), 26.
Coizard-Joches (Marne), 34, 86.
Combe d'Ain (Jura), 10.
Combe Bernard (*tumulus de*), commune de Magny-Lambert (Côte d'Or), 24.
Commelles (*domaine des*), commune de Nogent-l'Abbesse (Marne), 40.

Commelles (domaine des), commune de Thuisy (Marne), 46.
Compfaon, commune de Lagnes (Vaucluse), 14.
Complanier, près Nîmes (Gard), 28, 76.
Condé-sur-Marne (Marne), 34, 86.
Condé-sur-Suippes (Marne), 34, 86.
Conge (La), commune d'Epoye (Marne), 36, 88.
Conliège (Jura), 28.
Connantre (Marne), 34, 86, 88.
Constantine, commune de Prosnes (Marne), 40.
Coolus (Marne), 56.
Cormoz (Ain), 8.
Corroy (Marne), 34, 86.
Côte Domey (La), commune de Pogny (Marne), 40.
Côte entre Deux Monts La), commune de Berru (Marne), 30.
Côte de Hollande (La), commune de Juniville (Ardennes), 20.
Côte de Mérite ou *Côte aux Vaches*, commune de Bar-sur-Seine (Aube), 22.
Côte d'Orgemont, commune de Somme-Tourbe (Marne), 46, 108.
Côte Verse, commune de Clucy (Jura), 28.
Côtes de Marne (Les), commune de La Chaussée (Marne), 34.
Côtes-en-Marne (Les), commune d'Ecury-sur-Coole (Marne), 36.
Courbessac, près Nîmes (Gard), 26, 76.
Courcelles (Seine-et-Marne), 52, 130.
Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne), 50.
Courtisols (Marne), 34, 35, 88.
Couvrot-et-Villers (Marne), 34.
Cras (Lot), 12.
Croix-Boileau (La), commune de Pont-Faverger (Marne), 40.
Croix de Cour, commune de Villevenard (Marne), 48, 110.
Croix des Monceaux, commune de Conliège (Jura), 28.
Croix-en-Champagne (Marne), 34.
Croix Meunière (La), commune de Bussy-le-Château (Marne), 32.
Croix-Pagnot, commune d'Epoye (Marne), 36.
Croncs (Les), commune de Bergères-les-Vertus (Marne), 30, 82.
Croquemorts (Les), commune de Nogent-l'Abbesse (Marne), 40.
Cuche (La), commune de Puisieulx (Marne), 42.
Cuperly (Marne), 34, 36, 88.
Cys-la-Commune (Aisne), 18.

D

Dampierre-au-Temple (Marne), 36, 88.
Dampierre-Lettré (Marne), 36.
Damps (Eure), 26.
Déols (Indre), 10.
Dieppe (Seine-Inférieure), 54.
Différend (Le), commune de Connantre (Marne), 86.
Dijon, coll. Milton, 12.
Dinéault (Finistère), 26.
Diou (Allier), 56.
Domèvre-en-Haye (Meurthe-et-Moselle), 50, 128.
Dommartin-Lettré (Marne), 36.
Doucier (Jura), 10.
Draguignan (Var), 14.
Dun-le-Roi (Cher), 22.

E

Ecaille (L') (Ardennes), 20.
Ecury-sur-Coole (Marne), 36.
Emery et Berlelle (chemin d'), commune de Ville-sur-Retourne (Ardennes), 22,
Entrains (Nièvre), 12.
Epine (L') (Marne), 36, 96.
Epine (voie de l'), commune de Marson (Marne), 38, 98, 100.
Epoye (Marne), 36, 88.
Epoye (tumulus d'), commune de Beine (Marne), 30.
Esclanède (Lozère), 12.
Eslettes (Seine-Inférieure), 54.
Essarts-Varimpré (Les) (Seine-Inférieure), 54.
Essey-les-Eaux (Haute-Marne), 50.
Etrechy (Marne), 36, 88.
Eu (Seine-Inférieure), 54.
Eyguières (près) (Bouches-du-Rhône), 22.

F

Fère-en-Tardenois (La) (Aisne), 18, 64, 66, 68.
Fèrebrianges (Marne), 36.
Fertisses (Les), commune de Sainte-Solange (Cher), 24.
Flavigny (Marne), 36, 88, 90.
Flayosc (Var), 14.
Flogères (Les), commune de Berru (Marne), 32, 82.
Fontabert (grottes de), commune de La Buisse (Isère), 28, 76.
Fontaine-en-Dormois (Marne), 56.
Fontaine-sur-Coole (Marne), 36.
Forêt de Boulu, commune de Voutenay (Yonne), 56.
Forêt d'Eu. Mare-aux-Cendriers.

commune des Essarts-Varimpré (Seine-Inférieure), 54.
Fosse Chapelet, commune de Chassemy (Aisne), 62.
Fosse à Trema, commune de Wez (Marne), 50.
Foucarmont (Seine-Inférieure), 54.
Fraignot (Côte-d'Or), 24.
Frasnes (Jura), 28.

G

Garenne (*La*), commune de Liverdun (Meurthe-et-Moselle), 50.
Garenne de la Motte, commune de Courtisols (Marne), 34, 35, 8.
Garennes-Bezons, commune de Nanterre (Seine), 52, 128.
Garigue d'Orange, commune de Jonquières (Vaucluse), 14.
Genas (Isère), 28.
Godard (*voie*), commune de Juniville (Ardennes), 20.
Gondreville (Meurthe-et-Moselle), 50.
Gorge-Meillet, commune de Somme-Tourbe (Marne), 46, 108.
Gourgançon (Marne), 38.
Gramat (Lot), 12.
Grand Camp, commune de Saint-Siffret (Gard), 28, 76.
Grands-Ayeux, commune de Courtisols (Marne), 34, 35.
Grévières (*Les*), commune de Ciry-Salsogne (Aisne), 64.
Guichet (*Le*), commune de Barbuise (Aube), 22.
Guignicourt (Aisne), 18, 68.
Guillestre (Hautes-Alpes), 20, 68.

H

Hallais, commune de Bouelles (Seine-Inférieure), 54.
Han du Diable (Marne), 50.
Haulzy, commune de Vienne-la-Ville (Marne), 38, 48.
Hauviné (Ardennes), 20, 70.
Heiltz-l'Evêque (Marne), 38, 90, 92.
Hénon (Côtes-du-Nord), 24.
Herpont (Marne), 38.
Heutrégiville (Marne), 38, 92.
Homme-Mort (*L'*), commune de Reims (Marne), 42.
Homme-Mort (*L'*) ou *la Tomelle*, commune de Somme-Bionne (Marne), 46, 47, 106.
Humbauville (Marne), 38, 94.
Hurlus (Marne), 38.
Husses (*Les*), commune de Pont-Faverger (Marne), 40.

I

Igé (Saône-et-Loire), 52.
Ile du Moricaud, commune de Savoyeux (Haute-Saône), 52.
Ilet (*L'*), commune de Châlons-sur-Marne (Marne), 34.
Inglemare, commune de Belbeuf (Seine-Inférieure), 54, 130.
Ingouville (Seine-Inférieure), 54
Isle-Aumont (L') (Aube), 22.
Isles-sur-Suippes (Marne), 38.
Issoudun (*musée d'*), 10.

J

Jacquemards (*Les*), commune de Salon (Aube), 22.
Jardin de Jeannette (*Le*), commune de Sogny-aux-Moulins (Marne), 44.
Jardinet (*Le*), commune de Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), 44, 104.
Jarrier (Savoie), 52.
Jausier (Basses-Alpes), 18.
Jonchéry-sur-Suippes (Marne), 38, 94.
Jonquières (Vaucluse), 14.
Juniville (Ardennes), 20, 70.

K

Kélouer, commune de Plouhinec (Finistère), 26.
Kerancoat, près Quimper (Finistère), 26.
Kérédan (Finistère), 26.
Kernavest, près Quiberon (Morbihan), 52.
Kerné, près Quiberon (Morbihan), 52.
Kervilltré, commune de Saint-Jean-Trolimon (Finistère), 26.

L

Lafoux, commune de Remoulins (Gard), 28, 76.
Lagnes (Vaucluse), 14.
Langeron (Nièvre), 52.
Lann-Tinikeii (*tumulus de*), commune de Plomeur (Morbihan), 52.
Lans (Isère), 28.
Lantilly (Côte-d'Or), 24.
Laupie (La) (Drôme), 8.
Laval-sur-Tourbe (Marne), 38.
Lavannes (Marne), 38, 94, 96.
Léry (Eure), 26.
Leuvrigny (Marne), 38.
Leyrieu (Isère), 28.
Limé (Aisne), 18, 68.
Limes (*cité de*), commune de Bracquemont (Seine-Inférieure), 54.
Liverdun (Meurthe-et-Moselle), 50.
Lizy (Aisne), 18.
Loisy-sur-Marne (Marne), 38, 96, 98.
Londinières (Seine-Inférieure), 54.
Londres, British Museum, 239.
Loubière (*La*), *tumulus de l'Agnel*, commune de Pertuis (Vaucluse), 54.

Louvière (*La*), commune de Somme-Suippes (Marne), 46, 106.
Louvières (*camp des*), commune de Vitry-en-Perthois (Marne), 48.
Lugdunum (Lyon), 164.
Lyon (musée de), 14.

M

Mâcon (Saône-et-Loire), 12.
Magnelle (*La*), commune de Prunay (Marne), 42.
Magny-Lambert (Côte-d'Or), 24.
Malinet, commune de Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), 44, 45, 106.
Manoir (Le) (Eure), 26.
Mantoche (Haute-Saône), 52.
Marcilly-le-Pavé (Loire), 28.
Marcilly-sur-Seine (Marne), 38.
Mare des Cendriers, commune de Sainte-Beuve-en-Rivière (Seine-Inférieure), 54.
Mareuil-le-Port (Marne), 38, 98.
Marquises (*Les*), commune de Thuisy (Marne), 46.
Marseille, musée Borély, 14.
Marson (Marne), 38, 98, 100.
Martois (*Le*), commune de Limé (Aisne), 18, 68.
Marvies (*Les*), commune de Vitry-le-François (Marne), 110.
Maubert-Fontaines (Ardennes), 20.
Maubranches, commune de Moulins-sur-Yèvre (Cher), 22, 72, 74.
Mercey-sur-Saône (Haute-Saône), 52.
Mercin-et-Vaux (Aisne), 18, 68.
Mériot (Le) (Aube), 22.
Mesnil-Annelles, commune d'Annelles (Ardennes), 20, 68.
Mesnil-lès-Hurlus (Marne), 38, 40, 100.
Mézières (*tumulus de*), près Cléry (Loiret), 30.
Miers (Lot), 12.
Minot (Côte-d'Or), 24.
Mirabel (près) (Drôme), 8.
Molins (Aube), 22, 72.
Monceau-Laurent (*tumulus du*), commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or), 24.
Montaignesson, près Bergères-les-Vertus (Marne), 30, 82.
Montapot, commune de Courcelles (Seine-et-Marne), 52, 130.
Montélimar, anc. coll. Vallentin, 8.
Montfercaut, commune de Marson (Marne), 38, 98.
Montmorillon, commune d'Epoye (Marne), 36.
Montmort (Saône-et-Loire), 52.
Montsaugeon (Haute-Marne), 50.
Mont Beuvray, commune de Saint-Léger-sous-Beuvray (Saône-et-Loire), 52.
Mont Blanc, commune d'Etrechy (Marne), 36, 88.
Mont des Brets, commune d'Aussonce (Ardennes), 20.
Mont Brulé, commune de Cernon (Marne), 32, 86.
Mont Chauchet, commune d'Aussonce (Ardennes), 20.
Mont Coutant, commune de Fontaine-sur-Coole (Marne), 36, 90.
Mont de Croupsault, commune de Juniville (Ardennes), 20, 70.
Mont Desclus, commune de Bussy-le-Château (Marne), 84.
Mont Epié, commune de Cernay-les-Reims (Marne), 32, 84.
Mont Equeu, commune de Nogent-l'Abbesse (Marne), 40.
Mont de Fosse, commune de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy (Ardennes), 20, 70, 72.
Mont de la Fourche, commune de Lavannes (Marne), 38, 94, 96.
Mont Frileux, commune de Lavannes (Marne), 38, 94.
Mont Gravonne, commune de Dampierre-au-Temple (Marne), 36, 88.
Mont Jovis ou *Jouy*, commune de Lavannes (Marne), 38, 94.
Mont de Lans, commune de Lans (Isère), 28.
Mont de Marne, commune de Condé-sur-Marne (Marne), 34, 86.
Mont Ménil-Lépinois, commune d'Aussonce (Ardennes), 20.
Mont Menu (*oppidum du*), près Eyguières (Bouches-du-Rhône), 22.
Mont de Nogent, commune de Cernay-les-Reims (Marne), 32, 84.
Mont Saint-Georges, commune de Prosnes (Marne), 40.
Mont Saint-Michel, commune de Châlons-sur-Marne (Marne), 34.
Mont Sapinois, commune d'Heutrégiville (Marne), 38, 92.
Morey (Côte-d'Or), 24.
Motelle (*La*), commune d'Epoye (Marne), 36.
Motelle (*La*), commune de Saint-Hilaire-le-Petit (Marne), 44.
Motelle (*La*), commune de Warmériville (Marne), 50, 126.
Motelle du Grand-Jardin (*La*), commune d'Aussonce (Ardennes), 20, 68.
Motte d'Attancourt, commune d'Attancourt (Haute-Marne), 50.
Motte Saint-Valentin (*La*), commune de Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne), 50.
Moulin Boudard, commune d'Asnans (Jura), 28.

Moulin de l'Ecluse (Finistère), 26.
Moulineaux (Seine-Inférieure), 54.
Moulins-sur-Yèvre (Cher), 22, 72, 74.
Moulon (Ruisseau de), près Bourges (Cher), 8.
Murigny, près Reims (Marne), 42.

N

Nanterre (Seine), 52, 128.
Nauroy (Marne), 40.
Nemerys, commune d'Avize (Marne), 30.
Nesles-la-Vallée (Seine-et-Oise), 52.
Neufchâtel (Seine-Inférieure), 54.
Neufosse (La), ou *Les Puisy*, commune de Vitry-les-Reims (Marne), 48, 114, 116, 118, 120, 122, 124, 126.
Neuville-en-Tourne-à-Fuy (La) (Ardennes), 20, 70, 72.
Nimes (Gard), 28, 76.
Nod-sur-Seine (Côte-d'Or), 24, 74.
Nogent-l'Abbesse (Marne), 40, 100.
Nogent-sur-Berru (Marne), 40.
Nogent-sur-Seine (Aube), 22.
Noue du Haut-Chemin, commune de Vitry-les-Reims (Marne), 48, 110, 112, 114.
Nyons (Drôme), 24, 74.

O

Ognes (Marne), 40.
Oissel (Seine-Inférieure), 14
Ornon (Isère), 28.
Outrepont (Marne), 40.

P

Parc Rugolven, commune de Primelin (Finistère), 26.
Paris, 12.
Pech-David (coteaux de), commune de Toulouse (Haute-Garonne), 28.
Perrière (La), commune de Molins (Aube), 72.
Perrière des Ménitres (La), commune de Dommartin-Lettré (Marne), 36.
Perrière-la-Guillière, commune de Somsois (Marne), 46, 47, 108, 110.
Perthès-les-Hurlus (Marne), 40.
Pertuis (Vaucluse), 54.
Peyre-Haute, commune de Guillestre (Hautes-Alpes), 20, 68.
Pierre-la-Treiche (grottes de) (Meurthe-et-Moselle), 50.
Pierre-Poiret, commune de Pont-Faverger (Marne), 40.
Pissevin, commune de Nîmes (Gard), 28.
Plagny, commune de Sermoise (Nièvre), 52, 128.
Plessis-Barbuise (Aube), 22, 72.
Pleurs (Marne), 40, 100.
Plichancourt (Marne), 40.
Plomeur (Morbihan), 52.
Plouhinec (Finistère), 26.
Pogny (Marne), 40.
Pogny (Marne), coll. du Dr Baffet, 39.
Poix (Marne), 40.
Pôles (Les), commune de Blussangeaux (Doubs), 24, 74.
Pompelle (La), commune de Puisieulx (Marne), 42, 102, 104.
Pont Biais, près Nîmes (Gard), 28, 76.
Pont-Chalon, commune de Pont-Faverger (Marne), 40, 100.
Pont-Croix (Finistère), 26.
Pont-Faverger (Marne), 40, 100.
Pont de l'Isle, commune de Corroy (Marne), 34, 86, 88.
Pont-de-Poitte (Jura), coll. J. Le Mire, 10.
Port Bara, commune de Saint-Pierre-en-Auberon (Morbihan), 52.
Port-le-Grand, près Saint-Valéry (Somme), 54.
Pouan (Aube), 22, 72.
Prattes, commune de Pouan (Aube), 72.
Prauthoy (Haute-Marne), 50.
Presles-et-Boves (Aisne), 18, 68.
Primelin (Finistère), 26.
Prise d'Eau (La), commune de Septsaulx (Marne), 44, 106.
Prosnes (Marne), 40, 42, 100, 102.
Prunay (Marne), 42, 102.
Puisieulx (Marne), 42, 102, 104.
Puisy (Les) ou *La Neufosse*, commune de Vitry-les-Reims (Marne), 48, 114, 116, 118, 120, 122, 124, 126.
Puy Granet, commune de Marcilly-le-Pavé (Loire), 28.

Q

Quiberon (près) (Morbihan), 53.
Quimper (près) (Finistère), 26.

R

Récy (Marne), 42.
Remoulins (Gard), 28, 76.
Reims (Marne), 42.
Rivières-Henruel (Les) (Marne), 42.
Rives (Isère), 28.
Rochefort, commune de Nesles-la-Vallée (Seine-et-Oise), 52.
Rouen Seine-Inférieure), 54 ; — musée de —, 14.
Rouet (Le) et la fosse Saint-Denis, commune de Reims (Marne), 42.
Rouffy (Marne), 56.
Rouillerot, commune de Rouilly-Saint-Loup (Aube), 22.
Rouilly-Saint-Loup (Aube), 22.

S

Sablière Hubert, commune de Nanterre (Seine), 52, 128.
Sablière Voisin, commune de Nod-sur-Seine (Côte-d'Or), 24, 74.
Sablières au lieu dit Les Pôles, commune de Blussangeaux (Doubs), 24, 74.
Sablonnière, commune de La Fère-en-Tardenois (Aisne), 18, 64, 66, 68.
Sablonnière (La), commune de Mercin-et-Vaux (Aisne), 18, 68.
Sacy (Marne), 44.
Sainte-Anastasie (Gard), 28, 76.
Saint-Aoutrille (Indre), 10.
Saint-Audebert, commune de Presles-et-Boves (Aisne), 18, 68.
Sainte-Beuve-en-Rivière (Seine-Inférieure), 54.
Sainte-Cécile (Vaucluse), 14, 137 note 87).
Saint-Cirq-Lapopie (Lot), 12.
Saint-Dionisy (Gard), 28, 76.
Saint-Etienne-à-Arnes (Ardennes), 22, 72.
Saint-Etienne-au-Temple (Marne), 44.
Saint-Etienne-du-Vauvray (Eure), 26, 74.
Saint-Etienne-sur-Suippes (Marne), 44.
Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) (musée des antiquités nationales), 8, 10, 12, 14, 19, 23, 51.
Saint-Goazec (Finistère), 26.
Saint-Hilaire-le-Grand (Marne), 44.
Saint-Hilaire-le-Petit (Marne), 44.
Saint-Jean-de-Belleville (Savoie), 32, 128.
Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), 44, 45, 104, 106.
Saint-Jean-Trolimon (Finistère), 26, 76.
Saint-Léger-sous-Beuvray (Saône-et-Loire), 52.
Saint-Martin, commune de Sainte-Cécile (Vaucluse), 14.
Saint-Maur-des-Fossés (Seine), 52, 128, 130.
Saint-Memmie (Marne), 44, 106.
Saint-Ouën-et-Domprot (Marne), 44.
Saint-Pierre-en-Quiberon (Morbihan), 52.
Saint-Pol-de-Léon (Finistère), 26.
Saint-Pons (Basses-Alpes), 18.
Saint-Rémy-sur-Bussy (Marne), 44, 106.
Saint-Siffret (Gard), 28, 76.
Sainte-Solange (Cher), 24.
Saint-Souplet (Marne), 44.
Saint-Valéry (près) (Somme), 54.
Saint-Vandrille-Rançon (Seine-Inférieure), 54.
Saint-Vincent-de-Nogent (hameau de), commune de Neufchâtel (Seine-Inférieure), 54.
Salon (Aube), 22, 72.
Sannière, commune de Jausier (Basses-Alpes), 18.
Sarry (Marne), 44.
Saulsotte (La) (Aube), 22, 72.
Savoyeux (Haute-Saône), 52.
Semoutiers (Haute-Marne), 12, 50, 128.
Septsaulx (Marne), 44, 106.
Sermoise (Nièvre), 52, 128.
Servigney (Doubs), 24.
Sillery (Marne), 44, 106.
Sogny-aux-Moulins (Marne), 44.
Somme-Bionne (Marne), 46, 106.
Sommepy (Marne), 46, 106.
Sommery (Seine-Inférieure), 54.
Sommesous (Marne), 46, 108.
Somme-Suippes (Marne), 46, 106.
Somme-Tourbe (environs de) (Marne), 46, 108.
Somsois (Marne), 46, 47, 108, 110.
Songy (Marne), 46.
Souain (Marne), 46.
Soudé-Sainte-Croix (Marne), 46.
Sous-le-Breuil, commune de Minot (Côte-d'Or), 24.
Suippes (Marne), 46.

T

Tahure (Marne), 46.
Taissy (Marne), 43.
Terrage (Le), commune de Berru (Marne), 30, 82.
Terrage (La), commune de Prosnes (Marne), 40, 102.
Thuisy (Marne), 46, 110.
Tilloy-et-Bellay (Marne), 46.
Tomelle (La), commune de Couvrot-et-Villers (Marne), 34.
Tomelle (La) ou *L'Homme Mort*, commune de Somme-Bionne (Marne), 46, 47.
Tomois, commune d'Epoye (Marne), 36.
Tomois de Mouchery, commune de Beine (Marne), 30.
Toul (musée de), 51.
Toulouse, 28.
Tourelle (La) (Finistère), 26.
Tranla (La), commune de Beine (Marne), 30.
Tronoën (oppidum de), commune de Saint-Jean-Trolimon (Finistère), 26, 76.
Trugny, commune de Bruyères (Aisne), 18, 68.
Ty-ar-Gall, commune de Dinéault (Finistère), 26.

U

Usages (*Les*), commune de Nauroy (Marne), 40.
Usine Dauphinot, commune de l'Isle-sur-Suippes (Marne), 38.
Uzès (Gard), 28, 76.

V

Vadenay (Marne), 46.
Valence (Drôme), 8.
Valmy (Marne), 46.
Vanault-les-Dames (Marne), 48.
Vareilles, près Besançon (Doubs), 24.
Varilles (*Les*), commune de Bouy (Marne), 32, 82.
Vatry (Marne), 48.
Vaudremanges (Marne), 48.
Vaudreuil (*Le*), commune de Saint-Etienne-du-Vauvray (Eure), 26, 74.
Vaux-le-Pénil (Seine-et-Marne), 52, 130.
Vavray Marne), 48.
Vendues (*Les*), commune de Fraignot (Côte-d'Or), 24.
Vermois (*bois du*), commune de Mercey-sur-Saône (Haute-Saône), 52.
Verna (Isère), 28.
Vernancourt (Marne), 48.
Vertus (Marne), 48.
Verzenay (Marne), 44.
Veuve (La) (Marne), 56.
Vie de Baigneux (*tumulus de la*), commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or), 24.
Vieilles-Terres (*Les*), commune de Caurel (Marne), 32.
Vienne-la-Ville (Marne), 38, 48.
Vieux-Bouchy, commune de La Saulsotte (Aube), 22, 72.
Vigne-aux-Morts (*La*), commune de Loisy-sur-Marne (Marne), 38, 96, 98.
Villa d'Ancy, commune de Lin. (Aisne), 18.
Ville-Dommange (Marne), 48.
Villement, commune de Saint-Aoustrille (Indre), 10.
Villeneuve-lès-Rouffy, commune de Villeneuve - Renneville - Chevigny (Marne), 48.
Villeneuve - Renneville - Chevigny (Marne), 48.
Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), 14.
Villers-en-Prayères (Aisne), 18.
Ville-sur-Retourne (Ardennes), 22, 72.
Ville-sur-Tourbe (Marne), 48.
Villevenard (Marne), 48, 110.
Villey-Saint-Etienne (Meurthe-et-Moselle), 50, 128.
Vins de Bruyères, commune de Prosnes (Marne), 42, 102.
Vitry-en-Perthois (Marne), 48.
Vitry-le-François (Marne), 48, 110.
Vitry-les-Reims (Marne), 48, 110, 112, 114, 116, 118, 120, 122, 124, 126.
Voreppe (Isère), 28, 76.
Voutenay (Yonne), 56.
Voyer (*Le*), commune de Marson (Marne), 38.

W

Wargemoulin (Marne), 48.
Warmériville (Marne), 50, 126.
Wez (Marne), 50.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT 5

APPENDICE IV.

Inventaire des épées de bronze de l'époque de Hallstatt découvertes en France 7

APPENDICE V.

Liste bibliographique des nécropoles et sépultures isolées de l'époque de La Tène découvertes en France 17

APPENDICE VI.

Inventaire par tombes des objets recueillis dans les sépultures non tumulaires de l'époque de La Tène 59
Tableau récapitulatif de l'Appendice VI 148

Index des noms de personnes 151
Index des noms de lieux 153

ERRATA

Page 10, nos 14-16, *au lieu de* : Saint-Outrille, *lire* : Saint-Aoutrille.

Page 70, no 113, colonne « Lieu dit », *supprimer* l'indication Id.

Page 71, no 117, colonne « Bagues », *ajouter* : 1^{63} et *supprimer* cette indication dans la colonne suivante.

Page 72, no 147, colonne « Lieu dit », *au lieu de* : La Bouvarie, *lire* : La Bouverie.

Page 77, no 181, colonne « Bracelets », *au lieu de* 2 A, *lire* : 2 argent.

Page 78, nos 191, 192, colonne « Epées », *supprimer* l'astérisque.

Page 82, no 239, colonne « Objets divers », *au lieu de* : $+^{105}$, *lire* : $+^{103}$.

Page 86, no 275, colonne « Lieu dit », *au lieu de* : Moulin Brûlé, *lire* : Mont Brûlé.

Page 86, no 290, colonne « Epées », *supprimer* l'astérisque.

Page 93, no 377, colonne « Couteaux ou rasoirs » *au lieu de* : 1 c, *lire* : 1 r.

161 161.

Page 94, no 380, colonne « Epées », *supprimer* l'astérisque.

Page 97, no 425, colonne « Bagues », *au lieu de* : 1 A *lire* : 1 argent.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

00086373

Digitized with financial assistance from
Hermès India
a project facilitated by the Rotary Club of Bombay

on 10 August, 2018